



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

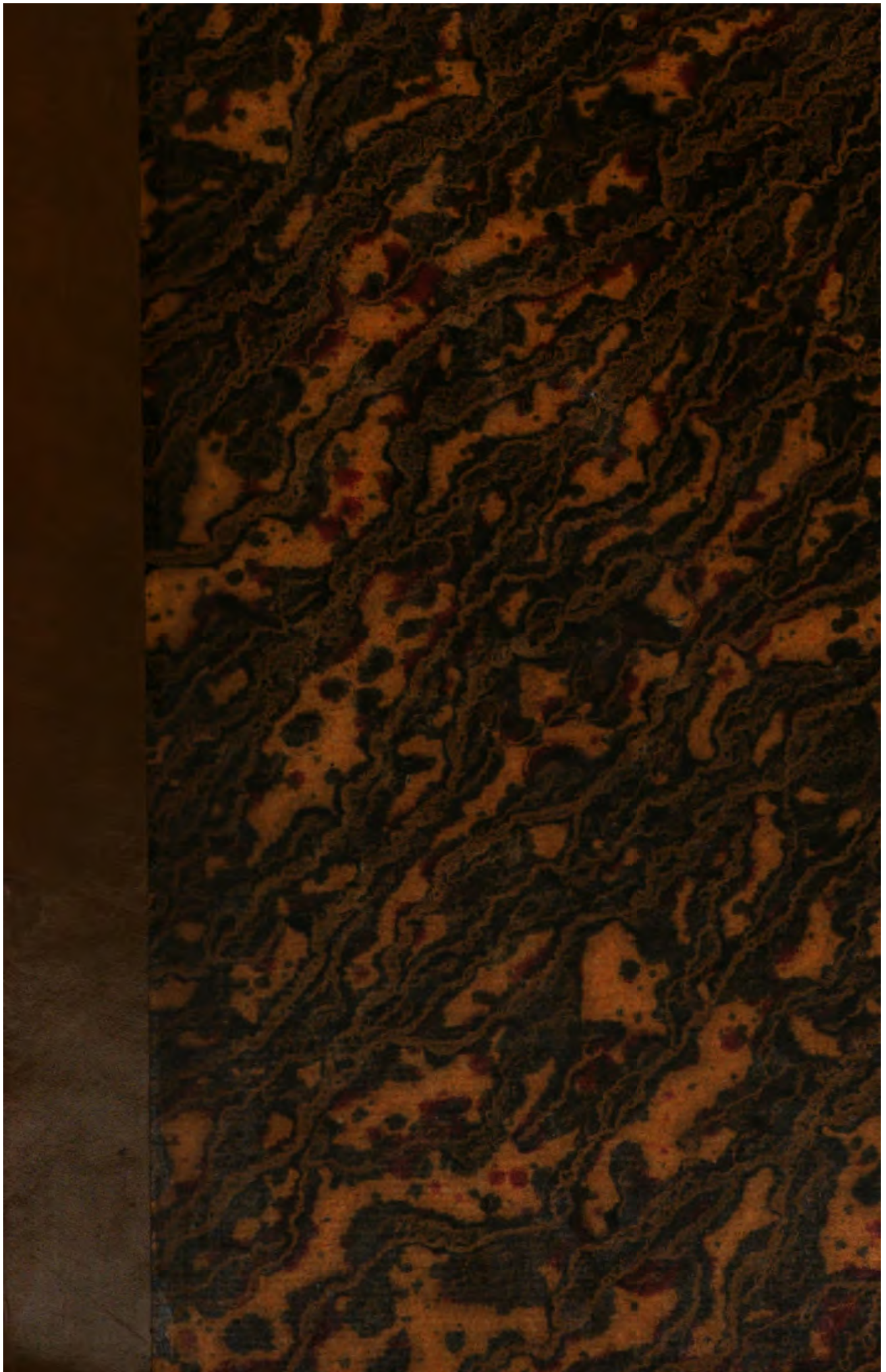
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



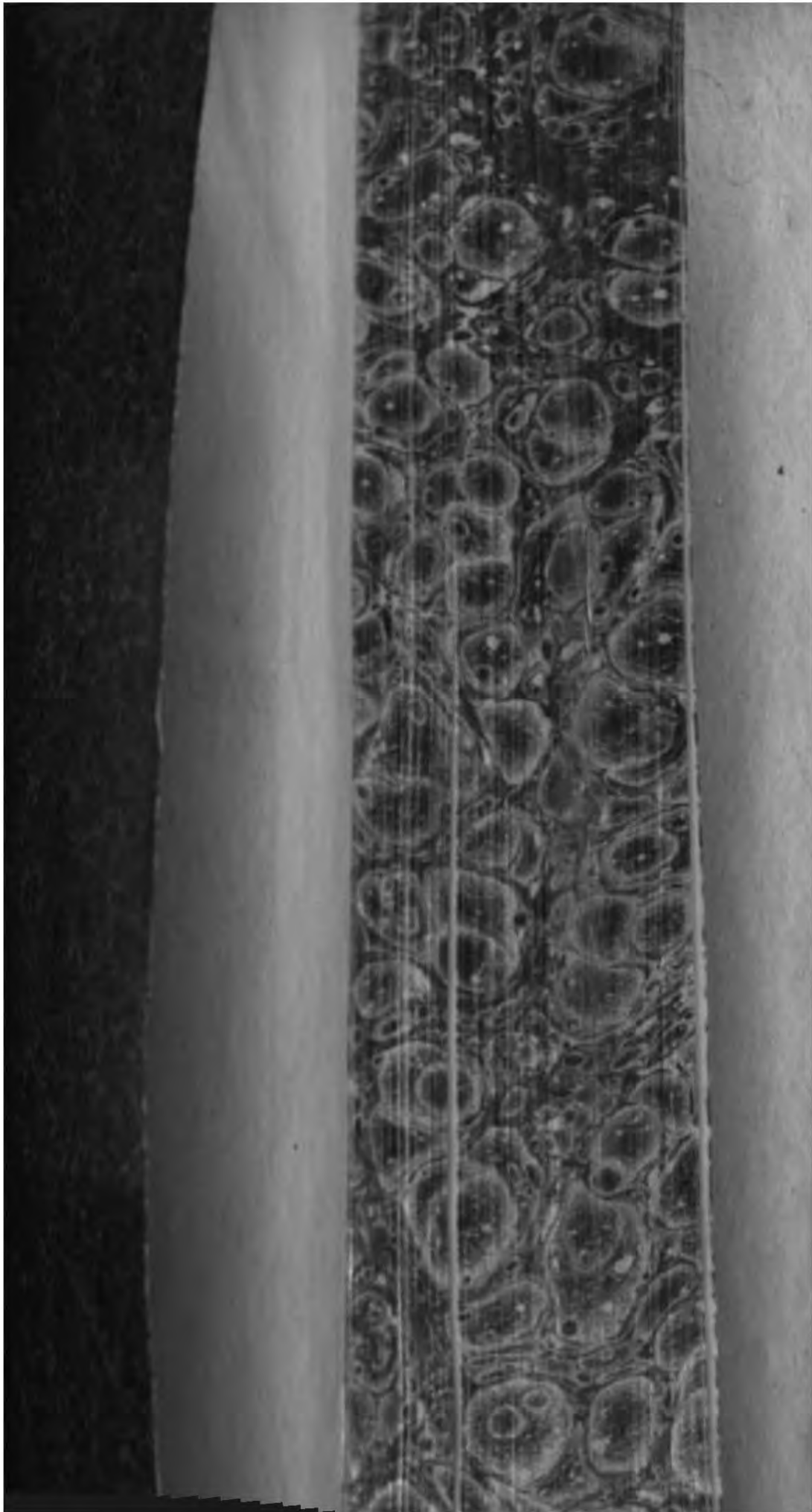
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



✓

83







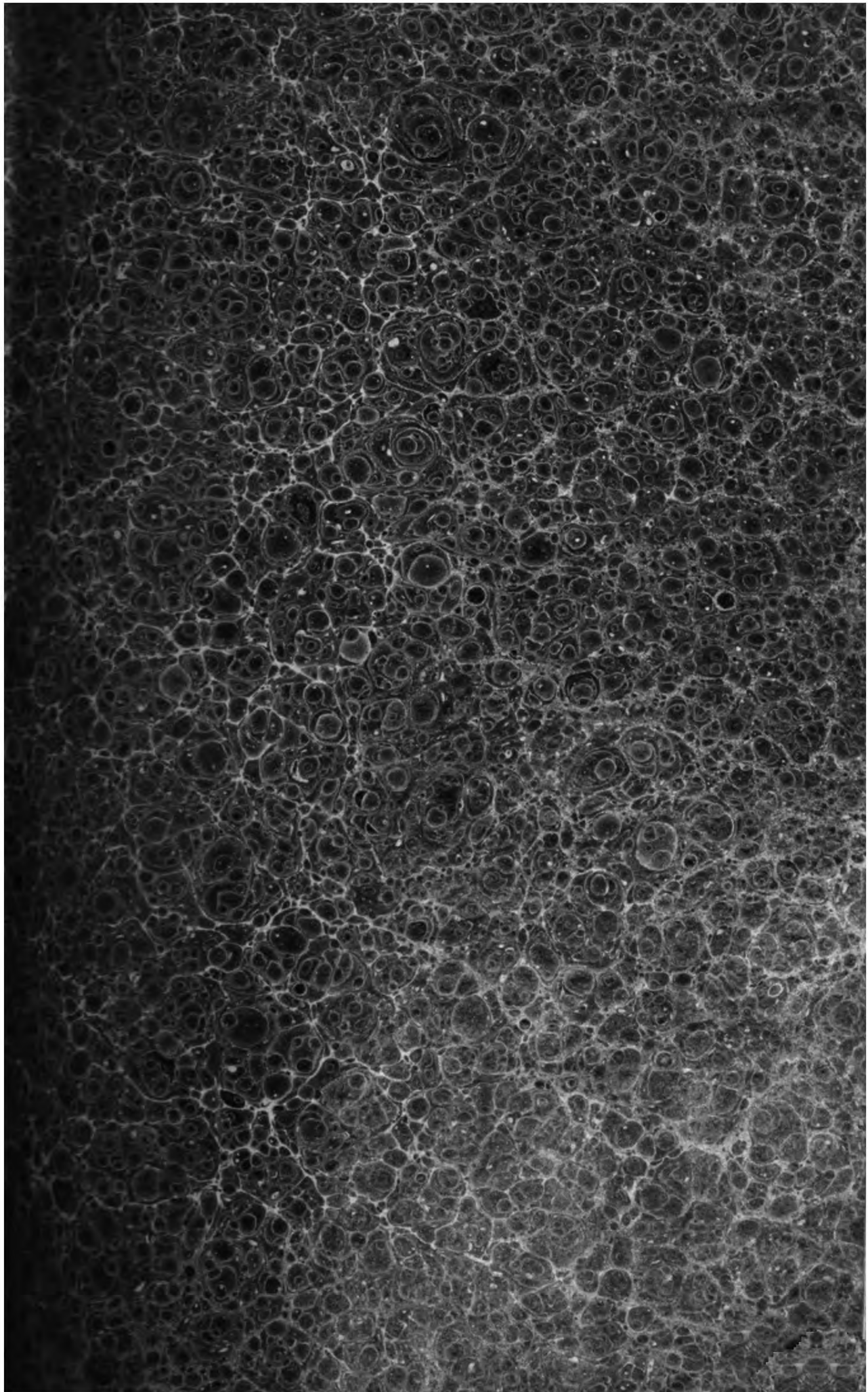
reparaissaient à tout moment, dans  
c'étaient les pièces de 5 copeks,  
pesantes, dont la circulation ne pou-  
l'une manière excessivement incom-  
nement était si loin d'en sentir les  
il paraissait vouloir réduire la nation  
(a), du moins les quantités énormes  
chaque année, eurent l'effet de chas-  
e la circulation les petites espèces  
signats y avaient encore laissées. En  
il sur les Tableaux n<sup>os</sup> II et IV, vous  
me des monnaies d'or et d'argent  
62 jusqu'en 1811 est de 137 millions  
celle des monnaies de cuivre émises  
ce de temps va au delà de 90 mil-  
ion de la monnaie de cuivre était  
s d'or et d'argent dans la propor-  
un pays de l'Europe, que je sache,  
un pareil rapport entre le véritable  
ite-monnaie.  
taire de 1810 prouve que l'admi-  
reconnu les erreurs du temps passé,  
ée à en réparer les suites; mais elle

---

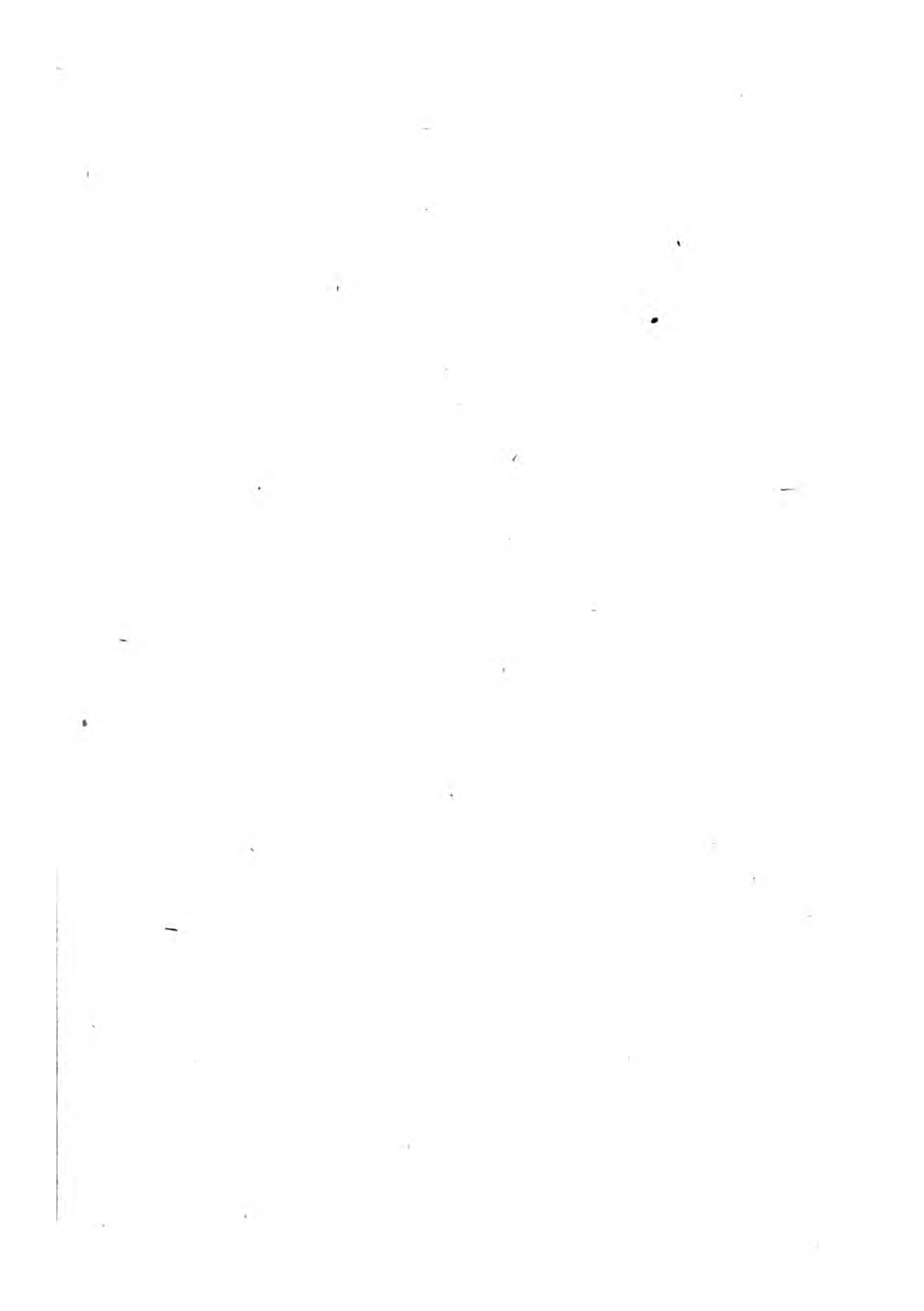
division dans le ci-devant ministère du  
a quelques années, dans un ouvrage à  
sie, l'étalon de la monnaie est fixé sur le  
nbarras qui accompagnerait l'emploi de ce  
livre des *assignats* qui sont toujours rem-  
Voyez ses *Tableaux de comparaison des*  
*avec les monnaies, etc., étrangères.* Saint-  
p. 2.

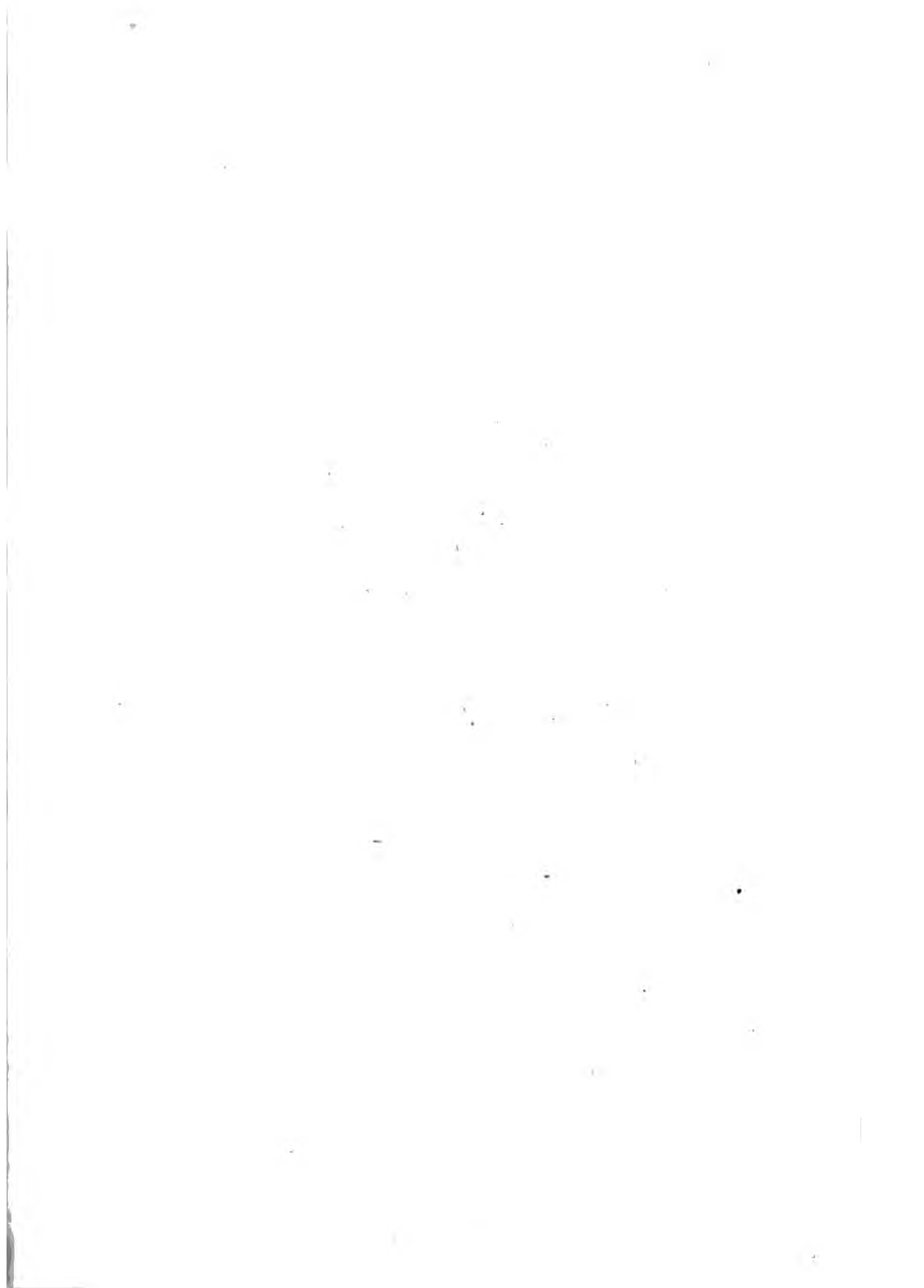
83. g. 20.

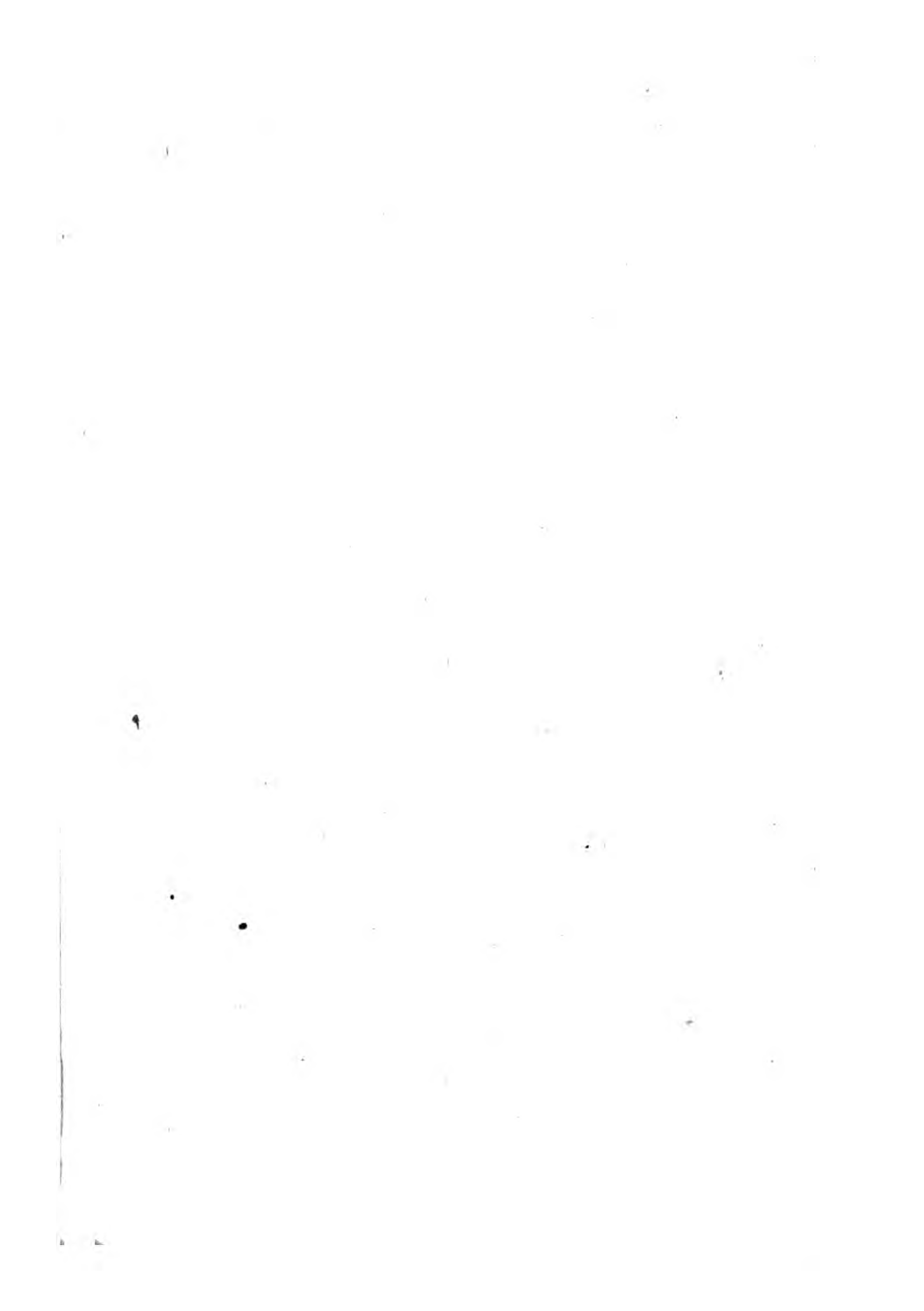












**COURS**  
**D'ÉCONOMIE POLITIQUE.**

---

**TOME IV.**



**COURS**  
**D'ÉCONOMIE POLITIQUE,**

OU

**EXPOSITION DES PRINCIPES**  
**QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.**

OUVRAGE QUI A SERVI A L'INSTRUCTION  
DE LL. AA. II. LES GRANDS-DUCS NICOLAS ET MICHEL.

**PAR HENRI STORCH,**

Conseiller d'état et Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, Instituteur de LL. AA. II,  
Membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres  
Sociétés savantes.

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES ET CRITIQUES

**PAR J.-B. SAY,**

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences  
de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de la  
Société royale de Madrid et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur  
d'Économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

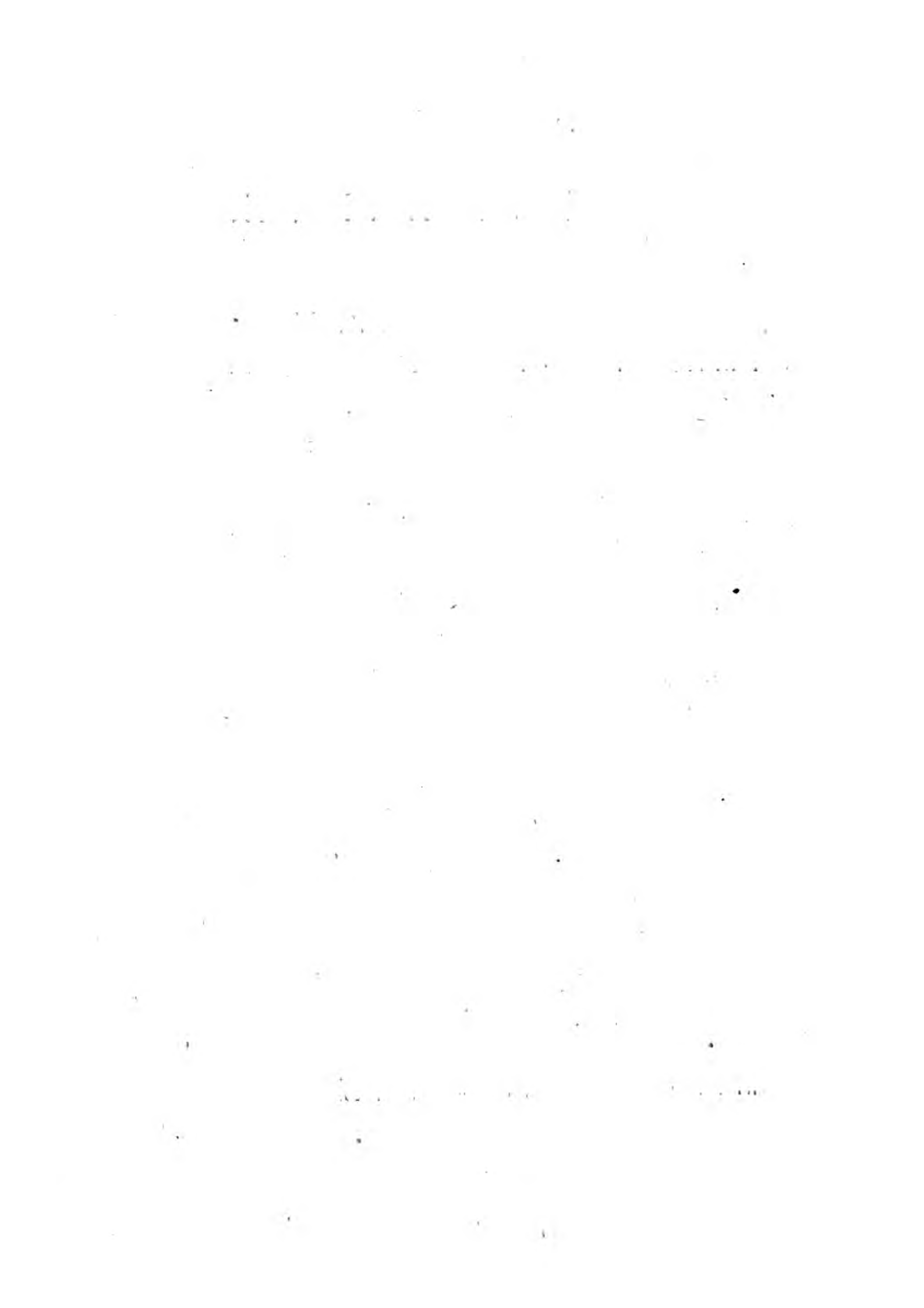
**TOME QUATRIÈME.**

---

**PARIS,**

J.-P. AILLAUD, quai Voltaire, n° 21;  
BOSSANGE PÈRE, rue de Richelieu, n° 60;  
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55.

1823.



# NOTES

POUR

LE COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.



1911

1912

1913

---

## NOTE I.

### Opinion d'Aristote sur le système mercantile.

(T. I, p. 101.)

Il se trouve dans la *Politique d'Aristote* (liv. 1, c. 9) un passage qui est tellement applicable au système mercantile, qu'on dirait que le philosophe grec en a eu connaissance. Il distingue deux genres de richesses : les choses utiles ou nécessaires à la vie, qu'il appelle les vraies richesses ; et l'argent, qu'il désigne comme la richesse imaginaire ou fictive. Après avoir parlé des premières, voici comment il s'explique sur l'argent :

« La monnaie étant inventée pour le besoin du commerce, il s'est élevé une nouvelle manière d'acquérir. C'est sur le profit pécuniaire qu'elle spéculé : elle ne s'occupe que de chercher d'où il vient le plus d'argent ; elle est la mère des grandes fortunes. C'est en effet dans la grande quantité d'argent qu'on fait communément consister les richesses. Cependant l'argent n'est qu'un être fictif, et il ne tient sa valeur que des institutions sociales. L'opinion de ceux qui en font usage n'a qu'à changer, et il ne sera d'aucune utilité et ne procurera pas la moindre des choses nécessaires à la vie. On en aurait une énorme quantité, qu'on ne trouverait point par son moyen les alimens les plus indispensables. Or il est absurde d'appeler richesse un métal dont l'abondance n'empêche pas de mourir de faim ; témoin ce Midas de la fable, à qui le ciel, pour le punir de son insatiable avarice, avait accordé le don de

convertir en or tout ce qu'il toucherait. Les gens sensés placent donc ailleurs leurs richesses, et préfèrent un autre genre d'acquisitions; en quoi ils ont raison. Les vraies richesses sont celles de la nature; elles seules font l'objet de la science économique. L'autre manière de s'enrichir appartient au commerce, profession qui roule tout entière sur l'argent, qui ne rêve qu'à cela, et qui n'a ni d'autre élément ni d'autre fin.—Je n'ignore pas qu'ici la spéculation est démentie par la pratique. Tout le monde, surtout les gens de commerce, aiment l'argent, ne croient jamais en avoir assez, et accumulent toujours. » (D'après la traduction de Millon.)

---

## NOTE II.

L'idée de la division du travail est-elle une découverte d'Adam Smith?

(T. I, p. 161.)

L'OUVRAGE de Smith avait paru depuis vingt-huit ans, et ce philosophe était généralement regardé comme l'auteur de cette belle découverte, lorsqu'en 1804 le lord Lauderdale entreprit, non-seulement de contester les avantages de la division du travail, mais encore de disputer à Smith l'honneur d'avoir eu le premier cette idée (1). Il cite à cet effet deux passages, l'un de Xénophon, dans la *Cyropédie*, l'autre d'un écrivain anglais, nommé Harris. Ils sont assez remarquables pour mériter une place dans cette note.

Voici comment s'exprime Xénophon. « Ce n'est pas seulement pour les raisons que je viens d'alléguer, que les mets envoyés par le roi font tant de plaisir à ceux qui les reçoivent : les viandes qui sortent de sa cuisine ont encore le mérite d'être mieux apprêtées qu'ailleurs; et l'on ne doit pas plus s'en étonner que de voir les ouvrages, de quelque genre que ce soit, mieux travaillés dans les grandes villes que dans les petites. Dans celles-ci, le même homme est obligé de faire des lits,

(1) *An Inquiry into the nature and origin of public wealth*, ch. v, pag. 282.

des portes, des charrues, des tables, souvent de bâtir des maisons; et il s'estime fort heureux quand il est assez employé dans ces différens métiers pour en tirer de quoi vivre. On conçoit qu'un ouvrier qui s'occupe à tant de choses ne peut réussir à toutes également. Au contraire, dans les grandes villes, où une multitude d'habitans ont les mêmes besoins, un seul métier suffit pour nourrir un artisan; quelquefois même il n'en exerce qu'une partie: tel cordonnier ne chausse que les hommes, tel autre ne chausse que les femmes; l'un gagne sa vie à coudre les souliers, l'autre à les couper: entre les tailleurs, celui-ci coupe l'étoffe, celui-là ne fait qu'en assembler les parties. Il est impossible qu'un homme dont le travail est borné à une seule espèce d'ouvrage n'y excelle pas. On peut en dire autant de l'art de la cuisine. Celui qui n'a qu'un seul homme pour faire son lit, arranger sa table, pétrir son pain, préparer son repas, ne doit pas être difficile, ni trop exiger. Mais dans les maisons où chaque domestique n'a qu'un emploi particulier, l'un de faire bouillir les viandes, l'autre de les faire rôtir; celui-ci de faire cuire le poisson dans l'eau, celui-là de le faire griller, un autre de faire le pain, non de différentes sortes, mais de la seule qui convient à son maître; il me semble que chaque chose doit être à son point de perfection. » *Cyropédie*, l. VIII. La traduction de ce passage est de M. Dacier.

Harris s'explique de la manière suivante. « La société trouve un avantage infini à ce que chacun se livre exclusivement à une occupation particulière. Par-là les hommes se rendent habiles, deviennent experts dans l'art qu'ils embrassent; ils peuvent se fournir les uns

aux autres des ouvrages exécutés avec plus de goût et moins de peine qu'un seul ne pourrait en mettre à les faire. » (*Harris's Essay on money and coins*, part. I, pag. 16.)

S'il suffisait, pour enlever à Smith la gloire de cette découverte, de prouver que d'autres écrivains ont eu la même idée avant lui, je pourrais citer nombre d'ouvrages anciens et modernes où elle se trouve indiquée plus ou moins clairement. Tel est le passage de la *République de Platon* que j'extrais dans la note (1); tels sont encore plusieurs passages de Beccaria, dans son

(1) *Socrate*. Si les hommes s'assemblent en société; n'est-ce pas qu'ils ont des besoins auxquels, sans le secours les uns des autres, ils ne peuvent subvenir?

*Adimante*. C'est la principale raison qui les y porte.

*Socr.* Faibles, il s'unissent pour être aidés; et bientôt se forment les premiers rudimens du corps politique.

*Adim.* Toutes les parties s'achèvent par degrés.

*Socr.* Si quelqu'un cède quelque chose de son bien à son voisin, ou s'il consent à des échanges, c'est qu'il y trouvera son avantage.

*Adim.* Quel autre motif le porterait à se dépouiller en faveur d'un autre?

*Socr.* Avant tout il faut des alimens, le couvert et le vêtement. L'un ira donc à la charrue; un second prendra la truelle en main; un troisième poussera la navette; un quatrième taillera le cuir. Cinq ou six espèces d'artisans commenceront une ville, où l'on aura le nécessaire. Lequel, à votre avis, sera le plus commode pour chacun d'eux, ou d'exposer en vente le superflu pour lui du produit de son travail, ou de faire seul tous les métiers, pour ne manquer de rien.

*Adim.* Le dernier causerait une disette absolue de tout.

*Socr.* La nature, cher Adimante, nous a réparti, comme elle a voulu, divers talens qui nous rendent propres, les uns à tel emploi, les autres à tel autre, mais tous peu capables d'en exercer

*Cours d'économie politique*, et de Turgot, dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*.

(Voyez surtout les paragraphes 3, 4, 50, 62, 66 et 67.)

Ces passages prouvent sans doute que leurs auteurs avaient quelque idée des avantages qui résultent de la séparation des travaux; mais qu'elle est insuffisante cette idée! Ces auteurs se bornent à montrer que la division du travail contribue à la perfection de l'ouvrage: or cette observation se présente d'elle-même, et elle ne conduit guère à des conséquences importantes. Smith, au contraire, a démontré que la division ne perfectionne pas seulement le produit du travail, mais qu'elle l'augmente encore à un point étonnant, et que c'est là son principal avantage, puisque

plusieurs ensemble, etc. (*Quelques pages plus loin, Platon continue ainsi:*)

*Socrate.* On aura donc une armée sur pied....

*Glauc.* Ce prodigieux nombre de citoyens inutiles est assez de monde, ce me semble.

*Socr.* Il est vrai; mais souvenez-vous que pour bien faire un métier, il n'en faut qu'un.

*Glauc.* Je l'oubliais.

*Socr.* Celui dont nous parlons, n'est assurément ni moins difficile, ni moins important qu'un autre. Cependant le cordonnier, disons-nous, ne doit point conduire la charrue; et le forgeron, après avoir étourdi le voisinage par le bruit de son marteau, badi-nerait de fort mauvaise grâce avec l'alène. Un homme ne réussit pas même dans l'art d'escamoter, s'il n'a manié le cornet dès l'enfance. Il faut s'être brûlé plusieurs années le visage avant que de bien faire un ragoût. Apprendrait-on à lancer habilement une flèche dans un court espace de temps? On n'est pas athlète pour avoir ganté le ceste, ni soldat pour avoir pris un bouclier.... Plus la profession des armes demande d'application, plus il sera nécessaire d'exempter les gens de guerre de tout autre soin. (*Républ.*, liv. II.)

par là elle devient la source de l'abondance de tous les produits du travail. Il a montré comment la division dépend des échanges, ou comment elle est limitée par la possibilité d'échanger le produit superflu ; l'aperçu de la liaison qui subsiste entre ces deux causes lui a fourni un nouveau résultat de la plus haute importance pour l'histoire philosophique de l'homme, celui que la richesse et la civilisation des peuples tiennent à l'étendue du marché qu'ont les produits de leur travail.

Présentée de cette manière, l'idée de la division du travail était absolument neuve ; et l'effet qu'elle a fait sur les contemporains de Smith prouve bien qu'elle l'était réellement pour eux. Telle qu'elle se trouve indiquée dans les passages que je viens de citer, elle n'a fait aucune impression ; des siècles se sont écoulés sans qu'on y ait donné la moindre attention, quoiqu'elle se trouvât contenue dans des ouvrages que les anciens et les modernes n'ont cessé de lire et de méditer. Développée par Smith, cette idée a d'abord saisi tous ses lecteurs ; tous en ont senti la vérité et l'importance ; et cela suffit pour lui en assurer tout l'honneur ; lors même que son génie eût été guidé par les indications de ses devanciers.



## NOTE III.

Sur l'état de l'agriculture en Angleterre (a).

(T. II, p. 27.)

L'AGRICULTURE, la seule base solide et durable de la richesse des nations, a été long-temps entravée en Angleterre par des réglemens aussi barbares qu'impolitiques (b). Une de ses branches principales, les laines, gémissent encore sous des lois prohibitives en faveur des manufactures. Cependant, malgré ces entraves, plusieurs causes ont constamment soutenu la culture des terres en Angleterre : le respect sacré pour toute espèce de propriétés; l'assiette et la fixité de l'impôt territorial, qui n'augmente pas avec l'amélioration du sol; l'usage établi dans divers cantons de payer la dîme en argent par composition, au lieu de la payer en nature; l'usage des baux à longues années; la grandeur des fermes qui exige des fermiers riches et en état de faire de fortes avances; les enclos déjà très-anciens, qui, séparant les propriétés, attirent plus particulièrement les soins des cultivateurs, les arrachent à la servile imitation de leurs voisins; favorisent l'éducation

---

(a) D'après *Arthur Young, Baert, d'Ivernois, etc.*

(b) Par exemple, une loi d'Édouard VI condamnait à six mois de prison, et pour la récidive au pilori, quiconque achetait des grains pour les revendre.

des bestiaux, l'augmentation des engrais, et donnent lieu à une grande et utile variété de culture; les richesses enfin répandues dans tout le royaume, le luxe et les grandes consommations qui en sont la suite...

L'exportation des blés étant toujours incertaine et gênée, le prix des grains resta constamment bas jusqu'à la guerre de 1755, qui en accrut la valeur et excita un peu l'industrie du cultivateur. Quelques riches propriétaires du Norfolk, qui avaient défriché et marné à grands frais leurs terres légères et sablonneuses, et y avaient employé avec succès des méthodes usitées en Flandre, commençaient à être imités par quelques fermiers, et l'amélioration de la culture s'étendait sensiblement, lorsque des clameurs des manufacturiers contre la cherté des grains qui continuait toujours à augmenter, en firent défendre l'exportation en 1757 et 1758. Elle fut encore permise et suspendue à différentes reprises. Ces lois temporaires, sans parvenir à diminuer le prix des blés, qui ne faisait que suivre la progression des prix de toutes les autres denrées, n'en inquiétèrent pas moins les cultivateurs, qui, à force de représentations obtinrent enfin, en 1773, une loi permanente, qui les soustrait à l'impolitique incertitude dans laquelle on les avait retenus jusque-là.

D'après cette loi, lorsque le froment est au-dessus de 48 shillings le quarter, les droits sur l'importation se réduisent à 6 pence par quarter, ce qui est moins un droit qu'un moyen de s'assurer de la quantité de blé importé; quand le froment est à 44 shillings, l'exportation est arrêtée; au-dessous de ce prix, elle est encouragée par une prime de 5 shillings par quarter.

Les mêmes réglemens ont lieu pour le seigle, l'orge et l'avoine, à proportion de leurs prix.

C'est depuis cette loi, la moins mauvaise qu'ait pu faire la manie réglementaire, que l'agriculture a fait de rapides progrès; qu'un grand nombre d'actes du parlement ont été passés pour diviser, défricher et enclore des communes, percer de nouvelles routes, ouvrir de nouveaux canaux, et qu'un grand nombre de riches propriétaires se sont livrés avec ardeur à la culture de leurs terres et y ont répandu de gros capitaux, surtout pour se procurer d'excellentes et superbes races de bestiaux. Tant il est facile au gouvernement d'encourager l'industrie: il suffit qu'il la débarrasse de ses entraves, et qu'il s'en mêle le moins qu'il peut.

Le Norfolk, où l'amélioration de l'agriculture avait commencé, est encore dans ce moment le comté d'Angleterre le mieux cultivé. Des terres encloses et fort divisées par de fréquens labours, engraisées par des fumiers abondans et de bonne qualité, etensemencées alternativement de plantes épuisantes et améliorantes, sans jachères, tels sont les principes les plus généralement suivis dans ce canton, et le plus généralement adoptés dans les ouvrages les plus estimés. L'ordre des récoltes consiste en navets, orge, treffle et blé.

Les navets (*turneps*) sont la base de l'agriculture du Norfolk: ils sont destinés à la nourriture des bestiaux. « Il n'y a peut-être pas, dit Young, de doctrine plus orthodoxe en agriculture, que celle de répandre la totalité du fumier d'une ferme sur les champs qu'on met en turneps. C'est une pratique dont dépend en très-grande partie l'amélioration graduelle des terres; car

en multipliant les turneps autant qu'il est possible, on augmente les troupeaux et par conséquent les engrais, et l'on marche dans ce cercle fécond, où l'abondance des grains naît de l'abondance des bestiaux. »

Le terre est préparée à recevoir les turneps par trois labours profonds et un hersage à chaque fois; les racines enlevées par la herse sont alors soigneusement brûlées; on y répand l'engrais, qu'on enterre par un quatrième labour; et quelquefois un cinquième précède la semaille, qui se fait à la volée. La semence est recouverte par la herse; on fait ensuite deux sarclages à la houe, qui laissent les plantes à environ six pouces les unes des autres. On arrache les turneps pendant l'hiver, à mesure qu'on en a besoin, et on les porte soit sur le chaume où le bétail les mange, soit dans la basse-cour de la ferme. Quelquefois on laisse les moutons les arracher eux-mêmes.

Pour l'orge, la terre est labourée trois fois; elle est ensuite hersée et roulée; on arrache les mauvaises herbes lorsque la plante grandit, on la fauche quand le grain est mûr. La culture de l'orge est très-répandue en Angleterre, parce qu'il s'en fait une énorme consommation pour la bière.

Le treffle mêlé de *rye-grass* est semé dans le même terrain, entre le moment où l'est l'orge et l'instant où il va lever. On en fait deux récoltes : on fauche la première; la seconde est pâturée par les bestiaux. La deuxième année, le *rye-grass* qui reste seul, est pâturé par les bœufs qu'on engraisse, et est rompu en juillet ou septembre.

Ce premier labour, destiné à préparer la terre pour

le blé, est peu profond, et se donne autant qu'il est possible avant la moisson. Lorsqu'elle est faite, on redonne un second labour croisé et profond, qu'on a fait précéder d'un hersage; on répand ensuite l'engrais, mais moins abondamment que pour les turneps; on herse, on sème, on recouvre la semence à la charrue, et on sarcle au printemps.

Quelquefois, au lieu de semer le blé, on le *plante*. Cette méthode, apportée de la Chine en Europe, épargne plus de la moitié de la semence et facilite le sarclage : elle commence à se propager rapidement. Un planteur qui marche à reculons, fait dans le champ des trous d'un pouce de profondeur et à environ quatre pouces de distance, avec deux plantoirs gros comme une grosse baguette de fusil, terminés par une pointe de fer, garnis d'un manche pareil à celui d'une bêche, et traversés par un fil de fer pour qu'ils n'entrent pas trop avant. Des femmes ou des enfans qui suivent, laissent tomber dans chaque trou deux ou trois grains de blé qu'on recouvre avec un cadre garni d'épines, traîné par un seul cheval. Un planteur et deux semeuses plantent un demi-acre par jour. Les récoltes paraissent chétives en automne et en hiver; mais les épis plus gros n'ont jamais de grains manqués et sont sensiblement plus pesans.

On fait engrais de tout en Angleterre, de marne, de chaux, de sel, de chiffons, de sciures de corne et d'os, de cendres de bois, de tourbe, d'algue marine (*kelp*), de restes de manufactures de savon, etc. Le fumier dont on se sert le plus communément dans le Norfolk est celui qu'on nomme *compost*, formé d'un

lit de fumier et d'un lit de terre ; on y jette toute celle qu'on retire des fossés qu'on relève, ainsi que les chaumes qu'on arrache avec la herse, après les avoir fait fouler par les bestiaux en y mangeant les turneps qu'on y a répandus. Ces bestiaux, chevaux, vaches, moutons, sont presque toujours en plein air.

Les fermes sont en Norfolk de 30 à 300 liv. st. (de 180 à 1800 roubles) de loyer ; les baux sont de sept, quatorze et vingt-un ans. Les bâtimens sont construits en briques et souvent couverts de roseaux : on y a deux ou trois granges, une écurie, une étable pour les vaches qui allaitent, des hangars pour les bestiaux qu'on engraisse, et des parcs pour les moutons.

Les comtés les mieux cultivés, après le Norfolk, sont ceux de Suffolk, d'Essex et de Kent. Quoique les principes y soient à peu près les mêmes, les méthodes s'y modifient, comme partout, en raison de la nature du sol et des circonstances locales et des combinaisons des cultivateurs.

Les grains sont loin de faire la portion la plus considérable des produits du sol de l'Angleterre : l'immense quantité de viande, de beurre, de fromage et de laitage qui s'y consomme ; l'énorme quantité de laine qui s'y emploie, le grand luxe de chevaux et la nature du terrain, font trouver un grand avantage à conserver beaucoup de pâturages : aussi des cantons entiers en sont couverts, sans compter les communes ou landes dont le royaume entier est parsemé. On compte dans ce qui est cultivé, un tiers en prairie et deux tiers en labour.

Ces pâturages, les prairies grasses surtout, sont par-

faitement tenues, bien égalisées et bien arrosées quand elles en sont susceptibles; les plantes nuisibles en sont arrachées avec soin; les haies qui les closent sont bien fournies et bien taillées; l'herbe en est fine, égale, épaisse et d'un beau vert : on y voit paître de superbes bestiaux de races très-variées. On n'épargne rien pour les améliorer, et on se livre à cet égard à des spéculations dans lesquelles on emploie de très-gros capitaux. L'exemple le plus frappant dans ce genre est sans contredit celui de M. Bakewell, qui à force de croiser et de soigner ses races de brebis, est parvenu à obtenir une race plus petite, mais plus ronde que les autres, dont les os sont plus minces et la laine est plus fine, et qui s'engraisse en moitié moins de temps. Il a amélioré également une race de vaches qui porte son nom, et une race de gros et forts chevaux noirs. On a observé que le poids des bestiaux vendus au marché de Londres avait plus que doublé depuis un siècle, ce qu'on attribue aux enclos qui se sont beaucoup multipliés et où ils sont mieux nourris que dans les communes.

- Rien ne prouve si évidemment les progrès de la culture en Angleterre que le nombre des bills parlementaires qui autorisent la clôture, tant des landes ou communes où on laisse paître les bestiaux, que des champs communs. Ces derniers assujettis au droit de parcours et de pâture après la récolte, existent sous un régime qui multiplie les dégâts, s'oppose à la suppression des jachères, et est un fléau pour l'agriculture; car il n'en est point de bonne sans enclos, ou du moins sans une division de propriétés qui permette aux propriétaires d'en tirer tout le parti qu'ils croient le plus

utile à leurs intérêts. Le nombre des bills qui ont autorisé, soit à enclore ces champs communs, soit à se partager les communes, est donc la meilleure des données pour juger dans quelle proportion la culture anglaise avance.

Sous Guillaume on n'a pas passé une seule loi pour enclore des communes ; on en a passé une sous Anne, 17 sous Georges I<sup>er</sup>, 182 sous Georges II, 702 dans les quatorze premières sessions parlementaires du règne de George III, 109 en 1792 et 217 en 1795. Suivant M. d'Ivernois, ces bills, durant les seize années qui précédèrent la révolution française, furent au nombre de 509 : pendant les seize années de guerre, ce nombre a doublé et au delà, sans même y comprendre 152 pétitions présentées en 1809 pour en obtenir de nouveaux. Les autres améliorations territoriales vont de pair avec celles-ci. Durant les quatorze premières sessions du règne de George III, le parlement avait accordé 452 bills pour ouvrir ou réparer des chemins, et 19 pour percer nouveaux canaux : il en a accordé, pour ce dernier objet, 29 en 1792, et 47 en 1795. De cette manière, dit Chalmers, on a ajouté plus de territoire utile au royaume, qu'on n'en a gagné par toutes les guerres faites depuis deux siècles. Il aurait pu ajouter que ces conquêtes paisibles ne coûtent ni sang, ni larmes au peuple, qu'elles n'excitent point la haine ni la jalousie des voisins, et qu'au lieu de corrompre le caractère national, comme font les guerres, elles contribuent à l'améliorer.

Ce nombre toujours croissant de bills et de pétitions pour enclosures constate trois choses : 1<sup>o</sup> que les enclos



et les défrichemens sont d'année en année plus actifs ;  
 2° que l'agriculture est celui des arts industriels qui, durant ces derniers temps, a fait le plus de progrès ; et cela, bien moins parce qu'on a cultivé beaucoup de terres en friche, que parce qu'on a beaucoup perfectionné la culture des terres déjà cultivées, car les bills ont bien plus porté sur le partage des champs communs que sur celui des landes ou communes ; enfin  
 3° que de jour en jour l'agriculture attire à elle plus de capitaux, autrefois employés dans le commerce et les manufactures.

Ce qui a surtout contribué à cet heureux changement, ce sont les disettes de 1795 et 1800, et le blocus continental ordonné en 1806 par le dominateur de la France. Durant les disettes le fermier fit des gains énormes, parce que le prix de ses denrées s'éleva dans une proportion bien plus forte que le déficit de ses récoltes. Le blocus continental a achevé de réaliser le vœu de tous les Anglais éclairés, qui voyaient avec regret que depuis la guerre de sept ans les manufactures avaient pris une extension disproportionnée à celle de l'agriculture (a). Durant ce blocus, l'Angleterre, malgré l'accroissement continu de sa population, n'a aperçu aucun indice de disette, quoiqu'elle ait cessé tout à coup de recevoir des blés de l'étranger, et que l'Irlande lui en ait envoyé moins, parce qu'elle en consomme davantage. Tant il est vrai qu'il y a dans la nature une force réparatrice qui fait sortir le bien du

---

(a) Comparez tom. I, pag. 479.

mal, et que rien n'est impossible sous les ailes d'une constitution libre qui identifie l'intérêt particulier avec l'intérêt public, en laissant à chaque individu l'exercice de ses facultés!

La grandeur moyenne des fermes en Angleterre, est de deux à trois cents acres; le plus grand nombre est de 50 à 200, mais il y en a aussi de 6000. Ces fermes ont en général beaucoup moins de bâtimens que des fermes de même étendue en ont ailleurs, ce qui vient de ce que les bestiaux restent presque toujours en plein air ou sous des hangars, et de ce que les moissons sont entassées en meule dans des cours destinées à cet usage. Le foin est pressé dans ces meules au point de faire masse, et qu'on est obligé de le couper avec des instrumens faits exprès. Ces fermes sont communément bien entretenues; on y nourrit peu de volailles et on y cultive peu d'arbres fruitiers; mais chaque ferme a un potager rempli de pommes de terre, de choux, de navets, qui, avec le beurre et le fromage, font la plus grande partie de la nourriture des gens de la campagne.

Les fermiers se nourrissent bien, mangent du pain très-blanc, et journellement de la viande ou du lard, boivent d'une bière très-nourrissante, sont fort bien vêtus, et pour peu qu'ils aient à s'éloigner de chez eux, se donnent rarement la peine d'aller à pied. Presque tous ont de petits bidets pour leur usage. Leurs chevaux de labour sont vigoureux et bien soignés, leurs instrumens d'agriculture sont très-perfectionnés,

et leurs harnais excellens et entretenus avec le plus grand soin.

Leurs ouvriers sont bien payés (a) et bien nourris ; ils mangent un peu moins de viande que les fermiers, mais ils passent peu de jours sans manger au moins du lard, et ils boivent tous les jours de la bière. Lors des moissons, on leur porte dans les champs un gros morceau de viande de boucherie, du *plumb-pudding*, du fromage, du pain très-blanc, de la très-bonne bière, tout cela très-proprement servi ; car cette propreté et cet esprit d'ordre qui fait faire tant de choses en Angleterre, s'y retrouve à la campagne comme à la ville, dans la maison du plus grand seigneur comme dans la chaumière du pauvre.

---

(a) Voyez sur le salaire des ouvriers de ferme, tom. I, pag. 310.

---

## NOTE IV.

Sur la richesse comparative des mines d'argent dans l'ancien continent et en Amérique.

(T. II, p. 80.)

M. de Humboldt, dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne* (Liv. IV, chap. 10) soutient que les mines d'Amérique, loin d'être plus riches que celles d'Europe, sont au contraire plus pauvres. « C'est un préjugé, dit-il, que les mines de la Nouvelle-Espagne, à cause de leur richesse, n'exigent pas dans leur administration cette intelligence et cette économie qui est nécessaire pour la conservation des mines de la Saxe et du Harz. Il ne faut pas confondre l'abondance des minerais avec leur richesse intrinsèque. » (Vol. II, p. 554.) Quelques pages plus haut (p. 533) il nous donne un tableau que j'insère ici tout en entier, parce qu'il renferme les données qui servent de preuves à cette assertion surprenante.

## TABLEAU

comparatif des mines de l'Amérique et de l'Europe.

ANNÉE commune à la fin du dix-huitième siècle.	AMÉRIQUE. Mine de Valen- ciana, la plus ri- che des mines du Mexique.	EUROPE. Mine du Himmels- furst, la plus ri- che des mines de Saxe.
1 Produit métalliq.	360,000 marcs d'ar- gent.	10,000 marcs d'ar- gent.
2 Frais et dépen- ses de la mine, somme totale	5,000,000 liv. tour- nois.	230,000 liv. tour- nois.
3 Profit net des ac- tionnaires.	3,000,000 liv. tour- nois.	90,000 livres tour- nois.
4 Le quintal de mi- nerai contient en argent	4 onces d'argent.	6 à 7 onces d'arg.
5 Nombre des ou- vriers	3100 Indiens et Mé- tis, dont 1800 dans l'intérieur de la mine.	700 mineurs, dont 550 dans l'inté- rieur de la mine.
6 Prix de la jour- née du mineur.	5 à 6 livres tourn.	18 sous.
7 Dépense en pou- dre	400,000 liv. tourn. (à peu près 1600 quintaux).	27,000 liv. tourn. (à peu près 270 quintaux).
8 Quantité de mi- nerais livrés à la fonte et à l'a- malgamation	720,000 quintaux.	14,000 quintaux.
9 Filons	Un filon souvent divisé en 3 bran- ches de 40 à 50 mètres de puis- sance.	Cinq filons prin- cipaux, de 2 à 3 décimètres de puissance.
10 Eau	Pas d'eau.	Huit pieds cu- bes par minutes.
11 Profondeur de la mine	514 mètres.	Deux roues hy- drauliques. 330 mètres.

Si ce tableau est exact, comme je n'en doute nullement, la mine de Valenciana produit 36 fois autant d'argent que celle du Himmelsfurst; et cependant le minerai qu'on en retire, ne contient que 4 onces d'argent par quintal, tandis que la mine du Himmelsfurst en contient 6 à 7. Ainsi M. de Humboldt, avait raison de dire que la première est plus *abondante* que la seconde, et que celle-ci est plus *riche* que la première.

Mais ce n'est pas de cette richesse métallique qu'il s'agit ici. Dans le sens de l'économie politique, la mine la plus riche est celle qui produit l'argent à moins de frais que les autres, ou qui peut le fournir au marché du monde à un prix nécessaire plus bas. (Comparez tom. II, pag. 322.) Or, sous ce rapport, la mine d'Amérique, même d'après le tableau de M. de Humboldt, l'emporte infiniment sur celle d'Europe. En combinant les données 2 et 3 avec la donnée 1, on voit que l'exploitation d'un marc d'argent,

	A LA MINE de Valenciana,	A celle du Himmelsfurst.	Plus à cette dernière.
Coûte en frais et dépenses : (prix nécessaire). . . . .	13 liv. 18 s.	24 liv. »	10 liv. 2 s.
Et qu'elle donne aux actionnaires un gain de.	8 7	9 »	» 13
D'où il s'ensuit que le prix courant d'un marc d'argent est. . . . .	22 5	33 »	10 15

Ce résultat n'est pas moins surprenant que le premier concernant la richesse métallique des deux mines. En effet, d'où vient que le prix nécessaire du métal est plus élevé du double à la mine de Saxe, tandis qu'elle jouit, de l'aveu même de M. de Humboldt, de quatre

grands avantages sur celle d'Amérique? 1<sup>o</sup> Elle est plus riche en métal, d'un tiers au moins; 2<sup>o</sup> le prix de la journée y est six fois moindre (a); 3<sup>o</sup> elle est exploitée à une moindre profondeur; et 4<sup>o</sup> les procédés et les machines y sont infiniment plus perfectionnés. Toutes ces circonstances, à ce qu'il semble, devraient contribuer à diminuer les frais de production. Il est vrai que la mine d'Amérique n'a point d'eau, et que celle de Saxe emploie deux roues hydrauliques; mais ce désavantage suffit-il pour contrebalancer tant de circonstances favorables et d'une influence si majeure? La seule donnée qui explique en quelque manière cette contradiction apparente, c'est le nombre d'ouvriers que chacune de ces mines emploie: ce nombre est proportionnellement beaucoup plus grand à celle de Saxe. A cette dernière un ouvrier ne fournit que  $14\frac{2}{7}$  marcs; à celle d'Amérique il en produit 116. Cependant cette donnée est exposée aux mêmes objections. Si la mine de Saxe est effectivement plus riche en métal; si elle est exploitée à une moindre profondeur et avec le secours de plus de lumières et de machines, comment arrive-t-il qu'elle a besoin d'un plus grand nombre d'ouvriers?

Voilà pour le prix nécessaire; le prix courant fait naître de nouveaux doutes. Si les frais d'exploitation

---

(a) Comment s'expliquer le haut prix du travail des mineurs (5 à 6 liv.) dans un pays où le prix ordinaire d'une journée de travail est de 26 à 32 sous? (*Essai pol. sur la Nouv. Esp.*, tom. II, pag. 410.) Ainsi, à la mine de Valenciana, la journée de travail est presque quatre fois plus chère que dans les autres occupations communes.

et le profit net sont tels que M. de Humboldt les indique, il s'ensuit que le prix courant de l'argent est d'un tiers plus élevé à la mine de Saxe. Or cette mine étant exposée à la concurrence de celle d'Amérique, la différence dans le prix courant du produit de ces deux mines ne peut s'expliquer que par les frais de transport que doit supporter l'argent d'Amérique pour arriver au marché d'Europe, et par les droits que la couronne d'Espagne percevait à son arrivée dans cette partie du monde. Comme ce droit ne fait actuellement que  $5\frac{1}{2}$  pour cent (voyez Bourgoing, tableau de l'Espagne moderne, tom. II, chap. 7) le prix d'un marc d'argent n'en est augmenté que d'un franc à peu près. Restent 9 livres 15 sols, que l'argent de Saxe vaut plus par marc que celui d'Amérique; et les frais de transport ne peuvent guère monter aussi haut, car ce serait près de 44 pour cent du prix courant sur les lieux. C'est à M. de Humboldt à éclaircir ces doutes.

Quoi qu'il en soit, s'il est constant que le prix nécessaire d'un marc d'argent est plus haut presque du double à la mine d'Europe, cette donnée confirme les résultats du raisonnement de Smith, et peut lui servir de preuve. C'est un fait connu et exempt de toute contestation, qu'après la découverte des mines du nouveau monde, les mines d'argent d'Europe furent pour la plupart abandonnées : preuves qu'elles ne pouvaient plus soutenir la concurrence des premières. Parmi les mines d'Europe dont l'exploitation s'est continuée jusqu'ici, plusieurs eussent peut-être subi le même sort, si elles eussent appartenu à des particuliers et non aux gouvernemens. Le système d'économie publique qui



fait consister la richesse d'un pays dans la quantité d'or et d'argent qu'il possède, ce système, dis-je, a tant d'empire sur les gouvernemens, qu'il ne serait pas étonnant d'en voir qui continuassent l'exploitation de leurs mines, même en faisant annuellement des pertes considérables. Leur principe est, que tout ce qu'on produit chez soi, n'est jamais produit à trop de frais. C'est par une conséquence de ce principe qu'on les voit encourager par des mesures prohibitives la production de mille denrées que leurs sujets pourraient tirer à moins de frais de l'étranger. Si l'on ne compte pas les sacrifices gratuits qu'on force les peuples à faire pour produire chez eux des taffetas, des draps, du sucre et d'autres denrées qu'ils feraient mieux d'acheter que de produire, comment craindrait-on des sacrifices pour se procurer chez soi ce que l'on croit être la seule et véritable richesse de l'État, ces métaux précieux dont on sent toujours le besoin et dont on craint toujours de manquer par la jalousie des autres gouvernemens ?

Ainsi de ce qu'il y a encore en Europe des mines qu'on exploite, il ne s'ensuit pas que toutes ces mines peuvent soutenir la concurrence de celles d'Amérique. Une observation qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est que dans les pays à mines où les gouvernemens ont encouragé de toutes les manières l'exploitation de celles que les particuliers découvriraient, il ne s'est formé que très-peu d'entreprises particulières. Depuis le temps de Pierre-le-Grand, les souverains de la Russie ont accordé aux particuliers, soit nationaux, soit étrangers, qui entreprendraient des mines d'or et d'argent, les mêmes privilèges que la couronne d'Es-

pagne accorde aux entrepreneurs des mines d'Amérique : cependant, si l'on en excepte une ou deux entreprises de ce genre, qui ont cessé à peine qu'ils avaient commencé, tous ces encouragemens sont restés sans effet, tandis que l'intérêt privé trouve très-bien son compte à exploiter les mines de fer et de cuivre, sans y être encouragé, et même en luttant contre l'esprit fiscal qui les accable d'impositions. Ce contraste est d'autant plus frappant, qu'on sait de science certaine que plusieurs propriétaires de mines en Sibérie ont découvert des veines métalliques d'or et d'argent sur leur territoire (a).

Le savant minéralogiste auquel j'emprunte ce fait, a publié tout récemment un ouvrage, dans lequel je trouve les données suivantes sur le rapport actuel des mines d'or et d'argent de la Russie (b). En 1809 la quantité de métaux extraite de ces mines formait une valeur de 1,604,778 roubles. Les dépenses n'allaient qu'à la somme de 331,238 roubles; conséquemment il y avait un profit net de 1,273,540 roubles, ou de 79 pour cent. La grandeur énorme de ce profit doit déjà faire soupçonner que l'auteur l'évalue sur les dépenses que fait la couronne, mais non pas sur celles que devrait faire un entrepreneur particulier. Excepté le travail des mineurs de profession, tous les autres tra-

---

(a) Voyez la description minéralogique des monts Ourals par M. de Hermann, chef des mines de Cathérinebourg. (*Mineralogische Beschreibung des Uralischen Erzgebirges*, tom. II, pag. 239.

(b) *Die Wichtigkeit des russischen Bergbaues, dargestellt von B. F. J. Herrmann*. St. Petersb. 1810. 4. p. 70.

vaux sont exécutés par des paysans de la couronne, à raison d'un prix fixe, et c'est de cette manière qu'ils paient la capitation à laquelle cette classe des sujets de l'empire est assujettie; mais ce prix est loin d'être de niveau avec le prix courant du travail libre dans ces contrées. D'ailleurs toutes les dépenses sont évaluées en monnaie de cuivre, suivant le taux auquel le gouvernement se procure ce métal, soit de ses propres mines, soit de celles des particuliers, moyennant les droits qu'elles paient : or ce droit est encore beaucoup au-dessous de ce que le cuivre vaut comme monnaie. Enfin il y a toute apparence que l'auteur n'a pas mis en ligne de compte le loyer des capitaux fixés dans les améliorations et les constructions des mines. Ain si quoique leur exploitation fournisse incontestablement un très-gros profit à la couronne, il est encore douteux si elle en fournit un à la nation.

## NOTE V.

Sur l'avantage qu'il y a pour les peuples agricoles, à échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger.

(T. II, p. 97.)

QUOIQUE le grand nombre d'exemples que j'ai rapportés, tant de la hausse progressive des produits agricoles, que de la baisse graduelle des ouvrages de manufacture, puisse paraître suffisant pour prouver l'avantage dont il s'agit dans cette note, je ne crois cependant pas inutile d'y revenir et de le constater d'une manière plus palpable encore, en tirant mes preuves des registres mêmes du commerce de deux peuples agricoles.

Commençons par la Russie, et comparons pour cet effet les prix de quelques-uns des principaux articles de son commerce d'exportation à quatre époques différentes, dont la première remonte à 140 ans d'ici (a).

---

(a) Les prix de l'année 1674 sont tirés de l'ouvrage de *Kilburger*, dont il a été fait mention plusieurs fois dans ce Cours; ceux de 1767, de la collection de *Schlözer*, intitulée : *Beilagen zum Neueründerten Russland*, t. II; enfin ceux des deux autres années sont puisés dans les tableaux que M. *Würst*, directeur des douanes à Saint-Pétersbourg, a publiés dans son ouvrage : *Разсужденія о нѣкоторыхъ предметахъ законодательства и управленія финансами и коммерціею Россійской Имперіи*.

Prix courant d'un bercovets de *chanvre*, première qualité :

Années.	En monnaie d'argent actuelle.	
1674 en monnaie d'alors 2 r. 75 c.	7 r.	42 c.
1767 en monnaie d'alors 15 r.	15	» »
1783 en assignats 16 r.	15	84
1803 en assignats 43 r.	34	40

Prix courant d'un bercovets de *lin* :

1674 en monnaie d'alors 7 r.	18	90
1767 en monnaie d'alors 21 r. 50 c.	21	50
1783 en assignats 26 r. 50 c.	25	24
1803 en assignats 63 r.	50	40

Prix courant d'un bercovets de *suif* (a) :

1767 en monnaie d'alors 15 r.	15	» »
1783 en assignats 21 r.	20	79
1803 en assignats 56 r.	44	80

Prix moyen d'un bercovets de *fer* :

1767 en monnaie d'alors 7 r.	7	» »
1783 en assignats 9 r.	8	90
1803 en assignats 18 r.	14	40

En comparant les prix de la dernière année à ceux de 1767, vous trouvez que, dans l'espace de 36 ans, le chanvre a augmenté en valeur de 129 pour cent, le lin de 134, le suif de 198 et le fer de 105. Si vous comparez les prix de l'année 1803 à ceux de l'année 1674, la valeur du chanvre s'est élevée de 363 pour cent, et celui du lin de 166.

---

(a) Cet article et le suivant ne peuvent être comparés qu'à trois époques; en 1674 le suif n'était pas encore un objet d'exportation, et le fer s'importait alors en Russie.

Une pareille hausse a eu lieu dans la valeur vénale de presque tous les produits de la Russie qui s'exportent dans l'étranger. Or a mesure que leur valeur a augmenté, la Russie a toujours acheté à meilleur marché les objets de consommation qu'elle tire de l'étranger, parce que ces objets n'ont point haussé dans la même proportion, et que le prix de plusieurs même a baissé (a).

L'avantage que la Russie tire de cette circonstance, devient d'autant plus important que l'exportation de ses produits est plus considérable. Or a mesure que le prix de ses produits a haussé, leur demande dans les pays étrangers s'est toujours accrue, comme les données suivantes vous le prouveront.

Quantités de <i>chanvre</i> exportées		bercovets.
de 1758 à 1762, année moyenne		221,496
de 1763 à 1777	dito	249,059
de 1793 à 1797	dito	286,460
de 1798 à 1802	dito	317,200

(a) J'aurais bien voulu fournir ici de nouvelles preuves pour cette assertion, mais dans les prix courans des marchandises d'importation que j'ai pu rassembler, la même marchandise se trouve évaluée tantôt sur la pièce, tantôt sur le poids ou la mesure; d'ailleurs ces prix courans comprennent souvent sous le même nom des marchandises d'une qualité fort différente et tirées de pays différens; de sorte qu'il devient impossible d'en comparer les prix à des époques éloignées. Il faut donc nous borner, quant à ces prix, aux exemples que fournit le texte auquel cette note appartient; la suite nous présentera encore quelques nouvelles données pour constater la baisse continuelle des ouvrages de manufacture, même dans ces dernières années.

Quantités de <i>lin</i> exportées		bercovets.
de 1758 à 1762, année moyenne		96,249
de 1763 à 1777	dito	89,092
de 1793 à 1797	dito	115,020
de 1798 à 1802	dito	110,120
Quantités de <i>suiif</i> exportées		
de 1767 à 1769, année moyenne		27,292
de 1793 à 1797	dito	118,540
de 1798 à 1802	dito	166,160
Quantités de <i>fer</i> exportées		
de 1767 à 1769, année moyenne		195,146
de 1793 à 1797	dito	295,060
de 1798 à 1802	dito	231,560

Ces rapprochemens constatent un fait aussi remarquable que peu apprécié, savoir que les Russes, comme tous les peuples agricoles, ne peuvent pas faire de commerce plus avantageux que celui d'échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger. L'importance de ce résultat et l'entier oubli dans lequel il paraît être tombé parmi nous, m'engagent à extraire d'un des derniers ouvrages de M. d'Ivernois (a) l'article suivant, qui prouve, par rapport à l'Irlande, le même fait que je viens de constater à l'égard de la Russie.

Cet habile calculateur politique, après avoir montré que depuis l'union la quantité additionnelle des produits que l'Irlande a achetés au-dehors, a été proportionnellement plus forte que la quantité additionnelle

---

(a) *Effets du blocus continental sur le commerce, etc. des îles britanniques*, par Sir Francis d'Ivernois, p. 60 suiv.

des produits qu'elle y a vendus, se demande comment il se fait que la balance commerciale, qui, par cela même, aurait dû tourner à son désavantage, lui est devenue de plus en plus avantageuse? Voici de quelle manière il résout ce problème.

« C'est qu'à mesure que le peuple anglais a perfectionné les instrumens dans ses ateliers et abrégé les procédés de la main-d'œuvre, il n'a point eu besoin d'élever le prix de ses travaux manufacturiers dans le même rapport que s'est élevé, ici et partout, le prix des travaux agricoles, qui ne sont susceptibles, ni de la même subdivision, ni par conséquent de la même épargne. Il est en Angleterre telle manufacture, entre autres celle des étoffes de coton communes, dont le prix a plutôt baissé que haussé depuis dix années, tandis que celui des suifs, lins, beurres et autres produits que fournit l'Irlande, a doublé, ou à peu de chose près. D'où s'ensuit que tel canton irlandais qui avait alors un surplus de mille quintaux de salaison, de suif ou de lin, en retour duquel il se procurait mille pièces d'étoffe et cent pièces d'or, peut, avec cette même quantité de produits ruraux, se procurer aujourd'hui quinze ou seize cents pièces d'étoffe et recevoir en outre quatre ou cinq cents pièces d'or. »

Afin de rendre cette conséquence plus palpable, M. d'Ivernois compare les exportations et les importations mutuelles de ces deux pays, tant sous le rapport de leur *valeur réelle* ou de leur prix, que sous celui de leur *valeur officielle* ou de leurs quantités. Si ces quantités sont aussi exprimées en numéraire,



cela n'a rien qui doive vous surprendre. Dans la Grande-Bretagne, comme chez nous, on a soin de tenir et de publier deux relevés du commerce extérieur, dont l'un indique la *valeur* des exportations et des importations, et l'autre leurs *quantités*; mais au lieu d'énoncer ces quantités par poids, mesures ou pièces, comme cela se pratique en Russie, les registres anglais les indiquent en monnaie anglaise, les marchandises étant toujours évaluées au même prix, d'après un tarif fait il y a plus d'un siècle. C'est ce qui s'appelle leur *valeur officielle*. Si donc, par exemple, dans une période quelconque, les importations de chanvre ou les exportations de draps se trouvent augmentées dans les registres d'un million de liv. sterl. à trois millions, c'est une preuve que le nombre des pièces de drap ou des quintaux de chanvre a exactement triplé.

La première comparaison porte sur deux marchandises manufacturées, les toiles de lin irlandaises, et les toiles de coton anglaises et écossaises. « Comme ces dernières sont bien plus susceptibles de l'adaptation des machines que les autres, elles sont restées à peu près au même prix où elles étaient lorsqu'on établit le tarif de leur *valeur officielle*, tandis que le prix courant des toiles irlandaises a doublé dans le cours des vingt dernières années.

Exportation des toiles de lin irlandaises en	Valeur officielle.	Valeur réelle.
1808. . . . .	2,933,109 l. st.	5,859,053 l. st.
Exportation des toiles et étoffes de coton anglaises en 1808.	.12,885,803	14,412,300

D'où l'on voit que si les Irlandais échangeaient, il y a vingt ans, une pièce de toile de lin contre *une* pièce d'étoffe de coton, ils en reçoivent aujourd'hui près de *deux*. »

« Cet exemple donne l'explication d'un fait qui, sans cela, paraîtrait incompréhensible; savoir comment, depuis l'union, la balance commerciale des Irlandais a pu leur devenir *huit* fois plus favorable, quoique l'accroissement des produits qu'ils ont exportés ait été effectivement moindre que l'accroissement des produits qu'ils ont importés. »

« La moyenne du grand total de leurs *exportations*, pendant les trois années 1796, 7 et 8, fut :

	Valeur officielle.	Valeur réelle.
	4,435,208 l. st.	6,121,757 l. st.
En 1808	5,696,897	12,577,517

Ainsi, et quoique depuis onze ans, les exportations de l'Irlande n'aient augmenté, en *quantité* que de 44 à 56, leur *prix* s'est accru dans une proportion incomparablement plus forte, savoir dans celle de 61 à 125. »

« Le *prix* de ses *importations* n'a presque point augmenté pendant cet intervalle, et nullement depuis le blocus continental.

	Valeur officielle.	Valeur réelle.
En 1806	5,605,964 l. st.	7,036,506 l. st.
En 1808	7,129,507	8,860,325

Or, à une très-petite fraction près, 88 est à 71 dans le même rapport que 70 à 56. »

« Cette explication est si importante, et paraît avoir si généralement échappé à ceux des peuples con-

tinementaux qui jalousaient le commerce anglais, qu'au risque de me répéter, je veux la mettre ici dans un nouveau jour, en prenant pour exemple ce qui s'est passé entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, avant et après le blocus.

*Exportations de produits britanniques.*

	Valeur officielle.	Valeur réelle.
1806	27,402,685 l. st.	43,242,176 l. st.
1808	26,692,288	40,881,671

« Si cette *quantité* de 26,692,288 liv. st. eût conservé, en 1808, le même *prix* qu'en 1806, ce prix aurait dû être de 42,121,150 l. st.; mais ne s'étant soutenu qu'à 40,881,671 l. st., il s'ensuit que le prix courant des produits manufacturés de l'Angleterre et de l'Ecosse, pris en masse, a baissé de  $3\frac{1}{2}$  pour cent. »

« Il est beaucoup plus facile de constater cette baisse, que de dire si elle est due aux gênes du blocus, ou au perfectionnement des instrumens destinés à épargner le travail de l'homme : peut-être ces deux causes y auront-elles également concouru. Mais voyons s'il en a été de même pour les produits de l'Irlande, dont la Grande-Bretagne seule achète au delà des deux tiers.

*Exportations de produits irlandais.*

	Valeur officielle.	Valeur réelle.
1806	5,030,722 l. st.	9,314,854 l. st.
1808	5,696,897	12,577,517

« Si cette *quantité* de 5,696,897 l. st. ne se fût vendue, en 1808, qu'au même *prix* qu'en 1806, ce prix n'aurait point dû excéder 10,548,339 l. st.;

il en résulte que, pendant que la valeur vénale des produits anglais a *baissé* de  $3\frac{1}{2}\%$  pour cent, celle des produits irlandais a *haussé* de  $19\frac{1}{4}\%$  pour cent.»

« Si l'Irlande est redevable de cette hausse en partie aux décrets d'Europe et d'Amérique qui lui ont délégué le monopole du riche marché britannique, elle la doit encore, en grande partie, à l'avantage d'échanger ses produits agricoles contre les produits manufacturés d'une nation éminemment avancée dans la carrière des arts utiles. »

« L'Irlande a donc réellement profité, tout autant que les Anglais, des découvertes qu'ils ont faites pour simplifier et abrégé le genre de travaux qu'elle reçoit d'eux en échange des siens; et c'en est assez, ce me semble, pour consoler ceux des peuples agricoles qui se croient lésés, en échangeant leurs productions rurales contre les productions manufacturées des peuples riches et commerçans. »

---

## NOTE VI.

Sur l'emploi des fourrures, en guise de numéraire, chez les peuples septentrionaux, et particulièrement chez les anciens Russes.

(T. II, p. 119.)

LE mot *ráha*, qui signifie de l'argent dans la langue esthonienne, n'a pas encore perdu son acception primitive chez les Lapons, chez lesquels il désigne des *peaux* ou des fourrures. Vous n'ignorez pas que ces deux peuples appartiennent à la même famille, à celle des Finnois, et que leurs langues ne sont que des dialectes de la langue finnoise.

Parmi les différentes espèces de numéraire qui circulaient anciennement en Russie, il y en avait une qui portait le nom de *nogata*. Or, en langue esthonienne, *náhat* veut dire *peaux*; et les Esthoniens, comme vous savez, étaient compris dans les limites de l'ancienne Russie. Le changement de la voyelle *a* en *o*, et de l'*h* aspiré en *g*, est si familier à la langue russe, que ce mot paraît être exactement le même dans les deux langues.

M. *Philippe Krug* (a), membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, a publié un livre rempli

---

(a) C'est le frère de l'auteur des *Considérations sur la richesse nationale de la Prusse*, que j'ai fréquemment citées dans les livres précédens; celui-ci est établi à Berlin.

de recherches curieuses sur le numéraire russe dans les anciens temps : *Zur Münzkunde Russlands. Saint-Petersbourg*, 1805, in-8. L'érudition et la sagacité de l'auteur, qui sont toujours guidées par la saine critique, donnent un grand poids à ses opinions, même quand elles ne sont que des hypothèses. J'aurai plus d'une fois occasion, dans la suite, de profiter de ses découvertes; je commence par lui emprunter quelques notices qui servent à expliquer comment les peaux et les fourrures remplaçaient les monnaies chez les anciens Russes.

Selon nos annales, les fourrures les plus recherchées étaient celles d'écureuil, d'hermine, de martre, de castor et de zibeline. Ces fourrures étaient l'objet le plus important du commerce d'exportation; toutes les nations en étaient avides; les Khosars, les Varaigues, et, à une époque plus récente, les Mongols prélevaient en fourrures le tribut qu'ils imposaient aux Slaves et aux Russes, quand ceux-ci étaient obligés d'acheter la paix; une partie des impôts ordinaires devait être acquittée en fourrures; les amendes pécuniaires étaient fixées en produits de cette nature; enfin ils servaient souvent à déterminer le prix des autres marchandises. La valeur de ces fourrures était alors bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui : du temps de *Marc-Paul*, c'est-à-dire au treizième siècle, une pelisse de zibeline se vendait en Chine jusqu'à deux mille ducats Byzantins; même au seizième siècle, une pareille pelisse, suivant le témoignage de *Paul-Jove*, se payait quelquefois mille ducats. Cependant, quoique les anciens Russes employassent les fourrures en place

de numéraire, les métaux précieux n'étaient pas exclus de faire cette fonction : vous allez voir dans le chapitre suivant, comment et sous quelle forme ils leur servaient à cet usage.

L'exemple des anciens Russes n'est pas le seul que l'histoire nous fournit de peuples qui, possédant de l'or et de l'argent et s'en servant même comme numéraire, appliquent encore à cet usage d'autres produits de leur industrie, surtout dans le commerce extérieur. En Abyssinie on évalue les marchandises sur des quantités de sel et de poivre ; à Terre-Neuve, sur des quantités de morue sèche ; en Virginie, sur du tabac ; en Islande, sur une étoffe de laine, appelée *vatmal* ; à Kiakhta, des pièces de nankin servent encore quelquefois à déterminer la valeur des marchandises qui s'échangent entre les Chinois et les Russes ; et chez les Grecs du Bas-Empire, des étoffes de soie faisaient souvent la même fonction (a). Dans l'Inde,

---

(a) Ce sont ces étoffes dont nos annales parlent si fréquemment sous le nom de *Pavoloki*, mot corrompu, dans lequel M. Krug croit reconnaître celui de *Babylonica*, qui désignait en général, chez les anciens, les étoffes les plus précieuses, apparemment parce que les premiers tissus de ce genre leur étaient venus de cette ville industrielle et opulente. Les chroniques russes, aussi bien que celles des peuples occidentaux, les placent souvent à côté de l'or et de l'argent ; les mots *злато, сребро и паволоки* ; *aurum, argentum et pallia* ; *or, argent et pailles* se trouvent presque toujours joints ensemble. Les pièces de ces étoffes avaient une longueur et une largeur déterminées ; leur poids même était réglé, et elles remplaçaient souvent le numéraire. Il y a des exemples que les empereurs, pour fournir aux frais d'une guerre, en faisaient délivrer une certaine quantité aux généraux qui allaient commander

le haut prix des métaux, même communs, a fait adopter l'usage des *cauris* ou petits coquillages des Maldives, en place de petite monnaie. Ces coquillages sont la monnaie courante du Mogol, du Bengale et du Boutan, comme aussi de l'intérieur de l'Afrique et de la Guinée. Lors de la découverte de l'Amérique, des grains de cacao servaient de monnaie aux Mexicains; ils leur servent encore aujourd'hui de billon. Comme la plus petite monnaie des colonies espagnoles est un demi-réal (15 copeks) le peuple trouve de la commodité dans l'emploi du cacao comme monnaie. Un sol est représenté par six grains.

---

l'armée; elles étaient employées à payer la rançon des captifs, etc. Il y en avait de différentes sortes: les plus communes se trouvent évaluées à dix *solidi* ou ducats bysantins; on voit par un article du traité de 945, qu'il était défendu aux Russes d'en acheter, sans permission expresse, qui coûterait au delà de cinquante *solidi*, preuve que le prix de certaines sortes montait encore plus haut.

---



## NOTE VII.

Sur les anciennes monnaies russes avant l'invasion des Mongols.

(T. II, p. 128.)

On est généralement de l'opinion que les Russes n'ont commencé à battre monnaie que depuis l'invasion des Mongols ou Tatars : les faits suivans paraissent indiquer une époque antérieure.

Le médailler de M. Krug conserve un étalon, déterré, il y a quelques années, parmi les ruines d'une des catacombes de Kief qui s'était écroulée. Il est de cuivre, et porte d'un côté le nom de *Glieb*, de l'autre le chiffre 7 en caractères de l'alphabet; ce chiffre est entouré de deux cercles qui renferment sept points. Son poids est de 359 grains.

De pareils étalons étaient en usage chez les Grecs du Bas-Empire, où on les appelait *exagia*. Ils servaient à constater le poids des monnaies; chaque marchand en était pourvu, et les espèces, celles d'or surtout, se transmettaient rarement sans qu'on les eût comparées au poids de l'exagion. Quelques-uns de ces étalons sont parvenus jusqu'à nous, et le médailler Impérial de Vienne en conserve un dont la matière est la même et l'empreinte à peu près conforme à celle de l'étalon russe.

Tout ceci conduit à supposer que les Russes avaient adopté cet usage des Grecs, et qu'ils battaient monnaie avant l'époque où leur liaison avec ce peuple cessa par l'invasion des Mongols. Malheureu-

sement le nom marqué sur l'étalon, est commun à plusieurs princes : serait-ce peut-être celui du Grand-Prince *Glieb Jouriévitch* de Kief, dont le règne comprend l'espace de temps entre 1170 et 1172 ?

Le chiffre 7, ainsi que les sept points gravés sur l'étalon, indiquent suffisamment que son poids devait être celui de sept pièces de la même monnaie. L'usage de régler les choses par ce nombre était alors commun en Russie, témoin le code de Jaroslaf (ПРАВДА РУСКАЯ), qui compte par sept toutes les provisions qu'il destine aux employés du gouvernement.

Quoique l'existence de cet étalon eût prouvé que les Russes avaient battu monnaie long-temps avant l'époque des Mongols, il restait toujours à désirer qu'on pût retrouver une monnaie de ce temps-là. Ce désir est satisfait, et le hasard a voulu que la monnaie retrouvée fût précisément une de celles dont le poids était réglé sur notre étalon. Cette pièce, qu'on attribue au Grand-Prince *Jaroslaf* (mort en 1054), se trouve dans le cabinet de M. le comte de Moussin-Pouchkin à Moscou. M. Krug, qui l'a vue, en reconnaît l'authenticité. Elle est d'argent et pèse 53 grains; ainsi sept de ces pièces forment un poids de 371 grains, et l'étalon en a 369; conformité de poids assez palpable pour écarter tout doute à ce sujet.

## NOTE VIII.

Sur la valeur de l'ancienne grivna.

(T. II, p 132.)

Il y avait toujours les plus fortes raisons de supposer que les anciens Russes, qui faisaient un commerce très-actif avec les Grecs du Bas-Empire, et qui d'ailleurs avaient puisé chez eux la plupart de leurs connaissances et de leurs institutions sociales, eussent aussi adopté les poids et les mesures des Grecs. Cependant cette conjecture, toute raisonnable qu'elle était, ne se trouvait confirmée par aucun fait : l'esprit de combinaison en a découvert un qui paraît la porter à l'évidence. Chez les Grecs du Bas-Empire, les *solidi* ou ducats Byzantins étaient la monnaie la plus usitée dans le commerce. Depuis Valentinien I<sup>er</sup>, 72 de ces pièces avaient le poids d'une livre d'or (*libra auri* ou *λίτρα*). Ils avaient cours dans toute l'Europe, et ils étaient tellement agréables aux autres peuples, que plusieurs en faisaient battre chez eux, tout comme cela se pratique de nos jours avec les ducats de Hollande. M. Krug a été à même d'examiner et de comparer un grand nombre de ces pièces; il a toujours trouvé le poids de celles qui se sont bien conservées, exactement le même que celui d'un zolotnik. Ce fait l'a conduit à supposer avec beaucoup de vraisemblance, 1<sup>o</sup> que les noms de *zolota*, *zolotnik*,

*zlatnik*, que nos annales emploient en évaluant les sommes dont il est question dans les transactions des Russes avec les Grecs, ne peuvent signifier que cette monnaie d'or (*a*); et 2° que le même nom servait à désigner le poids de cette monnaie, comme il désigne encore aujourd'hui un poids.

En admettant cette opinion, il est possible de déterminer non-seulement le poids de la *grivna*, ou de l'ancienne livre de Russie, mais encore celui de la *litra* ou livre grecque, qui a été jusqu'à présent un sujet de contestation parmi les antiquaires. Soixante-douze *solidi* faisaient le poids d'une *litra* : or, comme chaque *solidus* est égal à un *zlotnik*, la *litra* devait avoir le poids de 72 *zlotniks* actuels. Enfin cette conformité du poids des *solidi* et des *zlotniks* fait supposer avec raison une pareille égalité entre la *grivna* et la *litra*, et il est très-probable que cette dernière se composait de 72 *zlotniks*. Le *zlotnik* a conservé le nom et le poids qu'il avait au dixième siècle ; mais la *grivna* a changé l'un et l'autre. La livre actuelle de Russie s'appelle du nom allemand *fount*, et elle se compose de 96 *zlotniks*, au lieu de 72 qu'avait la *grivna* (*b*).

Le titre des lingots d'argent qui servaient de numéraire aux anciens Russes, à en juger par ceux qui se

(*a*) J'observe ici, pour les lecteurs étrangers, que *zolota* signifie or, et *zlotnik* ce qui est fait d'or; une pièce d'or, par exemple.

(*b*) Nous voyons, par la relation de *Kilburger*, que même du temps du tsar Alexis, la livre russe portait encore le nom de *grivna* ou de *grivenka*, quoique celui de *fount* était déjà en usage.

sont conservés dans les médaillers, était d'environ 90 zolotniks. Or 72 zolotniks d'argent, au titre de 90, font  $67\frac{1}{2}$  zolotniks d'argent fin. La pièce actuelle de dix copeks qui court sous le nom de grivna, contient seulement  $40\frac{1}{2}$  dolis d'argent fin ; donc, si la supposition de M. Krug sur la valeur de l'ancienne grivna est fondée, celle d'aujourd'hui n'en fait que la 160<sup>e</sup> partie.

---

## NOTE IX.

Sur les variations dans la valeur intrinsèque du rouble, et sur le système monétaire actuel de la Russie.

(T. II, p. 132.)

QUOIQUE le nom de grivna se soit conservé dans nos monnaies, les sommes d'argent ne s'évaluent plus en grivnas et zolotniks, mais en *roubles* et *copeks*. Je ne m'arrêterai point à vous expliquer l'origine de ces noms, qui est encore fort douteuse; il vous suffira de savoir que le rouble, jusqu'au temps de Pierre I<sup>er</sup>, n'était qu'une monnaie de compte, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de pièce frappée sous ce nom (a). Jusqu'à cette époque, la principale monnaie courante était le *copek* d'argent. Cent copeks étaient appelés *rouble*, et ils contenaient 11 zolotniks et 40 dolis d'argent fin. Les premières pièces de rouble, frappées sous Pierre I<sup>er</sup> en 1704, ne contenaient plus que la moitié d'argent fin, savoir 5 zol. et 67 dolis; ce prince en di-

---

(a) Il existe, à la vérité, des pièces de rouble du tsar Alexis, mais ce sont des écus de Hollande auxquels ce prince avait fait donner l'empreinte des armes de Russie avec le mot de *rouble*. Cette opération se fit en 1654, et elle cessa la même année; cependant elle eut le mauvais effet de faire baisser le cours des copeks d'argent. Cent de ces copeks avaient valu jusque-là un ducat ou deux écus de Hollande; la tentative de réduire leur valeur à moitié ne pouvait que les déprécier dans le commerce.

minua encore la valeur en 1718, en la fixant à 4 zol. et 83 dolis. En 1762, Pierre III leur fit éprouver une nouvelle diminution, et depuis cette époque, la quantité d'argent fin contenue dans un rouble ne fait que 4 zol. et 21 dolis. (Voyez le n° I des *Tableaux concernant le numéraire et le change de Russie* qui sont annexés à ce volume.)

Dans notre système monétaire actuel, ordonné par les édits du 20 juin et du 29 août 1810, le *rouble d'argent* est adopté comme *unité* monétaire; les autres pièces en argent et en cuivre ne sont que des fractions de cette unité. Cependant nous avons vu qu'autrefois c'était le *copek* qui formait cette unité; ainsi au lieu de regarder le copek comme une fraction du rouble, on est accoutumé à regarder le rouble comme le multiple du copek. Le tableau suivant présente le rapport des monnaies russes entre eux sous chacun de ces deux point de vue.

<i>Rouble</i>	unité	100 copeks	} Monnaie d'argent.
Poltina	$\frac{1}{2}$ roub.	50 —	
Dvagrivennik	$\frac{1}{5}$ —	20 —	
Grivna	$\frac{1}{10}$ —	10 —	
Piatak	$\frac{1}{20}$ —	5 —	
Groche	$\frac{1}{50}$ —	2 —	} Monnaie de cuivre.
<i>Copek</i>	$\frac{1}{100}$ —	unité	
Denga	$\frac{1}{200}$ —	$\frac{1}{2}$ —	

Le titre de la monnaie d'argent est fixé à  $83\frac{1}{3}$  zolotniks d'argent fin et  $12\frac{2}{3}$  d'alliage; ainsi le poids de la pièce de rouble est 4 zolotniks et 86 dolis, et elle contient 4 zol. et 21 dolis d'argent fin, sur 65 dolis de cuivre; le poids de la pièce de cinquante copeks

est 2 zol. et 43 dolis, et elle contient 2 zol. et 10 dolis d'argent fin, sur 33 dolis d'alliage; et ainsi des autres pièces à proportion (a).

Les *monnaies d'or* sont des *impériales*, valant communément 10 roubles d'argent, et des *demi-impériales*. Le titre de ces espèces est fixé à  $94\frac{2}{3}$  zolotniks de fin, sur  $1\frac{1}{3}$  d'alliage. L'hôtel des monnaies frappe aussi des *ducats* pour ceux qui en demandent.

Le poids de la *monnaie de cuivre* est fixé à 24 roubles au poud, c'est-à-dire qu'il doit être frappé 24 roubles d'un poud de cuivre; en conséquence le rouble en cuivre pèse 1 livre et  $\frac{2}{3}$ . Ce taux doit être déterminé de nouveau de temps à autre, suivant le prix courant du cuivre en barres, lequel prix sera évalué en monnaie d'argent sur un certain nombre d'années.

Le *remède de poids* est fixé pour la monnaie d'or à  $\frac{1}{7}$  zolotnik ou 12 dolis sur la livre en dehors, autant en dedans pour les pièces d'argent à  $1\frac{1}{2}$  zolotnik sur cent roubles en dehors, autant en dedans; et pour la monnaie de cuivre à  $\frac{1}{100}$  en dehors, autant en dedans, du poids prescrit pour cette monnaie. Quant à la *tolérance du titre*, la dernière loi monétaire n'en accorde aucune.

La proportion de la valeur des monnaies d'or à celle

(a) Suivant les édits susmentionnés, les pièces de 20, de 10 et de 5 copeks devaient être frappées au titre de 72 zolotniks d'argent fin sur 24 zolotniks d'alliage, et elles devaient compenser par leur poids cette différence du titre, en sorte que cinq pièces de 20 copeks, ou dix pièces de 10 copeks, ou bien vingt pièces de 5 copeks auraient également contenu 4 zol. et 21 dolis d'argent fin. Un édit de 1813 a aboli cette différence, et a réduit toutes les pièces d'argent au même titre.



des monnaies d'argent n'est pas légalement fixée; c'est-à-dire il n'est point ordonné par la loi qu'une impériale doit valoir dix roubles d'argent, ou une demi-impériale cinq roubles. Le rouble d'argent est la monnaie sur laquelle se règlent toutes les transactions stipulées en numéraire métallique, et le gouvernement abandonne aux particuliers de fixer dans les paiemens la valeur de l'or relativement à celle de l'argent d'après le taux actuel établi par le commerce. Vous reconnaîtrez par la suite, Messieurs, combien cette mesure est sage.

La proportion entre la valeur des espèces en cuivre et celle de la monnaie d'argent est au contraire fixée par la loi; cent copeks en cuivre doivent s'échanger contre cent copeks en argent. Mais comme le poids de la monnaie de cuivre doit se régler sur le prix courant de ce métal, il n'y a pas d'inconvénient à ce que ce rapport soit fixé légalement. Et lors même que la monnaie de cuivre serait quelquefois évaluée quelque chose au-dessus de sa valeur en barres, il n'en résulterait aucun désavantage pour le commerce, si le gouvernement n'en émettait que les sommes nécessaires à solder les appoints, et s'il ne refusait pas de l'échanger contre des pièces d'argent, toutes les fois qu'on les lui rapportait à cet effet.

L'échange des matières fines contre de la monnaie d'or ou d'argent se fait aux trois endroits suivans : à Saint-Pétersbourg, à l'hôtel des monnaies; à Moscou, à la direction des mines; et à Riga, à la chambre de finance de ce gouvernement. Ces trois départemens rendent à tout porteur de matières fines, quand ces matières sont au titre de 64 zol. et au delà une quan-

tité de monnaie qui contient le même poids d'or et d'argent pur qu'il a délivré, sans se faire payer, ni les frais de fabrication, ni ceux de l'essayage et de l'affinage des matières. En conséquence, pour une livre d'argent pur qu'on leur apporte en lingot ou en vaiselle, ils rendent 22 r. 75 c. en monnaie d'argent; et pour une livre d'or pur, 340 r. 80 c. en monnaie d'or, c'est-à-dire 34 impériales, ou 68 demi-impériales et 80 copeks en monnaie d'argent. Lorsqu'au lieu d'impériales on leur demande des ducats de Hollande, ils en délivrent  $117\frac{1}{2}$  contre une livre d'or au titre de 94 zolotniks. Les fractions sont payées en monnaie d'argent, à raison de 2 r. 85 c. pour un ducat.

Quand les matières sont à un titre au-dessous de 64 zol., l'hôtel des monnaies se fait payer les frais de l'affinage, lesquels augmentent à proportion que le titre des matières est plus bas. Par exemple, pour une livre d'argent au titre de  $63\frac{5}{6}$  zol., ces frais sont 1, r. 2 c.; au titre de 10 zol., 13 r. 82 c. Pour une livre d'or au titre de  $63\frac{5}{6}$  zol., 4 r. 58 c.; au titre de  $3\frac{5}{6}$  et au-dessous, 100 roubles; et ainsi à proportion pour les matières dont le titre est entre ceux que je viens d'indiquer. Les matières qui contiennent dans la livre moins d'un zolotnik d'or fin, ou moins de dix zolotniks d'argent fin, ne sont point reçues, de même que les matières mélangées de plusieurs métaux communs, lorsqu'elles contiennent moins de 4 zol. d'or dans la livre. Les matières d'argent contenant dans une livre d'alliage moins d'un troisième de zolotnik d'or, sont regardées comme de l'argent, et l'or qui y est renfermé ne compte pour rien.

## NOTE X.

Sur la production et la consommation des métaux précieux depuis  
la découverte de l'Amérique.

(T. II, p. 152.)

M. de Humboldt, dans son célèbre *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. III, ch. XI, évalue de la manière suivante la quantité de ces métaux, qui, depuis 1492 jusqu'en 1803, a été retirée des mines du Nouveau-Monde (a) :

	Roubles.
Quantité de l'or exploité. . . . .	1,833,280,000
Quantité de l'argent. . . . .	5,926,880,000
	<hr/>
	7,760,160,000

A quoi il faut ajouter les 186,000 marcs  
d'or qui ont passé comme butin entre  
les mains des premiers conquérans,  
quantité dont la valeur se monte à . . . 34,000,000

Total 

---

 7,794,160,000

M. de Humboldt suppose que cette quantité s'est

---

(a) Dans ces calculs, M. de Humboldt évalue les quantités d'or en argent, en admettant la proportion entre la valeur de ces deux métaux, comme 15  $\frac{1}{2}$  à 1. Les piastres, les livres tournois et les francs de l'original sont réduits au rouble d'argent, pour vous présenter une valeur plus connue et à laquelle vous attachez une idée plus précise; la piastre à raison de 136 cop.; la livre tournois et le franc à raison de 25 copeks.

distribuée de la manière suivante; il évalue ce qui est resté en Amérique, soit en espèces, soit en or et argent ouvragé, à. . . . . 208,080,000 roub.  
 Ce qui a passé des côtes occidentales d'Amérique en Asie, à. . . 180,880,000  
 et ce qui a passé en Europe, à . 7,405,200,000

Total 7,794,160,000

D'après les recherches historiques que cet auteur a faites, il paraît que les trésors de l'Amérique ont reflué en Europe dans la progression suivante :

Dans les années	Années moyennes
1492 à 1500. . . . .	340,000 roub.
1501 à 1545. . . . .	4,080,000
1546 à 1600. . . . .	14,960,000
1601 à 1700. . . . .	21,760,000
1701 à 1750. . . . .	30,600,000
1751 à 1800. . . . .	48,008,000
<b>Au commencement du dix-neuvième siècle. . . . .</b>	<b>59,088,416</b>

Ces résultats diffèrent beaucoup de ceux qui ont été donnés par Ustariz, Herrera, Campomanes, Robertson, Smith et la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'économie politique; mais on ne doit pas s'en étonner. Quelqu'amour qu'ils pussent avoir pour la vérité, quelques soins qu'ils eussent mis à rassembler tous les élémens d'une évaluation exacte, ils ont dû être souvent privés des moyens les plus essentiels pour y parvenir; au lieu que M. de Humboldt, voyageant dans le pays, visitant les mines, étant lui-même versé dans la pratique de leur exploitation, a pu se procurer des données beaucoup plus sûres; et, dans une évaluation

où l'exactitude rigoureuse est impossible, atteindre au moins tout le degré de certitude qu'il était permis d'espérer.

La plupart des écrivains, et en particulier Robertson et Smith, ont avancé que le produit des mines d'Amérique va toujours en diminuant. Mais les états d'exploitation rassemblés par M. de Humboldt, et les nombreux renseignemens qu'il s'est procurés sur la situation actuelle des mines espagnoles, prouvent que cette assertion n'est pas fondée. Il est vrai que quelques mines se sont appauvries à mesure que les travaux ont dû se faire à une plus grande profondeur; il en est même que, par cette raison, l'on s'est vu dans la nécessité d'abandonner; mais aussi on a découvert beaucoup de mines nouvelles, plus riches, et surtout plus abondantes que les premières. Telles sont celles de *Réal de Catorce* et de *la Valenciana*. La dernière surtout, découverte seulement depuis cinquante ans, a constamment donné un produit annuel de plus de trois millions et demi de roubles. Ce produit énorme a fait naître plusieurs villes, et entre autres celle de *Guanaxato*, qui a une population de 70,000 habitans, et n'a été connue en Europe que par l'ouvrage de M. de Humboldt. Il n'est personne qui ne sente combien ces foyers accidentels de population, entretenus par un continuel jeu de hasard, doivent causer dans un pays de malheurs et de misère, et quelle folie ce serait de les comparer à un accroissement durable fondé sur l'agriculture; mais du moins ces progrès prouvent évidemment que les mines d'Amérique sont bien loin de s'épuiser. Les relevés de leurs produits annuels,

rassemblés par M. de Humboldt, démontrent au contraire la réalité de leur accroissement, et d'après la multitude des points où l'on a reconnu l'existence des métaux précieux dans les montagnes d'Amérique, cet auteur pense que ce qu'elles ont déjà produit n'est rien en comparaison de ce qu'elles pourront donner encore.

Les causes qu'il assigne comme pouvant augmenter leur produit, sont la civilisation des Indiens, une administration plus éclairée, et plus de connaissances dans l'art de l'exploitation des mines : mais il est difficile de croire que ces améliorations puissent se réaliser de long-temps. Le perfectionnement des travaux, qui semble d'abord être la plus facile de toutes, puisqu'elle est puissamment sollicitée par l'intérêt personnel, est arrêtée par le peu de lumières des propriétaires ; car en Amérique les mines ne sont exploitées ni par le gouvernement ni par des compagnies d'actionnaires, comme se font les grandes entreprises en Europe : elles forment autant de propriétés particulières que chacun fait valoir à son gré.

Suivant le calcul de M. de Humboldt, les mines d'Europe fournissent actuellement, année moyenne,

de l'or pour la valeur de . . . . . 1,116,861 roubles

de l'argent . . . . . 2,926,111

---

Total 4,042,972 roubles.

---

ce qui fait environ la quinzième partie de la quantité de ces métaux fournie par les mines d'Amérique. En Europe les mines des États autrichiens sont les plus abondantes ; viennent ensuite celles de la Saxe, du Harz, de la Suède et de la Norvège, etc. Celles de la

monarchie autrichienne donnent à peu près la moitié du produit total de l'Europe.

L'ouvrage que le chef des mines de Catherinebourg, M. de Herrmann, vient de publier sur le produit métallique de la Russie (a), nous donne les renseignements les plus exacts sur la quantité de métaux précieux tirée des mines de la Sibérie. Depuis l'ouverture de ces mines (b) jusqu'à l'année 1810, elles ont fourni

1726 pouds, 32 livres d'or,	
valant . . . . .	33,231,911 roubles
et 61,859 pouds, 27 livres	
d'argent . . . . .	55,664,152
	<hr/>
	Total 88,896,063 roubles.

On en tire actuellement, année moyenne,

41 pouds 20 livres d'or,	
valant . . . . .	563,327 roubles
1250 pouds 15 livres d'argent	1,136,348
	<hr/>
	Total 1,699,675 roubles.

Il est impossible d'évaluer la masse d'or et d'argent qui est maintenant en exploitation sur toute la surface du globe : nous ignorons absolument ce que produisent l'intérieur de l'Afrique, l'Asie centrale, le Tun-

(a) *Die Wichtigkeit des russischen Bergbaus. Saint-Petersb. 1811. 4.*

(b) Les mines de Nertchinsk sont exploitées depuis 1704; celles de Kolyvan depuis 1745, et celles de Catherinebourg depuis 1754. Dans sa partie européenne, la Russie n'a point de mines de métaux précieux qui soient exploitées, celles d'Olonets ayant été abandonnées à cause de leur peu de rapport. Les mines du Caucase ne sont pas encore suffisamment connues.

quin, la Chine et le Japon. Le commerce d'or en poudre qui se fait sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique, et les notions que les anciens nous ont transmises sur des contrées avec lesquelles nous ne sommes plus en relation, peuvent faire supposer que les pays au sud du Niger sont très-riches en métaux précieux. On peut faire la même supposition à l'égard de la haute chaîne de montagnes qui se prolonge au nord-est du Paropamisus, vers les frontières de la Chine. La quantité de lingots d'or et d'argent que les Hollandais ont jadis exportée du Japon, prouve que les mines de ce pays ne le cèdent pas en richesse à plusieurs mines de l'Amérique.

En résumant les données que nous avons sur les mines de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique dont l'exploitation est connue, vous voyez qu'elles fournissaient à l'Europe, au commencement du 19<sup>e</sup> siècle, la quantité de métaux précieux que voici :

	Or	Argent	Total
Europe. . . . .	1,116,861	2,926,111	4,042,972 r.
Asie septentrionale	563,327	1,136,348	1,699,675
Amérique. . . . .	14,889,472	44,198,944	59,088,416
<b>Total . . . . .</b>	<b>16,569,660</b>	<b>48,261,403</b>	<b>64,831,063 r</b>

De cette quantité d'or et d'argent que l'Europe tire annuellement de ses mines et qu'elle reçoit de la Sibérie et de l'Amérique, M. de Humboldt suppose qu'il en reflue à peu près en Asie,

Par le commerce du Levant. . . . . 5,440,000 roubles.  
 Par la route du Cap de Bonne-Espérance 23,800,000



Report. . . . .	29,249,000
Par la voie d'Astrakhan et de la Sibé- rie (a). . . . .	5,440,000
Total	34,680,000 roubles.
Restent en Europe. . . . .	30,151,063
	64,831,063 roubles.

(a) J'ignore sur quelles données M. de Humboldt a basé cette évaluation, mais elle s'accorde très-bien avec les *Tableaux officiels sur le commerce de Russie*, publiés par le ministre du commerce comte Nicolas de *Romanzof*, depuis chancelier de l'empire. Ces tableaux présentent l'excédant suivant de l'importation des marchandises d'Asie sur l'exportation des marchandises russes et de transit :

	en 1802	en 1803
	roub. ass.	roub. ass.
Dans le commerce avec la Perse :		
Commerce maritime d'Astrakhan. . . .	576,060	652,054
Commerce sur la frontière sèche des gou- vernemens d'Astrakhan et du Caucase.	185,920	175,296
Dans le commerce avec le Khiva, la Bu- kharie et les Kirguises, sur la frontière des gouvernemens d'Orenbourg et de Tobolsk. . . . .	1,360,846	2,200,366
Dans le commerce avec la Chine sur la frontière du gouvernement d'Irkoutsk.	2,474,987	2,114,327
Total	4,597,813	5,142,043

Moyenne de ces deux années. . . . . 4,869,928

Ce qui fait en monnaie d'argent, au taux  
moyen de l'assignat dans ces deux années 3,895,942

Cette somme, à la vérité, indique 1,544,000 roubles de moins que le calcul de M. de Humboldt; mais apparemment cet auteur a mis en ligne de compte la contrebande, sur laquelle les tableaux officiels se taisent. Or un seul exemple suffira pour montrer quelle

Pour trouver quelle est, sur cette quantité de 30 millions qui restent en Europe, la portion qui y augmente effectivement la masse des métaux précieux, il faut en retrancher les articles suivans :

1<sup>o</sup> La quantité de ces métaux qui est dissipée par les refontes et par une extrême division en bijoux ; de même ce qui est employé en dorures, en argentures et en vaisselle plaquée, car toute cette quantité, ou disparaît entièrement, ou ne peut plus reparaître sous forme de métal. Smith observe que de son temps, les seules manufactures de Birmingham employaient annuellement pour plus de 50,000 livres sterling (300,000 roubles) de métaux précieux en dorures et placages (a) : or la consommation de ces fabriques a fort augmenté depuis que Smith écrivait. Nous pouvons juger d'après cette seule donnée, quelle énorme consommation il se fait chaque année de métaux précieux dans tous les pays de l'Europe, tant en vaisselle dorée, argentée et plaquée, qu'en dorures de livres, de meubles, etc., sans compter la perte occasionée par les refontes et par l'extrême division des métaux.

2<sup>o</sup> A tout ceci, il faut ajouter la quantité de métaux précieux qui disparaît annuellement par le transport, par les accidens, et par le frottement résultant du service journalier ; enfin,

---

est l'importance de cet article. D'après les *Tableaux*, le commerce de Perse n'absorbe, année moyenne, que 794,665 roubles assignats ; cependant M. Pallas évaluait, étant sur les lieux, l'excédant de l'importation dans ce commerce à 1,850,000 roubles assignats. (Voyez son *Voyage dans les provinces méridionales de la Russie*.)

(a) *Wealth of nations*, vol. I, pag. 324.

3° Celle qui est enfouie par des personnes qui en mourant emportent leur secret avec elles.

Nous n'avons point de données pour calculer avec quelque exactitude la perte des métaux précieux occasionée par ces trois circonstances; mais si nous considérons que la consommation des seules fabriques de Birmingham fait un pour cent de la quantité totale de métaux précieux que M. de Humboldt suppose rester en Europe, il paraît que ce n'est pas exagérer que d'évaluer la perte totale à 20 pour cent, ou à 6 millions de roubles. Si cette supposition était fondée, il s'ensuivrait que la quantité d'or et d'argent retirée annuellement des mines de l'Europe et de la Sibérie (5,742,647 roubles) suffit à peine pour remplacer la masse des métaux précieux qui se perd annuellement en Europe.

Resterait 24 millions pour être employés, soit comme ouvrages d'orfèvrerie, soit comme numéraire.

La quantité employée en *vaisselle, galons et tissus* pourrait être soumise au calcul. Il a été constaté à la monnaie de Paris, que depuis 1709 jusqu'en 1759, l'accroissement de la vaisselle plate a été dans la proportion de 1 à 7 (a). Necker estime qu'on employait en France, avant 1789, environ 2 millions et demi de roubles d'or et d'argent, tant pour les ouvrages d'orfèvrerie que pour les galons et les tissus (b). Suivant M. de Humboldt, la fabrication de ces objets en France s'élève actuellement chaque année à 7,278,750

---

(a) Humboldt, *Essai pol. sur la Nouv. Esp.* T. II, p. 661.

(b) Necker, *Administ. des fin. de la France*, T. III, p. 74.

roubles (a). Il serait intéressant d'avoir des données analogues pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et l'Italie. Au défaut de ces données, M. de Humboldt suppose que le produit de l'orfèvrerie en France est à celui de l'Europe entière dans la proportion de 1 à 4, et il trouve que la valeur de la fabrication totale de l'Europe doit s'élever à 30 millions de roubles par an. Il est évident qu'une grande partie de ces métaux est due à la refonte de la vaisselle et des galons : cependant la consommation d'or et d'argent en lingots que font les orfèvres, est aussi très-considérable. Si nous évaluons cette dernière seulement au quart de la masse entière, ou à 7 millions et demi, il en résulterait qu'il ne reste annuellement en Europe, pour accroître la masse de son *numéraire*, que 16 millions et demi de roubles ; augmentation peu sensible quand on considère la richesse de cette partie du monde et son avancement continuel.

Nous n'avons pas de données suffisantes pour calculer la proportion suivant laquelle cette masse de numéraire se distribue entre les différens pays de l'Europe. Les états des hôtels de monnaie sur la fabrication des espèces ne sont point une base solide pour ce calcul, car il est impossible de distinguer dans ces regis-

---

(a) Humboldt, T. III, p. 859. — L'or et l'argent employés annuellement au service de l'horlogerie dans la seule ville de Genève, s'élève à la somme de 431,250 roubles ; la fabrique d'horlogerie de Porentrui en emploie annuellement pour la valeur de 140,000 roub. (*Rapport du conseil de commerce, arts et agriculture du départ. du Léman, du 8 brum. an X.* Simonde, *De la rich. comm.* T. I, p. 142, Peuchet, *Statist.* p. 426.)

nécessaire à la fabrication des 1,647,894 roubles restans doit être amené par le commerce étranger, ou fourni par la refonte de la monnaie usée et de la vieille vaisselle.

Suivant ces données la fabrication annuelle d'espèces en Angleterre, en France, en Autriche et en Russie s'élève environ à 29 millions et  $\frac{1}{2}$  de roubles. En admettant que les deux tiers de cette somme sont dûs à la refonte, il s'ensuivrait que la quantité de 16 millions et  $\frac{1}{2}$  dont le numéraire de l'Europe s'accroît annuellement par le produit des mines, n'en serait diminuée que de 9,800,000 roubles, et qu'il en resterait encore à peu près 6,700,000 roubles pour la fabrication des autres pays de ce continent.

## NOTE XI.

Sur les frais de la fabrication des monnaies.

(T. II, p. 174.)

COMME la plupart des gouvernemens traitent avec beaucoup de mystère tout ce qui a rapport à la fabrication de leurs monnaies, il n'est pas facile de rassembler des données exactes sur cet objet : voici celles que mes recherches m'ont mis à portée de vous présenter.

En *France*, les frais de fabrication se montent, pour la monnaie d'or à 0,29 pour cent, et pour la monnaie d'argent à 1,50 pour cent. A l'hôtel des monnaies de Paris on peut fabriquer par heure, par chaque balancier,

2500 pièces d'or de . . . 40 et de 20 francs,  
 2000 pièces d'argent de 5 francs,  
 2500. . . . . de 2 et de 1 fr.  
 3000. . . . . de  $\frac{1}{2}$  fr.

Les dépenses générales pour l'administration des monnaies se sont élevées, pour l'an XII, à la somme de 1,346,104 fr. ou 336,526 roub. (*Peuchet, Humboldt.*)

Suivant *Smith et Garnier*, les frais de fabrication font en *Angleterre* 0,70 pour cent pour la monnaie d'or, et 2,22 pour cent pour la monnaie d'argent; ainsi ils sont plus considérables qu'en France. Il faut

cependant remarquer que ces auteurs ne parlent que de la fabrication qui se fait à l'hôtel public des monnaies qui est dans la tour de Londres; la fabrique de monnaie que M. *Boulton* a établie depuis 1788 à Soho près Birmingham, travaille avec beaucoup plus d'économie. Cet homme ingénieux, auquel l'art de monnayer doit les plus grands perfectionnemens qu'il ait reçu dans les temps modernes, est autorisé par le gouvernement à fabriquer de la monnaie de cuivre pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et la compagnie des Indes orientales, et des monnaies d'argent pour la compagnie de Sierra-Léone. Depuis 1804, il fabrique aussi de la monnaie d'argent pour la banque d'Angleterre, c'est-à-dire pour tout l'empire britannique. Son moulin met en mouvement huit machines à la fois, qui peuvent fabriquer par heure de 30 à 40,000 pièces de monnaie, ce qui est beaucoup plus que le produit des balanciers de Paris. Il est permis à M. Boulton de multiplier sa machine et de la vendre à d'autres gouvernemens, pourvu que celui d'Angleterre en soit instruit: l'empereur de Russie en a reçu deux de sa façon, et le roi de Danemarck en avait commandé une en 1806. — Un acte du Parlement permet d'employer annuellement 15,000 liv. st. ou 90,000 roubles pour les dépenses des hôtels de monnaie d'Angleterre et d'Écosse. (*Smith, Garnier, Baert, Nemnich.*)

En *Danemarck*, les frais de fabrication s'élèvent, pour les grosses pièces d'argent, à 2 pour cent. (*Eggers.*)

En *Russie*, ils étaient évalués, avant l'introduction de la machine de Boulton, à près de 4 pour cent,

y compris les frais de l'affinage des métaux. ( *Herrmann, Georgi.* ) Maintenant ils ont beaucoup diminué, comme vous pouvez le voir par la comparaison suivante.

Par l'édit du 23 décembre 1803, il fut ordonné que l'hôtel des monnaies ne devait se faire payer, par les porteurs de matières fines, que les frais de l'affinage et de la fabrication, sans y ajouter le moindre profit. Le nouveau système monétaire de 1810 vient d'abolir même le paiement de ces frais, de sorte que la façon de la monnaie est entièrement gratuite. En comparant la quantité de monnaie que l'hôtel rendait à chacune de ces époques, aux porteurs d'or et d'argent, on trouve au juste quels sont en Russie les frais de l'affinage et de la fabrication des monnaies (a).

L'hôtel des monnaies rendait en 1803,	Il rend depuis 1810	Différence qui indique le montant des frais.	
Pour une livre d'or au titre de la monnaie ( $94\frac{2}{3}$ zol. de fin) en monnaie d'or	r. c. 333 89,25	r. c. 336 06,67	p. c. 0,85
Pour un poud d'argent au titre de la monnaie ( $81\frac{1}{3}$ zol. de fin) en pièces de roubles et de 50 cop. . .	19 31,6125		2,95
En pièces de 25 cop. . .	19 06,3375	19 74,83	3,47
En pièces de 10 cop. . .	18 87,1437		4,44

En résumant les données contenues dans cette note,

(a) Suivant les renseignements que j'ai reçus depuis de l'hôtel des monnaies, ces frais sont fixés : pour la monnaie d'or à 2 roub.  $74\frac{1}{3}$  cop. sur la livre d'or pur, et pour la monnaie d'argent de toutes les espèces à  $69\frac{1}{3}$  cop. sur la livre d'argent pur.



vous voyez que les frais de la fabrication des monnaies s'élèvent

	pour la mon- naie d'or.	pour la mon- naie d'arg.
en France, à . . . . .	0,29 p. ct.	1,50 p. ct.
en Angleterre, à la tour de Londres, à . . . . .	0,70	2,22
en Danemarck, à . . . . .		2,00
en Russie, à . . . . .	0,85	2,95
pour les pièces de moins de valeur, à . . . . .		3,47
		4,44

A l'hôtel des monnaies de *Mexico*, la plus grande manufacture de ce genre qu'il y ait dans le monde ( car tout l'argent qui sort des mines de la Nouvelle-Espagne y est réduit en piastres ) les frais de monnayage, y compris les pensions des employés et la perte causée par les lavures, montent à 13 sols par marc. Quant au profit que le roi tire de la fabrication, on l'évalue de la manière suivante. Si le monnayage ne dépasse pas 13 millions de piastres par an, le bénéfice n'est que de 6 pour cent de la quantité d'or et d'argent monnayé; lorsque la fabrication s'élève à 18 millions, le profit est de  $6\frac{1}{2}$  pour cent; enfin lorsqu'elle va au-delà, il est de 7 pour cent. (*Humboldt.*)

---

## NOTE XII.

Sur la quantité de numéraire qui circule dans les différens pays de l'Europe.

(T. II, p. 209.)

IL serait curieux autant qu'instructif de connaître la masse de numéraire qui existe dans les différens pays de l'Europe ; mais les données nous manquent pour faire ce calcul. Rien de plus incertain que les bases sur lesquelles on peut l'asseoir. Les états des hôtels de monnaie donnent bien la quantité d'espèces frappées dans un certain période ; mais antérieurement à l'époque où elle commence, il en existait qui peuvent n'avoir pas été refondues ; toutes les nouvelles monnaies ne restent pas dans le pays ; il s'en exporte, il s'en fond plus ou moins, suivant les besoins du commerce, et il en rentre dans le sein de la terre pour ne revoir jamais le jour, ou ne paraître que dans des temps fort éloignés. Ce n'est donc que d'une manière très-vague que peuvent se faire ces sortes d'évaluations. Je vous présente ici celles que j'ai pu rassembler dans les meilleurs ouvrages statistiques, et j'y ajouterai les miennes sur le numéraire que je crois circuler actuellement en Russie.

Le numéraire de la *Grande-Bretagne* est évalué, à différentes époques,

	Liv. sterl.	Roubles.
par <i>Davenant</i> , en 1688 à	18½ mill.	111 mill.
le même, en 1711 à	12	72 (a)
<i>Anderson</i> , 1762 à	16	96
le docteur <i>Price</i> , en 1777 à	15	90 (b)
le lord <i>North</i> , en 1778 à	18-19	108-114
<i>Adam Smith</i> , en 1786 à	18	108
<i>Chalmers</i> , en 1786 à	20	120 (c)
<i>Rose</i> , en 1802 à	44	264

Cette dernière évaluation est ouvertement outrée ; car si d'un côté l'opulence et l'industrie des îles britanniques se sont prodigieusement accrues depuis 1786, d'un autre côté l'émission d'une quantité immense de papier-monnaie y a rendu le numéraire métallique de plus en plus inutile. Dans le moment où je vous parle, il n'est presque plus employé que dans les transactions avec l'étranger, les achats et les ventes dans l'intérieur se font pour la plupart à l'aide du papier.

---

(a) Cette diminution d'espèces s'explique par l'établissement de la banque d'Angleterre, qui fut fondée en 1694. L'émission de ses billets avait rendu superflue une partie du numéraire métallique et l'avait fait sortir du royaume, ou employer à d'autres usages.

(b) Sur cette quantité de numéraire, le docteur Price supposait qu'il n'y avait que 2 à 3 millions de liv. st. en espèces d'argent ; le reste en or.

(c) Chalmers porte les espèces battues dans les cent ans qui précédèrent le règne actuel, et celles frappées pendant ce règne jusqu'en 1785, à 77,247,102 liv. st. Ainsi il supposait que de toute cette quantité il n'en restait plus dans le pays, à l'époque où il écrivait, que le quart environ. Sur plus de 33 millions frappés depuis l'avènement de Georges III jusqu'en 1785, on n'avait battu que 7390 liv. st. en espèces d'argent.

## Le numéraire de la France est évalué

	Livres tourn.	Roubles.
par <i>Law</i> , en 1716 à	1200 mill.	300 mill.
<i>Necker</i> , en 1784, à	2200	550
<i>Arnould</i> , en 1791 à	2000	500
<i>Desrotours</i> , en 1801 à	2290	572 $\frac{1}{2}$
<i>Peuchet et Gerboux</i> , en 1805 à	2250	562 $\frac{1}{2}$

L'Espagne reçoit son numéraire déjà frappé en espèces de l'hôtel des monnaies de Mexico. Ces métaux monnayés ne peuvent sortir de l'Amérique sans payer un droit ; ils en acquittent un second à leur entrée en Espagne ; enfin il y en a un troisième perçu sur tout ce qui passe d'Espagne à l'étranger. Il paraît donc qu'il devrait être facile de connaître exactement le numéraire qui circule en Espagne ; que la combinaison des relevés des douanes devrait donner une idée positive du numéraire existant dans ce royaume. Cependant il n'en est pas ainsi. De toutes ces monnaies fabriquées dans les colonies espagnoles, une bonne partie passe de là directement en contrebande dans les autres pays de l'Europe ; une autre sort aussi en fraude pour aller solder les marchandises étrangères avant d'avoir abordé à un port espagnol ; et enfin, comme en Espagne on néglige de faire de fréquentes refontes, on manque de données suffisantes pour déterminer le numéraire qui y circule (a).

D'après le calcul de M. de Humboldt, de toute la

---

(a) Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, 3<sup>e</sup> édit. T. II, chap. 3.

quantité d'or et d'argent fournie par les mines d'Amérique, et qu'il évalue, comme nous l'avons vu, à 7760,160,000 roubles, les cinq sixièmes environ sont dus aux colonies espagnoles, et un sixième seulement aux colonies portugaises; car cet auteur suppose que les premières en ont fourni

	6597,360,000 roubles,
et les secondes . . . . .	1162,800,000
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	7760,160,000 roubles.

De cette immense quantité de métaux précieux que l'Espagne a reçue depuis la découverte de l'Amérique, elle n'en a retenu presque rien. *Ustaritz*, qui a écrit en 1724 un excellent traité sur le commerce (a), prétend qu'il ne restait pas alors, dans toute l'Espagne, au delà de 100 millions de piastres (136 millions de roubles) tant en monnaie qu'en vaisselle et bijoux. *Bourgoing*, d'après l'assertion du ministre des finances, *M. Musquiz*, évalue la somme totale du numéraire circulant en Espagne en 1782 à 80 millions de piastres ou 108 $\frac{4}{5}$  millions de roubles. L'Espagne qui, au commencement du seizième siècle couvrit les mers de ses vaisseaux, qui réunissait à Séville seulement 16,000 métiers et 130,000 ouvriers employés aux manufactures de laine et de soie, n'eut plus sous Philippe III, ni marine, ni commerce, ni manufactures; elle vit son agriculture et sa population tomber successivement au degré le plus bas; elle en vint même à éprouver dans

---

(a) *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, trad. sur l'espagnol de don Geronimo de Ustariz. Madrid, 1742.

sa circulation intérieure une disette d'argent qu'elle n'avait jamais connue avant la possession de ses mines d'Amérique; enfin le peuple qui dispensait au monde les trésors du Mexique et du Pérou, fut réduit à employer dans ses transactions domestiques une vile monnaie de cuivre, à laquelle l'édit du souverain prétendit attribuer la valeur de l'argent (a).

Le numéraire circulant dans les pays de la *monarchie autrichienne* n'est évalué par M. *Hassel*, en 1807, suivant les meilleurs auteurs nationaux, qu'à la somme modique de 80 millions de florins ou de 52 millions de roubles; encore cette somme comprend-elle une quantité énorme de monnaie de cuivre excessivement surévaluée (b). La cause de cette disette d'espèces est dans le papier-monnaie dont on a inondé le pays, et qui en a chassé la plus grande partie du numéraire métallique qui y circulait autrefois.

M. *Krug* évalue le numéraire que possédait la *monarchie prussienne* en 1805, à 60 millions d'écus ou 56 millions de roubles, au plus haut (c). Cette monarchie n'avait alors point de papier-monnaie, mais il y circulait différens papiers de crédit.

Si les états des hôtels de monnaie sur la fabrication des espèces pouvaient fournir une base solide pour calculer le numéraire d'un pays, il serait facile d'évaluer celui que la *Russie* possède actuellement, car

(a) Garnier, *Notes à sa traduction de Smith*, T. V, p. 136.

(b) *Hassel*, *Statistischer Abriss des Oesterreich. Kaiserthums*, p. 174.

(c) *Krug*, *Betrachtungen über den Nationalreichthum des preussischen Staats*. T. I, p. 286.

le tableau que je mets sous vos yeux (a), fait preuve qu'il en a été frappé dans ce pays depuis 1700 jusqu'à la fin de 1811 la somme de 217,897,770 roubles; somme à laquelle il faut ajouter la monnaie de cuivre, dont les différentes émissions pendant cette période allaient en valeur nominale à 107,386,670 roubles, ce qui donne un total de 325,284, 440 roubles. Mais la Russie est loin d'avoir autant de numéraire. Si l'on considère que la valeur intrinsèque de la monnaie d'argent a changé quatre fois pendant cet espace de temps, et celle de la monnaie de cuivre huit fois (b), et que chacun de ces changemens a nécessité une refonte presque générale des espèces; quand on sait que l'émission du papier-monnaie est allée jusqu'à 577 millions (c), et que cette somme, en remplaçant dans la circulation intérieure une quantité de numéraire égale à sa valeur en argent, en a chassé autant hors du pays; quand on se rappelle ce que le commerce d'Asie absorbe de monnaie; enfin quand on réfléchit sur la rareté des espèces d'or et d'argent, et sur la difficulté qu'on éprouve, même dans les premières villes de commerce, lorsqu'on veut s'en procurer une quantité tant soit peu considérable : on ne peut guère évaluer le numéraire de la Russie au delà de 70 millions de roubles, dont un tiers au moins paraît consister en monnaie de cuivre. De cette quantité de 45 millions en espèces d'or et d'argent, plus de la moitié est retirée de la circulation et ne reparaitra que lorsque

---

(a) C'est le n° II des tableaux annexés à ce volume.

(b) Voyez les tableaux n° I et III.

(c) Voyez le tableau n° V.

l'assignat aura regagné une valeur stable; de sorte que presque tous les échanges dans l'intérieur se font par le moyen du papier et de la monnaie de cuivre.

En résumant ces données sur le numéraire des différens pays de l'Europe, vous voyez qu'on peut évaluer

	Roubles.
celui de l'Angleterre à . . . . .	120 millions
la France à . . . . .	562
l'Espagne à . . . . .	109
l'Autriche, en déduisant $\frac{1}{3}$ pour la monnaie de cuivre, à . . .	35
la Prusse, telle qu'elle était en 1805, à . . . . .	56
la Russie, en faisant la déduc- tion du cuivre, à . . . . .	45
	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/> 927 mil.

Si la masse totale du numéraire en Europe s'élevait à 2226 millions de roubles, comme M. de Humboldt le suppose (a), il s'ensuivrait que le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, la Suède, le Danemarck et la Turquie d'Europe en posséderaient ensemble une quantité de 1299 millions; mais cette évaluation me paraît beaucoup trop forte. Comme plusieurs de ces pays sont inondés de papier-monnaie, et que dans d'autres la rareté des espèces est visible, il me semble qu'on ne peut guère évaluer la totalité des espèces qui y circulent au delà de 700 millions, ce qui donnerait pour l'Europe entière un total de 1627 millions de roubles.

---

(a) *Essai polit. sur la Nouv. Espagne*, T. II, p. 808.



## NOTE XIII.

Sur les monnaies de confiance de quelques peuples anciens et modernes, et sur la monnaie de cuivre russe.

(T. II, p. 227.)

LES écrits des anciens contiennent une foule de preuves qu'ils ont connu l'expédient des monnaies de confiance, aussi bien que nos financiers modernes. En voici quelques exemples, rapportés dans le second livre des *Économiques*, ouvrage qu'on attribue communément à *Aristote*.

« Denis, le tyran de Syracuse, se trouvant dans un besoin d'argent, fit battre de la monnaie d'étain, et la déclara monnaie légale, équivalente à la monnaie d'argent. »

« Dans un besoin pareil, Timothée, général des Athéniens, fit battre des monnaies d'airain pour payer ses soldats. Lorsque ceux-ci refusèrent de les accepter, il leur assura que les marchands leur vendraient les marchandises contre cette monnaie, au même prix que si elle était d'argent. Il donna la même assurance aux commerçans et aux détailliers, ajoutant qu'il recevrait lui-même cette monnaie dans la vente du butin, et qu'il changerait contre de la bonne monnaie la quantité que les marchands ne pourraient point employer dans ces achats. »

Il est souvent question chez les anciens d'une mon-

naie de cuir qui était en usage chez les Carthaginois ; mais par la description détaillée qu'en donne *Eschine* dans ses *Dialogues sur la richesse*, on voit que le cuir servait seulement d'enveloppe à une matière dont la composition était le secret du fabricant, et qu'ensuite le gouvernement y faisait apposer une marque ou un timbre, avant de mettre ces pièces en circulation. « A Carthage, ajoute cet auteur, on se croit riche quand on possède beaucoup de ces pièces ; chez nous, au contraire, celui qui en aurait une quantité immense, ne serait pas plus opulent que s'il possédait autant de cailloux (a). »

Ces témoignages, qu'on pourrait augmenter de quelques autres, prouvent suffisamment que si les anciens n'ont pas connu le papier-monnaie, il se sont du moins servis de monnaies de confiance, c'est-à-dire de monnaies composées d'un vil métal, auxquelles la loi ou la coutume attribuaient une valeur arbitraire, et qui n'avaient cours que dans le commerce intérieur. Telle paraît encore avoir été, suivant l'opinion d'un historien judicieux, la monnaie de fer qui avait cours à Byzance, à Clazomène, et peut-être encore en d'autres villes de la Grèce (b).

En Angleterre, la monnaie de cuivre est tellement regardée comme *signe*, que le gouvernement permet aux particuliers de fabriquer des pièces de cuivre qui ne valent pas même celles qu'il émet lui-même ; mais

(a) Voyez *Heeren's Ideen über die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Völker der alten Welt*, T. II, p. 164.

(b) *Heeren's Ideen*, T. III, p. 289.

aussi ces pièces sont payables à vue par ceux qui les font circuler. Autrefois elles furent appelées *Tradesmen's tokens* (signes servant dans le commerce); aujourd'hui elles ont cours sous le nom de *Copper promissory notes* (billets promesses de cuivre). Quand le gouvernement fait battre de la nouvelle monnaie de cuivre, l'émission de ces signes est ordinairement interdite pour quelque temps. Plusieurs de ces *Copper notes* méritent d'être recueillies à cause de la beauté du coin. Il y en a qui représentent de beaux édifices, des constructions remarquables, les traits des hommes illustres de l'Angleterre; d'autres rappellent des événemens intéressans; enfin la plupart indiquent le nom de celui qui les émet et les marchandises qui font l'objet de sa fabrication ou de son commerce (a).

Depuis 1804, l'Angleterre voit encore circuler une autre monnaie de confiance, d'une nature toute particulière; ce sont des piastres de bon aloi, et qui ne diffèrent des autres monnaies de cette espèce que par le coin et la valeur arbitraire qu'on leur attribue. Au lieu de les faire circuler comme *piastres*, la banque qui les émet, leur fait donner le timbre des *couronnes*, qui pèsent 62 grains de plus, et les fait circuler comme signes (*Bank tokens*) qui sont payables par la banque pour leur valeur nominale (a).

Les annales de notre patrie nous fournissent un fait plus curieux que tous ceux que je viens de citer, sa-

---

(a) *Nemnichs neueste Reise durch England*, p. 81.

(b) *Nemnichs neueste Reise durch England*, p. 79.

voir l'existence d'une monnaie de confiance représentant, non pas de l'or et de l'argent, mais des peaux et des fourrures. Dans le temps où les peaux servaient de numéraire en Russie, l'incommodité attachée à la circulation d'un numéraire si volumineux et si périssable, donna lieu à l'idée de les remplacer par de petits morceaux de cuir timbrés, qui par-là devinrent des signes payables en peaux et fourrures. — Dans la suite, et lorsqu'on commença à battre de la petite monnaie, ces signes représentèrent les fractions des copeks d'argent. Ils conservèrent cet emploi jusqu'en 1700, du moins dans la ville de Kalouga et dans ses environs, comme on le voit par un édit de Pierre 1<sup>er</sup>, du 8 mars de cette année, par lequel ce prince ordonna de les délivrer contre de la petite monnaie de cuivre, qu'il venait de faire frapper pour cela (a).

Dans des temps plus récents, le cuivre, comme représentant de l'argent, a joué un rôle moins singulier mais plus important dans notre histoire monétaire. Déjà sous le Tsar Alexis, on eut l'idée de le substituer à l'argent, de manière à rendre ce dernier métal absolument inutile dans la circulation. Ce prince fit frapper, en 1655, des copeks de cuivre du même volume que ceux d'argent, qui étaient alors la principale monnaie courante, et il ordonna de les recevoir les uns et les autres pour la même valeur. Comme le souverain

---

(a) Je tiens ces détails de mon collègue à l'académie, M. *Krug*, chez lequel j'ai vu un exemplaire de cette petite monnaie de cuivre, (*polpolouchka*) dont on a voulu révoquer l'existence en doute.

lui-même les accepta à ce taux dans ses caisses, les copeks de cuivre se maintinrent au niveau de ceux d'argent jusqu'en 1658; mais dès lors ils commencèrent à se déprécier. En 1659, cent copeks d'argent valaient 104 copeks de cuivre; en 1661 ils en valaient déjà 200; au commencement de 1662, de 300 à 900; au mois de juin de l'année suivante, jusqu'à 1500. A cette époque, une révolte ayant éclaté parmi le peuple de Moscou à cause de cette monnaie, elle fut supprimée. — Il y eut aussi des pièces de 50 copeks en cuivre, de la même forme que celle d'argent; mais on n'en émit qu'une petite quantité (a).

Quoique dans les temps postérieurs à cette époque, l'abus de la monnaie de cuivre n'ait jamais été porté aussi loin, cependant il n'a pas laissé de causer de grands désordres dans notre système monétaire, et d'entraîner des suites très-pernicieuses. C'est ce qui m'oblige d'entrer dans quelques détails sur cette matière, fussent-ils même vous paraître un peu fatigans (b). Les erreurs des âges passés sont quelquefois d'utiles leçons pour les générations suivantes. Je vous

---

(a) Les détails que je viens de rapporter sont tirés, pour la plupart, d'un édit du Tsar Alexis, de l'année 1663, qui se trouve dans la continuation manuscrite du code appelé *Oulojénie*; cet édit m'a été communiqué par M. Krug. D'ailleurs tous les voyageurs qui ont visité la Russie à cette époque, parlent de la monnaie de cuivre et des suites fâcheuses qu'elle entraîna. Voyez surtout le *Voyage en Moscovie*, par Mayerberg, ambassadeur de l'empereur Léopold auprès du Tsar Alexis, Leyde 1688, p. 316, 320 et 348, 351.

(b) Les faits suivans sont surtout puisés dans *Schlözer's Münz-*

préviens, cependant, Messieurs, que je ne considère ici la monnaie de cuivre que dans son rapport avec la monnaie d'argent : l'influence que le papier-monnaie a exercée sur la valeur du cuivre est un sujet particulier, dont nous nous occuperons dans la suite.

En mettant de côté la monnaie de cuivre du tsar Alexis, qui ne fut que de courte durée, les pièces de cuivre qui eurent cours en Russie avant le règne de Pierre I<sup>er</sup> n'étaient que des fractions du copek d'argent, qui constituait alors l'unité monétaire et la principale monnaie courante. Ce prince, après avoir réduit le rouble d'argent à la moitié de sa valeur, fit battre cinq espèces différentes de monnaie de cuivre, depuis la valeur d'un huitième de copek (*polpolouchka*) jusqu'à celle de cinq copeks. Le taux légal de cette monnaie a beaucoup varié dans les différentes périodes de son règne. En 1704 il fut fixé à 20 roubles au poud, c'est-à-dire qu'il fut ordonné de frapper 20 roubles d'un poud de cuivre : or, comme le prix courant du cuivre en barres était alors 3 roubles le poud, vous voyez que l'empereur attribuait à sa monnaie de cuivre une valeur trois fois plus grande, ou qu'elle était sur-évaluée de 300 pour cent. Un rouble en cuivre n'avait de valeur intrinsèque que 25 copeks, et cependant le gouvernement le faisait cir-

---

*Geld-und Bergwerksgeschichte des Russischen Kaiserthums.* Parmi les pièces justificatives que cet ouvrage contient, les *Mémoires du comte Munich, directeur des monnaies sous l'impératrice Anne*, jettent le plus grand jour sur l'histoire monétaire de ce temps.

culer pour un rouble, et il devait légalement s'échanger contre un rouble d'argent (a).

Ce taux de la monnaie de cuivre était beaucoup plus haut qu'il ne l'avait été jusque-là; néanmoins, dans la suite de son règne, Pierre I<sup>er</sup> l'éleva encore : depuis 1718 il fit battre 40 roubles d'un poud de cuivre, taux qui a subsisté pendant les règnes de Catherine I et de Pierre II. Alors la monnaie de cuivre se trouva sur-évaluée de  $566\frac{2}{3}$  pour cent, et un rouble en cuivre ne valait effectivement que 15 copeks.

Tout exorbitante qu'était cette sur-évaluation, la monnaie de cuivre aurait peut-être conservé sa valeur nominale, si on lui avait conservé son caractère de petite-monnaie. Mais non-seulement on la frappa en pièces trop grosses; on en émit encore des quantités si prodigieuses, qu'elle chassa bientôt de la circulation une partie de la monnaie d'argent. Dans un temps où la valeur de dix copeks en argent suffisait à un homme du peuple pour acheter sa nourriture journalière, des pièces de 5 copeks en cuivre ne pouvaient guère circuler comme petite monnaie. Aussi n'était-ce pas l'intention du gouvernement de leur donner cette destination; ces espèces viles et pesantes devaient remplacer l'or et l'argent dont le gouvernement avait besoin pour autre chose. Mais s'il eût été possible de les substituer aux métaux précieux, une sur-évaluation plus que quintuple n'était certainement pas le moyen d'atteindre ce but.

---

(a) Comparez pour ceci, ainsi que pour le reste de cette note, les nos III et IV des tableaux annexés à ce volume.

Les suites d'un pareil système ne pouvaient être que désastreuses. Tant que la monnaie de cuivre conserva sa valeur nominale, la circulation fut inondée de monnaie contrefaite dans les pays voisins. On voit par les Mémoires du comte Munnich, qu'outre les quatre millions de monnaie de cuivre frappés dans l'empire, il s'y trouvait encore pour plus de six millions de cette monnaie importée de l'étranger. Pour cette quantité de monnaie contrefaite les étrangers avaient acheté de la monnaie d'argent et des marchandises russes, avec un profit de 560 pour cent : la Russie se trouvait appauvrie de toute cette valeur, et dénuée d'espèces d'argent. Ces circonstances ne pouvaient manquer de faire baisser la valeur nominale de la monnaie de cuivre ; mais à mesure qu'elle se rapprocha de sa valeur intrinsèque, toutes les menues denrées renchérirent en proportion, le peuple en souffrit, et le gouvernement, obligé de recevoir cette monnaie à sa valeur nominale, et ne pouvant plus l'employer dans ses achats que pour sa valeur intrinsèque, en éprouva une diminution sensible dans ses revenus.

Tant de calamités dessillèrent enfin les yeux des administrateurs : en 1735, l'impératrice Anne fit émettre de la nouvelle monnaie au taux de 10 roubles au poud. Cette monnaie n'était sur-évaluée que de  $53\frac{4}{5}$  pour cent ; la valeur intrinsèque du rouble en cuivre était 65 copeks. Cependant, comme l'ancienne monnaie subsistait toujours dans la circulation, elle fut employée à acheter les bonnes espèces, qui disparaissaient ainsi à mesure qu'elles sortaient du balancier. Après bien des tentatives infructueuses qu'on avait fai-



tes depuis dix ans pour se débarrasser de la mauvaise monnaie , on prit enfin le parti de la démonétiser à trois reprises , en 1744 , 45 et 46 ; de sorte que les pièces de cinq copeks furent successivement réduites à la valeur nominale de 4 , de 3 et de 2 copeks. Cette opération , ordonnée par l'impératrice Élisabeth , se fit aux dépens du gouvernement , et lui causa une perte de  $78\frac{1}{3}$  pour cent sur toute la valeur de cette monnaie.

La démonétisation du cuivre fit naître de nouveaux embarras. Quatre millions de cette monnaie venaient d'être réduits à un million et demi ; les pièces d'argent avaient disparu ; le défaut de petite monnaie se faisait sentir dans tout l'empire , et le poids de la nouvelle monnaie la rendait plus incommode pour la circulation que ne l'avait été l'ancienne. Quoique ces inconvéniens fussent très-sensibles au gouvernement lui-même , et qu'il trouvât les plus grandes difficultés à se procurer la quantité de cuivre nécessaire pour la nouvelle monnaie , l'idée de la remplacer par des pièces d'argent ne lui vint point ; au contraire il s'obstina à vouloir réduire la valeur monétaire du cuivre à sa valeur courante. En 1755 , les pièces de 2 copeks furent mises hors de cours , et l'on entreprit de frapper de la nouvelle monnaie au taux de 8 roubles au poud. Cette monnaie était trop bonne ; car le prix courant du cuivre en barres étant alors le même que le taux de la monnaie , vous voyez que les frais de fabrication retombaient sur le gouvernement , ce qui lui causait une perte considérable et même fort inutile , vu la fonction de la monnaie de cuivre , qui ne consiste qu'à représenter l'argent dans les achats où ce dernier ne peut être

employé. Aussi cette bonne monnaie ne fut-elle pas de longue durée : la guerre de Prusse étant survenue, on revint au projet du comte Munnich, qui avait conseillé de donner à la monnaie de cuivre une valeur nominale double de sa valeur intrinsèque. En conséquence, dès l'année 1757, la monnaie de cuivre fut frappée au taux de 16 roubles au poud.

Mais à peine ce nouveau système avait-il duré cinq ans, que Pierre III ordonna de doubler la valeur monétaire du cuivre, en ajoutant aux grosses pièces qui circulaient déjà, d'autres plus grosses encore, de la valeur de dix copeks. Heureusement ces espèces n'eurent pas le temps de se répandre : Catherine II, dès son avènement, rétablit la proportion établie par Élisabeth.

Ainsi, à l'exception de la seule année 1762, le taux de 16 roubles au poud a été maintenu depuis 1757 jusqu'en 1810, pendant un espace de 53 ans. Durant toute cette période, le rapport de la *valeur monétaire* du cuivre à celle de l'argent n'a changé qu'une fois en 1763, par la diminution de la monnaie d'argent. Le rouble en cuivre ayant conservé son poids, dans le temps où le poids de l'argent fin contenu dans un rouble d'argent fut diminué, il en résulta une proportion différente entre la valeur monétaire de ces deux métaux : du temps d'Élisabeth cette proportion avait été comme 1 à  $49 \frac{3}{10}$  ; depuis, elle a constamment été comme 1 à 57. Les mêmes pièces de cuivre valaient une moindre quantité d'argent fin sous Catherine, qu'elles n'avaient valu sous Élisabeth.

Mais si la valeur monétaire du cuivre a peu varié durant cette période, sa *valeur courante*, au contraire,

a essuyé les plus grandes altérations. En 1757, la proportion entre le cuivre et l'argent avait été comme 1 à 135. En 1765 nous la trouvons déjà comme 1 à 114; et depuis cette époque le prix du cuivre monte d'année en année, de sorte qu'en 1803 une livre d'argent ne peut plus acheter que 50 livres de cuivre. Or comme la proportion monétaire entre ces deux métaux ne fut point changée, il en arriva que le profit du monnayage sur la monnaie de cuivre diminua d'année en année, et qu'à la fin il se changea en perte. Le gouvernement continua toujours à donner dans ses monnaies 57 livres de cuivre contre une livre d'argent, tandis que dans le commerce une livre d'argent ne pouvait plus acheter que 50 livres de cuivre. Cette disproportion entre le prix monétaire et le prix courant du cuivre devait naturellement encourager la fonte et l'exportation de la monnaie de cuivre, puisqu'elle était bien meilleur marché que le cuivre en barres. Nul doute que ces deux opérations ne se soient pratiquées pendant tout le temps qu'elles ont présenté un profit suffisant pour couvrir les risques et les frais de transport qui y étaient attachés.

Ainsi la première faute qu'on peut reprocher au système de cette période, c'est d'avoir conservé le même taux pour la monnaie de cuivre, malgré la hausse prodigieuse qu'avait subie le prix courant de ce métal. Mais une erreur bien plus grave dont on doit l'accuser, c'est d'avoir augmenté la monnaie de cuivre hors de toute proportion avec la monnaie d'argent. Par cette mesure, la première avait entièrement perdu son caractère de petite monnaie; les espèces les plus cou-

rantes, celles qui reparaissaient à tout moment, dans tous les échanges, c'étaient les pièces de 5 copeks, pièces informes et pesantes, dont la circulation ne pouvait s'opérer que d'une manière excessivement incommode. Le gouvernement était si loin d'en sentir les inconvéniens, qu'il paraissait vouloir réduire la nation à ce seul numéraire (a), du moins les quantités énormes qu'il en émettait chaque année, eurent l'effet de chasser entièrement de la circulation les petites espèces d'argent que les assignats y avaient encore laissées. En jetant un coup d'œil sur les Tableaux n<sup>os</sup> II et IV, vous verrez que la somme des monnaies d'or et d'argent frappées depuis 1762 jusqu'en 1811 est de 137 millions de roubles, et que celle des monnaies de cuivre émises dans le même espace de temps va au delà de 90 millions : donc l'émission de la monnaie de cuivre était à celle des monnaies d'or et d'argent dans la proportion de 1 à  $1\frac{1}{2}$ . Aucun pays de l'Europe, que je sache, n'offre l'exemple d'un pareil rapport entre le véritable numéraire et la petite-monnaie.

Le système monétaire de 1810 prouve que l'administration actuelle a reconnu les erreurs du temps passé, et qu'elle est occupée à en réparer les suites ; mais elle

---

(a) M. Borel, chef de division dans le ci-devant ministère du commerce, disait, il y a quelques années, dans un ouvrage à demi officiel : « En Russie, l'étalon de la monnaie est fixé sur le cuivre ; et, pour éviter l'embarras qui accompagnerait l'emploi de ce numéraire, la banque délivre des assignats qui sont toujours remboursables en cuivre. » Voyez ses *Tableaux de comparaison des monnaies, etc., de Russie avec les monnaies, etc., étrangères*. Saint-Petersbourg, 1807. Préf. p. 2.

trouvera de grands obstacles à ses desseins tant que le papier-monnaie dominera dans la circulation. Ses principales mesures par rapport à la monnaie de cuivre consistent : 1<sup>o</sup> à la réduire à sa véritable destination de petite monnaie, en ne faisant frapper que des pièces de 2 copeks, d'un copek et d'un demi-copek ; 2<sup>o</sup> à régler le taux légal de cette monnaie sur le prix courant du cuivre en barres.

Quant à la première mesure, elle s'exécute, et les pièces de cinq copeks commencent à disparaître. Mais comme les petites espèces d'argent sont toujours excessivement rares, soit à cause des quantités modiques qu'on en frappe, soit parce qu'elles sont enlevées à la circulation du moment qu'elles paraissent, tous les marchés au-dessous de 5 roubles se font encore, comme autrefois, avec du cuivre. Si les choses restent sur ce pied, l'administration, pour prévenir la disette de petite monnaie, se verra encore forcée à émettre d'immenses quantités de cuivre, et le public y aura plutôt perdu que gagné ; car les pièces de 2 copeks sont plus difficiles et plus désagréables à compter que les anciennes pièces de 5 copeks.

Pour ce qui regarde le taux légal de la monnaie de cuivre, que l'édit de 1810 fixe à 24 roubles au poud, au lieu de 16 qu'il était auparavant, c'est une mesure dont les motifs et les effets ne peuvent être bien jugés que lorsqu'on connaît le rapport dans lequel la monnaie de cuivre se trouve avec nos assignats. J'en parlerai en détail dans le livre suivant. Pour le moment je me borne à quelques réflexions qui se présentent,

même quand on considère cette monnaie comme indépendante des assignats.

L'édit monétaire veut que le taux légal de la monnaie de cuivre soit changé de temps à autre suivant le prix courant du cuivre en barres, calculé en monnaie d'argent sur un certain nombre d'années. Lorsque cet édit fut donné, le taux subsistant de 16 roubles au poud paraissait trop bas; car dans les six années de 1802 à 1806 le prix courant du cuivre avait été au-delà de 16 roubles, et même jusqu'à 18 roubles 40 copeks, de sorte que le rouble en cuivre avait eu la valeur intrinsèque de  $100 \frac{1}{3}$  jusqu'à 115 copeks d'argent, et qu'il avait causé une perte de  $\frac{2}{3}$  jusqu'à  $13 \frac{1}{10}$  pour cent sur la matière, sans compter les frais de fabrication. En prenant en somme les dix années de 1800 à 1809, on trouve que le prix moyen du cuivre en barres a été 15 roubles 38 cop. L'exemple d'Élisabeth et de Catherine, celui de la plupart des pays de l'Europe, autorisaient à évaluer le cuivre dans les monnaies au double de son prix courant comme marchandise : ainsi le taux aurait pu être fixé à 30 roubles; on se contenta de le fixer à 24.

Cependant toute modérée que paraissait cette évaluation, elle n'en est pas moins devenue par hasard beaucoup plus forte que l'administration semble avoir eu l'intention de la faire; car le prix du cuivre ayant subitement baissé dans les années suivantes, il en est résulté qu'en 1811 la valeur intrinsèque du rouble en cuivre s'est vu réduite à  $38 \frac{4}{5}$  copeks, et l'année suivante à  $37 \frac{6}{11}$ , de  $8 \frac{1}{3}$  copeks qu'elle était en 1810 (a). Cette diminution, tout excessive qu'elle est, aurait

---

(a) Parmi les causes qui ont influé sur la hausse et la baisse du

peu d'inconvéniens si la monnaie de cuivre était chez nous ce qu'elle est dans la plupart des pays , savoir de la petite monnaie ; mais en Russie elle a une toute autre importance : elle entre plus ou moins dans tous les marchés , et les denrées les plus communes et les plus indispensables pour tout le monde ne s'achètent guère qu'avec cette monnaie. D'après cela il est facile de concevoir les effets que sa dégradation doit avoir , tant sur le prix du travail que sur celui de toutes les marchandises ; effets qui se sont manifestés sur-le-champ , et dont l'action est loin d'être achevée au moment où j'écris ces lignes. Tant il est vrai qu'il vaut mieux supporter un vice léger dans les monnaies, que d'y remédier si on ne peut le faire qu'en altérant leur valeur.

---

cuivre en Russie, l'emploi de ce métal comme monnaie ne me paraît pas une des moins importantes. Durant l'ancien système, l'augmentation toujours croissante de cette monnaie, en prélevant une portion toujours plus forte sur la quantité de cuivre annuellement produite, devait naturellement tendre à élever le prix du métal. Le nouveau système, en bornant l'émission de cette monnaie à des limites plus étroites, et en diminuant son poids, exige une bien moindre quantité de cuivre, et en laisse une plus grande au commerce, ce qui doit tendre à en faire baisser le prix. D'ailleurs, la dépréciation des assignats fait qu'ils remplacent une partie de la monnaie de cuivre et la rendent inutile : bien des objets s'achètent aujourd'hui avec un billet de cinq roubles, dont l'achat demandait autrefois l'emploi de 3 ou 4 roubles en cuivre. Je ne dis pas que ces causes ont exclusivement opéré les variations dans le prix du cuivre ; mais elles y ont grandement contribué, et en les appréciant, lors de la fixation du nouveau taux pour la monnaie de cuivre, on aurait pu prévoir la baisse prochaine de ce métal, et régler le taux en conséquence.

## NOTE XIV.

Sur la manière dont se fait le commerce étranger à Saint-Pétersbourg.

(T. II, p. 286.)

LE commerce étranger de St.-Pétersbourg, comme celui de la plupart des ports de la Russie, se fait presque entièrement pour le compte des étrangers, les négocians établis dans ces ports n'étant pour la plupart que leurs facteurs ou leurs commissionnaires. Cette circonstance, loin d'être un désavantage pour la Russie, lui est au contraire favorable, dans la situation actuelle de ses capitaux et de son industrie. Un jour viendra où la Russie fera elle-même son commerce d'exportation ; mais pour cela il faut que ses capitaux se soient accrus, et ils s'accroissent bien plus rapidement par l'agriculture, les manufactures et le commerce intérieur, que par le commerce étranger.

Voici la manière dont se fait le commerce d'exportation à St.-Pétersbourg. Les marchands russes de l'intérieur du pays se rendent à l'approche de l'hiver dans cette ville, pour y passer, avec les commissionnaires des étrangers, des contrats sur la vente des produits qu'ils amèneront l'été suivant à Pétersbourg ; car la très-majeure partie de ces produits n'y arrive que par le canal de Vychnéi-Volotchok. Les contrats se font à des conditions différentes : tantôt la valeur en-



tière est payée d'avance ; tantôt une partie seulement , avec la condition d'acquitter le reste à l'époque de la livraison des marchandises , laquelle , comme vous venez de voir , ne peut avoir lieu qu'après sept ou huit mois. Les prix des marchandises sont naturellement en raison de ces conditions : ils diffèrent de 8 ou 10 pour cent ; c'est-à-dire qu'une marchandise dont la valeur entière est payée d'avance , se vend 8 ou 10 pour cent meilleur marché que celle qui est payée partie d'avance , partie à la livraison. Autrefois tous les contrats , sans exception , se faisaient de la première manière ; c'était avec l'argent avancé par le commissionnaire étranger , que les marchands russes achetaient les produits dans l'intérieur. Mais depuis que les capitaux se sont accumulés entre les mains des marchands du pays , ces contrats sont devenus bien plus rares. C'est avec leurs propres fonds que la plupart des marchands russes trafiquent : toutefois ils aiment à vendre d'avance en hiver la moitié des marchandises qu'ils attendent au printemps ; cette méthode leur garantit un profit modique , mais sûr ; tandis que l'espérance d'un gain plus considérable est contrebalancée par la crainte d'une perte , s'ils gardent leurs marchandises jusqu'en été , époque où les prix se déterminent parmi les négocians étrangers. Dans la règle , ces prix sont plus hauts que ceux qu'on paie dans les contrats d'hiver ; cependant des conjonctures les font quelquefois descendre au - dessous même du taux auquel les étrangers ont acheté les marchandises en les payant d'avance.

Telle est la marche du commerce d'exportation ;

celui d'importation se fait de la manière suivante. Les marchandises étrangères sont en partie commandées par les marchands russes , qui pour cet effet s'adressent aux commissionnaires étrangers ; en partie elles sont envoyées en commission par les étrangers à ces mêmes commissionnaires , dont les marchands russes les achètent. Dans l'un et l'autre cas elles ne se vendaient autrefois qu'à des termes de 6 , de 12 et de 18 mois , et les prix étaient en conséquence de ces délais. Aujourd'hui , que l'opulence des marchands russes leur permet d'acheter argent comptant , ce crédit est beaucoup moins recherché. Toutefois les détailliers s'en servent encore presque généralement : les draps, les soieries, les toiles, les étoffes de laine et de coton, les vins, etc., se vendent encore toujours à 12 mois de crédit ; il arrive même que des marchands achètent à de pareilles conditions des marchandises d'un débit prompt et facile , pour se procurer par leur vente des fonds qu'ils emploient à l'achat de produits du pays , ou à d'autres entreprises dont le bénéfice les dédommage des intérêts que leur coûte le crédit.

---

---

**NOTE XV.**

Sur les principales banques de dépôt.

(T. II, p. 358.)

Pour compléter la théorie de la monnaie de banque, je crois nécessaire d'ajouter à ce chapitre quelques notices historiques sur les principales banques de dépôt qui ont fleuri en Europe. Ces faits, Messieurs, serviront à confirmer les principes que je viens d'exposer; ils ne peuvent d'ailleurs manquer d'exciter votre curiosité, puisqu'ils concernent des établissemens devenus célèbres dans toute l'Europe, et qui ont exercé une grande influence sur le commerce que fait cette partie du monde.

---

*Banque de Venise*(a).

C'est la première qui ait existé en Europe; mais on ne connaît avec certitude ni la date ni le motif de son établissement. Les historiens de Venise racontent qu'en 1171 la république, qui avait alors deux guerres difficiles à soutenir, préleva un emprunt forcé sur les citoyens les plus opulens, pour lequel elle leur ga-

---

(a) Büsch, *Schriften über Banken und Münzwesen*. Ganilh, *Des divers systèmes d'Écon. polit.* tom. II, p. 133.

rantit une rente perpétuelle de quatre pour cent. Les prêteurs créèrent une chambre qu'ils chargèrent du soin de recevoir les intérêts et de les distribuer. Ce fut cette chambre qui, dans la suite, forma la banque de Venise : mais à quelle époque et sur quelle base ? C'est ce que les historiens nous laissent ignorer. Au défaut de données historiques, voici ce qu'on peut raisonnablement conjecturer sur ce sujet.

Comme les intérêts de l'emprunt étaient toujours exactement payés, chaque créance inscrite sur les livres de la chambre des prêteurs pouvait être regardée comme un capital fructifiant, et dès lors ces inscriptions, ou le droit de percevoir l'intérêt, devaient souvent se transporter d'un citoyen à l'autre. Cette pratique, par suite, devait faire sentir à tous les prêteurs, combien il était simple et facile de solder leurs comptes entre eux par des transferts sur ces livres, et du moment qu'on s'aperçut des avantages que le commerce pouvait retirer de cette méthode de solder les comptes, la monnaie de banque était inventée.

Quoi qu'il en soit, la chambre des prêteurs devint réellement une banque de dépôt, dont les opérations consistaient à effectuer le paiement de lettres de change et de contrats entre particuliers. En 1423 ses revenus s'élevaient à environ 1,250,000 roubles, et se composaient en grande partie des intérêts qui lui étaient payés par le gouvernement. Quoiqu'établie sans fonds, ses inscriptions jouissaient jusque dans ces derniers temps d'un tel crédit, que l'argent de banque portait constamment un agiot sur la monnaie

courante. L'invasion des Français en 1797 mit un terme à cette prospérité. L'État cessant d'exister, sa garantie, et par suite le crédit de la banque, s'évanouirent comme un songe.

---

*Banque d'Amsterdam (a).*

Cette banque fut fondée en 1609, dans des vues purement commerciales; et nullement pour subvenir aux besoins de l'État (b). Amsterdam était alors une ville d'entrepôt, une foire perpétuelle, où se faisait l'échange des produits de tous les peuples et de tous les climats. Ce commerce immense lui apportait de tous les coins de l'Europe des monnaies, souvent usées et rognées, ce qui réduisait la valeur de sa monnaie courante à environ 9 pour cent au-dessous de la bonne monnaie neuve sortant de la fabrication. Celle-ci ne paraissait pas plus tôt dans le commerce, qu'elle était fondue ou exportée. Les marchands n'en pouvaient jamais trouver assez pour acquitter leurs lettres de change; et la valeur de ces lettres devint variable jusqu'à un certain point, en dépit de tous les réglemens qu'on fit pour l'empêcher.

Ce fut uniquement pour porter remède à ces in-

---

(a) Smith, vol. II, p. 219. Steuart, *Écon. polit.* liv. IV, part. II. Garnier, dans sa *Trad. de Smith*, note XXIV. Büsch, *Schriften über Banken und Münzwesen*.

(b) A cette époque, les Provinces-Unies venaient de conclure avec l'Espagne une trêve de 12 années.

convéniens et pour fixer la valeur de la monnaie du pays, que les commerçans d'Amsterdam établirent une banque sur le modèle de celle de Venise. Elle forma son capital originaire de ducats d'Espagne. C'était une monnaie d'argent que l'Espagne avait fait frapper pour soutenir la guerre contre la Hollande, et que le cours du commerce avait fait refluer dans le pays qu'elle devait servir à combattre. L'argent de Hollande consistait en florins et en stuvers. Dans le commerce, le ducat valait trois florins et 3 stuvers, ou 63 stuvers : la banque, pour simplifier le calcul, ne le reçut que pour 3 florins, ou 60 stuvers. Telle fut l'origine de l'*agiot* de la monnaie de banque contre la monnaie courante : cet *agiot* était de 5 pour cent ; car 3 sur 60 font 5 sur cent.

Dans la suite la banque reçut les monnaies étrangères aussi bien que les monnaies du pays, les espèces usées et rognées comme les bonnes et les neuves, toutes sur le pied de leur valeur intrinsèque ; sa monnaie de banque était payable en bonne monnaie du pays, au titre et au poids légal, déduction faite des frais du monnayage et des autres dépenses indispensables de l'administration. Pour la valeur qui restait après cette légère déduction, elle donnait un crédit sur ses livres, qui fut appelé *argent de banque*.

Il fut statué, dès l'établissement de la banque, que toutes les lettres de change tirées sur Amsterdam ou négociées dans cette ville, de la valeur de 600 florins et au delà, seraient payées en argent de banque ; ce qui ôta à la fois toute espèce d'incertitude de la valeur

de ces lettres (a). En conséquence de ce règlement, tout commerçant fut obligé de tenir un compte avec la banque, une loi expresse interdisait tout arrêt juridique sur les sommes déposées à la banque. Cet avantage, ainsi que les autres attachés aux dépôts confiés à une banque de ce genre, étaient autant de motifs pour les négocians d'y porter de l'argent, et d'y laisser les sommes une fois déposées.

La banque faisait profession de ne pas prêter la moindre partie des fonds qu'elle avait en dépôt, mais de garder dans ses coffres, pour chaque florin dont elle donnait crédit sur ses livres, la valeur d'un florin en espèces. Aussi sa caisse était-elle toujours ouverte; chaque déposant était le maître de retirer à tout instant le dépôt qu'il avait confié à la banque. En 1672, lorsque Louis XIV pénétra jusqu'à Utrecht, la plupart des particuliers redemandèrent à la fois leurs dépôts; et la banque fit ses payemens avec si peu d'embaras, qu'il ne fut pas possible de soupçonner la fidélité de l'administration. Plusieurs des pièces de monnaie qui virent le jour en cette circonstance, montraient encore les traces de l'incendie arrivé à l'hôtel de ville peu de temps après l'établissement de la banque.

Cette conduite sage des administrateurs de la banque se maintint jusque vers le milieu du siècle passé. A cette époque, la banque commença à faire des avances au gouvernement et à la compagnie des Indes; et

---

(a) Ce règlement n'a pas toujours été en vigueur. De tous les pays du nord on a tiré sur Amsterdam *argent courant*, et les lettres ont été payées sans l'entremise de la banque.

comme une pareille innovation était absolument contraire à son institution primitive, on en fit un secret au public, ce qui était d'autant plus facile que les participants à la banque ne s'étaient réservé aucune part à son administration, pas même le droit de réviser de temps en temps les livres de la banque par une commission tirée de leur sein. Tout était abandonné au corps municipal de la ville d'Amsterdam. La ville était garante du trésor de la banque. La banque se trouvait sous la direction de quatre bourgmestres régnans. Chaque année, à la fin de l'exercice de leurs fonctions, ils remettaient le dépôt de la banque à leurs successeurs, qui, après l'avoir vérifié, s'obligeaient sous serment à le remettre intact aux magistrats qui les remplaceraient. Ces précautions paraissaient suffisantes chez une nation sage et religieuse, où les sermens étaient encore comptés pour quelque chose. L'événement a prouvé qu'elles ne suffisaient pas.

Il est à supposer que les prêts faits par la banque ne furent point donnés en crédits sur ses livres, mais en numéraire tiré de ses coffres : du moins l'administration trouva-t-elle nécessaire de fermer sa caisse pour tous ses créanciers qui auraient pu lui redemander leurs dépôts. La manière dont elle opéra ce grand changement fut si adroite que personne ne se douta du motif qui l'avait provoqué. Voici comment elle s'y prit.

Dans la vue de faciliter le commerce des lingots, la banque avait adopté la pratique de donner crédit sur ses livres moyennant un dépôt en lingots d'or ou d'argent. Ce crédit était en général de 5 pour cent environ au-dessous du prix pour lequel ces lingots pas-



saient à l'hôtel des monnaies. La banque délivrait en même temps un reçu ou *récepissé*, portant que le dépositaire ou le porteur du récepissé pouvait retirer en une seule fois, dans un terme de six mois, les lingots déposés, en refaisant un transfert d'une quantité d'argent de banque égale à celle pour laquelle il lui avait été donné crédit sur les livres lors du dépôt, et à la charge de payer  $\frac{1}{2}$  pour cent pour la garde. A défaut de ce paiement, à l'expiration dudit terme, le dépôt appartenait à la banque, au prix pour lequel il avait été reçu, ou pour lequel il avait été donné crédit sur les livres.

Vous voyez que le porteur d'un récepissé ne pouvait retirer le lingot pour lequel ce récepissé lui avait été délivré, sans rétrocéder à la banque une somme en argent de banque, égale au prix auquel le lingot avait été reçu. S'il n'avait pas d'argent de banque, il était obligé d'en acheter de ceux qui en avaient. L'administration de la banque, pour fermer sa caisse sans avoir cependant l'air de le faire, ordonna que les créanciers de la banque seraient traités sur le même pied que les emprunteurs. Comme ces derniers ne pouvaient retirer leurs lingots, sans rétrocéder à la banque une égale valeur en argent de banque, on statua de même que le propriétaire d'argent de banque ne pourrait retirer de lingots, à moins de présenter à la banque des récepissés montant à la valeur dont il aurait besoin en lingots. Par cette mesure qui paraissait seulement mettre de l'égalité entre les créanciers et les débiteurs de la banque, sa caisse fut effectivement fermée pour tous les créanciers qu'elle avait à cette époque; car

ceux qui voulaient retirer leurs dépôts ne pouvaient le faire à moins qu'une autre personne n'en eût fourni préalablement la valeur à la banque en y déposant des lingots.

Quelque étrange que fût cette ordonnance, elle n'éveilla pas le moindre soupçon contre l'administration de la banque. L'habitude de lui voir toujours remplir ses engagemens, le souvenir de l'événement de 1672, enfin le respect qui environnait les premiers magistrats de la ville, tout contribuait à fasciner les yeux du public. Long-temps après ce changement on croyait encore à Amsterdam, comme l'article de foi le mieux établi, que chaque florin qui circulait comme argent de banque, avait son florin correspondant dans le trésor de la banque.

Cette erreur se dissipa en décembre 1790. Dans le courant de ce mois, la banque publia une déclaration portant qu'elle se réservait le droit de déterminer le prix de l'argent d'un mois à l'autre, et elle commença dès lors à le fixer de manière que ceux qui avaient déposé chez elle des lingots de ce métal, essuyèrent une perte de 10 pour cent. Elle annonça en même temps, qu'elle ne rendrait les dépôts qu'à ceux de ses créanciers qui auraient 2500 florins et au delà dans la banque.

Cette déclaration ne pouvait manquer de faire naître une défiance générale. On parvint à la calmer cette fois-ci; mais quatre ans après, lors de l'invasion des Français, une nouvelle déclaration relative à la situation de la banque, signée par les représentans provisoires du peuple d'Amsterdam, acheva de détruire

l'illusion du public. La direction se vit forcée d'avouer que depuis environ cinquante ans la banque avait avancé successivement à la compagnie des Indes, aux provinces de Hollande et de West-Frise, et à la ville d'Amsterdam la somme de 10,624,793 florins. Ainsi, quoique ses dettes passives et son actif se balançassent l'un par l'autre, les coffres de la banque ne renfermaient plus la valeur entière des dépôts; plus de dix millions et demi qui lui avaient été confiés en or et en argent, se trouvaient remplacés par des créances, et les débiteurs de cette somme n'étaient déjà plus en état de remplir leurs engagements. Cette déclaration équivalait à celle d'une banqueroute. L'argent de banque, qui avait porté un agiot de 5 pour cent, tomba jusqu'à 16 pour cent au-dessous de la monnaie courante, et cette baisse inouïe marqua l'époque de la décadence d'un institut qui pendant près de deux siècles avait joui d'un crédit sans bornes dans tout le monde commerçant, et qui avait rendu de grands services au pays qui l'avait établi.

Une question qui a souvent exercé la curiosité, c'est de savoir quel était le montant du trésor de la banque. D'après les conjectures de M. Hope, qui lui-même était un des premiers banquiers d'Amsterdam, la totalité de l'argent de banque et par conséquent du trésor en caisse, pouvait être évaluée en 1775 à 33 millions de florins. Cette somme était sans doute considérable et suffisante pour soutenir une circulation très-étendue; mais il y a bien loin de là aux idées folles que quelques personnes se sont faites de ce trésor.

La ville d'Amsterdam tire de la banque un revenu

considérable, outre le droit de dépôt pour la garde des lingots dont il a été question. Chaque personne qui ouvre pour la première fois un compte avec la banque paie un droit de 10 florins; et pour chaque nouveau compte 3 florins 3 stivers. Pour chaque transfert sur les livres, on paie 2 stivers, et si le transfert est pour une somme au-dessous de 300 florins, on paie 6 stivers, ce qui a eu pour objet d'empêcher que les petites opérations ne devinssent trop multipliées. Toute contravention aux règles prescrites pour la gestion des affaires est taxée et se paie en argent. On pensait aussi que la banque faisait un gros profit sur la vente des espèces ou lingots qu'on lui laissait tomber faute de renouveler les récépissés. Elle faisait encore un profit en vendant l'argent de banque à 5 pour cent d'agiot, et le rachetant à 4. Ces divers émolumens montaient fort au-dessus de ce qui était nécessaire pour défrayer les dépenses d'administration. Ce qui se payait seulement pour la garde des lingots sur récépissés, montait par année à un revenu net de 150 à 200,000 florins; et cette seule circonstance peut vous faire juger de l'immensité du commerce en lingots qui se faisait à Amsterdam.

---

*Banque de Hambourg (a).*

Elle fut établie en 1619, sur le modèle de celle d'Amsterdam. Elle forma son trésor d'écus d'Allemagne, connus sous le nom de espèces-thaler. Depuis

---

(a) Bûsch, *Schriften über Banken und Münzwesen.*

1759 jusqu'en 1769, elle souffrit des désordres occasionés par la mauvaise monnaie dont l'Allemagne était inondée à la suite de la guerre de sept ans, et elle se vit obligée de fermer sa caisse. En 1770, on statua que la banque recevrait, outre les écus dont elle avait formé son premier fonds, des lingots d'or et d'argent, et depuis cette époque elle eut deux caisses, l'une pour les écus, et l'autre pour les lingots; mais depuis 1790, la première a cessé tout-à-fait, et aujourd'hui la banque n'accepte que des lingots d'argent, ce qui a rendu sa monnaie de banque la mesure des valeurs la plus invariable qui existe actuellement en Europe. Les lingots qu'on veut confier à la banque doivent avoir  $\frac{47}{48}$  de fin, sur  $\frac{1}{48}$  d'alliage. Elle reçoit le marc d'argent fin pour 442 schillings, ou 27 marcs 10 schillings; elle le rend pour 444 schillings, ou pour 27 marcs 12 schillings (a). Ces deux schillings font  $\frac{4}{5}$  ou quelque chose de moins qu'un  $\frac{1}{2}$  pour cent, que la banque retient pour la garde: c'est une perte que le déposant fait en retirant ses lingots de la banque, mais qu'il peut éviter s'il les y laisse. Pour faire un dépôt, il a d'autres dépenses à supporter: l'opération de réduire le métal en lingots du degré de fin prescrit, et celle de le faire essayer, lui coûtent 1

---

(a) Il faut distinguer le *poids de marc* de la *monnaie* qui porte ce nom. Cette dernière contient 16 schillings; 3 marcs font un écu ou reichs-thaler. Un schilling, monnaie de banque, est  $\frac{1}{442}$  d'un marc d'argent fin, et un marc monnaie de banque, est  $\frac{16}{442}$  ou bien  $\frac{8}{221}$  d'un marc d'argent fin. En conséquence un marc, monnaie de banque, vaut 47 copecks. Voyez le tableau VI.

jusqu'à  $1\frac{1}{2}$  pour cent. Il s'ensuit que personne ne retire son dépôt, si le prix courant de l'argent ne lui offre pas la perspective d'être dédommagé de ses pertes et d'avoir un profit au delà.

On peut aussi emprunter à la banque sur des piastres d'Espagne, qu'elle reçoit à raison de 27 marcs 6 schillings le marc fin, et sur lesquels elle délivre à l'emprunteur un récépissé payable au porteur, comme faisait la banque d'Amsterdam : mais sa caisse est toujours ouverte ; le déposant n'est point tenu de produire un récépissé pour retirer son dépôt ; l'emprunteur n'a pas besoin de rétrocéder la même valeur en argent de banque pour retirer ses piastres. L'intérêt est fixé au taux modique de  $\frac{1}{6}$  pour cent par mois, ou de 2 pour cent par an ; mais les prêts ne se font que pour trois mois, au bout desquels l'emprunteur peut, ou retirer son gage, ou renouveler l'emprunt.

La banque de Hambourg est la mieux administrée qui existe actuellement en Europe. Sa direction est mieux organisée que ne l'était celle d'Amsterdam ; un grand nombre de citoyens y prennent part ; les affaires se traitent avec plus de publicité ; le renouvellement fréquent des administrateurs et la responsabilité à laquelle ils sont soumis, y préviennent mieux les abus.

Vous savez quel a été le sort des villes anséatiques pendant ces dernières années. La réunion de la république de Hambourg au grand empire n'avait porté aucune atteinte au crédit de sa banque ; mais lorsque les Français reprirent cette ville en 1813 après en avoir été chassés par les Russes, les fonds de la banque

furent saisis par ordre du maréchal Davoust , dans la nuit du 4 au 5 novembre. Ils montèrent à la somme de 7,489,343 marcs de banque , dont le gouvernement de la ville sollicite actuellement la restitution auprès des puissances alliées.

Rotterdam, Nuremberg et quelques autres villes de commerce ont aussi des banques de dépôt , ou les ont eues : mais leur peu d'importance me dispense de vous en parler.

---

## NOTE XVI.

Précis historique du papier-monnaie et des principales banques de circulation.

(T. II, p. 424.)

*Origine du papier-monnaie et des banques de circulation.*

L'INVENTION du papier-monnaie est de beaucoup antérieure à l'établissement des premières banques de circulation. Celle de *Saint-Georges à Gênes*, la plus ancienne qu'on connaisse, ne fut fondée qu'en 1407, tandis que vers la fin du treizième siècle, *Koblai*, petit-fils de Tchinguis-Khan, introduisit déjà le papier-monnaie en Chine; exemple qui fut imité sur-le-champ par *Kaïgatou*, son cousin et Khan de la Perse. L'un et l'autre furent obligés de l'abolir à cause des grands désordres qu'il produisait dans leurs états (a). Au reste je ne prétends pas affirmer par-là que l'invention du

---

(a) Voyez : *A. L. Schlözer's kritisch-historische Nebenstunden*, p. 159 et suiv., où se trouvent recueillis les témoignages de *Marc-Paul*, *Haïho*, *Abulfaradsh* et *Du Halde*, concernant ce fait curieux. — Depuis cette époque, le gouvernement chinois a de nouveau introduit le papier-monnaie dans ses états, et je conserve moi-même un assignat chinois qui m'a été communiqué par un voyageur russe revenant de ce pays. — En Turquie, les collecteurs de certaines impositions délivrent des quittances aux contribuables qui les ont acquittées, et ces papiers ont cours comme le numéraire; j'en possède aussi un exemplaire.



papier-monnaie se soit faite chez les Mongols : au contraire cette invention étant si facile à faire, et les avantages momentanés qu'elle présente étant si séduisants pour tous les gouvernemens, il est très-probable qu'on l'a mis en usage long-temps avant cette époque. L'idée de substituer un signe fictif au numéraire qui à une valeur intrinsèque, cette idée peut très-bien venir à des peuples grossiers et barbares, comme vous en avez vu des exemples dans la note XIII<sup>e</sup>.

---

*Banques privées en Angleterre et en Écosse (a).*

De même que le papier-monnaie a précédé les banques publiques de circulation, celles-ci sont antérieures à l'établissement des banques privées. La banque de Gênes fut établie, comme je viens de le dire, en 1407; et les premières banques privées de la Grande-Bretagne, du seul pays où il y en a, ne datent que depuis le commencement du siècle dernier.

Cependant, de toutes les institutions de ce genre, les banques privées sont celles qui présentent le plus d'avantages et le moins de dangers. Quand les banques sont l'ouvrage, non des gouvernemens, mais des particuliers, elles n'ont point en vue l'augmentation de la richesse nationale ni celle du revenu de l'État : leur unique but est de procurer un gain à leurs entrepre-

---

(a) *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, par Henri Thornton, ch. VII. *Tableau de la Grande-Bretagne*, par Baert, t. IV, p. 130. Smith, vol. I, p. 444.

neurs en fournissant des secours au commerce. Elles ne font d'autre opération que celle de l'escompte, et leurs billets sont payables par elles en argent à la volonté du porteur. Tout leur bénéfice consiste à se faire payer l'intérêt de leur papier comme s'il était un capital réel ; mais leur activité est limitée par le nombre et la somme des lettres de change qu'elles peuvent escompter. Vous savez, Messieurs, qu'un banquier ne peut sans perte dépasser la somme des lettres de change que le commerce a réellement besoin de faire escompter ; qu'il ne peut étendre plus loin sa faculté de créer un capital imaginaire. Une caisse d'escompte, renfermée dans de telles limites, ne peut jamais présenter de très-grands avantages à ses entrepreneurs : c'est une bonne opération mercantile ; mais elle n'est point assez lucrative pour que le souverain doive être jaloux de ses bénéfices.

Telles sont les *banques particulières* établies en Angleterre et en Écosse (a). L'usage déjà ancien et général parmi les gros négocians et les grands propriétaires de ce pays, de ne garder jamais de fonds chez soi, mais de les déposer chez des banquiers sur lesquels on tire toutes les fois qu'on a un paiement à faire, soutient ces banques, et procure à la Grande-Bretagne le bienfait d'une immense circulation de fonds qui, sans elles, resteraient morts. Il n'y a presque pas de ville tant soit peu considérable qui n'en ait ; en 1800, on en comptait 386 dans toute la Grande-Bretagne.

---

(a) Celles de Londres sont appelées *Banking houses*, et celles des provinces *Country Banks*.

En général , ces banques se conduisent sagement. Elles y sont forcées par leur propre intérêt, leur succès étant fondé sur le crédit , qui ne se soutient que par la plus grande prudence. Il n'est cependant pas sans exemple que quelques-unes fassent mal leurs affaires. On se rappellera long-temps en Angleterre la fameuse banqueroute de Fordyce et Colebrook en 1772 , qui en entraîna 72 après elle , arrêta tout d'un coup la circulation par la forte atteinte qu'elle porta au crédit , et dont toutes les branches de commerce se sont ressenties plusieurs années. De pareils accidens sont d'autant plus fâcheux qu'ils ruinent non-seulement beaucoup de marchands , mais tombent encore sur un grand nombre d'ouvriers qui ont été payés en papier.

Les banques d'Écosse sont encore plus utiles que celles d'Angleterre. Le commerce d'Écosse ayant beaucoup moins d'étendue à l'époque où ces banques furent établies , qu'il n'en a aujourd'hui , elles auraient fait très-peu d'affaires si elles eussent borné leurs opérations à l'escompte des lettres de change. Elles imaginèrent donc une autre méthode d'émettre leurs billets, en accordant des comptes courans. Les crédits de ce genre sont usités chez les banquiers de tous les pays ; mais les facilités que les banques d'Écosse donnent pour le remboursement , paraissent être la cause principale , tant du grand commerce qu'elles font , que des grands avantages que le pays en a retiré. Celui qui a un crédit de ce genre sur une de ces banques , et qui emprunte par exemple 1000 livres sur ce crédit , peut rembourser la somme petit à petit , par 20 et 30 livres à la fois , la banque lui faisant le décompte d'une

partie proportionnée de l'intérêt de la somme principale. Au moyen de ces comptes courans, le marchand et la banque peuvent étendre sans imprudence, l'un son commerce, et l'autre ses opérations de banque.

---

*Banque publique d'Angleterre (a).*

La Grande-Bretagne est le seul pays de l'Europe où il y ait des banques particulières; dans tous les autres États les affaires de banque sont concentrées dans un seul établissement, sinon fondé par le gouvernement, du moins avoué et privilégié par lui. Cependant les banques publiques sont bien plus exposées à dégénérer que les banques privées. Tant que les compagnies de banque existent isolées, leurs opérations paraissent insignifiantes; dès qu'elles forment un seul et grand établissement, ils excitent l'attention du gouvernement, leurs profits paraissent plus considérables; et, dès lors, la protection spéciale dont elles jouissent, ou les privilèges qu'elles sollicitent, doivent être achetés par des complaisances qui les dénaturent et qui minent insensiblement leur crédit. Malheureusement

---

(a) Smith, vol. I, p. 479. Steuart, *Écon. polit.* liv. IV, part. II. Baert, *Tabl. de la Gr. Bret.* tom. IV, p. 121. Garnier, dans sa *Trad. de Smith*, note XVIII. Büsch, *Schriften über Banken und Münzwesen.* Thornton, *Recherches sur le crédit du papier dans la Gr. Bret.* Allardyce, *An Adress to the Proprietors of the Bank of England.* — Les faits les plus récents sont tirés de différens journaux et papiers publics.

les prétentions du gouvernement se trouvent d'accord avec l'intérêt des actionnaires, le premier ayant presque toujours besoin d'emprunter, et les autres ne demandant pas mieux que de prêter. D'ailleurs les privilèges que les banques publiques obtiennent, sont souvent nuisibles aux banques particulières. Enfin le trésor d'une banque publique est plus exposé à devenir la proie de l'ennemi, que ne le sont les fonds épars d'un grand nombre de banques privées.

L'histoire de la *banque d'Angleterre* (*Bank of England*) prouve que ces dangers ne sont rien moins qu'illusoire. Ce grand et célèbre établissement n'eut d'autre origine que la détresse du gouvernement. Il fut fondé en 1694 par une société d'actionnaires qui prêtèrent à l'État 1,200,000 liv. sterl. à 8 pour cent, ou, pour parler avec plus d'exactitude, moyennant une annuité de 100,000 liv. La banque ayant émis des billets pour toute la somme prêtée, elle rassembla un second fonds de 300,000 liv. sterl. pour subvenir au paiement de ses billets. Depuis, son fonds métallique s'est accru au point de former aujourd'hui une somme de 11,642,400 liv.; mais tout ce capital a été successivement prêté au gouvernement, et même 44,400 liv. au delà. A chaque expiration de sa chartre, la banque a dû en acheter la prolongation par de nouveaux prêts, et presque chaque prêt a été suivi de nouvelles concessions favorables à la banque.

En 1700, elle obtint du parlement la déclaration que durant sa chartre aucune compagnie ne serait *incorporée*, c'est-à-dire légalement constituée, avec la faculté de mettre des billets au porteur en circulation.

En 1708, le parlement défendit en sa faveur toute association de plus de six personnes pour émettre des billets au porteur, ou des billets payables avant six mois de date, afin qu'un aussi petit nombre d'associés ne pût jamais rassembler un capital assez considérable pour qu'elle eût à craindre leur concurrence; et que, n'étant point incorporés, ils restassent responsables de leurs opérations chacun de la totalité de sa fortune, tandis qu'elle ne l'est que du montant de ses actions.

Aujourd'hui, ce grand établissement est moins une banque de circulation qu'une machine d'état. Outre les 11,686,800 liv. sterl. qu'elle a prêtés au gouvernement et dont elle retire un intérêt de 3 pour cent, elle lui fait des avances sur des billets de la trésorerie, nonobstant la défense d'avancer au gouvernement des sommes non votées par le parlement; elle lui avance encore le montant annuel de la taxe foncière et de la taxe sur la drèche, qui ne sont ordinairement acquittées que quelques années plus tard; elle tient des comptes courans pour plusieurs branches de l'administration; elle met en circulation et escompte les billets de la trésorerie; elle sert au gouvernement à ouvrir des emprunts qui se font presque toujours par son entremise, moyennant un droit plus ou moins fort, selon les circonstances et les conditions de l'emprunt; elle reçoit et paie la majeure partie des annuités qui sont dues aux créanciers de l'état; enfin elle a la régie de la loterie. Ses opérations comme banque de circulation consistent à escompter des lettres de change; à tenir des comptes ouverts pour beaucoup de compagnies de commerce, beaucoup de gros négocians; à faire le com-

merce des matières d'or et d'argent; enfin, à émettre des billets de confiance, avec lesquels elle consomme toutes ces diverses opérations.

Cette combinaison d'affaires de banque et d'affaires de finance est un vice radical qui attaque sa constitution; elle s'est vue exposée, outre cela, à tous les dangers qu'une banque publique ait à redouter.

Une invasion étrangère faillit la renverser en 1745, lors des tentatives du fils du prétendant, dont les commencemens furent assez heureux pour jeter l'alarme jusque dans la capitale. La banque échappa à cette crise en faisant ses paiemens en *six-pence*, petite monnaie d'argent valant environs 15 copeks.

En 1780, elle fut menacée d'être la victime de l'émeute excitée par le lord Gordon, et l'incendie de ses bureaux était dans le plan des séditiens.

Enfin, en 1797, les embarras du gouvernement et ses demandes immodérées donnèrent lieu à une mesure jusqu'alors inouïe dans ses annales, la suspension du paiement de ses billets; mesure dont l'effet subsiste encore aujourd'hui, et qui a dégradé les billets de banque et en a fait un papier-monnaie. Comme cet événement a fait une grande sensation en Europe et qu'il présente des circonstances très-instructives, je crois convenable de vous le faire connaître dans ses détails.

En février 1797, la banque se trouva dans un tel embarras qu'elle fut forcée de recourir au gouvernement. Le 26 de ce mois, le conseil privé crut pouvoir prendre sur lui d'ordonner sur-le-champ la suspension de tout paiement en espèces, jusqu'à ce que le parlement eût adopté les mesures qu'exigeait la circonstance.

En conséquence, les deux chambres nommèrent des comités chargés de prendre connaissance de la situation de la banque, et l'on passa des bills pour lui permettre l'émission de billets au-dessous de 5 liv. st. (a) et pour suspendre provisoirement la loi qui défendait aux banques privées de pareilles émissions.

Le rapport fait au parlement, sur la situation de la banque, déchira le voile qui jusque-là avait couvert ses opérations. On apprit qu'elle avait presque toujours conservé en espèces et lingots dans ses coffres *plus de la moitié* et souvent les *deux tiers* de la somme circulante en billets; tandis que, pendant tout le cours de l'année 1796, la quantité de valeurs métalliques n'avait pas excédé le *quart* du montant de ses billets, et qu'au moment de sa crise elle n'en avait plus qu'un *septième* en espèces et lingots (b). A la même époque, ses avances au gouvernement s'élevaient jusqu'à 10,672,490 livres sterl., sans compter le capital aliéné au gouvernement depuis la fondation de la banque à l'intérêt

(a) Depuis 1759 les moindres billets étaient de 10 livres sterling ou de 60 roubles; avant cette époque il n'y en avait pas eu au-dessous de 20 liv. sterl.

(b) Voici quelques détails sur ce fait instructif :

Années.	Billets en circulation.	Espèces et lingots.
1793 terme moyen . . .	11,492,600 l. st.	5,619,000 l. st.
1794. . . . .	10,699,520	8,170,000
1795. . . . .	11,497,095	6,272,000
1796. . . . .	10,240,125	2,648,500
1797 26 février. . . .	8,640,250	1,272,000



de 3 pour cent, et qui, comme vous l'avez vu, se monte à 11,686,800 liv. sterl.

On vit d'ailleurs par ce tableau que les neuf dixièmes de ses billets passaient par les mains du gouvernement, et qu'elle lui était par conséquent infiniment plus utile qu'au commerce; que relativement à l'étendue des besoins du gouvernement et à l'immensité du commerce, son importance avait été prodigieusement exagérée; que c'étaient les banques privées répandues dans toute la Grande-Bretagne, les billets mis en circulation par les individus, et non les trois millions sterling de billets qu'elle escompte, qui alimentaient et soutenaient le commerce du royaume; enfin, que la chute de cet établissement, très à redouter par l'alarme qu'elle répandrait et l'atteinte qu'elle porterait momentanément au crédit, n'affecterait cependant que légèrement et passagèrement la prospérité publique.

Les débats très-vifs auxquels ce rapport donna lieu dans le parlement, se terminèrent par une ratification de l'ordre donné par le conseil privé, ordre dont M. Pitt lui-même reconnut l'illégalité, en déclarant qu'il ne pouvait être justifié que par la plus urgente nécessité. L'effet momentané de cet ordre fut d'abord prolongé jusqu'au 24 juillet; on permit à la banque de répartir 100,000 sterl. en espèces aux banquiers de Londres, à mesure que les circonstances l'exigeraient; on déclara les billets de la banque admissibles en paiement des impositions, ce qu'ils n'avaient pas été jusque-là; on statua que des offres de paiement en pareils billets, quoique non-valables, auraient néanmoins l'effet de sauver de l'arrestation pour dettes;

enfin, à l'égard des personnes qui auraient déposé ou qui déposeraient par la suite une somme excédant 500 liv. sterl., la banque fut autorisée à payer en espèces les trois quarts du dépôt.

En novembre 1797 il fut fait un rapport au parlement, dont il résultait qu'au 11 de ce mois les avances de la banque au gouvernement se trouvaient réduites à 4,258,140 liv. sterl.; qu'elle possédait en espèces et lingots une valeur cinq fois plus forte qu'au 26 février; et que nonobstant l'autorisation de retirer les trois quarts des sommes déposées, il n'avait pas été réclamé en tout que le seizième des dépôts.

La conséquence de ce rapport fut que la suppression du paiement en espèces, déjà prolongé une seconde fois, le fut encore jusqu'au terme d'un mois après la paix définitive; mais on laissa à la banque la faculté de reprendre ses paiemens en espèces quand elle le jugerait à propos, en le déclarant un mois d'avance à l'orateur des Communes. Il lui fut fait défense de rien avancer au gouvernement, pendant tout le temps de ce sursis, sans autorisation du parlement, à moins que ce ne fût sur les deux impôts annuels, savoir sur la taxe foncière et sur celle de la drèche.

C'est ainsi que les billets de la banque d'Angleterre cessèrent d'être des billets de confiance: en autorisant la suspension de leur remboursement, et en les déclarant admissibles dans le paiement des contributions publiques, même en quelque sorte dans celui des dettes privées, le parlement les revêtit des caractères distinctifs du papier-monnaie.

Cependant, si jamais on pouvait espérer d'un pa-

pier-monnaie qu'il ne se déprécierait point, c'était bien dans ce cas-ci. La banque d'Angleterre n'est point livrée à un pouvoir arbitraire : elle se trouve placée sous l'autorité d'un parlement dont les membres sont personnellement intéressés à maintenir le crédit de son papier; il y avait donc tout lieu de supposer que ses émissions seraient prudemment ménagées. La surveillance que le parlement exerce sur la banque, et la publicité des comptes que celle-ci lui rend, doivent naturellement inspirer au public une confiance qu'on chercherait vainement à faire naître dans d'autres pays. Enfin, nulle part en Europe l'esprit public ne se montre aussi actif et aussi éclairé qu'en Angleterre; et l'on pouvait s'attendre à voir le zèle des particuliers venir au-devant des mesures de l'administration pour soutenir la valeur des billets dans une crise si périlleuse.

En effet, cette dernière espérance ne fut point déçue. Je vous ai dit que le parlement, n'osant pas ordonner que les billets seraient recevables en paiement de dettes privées, s'était borné à déclarer que leur offre sauverait seulement de l'arrestation : le public, de son propre mouvement, suppléa à cette ordonnance, et lui donna l'effet que le sénat législatif n'avait osé lui donner. Dès ce moment il se forma des associations patriotiques, dans la vue de soutenir et faciliter la circulation du papier-monnaie. Les banquiers, les négocians, les riches particuliers se firent un point d'honneur de recevoir ce papier comme argent comptant, et l'impulsion qu'ils donnèrent s'étendit bientôt à toutes les classes. Ce dévouement général porta la confiance au plus haut point, et ces deux

sentimens se fortifièrent l'un par l'autre à un tel degré, que, sous peine d'encourir l'indignation publique, on n'aurait osé refuser un billet de banque pour toute sa valeur nominale, tandis que d'un autre côté beaucoup de personnes qui possédaient des guinées auraient cru agir en mauvais citoyens si elles avaient retenu ces espèces hors de la circulation.

En considérant toutes ces circonstances, quel est le financier qui n'eût pas supposé avec la plus grande vraisemblance que le papier-monnaie d'Angleterre conserverait toujours sa valeur? Cependant il n'a pas pu éviter le sort fatal attaché à tous les papiers de ce genre. La paix d'Amiens fut conclue, elle dura près d'une année, sans que la banque reprit ses paiemens en espèces; et depuis le renouvellement de la guerre, le terme où elle les reprendrait paraissait non-seulement fort éloigné, mais même tout-à-fait incertain.

D'un autre côté les émissions de papier allaient toujours en croissant. Le 13 juillet 1811 sa quantité s'élevait à 23,565,390 liv. sterl.; ainsi elle avait presque triplé depuis la crise de la banque; c'est-à-dire en moins de quinze ans (a); et cette même année les billets perdaient déjà  $16\frac{7}{10}$  pour cent contre l'or. Il est vrai qu'ils s'échangeaient encore quelquefois au pair contre des guinées; mais ces espèces étaient devenues si rares qu'on n'en trouvait presque plus à acheter.

---

(a) Depuis cette époque, l'émission des billets est allée plus loin encore. Le 9 juin 1813, il y avait en circulation 24,991,430 l. st. et le 10 juin 1814, 29,532,900 l. st. Le premier novembre de la même année cette masse de billets se trouva réduite à 27,857,290 liv. st.

Pour vous expliquer cette différence entre le prix de l'or en lingot et celui de l'or monnayé, quand ils sont achetés avec des billets de banque, il faut vous rappeler ce que j'ai dit tout à l'heure sur les effets de l'esprit public et sur l'indignation populaire à laquelle s'exposerait tout possesseur de guinées qui oserait refuser de les échanger au pair contre des billets de banque. Si ces billets s'échangent encore quelquefois pour leur valeur nominale contre des guinées, c'est l'effet, soit du patriotisme, soit de la crainte; mais ces sentimens n'ont pu influencer sur le prix du lingot, qu'on regarde, non comme du numéraire, mais comme une marchandise. Le lingot a conservé sa valeur entière, mais la guinée a perdu de la sienne. Celui qui possède un lingot et le met au marché, n'est pas certain de la monnaie dans laquelle il sera payé; il court la chance d'être payé en billets de banque comme en guinées, et bien plutôt dans cette première monnaie que dans l'autre. D'un autre côté, celui qui marchandise ce lingot, porte en ligne de compte la facilité qu'il aura de payer avec des billets de banque qui ne pourront être refusés. De cette disposition réciproque du vendeur et de l'acheteur naît une plus haute estime du lingot. Il serait possible que le vendeur fût, malgré cela, payé en guinées; et alors il aurait fait un gain net: mais il n'a pas dû compter sur cette nature de paiement; et, dans ce cas, c'est l'acheteur qui a encouru une perte toute gratuite (a).

---

(a) Je vous engage à relire ce qui a été dit sur ce sujet, t. II, p. 183, dans la note, maintenant que vous avez la solution du pro-

Il résulte donc de ceci que non-seulement le billet de banque perd dans la circulation  $16\frac{7}{10}$  pour cent de sa valeur nominale, mais que même il communique cette baisse à la guinée qui s'efforce de se tenir au niveau avec lui dans la circulation. Cette dépréciation de la monnaie, tant papier qu'espèces, doit nécessairement avoir l'effet de hausser, dans la même proportion, les prix nominaux de toutes les denrées et marchandises quelconques.

Une autre circonstance non moins infaillible de cet état des choses, c'est que tous ceux qui possèdent de l'or en guinées seront tentés de le fondre, puisqu'ils gagneront évidemment à cette opération  $16\frac{7}{10}$  pour cent; que, si la banque continue à faire des paiemens partiels en guinées, et à faire frapper de la monnaie pour y fournir, elle perdra  $16\frac{7}{10}$  pour cent sur chaque

blème. — Pour compléter les données concernant la différence entre le prix du lingot et celui des espèces, j'insère ici le prix courant suivant, extrait des papiers anglais.

Londres, 11 septembre 1811.

	liv. st.	shil.	pence.
Or pur, en lingots, l'once. . . . .	5	5	10
Argent, <i>idem</i> . . . . .	»	6	10
Or en lingots, au titre des guinées	4	13	6
Or en guinées. . . . .	3	17	$10\frac{1}{2}$
Différence. . . . .	»	15	$7\frac{1}{2}$ ( $16\frac{7}{10}$ p. c.)
Argent en lingots, au titre des espèces. . . . .	»	6	»
Argent monnayé. . . . .	»	5	2
Différence. . . . .	»	1	2

opération de ce genre; et qu'enfin on peut prédire avec assurance que tôt ou tard les guinées disparaîtront entièrement de la circulation, ce qui entraînera un bien plus grand discrédit des billets.

Déjà en 1810, ces tristes effets de la dépréciation du papier-monnaie se sont fait sentir d'une manière si alarmante, que le parlement a cru devoir examiner la question, si c'est le prix de l'or qui a haussé, ou si la valeur des billets de banque a baissé. La pluralité des membres du comité parlementaire auquel on référé cette controverse, furent d'avis que les billets de banque avaient commencé à se déprécier; opinion que la chambre des communes rejeta, le 15 mai, à une grande pluralité.

Mais le parlement a beau décréter que les billets valent la monnaie; ses conclusions se trouvent démenties tous les jours par le fait. L'année suivante, la dépréciation toujours croissante du papier-monnaie provoqua au parlement une nouvelle discussion des plus intéressantes, et dont il faut que je vous rende compte à cause de ses suites, qui ont de nouveau changé la nature de ce papier et lui ont donné un cours forcé.

La baisse des billets avait déterminé un riche propriétaire, le lord King, à sommer ses fermiers d'acquiescer dorénavant leurs baux, ou en guinées, ou en billets de banque d'après le taux du cours (a). C'était déclarer ce qu'à la vérité tout le monde savait, mais

---

(a) Ceci prouve que les guinées mêmes ne s'échangent pas toujours au pair, et que la nature des choses est plus forte que toutes les mesures administratives, plus forte même que l'esprit public

ce que personne n'avait encore osé dire publiquement , savoir que les billets perdaient contre le numéraire. Le ministère dut calculer à l'instant l'effet d'une telle déclaration , et ce fut pour le prévenir que lord Stanhope proposa à la chambre des pairs un bill destiné à donner un cours forcé aux billets et fixer par la loi leur valeur échangeable (a).

En combattant ce bill , lord King dit entre autres : « que ce qui s'était passé à la chambre des communes lui ayant fait juger que ce n'était pas l'intention des ministres de S. M. d'adopter aucune mesure pour faire reprendre à la banque ses paiemens en numéraire et arrêter la dépréciation de ses billets, il avait eu recours au seul moyen que lui laissait la loi d'assurer sa pro-

des Anglais. Que penser ensuite des phrases parlementaires de M. Shéridan, qui prétend « que les métaux précieux doivent nécessairement chercher les pays où la confiance est anéantie, mais qu'un peuple qui sait maintenir par le crédit la valeur de ses billets de banque, peut se passer d'une garantie métallique pour ce papier ? » Qu'est-ce que le crédit d'un billet de banque, si non la réputation de solvabilité qu'a la banque qui l'émet ? Ce qui soutient encore les billets de banque en Angleterre, ce n'est plus le crédit, car la banque n'est plus solvable : c'est leur caractère de papier-monnaie, ou l'emploi légal qu'on peut en faire dans l'acquittement de ses dettes, soit envers l'état, soit envers les particuliers.

(a) Ce bill a pour titre : *Acte pour empêcher que la monnaie d'or du royaume soit donnée ou acceptée en paiement pour une valeur au-dessus de sa valeur courante ; pour empêcher que les billets de banque soient reçus pour une somme moindre que celle qui y est énoncée, et pour arrêter les exécutions des saisies, moyennant l'offre desdits billets. Statué que cet acte sera en vigueur jusqu'au 25 mars 1812, et non au delà.*



é; qu'en conséquence il avait fait connaître à ses fermiers que la valeur des billets de banque ne répondant plus à celle de la monnaie du royaume, il exigerait d'eux dorénavant qu'ils le payassent en numéraire, ou en billets de banque au taux du cours. Une semblable mesure, ajouta le lord, ne blesse en rien les intérêts des fermiers; car, en contractant leurs baux, ils ont dû calculer que la vente d'une certaine quantité de produits de la ferme suffirait pour acquitter la rente due au propriétaire; et leur calcul se trouvera encore juste, puisque l'effet de la dépréciation ayant été d'augmenter le prix de toutes choses, ils ne reçoivent réellement dans leurs marchés les billets de banque qu'au taux auquel j'offre de les prendre. Le propriétaire qui aujourd'hui consent à recevoir les billets de banque à leur valeur nominale, est d'autant plus lésé que son bail date de plus loin, puisqu'il ne passe lui-même les billets de banque qu'il reçoit, qu'au taux de dépréciation du jour, en payant plus cher tout ce qu'il achète, tandis qu'il les reçoit pour la valeur qu'ils avaient il y a plusieurs années. C'est donc dans ce cas-là qu'il y a injustice et bénéfices illicites du côté du fermier, qui croit à la dépréciation quand il vend ses produits, et qui n'y croit plus lorsqu'il paie son propriétaire. »

Dans ce discours remarquable, lord King passe ensuite à la considération du sujet en général. Il pense que la mesure de la suspension des paiemens en numéraire a été très-désastreuse, qu'elle n'a été utile qu'à la banque, dont elle a prodigieusement accru les bénéfices (a).

---

(a) Comparez tom. II, p. 412.

Il croit que la dépréciation des billets de banque ira toujours en croissant, jusqu'au moment où le parlement aura fixé l'époque de la reprise des paiemens en numéraire, et que la chose peut aller au point qu'il deviendra impossible à l'Angleterre d'entretenir au-dehors ses armées et sa marine. Quant à la mesure proposée par le lord Stanhope, il est d'avis qu'elle ne remédie à rien. A l'instant où le papier recevrait de la législature un cours forcé, sa dépréciation ne ferait que croître dans une progression plus rapide. Toute mesure semblable aurait pour effet infaillible la destruction du crédit public et le renversement de toutes les fortunes. Il pense donc que sur ce grave sujet la législature ne doit intervenir que pour fixer l'époque où la banque sera tenue de reprendre ses paiemens en numéraire.

Plusieurs autres membres ont parlé dans le même sens; mais leur opposition a été infructueuse : le bill ayant été adopté par la chambre des pairs, il a été présenté à celle des communes. Le lord chancelier de l'échiquier a dit que ce bill était une conséquence nécessaire de celui de suspension qu'avait fait adopter M. Pitt. La banque étant autorisée par cet acte à ne pas payer en numéraire, il doit nécessairement s'établir deux valeurs à l'égard de ses billets, la valeur nominale et la valeur courante, si la loi ne vient à son secours (a). Les orateurs opposés à ce bill ont vai-

---

(a) Mais est-il au pouvoir de la loi de maintenir la valeur courante du papier-monnaie au niveau de sa valeur nominale, quand une fois ces deux valeurs commencent à différer? Voyez la réponse à cette question, tom. II, p. 405.

nement épuisé tous les raisonnemens que l'expérience du passé et les calculs les plus positifs leur suggéraient : le bill a passé le 25 juillet comme une sorte d'hommage à la loi impérieuse de la nécessité, non comme un remède certain, mais comme un palliatif duquel on espère un effet momentané. Cependant cet effet même n'a pas eu lieu ; car dans les années 1812 et 1813, le cours habituel de la guinée ou de 21 shillings en or, était 29 shillings en billets de banque. Ainsi la perte des billets contre l'or, qui en 1811 n'avait été que de  $16\frac{7}{10}$  pour cent, s'était élevée, en dépit de cet acte, à  $27\frac{3}{5}$  pour cent.

La paix de Paris n'a point amené de changement dans la situation de la banque. Sur les demandes réitérées des membres de l'opposition, que les paiemens de la banque fussent repris, le chancelier de l'échiquier a déclaré au parlement, en mars 1815, qu'il ferait la motion de prolonger la suspension jusqu'au 16 juillet 1816.

Vous venez de voir, Messieurs, que l'excellente constitution de l'Angleterre n'a pu préserver sa banque de devenir un instrument entre les mains du gouvernement ; d'après cela vous pouvez aisément deviner quel a été le sort des autres banques de l'Europe. Celle d'Angleterre a du moins conservé son crédit pendant un siècle ; aucune des autres institutions de ce genre n'a pu résister la moitié du temps à l'effet des circonstances qui les entraînent infailliblement à leur chute, et plusieurs d'entre elles ont commencé par où la banque d'Angleterre vient de finir.

*Addition à cette note.*

Depuis la première édition du livre de M. Storch , la banque d'Angleterre a offert un exemple unique, je crois , dans les fastes des banques et des papiers-monnaies. La valeur de ses billets qui était tombée au point qu'un billet d'une livre sterling qui n'a pu en 1813 acheter que 2 onc. 14 den. 13 gr. d'argent au titre des monnaies , est remontée au point qu'en juillet 1822 , le même billet d'une livre sterling a pu acheter 4 onc. 2 den. 18 gr. du même argent.

Le premier de ces prix courans est égal à 1309 grains ; le second est égal à 1986 grains ; la valeur du billet de banque est donc remontée dans la proportion de 1309 à 1986, ou de 100 à 151  $\frac{3}{4}$ .

Relativement à d'autres denrées, la valeur du billet a plus haussé encore. Le boisseau de froment (*Winchester-bushel*) dont le prix commun pendant dix années, de 1804 à 1813, a été de 12 shil. 6 den. sterling , en billets, a valu, en 1822, de 5 sh. 6 den. à 6 sh.

Le salaire des ouvriers des campagnes , qui était de 15 à 16 sh. par semaine, est actuellement de 8 à 9 sh.

Cet effet a été la suite de divers actes de la législature et du ministère, qui ont tendu à mettre la banque en mesure de reprendre ses paiemens à bureau ouvert, et par conséquent à donner au billet d'une livre sterling toute la valeur qui se trouve dans une livre sterling en or, du poids et du titre voulus par les anciennes ordonnances.

Le premier moyen employé a été de réduire la somme des billets en circulation; et comme on n'en a point remboursé en espèces jusqu'à l'entière réintégration

de leur valeur, la réduction de leur somme n'a pu s'opérer qu'en réduisant la somme des escomptes de la banque et celle des avances journallement faites par elle au gouvernement contre ses obligations (*exchequer-bills*).

Cependant, l'augmentation de valeur des billets de banque paraît avoir eu lieu dans une plus grande proportion que la réduction de la somme de ses billets, qui, après s'être élevée au delà de 30 millions sterling, était encore, au 26 août 1820, suivant un état publié par la banque même, de 24,453,380 liv. sterling. Il est vrai que les billets émis par les banques de province ont pu être réduits dans une proportion plus forte.

Il faut cependant qu'une autre cause ait coopéré, avec la diminution de la somme des billets, à la réintégration de leur valeur. Cette cause peut se trouver dans l'augmentation de la population des Iles britanniques (population qui n'a cessé de croître) et dans la masse des transactions qui, ayant augmenté, a exigé une plus grande quantité de l'agent intermédiaire des transactions. Toute marchandise (la monnaie comme les autres) prend d'autant plus de valeur qu'on en met moins dans la circulation, et que les besoins de la société en réclament davantage. Ces deux causes ont ici concouru au même but.

Quel en a été l'effet relatif à l'économie sociale en Angleterre?

La monnaie courante d'Angleterre (billets de banque) ayant augmenté de valeur dans la proportion de 100 à 150 environ, toutes les personnes qui ont contracté l'engagement de payer 100 pendant la déprécia-

tion, n'ont pu s'acquitter qu'en payant 150 depuis la réintégration. Elles s'obligeaient à payer une valeur à elles connue sous le nom de 100 livres sterling, et elles ont été obligées, sous le même nom, de payer une valeur beaucoup plus forte que la valeur stipulée. Ainsi, un fermier qui s'est engagé envers son propriétaire, à payer à ce dernier pendant 18 ans (terme de beaucoup de locations en Angleterre) un fermage de 100 livres sterling, valeur du moment du contrat, paie maintenant, sous le même nom de 100 liv. sterl., une valeur égale à 150 livres. Et, comme les denrées ont baissé en proportion de la plus-value des monnaies, et même au delà, il ne vend plus son blé que 45 shil. le quarter, tandis que le prix commun de l'époque à laquelle il a passé son bail, était 75 shil. le quarter. Aussi la plupart des fermiers ont été ruinés, et une fois ruinés, les propriétaires fonciers n'en ont rien pu tirer, et, à leur tour, ont perdu leur revenu.

L'inverse a eu lieu par rapport aux fonctionnaires publics ; leurs traitemens avaient été élevés en raison de la dépréciation de la monnaie, et ils n'ont pas été baissés en raison de sa restauration. L'abus des places, et surtout celui des pensions et des *sinécures*, ou places sans fonctions, se sont donc accrus dans la proportion de 2 à 3. Les rentiers qui avaient prêté une monnaie dépréciée, ont reçu leurs intérêts en une monnaie restaurée ; c'est comme si, après avoir prêté un principal de 200 liv. sterl., ils recevaient l'intérêt de 300 liv.

Les rentes, les traitemens et les pensions formant les  $\frac{2}{10}$  des dépenses de l'État, et n'ayant pas subi de diminution sensible, les impôts n'ont pas sensiblement

diminué en raison de la restauration de la monnaie. Mais avec quoi les producteurs paient-ils l'impôt ? avec leurs profits, leurs salaires, qui ont diminué en proportion de la baisse des produits. De là de grands désordres de fortune dans la classe des propriétaires fonciers, et dans presque toutes les classes laborieuses de la société. Tellement que la réintégration de la valeur monétaire, a été plus funeste à l'Angleterre que sa dépréciation ; plus funeste que n'avait été pour la France le discrédit complet des assignats.

L'Angleterre se tirera de cette crise, parce que son industrie est immense, et ses mines de charbon de terre cent fois plus lucratives pour elle que les mines d'or et d'argent ne le sont pour le Nouveau Monde ; mais avec de telles sources de prospérité, que serait une telle nation, si elle était gouvernée à bon marché ! J.-B. S.

---

*Système de Law (a).*

PENDANT le cours du dix-huitième siècle, la nation française a été deux fois la victime du papier-monnaie : d'abord sous la régence du duc d'Orléans par le fameux *système de Law* ; ensuite pendant la révolution par les *assignats*.

---

(a) Il existe un grand nombre d'ouvrages sur le système : j'ai consulté ceux de Melon et de Dutot, qui en sont les partisans, ainsi que l'exposition que Steuart et Ganilh en ont donnée, l'un dans son *Économie politique*, l'autre dans son *Essai sur le revenu public* ; cependant, si j'ai réussi à présenter d'une manière concise et simple ce chaos d'idées et d'événemens, j'en suis surtout redevable à l'excellent ouvrage de Duverney, *Examen des réflexions* [de Dutot] *sur les finances et le commerce*. A la Haie, 1740. 2 v. in-8.

L'histoire du *système* embrasse un si grand nombre de faits , et ces faits sont tellement compliqués , qu'il est difficile de trouver un fil qui puisse conduire à travers ce labyrinthe : mais comme il vous importe moins de connoître le détail historique du système que d'en saisir l'esprit et les conséquences , je me bornerai aux seuls événemens qui ont de l'intérêt sous ce rapport, et je négligerai toutes les circonstances qui ne sont pas indispensables pour cet objet , quelque curieuses qu'elles puissent être.

La France , à la mort de Louis XIV , se trouva chargée d'une dette publique de 3111 millions de livres tournois , portant un intérêt de 86 millions. Il n'y avait de libre pour faire face à cette dette , que l'excédant du revenu sur la dépense ordinaire en temps de paix ; or cet excédant n'était que de 9 millions. Le régent nomma une commission , le *Visa* , laquelle , par les opérations les plus arbitraires , réduisit le principal de la dette à 2000 millions , et les intérêts à 80 ; cependant le gouvernement ne fut pas plus en état de payer la dette réduite qu'il n'avait pu la payer avant sa réduction.

Dans cette crise , *Law* , Écossais d'origine , présenta au régent un projet pour libérer l'État du fardeau de cette dette immense par le moyen du crédit et sans blesser les intérêts de personne. Avant d'entrer dans les détails de ce projet et de son exécution , il est nécessaire de développer les principes de son auteur sur la nature et les effets du crédit. Cette analyse nous sera d'autant plus utile , que les idées de *Law* sur cet objet sont encore très-répan­dus en Europe, et qu'une



infinité de personnes de tout rang partagent les erreurs du fameux système, tout en témoignant la plus grande horreur pour les mesures qui en ont été la suite.

Le numéraire, disait Law, et disent encore aujourd'hui ses disciples, le numéraire n'est qu'un signe qui représente les richesses dans la circulation. L'or, l'argent, le bronze, le cuir, les billets, les coquilles et toutes les autres matières dont on se sert pour évaluer ou mesurer les richesses réelles, ne sont que des richesses de confiance ou d'opinion qui forment ce qu'on appelle le crédit. Un louis d'or, un écu, sont des billets dont l'effigie du prince est la signature; et comme les choses ne reçoivent leur valeur que des usages auxquels on les emploie, il est indifférent de se servir d'un louis, d'un billet de pareille somme, ou même de coquilles pour représenter toutes les autres valeurs.

Ai-je besoin, Messieurs, de réfuter ce sophisme? Vous voyez que Law rangeait dans la même classe le numéraire métallique et le numéraire fictif ou de convention: or il y a cette différence essentielle entre eux, que l'un a une valeur directe et nécessaire, et que l'autre n'en a pas. Ainsi, le premier n'est point un signe, mais une richesse réelle; l'autre au contraire n'est jamais qu'un signe (a). Le numéraire métallique n'a guère besoin de confiance ou de crédit pour conserver sa valeur, parce qu'il est lui-même une richesse; tandis que le numéraire fictif n'existe que par le crédit, c'est-à-dire par la persuasion qu'il pourra être échangé contre du numéraire métallique ou contre

---

(a) Voyez liv. V, ch. V.

d'autres richesses réelles. Sans doute les choses ne reçoivent leur valeur que des usages auxquels on les destine; mais le numéraire métallique a un double usage, celui de servir comme monnaie, et celui d'être employé comme matière utile et précieuse; tandis que le numéraire fictif ne peut jamais servir que comme numéraire.

D'ailleurs l'or et l'argent ne peuvent être obtenus que par un travail long et difficile, ce qui suppose une grande consommation ou des frais de production très-considérables; la matière du numéraire fictif, au contraire, ne demande presque point de travail, et par conséquent sa quantité peut être augmentée à volonté. Enfin, la valeur de l'or et de l'argent est stable, autant qu'une valeur peut l'être; celle du papier varie au gré de l'opinion populaire. Il n'est donc pas indifférent, comme Law le prétendait, de se servir d'un louis ou d'un billet pour représenter toutes les autres valeurs.

Law ayant posé pour base de son système le faux principe que nous venons d'examiner, il se voyait entraîné aux conséquences les plus absurdes. Dans un pays, disait-il, où il n'existe d'autre numéraire que celui d'or et d'argent, on peut augmenter réellement les richesses en y introduisant du papier-monnaie. Cette conséquence, vraie jusqu'à un certain point, il l'admettait dans un sens indéterminé. Vous avez reconnu, Messieurs, que le papier-monnaie n'augmente la richesse nationale qu'en remplaçant le numéraire métallique, qui, dégagé de son emploi comme monnaie, peut servir à d'autres usages ou être échangé

contre d'autres richesses. Law, au contraire, supposait que le numéraire métallique, augmenté du papier-monnaie, pourrait continuer de circuler comme monnaie; il ne craignait point qu'il pût y avoir jamais trop de numéraire dans un pays, que cette surabondance fît sortir ou enfouir les espèces, et que le papier, augmenté au delà des besoins de la circulation, pût perdre de sa valeur. Il pensait que l'augmentation du numéraire n'avait d'autre effet que de faire baisser le taux de l'intérêt, et qu'il était absorbé par l'accroissement de l'industrie; et, sous ce rapport, il ne voyait dans l'abondance du papier-monnaie qu'un moyen de prospérité publique. Mais le taux de l'intérêt, comme vous le savez, ne dépend nullement de la quantité d'argent qui circule; et l'abondance du numéraire ne provoque l'industrie, qu'autant qu'il est possible de le transformer en capitaux.

Dans un État, disait Law, où les peuples ne sont point encore accoutumés au crédit (comme c'était le cas de la France à l'époque du système) il faut d'abord se contenter de *doubler* la masse numéraire, en ajoutant aux espèces une égale valeur en billets. Le crédit n'y doit point excéder le montant des espèces, afin que les billets soient toujours convertibles en espèces à la volonté des particuliers. — Je ne vous rappelle point, Messieurs, qu'en doublant le numéraire par l'émission d'un papier-monnaie, on ne double point sa valeur; que par cette mesure on ne fait que chasser de la circulation les espèces: mais supposons pour un moment que les espèces pussent circuler concurremment avec le papier-monnaie et qu'elles ne

perdissent rien de leur valeur ; il ne s'ensuit point que pour cela les billets seraient toujours convertibles en espèces à la volonté des porteurs. Sur quel fonds seraient-ils assignés ? Sur tout le numéraire métallique de la nation. Mais tout ce numéraire est-il en la possession du prince ou de la banque qui émettent les billets ? Non, et même les revenus du prince, qui sont affectés à d'autres dépenses, n'en sont qu'une faible partie. Chaque particulier consentirait-il que son argent fût la caution du crédit de la banque, et servît à en payer les billets dans le besoin ? Non, sans doute. Le crédit serait donc sans base, sans solvabilité, c'est-à-dire il n'existerait pas. Le numéraire d'une nation ne peut jamais former le gage des billets qu'un souverain ou qu'une banque émettent : ce gage doit se trouver dans le trésor du prince ou dans les coffres de la banque ; autrement il n'est qu'illusoire.

Un tel crédit cependant, disait Law, serait plutôt une multiplication de l'espèce qu'un crédit ; car le crédit consiste dans *l'excédant des billets sur l'espèce*, et l'avantage qu'on y cherche n'est que dans cet excédant. L'absurdité de cette doctrine est trop palpable pour que j'aie besoin de la relever ; vous voyez que Law considérait la nation entière comme une société de banque, et que son raisonnement était à peu près le suivant : Ainsi qu'une banque peut étendre l'émission de ses billets au delà de son fonds métallique, sans risquer de compromettre sa solvabilité, une nation entière le peut de même. Il ne s'agit pour cela que de créer une banque, d'y transporter tout le numéraire de la nation, et de le remplacer par des bil-

lets. Ce projet, tout gigantesque et chimérique qu'il était, ne parut pas tel à Law et au régent; ils crurent l'exécution de la chose possible, et ils la tentèrent (a).

Ce fut en 1716 que Law posa les bases de son fameux système par l'établissement d'une *banque de circulation*, pour laquelle il avait obtenu un privilège du gouvernement. Le fonds de cette banque fut rassemblé par des actions, et les billets étaient payables à vue en espèces *de même poids et au même titre* que la monnaie qui était alors en circulation. Cette clause seule les fit rechercher. Depuis 1689 les monnaies avaient essuyé des altérations continuelles; la clause des billets de banque rassurait les porteurs contre ces procédés arbitraires; et comme la banque tint effectivement sa promesse, on leur donna bientôt la préférence sur les espèces, de sorte qu'ils gagnèrent un agiot d'un pour cent sur la monnaie métallique. La bonne conduite de la banque dans l'émission de son papier, son exactitude à remplir ses engagements, enfin le besoin universel de crédit lui méritèrent la plus grande confiance, et disposèrent la nation à regarder son fondateur comme un homme de génie, capable de faire revivre le crédit et le commerce de la France, qui, à cette époque, se trouvèrent presque anéantis.

L'année suivante, 1717, Law se fit accorder le privilège exclusif d'une compagnie de commerce établie

---

(a) Law avait d'abord proposé son projet au parlement d'Écosse, qui ne jugea pas à propos de l'accueillir. Il avait exposé, à cette occasion, ses principes dans un *Discours sur le commerce et sur l'argent*, qui fut dans la suite traduit en français.

sous Richelieu, qu'on nommait la *Compagnie d'Occident* ou des Indes occidentales. Elle était depuis longtemps languissante. La banque créa 200,000 actions de 500 livres chacune, payables en billets d'État, pour lesquels le gouvernement lui constitua une rente perpétuelle de 4 pour cent. C'était un moyen d'absorber 100 millions d'effets publics les plus avilis; mais ces effets ne pouvaient point former le fonds d'une entreprise commerciale: ils étaient tellement dépréciés, à cause du mauvais paiement des intérêts, que 500 liv. de valeur nominale dans ces effets n'auraient pas été vendues sur la place 160 ou 170 livres; cependant la banque les reçut pour la valeur entière. D'ailleurs cette combinaison d'opérations de banque et de spéculations commerciales étaient essentiellement vicieuse. Ces deux genres d'affaires sont d'une nature absolument incompatible, les chances du commerce pouvant compromettre la certitude des bénéfices de la banque, ou devant tout au moins porter atteinte à son crédit. Ce qui assure le crédit d'une banque de circulation, ce n'est pas uniquement son fonds, qui n'est ni ne peut jamais être du même montant que la somme de ses billets en circulation: c'est la persuasion qu'elle n'émet des billets que sur de bonnes valeurs qui en assureront le paiement. Mais quand la banque émet des billets pour des entreprises de commerce, souvent fâcheuses, toujours incertaines, ses billets n'ont qu'un gage incertain, et son crédit se proportionne à cette incertitude.

Cependant on ne fut point alors affecté du danger et des vices que devait produire dans les opérations de la banque la réunion de ces deux entreprises. D'un côté

les Français étaient loin d'avoir des idées nettes sur la nature et la constitution des banques; de l'autre, la confiance qu'ils accordaient à Law les aveuglait. Une circonstance purement accessoire vint accroître cette confiance. L'intérêt des 100 millions en billets d'état que la banque avait acquis par la vente des actions, étant plus régulièrement payé à la banque qu'il ne l'avait été aux particuliers, les actions, qui d'abord avaient été achetées 160 à 170 livres, montèrent bientôt au pair, c'est-à-dire à 500 livres. L'écoulement des billets d'état à un taux si avantageux aux porteurs donnait de la valeur à ceux qui restaient dans la circulation. On attribua cet effet aux opérations de Law, tandis qu'il était uniquement dû au paiement régulier de l'intérêt. Les Français, émerveillés de la hausse subite de ces papiers dépréciés, crièrent au miracle; leur illusion n'eut plus de bornes, et dès lors la confiance la plus puérile vint au-devant de toutes les mystifications que leur préparait ce fameux charlatan politique.

Le régent s'était aperçu que les billets de banque étaient recherchés et qu'on portait une grande quantité d'espèces à la banque: il fut facile à Law de lui persuader qu'il pourrait y attirer la totalité du numéraire, et en remplacer l'usage dans le royaume par autant de papier; qu'il serait en état d'acquitter par ce moyen presque la moitié de toutes les dettes de la France, et que le crédit de la banque se soutiendrait, puisqu'elle paierait toujours en espèces les billets qui lui revendraient. En conséquence de ce projet extravagant, la banque fut prise au compte du roi le 1<sup>er</sup> janvier 1719.

Le régent remboursa les actionnaires, prit l'établissement entre ses mains, et l'appela *banque royale*. Ce changement n'était qu'apparent; car Law continua toujours de régler toutes les opérations de la banque. A cette époque la somme des billets qu'elle avait émis se montait à 59 millions.

Jusqu'à-là ses billets avaient été payés à vue. Quoiqu'on se flattât de pouvoir continuer ce paiement, même en donnant la plus grande extension à ce que Law appelait le crédit, on prit néanmoins prudemment la précaution de se ménager une ressource pour le cas où ce paiement eût pu devenir impossible. Les billets qui furent émis par la banque royale ne promettaient plus de payer en espèces de même poids et au même titre que les espèces qui étaient alors en circulation, mais seulement de payer en *espèces d'argent*. Ce changement, léger en apparence, était fondamental. Les premiers billets stipulaient une quantité fixe d'argent, celle qu'on connaissait au moment de la date sous la dénomination d'une livre. Les seconds ne stipulant que des *livres*, admettaient toutes les variations qu'il plairait au pouvoir arbitraire d'introduire dans la valeur réelle de ce qu'il appellerait toujours du nom de *livre*. On nomma cela rendre le papier-monnaie *fixe* : c'était au contraire en faire une monnaie variable, et qui varia bien déplorablement.

En faisant déclarer la banque un établissement royal, Law s'était flatté que le public continuerait d'y porter des espèces pour les échanger contre des billets; mais son attente fut trompée. Soit que la teneur des nou-



veaux billets inspirât quelque défiance, soit qu'effectivement le cercle des opérations utiles de la banque se trouvât rempli, la demande de billets cessa; et Law se vit forcé de changer de tactique pour attirer le numéraire à la banque et pour soutenir le cours de ces billets dont il avait l'intention d'émettre des sommes si immenses.

Il concerta donc avec le régent un autre projet pour le délivrer des dettes de l'État, projet de banque et d'agiotage le plus extravagant et le plus criminel qui ait jamais paru au monde. Deux grands moyens se présentèrent à son imagination pour soutenir le crédit des billets, même au milieu des plus fortes émissions. Le premier consistait à transformer insensiblement les billets de banque en un véritable papier-monnaie. Pour cet effet on convint de donner une prééminence au papier sur les espèces, en déclarant la valeur de l'un fixe et invariable, tandis que, par des altérations continuelles, on rendrait la valeur des autres incertaines et variables; d'exiger le paiement des contributions en billets de banque; de les mettre peu à peu, dans toutes les transactions, à la place des espèces; enfin de proscrire entièrement ces dernières, lorsque la nation en serait suffisamment dégoûtée. Le second moyen était de ménager un écoulement aux sommes immenses de papier que le remboursement des créanciers de l'État allait jeter dans la circulation; d'offrir aux porteurs un emploi en apparence très-lucratif de ce papier, afin de les empêcher de recourir à la banque pour l'échanger contre des espèces. Dans cette vue il fut convenu que Law réunirait à la compagnie d'Occident qui se

trouvait encore sous sa direction , plusieurs autres entreprises commerciales et financières , dont il formerait un seul établissement colossal , et qu'il créerait en faveur de cet établissement des actions dont le montant égalerait celui de toutes les dettes publiques. Le régent devait acheter ces actions avec le papier-monnaie qu'il fabriquerait ; emprunter de nouveau ce papier pour payer les créanciers de l'État ; enfin vendre les actions pour retirer le papier-monnaie.

Ce plan promettait plus de succès que le premier. La réunion d'un grand nombre d'entreprises lucratives, sous la direction d'un homme dont le savoir et les talents inspiraient la plus grande confiance , devait naturellement donner une très-haute idée des profits de la compagnie , et faire rechercher ses actions ; le gouvernement en paraissant vouloir participer à ces avantages , devait fortifier cette idée ; et comme la compagnie ne ferait aucune difficulté d'accepter du gouvernement du papier-monnaie en paiement de ses actions , cette manœuvre devait encore donner du crédit au papier-monnaie. Si ce projet eût réussi , l'État se fût libéré de son immense dette moyennant une rente perpétuelle payable à la compagnie , et ses créanciers , devenus actionnaires de cette compagnie , auraient suivi son sort. Ainsi le but du système était non-seulement d'inonder de papier-monnaie le royaume , mais encore de dénaturer les créances de l'État et de les transporter sur la compagnie ; c'est-à-dire de convertir des capitaux certains en fonds très-hasardés , et des revenus fixes en d'autres fort incertains.

Après avoir arrêté ce plan , on se mit incessamment

à l'exécuter. En mai 1719 (a) la compagnie des *Indes orientales*, également fondée par Richelieu, et agonisante comme celle d'Occident, fut incorporée avec cette dernière, après quoi elle fut nommée *Compagnie des Indes*. On créa 50,000 nouvelles actions à 550 livres, payables *en espèces*. Dans le fonds ces actions ne contenaient qu'une obligation sur la compagnie de 500 livres, comme les précédentes; mais le public était déjà si fort imbu des profits énormes que ferait la compagnie, qu'on aurait pu les vendre beaucoup plus cher. La somme provenue de la vente de ces 50,000 actions se montait à 27,500,000 livres en espèces; on en destina une petite portion à construire quelques vaisseaux, et ces légers préparatifs accrurent les espérances du public au point qu'on demanda avec empressement d'autres actions. En conséquence on en créa, un mois après, encore 50,000, qui furent vendues à 1000 livres.

Le gouvernement ne négligea rien de ce qui pouvait entretenir dans la nation l'idée des grands profits qu'allait faire la compagnie. Elle avait déjà entrepris l'année précédente la ferme du tabac; le roi lui céda encore la fabrication des monnaies, pour 50 millions de livres; il lui abandonna les fermes générales, pour lesquelles elle s'obligea de prêter au roi (comme on en était convenu) la somme immense de 1600 millions à 3 pour cent d'intérêt, c'est-à-dire pour une rente de

---

(a) Cette époque étant le véritable commencement du système qui s'éroula le 21 mai 1720, vous voyez qu'il n'a duré que juste un an.

48 millions ; enfin la compagnie obtint la recette générale de tous les revenus de l'État. Elle déclara alors à ses actionnaires qu'elle était en état de leur payer un dividende de 200 livres sur chaque action. Comme à cette époque le taux de l'intérêt était à 4 pour cent, un pareil dividende pouvait être regardé comme l'intérêt d'un capital de 5000 livres, bien entendu que le dividende eût été assuré et permanent ; or, comme le public n'avait aucun doute ni sur la certitude de ce dividende, ni sur la permanence, les actions montèrent à 5000 livres.

Cependant les premiers actionnaires, mieux instruits que les autres de la situation de la compagnie, songeaient à rendre leur fortune solide par la vente d'une partie de leurs actions, dont ils employaient le produit à l'achat de bien-fonds et d'autres richesses. L'opulence si promptement acquise de ces actionnaires fut une nouvelle séduction pour le public : chacun se pressa d'acheter des actions ; il y eut un délire général dans la nation ; toutes les professions furent abandonnées, on courut se dévouer à l'agiotage ; les habitans des provinces, les étrangers, tout fondit à Paris, pour s'enrichir par le négoce des actions. Ce négoce effectivement ouvrait une porte à l'opulence : les agioteurs fomentaient continuellement des variations dans le prix des actions ; et en profitant habilement de ces variations pour en acheter et pour en vendre, des gens de l'état le plus obscur et le plus misérable parvinrent rapidement à la fortune la plus brillante.

Les actions étant portées par quatre créations successives à leur nombre complet, c'est-à-dire à 624,000,

le roi ordonna le remboursement des créanciers de l'État en billets de banque. Des sommes si immenses jetées à la fois dans la circulation, ne pouvaient guère trouver de l'emploi, si ce n'était dans l'achat des actions; ainsi les créanciers remboursés se voyaient en quelque sorte contraints de les employer de cette manière. Cette nouvelle concurrence fit monter le prix des actions à 10,000 livres.

Les créanciers de l'État se voyaient donc amenés par les manœuvres de Law au point d'acheter 10,000 livres une action de la compagnie des Indes, s'ils voulaient se conserver quelque revenu. Mais qu'est-ce qu'une action? C'est un capital mis au hasard dans une entreprise commerciale, et pour lequel il n'est dû qu'une part déterminée, mais incertaine, dans les gains de cette entreprise. Par conséquent, rien de moins solide qu'une action dans une compagnie naissante. L'action de la compagnie des Indes était originairement de 500 livres, et ne devait produire que 20 livres par an: le système conduisait donc le créancier du roi à changer une créance de 10,000 livres pour une action de 500 livres, pour un effet qui ne produisait que 20 livres d'arrérages, supposé même que les bénéfices liquides de la compagnie eussent monté régulièrement chaque année à 12,480,000 livres. A la vérité la compagnie avait promis un dividende annuel de 200 livres par action; mais si l'on accorde que la promesse était sérieuse et que l'effet en fût praticable, il en résultera toujours que c'était faire perdre au rentier qui employait 10,000 livres à l'achat d'une action, la moitié de son revenu. Mais où la compagnie aurait-elle pris

tous les ans 124,800,000 livres pour le dividende de 624,000 actions ? Cette charge était tellement au-dessus de ses forces, que les apologistes même du système en conviennent.

Il est donc évident que le système ne visait qu'à libérer l'État de ses dettes par la ruine de ses créanciers. Plus les actions montaient, plus il se trouvait de dettes de l'État absorbées dans une action : donc le prix excessif où les actions furent portées, était dans le plan de Law. Mais de la haute élévation du prix des actions naissait une circonstance qui seule devait entraîner la chute du système : c'était le gain prodigieux des premiers actionnaires. Il était naturel qu'ils songeassent à réaliser les présens de la fortune, et c'est ce qui arriva. Le grand nombre d'actions vendues par des actionnaires diminua leur prix, et fit que la compagnie ou le régent n'en pouvaient plus vendre. La banque se ressentit aussitôt des suites de cette secousse : on s'y précipita en foule pour en retirer de l'or et de l'argent.

Dans cette crise, Law se détermina à employer les moyens les plus violens pour sauver son système, c'est-à-dire pour réparer le vide dans les coffres de la banque et donner un cours forcé aux billets. Par ses conseils, le gouvernement affecta le plus grand mépris pour les espèces : il permit, il ordonna même leur sortie du royaume ; il défendit d'y faire entrer aucunes matières ni espèces d'or et d'argent. Il statua que la banque n'en recevrait plus pour être converties en billets ; qu'il serait permis à tous les créanciers d'exiger de leurs débiteurs des billets, même dans le cas où

ces derniers gagneraient sur les espèces ; que la compagnie serait tenue de payer en billets le produit des différens recouvremens dont elle était chargée, à l'effet de quoi elle pourrait exiger des contribuables le paiement dans les mêmes billets ; on déclara nulles les offres judiciaires qui ne seraient pas faites en billets ; on introduisit l'usage des petits billets ; enfin, pour avilir les espèces et détacher la nation de leur usage, on en ordonna de nouvelles d'un très-petit volume et de peu de valeur. Celle des billets fut légalement fixée à 5 pour cent au-dessus des espèces ; et il fut ordonné que ces dernières ne pourraient être offertes ni reçues, savoir celles d'argent, que pour les paiemens au-dessous de 10 livres, et celles d'or, que pour les paiemens au-dessous de 300 livres, et que les paiemens des lettres de change seraient faits en billets. Les altérations des monnaies se succédaient avec une rapidité inconcevable : on appelait successivement du nom de *livre* un 28<sup>e</sup>, un 40<sup>e</sup>, un 60<sup>e</sup>, un 80<sup>e</sup>, un 120<sup>e</sup>, un 70<sup>e</sup> et un 65<sup>e</sup> d'un marc d'argent fin. Law ne donnait tant de mouvemens convulsifs aux espèces que pour remplir les caisses de la banque, que la précaution des gens enrichis par son système dépouillait à mesure qu'elles se remplissaient : il n'avait fomenté par tant de moyens la préférence des billets sur l'or et l'argent, que pour interdire entièrement l'usage de ces deux métaux ; il y mit le sceau par l'arrêt du 27 février 1720.

Par ce fameux arrêt il fut ordonné qu'aucune personne, de quelque état qu'elle pût être, même aucune communauté religieuse, ne pourrait garder plus de 500 livres en espèces, sous peine de confiscation de

ce qui serait trouvé d'excédant, et de 10,000 livres d'amende. Il fut pareillement défendu sous les mêmes peines, à toutes personnes, d'avoir en leur possession aucunes matières d'or et d'argent. Injonction fut faite à tous officiers de justice, de se transporter dans les maisons, communautés, lieux privilégiés, même dans les palais et les maisons royales, pour y faire des visites, et le roi déclara que les espèces et matières saisies seraient confisquées au profit des dénonciateurs. Enfin, défenses furent faites, sous peine de 3000 liv. d'amende, de faire des paiemens de 100 livres et au-dessus, autrement qu'en billets de banque.

La rigueur et la nouveauté d'une pareille loi mirent l'alarme parmi tous les sujets. Plusieurs, entraînés par la crainte, portèrent à la banque ce qu'ils avaient d'or et d'argent; d'autres, et ce fut le plus grand nombre, risquèrent la désobéissance. Cependant on fit des recherches dans toutes les maisons; les délateurs furent écoutés; le domestique fut redoutable à son maître, le frère fut suspect au frère, et le fils même au père. La défiance rompit l'union des familles, et mit les citoyens en garde les uns contre les autres. La terreur redoubla par les condamnations. Pendant un intervalle d'environ trois semaines, la banque reçut à peu près 44 millions; mais ses coffres ressemblaient au tonneau des Danaïdes; il était impossible de les remplir. Enfin la déclaration du 11 mars 1720 prescrivit entièrement les espèces d'or et les écus d'argent, et réduisit les espèces en circulation à la petite monnaie.

Cependant, depuis le premier janvier 1719 jusqu'au 20 mai 1720, durant le court espace de 505 jours, la



banque avait émis des billets pour la somme immense de 2235 millions, dont on s'était servi pour payer les créanciers de l'État. Les suites de cet abus inouï du papier-monnaie n'avaient pas pu se montrer d'abord, parce que, pendant tout le cours de l'année 1719, les émissions avaient été modérées; mais, lorsque dans les quatre mois de l'année 1720 on en fabriqua tout d'un coup pour 1925 millions, rien ne pouvait empêcher leur chute. Le numéraire avait entièrement disparu; le papier-monnaie, resté seul dans la circulation qui en était inondée, se trouvait avili; le prix de toutes choses haussait de jour en jour, et dans une progression effrayante. Le gouvernement comprit alors qu'il avait donné trop d'extension à ce que Law appelait le crédit : il sentit que, pour rétablir la valeur du papier, il fallait en diminuer la masse; mais comme il n'avait ni la volonté ni les moyens de le racheter, il se contenta de réduire sa valeur nominale à moitié. L'arrêt du 21 mai qui ordonna cette réduction, fut un arrêt de mort pour tout le système : le public s'aperçut enfin que cette propriété était précaire et illusoire; dès le lendemain tout le monde chercha à s'en défaire à tout prix (a).

---

(a) Comme les billets ne paraissaient rien perdre contre les espèces, la plupart des auteurs du temps se sont persuadés que leur valeur était encore intacte le 20 mai, et qu'elle se serait maintenue si l'arrêt du 21 n'avait pas porté un coup mortel à leur crédit. Cette opinion, que Steuart partage avec les auteurs français, est évidemment fautive : il est impossible que la circulation d'un pays dont le numéraire, avant cette époque, n'était évalué qu'à

Le régent, voyant les suites funestes de l'arrêt, le révoqua six jours après ; il haussa la valeur nominale des espèces, et rétablit celle des billets; mais toutes ces mesures furent inutiles. La dépréciation des billets fut telle que les porteurs acceptèrent le placement que le gouvernement leur offrit en rente sur l'État au 50<sup>e</sup> et même au 100<sup>e</sup> de leur valeur nominale. Le renversement de la banque écrasa dans sa chute tous les particuliers qui étaient liés d'intérêt avec elle; d'ailleurs cette banqueroute fit perdre aux créanciers de l'État en intérêts au delà de 44 millions, et en capital au delà 844 millions et demi.

Si le crédit des billets de banque n'avait pu subsister, il est évident que celui des actions devait se perdre encore davantage. Non-seulement leur valeur n'avait pas été déclarée légalement fixe, et le roi n'en était

---

1200 millions au plus, ait pu absorber 2235 millions de papier-monnaie, et conséquemment ce dernier a dû perdre de sa valeur. Si l'on veut des témoignages historiques pour vérifier cette conséquence, on les trouve dans tous les écrivains qui ont parlé du système; tous s'accordent à dire que la prodigieuse quantité de papier avait haussé excessivement le prix de toutes les denrées, et qu'on ne diminua la dénomination des billets que dans l'intention de réduire les prix. Or la hausse du prix de toutes les marchandises, c'est la baisse du numéraire avec lequel on les achète. Si les billets du système gagnaient une prime sur les espèces, c'est que le gouvernement les recevait à ce taux dans ses caisses; mais dans le fond, cette prééminence était factice et chimérique. Comment était-il possible d'évaluer sur les espèces le cours des billets, dans un pays où l'usage des espèces était proscrit, et où la banque ne remboursait que les petits billets de dix livres?

pas garant, comme des billets de banque; mais leur dividende, incertain par sa nature, dépendait du succès d'une compagnie chancelante qui s'était livrée à des opérations trop vastes et trop dangereuses pour y faire des bénéfices réels et solides. Aussi la chute des actions fut-elle plus grande et plus rapide que celle des billets.

Quelle plume réussirait à peindre le désordre et la ruine de la France à la retraite de Law? L'or et l'argent étaient enfouis, ou avaient passé chez l'étranger. *Dutot* lui-même avoue qu'il était sorti 500 millions du royaume, à 65 livres le marc; mais lorsque la chute du billet de banque et de l'action fut publique, lorsqu'on donna jusqu'à 9000 livres en papier pour un marc d'or, combien n'en fut-il pas encore transporté chez l'étranger? Un simple caissier de la compagnie remit en Hollande 20 millions de florins, et quitta le royaume. Tout crédit public et privé était anéanti; la défiance était d'autant plus grande que les particuliers ignoraient réciproquement l'état de leur fortune: on savait que le plus grand nombre avait été ruiné, mais on ne distinguait pas ceux qui avaient eu le bonheur d'échapper au naufrage général. Le prix des denrées était triplé et quadruplé; il n'était plus possible aux rentiers et pensionnaires de vivre sans consommer une partie de leurs fonds; il fallut augmenter d'un sou par jour la paye du soldat, qui ne pouvait plus subsister. Les ouvriers étaient sans travail; les manufactures et le commerce dans l'inaction; les rentes, les dividendes, les gages et les pensions n'étaient point payés; une pauvreté réelle faisait souffrir tous les citoyens, tandis

qu'il y en avait un petit nombre qui regorgeaient de richesses.

La situation des finances n'était pas moins déplorable. Il n'y avait pas un sou dans les caisses publiques; le roi se trouva sans revenus actuels; toutes les ressources étaient épuisées pour long-temps. Ainsi, quoique le présent fût horrible, l'avenir paraissait être encore plus affreux. La libération des débiteurs était le seul bien que le système avait produit; mais elle avait entraîné la ruine des créanciers et l'épuisement de tout le royaume.

---

*Caisse d'escompte de Paris (a).*

Les suites du système avaient éclairé les Français sur la nature et les effets du papier-monnaie. Près de soixante ans s'écoulèrent avant qu'on osât reproduire en France l'idée d'une banque destinée à émettre des billets supplémentaires aux espèces. Ce ne fut qu'en 1776 qu'une compagnie de capitalistes demanda au gouvernement d'autoriser l'entreprise d'une véritable banque de circulation, c'est-à-dire d'une banque formée pour avancer, sous la déduction de l'escompte, le montant des lettres de change qui ont encore du temps à courir avant leur échéance. La compagnie s'offrit à prêter au gouvernement 10 millions de livres

---

(a) Mirabeau, *De la caisse d'escompte*. Ganilh, *Des divers systèmes d'économie politique*, tom. II, p. 171. Struensee, *Abhandlungen über wichtige Gegenstände der Staatswirthschaft*, tom. II et III.

tournois à 4 pour cent, remboursables en treize ans. Outre ce fonds qu'elle devait fournir au trésor royal, elle en destinait un de 5 millions, soit pour l'escompte, soit pour faire le commerce des matières d'or et d'argent. Le prêt des 10 millions n'ayant point été effectué, le fonds de 15 millions fut réduit à 12. Au reste, la caisse d'escompte ne reçut point de privilège exclusif. Sa charte lui donna la faculté d'acquitter les valeurs qu'on lui porterait, avec des billets payables aux porteurs en écus, à l'instant où ils le désiraient. Ces billets pouvaient circuler dans le public comme des espèces, mais personne ne pouvait être contraint à les recevoir en paiement de qui que ce fût. Enfin la caisse d'escompte recevait et payait pour les commerçans, ou pour tous les particuliers qui jugeaient à propos d'y tenir leurs fonds; et elle était sous ce rapport un dépôt où chacun pouvait tenir gratuitement son argent. Le fonds originaire de cette banque, de 12 millions, était le produit de 4000 actions, pour chacune desquelles on remit à la caisse 3000 livres.

A peine la caisse d'escompte avait-elle subsisté quelques années, que l'oubli des principes lui fit courir les plus grands dangers et l'aurait précipitée au milieu des désordres les plus irremédiables, si l'autorité ne l'eût pas rappelée à l'esprit de son institution pendant qu'il était encore temps d'y revenir. Je veux parler de la crise qui eut lieu en septembre 1783.

Les billets de la caisse jouissaient de la plus grande faveur; leur circulation s'était établie avec facilité. On n'apercevait aucune inquiétude; et les porteurs de ces billets paraissaient avoir la certitude morale la plus

complète qu'ils pouvaient les convertir en espèces à l'instant même.

Mais les administrateurs oublièrent que cette confiance supposait que les écus étaient dans les coffres de la caisse d'escompte, ou du moins qu'ils y existaient dans une telle proportion avec les billets en circulation, que les demandes d'espèces ne pouvaient jamais se succéder assez rapidement pour devenir embarrassantes. Cet oubli fut tel que, pendant les deux mois qui précédèrent la catastrophe, on ne garda en caisse que de  $1 \frac{1}{2}$  million de livres à 2 millions, et beaucoup moins sur la fin, tandis qu'il y avait alors dans Paris dix maisons qui possédant chacune pour plus d'un million de billets de la banque, pouvaient, sans se concerter et même sans le vouloir, faire manquer l'établissement.

La rareté du numéraire se faisait sentir alors dans tout le royaume : elle était plus grande encore chez l'étranger, et Paris semblait l'unique source d'où l'on en pût tirer. Tout invitait donc l'administration à se tenir sur ses gardes contre le danger de laisser trop vider ses coffres ; mais au lieu de modérer l'escompte des lettres de change, il fut poussé avec encore plus d'activité, et il en résulta que les billets furent répandus sans mesure dans la circulation, précisément lorsque la circonspection à cet égard devenait plus que jamais nécessaire (a). Cette conduite inexcusable ne tarda pas

---

(a) Mirabeau, que je prends ici pour guide, semble attribuer l'embarras de la caisse uniquement à la trop grande extension qu'on donna à ses opérations commerciales ; mais un écrivain plus

ces effets résolurent habilement de perdre sur les dividendes. Un calcul très-simple leur en donna l'idée. Au sortir du premier semestre de 1784, les actions étaient à 5300 livres. Chaque 10 livres d'augmentation sur le dividende devait augmenter l'action au marché de 400 livres : car 10 livres de dividende pour un semestre font présumer 20 livres par an, et 20 livres d'intérêt annuel représentent, sur le pied de 5 pour cent, 400 livres de capital.

Supposant donc que le dividende du dernier semestre de 1784 ne pût être que de dix livres plus haut que le précédent, c'est-à-dire à 140 livres : que devait-il arriver en achetant des dividendes à 195, 190, 185, ou 180 livres ? Les acheteurs s'exposaient à perdre 55, 50, 45 ou 40 livres par dividende ; mais, en revanche, comme le public ne devinait pas que ces achats fussent faits pour y perdre, on lui persuadait par-là que le dividende serait fixé à 200 livres au moins, et le prix des actions s'élevait en conséquence. Les spéculateurs gagnaient donc une somme considérable par actions, tandis qu'ils ne pouvaient perdre que 40 à 50 livres par dividende. Il ne fallait, pour assurer le bénéfice, que proportionner les achats de dividendes au nombre d'actions qu'on avait à vendre, de manière que la perte sur l'un restât fort au-dessous du bénéfice sur l'autre. Cet exposé sert au moins à prouver que le jeu de l'agiotage doit être étudié, et si l'on veut se garantir des inconvéniens de sa propre crédulité, et il vaut mieux qu'on l'étudie que de le défendre, car l'intérêt des joueurs porte à violer ou éluder toutes les défenses.

Le gouvernement, pour mettre un terme à cet agiotage, croyait avec raison devoir commencer par limiter les promesses exagérées des administrateurs de la banque. Un arrêt du conseil du 16 janvier 1785 ordonna que le dividende des six derniers mois de 1784 ne serait établi que sur les *bénéfices faits et réalisés au 31 décembre*. C'était attaquer le mal dans sa source, car l'agiotage se nourrissait principalement de l'espérance que les dividendes augmenteraient de semestre en semestre, quoique dans la réalité ils surpassèrent déjà les bénéfices clairs et nets de la banque. Cependant l'arrêt ne fut point exécuté à la rigueur, car le premier dividende même qui le suivit, quoique fixé bien au-dessous des prétentions des actionnaires, le fut cependant encore trop haut de 36 livres, relativement à l'état des bénéfices de la banque (a). Cette fixation, dans laquelle on se relâcha des principes, fut extorquée par les clameurs des partisans du haut dividende.

L'agiotage avait repris toutes les formes qu'il avait eues du temps de Law ; ces marchés simulés d'actions, entre autres, que les Anglais désignent par le nom de *stock's jobbery* (b), étaient devenus très-communs. Les mêmes gens qui étaient intéressés à ne pas voir diminuer les dividendes, n'ayant pu parvenir à faire supprimer l'arrêt du 16 janvier, changèrent alors de tactique. Ils persuadèrent au gouvernement qu'il réus-

---

(a) Mirabeau en donne la preuve, par un calcul détaillé qui se trouve p. 45 de son écrit.

(b) Voyez tom. II, p. 304.



#### NOTE XVI.

t bien mieux à faire cesser l'agiotage en défendant rafic désordonné qu'en bornant les droits des porteurs de la banque sur la fixation des dividendes, mesure qu'ils représentèrent comme incompatible avec le droit sacré de propriété et comme nuisible au crédit de la banque. Ils conseillèrent donc au gouvernement de laisser subsister la cause de l'agiotage, et de se borner uniquement à en détruire l'effet. Quelque grossière que fut cette manœuvre, elle eut un tel succès que le gouvernement, au lieu de maintenir fermement l'arrêt du 16 janvier, en abandonna l'exécution pour ne s'attacher qu'à poursuivre les joueurs dans les fonds; tentative inutile qui ne produisit d'autre effet que de les rendre plus circonspects et plus rusés à éluder la loi.

Tel était l'état de la caisse d'escompte, lorsqu'en 1787 elle prêta au trésor royal 70 millions de livres. Cependant, à cette époque les finances du royaume étaient dérangées au point que le trésor se voyait réduit à payer avec des billets portant intérêt et payables au bout de deux ans. Ce prêt fut nuisible au crédit de la banque : on courut en foule lui présenter ses billets. Pour tranquilliser le public, le gouvernement déclara que le trésor ferait une exception à l'égard de la banque et la payerait en espèces ; mais il ordonna en même temps que les billets de la caisse d'escompte seraient recevables en paiement par tout le monde, que cette caisse, au lieu de payer ses billets en argent, pourrait les rembourser avec les effets qui leur servaient de gage. C'était déclarer sa banqueroute. La caisse sentit quelle atteinte cette ordonnance devait porter à son crédit ; elle se hâta de publier qu'elle n'en profiterait point et

qu'elle continuerait toujours à payer en espèces ; mais cette promesse fut bientôt démentie par le fait. Dès lors ses billets perdirent 5 à 6 pour cent.

Livrée entièrement au pouvoir , la caisse d'escompte, malgré ses embarras , fut plus facile que jamais à subvenir aux besoins du gouvernement. En 1788 , elle lui prêta de nouveau 25 millions à quinze mois de terme. Vers la fin de l'année suivante , ses avances se montèrent déjà à 170 millions. Elle avait retiré tous ses billets employés dans ses opérations de banque, et n'avait par conséquent d'autre débiteur que le trésor. Entraînée d'abord à éluder le paiement de ses billets , elle se vit bientôt dans la nécessité de recourir à l'autorité pour leur donner un cours forcé. Ce fut en vain que M. Necker employa tout son savoir et son crédit auprès de l'assemblée nationale pour réorganiser la caisse d'escompte sur un plan plus vaste et plus solide : les principaux personnages de cette assemblée avaient conçu des projets plus gigantesques que ceux de M. Necker. Voulant faire d'énormes changemens dans l'État , ils avaient reconnu qu'il leur fallait des moyens de finance bien plus étendus que ceux que pouvait leur fournir une industrie de banque. Ils ne pouvaient chercher des ressources dans l'augmentation des impôts, qui les aurait dépopularisés ; l'État étant décrédité, la voie des emprunts n'était pas praticable : mais ils ouvrirent deux mines qui leur produisirent des sommes immenses , la confiscation des biens du clergé et des émigrés , qu'ils donnèrent pour hypothèque d'un papier avec lequel on pouvait acheter ces biens , et qui en outre devait circuler comme numéraire. Telle fut l'origine des *assi-*

gnats, créés en 1789. Un des premiers usages qu'on en fit, consistait à rembourser à la caisse d'escompte les 170 millions qui lui étaient dûs par le gouvernement. Dès lors cette caisse cessa d'exister.

---

*Assignats et mandats (a).*

En considérant la nature des assignats, on s'aperçoit facilement que ce papier-monnaie valait encore moins que celui de la régence. Celui-ci promettait au moins un paiement en argent, tandis que les assignats ne donnaient aucun droit à un remboursement quelconque en espèces, mais seulement à un achat de domaines nationaux. Les premiers assignats portaient à la vérité qu'ils étaient payables à vue, à la caisse de l'extraordinaire; mais ils n'y étaient jamais payés. La valeur des domaines nationaux sur lesquels ils étaient hypothéqués, ne suffisait pas non plus pour fixer la valeur des assignats, parce que les domaines se vendaient à l'enchère et que leur prix nominal augmentait dans la même proportion que celui de l'assignat déclinait.

Les derniers assignats ne portaient plus qu'ils étaient payables à vue. A peine s'aperçut-on de ce changement; car les derniers n'étaient pas plus payés que les précédents, qui ne l'étaient pas du tout. En effet on lisait sur une feuille de papier : *Domaines nationaux; assignat de*

---

(a) Ganilh, *Essai sur le revenu public*, tom. II, p. 121. Peuchet, *Statistique de la France*, p. 546. J.-B. Say, *Économie politique*, tom. II, p. 48. Le *Moniteur*, les journaux du temps, etc.

100 francs. Mais que voulaient dire ces mots : *cent francs* ? De quelle valeur donnaient-ils l'idée ? De la quantité d'argent qu'auparavant on appelait cent francs ? Non, puisqu'il était impossible de se procurer cette quantité d'argent avec un assignat de 100 francs. Donnai-ent-ils l'idée d'une étendue de terre égale à celle qui aurait valu 100 francs en argent ? Pas davantage, puisque cette quantité de terre ne pouvait pas être obtenue avec un assignat de 100 francs ; même des mains du gouvernement.

Ces vices de l'assignat ne furent pas sentis dans les premiers momens, tant que sa quantité n'excéda pas les besoins de la circulation ; son caractère de papier monnaie, c'est-à-dire sa faculté de circuler comme monnaie et la circonstance qu'il était admissible dans le paiement des contributions publiques, faisaient disparaître aux yeux de la multitude l'incertitude de sa valeur et l'insuffisance de sa garantie. Mais dès que l'assignat fut augmenté au delà de ce que la circulation en pouvait supporter, il se déprécia rapidement, et sa chute fut d'autant plus grande que la valeur de son gage était plus incertaine et plus précaire. C'en était fait de sa puissance si l'autorité publique ne fût venue à son secours et ne lui eût rendu sa valeur nominale par la taxe de toutes les autres valeurs.

Mais cette mesure, la plus injuste et la plus tyrannique qu'un gouvernement puisse adopter, se détruit par elle-même et paralyse tôt ou tard la main coupable qui l'ordonne. La loi du *maximum*, cet auxiliaire funeste de l'assignat, dessécha toutes les sources de la richesse nationale, épuisa toutes les ressources et fit

naître une misère générale. Lorsque le 9 thermidor eut rétabli la liberté des transactions, l'assignat ne put plus se maintenir ; sa valeur fut anéantie.

Pendant sa circulation, qui commença le 17 mai 1790 et finit le 7 septembre 1796, il en fut émis pour la valeur nominale de 45,579 millions de francs (a). De cette somme énorme, il y eut seulement pour 12,744 millions retirés de la circulation ; ainsi les trois quarts presque sont restés entre les mains des porteurs. A l'époque de leur cessation ils étaient tombés au point qu'un assignat de 100 francs s'échangeait contre 3 sous 6 deniers en numéraire métallique.

Si l'on se demande par qui fut supportée cette perte, la réponse n'est pas difficile. Pendant la durée du maximum, elle pesa exclusivement sur les classes industrielles ; mais dès que cette loi fut abrogée, le prix des produits de l'industrie s'éleva rapidement, et tout le poids de la dépréciation des assignats tomba sur les salaires et les rentes, et réduisit les salariés et les rentiers, ces classes de la nation qui composent la plus grande partie de la population des villes, au dernier degré de misère et de désespoir. C'est dans l'histoire des assignats qu'on peut étudier la fatale influence de

---

(a) Il est important de remarquer la progression rapide des émissions. En avril 1790, il fut statué que l'émission serait bornée à 400 millions de francs. Au mois de septembre de la même année, elle fut étendue à 1200 millions. Au premier janvier 1793, il y en eut pour la valeur nominale de 3,626 millions. Au 7 sept. 1794, cette somme s'était élevée à 8,817 millions et demi. Au 7 sept. 1795, elle allait à 19,699 millions et demi ; enfin le 7 sept. 1796, à 45,599 millions.

la dégradation du papier-monnaie, lorsque le gouvernement l'abandonne à sa chute progressive, au lieu de le retirer à temps. Beaucoup de Français, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, avaient placé toute leur fortune dans les fonds publics. Plusieurs s'étaient constitué des rentes viagères, en confiant leurs capitaux à fonds perdu; ils se trouvaient ainsi dans l'aisance, mais toute leur existence était attachée au maintien du crédit public. Dès que la trésorerie leur donna des assignats, au lieu de l'argent qu'elle leur devait, ils commencèrent à souffrir, et leurs rentes diminuèrent comme le papier perdait davantage. Mais lorsque les assignats furent tombés au-dessous de 50 pour cent; lorsque la terreur se fut emparée du public, et qu'on dût abandonner l'espérance de ramener le papier au pair, les malheureux créanciers de l'État se virent livrés à toutes les horreurs d'une misère toujours croissante. Chaque jour leurs revenus devenaient plus insuffisans pour leur fournir les choses les plus nécessaires à la vie; la charité publique était détruite par la misère universelle; on voyait ces infortunés avec des yeux hagards, des joues creusées par la faim, errer dans les rues pour solliciter de la compassion; et, après de vaines tentatives, un grand nombre d'entre eux se précipitait chaque soir dans la Seine, et se dérobaient par le suicide au plus effrayant des supplices, celui de mourir de faim.

L'assignat accumulé dans les mains des producteurs, par la hausse excessive des produits de toute nature, en fut retiré par deux moyens dignes de ces temps de violence et d'oppression. On imposa sur la classe aisée un

emprunt forcé de 600 millions en numéraire, remboursable en dix ans par l'emploi d'un dixième chaque année dans les contributions; et on ordonna que les assignats seraient pris dans cet emprunt à raison de 100 francs pour un franc en numéraire. Cette mesure devait retirer de la circulation environ 14,000 millions; le reste fut réduit au trentième de sa valeur nominale, et on en ordonna l'échange à ce taux contre les *mandats*, nouveau papier-monnaie mis en circulation à la place des assignats.

L'émission des mandats fut de 2,400 millions; elle fut affectée sur pareille valeur en domaines nationaux, calculée sur un certain nombre d'années de leur produit, et l'on donna à tout porteur de mandats la faculté de se faire délivrer ces domaines sans enchères, au prix de l'évaluation. L'expérience avait si bien instruit le public de la nature et des effets du papier-monnaie, qu'on s'empressa de saisir le gage des mandats, même avant leur émission. Les 2,400 millions de biens nationaux affectés à l'échange des mandats furent soumissionnés avant que les mandats fussent en circulation; et si l'émission avait pu se faire aussi promptement que la soumission, il y a tout lieu de croire qu'ils auraient été éteints presque aussitôt que créés.

Cependant, quelque avantageuse que parût être aux porteurs de mandats l'évaluation des domaines, quelque confiance qu'il y eût dans ces acquisitions, ils étaient dépréciés avant d'être émis, et cette dépréciation alla depuis toujours en croissant. Le jour même de leur émission, ils se vendaient à raison de 36 liv.

pour cent ; de ce taux ils descendirent successivement dans l'espace de quelques mois, à 1 livre 10 sous.

La circulation de ce papier-monnaie, qui commença au 9 juin 1796 et finit au 7 septembre suivant, fut absorbée partie par le produit de la vente des domaines nationaux, partie par le produit des contributions publiques.

---

*Banque de France (a).*

DEPUIS cette époque, la France n'a plus de papier-monnaie ; car les billets que la *banque de France* émet, sont jusqu'ici des billets de confiance. Cette banque doit son origine à une association particulière et libre ; elle s'est formée en 1800, sans aucun engagement envers le gouvernement. Mais aussitôt qu'une existence solide lui a permis d'étendre ses relations, elle n'a pas tardé de suivre l'exemple de la banque d'Angleterre : elle a traité avec le gouvernement ; elle s'est chargée du service des rentes et pensions, du recouvrement et du paiement des fonds provenant des loteries ; enfin, elle lui a fourni des obligations.

Le capital primitif de la banque était de 30 millions de francs, divisés en 30,000 actions de 1000 francs, payables en numéraire. En 1803 elle a été autorisée à créer 15,000 actions de plus, en sorte que son fonds se monte actuellement à 45 millions.

---

(a) Peuchet, *Statist. de la France*, p. 476. Ganilh, *Des divers syst. d'écon. polit.* tom. II, p. 175, etc.



Les opérations de la banque consistent à escompter à toute personne connue et domiciliée à Paris, des lettres de change et autres effets qui rendent justiciables du tribunal de commerce ; à n'escompter ces valeurs que sur la signature de trois individus notoirement réputés solvables. Elle se charge des paiemens et recouvremens à faire pour tout négociant domicilié à Paris, qui veut avoir un compte ouvert chez elle. Ses rapports avec le commerce forment à la vérité son principal caractère, mais n'excluent point ses relations avec aucun genre de propriété. Elle escompte les valeurs souscrites par des propriétaires fonciers dont la solvabilité est sûre ; elle est, comme nous l'avons vu, en relation avec le gouvernement. Tout autre commerce lui est interdit, excepté celui des matières d'or et d'argent.

Le dividende n'a jamais été au-dessous de  $11\frac{1}{2}$  pour cent. Sur un mouvement de 3,650 millions en 1804, et sur un escompte de 504 millions, la banque n'a éprouvé qu'une souffrance d'environ 66,000 francs en valeurs protestées.

Depuis la chute de la caisse d'escompte, il s'était formé plusieurs établissemens à Paris, faisant à peu près le même service que la banque : une loi de 1803 les a réunis à celle-ci, et la banque seule a le privilège de mettre des billets en circulation. Le gouvernement a mis une condition à cet avantage ; c'est que les dividendes des actions sont fixés à 8 pour cent, pendant les quinze années du privilège ; le surplus des bénéfices, appelé *fonds de réserve*, devant être employé en achat de rentes dites *5 pour cent consolidées*, au profit des actionnaires.

En 1806, ce fonds de réserve, placé dans la dette publique, était d'environ 6 millions, ce qui, joint au fonds disponible de 45 millions provenant de la mise de fonds de ses actionnaires, faisaient monter la totalité du capital de la banque à 51 millions.

Avec ce capital la banque escompta, cette année, 630 millions d'effets de commerce. En divisant cet escompte par 60 jours, terme de sa durée, il fut répété six fois dans l'année, et par conséquent chaque escompte donna lieu à une émission de 105 millions de billets de banque. Mais comme à l'expiration des 60 jours d'escompte les échéances des lettres de change avaient rapporté à la banque, ou ses billets, ou de la monnaie, il s'ensuit que les six escomptes ne mirent point en circulation 630 millions de billets de banque, mais seulement 105 millions, ce qui établit la proportion entre le fonds monétaire de la banque et ses billets, à peu près comme *un* est à *deux*.

Cette proportion serait très-rassurante pour le crédit de la banque, si elle était réelle; mais les calculs et les combinaisons de M. Ganilh font croire qu'elle ne l'est pas. Quelque soin que la banque prenne d'écarter de ses opérations les étrangers et les habitans des départemens, il arrive cependant que les uns et les autres, par l'entremise de leurs correspondans, échangent leur papier sur Paris contre du numéraire qu'ils font venir chez eux. Ainsi, une partie de ce numéraire sort du pays, l'autre se disperse dans les provinces; et la banque se voit continuellement forcée à faire revenir à grands frais les sommes que ces emprunts lui enlèvent. L'auteur que je viens de citer éva-

lue à un tiers du tout, la portion des billets de banque destinée à escompter les effets des étrangers et des habitans des provinces; et comme cette portion est aussitôt échangée contre du numéraire, ce sont environ 35 millions du numéraire de la banque qui prennent la place de 35 millions de billets de banque. En déduisant ces 35 millions de monnaie des 45 millions qui faisaient le fonds de la banque, il ne restait que 10 millions pour faire face à 70 millions de billets, ce qui établissait la portion de la monnaie au billet, comme 1 à 7, au lieu de 1 à 2, à laquelle elle serait restée si la totalité des escomptes eût été pour le commerce particulier de Paris. Or nous avons vu que la banque d'Angleterre, dans ses temps de prospérité, avait toujours un fonds métallique égal au moins à la moitié de ses billets, et que sa crise de 1797 ne fut amenée que pour n'avoir gardé en caisse qu'un septième de la valeur de son papier (a).

---

*Addition à cette note.*

Les renseignemens sur lesquels M. *Storch* a composé cette note n'ont pas toute l'exactitude désirable; c'est ce qui m'engage à y suppléer par les détails suivans.

Plusieurs compagnies, sous le régime de la liberté, s'étaient formées à Paris pour escompter des effets de commerce, et mettre en circulation des billets de con-

---

(a) Voyez p. 115.

fiance remboursables à bureau ouvert. Les unes escomptaient les acceptations des banquiers, les autres les billets des marchands ; toutes rendaient au commerce des services dont il ressentait de très-heureux effets , lorsque parut la loi du 14 avril 1803 , qui supprima tous ces établissemens , sauf un seul , la Caisse des comptes courans, qui se trouvait assez mal administrée alors, et dont on releva l'importance en lui donnant le nom de *Banque de France*. La banque reçut du gouvernement de Bonaparte le privilège *exclusif* de mettre dans la circulation ses billets au porteur ; et l'obligation lui fut imposée de former un fonds de 45 millions , au moyen de 45 mille actions de mille francs chacune , qui furent vendues sur la place.

Le motif apparent de cette loi fut de présenter au public une garantie plus sûre des billets en circulation ; le motif réel fut de faire payer à cette compagnie le privilège d'émettre, seule, des billets au porteur servant de monnaie , en l'obligeant à prêter au gouvernement , sous différentes formes , la presque totalité du capital de ses actionnaires. Bonaparte exigea d'elle plus encore ; et lorsqu'il fit les grands préparatifs de sa campagne d'Austerlitz , elle fut obligée de lui avancer environ vingt millions en ses billets au porteur contre des délégations que le gouvernement fournit sur ses receveurs-généraux. Mais comme les besoins de la guerre obligeaient le trésor à enlever l'argent des recettes à mesure qu'il rentrait , il ne restait jamais d'argent pour faire face aux délégations remises à la banque , qui devait se contenter de recevoir en place d'autres délégations à un terme plus éloigné.

Cette mauvaise opération eut les suites qu'elle devait avoir : les fournisseurs que le gouvernement avait payés avec les billets de la banque, se présentèrent à sa caisse pour recevoir un remboursement qu'elle se trouva hors d'état d'effectuer.

Les événemens d'ailleurs se montraient menaçans : l'Angleterre était parvenue à susciter contre Bonaparte les forces réunies de l'Autriche et de la Russie. L'intérêt de la Prusse était évidemment de profiter des embarras de ce redoutable conquérant, pour se déclarer contre lui et lui fermer toute retraite ; on s'attendait à cette déclaration ; le public, porteur de billets, se porta en foule à la banque pour en avoir le remboursement : elle fut forcée d'en suspendre le paiement, en décembre 1805.

Le gain de la bataille d'Austerlitz, qui eut lieu le 2 décembre, et la capitulation de Presbourg, qui fut la suite de cette victoire, relevèrent les affaires de la banque. Bonaparte, plus maître que jamais des ressources de la France, s'acquitta envers elle et elle reprit ses paiemens au commencement de 1806.

Cependant, l'empereur se prévalut des extrémités où lui-même l'avait jetée ; et pour prévenir, à l'avenir, disait-il, les embarras qui lui avaient fait suspendre le paiement de ses billets au porteur, il changea, par une loi, qu'il fit rendre le 22 avril 1806, l'administration de la banque. Afin de multiplier les places lucratives et les faveurs dont il se réservait la distribution, il voulut que la banque eût un gouverneur à 60 mille francs par an, et deux sous-gouverneurs à 30 mille francs ; nommés par lui, logés, meublés, chauffés et

éclairés par la compagnie. Pour obtenir de nouvelles avances, il voulut que le nombre des actions fût doublé, et le capital porté de 45 millions à 90. Une portion du dividende, provenant des bénéfices, devait être mise en réserve, et ce fonds de réserve employé en effets publics, dans le but d'en soutenir le crédit.

Par un décret impérial rendu à Bayonne le 18 mai 1808, on chercha à donner une nouvelle extension aux opérations de la banque, en l'autorisant à établir des succursales dans les principales villes de provinces. On se flattait que par ce moyen elle pourrait faire circuler ses billets au porteur par toute la France. On établit en conséquence des comptoirs d'escompte à Lyon, à Rouen, à Lille. Les négocians de ces villes profitèrent de la facilité des escomptes, mais les billets ne réussirent point à circuler au lieu de monnaie. Les personnes auxquelles on en donnait, ne parvenant pas à les faire recevoir à l'égal de l'argent, les reportaient au comptoir, pour en être remboursées (1). Ces comptoirs de province furent supprimés au bout de peu d'années.

Il est à remarquer que ce n'est guère qu'à Paris que les billets de confiance au porteur, soit de l'ancienne caisse d'escompte, soit de la banque de France, aient jamais pu circuler; tandis qu'en Angleterre, en

---

(1) Le plus qu'on en put mettre en circulation dans les comptoirs, fut à celui de Lyon, où l'on ne put jamais excéder néanmoins la somme de trois millions dont il faut déduire la somme d'espèces qu'on était obligé de garder en caisse pour subvenir aux remboursemens. L'intérêt du surplus ne payait pas les frais du comptoir.

Écosse, il n'y a pas de ville qui n'ait sa banque dont les billets au porteur sont admis, et dans la ville et dans les environs, comme intermédiaires dans tous les échanges. Au temps même des assignats qui avaient un cours forcé, il y a eu des provinces reculées où l'on ne trouvait rien à acheter avec des assignats, et où l'on ne les recherchait conséquemment que pour le paiement des contributions ou des loyers de ferme. Aussi à toutes les époques y a-t-il eu en France beaucoup plus d'espèces sonnantes en circulation qu'en Angleterre.

Pendant la guerre d'Espagne et celle de Russie, la banque eut encore la main forcée pour faire des avances au gouvernement sous différentes formes, soit sur la rentrée des impôts, soit sur de simples bons du trésor, quand le cours des inscriptions au grand livre tombait trop bas, on l'obligeait à en acheter. Ces divers services lui attirèrent de nouveaux embarras lorsqu'en 1814, la France divisée d'intérêts et d'opinions, fut envahie par toutes les armées de l'Europe. A cette époque ses billets et ses engagements exigibles excédèrent encore son numéraire et ses valeurs disponibles d'environ 40 millions. En conséquence le 18 janvier, lorsque les porteurs de billets poussés par la crainte, se présentèrent en foule pour être remboursés, la banque fut obligée, non de suspendre complètement ses paiemens, mais de réduire les remboursemens à 500,000 fr. par jour. On ne payait qu'un billet de 1000 francs à chaque personne. Elle réduisit en même temps ses escomptes; elle fit rentrer quelques créances, vendit secrètement pour environ 8 millions d'inscriptions au

grand livre , et dès le mois de février suivant , elle reprit ses paiemens à bureau ouvert et pour toutes sommes.

Quand Paris fut assiégé à la fin de mars de la même année , la banque ne refusa pas le paiement d'un seul billets ; les caisses étaient ouvertes , et le son des écus se mêlait au bruit du canon. On remarqua même en ce moment qu'il se présenta au remboursement moins de billets que de coutume. Plusieurs particuliers , redoutant les suites d'un assaut et se fiant , dans toutes les suppositions , à la solidité de la banque et des lettres de change de son portefeuille , transformaient leur argent en billets pour le cacher plus aisément ; et de son côté la banque , dans la crainte d'un pillage , cherchant à retirer ses engagements et à se débarrasser de son numéraire , fit tous ses paiemens en écus. On voyait dans les caisses des gens désolés d'être obligés d'emporter en argent les sommes qu'ils avaient à recevoir.

Le même effet eut lieu à la seconde invasion.

L'hôtel des monnaies voulut de même retirer les reconnaissances qu'il avait données des lingôts qu'on y avait déposés pour être fabriqués , et n'en put pas venir à bout.

En août 1816, le fonds capital de la banque de France, se composait des fonds de 90 mille actions de 1000 francs chaque. . . . .	90,000,000 fr.
et d'une réserve (c'est-à-dire de retenues faites sur les dividendes) montant à. . . . .	21,600,000
Total. . . . .	<u>111,600,000 fr.</u>



L'emploi de ce capital était fait ainsi qu'il suit :

En inscriptions sur le grand livre de la dette publique. . . . .	33,500,000 fr.
En ses propres actions qu'elle avait rachetées (c'était comme si, par la loi de sa création, le nombre de ses actions s'était trouvé plus borné). . . . .	25,500,000
En immeubles (son palais, etc.). . . . .	4,000,000
En prêts faits au gouvernement sur des bons du trésor, ou des receveurs, ou sous toute autre forme, portant intérêt. . . . .	26,000,000
En espèces, ou effets de commerce pris à l'escompte, ou reçus en comptes courans. . . . .	22,600,000
Somme égale. . . . .	<u>111,600,000 fr.</u>

Son passif alors exigible, se composait de . . . . . 70,000,000 fr.  
de billets en circulation; de . . . . . 20,000,000 fr.  
de dettes en comptes courans ou de dépôts.

Ensemble . . . . . 90,000,000 fr.

somme journallement variable et toujours représentée en totalité par du numéraire en caisse ou par des effets de commerce à l'échéance commune de 45 jours.

En 1820, sa réserve (ses bénéfices non partagés) s'élevait à 22 millions. La compagnie qui sollicitait depuis long-temps la permission de la partager entre les actionnaires, l'obtint enfin, sauf certaines limitations; et en vertu d'une loi du 4 juillet 1820, elle dis-

tribua 200 francs à chacune des actions qui étaient en ce moment entre les mains du public, et dont le nombre s'élevait à 67,900. Le surplus des actions qui avaient été rachetées par la banque elle-même et faisaient partie de son capital, au nombre de 22,100, n'eut point part à cette distribution.

Son ancienne réserve jointe à celle qui s'est formée depuis, se monte aujourd'hui (janvier 1823) à 9,300,000 francs.

L'administration de la banque de France a conservé la forme que Bonaparte qui voulait tout gouverner, lui a donnée. Ses affaires sont dirigées par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le gouvernement; mais qui, dans ce qui touche essentiellement aux intérêts de la compagnie, ne peuvent agir sans l'agrément de quinze régens et de trois censeurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires. A l'époque de la restauration des Bourbons, un des principaux banquiers de Paris, M. *Laffitte*, fut nommé gouverneur. Cette place lucrative étant pour ainsi dire une sinécure, et le travail étant fait en réalité par les sous-gouverneurs, M. *Laffitte* refusa d'en recevoir les émolumens. Cet exemple avait été précédemment donné par M. *Necker* qui refusa toujours de recevoir le traitement de ministre des finances; mais il n'a pas été suivi depuis. L'honorable indépendance des opinions de M. *Laffitte* comme député, et son invariable attachement aux intérêts de la nation, le firent révoquer en avril 1819; et il fut remplacé par M. *Gaudin*, duc de Gaète, qui avait été ministre des finances sous Bonaparte.

Les opérations de cet établissement consistent essen-

tiellement dans l'escompte des lettres de change sur Paris. Tout le monde n'est pas admis à présenter des effets à l'escompte. Il faut pour cela être inscrit sur une liste dont un négociant peut faire partie sur la demande qu'il en fait, et après que les régens ont pris des renseignemens sur sa solvabilité. Cette liste est revue de temps en temps, et l'on en retranche les maisons de commerce dont la solidité a pu recevoir quelque atteinte. Elle roule sur cinq à six cents maisons de commerce. Les lettres de change qu'elles présentent, doivent en outre être étayées de deux autres bonnes signatures; de sorte que chacun des effets que la banque prend à l'escompte, est solidairement garanti par trois bonnes signatures au moins. Aussi depuis son origine n'a-t-elle essuyé, par des faillites, aucune perte qu'on puisse citer. Si quelques signataires ont failli et fait perdre une portion de la somme, le déficit a été rempli par d'autres endosseurs.

Cette prudence excessive a été un sujet de reproche pour cette compagnie : « Quoi! lui a-t-on dit, vous  
« avez obtenu un privilège exclusif de mettre en circu-  
« lation des billets au porteur ayant cours de monnaie,  
« sous prétexte de rendre service au commerce; et vous  
« ne rendez des services qu'aux premières maisons!  
« des maisons qui ayant beaucoup d'autres moyens de  
« crédit, sont précisément celles qui ont moins besoin  
« qu'on les aide! Les bénéfices que vous faites sur des  
« billets qui ne vous coûtent point d'intérêts et qui  
« vous en rapportent, ne suffisent-ils pas pour vous  
« dédommager de quelques pertes? A quoi servirait  
« une compagnie d'assurances, si elle ne perdait ja-

« mais ? Les maisons de commerce auxquelles vous  
« vous devez principalement, sont celles qui sans in-  
« conduite, sans mauvaise foi, éprouvent des gênes  
« momentanées. Or c'est alors précisément que vous  
« leur refusez tout secours. »

A la fin de 1819, il y eut dans le commerce de Paris de fort grands embarras. Plusieurs maisons furent dans le cas d'être soutenues pour ne pas manquer à leurs engagements. La banque, dans ces conjonctures, loin d'étendre la somme de ses escomptes, la réduisit considérablement. Elle ne voulut plus escompter que des lettres de change dont l'échéance n'excédait pas 45 jours, et même 30 jours; de sorte qu'un négociant qui avait son portefeuille rempli de bons effets à deux mois de terme, pouvait, faute de pouvoir les escompter, être obligé de suspendre ses paiemens.

La banque escompte à 4 pour cent par an le papier qui trouve grâce devant ses yeux. Elle en escompte pour environ 25 millions par mois. Le commerce de détail et de manufacture étant rarement appelé à jouir de cet avantage, est réduit à offrir ses lettres de change à de riches capitalistes qui les prennent à 5 ou 6 pour cent d'escompte, et les placent à la banque munies de leur endossement, à 4 pour cent.

La banque est, par la loi de son institution, tenue d'ouvrir des comptes courans à tous les négocians qui veulent la charger de leurs recettes, et de leurs paiemens. Elle doit s'en charger sans commission; son seul bénéfice à cet égard consiste à jouir de l'intérêt des sommes que les mouvemens de caisse laissent entre ses mains, et à mettre en circulation de nouveaux bil-

lets au moyen des paiemens que cette opération multiplie. Mais à l'époque actuelle, cet avantage n'en est point un pour elle, puisqu'elle a beaucoup de fonds dont elle ne trouve pas l'emploi; et les comptes courans qui sont ouverts chez elle, l'obligent à des frais de recettes et de bureaux dont elle ne reçoit aucun dédommagement. Sur environ 880,000 francs à quoi se montent la totalité de ses frais tous les ans, les comptes courans seuls en occasionent près de 600,000; ce qui ne surprendra pas si l'on songe que la banque tient plus de quinze cents comptes ouverts par débit et crédit, et soldés tous les soirs. Beaucoup de personnes qui ne sont pas dans le commerce, des étrangers même, abusent de cette facilité de faire opérer leurs recettes et leurs paiemens gratuitement; et ce qui montre combien, au moment où ceci est écrit (janvier 1823), il y a de capitaux dont les propriétaires aiment mieux perdre les intérêts que de les placer d'une manière qu'ils jugent peu sûre, les soldes de compte qu'on laisse entre les mains de la banque et dont elle ne paie aucun intérêt, ne s'élèvent pas à moins de 60 millions, dont 14 millions appartiennent au gouvernement.

C'est par une suite de cette surabondance de capitaux, comparée avec les emplois solides, que la banque possède en espèces des sommes beaucoup plus fortes que ne l'exigerait le remboursement de ses billets, en supposant même la survenance des événemens les plus critiques. La somme de ses billets au porteur en circulation s'élève à 169 millions, et les espèces effectives qu'elle a entre les mains n'est pas moindre de

208 millions! (On sent que dans un article comme celui-ci, qui n'est pas de comptabilité, et lorsqu'il est question de sommes journallement variables, je dois négliger les appoints, et ne parler que des sommes rondes.)

Sur ces 208 millions en or ou en argent, ses créanciers en comptes-courans peuvent réclamer, en espèces, les 60 millions dont elle est débitrice; ce qui réduirait ses espèces à 148 millions qu'elle aurait pour rembourser 169 millions de billets au porteur (1). Or, on sait qu'une banque qui n'a émis des billets qu'en avance sur des effets de commerce à deux ou trois mois d'échéance au plus, peut subvenir aux remboursemens les plus inopinés, moyennant qu'elle ait en caisse le tiers, ou même le quart, de la somme de billets qu'elle a dans la circulation. Celle-ci pourrait donc ne garder en caisse que 40 ou 45 millions d'espèces, et employer 103 millions d'excédant qu'elle possède, en avances qu'elle ferait au commerce en escomptant des lettres de change.

Il est vrai que pour étendre la somme de ses escomptes, la banque de France serait obligée de prendre du papier un peu moins solide et qui entraînerait annuellement quelques pertes : mais d'aussi habiles

---

(1) Sur ces 148 millions d'espèces disponibles, il est vrai que la banque a environ 16 millions qui ne sont que des dépôts sur lesquels elle a fait des avances; mais comme on ne pourrait retirer ces dépôts sans lui rapporter ses billets, leur restitution ferait rentrer pour 16 millions de billets; conséquemment si on les retranchait de ses espèces en caisse, il faudrait retrancher la même somme de ses billets en circulation.

financiers que ceux qui administrent cet établissement pourraient s'exposer à quelques pertes pour jouir de l'intérêt de 103 millions, qui rapporteraient annuellement au moins 4 millions d'escompte.

Les espèces de la banque sont contenues dans des tonneaux qui occupent les caves de son palais. On sait que ce palais était l'hôtel que Louis XIV avait fait bâtir pour le comte de Toulouse. Les caves, construites avec la plus grande solidité, sont toutes voûtées, à l'épreuve du feu, et de beaucoup d'autres événemens. Toutes les issues en ont été fermées avec soin, en belle maçonnerie, sauf une seule, en forme de puits, par où les espèces sont descendues et remontées avec une poulie.

Ce n'est pas sans quelque sentiment de crainte, qu'on songe à cet immense dépôt, sur lequel un gouvernement immoral (si l'on était réduit à craindre un semblable malheur) pourrait mettre la main pour l'exécution de quelque dessein pervers ! Des banques libres, parfaitement indépendantes du pouvoir, obligées seulement de rendre publiques leurs opérations, et se faisant concurrence les unes aux autres, rendraient à l'industrie des services plus signalés, et ne seraient pas accompagnées des mêmes inconvéniens.

J.-B. S.

---

*Vales d'Espagne (a).*

L'Espagne, propriétaire des plus riches mines d'argent qui soient connues dans le monde, et qui pourvoit l'univers de cette marchandise, l'Espagne elle-

---

(a) Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, 3<sup>e</sup> édit. tom. II, chap. II. Humboldt, *Essai polit.* tom. II, p. 808.

même a connu le papier-monnaie. Dès le début de guerre d'Amérique, le gouvernement, privé des sors périodiques que le nouveau continent lui fournissait et qu'on ne voulait pas exposer à l'avidité des corsaires anglais, crut devoir recourir à cette ressource jusqu'alors inconnue en Espagne. Il créa du papier-monnaie pour la valeur de 9 millions de piastres d'Espagne. Ce papier était partagé en 16,500 billets ou *vales réales*, auxquels on attacha un intérêt de 4 pour cent, et qui n'étaient payables qu'après la paix, à une époque indéterminée. On blâma le gouvernement de n'avoir pas en même temps établi une caisse où ces billets auraient été acquittés au pair à leur présentation; mais il aurait fallu avoir pour cela des fonds disponibles, et la création même du papier-monnaie prouvait qu'on n'en avait pas.

Les *vales*, dès l'instant de leur création, furent perdus dans l'opinion publique. L'appât d'un intérêt, et d'un intérêt supérieur à celui que donnaient les placements accoutumés<sup>(a)</sup> ne suffit pas pour les mettre en crédit. On les recevait avec répugnance; on s'en dépouillait avec empressement. Dans le cours de la guerre ils perdirent, à certaines époques, jusqu'à 26 pour cent.

Cependant, comme les besoins du gouvernement augmentaient avec les progrès de la guerre, il fit en

---

(a) En Espagne, les particuliers qui ne faisaient pas valoir eux-mêmes leur argent, le plaçaient pour la plupart dans la caisse des *gremios* ou de la communauté des marchands de Madrid, qui ne leur payait que le modique intérêt de 2 et demi ou 3 pour cent.



février 1781 une nouvelle émission de *vales* pour la somme de 5 millions, et l'année suivante une autre pour la valeur de 14,800,000 piastres. Il se trouva donc alors chargé, pour cet objet seul, d'une dette de 28,800,000 piastres, sans compter d'autres obligations moins apparentes, qui portaient la dette à près de  $53 \frac{1}{3}$  millions.

Lors de la première émission des billets, Charles III avait pris l'engagement d'en retirer une partie de la circulation. Mais comme, en commençant la guerre, il avait grevé ses peuples d'une augmentation de l'impôt sur les comestibles, au retour de la paix, il crut plus pressant de les soulager de ce fardeau que de tenir sa parole aux créanciers de l'État; et ce ne fut qu'au mois de juin 1785 qu'il retira pour 1,200,000 piastres de billets.

Quelques semaines après, ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit une nouvelle émission de 3,200,000 piastres. Il est vrai qu'elle avait pour unique objet de procurer des fonds pour la continuation du canal d'Aragon, dont les profits devaient lui servir d'hypothèque; qu'ainsi elle pouvait être regardée comme un surcroît de charge pour l'État. Les alarmes qu'avait excitées le papier-monnaie, se dissipèrent peu à peu; les billets se remirent au pair, et à la fin de 1786 on commença à les rechercher et même à les négocier avec avantage.

La guerre qui éclata en 1793, en nécessita de nouvelles émissions; cependant les *vales* ne perdirent que 25 et 30 pour cent aux époques les plus critiques; ce qui doit surprendre d'un papier qui était sans hypothèque.

que spéciale, et qui n'avait d'autre garant que la loyauté précaire d'un gouvernement absolu.

En 1795, la paix de Bâle fut conclue entre le roi d'Espagne et la république française. On espéra dès lors que la cour de Madrid emploierait les loisirs et les économies de cette paix à réparer les brèches que la guerre venait de faire à ses finances. Mais bientôt après, une seconde rupture suspendit le retour de ses ressources extérieures, et ajourna encore ses moyens de restauration. Vers le milieu de 1796, ses billets perdaient 10 à 12 pour cent vers la frontière, et 6 à 8 dans la capitale. Il y en avait alors en circulation pour 99 $\frac{1}{3}$  millions de piastres; et loin d'avoir pu s'occuper des moyens d'en diminuer la masse, on avait créé au commencement de 1796 un emprunt de 16 millions de piastres à 5 pour cent.

La guerre avec l'Angleterre acheva d'épuiser l'Espagne. Aux seules apparences d'une rupture avec cette puissance, les *vales* perdirent 18 pour cent; en 1801 leur perte alla jusqu'à 75 pour cent. La signature des préliminaires avec l'Angleterre les fit cependant remonter. Déjà au mois de mars 1802, ils ne perdaient plus à Cadix que 20 pour cent; et au mois d'avril on les achetait à Amsterdam à 15 pour cent de perte seulement.

Cet heureux effet doit être attribué à la diminution de ces billets. Il y avait en Espagne une quantité prodigieuse de biens-fonds donnés aux églises, les uns avec l'obligation de dire des messes pour l'âme du donateur, les autres consacrés au culte particulier de la vierge et des saints. Trop long-temps la destination de

ces deux espèces de terres les avait fait regarder comme sacrées. Ces terres, paralysées par la piété des fidèles, inaliénables comme tous les biens ecclésiastiques, étaient mal administrées et mal cultivées. En novembre 1800, le gouvernement les mit en vente, en destinant les sommes qu'on en retirerait, à l'extinction successive des *vales*. Dans les premiers mois de 1802, ces ventes avaient déjà produit près de 10 millions de piastres. En 1805, il restait encore des *vales* pour la somme de 120 millions de piastres, et ils perdaient de nouveau 58 pour cent; la cause de cette baisse doit être recherchée dans les nouvelles émissions, nécessitées par la prolongation de la guerre, et dans la situation pénible de l'Espagne durant les dernières années qui précédèrent la chute des Bourbons.

---

#### *Banques d'Italie.*

J'ai déjà cité la *banque de Gênes* comme la plus ancienne qui existe : il me reste à parler de son sort. Quoique fondée par des actionnaires et sans la participation du gouvernement, elle ne tarda pas à lui payer les concessions qu'elle obtint, par des prêts si énormes que la plupart des revenus publics lui étaient hypothéqués. Le crédit de la banque, déjà miné par ces avances, reçut un échec plus terrible encore par l'invasion des Autrichiens qui eut lieu en 1746; son trésor fut pillé, et elle ne se releva que très-tard de cette infortune.

L'invention des Génois ne pouvait manquer de trou-

ver des imitateurs dans toute l'Italie. Rome , Turin et Naples ont eu leurs banques de circulation ou plutôt leur papier-monnaie. La révolution a fait disparaître ces signes ; ceux des États du pape se sont conservés plus long-temps que les autres. Ils existaient dans une telle abondance à Rome , et les espèces y avaient tellement disparu , que tous les paiemens de 5 *scudi romani* ( 6 r. 85 cop. ) et au delà se faisaient par les cédules *de la banque du Saint Esprit* ou du *Mont-de-piété*. Ces billets avaient un cours forcé. Ils portaient à la vérité qu'ils étaient payables à vue ; mais les banques n'en remboursaient jamais que la vingtième partie ou 5 pour cent. En 1795 ils perdaient 21 pour cent contre le numéraire du pays. — Les *biglietti delle regie finanze* de Turin souffraient du même discrédit. — Naples avait sept banques. Tous les paiemens qui n'étaient pas au-dessous de 10 ducats ( 10 r. 50 cop. ), se faisaient par le moyen de leurs billets , appelés *fede di credito*. J'ignore si leur valeur s'est mieux conservée que celle des billets de Rome et de Turin.

—

*Banque de Vienne (a).*

Cette banque fut fondée par Marie-Thérèse , pendant la guerre de sept ans. Elle émit des billets de confiance (*Wiener Stadt-Banco-Zettel*) pour 12 millions de flo-

---

(a) *Du papier-monnaie*, par Sismondi. Journaux et gazettes des états autrichiens.

rins; et l'impératrice qui voulait assurer le crédit de ces billets, exigea qu'une partie des impositions fût toujours payée en papier : en sorte que les contribuables, obligés d'acheter des billets pour satisfaire le fisc, leur donnèrent une valeur supérieure à celle de l'argent.

Les billets de la banque de Vienne remplacèrent moins les lettres de change du commerce que celles des trésoriers des provinces. Les transports d'argent furent évités, et le service du trésor public se fit avec plus d'économie. L'impératrice profita de ce qu'elle avait créé 12 millions qui ne lui coûtaient rien, pour payer les dettes qu'elle avait contractées envers des créanciers de Gênes. Peu importe de savoir si elle les paya en papier ou en argent. Le papier, si elle en envoya aux Génois, revint dans l'état de lui-même, et les espèces d'or et d'argent sortirent pour le racheter.

Le public ne ressentit aucun inconvénient de ce qu'il y avait de moins 12 millions en espèces dans la circulation, parce que cette somme se trouvait remplacée par des billets de banque qui valaient autant que l'argent; mais le gouvernement ne se trouva pas non plus fort enrichi pour avoir emprunté 12 millions sans intérêt. C'est à quoi se réduisait l'opération de Marie-Thérèse, et l'épargne de 600,000 florins par année compensait à peine le danger de voir les billets de banque falsifiés.

Mais depuis cette époque on a mis en circulation à plusieurs reprises de nouveaux billets de banque, et chaque fois de nouvelles sommes correspondantes en or et en argent ont été retirées du commerce. Les malheurs du temps plus rapproché de nous obligèrent

l'Autriche de recourir à des ressources extraordinaires pour soutenir la guerre. Le souverain ne voulut pas mettre de nouveaux impôts ; il ne se crut pas assuré d'un crédit volontaire : il emprunta donc sur le numéraire, en créant de nouveaux billets de banque ; il les multiplia au point de faire disparaître tout le numéraire métallique. Une partie fut peut-être encore exportée ; mais une autre, soustraite à la circulation, fut mise en réserve ; la défiance commençait à s'éveiller, et elle mit à couvert une portion de la fortune publique.

Cependant la disparition des espèces avait rendu impossible à la banque de rembourser les billets qui lui étaient présentés. Elle fut dispensée en 1797 du paiement en espèces auquel elle s'était obligée ; chacun fut contraint à recevoir les billets comme monnaie courante, et dès cet instant, ils cessèrent d'être des billets de confiance, et devinrent un papier-monnaie.

La multiplication de ce papier au delà des besoins de la circulation et de la somme totale de numéraire qui existait autrefois, devait nécessairement produire leur dépréciation ; car dès l'instant que le numéraire superflu ne peut plus s'exporter, il faut bien qu'il baisse de prix. Mais une autre cause est venue ensuite accélérer cette dépréciation, c'est la création d'une monnaie de cuivre sans valeur. Avec un quintal de cuivre coûtant 100 florins de papier, on frappe 2400 pièces de cuivre, portant l'empreinte de quinze kreuzer, en tout 600 florins. Or depuis que les billets ne sont plus remboursables en or et en argent, la mon-

naie de cuivre est venue comme l'accomplissement du marché, comme la manière légale d'acquitter les billets. Vous jugez aisément d'après cela, combien la dégradation de cette monnaie devait accélérer la dépréciation des billets.

En 1810, cette dépréciation était telle qu'un florin en argent s'échangeait contre 12 et 13 florins en papier. Toutes les calamités qui vont à la suite d'une pareille dépréciation, l'Autriche les a essuyées. Enfin après avoir poussé l'émission de ces signes jusqu'à la valeur nominale de 1,060 millions de florins, le gouvernement a déclaré le 20 février 1811, qu'il cesserait d'en émettre; il les a tarifés au cinquième de leur valeur nominale, et en a ordonné l'échange à ce taux contre un nouveau papier-monnaie, appelé billets d'amortissement (*Einlösungs-Scheine*). Le montant de ce nouveau papier ne sera par conséquent que de 212 millions, somme que le gouvernement a promis de diminuer et d'anéantir successivement par la vente des biens ecclésiastiques et par tous les autres moyens qu'on trouvera praticables. La réduction des anciens billets s'est effectuée le 15 mars 1811; mais le nouveau papier-monnaie ne les a remplacés que depuis le premier février 1812. Quoique ce papier ne présente pas plus de sûreté que le premier, la diminution seule de sa quantité a suffi pour en élever la valeur : en 1810, comme je viens de le dire, 100 florins en argent s'échangeaient contre 1200 et même contre 1300 florins en billets de banque; le 6 mai 1812, le cours des billets d'amortissement fut noté à Vienne 100 florins argent, contre  $815 \frac{7}{8}$  florins en papier. « Cette hausse

étonnante, dit un observateur autrichien, que personne n'a prévue, et qui paraît en contradiction avec la situation politique du continent, ne peut être l'effet que de la réduction du papier-monnaie, dont la quantité actuelle se proportionne mieux au besoin de la circulation (a). »



*Billets de confiance et papier-monnaie de la Prusse (b).*

La *banque de Berlin*, fondée en 1765, émet des billets de 4 jusqu'à 1000 livres; la livre de banque est une monnaie idéale, valant au pair un écu et  $\frac{5}{16}$  en monnaie courante. Ce papier a toujours été payé avec la plus grande exactitude; cependant la sagesse et la probité du gouvernement prussien n'ont pu le garantir des dangers attachés à toutes les institutions de ce genre. La prise de Berlin par les Français, en 1806, ayant forcé la banque de suspendre ses paiemens, cette catastrophe a ébranlé pour quelque temps son crédit, qui cependant se trouve entièrement rétabli au moment où je vous parle.

La même guerre malheureuse contre la France avait engagé le roi de Prusse à fabriquer un papier-monnaie, les *Tresorscheine*, qui pendant la guerre se déprécia rapidement; mais telle a été la modération et la prudence du gouvernement dans l'émission de ces signes

---

(a) Voyez : *Allgemeine Zeitung*, du 12 mai 1812.

(b) Nicolai, *Beschreib. von Berlin. Nelkenbrecher und Gerhardt, Taschenbuch für Kaufleute.*



fictifs, que malgré ses malheurs et ses pertes il a su en rétablir le crédit : en 1811, ils s'échangeaient au pair contre la monnaie.

Au moment où cette feuille s'imprime, je trouve dans les papiers publics un fait qui confirme de nouveau cet esprit d'ordre et de sagesse qui caractérise si honorablement le gouvernement prussien. En 1812, les dépenses extraordinaires de la guerre avaient de rechef nécessité une émission de papier-monnaie. On en mit deux sortes en circulation (*Steuer-Anweisungen* et *gestempelte Tresorscheine*) dont la valeur nominale montait à quatre millions et demi d'écus. Mais à peine la paix de Paris fut-elle conclue, que le roi s'empressa de retirer ces billets : il y mit tant d'activité qu'un an après, le 17 mai 1815, on en avait déjà supprimé pour 3,623,495 écus, de sorte qu'il n'en restait plus dans la circulation que pour 876,505 écus, somme qui vraisemblablement sera acquittée dans le courant de cette année. A mesure que les suppressions se font, elles sont annoncées dans les gazettes de Berlin, avec indication du numéro et de la valeur de chaque billet supprimé. — Honneur à ce gouvernement respectable qui prouve par son exemple ce que peut un état faible en moyens et ruiné par des guerres malheureuses, lorsque les lumières et la probité président à son administration ! C'est quand le papier-monnaie est employé avec une pareille prudence, qu'il peut être dans les momens de détresse une ressource pour les gouvernemens, sans devenir un fléau pour les peuples.

*Banque de Stockholm (a).*

Cette banque est une des plus anciennes; elle date de l'année 1657, et ce fut le gouvernement qui l'établit. Elle rassembla par des emprunts un fonds de 300,000 écus espèces; mais au lieu de créer des actions, elle délivra à ses créanciers des obligations portant intérêt et payables à vue au porteur. L'argent qu'elle avait emprunté à 4 pour cent, elle le prêta à 6, sur hypothèque et même sur gage. Elle faisait donc le service d'une banque de circulation, d'une banque d'emprunt, et même d'un mont-de-piété ou d'un lombard. Son administration fut si bonne, qu'à la mort de Charles XII elle se trouva posséder un fonds de 5 millions.

Pendant la période orageuse qui suivit la mort de ce prince, les états du royaume créèrent une nouvelle banque qui fut réunie à la première; elle émit des billets payables en écus de cuivre (b). Cette banque étant plus facile à prêter, elle fit des avances si considérables à la noblesse et au gouvernement, que bientôt ses billets en émission se montaient à la somme de 600 millions d'écus de cuivre ou de 48 millions de roubles. L'état augmenta ses dettes; les propriétaires

---

(a) Büsch, *Schriften über Banken und Münzwesen*. Nelkenbrecher und Gerhardt, *Taschenb. für Kaufl.*

(b) Ces billets furent appelés *Banco-Transportzettel*. L'écu de cuivre fait la 18<sup>e</sup> partie d'un écu espèces; il vaut par conséquent 8 cop. Voyez le tableau n° VI.

furent ruinés; le goût du luxe et de la dépense se répandit parmi toutes les classes de la société; le cuivre, tant en barres que monnayé, disparut de la circulation; et comme la banque se voyait bientôt hors d'état de réaliser ses billets, même dans cette vile monnaie, le gouvernement réduisit leur valeur successivement jusqu'à un 96<sup>e</sup> de ce qu'elle avait été originairement. Malgré ces opérations ruineuses, il devait encore à la banque, en 1762, au delà de 80 millions d'écus d'argent, ou de  $19\frac{1}{5}$  millions de roubles (a).

La misère publique causée par le papier-monnaie était à son comble, lorsque Gustave III reprit, par l'heureuse révolution de 1772, le pouvoir qu'une faction aristocratique avait enlevé à ses prédécesseurs. Ce prince mit ordre aux affaires de la banque; il arrêta toute émission ultérieure de billets; il déclara qu'ils seraient dorénavant payables en bonne monnaie d'argent, et il les paya effectivement en cette monnaie, ayant eu soin de se procurer un fonds considérable en lingots par des emprunts faits en Hollande. Le crédit de la banque s'était relevé et ses billets avaient cours pour toute leur valeur nominale, lorsque Gustave détruisit son propre ouvrage en entreprenant une guerre injuste et malheureuse contre la Russie. Depuis cette époque, les billets de banque ont toujours baissé de plus en plus; le royaume est inondé de papier-monnaie et d'effets publics dépréciés (*Reichs-Schulden-Zettel*) qui encombrant la circulation; enfin

---

(a) L'écu d'argent, comme vous pouvez le voir par le tableau n° VI. ne fait qu'un sixième de l'écu espèces, ou 24 copeks.

le numéraire a tellement disparu, qu'on fait circuler des billets de la valeur nominale de 16 et de 8 schillings, c'est-à-dire de 48 et de 24 copeks, pour subvenir à la disette de petite monnaie.

---

*Banque de Copenhague (a).*

Elle fut fondée par octroi en 1736, avec un fonds de 500,000 écus monnaie courante. Déjà en 1745, neuf ans après son établissement, elle eut recours au gouvernement qui la dispensa de payer en numéraire la valeur entière de ses billets; cependant, elle continua d'en émettre et de faire des avances, tant aux particuliers qu'au gouvernement. Le public en souffrit, mais les actionnaires gagnèrent; leur dividende devint si considérable que les actions se vendaient le triple de leur valeur originaire. En 1773, le roi remboursa les actionnaires et devint seul propriétaire de la banque. A cette époque, elle avait mis en circulation des billets pour 11 millions, c'est-à-dire pour vingt fois environ de son fonds métallique, qui était alors de 600,000 écus. Le gouvernement porta depuis l'émission jusqu'à 16 millions. Le numéraire disparut entièrement, et l'on se vit forcé de créer des billets d'un écu.

Le mal étant parvenu à son comble, on essaya d'y

---

(a) Büsch, *Schriften über Banken und Münzwesen*. Eggers, *Memorien über die Dänischen Finanzen*. Thaarup, *Statistik der Dänischen Monarchie*.

remédier. En 1771, il fut ordonné que la *banque royale* cesserait d'émettre des billets, et qu'elle anéantirait successivement ceux qu'elle avait émis. Une nouvelle banque, appelée la *Dänisch-Norwegische Species-Bank*, fut créée par des actions avec un fonds de 2,400,000 écus espèces. Cette banque est indépendante du gouvernement, qui se réserve seulement le droit de la surveiller; les membres de sa direction, en prêtant le serment à la banque, sont formellement déliés de celui qu'ils ont prêté au souverain, pour tout ce qui regarde les affaires de la banque. Les billets qu'elle émet, sont payables en bonne monnaie d'argent, ou en billets de l'ancienne banque royale d'après le cours de ce papier. Il lui est prescrit de régler toujours ses émissions sur le fonds métallique qu'elle a en caisse, dans la proportion de  $1 \frac{2}{10}$  à 1; de sorte que pour chaque somme de 100 écus qu'elle garde dans ses coffres, elle ne peut émettre que 190 écus en billets. L'ancienne banque devait retirer annuellement de la circulation pour 750,000 écus de ses billets. Par tous ces moyens on espérait de délivrer le Danemarck en moins de quinze ans du fardeau de son papier-monnaie, et de lui substituer des billets de confiance dont la valeur serait aussi bonne et assurée que celle de la monnaie qu'ils représenteraient.

L'événement n'a pas répondu à cette attente. Une fois que l'état est gangrené par le mal du papier-monnaie, le gouvernement et les particuliers s'épuisent en vains efforts pour l'en guérir par des moyens doux et lents; il n'y a qu'une opération prompte et douloureuse qui puisse le sauver. Le Danemarck est de nou-

veau inondé de papier-monnaie; pour remplacer le numéraire qui a totalement disparu, on s'est vu forcé de créer des signes de 24 et de 8 schillings monnaie courante, billets dont la valeur nominale répond à  $28\frac{6}{10}$  et à  $9\frac{1}{2}$  copeks. Déjà en 1804 les billets de la nouvelle banque perdaient 25 pour cent contre la monnaie dans laquelle ils étaient payables; ceux de l'ancienne banque étaient tombés jusqu'à 45 pour cent au-dessous de cette monnaie. Les événemens politiques qui ont eu lieu depuis, les ont fait baisser dans une proportion bien plus forte. Au mois d'octobre 1813, ils étaient tombés au point qu'on offrait 1800 écus en papier pour un écus en espèces.

---

*Banque des États-Unis d'Amérique (a).*

Les colonies anglaises de l'*Amérique septentrionale*, en transplantant sur le sol du Nouveau Monde les arts et la civilisation de l'ancien, n'ont pas manqué d'y introduire aussi l'invention des billets de banque. Ce fut le gouvernement de Pensylvanie qui, en 1722, en donna le premier exemple. Son papier ne portait point qu'il serait payable en une valeur quelconque; c'était un papier-monnaie dans le sens le plus strict: aussi, pour en soutenir le cours, avait-on porté des peines contre tous ceux qui feraient quelque différence de prix dans leurs marchandises en les vendant

---

(a) Smith, *book II, ch. II.* Nelkenbrecher et Gerhardt, etc.

contre ce papier. Cependant, en dépit de ces ordonnances, 100 livres sterling en espèces s'échangeaient dans certaines colonies contre 130 livres en papier, et dans d'autres contre 1100 liv., selon que les différentes provinces avaient émis plus ou moins de ce papier. Le parlement d'Angleterre mit fin à ce désordre, en déclarant qu'aucun papier qui pourrait être émis par la suite dans les colonies, ne vaudrait comme offre légale de paiement.

Lors de la guerre de ces colonies contre la métropole, le nouveau gouvernement eut encore une fois recours à cette ressource. Les quantités de papier-monnaie qu'on fabriqua, furent si immenses, que sa valeur baissa presque autant que celle des assignats de France. J'ignore par quels moyens l'Amérique s'en est délivrée. Les banques particulières qui y subsistent aujourd'hui, n'émettent que des billets de confiance.

---

*Banque de Russie.*

Enfin la Russie a aussi connu le papier-monnaie. Ce fut en 1768 (29 décembre) au commencement d'une guerre contre les Turcs, que Catherine II fonda la *banque d'assignats*, destinée à émettre des billets payables au porteur. Cependant dès l'origine de ces billets, il fut douteux en quelle monnaie ils seraient payables; et jusqu'à ce moment les opinions sont encore partagées sur ce point important. Dans son manifeste l'Impératrice ne s'expliqua que fort obscuré-

ment sur le fonds métallique de la banque , ce fonds y étant désigné sous les noms vagues de *capital*, *d'argent comptant* et de *monnaie*, sans faire mention d'aucune espèce de monnaie en particulier. La teneur des assignats n'éclaircit pas non plus ce doute , car ils portent encore en termes généraux qu'ils seront payés en *monnaie courante*.

Il semble cependant que cette incertitude aurait dû disparaître dès le premier mois de l'existence de la banque ; car si , dans les commencemens , les assignats furent payés indifféremment tantôt en argent et tantôt en cuivre , ils ne le furent bientôt plus qu'en cuivre. D'ailleurs , quand on lit avec attention le manifeste , ainsi que l'instruction pour les employés de la banque qui y est jointe , on est convaincu que l'intention de l'Impératrice était de fonder les assignats sur cette monnaie , à l'instar de la banque de Stockholm. Si elle avait voulu que ces billets fussent payés en argent , elle n'aurait certainement pas manqué de le déclarer , et d'exclure formellement la monnaie de cuivre de tous les paiemens de la banque. Loin d'en agir ainsi , elle met au premier rang des avantages de la banque , *qu'elle facilitera la circulation de la monnaie de cuivre* ; expression qui indique si clairement les vues de la souveraine , qu'il est inconcevable comment elles ont pu paraître douteuses à quelques personnes qui ont écrit sur cette matière.

Il est donc prouvé que nos assignats sont fondés sur le cuivre. Mais cette monnaie peut-elle servir de garantie à des billets de confiance ? L'examen que nous avons fait de sa nature et de ses effets doit vous



avoir convaincu qu'elle est peu propre à remplir une fonction si délicate et si importante. Je vais résumer en peu de mots les raisons sur lesquelles se fonde cette opinion.

D'abord le papier n'ayant aucune valeur par lui-même, pour fixer en quelque sorte celle qu'on lui attribue, il est de la dernière importance de la baser sur la valeur la moins invariable de toutes. Or, cette valeur c'est l'argent; le cuivre est loin de partager cet avantage.

Ensuite, le paiement de billets de banque qui se fait en monnaie de cuivre, est toujours plus ou moins illusoire. L'usage de cette monnaie n'est pas de circuler en grosses sommes; elle est trop incommode pour cela. En conséquence la banque ne paie pas ses assignats en cuivre; elle ne fait que distribuer de la petite monnaie. Elle est tous les jours dans le cas de changer des billets de 5, de 10 ou de 25 roubles; mais il est rare qu'on lui demande des paiemens considérables. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gens, qui, désirant transformer leur papier en une propriété plus sûre, ne consentiraient à recevoir de grosses sommes, même en monnaie de cuivre; mais la fonte et l'exportation de cette monnaie étant accompagnées d'un grand risque, à cause des peines décernées contre ces opérations, il y a peu de personnes qui soient disposées à courir ces chances, et les autres ne sauraient que faire d'un métal qu'elles seraient obligées de garder sous une forme sous laquelle il abonde. Si le gouvernement veut en effet que le cuivre serve de garantie aux assignats, qu'il déclare que ses billets seront payés

en cette monnaie, à l'instant de leur présentation, quelles que soient les sommes qu'on lui demandera ; qu'il laisse aux porteurs de billets la liberté de choisir selon leur convenance, ou de la monnaie ou des barres au taux de la monnaie (a) ; enfin qu'il permette l'exportation de ces dernières. Alors, ou il aurait assez de cuivre pour tenir sa promesse, et dans ce cas, les assignats vaudraient au moins ce que le cuivre vaut ; ou il n'en aurait pas assez et serait obligé de retirer une partie de ses assignats, et dans cette supposition les billets se maintiendraient également au niveau du cuivre.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que, cette mesure une fois prise et soutenue, les assignats seraient basés sur un gage aussi solide que s'ils étaient payés en or et en argent. Ce qui assure un prix presque inaltérable aux métaux précieux, c'est que lorsqu'on veut les retirer de leur emploi de monnaie, on trouve toujours un orfèvre qui veut les fondre, ou un voyageur qui veut les exporter. Mais le cuivre, quand il surabonde comme monnaie, ne trouve pas facilement un acheteur : il peut bien se vendre à des chaudronniers et des fondeurs, mais la quantité que ces ouvriers en peuvent employer est bien plus strictement limitée que celle de l'or et de l'argent que les orfèvres et les bijoutiers emploient ; d'ailleurs le volume du cuivre rend son exportation infiniment plus dispendieuse ;

---

(a) Je suppose que dans ce cas la monnaie de cuivre serait frappée suivant le prix courant du métal, aussi approchant que cela se pourrait de la valeur de la monnaie d'argent.

et pour peu que le prix de ce métal dans l'étranger se rapproche de celui qu'il a chez nous, cette exportation devient impossible. L'or et l'argent d'un pays trouvent un marché dans les parties du globe les plus éloignées; le cuivre se vend avec bien plus de difficultés, et c'est ce qui rend sa valeur bien plus variable.

Le résultat de ces observations est, que dans l'état actuel des choses en Russie, le cuivre n'est point la garantie des assignats; que ces billets ne sont point des billets de confiance, mais qu'ils constituent un papier-monnaie. Une autre preuve de cette assertion, c'est que les variations qu'a subies la valeur de l'assignat, ont toujours été entièrement indépendantes de celles que la monnaie de cuivre a éprouvées. Si l'assignat était réellement garanti par cette monnaie, sa valeur serait toujours d'accord avec elle: mais, au contraire, le taux de l'assignat a presque toujours été, ou au-dessus ou au-dessous du prix de la monnaie qu'il est censé représenter.

Lorsque l'assignat fut créé, le rouble en cuivre était loin de valoir le rouble d'argent; sa valeur intrinsèque n'allait guère au delà de 50 copeks (a). Si la monnaie de cuivre était alors reçue dans tous les marchés à un taux peu inférieur au rouble d'argent, c'est qu'elle faisait le service de petite monnaie; mais des billets de cent roubles représentant la monnaie de cuivre ne pouvaient plus circuler comme petite monnaie, et

---

(a) Voyez le tableau n° III.

dès lors leur valeur devait se mesurer, non pas sur la valeur nominale des pièces de cuivre, mais sur leur valeur intrinsèque. En conséquence, si le public avait regardé la monnaie de cuivre comme la garantie des assignats, un rouble en assignats n'aurait valu que 50 copeks d'argent; et cependant il en valait à peu près 100. Ce taux élevé des assignats était dû à deux circonstances : à leur caractère de papier-monnaie et à la modération que le gouvernement mettait à cette époque dans leur émission. Par rapport à la première circonstance, il fut ordonné qu'ils seraient admissibles dans tous les paiemens stipulés en argent; que toutes les caisses de l'état les recevraient au même taux, et que dans l'acquittement des impositions publiques chaque contribuable serait obligé de payer en assignats une portion déterminée de sa cote. Quant à la seconde circonstance, la première émission de 40 millions de roubles ne fut point répétée pendant dix-huit ans; enfin, on ne mit point en circulation des billets au-dessous de la valeur de 25 roubles. Ces mesures, jointes aux avantages réels que procure le papier-monnaie, rendirent les assignats si agréables au public, que jusqu'à l'année 1788 ils gagnèrent un agiot d'un à cinq pour cent contre la monnaie de cuivre, et que la différence de leur valeur à celle de l'argent n'alla jamais au delà de trois pour cent en faveur de ce dernier. L'année de la paix de Kaïnardji (1774) ils montèrent même au pair avec la monnaie d'argent (a).

---

(a) Voyez pour ceci, comme pour tout le reste de cet article, le Tableau n° V.

En 1786 l'Impératrice créa la *banque d'emprunt*, destinée à prêter des assignats sur hypothèque aux propriétaires de terres et de maisons dans les villes. En déclarant que cet établissement utile nécessitait une nouvelle émission, elle porta la masse des assignats à cent millions, somme à laquelle elle promit bien de se borner pour l'avenir (a), mais que les guerres de Turquie, de Suède, de Pologne et de Perse la forcèrent à transgresser dès l'année 1790. A la mort de cette souveraine (1796) la masse des assignats en circulation s'élevait déjà à plus de 157 millions de roubles valeur nominale.

Cette multiplication du papier - monnaie était trop forte et trop subite pour ne pas entraîner sa dépréciation. Dès l'année 1788 le cours des assignats baissa rapidement; en 1795 un rouble en assignats ne valait déjà plus que  $68 \frac{1}{2}$  copeks d'argent. Cette baisse progressive fit disparaître le numéraire métallique, et d'autant plus promptement qu'on avait créé des billets de dix et même de cinq roubles, de sorte que tous les marchés s'accomplissaient avec du papier et du cuivre. Encore si l'on avait pu se consoler de la perte du numéraire par l'espérance d'une production plus active: mais malheureusement la plus grande partie de cet or et de cet argent avait passé dans les pays étrangers pour fournir aux dépenses de la guerre, et pour y acheter des objets d'une consommation frivole et dispendieuse. De 33 millions d'assignats qui formaient

---

(a) Manifeste du 28 juin 1786.

le fonds de la banque d'emprunt, 22 avaient été prêtés à de grands seigneurs avides de jouissances, et qui songeaient fort peu à l'amélioration de leurs terres; les autres 11 millions destinés aux villes, furent principalement employés à construire des maisons d'habitation dans les deux capitales.

Sous les règnes suivans, la baisse de l'assignat, toujours supérieure aux nouveaux impôts qui devaient couvrir les pertes du trésor, força le gouvernement, bien malgré lui, à une multiplication ultérieure de ce papier, laquelle, à son tour, accéléra sa dépréciation (a). Pour comble de malheur, des guerres aussi dispendieuses qu'inévitables, suivies d'une stagnation presque totale du commerce étranger, se joignirent à ces causes pour en aggraver l'effet. En 1810, les assignats en circulation se montaient à 577 millions valeur nominale, et l'année suivante le rouble en papier ne représentait plus que  $25 \frac{2}{3}$  copeks.

Dans cette baisse, l'assignat est tombé au-dessous du rouble en cuivre; preuve évidente qu'il n'a point de garantie dans cette monnaie, comme beaucoup de gens se l'imaginent. C'est vers l'année 1800 que commença cette révolution : elle n'était pas seulement l'effet de la baisse de l'assignat; le prix du cuivre en barres avait haussé prodigieusement, même dans sa proportion avec l'argent, comme vous pouvez le voir par le tableau n° III. Le cuivre continua à hausser jusqu'en 1803, époque où il atteignit le prix le plus

---

(a) Manifeste du 2 février 1810.

élevé qu'il ait eu depuis un siècle; passé cette année, il a soudainement baissé jusqu'au terme où il était avant 1777; mais nonobstant cette baisse prodigieuse, l'assignat n'a pu l'atteindre, et sa valeur lui est toujours restée inférieure.

Ce phénomène ne peut plus vous étonner, Messieurs, puisque vous savez vous en expliquer la cause. Comme nos assignats ne sont point des billets de confiance et qu'ils n'ont aucune garantie dans le cuivre, il n'est pas plus surprenant que ce papier soit tombé au-dessous du rouble en cuivre, qu'il ne l'est de l'avoir vu tomber au-dessous du rouble d'argent. Nos assignats ne tiennent leur valeur que de leur caractère de papier-monnaie, c'est-à-dire de la loi qui les rend admissibles dans tous les paiemens, et surtout dans celui des contributions publiques. Si leur émission avait toujours été calculée sur le besoin de la circulation intérieure, ils auraient continué d'aller au pair avec la monnaie d'argent; en outrepassant cette proportion, il fallait s'attendre à les voir tomber, non-seulement au-dessous de l'argent, mais encore au-dessous du cuivre, puisque leur valeur est également indépendante de l'un de ces métaux comme de l'autre.

Cependant cette différence entre la valeur du cuivre et celle de l'assignat ne laissa pas de produire de nouveaux inconvéniens très-graves. Quelle que fut la hausse du cuivre en barres, le prix du cuivre monnayé ne pouvait hausser en proportion, puisqu'il était toujours frappé au même taux, et que la banque continua à l'échanger contre l'assignat au taux nominal de celui-ci. Seize roubles en assignats suffisaient tou-

jours pour acheter à la banque un poud de cuivre monnayé, tandis qu'on était obligé de payer 20, 30 et 40 roubles en assignats pour acheter au marché une pareille quantité de cuivre en barres. Si la banque avait pu fournir assez de monnaie de cuivre pour satisfaire la demande de tous les porteurs d'assignats, et si la fonte et l'exportation de cette monnaie n'avaient pas été défendues, personne n'eût acheté du cuivre en barres; tout le monde se fût pourvu de ce métal à la banque, et la valeur des assignats n'eût jamais pu tomber au-dessous du prix courant du cuivre, du moins pas pour long-temps. Mais, comme je l'ai déjà dit, la banque ne paie pas ses assignats en cuivre; elle ne fait que distribuer de la petite monnaie; et d'ailleurs la fonte et l'exportation de cette monnaie sont défendues. En conséquence, la distribution qu'en fait la banque n'est jamais suffisante pour rétablir le pair entre le cuivre métal et le cuivre monnaie; et cependant elle est assez forte pour causer des pertes considérables à la banque. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à jeter un regard sur le tableau n<sup>o</sup> VIII, vous y verrez que ces pertes sont quelquefois montées jusqu'à 150 pour cent.

Pour faire tarir la source de ces pertes, on prit, en 1810, le parti de diminuer le poids du rouble en cuivre qui fut réduit de 2 livres et demie à une livre et trois quarts. Dans la note XIII<sup>e</sup> nous avons examiné cette mesure en considérant la monnaie de cuivre dans son rapport avec la monnaie d'argent: ici il convient de la soumettre à une nouvelle analyse, car dans son rapport avec l'assignat la monnaie de



cuivre joue un rôle très-différent de celui de petite monnaie. Dans l'opinion populaire elle est regardée comme le garant de l'assignat; et vu qu'elle est la seule monnaie courante, son taux exerce une grande influence sur le prix du travail et de toutes les denrées, et conséquemment sur le bien-être de tous les habitans de l'Empire, de même que sur l'état de ses finances.

Au moment où la diminution fut résolue, la monnaie de cuivre, comparée à celle d'argent, avait cessé depuis quatre ans de causer une perte au gouvernement. Le tableau n° III vous montre que ce fut seulement dans les années 1802 à 1806 que la valeur intrinsèque du rouble en cuivre surpassa celle du rouble d'argent; dans les quatre années suivantes, l'émission de la monnaie de cuivre avait derechef donné un profit brut de 9 à 37 pour cent, ou un profit net de  $6\frac{1}{2}$  à  $34\frac{1}{2}$  pour cent, en déduisant les frais de monnayage. Le prix numérique du cuivre avait considérablement baissé, et toutes les circonstances indiquèrent qu'il baisserait encore, comme il est arrivé en effet. Ainsi, en considérant la monnaie de cuivre *dans son rapport avec celle d'argent*, il n'y avait aucune nécessité d'en diminuer la valeur.

A la vérité, *dans son rapport avec l'assignat*, la monnaie de cuivre causait toujours encore une perte considérable; mais cette perte (et ceci est le point capital de la discussion), cette perte ne provenait plus de la hausse du cuivre en barres, mais de la baisse de l'assignat. Si, en 1809, le rouble assignat avait encore valu ce qu'il valait en 1803, savoir 80 copeks d'ar-

gent, l'émission de la monnaie de cuivre contre des assignats aurait procuré au gouvernement un bénéfice de  $27\frac{1}{2}$  pour cent ; mais alors le rouble en papier ne valait plus que  $44\frac{2}{3}$  copeks d'argent, et c'est pourquoi l'émission du cuivre contre l'assignat causait une perte de  $28\frac{82}{100}$  pour cent.

Or du moment qu'on s'est aperçu de cette vérité, on conçoit aussi que l'expédient de diminuer la monnaie de cuivre n'était pas celui qu'il fallait choisir pour éviter la perte que causait cette monnaie. *Ce n'est pas en diminuant la valeur intrinsèque de la monnaie, mais en élevant celle du papier, qu'on parviendrait à rétablir l'équilibre entre ces deux espèces de valeurs. La valeur des monnaies ne se règle pas sur celle du papier, mais bien au contraire la valeur du papier se règle sur celle des monnaies dont elle tire son existence.*

Ce raisonnement, s'il avait encore besoin de preuves, en trouverait les plus convaincantes dans les effets qui ont suivis la mesure prise en 1810. La réduction de la monnaie de cuivre a-t-elle fait disparaître la perte sur l'émission de cette monnaie contre l'assignat? Nullement. Tout ce que cette opération a pu effectuer, se réduit à un adoucissement de cette perte ; encore cet effet doit-il être attribué autant et plus à la baisse constante et progressive du cuivre en barres, qu'à la diminution de la monnaie. Si, en 1811, le prix du cuivre était resté à 13 roubles  $33\frac{1}{3}$  copeks, comme l'année précédente, la perte sur l'émission de la monnaie, malgré la diminution, aurait toujours été  $128\frac{1}{10}$  pour cent ; mais comme le prix courant du métal était

tombé à 9 roubles 30 cop.  $\frac{1}{2}$ , cette perte se trouvait par-là réduite à  $52\frac{3}{4}$  pour cent. En conséquence si la perte s'est affaiblie, c'est bien plus la baisse du cuivre que la réduction de la monnaie qui a opéré cet effet; et cependant ces deux causes ensemble n'ont pas suffi pour écarter entièrement cette perte.

Objecterait-on que la diminution n'a pas été assez complète, et qu'il aurait fallu réduire la monnaie de cuivre au niveau de la valeur de l'assignat? Cette mesure eût été tout aussi infructueuse que celle qu'on a suivie : vous en avez la preuve sous les yeux dans le tableau n° VIII. En 1810, la valeur intrinsèque du rouble en cuivre était  $83\frac{1}{3}$  copeks d'argent : si on l'avait réduite à  $33\frac{1}{3}$  copeks, ce qui était alors la valeur du rouble assignat, l'année suivante (supposé que le prix courant du cuivre n'eût point baissé, comme il fit) il y aurait eu de nouveau une perte de  $31\frac{1}{4}$  pour cent, car cette année l'assignat était tombé de  $25\frac{2}{3}$  copeks.

Ainsi de quel côté qu'on envisage cette mesure, on trouve toujours qu'elle est insuffisante, et que c'était un faux calcul de diminuer la valeur intrinsèque de la monnaie de cuivre pour la porter au niveau de l'assignat. En 1810, ce n'était plus le prix du cuivre qui haussait; au contraire, il se vendait bien meilleur marché que dans les années précédentes : c'était la valeur de l'assignat qui baissait, ou qui élevait nominalement le prix du cuivre quand on l'achetait avec des assignats. Lorsque le prix de la toile ou du drap hausse nominalement par la baisse de l'assignat, s'avisera-t-on de réduire la longueur de l'archine pour rendre ces denrées meilleur marché? Eh bien, réduire la valeur de

la monnaie pour lui faire atteindre celle de l'assignat, est une mesure précisément du même genre. « Le poud de cuivre, disait-on, se paye 40 roubles en assignats, et la même quantité de cuivre en monnaie est livrée par la banque à raison de 16 roubles : donc il faut frapper au moins 24 roubles d'un poud. » Mais en raisonnant ainsi, on paraissait oublier que la hausse apparente du cuivre n'était que l'effet de la baisse de l'assignat, et qu'une dépréciation progressive de ce papier pouvait porter le prix nominal du cuivre à 50, à 60 roubles et au delà. En admettant pour un moment que cette baisse progressive eût eu lieu : aurait-on eu le courage de persévérer dans ce système, et de détériorer constamment la monnaie de plus en plus, en proportion de la baisse de l'assignat ? Quel aurait été le terme de cette dégradation ? De quelle manière aurait-on pourvu aux frais des refontes et au manque absolu de la seule monnaie qui supplée aux assignats ?

Enfin si nous considérons la réduction de la monnaie de cuivre du côté de son influence sur la valeur de l'assignat, nous découvrons de nouveaux motifs qui auraient dû déconseiller cette opération. Quoique la valeur des assignats ne dépende pas directement de la monnaie de cuivre, elle en dépend néanmoins indirectement, par l'opinion du peuple ; et c'est pourquoi il importait beaucoup de ne pas altérer cette monnaie. L'assignat n'a de valeur que celle qu'il tient du besoin qu'on en a comme véhicule de la circulation ; ainsi du moment que sa quantité surpasse ce besoin, sa valeur diminue. Alors il devient important pour chacun d'en trouver dans ses billets un point

fixe et d'en faire la base de tous ses calculs. Le peuple tourne ses yeux vers la seule monnaie de valeur intrinsèque qui ait cours dans l'État ; il s'informe de cette valeur, il la compare avec le prix courant du cuivre, avec le poids des monnaies jusqu'alors en usage. S'il découvre que celles qu'on substitue aux anciennes ont perdu de leur valeur intrinsèque, le papier dont il les croit les garants doit nécessairement s'en ressentir. Lorsque le numéraire est fictif et que toutes les valeurs sont comparées à une mesure idéale, il faut respecter davantage l'imagination sur laquelle repose la confiance. Ou je me trompe très-fort, ou la diminution de la monnaie de cuivre en 1810 a grandement contribué à la dépréciation soudaine et sans exemple qui fit tomber l'assignat l'année suivante de  $33\frac{1}{3}$  copeks à  $25\frac{2}{3}$ .

Je crois avoir prouvé, Messieurs, que nos assignats ne sont point des billets de confiance et qu'ils ne l'ont jamais été ; qu'ils constituent un papier-monnaie dans le sens le plus strict. Cette circonstance cependant ne les avilit point ; au contraire, c'est en les considérant comme billets de confiance qu'on trouvera qu'ils ont été dégradés ; car des billets de confiance doivent être payés en argent, et nos assignats ne le sont pas. Une émission modérée de ce papier-monnaie pouvait devenir utile à l'empire, et je crois que les premiers quarante millions l'ont été. Mais depuis la création de la banque d'emprunt, la quantité de papier jetée dans la circulation a d'abord égalé, puis surpassé celle du numéraire circulant avant cette époque ; et ne pouvant être envoyée au-dehors, sa valeur a dû baisser

en proportion de l'excédant que la circulation ne pouvait absorber. Il ne me reste que de diriger votre attention sur les suites de cette baisse, et de répondre à quelques objections que les préjugés ont élevées contre la diminution des assignats, comme le moyen le plus efficace pour rétablir leur valeur.

A mesure que l'assignat baisse, tous les revenus qui se perçoivent en assignats, diminuent. Cette calamité est sentie par tout le monde, mais il y a peu de personne qui savent se rendre compte de sa cause. Vous vous rappelez sans doute que dans l'échange de deux choses, le prix de l'une d'elles ne peut baisser sans que celui de l'autre ne paraisse hausser : ainsi, quand l'assignat baisse, c'est comme si le prix de toutes les choses qu'il sert à acheter s'élevait. Voilà ce qui induit en erreur la plupart de nos compatriotes. Comme ils reçoivent toujours le même nombre de roubles, ils ne soupçonnent seulement pas que l'assignat ait baissé ou que leurs revenus aient diminué ; ils ne se plaignent que de la cherté des denrées. Cependant ces variations dans la valeur de l'assignat et des marchandises, pour être corrélatives, ne sont nullement de même nature : la baisse de l'assignat est réelle ; la hausse des salaires, de l'argent, des marchandises et de tout ce qui se paye avec l'assignat, n'est que nominale. Depuis que nos assignats se sont dépréciés au point de ne représenter que le quart de leur valeur primitive, lorsqu'on paye en assignats une marchandise valant un rouble, on dit qu'on l'a payée quatre roubles ; mais ce sont quatre roubles en papier qui ne font qu'un rouble en argent. Comparez les prix des marchandises

à une mesure plus stable que le papier , vous trouverez que la plupart de ces prix n'ont point haussé , et que plusieurs d'entre eux ont éprouvé une baisse considérable.

Mais comment prouverait-on que les variations que nous avons vu arriver dans le prix des choses échangeables , sont dues à la baisse de l'assignat et non pas à la hausse des choses qu'il sert à acheter ? La voici cette preuve. Il est impossible que toutes les choses vendables renchérisent à la fois. Ainsi quand la hausse des salaires et des marchandises est universelle , c'est une indication certaine et évidente que cette hausse n'est que nominale , ou qu'elle ne provient que de la baisse du numéraire (a). C'est le cas des salaires et des marchandises en Russie : les prix de tous se sont élevés simultanément ; par conséquent cette hausse est purement nominale , et c'est l'assignat qui a baissé. Et remarquez encore que la monnaie d'argent est comprise dans cette hausse universelle , et que c'est une nouvelle preuve de la baisse de l'assignat. Comme cette monnaie est employée de même que l'assignat , à payer des salaires et des marchandises , si leur prix avait réellement haussé , celui de l'argent aurait dû baisser ; et il est arrivé le contraire.

Il est donc prouvé que l'assignat a baissé ; mais *dans quelle proportion ?* Cette question peut vous paraître résolue , Messieurs ,<sup>t</sup> puisque vous avez sous les yeux le tableau n<sup>o</sup> V , qui évalue en mon-

---

(a) Comparez tom. I , p. 477 ; et tom. II , p. 102.

naie d'argent toutes les variations qu'a subies l'assignat depuis sa création. Mais je dois vous observer que ce tableau indique seulement la *valeur numérique* de l'assignat, ou le pouvoir qu'il a d'acheter de la monnaie d'argent ; or cette valeur est souvent fort différente de sa *valeur réelle*, ou du pouvoir qu'il a d'acheter du travail et des marchandises russes (a). Comme cette distinction est d'une extrême importance pour juger des effets du papier-monnaie, je lui donnerai tout le développement dont elle peut avoir besoin pour être bien saisie.

Dans un pays où le papier-monnaie domine, les prix du travail et des marchandises sont rarement évalués en argent, et d'autant moins que l'abondance du papier a chassé plus complètement le numéraire métallique. Il en arrive que le peuple, borné dans ses échanges au papier-monnaie, s'accoutume aisément à le regarder comme le véritable numéraire, et qu'il lui attribue la même immutabilité de valeur qu'une longue expérience lui avait fait respecter dans l'argent. L'effet de cette opinion populaire est que, lorsque la valeur nu-

---

(a) La valeur réelle du papier-monnaie en *marchandises étrangères* est toujours la même que sa *valeur numérique* ; car dans le commerce étranger les marchandises étant constamment évaluées en argent, et devant être payées définitivement en argent si elles ne le sont pas en marchandises, il ne peut pas y avoir de différence entre ces deux espèces de valeur. Ainsi, quand, pour être plus court, je me sers du terme de *valeur réelle*, en parlant du papier-monnaie, c'est toujours sa valeur en *marchandises du pays* qu'il faut entendre.



mérique du papier varie, sa valeur réelle ne peut suivre immédiatement ces variations, et qu'elle reste toujours en arrière de l'autre. Ainsi, quand la valeur numérique du papier *baisse*, ou que son pouvoir d'acheter de l'argent diminue, les prix nominaux du travail et des marchandises du pays ne s'élèvent pas dans la même proportion, et il en arrive que le papier achète *plus* de travail et de marchandises, comparativement à l'argent, qu'il ne pouvait en acheter avant sa baisse; en d'autres termes, sa valeur réelle reste plus ou moins *supérieure* à sa valeur numérique. Au contraire, lorsque la valeur numérique du papier *remonte*, ou que son pouvoir d'acheter de l'argent augmente de nouveau, les prix nominaux du travail et des marchandises du pays ne baissent pas dans la même proportion, d'où il résulte que le papier achète *moins* de travail et de marchandises, comparativement à l'argent, qu'il en pouvait acheter avant sa hausse; en d'autres termes, sa valeur réelle reste plus ou moins *inférieure* à sa valeur numérique. Cependant, quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins constaté par l'expérience que ces deux valeurs tendent toujours à se rapprocher ou à regagner leur niveau; mais pour qu'elles puissent l'atteindre en effet, il est absolument nécessaire, ou que la valeur numérique du papier cesse de varier, ou qu'elle prenne une marche contraire à celle qu'elle a tenue jusque-là; car autrement il est impossible que la valeur réelle, dont les variations sont bien plus lentes, puisse jamais rejoindre la valeur numérique.

Appliquons maintenant cette théorie à nos assignats.

Quant à leur *valeur numérique*, le Tableau n° V nous montre :

1° Que cette valeur a peu varié dans les années 1769 à 1787 :

2° Qu'elle a constamment baissé de plus en plus dans les années 1788 à 1795; 1798 à 1800, et 1804 à 1814; et

3° Qu'elle est remontée de sa baisse dans les années 1796 à 1797 et 1801 à 1803 (a).

D'où il suit pour la *valeur réelle* de l'assignat :

1° Qu'elle a été à peu près d'accord avec sa valeur numérique, dans la période de 1769 à 1787; c'est-à-dire que, pendant cette période, un rouble assignat a pu acheter à peu près autant de travail et de marchandises du pays qu'en pouvait acheter un rouble d'argent.

2° Que, dans les trois périodes de 1788 à 1795, de 1798 à 1800, et de 1804 à 1814, la valeur réelle de l'assignat a été supérieure à sa valeur numérique; c'est-à-dire qu'un rouble assignat a toujours acheté plus de travail et de marchandises du pays, comparativement à sa valeur en argent, qu'il n'en pouvait acheter avant sa baisse.

3° Enfin que, dans les deux périodes de 1796 à 1797 et de 1801 à 1803, la valeur réelle de l'assignat a été inférieure à sa valeur numérique; c'est-à-dire qu'un rouble assignat a toujours acheté moins de travail et

(a) Ainsi, depuis sa création, l'assignat a d'abord peu varié pendant 19 ans; il a ensuite baissé à trois reprises pendant 22 ans, et il s'est deux fois momentanément relevé de sa chute pendant 5 ans.

de marchandises du pays, comparativement à sa valeur en argent, qu'il pouvait en acheter avant sa hausse.

Afin de mieux prouver ces principes, dont l'application peut être d'une grande utilité au gouvernement, j'ai fait dans le Tableau n° IX l'essai de calculer, pour deux périodes différentes, la valeur réelle de l'assignat comparativement à sa valeur numérique. Pour rendre l'expression de la valeur réelle aussi générale que possible, je me suis borné au prix de la farine de seigle, denrée de première nécessité qui compose le principal article de la subsistance du simple ouvrier, et sur laquelle se règlent par conséquent et les salaires du travail et les prix de toutes les autres denrées. Si l'on m'objectait que le prix annuel du blé n'est pas une bonne mesure de valeur, à cause de l'inégalité des récoltes, j'observerais que le blé qui se consomme à Saint-Pétersbourg y est amené d'un grand nombre de provinces intérieures, et qu'en conséquence son prix peut être regardé comme un prix moyen, dans lequel l'effet des mauvaises récoltes dans quelques provinces est compensé par celui des bonnes récoltes dans d'autres. Enfin, quoique ces prix ne soient que ceux d'un seul marché, il est probable que la proportion dans laquelle l'influence de l'assignat les a fait monter nominalement, doit être à peu près la même partout; les prix-courans du blé que le gouvernement publie de temps à autre, en fournissent une preuve suffisante.

Les résultats de ce tableau confirment d'une manière évidente les principes que je viens d'établir.

Pendant la première période, qui comprend les années 1800 à 1803, la valeur numérique de l'assignat a

constamment *haussé*; aussi voyons-nous que sa valeur réelle a été *inférieure* à la valeur numérique, comparativement à l'année 1800,

en 1801, de 8 pour cent,

en 1802, de 51

en 1803, de 61

Quoique le prix du rouble d'argent en assignats avait baissé successivement de 153 cop. à 125, ou dans la proportion de 100 à 32, les prix des denrées du pays ne baissèrent pas dans la même proportion; au contraire, ils s'élevèrent dans celle de 100 à 143, de sorte que d'une année à l'autre, le rouble assignat acheta toujours plus d'argent et de marchandises étrangères, et toujours moins de travail et de denrées du pays.

Pendant la seconde période, qui commence avec l'année 1803, la valeur numérique de l'assignat a constamment *baissé*; aussi trouvons-nous que la valeur réelle de l'assignat a été *supérieure* à sa valeur numérique, comparativement à l'année 1803,

en 1804, de 1 pour cent.

en 1806, de 10

en 1809, de 17

en 1810, de 68

en 1811, de 135

en 1812, de 103

en 1813, de 103

en 1814, de 98

Quoique le prix du rouble d'argent en assignats avait haussé successivement de 125 cop. à 397, ou dans la proportion de 100 à 318, les prix des denrées du pays ne haussèrent point dans la même proportion, mais

seulement dans celle de 100 à 220. Ainsi, durant toute cette période, l'assignat a toujours acheté plus de travail et de denrées du pays, comparativement à l'année 1803, qu'il n'a acheté d'argent et de marchandises étrangères; mais cette différence est allée en augmentant jusqu'en 1811, ou tant que la valeur numérique de l'assignat s'est dépréciée de plus en plus, et depuis cette époque elle va en diminuant, parce que l'assignat reste à peu près au même taux. S'il continue à s'y maintenir encore quelques années, il n'y a point de doute que sa valeur réelle n'atteindra le niveau de la valeur numérique. Alors les prix en assignats de toutes choses paraîtront exorbitans; mais les prix en argent seront les mêmes qu'ils étaient en 1803, et l'équilibre entre les deux valeurs de l'assignat se trouvera rétabli.

Ce n'est qu'après avoir précisé de cette manière nos idées sur la valeur de l'assignat, que nous pouvons entreprendre de calculer, du moins dans quelques-unes de leurs ramifications, les brèches que sa baisse a occasionnées dans les revenus des habitans de la Russie et les pertes qu'elle a causées à la richesse générale de cet Empire. Si, faute de données suffisantes, nous sommes forcés d'évaluer ces pertes suivant la valeur numérique de l'assignat, les observations précédentes nous mettent aussi en état de rectifier les erreurs que cette évaluation pourrait faire naître.

Commençons par les pertes que le *gouvernement* a essuyées. Pour vous convaincre combien les altérations des monnaies et l'introduction d'un numéraire fictif sont contraires aux intérêts du pouvoir même qui les ordonne et qui croit y trouver une ressource, vous

n'avez qu'à jeter un regard sur les tableaux n° I et V. Vous y verrez que chaque million de roubles que nos Souverains levaient en contributions sur le peuple, formait successivement une valeur toujours moindre, à mesure que les monnaies s'altéraient et que les assignats se dépréciaient. Par exemple,

Avant l'année 1700, un million de roubles versé dans les caisses de l'état était égal en *valeur numérique*, à . . . . . 2,705,000 roubles d'argent d'aujourd'hui ;

en 1710 à . . . . .	0,350,000
en 1750 à . . . . .	1,225,000
en 1765 à . . . . .	1,000,000
en 1790 à . . . . .	870,000
en 1800 à . . . . .	653,000
en 1810 à . . . . .	333,000
en 1813 à . . . . .	250,000

Jusqu'à l'année 1787, la *valeur réelle* d'un million de roubles assignats était égale à ces sommes ; depuis cette époque elle leur est plus ou moins supérieure. Cependant cette supériorité n'est que relative ; elle n'a pas empêché que la valeur réelle de l'assignat n'ait constamment baissé à mesure que sa valeur numérique s'est dépréciée.

Pour réparer ces brèches dans les finances, le gouvernement s'est vu contraint de hausser successivement les impositions ; mais comme ordinairement on n'a recours à cette mesure qu'à l'extrémité, il est probable que chaque augmentation d'impôts a été précédée par un déficit dans les revenus de l'état. Au reste, ces augmentations qui avaient l'air de surcharger le peuple,

n'étaient pour la plupart que nominales; et si d'une part elles n'aggravaient pas sensiblement la charge des contribuables, de l'autre elles suffisaient encore moins à combler un déficit qui, par la diminution successive des monnaies et par la baisse constante de l'assignat, renaissait sans cesse à mesure qu'on s'efforçait de le combler.

Cependant le gouvernement peut augmenter ses revenus, mais ses *salariés* ne le peuvent pas. Tous ceux qui sont restés sur les appointemens fixés par Pierre I<sup>er</sup> ou même par Catherine II, ont perdu plus de la moitié et jusqu'aux trois quarts de leur revenu : plus de la moitié de cette partie du revenu qu'ils consomment en travaux et en marchandises nationales; les trois quarts de cette autre partie qu'ils destinent à l'achat de marchandises étrangères et d'objets fabriqués d'or et d'argent. La portion de revenu qui leur reste est insuffisante pour les faire exister, quelque chétive qu'on suppose cette existence. Dans cette extrémité, s'ils peuvent faire un profit illicite dans leurs places, auront-ils le courage de résister à la tentation, et ne se croiront-ils pas justifiés par la conduite de l'état à leur égard, et par la nécessité qui justifie tout?

Le *rentier* se trouve dans la même position. S'il possède un capital en assignats dont il retire un intérêt, ce revenu a subi la même diminution. Les gros capitalistes se trouvent appauvris; les petits sont hors d'état de subsister, ils se voient forcés d'entamer leurs capitaux et de retirer à l'industrie les secours qu'ils lui avaient prêtés; ce qui, à son tour, diminue le travail productif et par conséquent la richesse nationale. J'ai

connu des veuves, qui, avec un capital de 20,000 roubles, fruit du travail et des épargnes de leurs époux, étaient à l'abri de tout besoin; la baisse de l'assignat les a réduites à la mendicité. Par cette baisse, le capital, s'il reste intact, est diminué tout aussi bien que le revenu. Celui qui, en 1803, a prêté 10,000 roubles en assignats, a prêté une valeur de 8,000 roubles en argent; en 1811, l'emprunteur lui restitue son capital moyennant 2,500 roubles, et le prêteur n'a aucun droit de se plaindre, parce qu'on lui rend la même somme nominale en papier. Quel découragement pour les prêteurs ! Combien l'accumulation des capitaux ne doit-elle pas se ressentir de cette insécurité des propriétés, triste fruit du papier-monnaie !

Toutes les *fondations publiques*, stipulées en assignats, ont graduellement diminué avec la baisse de ce papier, et les revenus ne suffisent plus pour remplir les intentions des fondateurs. Lors de l'établissement de la maison des enfans-trouvés, sous Catherine II, un citoyen riche et bienfaisant déposa la somme de 200,000 roubles en argent pour fonder une école de commerce. Le rouble d'argent gagnait alors un agiot de  $2\frac{1}{2}$  pour cent contre l'assignat; on crut faire un profit et augmenter la fondation de 5,000 roubles, en échangeant les espèces contre l'assignat. En effet, cette école se trouve posséder encore aujourd'hui un fonds de 205,000 roubles en valeur nominale, tandis que la valeur numérique en est réduite à 51,250 roubles.

Nous avons examiné les pertes que la dépréciation des assignats cause au gouvernement, à ses salariés, aux capitalistes, aux fondations publiques; mais elles



pèsent plus ou moins sur toutes les classes de la société. C'est une erreur assez commune de croire que les *propriétaires fonciers* et les *classes industrielles* ne souffrent point de cette calamité, puisque leurs revenus haussent ordinairement à la suite de chaque dépréciation nouvelle du papier-monnaie. Sans doute l'assignat ne peut tomber sans que les prix nominaux des rentes, des salaires et des marchandises ne s'élèvent; mais comme ces prix ne haussent jamais dans la même proportion dans laquelle l'assignat baisse, et qu'ils ne haussent pas uniformément et tous à la fois, ces variations sont toujours suivies de pertes plus ou moins fortes pour les propriétaires de ces revenus. D'ailleurs tous ceux qui ont vendu à crédit, tous ceux qui ont passé des contrats de louage, de fermage, de fourniture, se voient lésés par la baisse des assignats, qui ne valent plus à l'époque du paiement ce qu'ils valaient à celle de la stipulation. Enfin les variations éternelles de prix qui vont à la suite du papier-monnaie, tandis qu'elles sont une source de gains inespérés pour les uns, deviennent pour les autres la cause de pertes également inattendues. Ainsi le commerce n'est plus qu'un agiotage; et ceux qui ne veulent pas risquer leur fortune dans ce jeu de hasard, la retirent des emplois productifs, la transforment en matières précieuses et la cachent. Informez-vous du nombre des banqueroutes que cet état de choses entraîne; tâchez de savoir combien de fournisseurs ont vu leurs propriétés confisquées, combien il y en a qui languissent dans les prisons, pour n'avoir pas pu remplir leurs contrats à cause de la baisse du papier et des changemens de prix qui en sont ré-

sultés. Interrogez les observateurs qui connaissent l'intérieur du pays, ils vous diront quelle foule de capitaux cette baisse fait chômer dans les coffres de leurs propriétaires.

Pour vous faire une idée plus précise des pertes que les classes productives souffrent par la baisse de l'assignat, il faut vous rappeler ce que j'ai dit plus haut sur l'origine de la différence qui se trouve entre la valeur réelle du papier-monnaie et sa valeur numérique. Le peuple, incapable d'apprécier les valeurs, est longtemps avant de comprendre que c'est l'assignat qui baisse; il croit tout bonnement que c'est l'argent qui hausse de prix. Victime de cette illusion, il continue à livrer les produits de son travail au même prix nominal auquel il les avait vendus avant la baisse de l'assignat; et de là vient que le prix numérique de toutes les marchandises du pays s'avilit. Cette observation s'est vérifiée dans tous les pays où un papier-monnaie déprécié domine dans la circulation, tels que la Russie, l'Autriche, le Danemarck, etc. Tous les voyageurs trouvent qu'on ne vit nulle part meilleur marché que dans ces pays; et dans le monde commerçant, ils sont renommés pour le bas prix des vivres, du travail et de toutes les marchandises régnicoles (a).

Mais, dira-t-on peut-être, « quel mal y a-t-il que les marchandises baissent de prix relativement à l'ar-

---

(a) Pendant les désordres du papier-monnaie en Autriche, le bas prix de ses manufactures leur avait procuré quelque vogue dans l'étranger. A mesure que l'illusion populaire se dissipa et que le prix de ces manufactures monta pour regagner le niveau de

gent, pourvu que toutes baissent, et dans la même proportion ? Dans ce cas, ce que chacun perd comme vendeur, il le regagne comme acheteur. » — Les réflexions suivantes, Messieurs, vous prouveront qu'il en arrive le contraire, et que cette baisse est accompagnée de pertes très-sensibles pour les individus comme pour l'État.

Dans le *commerce intérieur*, si par l'inhabilité du peuple à comparer les valeurs, les prix des marchandises baissent, ce changement n'est jamais universel et il ne se fait jamais dans la même proportion pour toutes les marchandises. D'abord, il y a beaucoup de produits nationaux qui exigent des matériaux d'origine étrangère : le prix de ces produits ne peut guère baisser sans que la perte ne devienne sur-le-champ sensible aux producteurs : ainsi il se maintiendra plus ou moins à son ancien taux. Ensuite, l'ignorance du peuple sur les valeurs n'est pas générale ; les marchands, surtout ceux qui trafiquent sur des marchandises étrangères, s'aperçoivent très-prompement de la différence qui subsiste entre le prix des marchandises en assignats et celui en argent, et ils tâchent d'y maintenir le niveau autant que possible. Voilà donc un nombre considérable de marchandises du pays qui ne baissent point de prix, tandis que les autres se déprécient. Il est inutile de vous faire sentir combien

---

l'argent, la demande de l'étranger cessa peu à peu, et les fabricans qui avaient étendu leurs entreprises en conséquence de cette demande, essayèrent des pertes considérables, et furent en partie obligés de fermer leurs ateliers.

cette inégalité jette de confusion dans les valeurs, combien elle entraîne de pertes et de gains non mérités ; toutes ces suites étant déjà démontrées dans le chapitre du texte auquel cette note appartient.

Cependant nous ne sommes pas encore au bout de la révolution causée par la baisse de l'assignat. Les marchandises qui se sont dépréciées, ne peuvent guère rester long-temps dans cet avilissement. A mesure que le papier-monnaie se multiplie, la demande des marchandises s'accroît ; or l'offre des marchandises ne pouvant suivre l'accroissement de la demande, il est impossible que les demandeurs ne se fassent concurrence, c'est-à-dire qu'ils n'enchérissent les uns sur les autres à donner plus de papier pour se procurer la même quantité de marchandises. D'ailleurs, une partie des producteurs nationaux ayant maintenu le prix en argent de leurs produits, ou haussé nominalement leur prix en assignats, le reste du peuple est entraîné sans qu'il s'en doute, à faire de même. Car du moment que le prix nominal d'une partie des produits nationaux s'élève, celui de tous doit s'élever successivement, chaque producteur s'efforçant de regagner dans ses échanges l'équilibre auquel il était accoutumé. Ainsi, quelle que soit l'ignorance du peuple sur la valeur de l'assignat comparativement à l'argent, le prix de toutes les marchandises du pays prend bientôt la tendance de regagner l'ancien taux qui avait subsisté avant la baisse de l'assignat. Cependant il ne peut le regagner sans troubler de nouveau tous les rapports entre les différentes valeurs ; car les marchandises ne remontent à ce taux que l'une après l'autre, et l'une plus lente-

ment que l'autre. Si la dépréciation de l'assignat va toujours en augmentant, la plupart des marchandises, malgré leur tendance à regagner l'ancien prix en argent, ne l'atteignent jamais; pour qu'elles puissent arriver à ce terme, il faut au moins que la chute du papier-monnaie s'arrête pendant quelques années.

Tels sont les effets de la baisse de l'assignat dans la circulation intérieure; comparons-les maintenant à ceux qu'elle entraîne dans le *commerce étranger*.

Les marchandises étrangères que la nation achète n'étant point dépréciées par l'assignat, tandis que les produits de son industrie qu'elle vend se déprécient, il en résulte pour elle un désavantage manifeste. Ou elle sera obligée de donner beaucoup plus de ses produits pour obtenir la même quantité de marchandises étrangères; ou, si elle ne peut pas en produire ou céder davantage, elle sera forcée de retrancher sur ses consommations et ses jouissances. C'est ainsi que la baisse du papier-monnaie produit, dans le premier cas, un accroissement d'exportation, et dans le second une diminution d'importation, qui seront également pris pour un signe de prospérité, tandis qu'ils n'ont d'autres causes que l'appauvrissement de la nation; car dans le commerce étranger, une nation s'appauvrit par la baisse de ses produits, comme elle s'enrichit par leur hausse (a). Afin de rendre plus palpables les pertes que la dépréciation des assignats nous cause dans le commerce étranger, j'ai rassemblé dans le Tableau n° X

---

(a) Comparez tom. I, p. 398, note.

#### NOTE XVI.

les prix moyens des principaux articles de notre commerce d'exportation dans les années 1803, 1811 et 1814. Lorsqu'on jette un regard sur les trois premières colonnes de ce tableau, où les prix sont marqués en assignats, on croirait qu'ils ont prodigieusement haussé, mais sous quel autre aspect ne se présentent-ils pas quand on les considère dans les trois dernières colonnes, où ils sont évalués en argent ! Presque tous ont diminué plus ou moins ; et quoique depuis trois ans que l'assignat s'arrête au même taux, ils se soient sensiblement relevés, la plupart de ces prix sont encore loin d'avoir regagné la hauteur où ils étaient en 1803. Voilà des millions perdus pour l'Empire, et notre commerce d'exportation, autrefois une source de profits pour l'État, devenu une source de pertes pour lui. A quoi nous sert-il de produire et d'exporter d'année en année davantage, quand la valeur de notre exportation reste toujours la même ou qu'elle diminue ?

Les marchandises importées ne causent réellement de pertes à personne, leur prix n'étant point modifié par les variations que subit la valeur de l'assignat. Ce prix peut varier par diverses circonstances ; mais en tant qu'il est déterminé par le numéraire, il reste invariable, sauf les variations qui s'opèrent dans la valeur de l'argent : or ces dernières, comme vous le savez, sont rares et presque imperceptibles ; et si elles arrivent, elles s'étendent également sur toutes les nations, de sorte que toutes y gagnent et y perdent dans la même proportion. Cependant, lorsqu'une marchandise étrangère conserve le même prix numérique, elle paraîtra plus chère dans le cas où elle sera payée avec un pa-

pier qui se déprécie. Admettons qu'une marchandise anglaise n'ait point changé de prix depuis dix ans, et qu'elle se soit constamment vendue au prix de deux livres sterling. Dans cette supposition nous l'aurions toujours acheté au prix de 12 roubles; mais cette valeur aurait été exprimée très-différemment en assignats. On aurait dit en 1803, qu'on l'aurait payée 15 roubles; en 1808, 22 roubles 32 copeks, et en 1811, 47 roubles 28 copeks. Cependant quelque réelle qu'a pu paraître cette augmentation nominale de prix au consommateur russe qui perçoit ses revenus en assignats, le vendeur anglais n'a toujours reçu que la même somme de deux livres sterling; et le Russe même qui touche son revenu en argent, ou dont le revenu augmente en proportion de la baisse de l'assignat, trouvera également qu'il n'a pas payé la marchandise plus cher qu'autrefois (a). Or s'il est prouvé que les marchandises importées ne causent point de pertes aux indivi-

---

(a) Ainsi ce n'est pas, comme on le croit presque généralement la faute du change, si les marchandises étrangères nous paraissent plus chères : c'est que la monnaie avec laquelle nous payons l'étranger a peu de valeur. Depuis qu'il existe un papier-monnaie en Russie, c'est-à-dire depuis 46 ans, il n'y a eu que 10 années dans lesquelles le cours du change sur Amsterdam nous a été contraire, et il n'est jamais tombé au delà de  $12 \frac{4}{5}$  pour cent au-dessous du pair de l'assignat, tandis qu'il est monté jusqu'à  $22 \frac{4}{5}$  pour cent au-dessus de ce pair. La même proportion a eu lieu à peu près dans le change sur Londres, Hambourg et Paris. (Voyez le tableau n° VII.) Donc, si le change déterminait le taux de l'assignat, comme bien des gens le supposent, ce papier aurait dû valoir, presque constamment, beaucoup plus qu'il n'a valu.

du, il est aussi prouvé qu'elles n'en causent point à l'État. En évaluant les pertes que la Russie souffre par la dépréciation de ses assignats, ce serait tomber dans l'erreur du double emploi que de calculer d'abord la perte que subissent les revenus, et puis celle qu'on fait sur les marchandises qu'on achète avec ce revenu ; cette dernière perte étant déjà comprise dans l'autre. Quand l'assignat se déprécie, ce ne sont pas les marchandises qui renchérissent, mais les revenus qui diminuent.

Depuis long-temps le gouvernement avait reconnu ces tristes effets du papier-monnaie et avait tâché d'y remédier par la plus stricte économie dans les dépenses de l'État ; mais telle est la nature de ce dangereux numéraire, qu'une fois qu'on en a abusé, il est difficile d'arrêter sa chute, et plus difficile encore de réparer les maux qu'elle entraîne. Cependant la baisse rapide et effrayante de l'assignat depuis l'année 1807 ne permettait plus de différer l'emploi des moyens les plus efficaces pour mettre un terme à cette dépréciation. Le 2 février 1810, le gouvernement déclara par un manifeste, que les assignats étaient une dette sacrée dont toute la fortune de l'État formait l'hypothèque ; il promit de la manière la plus solennelle, que la masse de ce papier, portée par une nécessité impérieuse au delà des besoins de la circulation, non-seulement ne serait plus augmentée (a), mais qu'on prendrait

---

(a) Le tableau n° V montre que cette parole a été religieusement gardée, même dans un temps où il ne paraissait pas possible de ne pas l'enfreindre. La Russie a terminé glorieusement la guerre la



toutes les mesures praticables pour la diminuer le plus promptement possible. En conséquence de cette promesse, une partie des domaines de la Couronne a été exposée en vente; on a ouvert un emprunt, dans lequel l'assignat est reçu à 50 pour 100 de sa valeur nominale; on a brûlé cinq millions d'assignats, et l'on continuera d'anéantir successivement les assignats que ce même emprunt ou la vente des domaines mettra au pouvoir du gouvernement. Enfin, pour combler le déficit que les finances devaient éprouver par la cessation de toute émission nouvelle de papier-monnaie, le souverain s'est vu dans la nécessité d'augmenter considérablement les impôts.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'utilité de ces mesures; cet examen appartient aux finances, et nous y reviendrons un jour. Mais ce qu'il importe d'analyser dès ce moment, comme un objet de l'économie politique, c'est le principe qui dirige la conduite du gouvernement dans cette entreprise salutaire. Le gouvernement part du principe que la baisse de l'assignat provient de sa surabondance, et qu'il faut, en conséquence, diminuer sa quantité pour rétablir sa valeur. Le public, en grande partie, est d'un avis contraire, et il regarde la suppression d'une quantité considérable de ce papier comme une mesure dangereuse qui

---

plus terrible qu'elle ait jamais eu à soutenir, et son papier n'a point été multiplié, il ne s'est point déprécié davantage. Cette circonstance est un nouveau monument de gloire pour le souverain; elle prouve en même temps les ressources de l'empire et l'habileté du chef des finances qui en a su tirer parti.

peut exposer la nation à manquer de numéraire. Quant à vous, Messieurs, vous auriez perdu le temps que vous avez employé dans mes leçons, si, après les efforts que j'ai faits pour vous expliquer la nature et le jeu du numéraire, vous pouviez encore douter, un moment, laquelle de ces deux opinions mérite la préférence. Ce n'est pas pour vous apprendre comment il faut juger cette question, mais pour vous rappeler quelques-uns des points les plus essentiels de la théorie du numéraire, que je me décide à réfuter un préjugé vulgaire, qui ne tire son origine que de l'ignorance absolue des lois qui déterminent les effets de cet agent universel de la circulation.

Si la valeur du papier-monnaie était indépendante de sa quantité, on pourrait en émettre autant qu'on voudrait, sans avoir jamais à craindre la baisse de ce papier. Pourquoi donc les gouvernemens n'ont-ils pas profité de ce moyen si simple et si facile pour enrichir leurs Etats? D'où vient donc que, dans tous les pays, une émission toujours croissante de papier-monnaie a produit une dépréciation toujours croissante de ce papier? Cet effet, dit-on, est produit par le manque de confiance: mais par quelle raison la confiance est-elle toujours en proportion inverse de la quantité du papier? Pourquoi diminue-t-elle quand le papier se multiplie, et pourquoi augmente-t-elle quand il diminue?

Vous entendrez quelquefois des objections plus frivoles encore. « La quantité d'assignats, vous dira-t-on, qui se trouve dans la circulation, est évaluée à 577 millions de roubles; or, il n'est pas probable

Valeur nominale.		Valeur effective.
602	Reports	144 $\frac{1}{4}$ millions.
	ment pour le quart de sa	
	valeur nominale. . . .	6 $\frac{1}{4}$
20	millions en espèces d'or	
	et d'argent (a). . . .	20
<u>622</u>	<u>totaux</u>	<u>170 <math>\frac{1}{4}</math></u>

Il faut pourtant observer que la gêne dans laquelle notre commerce étranger se trouve dans ce moment, réduit considérablement le nombre ainsi que le montant des ventes qui se font ordinairement. Si, dans la suite, le commerce reprend son activité accoutumée, il lui faudra peut-être 200 millions de roubles, valeur effective, pour suffire à cet accroissement d'opérations commerciales.

Au reste, le gouvernement peut s'épargner la peine de vérifier ces calculs, qui resteront toujours problématiques. Il n'en a guère besoin pour connaître le

---

(a) Cette évaluation n'a pas été faite au hasard, mais sur les données que fournissent les bilans annuels de la banque d'emprunt et du lombard. Dans ces deux caisses, la proportion entre les capitaux en espèces et ceux en assignats qui s'y trouvent déposés, est comme 1 à 30; en adoptant cette proportion pour le calcul ci-dessus, j'ai cru pouvoir admettre 20 millions en or et en argent, sur 600 millions en assignats et en cuivre. Au reste il ne s'agit ici que des espèces en circulation; en y ajoutant celles qui sont enfouies ou gardées dans les coffres-forts des thésauriseurs, la somme totale pourrait bien s'élever à plus du double. Comparez p. 74 de ce volume.

terme auquel il doit arrêter la suppression du papier-monnaie : le cours de ce papier le lui indiquera de la manière la plus infaillible. Qu'il en retire autant que ses moyens le lui permettent ; il lui restera toujours à en retirer, tant que l'assignat ne sera pas remonté à sa valeur nominale. La crainte de causer, par la suppression d'une si grande portion du numéraire circulant, une disette de numéraire plus nuisible peut-être que sa surabondance, cette crainte, dis-je, ne peut pas venir à un ministère éclairé : elle n'est enfantée que par l'ignorance et les préjugés. La valeur du papier-monnaie est en raison inverse de sa quantité ou de son montant : à mesure que sa quantité diminue, sa valeur s'accroît, et c'est cette valeur qu'il importe de conserver, non pas la quantité du papier ou sa masse. Je vous ai prouvé à une autre occasion ; que cent mille livres d'or suffiraient tout aussi bien que cent millions de livres, à représenter toutes les richesses du monde : cette vérité est encore applicable au papier-monnaie, comme à toute marchandise qui ferait office du numéraire. Une nation, pour opérer ses échanges au moyen du numéraire, n'a guère besoin d'un certain poids d'or et d'argent, ni d'une certaine quantité de papier, mais d'une certaine valeur dans ces métaux ou dans ce papier. Si l'or valait le double de ce qu'il vaut aujourd'hui, on n'aurait besoin que de la moitié de l'or monnayé qu'on emploie actuellement comme instrument du commerce. De même si nos assignats valaient le double de ce qu'ils valent dans ce moment, la moitié de ce papier suffirait à opérer tous les échanges ; on achèterait avec un billet de cinq roubles la même quantité

de marchandises qu'on paie actuellement avec un billet de dix roubles ou avec deux billets de cinq roubles.

Ainsi, quoi qu'on fasse pour réduire la quantité ou le montant des billets, leur somme totale représente toujours la même valeur qu'auparavant. Admettons que le calcul ci-dessus soit juste, le papier-monnaie en circulation serait donc de 600 millions environ, y compris la monnaie de cuivre. Comme le rouble assignat ne représente plus aujourd'hui que 25 copeks d'argent, la valeur effective de toute cette masse de papier est égale à 150 millions de roubles d'argent. Dans la situation actuelle de notre industrie, elle n'a besoin que d'une pareille valeur dans notre numéraire, et par conséquent cette valeur ne peut que diminuer lorsqu'on augmente la quantité de papier qui la représente. Si le gouvernement faisait monter la masse des assignats à la valeur nominale de 700, 800 ou 1000 millions, la valeur effective de tout ce papier n'en resterait pas moins égale à 150 millions de roubles d'argent, c'est-à-dire que chaque billet vaudrait d'autant moins qu'il y en aurait davantage. De même, dans la situation actuelle de notre industrie elle a un besoin absolu d'avoir dans notre numéraire la valeur de 150 millions de roubles d'argent, et par conséquent cette valeur ne peut jamais diminuer quoi qu'on fasse pour diminuer le papier ou la matière à laquelle cette valeur se trouve affectée. En réduisant le montant des assignats de 600 millions à 500, à 400, à 300, on ne ferait que diminuer le nombre des billets; mais la valeur effective de tous ceux qui resteraient, serait toujours de 150 millions de roubles d'argent, et comme la masse totale serait moindre, chaque

assignat en aurait une plus grande valeur. Supposons que la réduction du papier allât jusqu'à ne laisser dans la circulation que pour la valeur nominale de 150 millions : cette valeur serait alors égale à celle de 150 millions de roubles d'argent, c'est-à-dire que la valeur nominale des assignats serait égale à la valeur effective, ou que l'assignat serait au pair avec l'argent.

Il est vrai que la valeur de l'assignat peut encore monter d'une autre manière, savoir par l'accroissement de l'industrie et de la circulation, qui fait qu'une nation a besoin d'une plus grande valeur sous forme numéraire. Cependant, pour voir monter nos assignats au pair de l'argent par ce moyen seul, il faudrait que notre industrie triplât, c'est-à-dire que la nation créât trois fois plus de produits et qu'elle fît trois fois plus de ventes qu'elle n'en crée et qu'elle n'en fait dans ce moment, qui suppose qu'elle eût trois fois plus de capital et une population plus nombreuse à proportion. Or, comme ces suppositions sont chimériques pour le présent, et qu'elles ne peuvent se réaliser que dans un avenir fort éloigné, si le gouvernement veut nous délivrer du papier-monnaie, sa suppression sera toujours le seul moyen efficace qu'il puisse employer.

## NOTE XVII.

La richesse individuelle est-elle opposée à la richesse nationale ?

(T. II, p. 152.)

PARMI les thèses chimériques que le lord Lauderdale soutient, une des plus extraordinaires est, sans doute, celle qui établit entre la richesse individuelle et la richesse nationale, non-seulement quelques points de différence, mais une opposition absolue (a). Si cette thèse était fondée, il en résulterait que l'intérêt individuel est encore opposé à l'intérêt général; cette conséquence renverserait tous les principes de l'économie politique, et il faudrait de nouveau recourir au système réglementaire que la raison a fait tant d'efforts pour détruire. De plus, si les gouvernemens n'ont pas toujours assez respecté la richesse particulière, que serait-ce si l'on pouvait élever des doutes, même hasardés, contre l'identité de cette richesse et celle de l'État; si l'on pouvait se persuader que la première peut être détériorée sans résultats fâcheux pour la seconde, et que la décadence de celle-ci ne porte aucune atteinte à l'autre ? Il n'est donc pas hors de propos de nous arrêter un moment, pour examiner le raisonnement

---

(a) *An Inquiry into the nature and origine of public weath*, ch. II, p. 39 suiv.

sur lequel le lord Lauderdale fonde une opinion si nouvelle et si surprenante.

« La richesse nationale, dit-il (a), consiste dans la plus grande abondance de toutes les choses qui peuvent avoir de la valeur ; la richesse individuelle dans le plus haut prix de celles que les individus possèdent. Or, comme l'abondance diminue les prix et que les hauts prix supposent une diminution de l'abondance, il en conclut que l'une de ces notions est opposée à l'autre. »

Dans ce raisonnement, l'auteur considère la nation seulement comme un individu isolé, et le particulier seulement comme un individu en relation avec d'autres individus : de là cette contradiction apparente dans leurs intérêts. Pour la faire disparaître, il suffit de placer la nation, comme le particulier, sous les deux points de vue ; dès lors leurs intérêts seront les mêmes.

Un individu isolé (soit nation, soit particulier) étant privé du moyen d'échanger ses produits, ne peut point gagner sur leur prix ; par conséquent, s'il veut augmenter sa fortune, il ne lui reste d'autre voie que celle d'augmenter leur *quantité*.

Un individu (soit nation, soit particulier) qui se trouve en relation avec d'autres individus, étant à portée d'échanger ses produits, peut encore gagner sur le *prix* de ceux qu'il échange.

Et comme il n'y a point d'individus isolés, il s'ensuit que les nations comme les particuliers s'enrichissent également par les deux moyens, et que le raison-

---

(a) *An Inquiry into the nature and origine of public wealth*, ch. II, p. 56 et 57.



nement du lord Lauderdale est encore plus mal fondé que paradoxal.

La richesse d'une nation ne se compose pas seulement de la quantité de produits qu'elle crée, mais encore du prix de ceux qu'elle échange avec d'autres nations; de même que la richesse d'un particulier ne se fonde pas seulement sur le prix des produits qu'il vend à d'autres particuliers, mais encore sur la quantité de ceux qu'il crée. C'est la *masse des produits, unie à leur prix*, qui constitue la fortune, soit nationale, soit particulière. Sous le premier rapport, l'intérêt de toute nation comme de tout particulier, est d'*augmenter* la quantité des produits; sous le second, leur intérêt est de la *diminuer*: mais le premier intérêt l'emporte presque toujours sur le second.

Il l'emporte surtout dans les *nations*. Les produits qu'une nation crée se consomment principalement dans son sein; ce qu'elle en exporte ne fait que la plus petite partie. Ainsi sa richesse étant plus fondée sur la quantité de ses produits que sur le prix qu'ils ont dans le commerce extérieur, elle doit plus viser à augmenter la masse de ses produits qu'à élever leur prix dans les marchés de l'étranger. Et lors même qu'on la considère comme un individu commerçant, son intérêt est encore d'établir ses prix aussi bas que possible, afin de vendre davantage; intérêt qu'elle poursuit sans le savoir, par la concurrence que se font ses marchands dans les places étrangères.

Cet intérêt l'emporte encore dans les *particuliers*. Un particulier, à la vérité, consomme la moindre partie des produits qu'il crée; la plus grande partie, la presque

totalité de ses produits, il la destine à l'échange, du moins dans les pays où la division du travail a fait quelques progrès. Mais on se tromperait très-fort si l'on en concluait que son intérêt le porte davantage à élever le prix de ses produits qu'à en augmenter la masse. D'abord il ne peut gagner sur le prix qu'en vendant; et pour vendre des produits, il faut en créer. Or, en créant des produits, il en augmente la quantité ou les rend plus communs, ce qui en diminue le prix. Ensuite le particulier a encore le même intérêt direct à baisser le prix de ses produits qu'à la nation, savoir celui d'en vendre davantage. C'est une maxime chez tous les producteurs, qu'il vaut mieux vendre beaucoup et à bon marché, que de vendre peu et à haut prix. Ceux qui méconnaissent l'utilité de ce principe sont cependant forcés à s'y conformer dans leur conduite, par la concurrence de leurs rivaux. L'intérêt de tout homme raisonnable lui montre donc une autre route pour augmenter sa fortune, que celle dont l'auteur prétend qu'il la suit : ce n'est pas en faisant de vains efforts pour faire hausser le *prix* de ses produits qu'on devient riche; c'est en travaillant pour en augmenter la *quantité* ou la masse; et voilà pourquoi tout particulier productif concourt à favoriser l'intérêt général, souvent sans le savoir et sans le vouloir.

Mais si l'intérêt individuel tend à favoriser l'intérêt général, ce dernier se trouve aussi toujours parfaitement d'accord avec l'intérêt individuel. La richesse nationale ne peut s'accroître sans que les fortunes individuelles augmentent proportionnellement; et il est impossible qu'elle baisse sans que celles-ci ne s'en

ressentent également. Quand la richesse nationale s'accroît, l'abondance de toutes choses augmente, et les particuliers, chacun en raison de sa fortune, se procurent plus facilement les objets qu'ils désirent; c'est-à-dire tout le monde s'enrichit. Quand la richesse nationale diminue, les choses nécessaires ou agréables devenant de plus en plus rares, chacun se procure plus difficilement celles qu'il désire, et souvent il en manque tout-à-fait; c'est-à-dire tout le monde s'appauvrit.

Ces réflexions n'auraient pu échapper à l'auteur, s'il avait voulu méditer son sujet; mais, négligeant de l'approfondir et croyant sa thèse bien établie, il s'empresse d'en tirer des conséquences les unes plus extravagantes que les autres. C'est ainsi qu'il soutient (a), le plus sérieusement du monde, *que le plus haut degré de richesse nationale n'admet point de fortunes individuelles; que ce n'est qu'en raison de sa diminution que ces fortunes se forment et s'augmentent; d'où il s'ensuit qu'elles sont à leur comble quand la richesse nationale s'anéantit.* Et c'est dans la patrie d'Adam Smith, c'est dans le pays que l'Europe regarde avec raison comme la source de ses lumières en fait d'économie politique, qu'on débite de pareilles absurdités, et qu'elles ont valu une espèce de réputation à l'écrivain qui les énonce! Cependant le bon sens est révolté de ces paradoxes, et la moindre réflexion suffit pour les détruire. En les soutenant, le lord a probablement supposé que le

---

(a) *An Inquiry into the nature and origine of public wealth*, ch. II, p. 48.

prix d'une marchandise peut hausser ou baisser indépendamment du prix des autres marchandises, qui resterait immuable. Dans cette supposition, chaque diminution dans la quantité d'une marchandise augmenterait sa valeur sans nuire à la valeur des autres marchandises; et si la quantité de toutes les marchandises diminuait successivement, il en résulterait que les propriétaires de ces marchandises s'enrichiraient les uns après les autres, précisément dans la même proportion que la richesse nationale diminuerait. Cette illusion disparaît aussitôt qu'on se rappelle que le prix est toujours relatif, et que celui d'une marchandise quelconque ne peut monter sans que le prix de toutes les autres ne baisse relativement au premier. Ainsi, quand le prix d'une marchandise vient à hausser, la fortune des propriétaires de cette marchandise augmente à la vérité; mais celle des propriétaires des autres marchandises diminue relativement à celle-là, et conséquemment la somme des fortunes individuelles reste la même. Ce n'est que dans les rapports du commerce extérieur qu'une variation dans les prix affecte la somme des fortunes individuelles, c'est-à-dire la fortune nationale.

Je ne me serais pas arrêté à combattre ces paradoxes si cette tâche ne m'avait fourni l'occasion de développer davantage les notions de richesse individuelle et de richesse nationale. Pour mettre une vérité dans son plus grand jour, il est bon quelquefois de lui comparer les sophismes qu'on élève contre elle : les raisons qu'on emploie pour confondre ceux-ci deviennent autant d'appuis pour la première.

## NOTE XVIII.

Sur les moyens que l'Angleterre emploie pour conserver aux inventeurs le monopole de leurs découvertes.

(T. III, p. 76.)

Ces moyens sont de deux espèces : les brevets d'invention ou les patentes que le gouvernement accorde à tout inventeur, et les précautions que prennent les particuliers pour cet effet.

En Angleterre, quand un particulier invente un produit nouveau, ou bien découvre un procédé inconnu, le gouvernement, sur sa demande, lui accorde une *patente* ou un privilège exclusif de fabriquer ce produit ou de se servir de ce procédé. Cependant, comme tout gouvernement doit veiller à améliorer sans cesse le sort de sa nation, il ne peut pas priver à jamais les producteurs de l'avantage de consacrer leurs capitaux et leur industrie à cette production, ni les consommateurs de celui de s'en pourvoir au prix où la concurrence peut la faire descendre. D'ailleurs les nations étrangères, sur lesquelles il n'a aucun pouvoir, admettraient sans restrictions cette branche d'industrie, et seraient ainsi plus favorisées que la nation où elle aurait pris naissance.

Les Anglais ont donc fort sagement établi que de tels privilèges ne peuvent durer au delà de quatorze années, au bout desquelles la fabrication de la mar-

chandise qui en est l'objet est mise à la disposition de tout le monde. Quand le procédé privilégié est de nature à pouvoir demeurer secret , le même acte statue que , le terme du privilège expiré , il sera rendu public. Le producteur privilégié (qui , dans ce cas , semblerait n'avoir aucun besoin de privilège ) y trouve cet avantage , que si quelque autre personne venait à découvrir le procédé secret , elle ne pourrait néanmoins en faire usage avant l'expiration du privilège.

Le privilège obtenu pour la fabrication d'un produit ne limite point son perfectionnement ; car le moindre changement apporté à ce produit par une autre personne lui fait aussi obtenir un pareil privilège. De là vient que tout est patenté en Angleterre ; on y voit des serrures , des bas , des bottes , etc. , patentés.

Il n'est aucunement nécessaire que l'autorité publique discute l'utilité du procédé ou sa nouveauté. S'il n'est pas utile , tant pis pour l'inventeur. S'il n'est pas nouveau , tout le monde est admis à prouver qu'il était connu , et que d'autres avaient le droit exclusif ou général de s'en servir ; dans ce cas , l'acquéreur de la patente en a payé inutilement les frais.

Le public n'est donc point lésé par ce genre d'encouragement , et il peut en recueillir de grands avantages. Cependant , quelque bonne que soit une patente pour garantir à l'inventeur la propriété de sa découverte dans l'intérieur de l'Angleterre , elle n'a aucun effet hors des limites de ce pays. C'est la raison pourquoi les producteurs anglais , ceux même qui ont obtenu des patentes , usent de tant de précautions en-

vers tous ceux qui viennent visiter leurs ateliers, surtout envers les étrangers. « Cette nation avide et jalouse, dit *Baert* (a), que l'intérêt et l'orgueil portent à montrer avec tant d'empressement ses magasins, ne laisse voir qu'avec peine ses manufactures; soit qu'elle craigne qu'on ne découvre quelques-uns des procédés cachés qui y sont en usage; soit qu'elle calcule la perte de temps que ces visites occasionent aux ouvriers; soit enfin parce que leurs ateliers étant généralement assez vilains (très-peu de gros manufacturiers ayant le luxe déraisonnable, et si commun ailleurs, de les réunir dans de grands et beaux bâtimens), leur vanité s'y trouve peu satisfaite (b). On pénètre cependant quelquefois dans quelques-unes de ces manufactures, avec de fortes recommandations de quelques gros négocians, malgré l'assurance que le chef ne manque jamais de donner, d'une convention faite avec ses confrères de n'y laisser entrer aucun étranger; mais on cache avec un soin extrême et très-naturel les objets dont la découverte n'est pas encore généralement connue. Des manufacturiers allemands établis depuis plusieurs années à Manchester, m'ont assuré n'avoir jamais pu

---

(a) *Tableau de la Gr. Bret.* tom. III, p. 275.

(b) Dans toutes les manufactures qui n'exigent pas qu'un grand nombre d'ouvriers soit rassemblé, comme les fonderies, les verreries, les poteries, les moulins à coton, etc., on les laisse travailler chez eux, souvent même à la campagne, au milieu de leur famille qui les aide et partage leur logement, leur lumière, leur feu; les apprêts se donnent ensuite chez différens apprêteurs, et le manufacturier n'a chez lui que ses magasins.

entrer dans des ateliers où s'apprêtent des marchandises manufacturées pour leur compte. Avec un peu d'adresse, d'honnêteté, et ne montrant pas trop d'empressement, on parvient, en Écosse et en Irlande, où les entrepreneurs sont moins mystérieux, à voir les machines et les procédés dont on fait un si grand secret en Angleterre. » — Au reste, tous les voyageurs sont d'accord sur les difficultés qu'on éprouve à pénétrer dans les manufactures anglaises, et s'ils s'en plaignent, c'est à tort; car qu'y a-t-il de plus naturel et de plus légitime, que de vouloir conserver sa propriété? Or les découvertes mécaniques sont une propriété qu'on peut enlever par les yeux, et sans toucher à aucun des outils qui y sont relatifs.

---



## NOTE XIX.

Sur la condition des serfs et des esclaves en Russie.

(T. III, p. 139.)

LA population de la Russie comprend des serfs et des esclaves. Je vais vous rappeler sommairement quelles sont les classes du peuple qui se composent des uns et des autres ; j'y ajouterai celles des hommes libres qui exercent l'industrie.

I. *Classes libres de la société occupées de travaux industriels.*

1° Les *nobles* qui dirigent la culture de leurs terres, l'exploitation de leurs mines, de leurs forêts, de leurs pêcheries, ou les fabriques qu'ils ont établies.

2° Les *marchands des trois guildes* ou corporations autorisées à faire le commerce en gros et en détail, à établir des manufactures, des chantiers, etc.

3° Les *bourgeois* ou habitans libres des villes appelés à exercer des métiers d'artisan. Suivant le dénombrement de l'année 1782, il y en avait 3,000,000 dans les 41 gouvernemens que l'empire comprenait alors.

4° Les *habitans libres de la campagne*, savoir :

(a) Les *odnodvortsi*, classe ancienne de petits propriétaires roturiers, qui cultivent eux-mêmes leurs

terres, n'ayant pas le droit de posséder des esclaves. En 1782 leur nombre se montait à 774,000, sans compter les femmes.

(b) Les *Tatars*, les *Backirs* et plusieurs autres peuplades moins nombreuses dans les gouvernemens du midi et en Sibérie. Ils sont tous propriétaires du terrain qu'ils occupent.

(c) Les *paysans de la Finlande*. Depuis l'acquisition de la Nouvelle-Finlande, les paysans de l'ancienne ont obtenu les mêmes droits que ceux de la nouvelle : ils sont tous ou fermiers ou propriétaires.

(d) Les *colons* qui sont venus de l'étranger s'établir en Russie comme cultivateurs. En 1803 ils étaient au nombre de 46,200. Leurs terres leur appartiennent en toute propriété.

(e) Les *colons militaires*. Tout soldat qui a servi le temps fixé par la loi peut s'établir dans les gouvernemens du midi, où la couronne leur distribue des terres et leur fournit le capital nécessaire à leur culture.

(f) Les *cultivateurs libres (a)*, classe fondée en 1803 par l'empereur Alexandre. Elle comprend les esclaves laboureurs qui se sont rachetés de leurs maîtres. Comme jusqu'ici tous les rachats se sont faits par villages entiers, et ensemble avec le terrain qui y appartenait, cette classe se compose également de petits propriétaires. A la fin de l'année 1810 elle comptait déjà 13,575 individus mâles.

---

(a) Свободные земледѣльцы.

II. *Serfs.*

La qualification de serfs convient principalement aux *paysans de la couronne*; depuis quelques années il faut encore y comprendre les *paysans de la Livonie*.

1° Les *paysans de la couronne* formaient en 1782 une population de 4,675,000 individus mâles. Ils se subdivisent en deux classes : les *paysans attachés à la glèbe*, et les *ouvriers alloués aux mines et aux fabriques*. La première classe est de beaucoup plus nombreuse, et elle fournit les sujets dont se compose la seconde.

Les *paysans attachés à la glèbe* sont tous censitaires; ils jouissent d'ailleurs de tant d'autres avantages, qu'on peut les regarder comme placés sur les confins entre la servitude et la liberté.

Chaque village de la couronne a l'usage le plus complet du fonds de terre qui lui est assigné, et dont les paysans sont en quelque manière les fermiers. La distribution de ce terrain, et le règlement de l'usage qu'ils en font, est abandonné aux communes. Le *cens* qu'ils paient à la couronne, comme au propriétaire foncier, est très-modéré, et se règle sur la fertilité du terroir et les autres avantages dont jouit le gouvernement où le village est situé. Tous les gouvernemens, sous ce rapport, sont divisés en quatre classe. Outre ce cens, qu'on appelle l'*obroc*, et qui représente en quelque sorte la rente foncière, les paysans de la couronne sont encore assujettis à la capitation, comme tous les autres paysans, et ils fournissent des recrues comme eux.

Tout ce que le paysan de la couronne acquiert, soit

par son industrie, soit par quelque autre voie légale, est sa propriété, et il en peut disposer librement.

Il jouit de la protection des lois, comme tout autre citoyen. Le tribunal auquel il ressortit (a) est composé, outre le président, de huit membres, dont deux sont choisis parmi ses égaux, les paysans de la couronne.

Il a le droit de quitter pour un temps limité son village, et de chercher ailleurs sa subsistance, pourvu que ce soit dans l'empire. Pour cet effet, il obtient, sur sa demande, un passe-port (b) pour un an, pour deux ou trois, selon qu'il le désire; mais ce terme échu, il est obligé de se présenter en personne pour le renouveler. Ceux qui se font donner de pareils passe-ports paient une légère redevance annuelle.

Il a le droit de quitter son état de cultivateur et de se faire inscrire dans les villes parmi les bourgeois et les marchands; mais cette mesure exige la permission des tribunaux, qui n'est accordée que sur le consentement de la commune à laquelle le paysan appartient. D'ailleurs l'individu qui change ainsi d'état est assujetti, jusqu'au dénombrement prochain (c), tant aux impôts et charges de la classe qu'il vient de quitter, qu'à ceux de la classe dans laquelle il entre; et il est obligé de déposer d'avance la valeur de cette somme.

(a) Нижній земскій судъ.

(b) Покормежной паспортъ.

(c) Les dénombremens des sujets de l'empire se faisaient autrefois tous les 20 ans; actuellement on les répète bien plus souvent.

Depuis le temps de Catherine II, les villages de la couronne étaient en droit d'acheter des terres communales. L'empereur actuel a étendu ce privilège sur les individus, de sorte que tout paysan de la couronne peut acquérir des terres et devenir propriétaire, sans cependant posséder des serfs ou des esclaves, comme cela s'entend.

En considérant ces avantages, on serait presque tenté de classer les paysans de la couronne parmi les sujets libres de l'empire; mais l'incertitude de leur sort les range parmi les serfs. La preuve qu'ils appartiennent réellement à cette classe, c'est qu'ils sont exposés à être attachés aux mines, aux fabriques, à être donnés en bail, à être vendus ou cédés à des particuliers, ce qui les rend esclaves. Il est vrai que Catherine II n'a jamais donné de paysans dans les provinces qui forment la Russie proprement dite, et que l'empereur actuel n'en donne plus du tout (a) : mais cette mesure n'est point générale, elle n'est point assurée par une loi d'état, et conséquemment le sort du paysan de la couronne n'en est pas moins précaire qu'autrefois.

La couronne possède des mines, des haras, des fabriques; les *paysans qu'elle alloue à ces établissements* conservent tous les avantages des autres paysans

---

(a) Catherine II disait dans son *Instruction*, § 252 : « Nous sommes tenus d'adoucir, autant que la saine raison le permet, le sort de ceux qui vivent dans notre dépendance : par conséquent nous devons éviter de rendre les gens esclaves. » L'empereur *Alexandre* a professé plus d'une fois le même principe.

de la couronne, excepté celui de pouvoir quitter le métier auquel on les a destinés ; d'ailleurs l'*obroc* se change en corvées. Leur sort devient plus dur encore lorsque la couronne les cède à des propriétaires particuliers de mines ou de fabriques. Cette institution, qui date du temps de Pierre I<sup>er</sup>, a pour objet d'obvier au manque d'ouvriers libres, et de faciliter l'établissement de manufactures et l'exploitation des mines appartenant à des entrepreneurs roturiers qui ne sont point en droit d'acheter des esclaves : ils s'obligent, de leur côté, à fournir annuellement à la couronne une certaine quantité du produit de leurs manufactures à un prix fixe très-modéré. On comprend ces serfs sous le nom de *paysans alloués* (a), et les fabriques de ce genre sous celui de *fabriques assujetties* (b). Quelque soin que la couronne prenne pour garantir ces ouvriers contre l'oppression, vous sentez bien qu'il est impossible de prévenir ou d'empêcher tous les abus que cet ordre de choses peut entraîner. Aussi dans ces derniers temps est-on devenu beaucoup plus difficile à accorder des ouvriers aux entrepreneurs, et il paraît que le gouvernement s'est proposé d'abolir peu à peu cette institution, qui devient de plus en plus inutile, à mesure que le nombre d'ouvriers libres augmente.

Dans les gouvernemens formés des provinces autrefois suédoises et polonaises, les domaines de la

(a) Приписные крестьяне.

(b) Обязанные фабрики.

couronne sont souvent donnés en bail à des employés civils ou militaires que le souverain veut récompenser de leurs services. Le fermage (ou l'*arrende*) est toujours très-modique; quelquefois même le souverain y renonce entièrement au profit du fermier. Tant que les fermiers restent au service de l'État, leurs emplois leur permettent rarement de diriger eux-mêmes leurs fermes; en conséquence ils les cèdent à des sous-fermiers, et cette méthode ne laisse pas d'aggraver le sort du paysan, malgré la vigilance des autorités provinciales chargées de le protéger.

2° Les *paysans de la Livonie* sont au nombre de 484,000, en y comprenant les femmes. Par le règlement du 20 février 1804, ces paysans, autrefois esclaves, ont obtenu des droits qui les rangent parmi les serfs. Si, d'une part, ils restent assujettis aux corvées et irrévocablement attachés à la glèbe, ce qui les place au-dessous des paysans de la couronne, de l'autre, leurs obligations sont déterminées avec une précision qui leur donne quelques avantages sur ceux-ci.

Cette loi constitue le paysan fermier héréditaire du terrain qu'il cultive; le fermage est évalué en corvées, fixées de manière qu'elles n'excèdent point le tiers du temps et des facultés du paysan dans son état actuel; et, comme ce rapport est invariable, il s'ensuit que toute amélioration dans les facultés du paysan, ainsi que dans son fonds de terre, ne profite qu'à lui, et ne peut point augmenter ses charges. Le bail ne peut être rompu qu'en cas de dettes, lorsqu'elles surpassent la double valeur du fermage; et même dans ce cas, la ferme ne peut être ôtée au paysan que sur la décision

d'un tribunal supérieur, qui alors est tenu d'en investir le plus proche héritier du dépossédé. Le paysan a le droit de se pourvoir de bois de construction et de chauffage dans les forêts du propriétaire.

Ses rapports personnels sont déterminés avec la même équité. Il ne peut plus être vendu séparément de la terre à laquelle il appartient; il est délivré de toute gêne par rapport à son mariage; le propriétaire ne peut le forcer à aucun service personnel; il ne peut lui faire quitter la terre où il se trouve, pour le domicilier ailleurs: toutes ces mesures exigent le libre consentement du paysan. Des tribunaux sont établis pour le protéger; le tribunal inférieur et les deux cours d'appel sont composés de juges que le paysan choisit lui-même parmi ses égaux. La discipline correctionnelle est bornée à quinze coups de fouet. Aucune punition ne peut être infligée sans un arrêt du tribunal inférieur. Enfin le paysan a la propriété légale de tout ce qu'il acquiert légitimement; il peut en disposer comme il veut, et il est autorisé à acquérir des biens-fonds, comme les paysans de la couronne (a).

---

(a) Les propriétaires du gouvernement d'Esthonie ont décrété, en 1805, un règlement provisoire pour les paysans de leurs domaines, qu'il leur a été permis de mettre en exécution. Quoique le sort des paysans soit incontestablement adouci sous plusieurs rapports par cette convention, elle ne les a cependant pas tirés de l'esclavage; ainsi on ne peut pas les ranger parmi les serfs. — Dans ce moment ledit corps de propriétaires délibère sur les moyens d'émanciper entièrement ses paysans: s'il réussit dans cette entreprise bienfaisante, il aura la gloire d'avoir donné l'exemple à la noblesse de tous les autres gouvernemens.



III. *Esclaves.*

Cette classe, forte en 1782 de 6,678,000 individus mâles, comprend les paysans des particuliers. Le droit d'en posséder est borné aux nobles, ainsi qu'à ceux qui ont le droit de noblesse, ce qui veut dire aux employés civils et militaires qui ont le rang d'officier.

En ne considérant que l'état légal des esclaves russes (a), leur condition paraît très-malheureuse; mais il faut connaître leur situation actuelle pour se convaincre qu'en général elle ne l'est pas. Heureusement que les mœurs nationales et l'intérêt bien entendu des maîtres assignent à leur pouvoir redoutable des limites qui sont respectées par la plupart d'entre eux. Si l'on voit en Russie des esclaves pauvres et vexés, il s'en trouve aussi dont l'aisance et le contentement sont un témoignage honorable pour la modération de leurs maîtres.

Les esclaves peuvent se ranger en trois classes : 1<sup>o</sup> les paysans employés aux travaux agricoles; 2<sup>o</sup> les ouvriers attachés aux mines, aux fabriques et aux métiers; 5<sup>o</sup> les esclaves domestiques (b) destinés aux différens services de la maison. Chacune de ces classes

(a) L'exposition la plus authentique et la plus complète de cet état que je connaisse, se trouve dans l'ouvrage suivant : Опыт начертанія Россійскаго частнаго гражданскаго права, соч. В. Вельяминова-Зернова. С. П. Б. 1814. Voyez surtout le titre III du chap. II : О пространствѣ власти помѣщиковъ.

(b) Дворовые люди.

admet une sous-division, fondée sur les trois méthodes de faire valoir les esclaves.

Ainsi les *paysans employés aux travaux agricoles* peuvent encore se ranger sous trois catégories : ceux qui paient l'*obroc*, ceux qui font des corvées pour leur maître, et ceux qui sont donnés en bail à des fermiers. Les premiers ont ordinairement le sort le plus doux, à moins que l'*obroc* ne soit excessif; les derniers sont quelquefois exposés à de cruelles vexations. Dans les contrées populeuses ou peu fertiles, les propriétaires accordent facilement à leurs paysans la permission de quitter le village pour chercher une subsistance plus aisée dans d'autres campagnes ou dans les villes, et dans ce cas ils exigent un *obroc* plus considérable.

*Ouvriers attachés aux mines, aux fabriques et aux métiers.* Les propriétaires nobles qui possèdent des mines ou qui établissent des fabriques, y font travailler les esclaves qu'ils tirent de leurs terres. Les capitalistes roturiers qui font de pareilles entreprises, ont, en vertu d'un édit de Pierre I<sup>er</sup>, le droit d'acheter le nombre d'esclaves nécessaire à leurs établissemens. Enfin, les propriétaires donnent souvent leurs esclaves en apprentissage chez des artisans pour leur faire apprendre quelque métier; ensuite ils les emploient chez eux, ou ils les établissent comme entrepreneurs, en leur faisant payer un *obroc* proportionné au profit qu'ils peuvent faire.

*Esclaves domestiques.* Cette classe est encore tirée de celle des paysans; mais dans les maisons des anciens propriétaires elle se perpétue d'elle-même, sans avoir besoin d'un nouveau recrutement. Elle est très-nom-

breuse : la difficulté de se procurer des domestiques libres engage une foule de non-propriétaires à se fournir d'esclaves pour le service de leurs maisons. Chez les grandspropriétaires, on voit souvent les esclaves domestiques remplir les fonctions d'intendants, d'hommes d'affaires, de secrétaires, et jouir de toute la confiance de leurs maîtres. Tel seigneur a sa troupe de comédiens, son orchestre composé d'esclaves. Lorsque la maison est trop remplie d'esclaves domestiques, le maître les loue pour son compte à d'autres personnes, ou bien il leur donne des passe-ports et en exige un *obroc* proportionné à leurs talens.

## NOTE XX.

Sur l'état actuel des manufactures en Russie.

(T. III, p. 18.)

En 1803, M. le comte de Kotchoubey, alors ministre de l'Intérieur, donna dans son Compte rendu pour cette année, un tableau des manufactures alors existantes en Russie (a); dans ce moment, M. de Kosadavlef, qui occupe actuellement cette place, vient de publier des listes détaillées pour l'année 1812 sur cet objet (b). Les données qu'il fournissent ces deux pièces officielles, présentent des différences considérables, comme on peut le voir par le rapprochement suivant.

(a) Табелн къ Ошчепу Министра внутреннихъ дѣлъ за 1803 годъ No. IX.

(b) Вѣдомость о мануфактурахъ въ Россіи за 1812 годъ. Напечатано по высочайшему повелѣнію. С. Петерб. 1814. 4.

1332	1332	TOTAL
37	37	Мануфактуръ въ Россіи
31	31	въ 1803 году
38	38	въ 1812 году
3	3	въ 1814 году
13	13	въ 1815 году
31	31	въ 1816 году
38	38	въ 1817 году
37	37	въ 1818 году
31	31	въ 1819 году
38	38	въ 1820 году
37	37	въ 1821 году
31	31	въ 1822 году
38	38	въ 1823 году
37	37	въ 1824 году
31	31	въ 1825 году
38	38	въ 1826 году
37	37	въ 1827 году
31	31	въ 1828 году
38	38	въ 1829 году
37	37	въ 1830 году
31	31	въ 1831 году
38	38	въ 1832 году

NOMBRE DES MANUFACTURES.	EN 1803.	EN 1812.
de draps. . . . .	155	136
de soieries. . . . .	321	105
de chapeaux . . . . .	71	25
de cuir . . . . .	843	1150
de savons, chandelles, et bougies . . . . .	» »	181
de toiles cirées. . . . .	» »	2
de toiles . . . . .	283	170
de papier . . . . .	62	56
de teinture . . . . .	» »	18
de Perses et Metkals. . . . .	137	73
de mouchoirs et bonneterie	53	56
de cordages. . . . .	55	48
de potasse . . . . .	84	6
de chicorée . . . . .	» »	2
de vernisserie. . . . .	1	1
de tabatières de papier mâ- ché . . . . .	» »	3
Raffineries de sucre . . . . .	6	30
d'amidon. . . . .	12	2
de liqueurs et vinaigres. . . . .	» »	10
de passementerie. . . . .	37	13
de couleurs . . . . .	12	13
de cire à cacheter . . . . .	» »	4
d'ouvrages en fer. . . . .	26	33
de vitriol et de soufre . . . . .	» »	31
de verre et cristal . . . . .	107	131
de porcelaine et faïence . . . . .	55	13
d'ouvrages en cuivre. . . . .	37	20
TOTAUX. . . . .	2364	1332

Comme il n'est guère probable que le nombre des manufactures ait diminué depuis 1803, il faut supposer que la dernière liste est moins exacte que la première, ou qu'on en a exclu à dessein des manufactures qui se trouvaient comprises dans celle-ci, quoique l'avertissement qui précède les listes de 1812 n'en fasse aucune mention. Toutefois, telles que ces listes ont été publiées, les données qu'elles fournissent sur le nombre des ouvriers et sur les classes du peuple d'où on les tire, ne laissent pas que d'avoir une vérité relative, et méritent la plus grande attention. J'en ai extrait les sommes dans le tableau qui se trouve à la fin de cette note; elles donnent les résultats suivans.

On voit d'abord que les manufactures les plus importantes, c'est-à-dire qui occupent le plus de bras, sont celles,

de draps, qui comptent. . . . .	36,833	ouvriers.
de toiles. . . . .	24,864	
de Perses et Metkals. . . . .	13,197	
d'ouvrages en fer. . . . .	12,252	
de cuir. . . . .	6,438	
de papier. . . . .	5,921	
de soieries. . . . .	5,571	
de verre et cristal. . . . .	5,052	
de cordages. . . . .	2,047	
de bonneterie. . . . .	1,363	
d'ouvrages en cuivre. . . . .	1,116	
et les raffineries de sucre. . . . .	941	etc.

Les établissemens les plus considérables se trouvent parmi les manufactures d'ouvrages en fer, où chaque fabrique emploie, l'une portant l'autre, 371 ouvriers.

de draps. . . . .	270 ouvriers.
de toiles. . . . .	146
de papier. . . . .	106
de porcelaine et faïence . . . . .	84
d'ouvrages en cuivre. . . . .	56
de soieries. . . . .	53
de cordages. . . . .	43
de verre. . . . .	38
Raffineries de sucre. . . . .	31, etc.

Les fabriques où les ouvriers se composent d'esclaves appartenant aux propriétaires fonciers, sont celles que les nobles ont établies dans leurs terres. Les fabrications auxquelles cette classe d'entrepreneurs prend le plus de part, sont celles de draps, d'ouvrages en fer, de papier, de verre, de toiles, d'ouvrages en cuivre, de cuirs, etc.

Les fabriques dont les ouvriers se composent de serfs de la couronne attachés aux fabriques, d'esclaves appartenant aux entrepreneurs et d'ouvriers loués, sont établies pour la plupart par des entrepreneurs roturiers ou par des nobles qui ne possèdent point de terres. Ces fabriques sont les plus nombreuses et les plus importantes; preuve que les entreprises manufacturières réussissent moins bien quand elles sont faites par de grands propriétaires (a). A l'exception des fabriques qui ouvragent le fer, des verreries, des fabriques de potasse, etc. qu'un propriétaire foncier trouve plus de facilité à établir près de ses mines et forêts, celles des

---

(a) Comparez tom. III, p. 157.

entrepreneurs roturiers l'emportent dans tous les autres genres par le nombre des ouvriers.

Le nombre total des ouvriers employés dans toutes les manufactures se montait à 118,993, parmi lesquels on comptait 31,160 serfs attachés à ces établissements, y compris les esclaves achetés par les entrepreneurs roturiers; 27,292 appartenaient aux propriétaires fonciers et 60,541 s'étaient engagés librement à travailler dans les fabriques. Ainsi, dans la totalité des manufactures russes, la proportion du travail libre au travail forcé est comme 60 à 58; preuve que l'industrie manufacturière, même dans un état languissant et faible, ne peut point se passer du travail libre, comme l'agriculture (a).

Il ne faut point croire cependant que ces 60,000 ouvriers qui se louent au travail des fabriques, soient tous des ouvriers libres : la plupart sont des paysans de la couronne ou des esclaves censitaires qui ont reçu des passe-ports pour s'éloigner de leurs terres. On comprend facilement que tant que cet ordre de choses subsiste, l'industrie manufacturière ne peut point prendre racine en Russie, et encore moins se perfectionner. Pour la plupart, l'homme qui se présente pour travailler dans une fabrique, n'a jamais fait ce métier et n'en a aucune idée (b); au bout d'un an ou deux, avec l'aptitude étonnante qu'a le peuple russe pour tous les

---

(a) Comparez tom. III, p. 175.

(b) Feu M. Schnoor, auquel la typographie russe a de si grandes obligations, m'a dit plus d'une fois qu'il se voyait réduit à chercher ses compositeurs et ses imprimeurs parmi les journaliers qui se présentent au pont de Kasan pour se louer au jour ou à la semaine.



travaux mécaniques, il devient un ouvrier passable : mais voilà le terme de son passe-port échu ; il faut qu'il retourne à son village, où la dextérité qu'il vient d'acquérir reste enfouie pour toujours. Quelquefois aussi il revient à la ville ; mais ses habitudes ont changé ; il a perdu la routine de son ancien métier ; et s'il ne peut pas d'abord se placer dans celui-là, il en embrasse tel autre dans lequel on veut l'employer. Dans les pays où l'ouvrier jouit de la liberté personnelle, non-seulement le même homme fait toute sa vie le même métier, mais pour la plupart le fils embrasse le métier de son père, et apprend à l'aimer et à l'exercer dès sa première enfance. En considérant les entraves que l'esclavage met au succès des manufactures en Russie, on doit s'étonner de les voir parvenues au point où elles sont aujourd'hui ; que ne peut-on pas augurer de leurs progrès, quand un jour ces entraves cesseront ?

---

Tableau des manufactures russes en 1812.

MANUFACTURES.	Nombre des manufactures.	NOMBRE DES OUVRIERS.				Total.	Nombre moyen d'ouvriers qu'emploie chaque manufacture.
		Serfs attachés aux fabriques, et esclaves des entrepreneurs roturiers.	Esclaves des propriétaires fonciers.	Ouvriers loués par les entrepreneurs.			
1 de draps . . . .	136	17,089	11,253	8,491	36,833	270	
2 de soieries. . . .	105	2,098	159	3,314	5,571	53	
3 de chapeaux. . . .	25	2	»	459	461	19	
4 de cuir. . . . .	1,150	»	247	6,191	6,438	6	
5 de savons, chandelles et bougies.	181	»	4	830	834	5	
6 de toiles cirées . . .	2	»	»	45	45	22	
7 de toiles. . . . .	170	6,317	1,218	17,329	24,864	146	
8 de papier. . . . .	56	1,694	3,084	1,143	5,921	106	
9 Teintureries. . . .	18	»	»	329	329	18	
10 de Perses et Metkals . . . . .	73	27	»	13,170	13,197	18	
11 de bonneterie. . . .	56	»	19	1,344	1,363	24	
12 de cordages. . . .	48	»	154	1,893	2,047	43	
13 de potasse . . . .	6	»	25	3	28	5	
14 de chicorée. . . .	2	»	»	1	1	$\frac{1}{2}$	
15 Vernisseries . . . .	1	»	»	10	10	10	
16 de tabatières de papier mâché. . .	3	3	»	52	55	18	
17 Raffineries de sucre. . . . .	30	»	61	880	941	31	
18 d'amidon. . . . .	2	»	»	7	7	3	
19 de liqueurs et vinaigres. . . . .	10	»	10	29	39	4	
20 de galons et passementeries. . . .	13	»	21	259	280	21	
21 de couleurs. . . .	13	»	4	63	67	5	
22 de cire à cacheter	4	»	»	17	17	4	
23 d'ouvrages d'acier, de fer battu et fondu. . . . .	33	3,542	7,293	1,417	12,252	371	
24 de vitriol et de soufre . . . . .	31	6	60	167	233	7	
25 Verreries. . . . .	131	177	3,039	1,836	5,052	38	
26 de porcelaine et faïence. . . . .	13	205	118	769	1,092	84	
27 de boutons et d'ouvrages de cuivre. . . . .	20	»	523	593	1,116	56	
<b>TOTAUX</b>	<b>1,332</b>	<b>31,160</b>	<b>27,292</b>	<b>60,541</b>	<b>118,993</b>	<b>»</b>	
		<b>58,452</b>					

## NOTE XXI.

Sur les progrès de l'Irlande en industrie et en richesse nationale (a).

(T. III, p. 309.)

L'IRLANDE est un excellent pays, dont le sol, presque partout gras et friable, est propre à toutes les productions des climats du nord et surtout aux pâturages. Young le croit, malgré quelques chaînes de montagnes incultes, plus généralement fertile que l'Angleterre.

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, ce pays avait fait de grands pas vers la prospérité. Des routes superbes s'étaient ouvertes de toutes parts, ses villes s'étaient prodigieusement agrandies, les demeures de la classe aisée de ses habitans s'étaient presque entièrement rebâties, son revenu territorial et son commerce avaient plus que doublé, le produit de sa principale fabrication, celle des toiles, s'était accru de plus des deux tiers, et sa population avait augmenté en raison de ces progrès de l'industrie. Malgré cela l'Irlande était encore un pays pauvre. La grande iné-

---

(a) Les faits vraiment instructifs que contient cette note sont tirés de l'écrit de M. d'Ivernois, qui a pour titre : *Effets du blocus continental sur le commerce, les finances, le crédit et la prospérité des îles britanniques*. Lond. 1810.

galité des fortunes, le défaut de capitaux et de lumières parmi la classe des entrepreneurs, l'oppression, la misère, et conséquemment la paresse, dans laquelle vivait la classe ouvrière, enfin la défiance du gouvernement britannique et la haine secrète que les Irlandais nourrissaient contre une domination qu'ils regardaient comme étrangère; toutes ces causes arrêtaient les progrès de ce peuple. Une grande partie de ces maux pouvait être écartée par l'*union politique* des deux îles, comme ils avaient été écartés en Écosse par un pareil contrat : c'était le vœu ardent de tous les hommes éclairés des deux pays; mais telle était la force des passions et des préjugés nationaux, qu'il eût été impossible de l'exprimer sans être signalé comme un traître. Quoique le parlement d'Irlande ne fût et ne pût être qu'une législature subordonnée, la prolongation de cette fausse indépendance parut le bien le plus précieux aux Irlandais. Cependant elle prolongeait les anciens conflits commerciaux et en préparait une foule d'autres entre deux îles qui, tout en s'appelant sœurs, se traitaient néanmoins en sœurs rivales pour l'importation et pour l'exportation de leurs produits. Bien que les Irlandais fussent encore plus que les Anglais victimes de cet ancien état des choses, l'idée de devenir, ainsi que l'Écosse, une simple province de l'empire, se présentait à eux comme une dégradation, comme une espèce de suicide politique. Le fiers-état lui-même, qui y a déjà tant gagné, et les catholiques, qui sans doute en profiteront le plus à l'avenir, repoussaient de concert cette mesure, avec un zèle presque égal; quoique par des motifs différens. Quant aux grands

propriétaires, y donner les mains était une véritable abdication de leur pouvoir aristocratique.

Ce que l'intérêt bien entendu des Irlandais n'avait pu opérer, la crainte le leur arracha. C'est à l'insurrection de leurs compatriotes et à la descente des Français, qu'il faut attribuer l'accomplissement de cette grande mesure politique, qui a amalgamé et consolidé les deux îles, en ne faisant de leurs habitans qu'un seul et même peuple. Sans la crainte d'avoir à traverser une révolution sanglante et de se voir livré à toutes les horreurs de l'anarchie, jamais il n'eût été possible d'amener la haute noblesse à l'acte qui mit fin à son aristocratique influence.

L'acte fut signé (a); les entraves commerciales cessèrent, et l'Irlande put profiter à son gré de l'immense avantage d'être le voisin du plus riche marché de l'univers. Dès ce moment une activité jusqu'alors inconnue s'empara de ses habitans, et tout présageait que leurs progrès dans la carrière de l'industrie seraient plus rapides encore que ceux des Écossais. Un autre événement extraordinaire concourut à réaliser ces espérances bien plus tôt qu'on ne pouvait l'attendre de la marche ordinaire des choses. Le *blocus continental* (b), en mettant les îles britanniques hors de la

---

(a) Le 2 juillet 1800; son exécution ne commença qu'avec l'année suivante.

(b) Il fut ordonné par Napoléon, pour tous les pays soumis à sa domination, à Berlin, le 21 novembre 1806. La Russie, l'Autriche, et les autres puissances continentales y accédèrent vers la fin de 1807.

loi des nations commerçantes, annonça à l'Irlande qu'elle était appelée à fournir exclusivement à l'Angleterre, à l'Écosse et même aux îles de l'Amérique, les produits agricoles que leur refusaient les autres peuples. Cet acte inattendu d'hostilité fit connaître aux Irlandais l'étendue de leurs facultés productrices, et à l'Angleterre l'utilité dont lui est cette île, bien autrement précieuse que l'empire de l'Inde.

Il est dans la vie des nations, comme dans celle des individus, certaines occasions rares qui ne se présentent plus quand on les laisse échapper. Le peuple irlandais peut se vanter d'avoir saisi celle du blocus avec une prestesse et un succès qui en font déjà une nouvelle ère dans son histoire. Mais sans l'union, le blocus aurait été aussi nuisible à l'Irlande qu'il lui a été utile; comme d'un autre côté, sans le blocus, les fruits de l'union auraient été beaucoup plus lents. Par un concours heureux de circonstances, le blocus ne fut proclamé qu'après que le contrat d'union avait déjà eu six ans entiers pour produire ses effets sur l'Irlande, et y effacer jusqu'à la trace des absurdes réglemens commerciaux qui repoussèrent ou taxèrent si long-temps les produits de son industrie, comme s'ils fussent venus d'une province étrangère. Cette union, en apprenant aux Irlandais qu'il ne tenait désormais qu'à eux de devenir le grenier de l'Angleterre, les avait mis en mesure de rassembler toutes leurs forces pour le grand défi que leur préparait l'Europe et auquel ils ont si honorablement répondu.

Mais il est temps de fournir les preuves de ces as-

sertions, de montrer ce que l'Irlande doit à ces deux événemens.

Depuis l'union, mais surtout depuis le blocus, le commerce de l'Irlande s'est vivifié au point qu'en 1808 ses exportations et ses importations se sont élevées à 118 millions de roubles, *valeur réelle* (a). Pour se faire une idée nette de l'importance de ce commerce, il faut le comparer à celui de quelque autre nation.

D'après les données fournies par M. Necker, le commerce de la France en 1783 ne monta qu'à 132  $\frac{1}{2}$  millions de roubles. La différence entre le commerce des Irlandais en 1808 et celui des Français à son époque la plus brillante, ne serait donc que de 14 millions et demi en faveur de ces derniers, si, dans leurs 75 millions d'exportations, les denrées coloniales n'étaient pas comprises avec 19 millions, tandis que toutes celles de l'Irlande sont le produit du travail de ses propres habitans. Or la population de l'Irlande ne monte qu'à 5 millions d'âmes, et la France, suivant Necker, en avait à cette époque 25.

De 1806 à 1808 les exportations de l'Irlande ont augmenté d'un tiers. En 1806, avant le blocus continental, elles montaient à 51  $\frac{6}{10}$  millions de roubles, valeur réelle; en 1807 à 56 et en 1808 à 69  $\frac{7}{10}$ . Avec une population de deux ou trois millions plus faible que celle des États-Unis d'Amérique, l'Irlande, depuis leur embargo, les a non-seulement atteints, mais de-

---

(a) Je vous ai déjà expliqué, p. 35 de ce volume, ce que signifie, dans le langage des douanes anglaises, les expressions *valeur réelle* et *valeur officielle*.

vancés dans le développement des forces exportatrices. Ce qu'elle a exporté de ses produits en 1808 est d'un cinquième plus considérable que ne fut en 1806 l'exportation des Américains, qu'on regardait comme le peuple de l'univers qui faisait les pas les plus rapides vers la richesse (a).

Près de la moitié des exportations actuelles de l'Irlande consiste en produits manufacturés, dont l'accroissement atteste que tous les arts industriels y font des progrès correspondans. L'exportation de sa seule manufacture de toiles, après avoir presque triplé trois fois en 70 années, s'est encore accrue, depuis le blocus, de  $14 \frac{4}{10}$  millions de roubles à  $16 \frac{2}{10}$  millions (65 millions de francs), valeur officielle, à laquelle il faut ajouter précisément cent pour cent, pour connaître la valeur réelle. Cette vente de toiles de lin au dehors est le double plus forte que celle de toutes les étoffes de soie exportées par la France dans le temps de la splendeur de Lyon, lorsque l'abbé Raynal félicitait ses compatriotes de ce que cette superbe manufacture leur avait assuré le sceptre de la mode.

La plupart de ces exportations se font naturellement pour la Grande-Bretagne. Les sommes qu'elle verse en Irlande par ces vastes achats, lui reviennent par les achats presque aussi vastes que lui font les Irlandais de ses produits manufacturés, et qui, depuis l'union, ont augmenté de  $11 \frac{5}{10}$  millions de roubles à  $24 \frac{2}{10}$ .

---

(a) En l'année échue le 30 sept. 1806, année qui fut pour eux la plus favorable, le montant total des exportations en produits de leur propre crû s'éleva à  $57 \frac{2}{10}$  millions de roubles.



Voilà le point où il convient de nous arrêter; car les importations d'un pays, pourvu qu'elles se soutiennent et ne rétrogradent point, sont un symptôme d'enrichissement non moins sûr que ses exportations. En partant de ce principe, il serait difficile de citer un peuple qui, dans un espace de temps aussi court, ait fait vers l'opulence des pas plus rapides que les Irlandais.

Il ne suffit point cependant de savoir que leurs achats en Angleterre aient si considérablement augmenté; il faut aller à la recherche des principaux articles sur lesquels a porté ce surcroît de demandes : car s'il eût exclusivement porté, comme autrefois en Russie et en Pologne, sur les vins, étoffes de soie, ouvrages de mode, etc., il n'indiquerait encore qu'une plus grande opulence chez la classe déjà riche. Ce qui importe, est de savoir si le tiers-état s'est acheminé vers la richesse aussi vite que les riches vers l'opulence; et surtout de constater si la classe pauvre, qui, avant l'union, passait pour être une des plus pauvres de l'Europe, a eu sa part proportionnelle à cet accroissement soudain de jouissances et de bien-être. Afin de résoudre ce problème intéressant, M. d'Ivernois compare dans deux tableaux les importations et les exportations de l'Irlande pendant les douze années de 1796 à 1808, et pour faire remarquer ce que l'Irlande doit à l'union et ce qu'elle doit au blocus, il a placé dans une première colonne la moyenne de ses importations ou exportations durant les trois années qui précédèrent l'acte d'union; dans une seconde, la moyenne de ses achats et ventes pendant les trois années qui ont précédé le décret de Berlin; et dans la troisième, les

échanges de l'année 1808, où ce décret a eu son entier effet. Il a également essayé d'en faire trois autres divisions, dont la première comprend les achats qui montrent les progrès de l'agriculture, du jardinage et de tous les autres arts utiles; la seconde, les achats qui indiquent le progrès de l'opulence chez la classe riche; et la troisième ceux qui attestent l'accroissement d'aisance chez les classes aisées, et de bien-être chez la classe pauvre. L'ensemble de ces données forme le tableau de prospérité le plus extraordinaire qu'ait jamais offert la statistique. Je me borne à en extraire les observations suivantes.

Il est difficile de démêler qui, de l'agriculture ou des autres arts utiles, ont fait le plus de progrès. Si d'un côté la demande en *graine de trèfle* a triplé depuis l'union, ce qui semble constater que les prairies artificielles ont aussi triplé; de l'autre, il en a été à peu près de même pour la plupart des matières premières destinées aux ateliers. Quoique l'importation des *étoffes de laine et de coton* ait doublé, celle de *laines filées* et de *cotons bruts ou filés* a surpassé la première. Or toutes ces laines et tous ces cotons s'emploient à la fabrication d'étoffes communes et grossières, exclusivement destinées à vêtir ou à meubler les habitans de l'île; car elle n'exporte point de laines, et la quantité de cotons qu'elle expédie au dehors est insignifiante.

Il est également difficile de dire chez laquelle des classes de la nation se sont le plus accrues les facultés consommatrices; cependant la balance semble pencher en faveur de la classe des hommes de travail. L'auteur

en juge ainsi, surtout par l'importation des *couvertures de laine*, qui a décuplé depuis l'union, et qui est un des premiers besoins du petit peuple dans ce climat humide. Ce jugement paraît confirmé par le tableau des exportations, où l'on voit que les branches qui ont le plus dépassé toutes les autres, sont celles du lin filé et du lin brut, deux genres de travaux beaucoup mieux adaptés à l'industrie des petits laboureurs qu'à celle des grands cultivateurs. A dater du blocus, qui a fermé sur le continent aux Anglais l'achat des *filés de lin*, l'exportation qu'en a faite l'Irlande a triplé, et celles de ses *lins bruts* s'est élevée tout à coup de 328 quintaux à 48,882. Or, le seul surcroît de ces deux ventes, dont le prix peut être évalué à 2 millions de roubles, doit avoir amplement suffi à payer le surcroît des achats du petit peuple en *couvertures, lainages, cotonnades, vêtemens, vitres, poteries, coutellerie, etc.*

Il se peut néanmoins que l'inventaire des achats en articles de luxe justifie l'opinion, que la classe riche a encore plus avancé vers l'opulence que la classe pauvre vers l'aisance. L'importation en *voitures, tapis, soieries, glaces, modes, ameublemens, etc.*, a en général doublé depuis le blocus, et triplé depuis l'union. Ce fait prouve combien s'étaient trompés ceux des Irlandais qui repoussèrent l'union par la crainte qu'en transférant de Dublin à Londres le siège de leur législature, l'absence de leurs familles riches qui l'y suivraient, ne condannât à l'oisiveté et à la misère ceux de leurs compatriotes voués aux arts de luxe. Beaucoup d'entre elles se sont en effet fixées en Angleterre; et cependant la demande en objets de luxe a triplé depuis. N'est-on

pas en droit d'en inférer, que là où une famille riche a émigré, quatre familles sont sorties de la seconde classe pour prendre rang dans la première, et auront été remplacées dans la classe qu'elles quittaient, par un nombre correspondant de familles pauvres?

L'accroissement soudain et prodigieux survenu dans la consommation des *liqueurs spiritueuses, sucres et thés*, sort d'autant plus des règles ordinaires, qu'il s'est précisément manifesté dans un intervalle durant lequel ces denrées ont été chargées de droits additionnels, qui, en tout autre pays, auraient équivalu à une prohibition absolue.

A dater de l'union, la consommation du *vin* a augmenté de moitié; cependant les consommateurs, pour en acheter la moitié plus, doivent y dépenser une somme trois fois plus forte, soit à cause des droits additionnels mis depuis cette époque, soit à cause de la hausse considérable survenue dans le prix de cette boisson. Il est encore digne de remarque que, par la suite d'une révolution qui s'est opérée dans les mœurs en Irlande, il se consomme beaucoup moins de vins dans les familles riches: il faut bien en conclure que le vin, quoique le double plus cher qu'avant l'union, est aujourd'hui à la portée d'un nombre de familles deux ou trois fois plus considérable.

Quant au *rum* et autres liqueurs spiritueuses étrangères, quoique les droits aient été doublés, la consommation a octuplé, et le revenu qu'en tirait le fisc est seize fois plus fort.

L'importation des *thés* s'est élevée, depuis l'union, de 2,260,600 livres à 3,706,771, mais elle était plus

forte pendant cet intervalle. Ce déchet, s'il n'est pas accidentel, doit être attribué à un droit additionnel de 20 pour cent sur la valeur, qui succéda à un doublement sur les droits précédens.

L'achat des *sucres* s'est accru de 211,209 quintaux à 447,404. La Russie, avant le blocus de la Baltique, en importait annuellement environ 100,000 quintaux; la France, en 1800, en achetait 320,000. Il résulte de cette comparaison, que les 5 millions d'individus qui habitent l'Irlande consomment, à eux seuls, plus de cette denrée nourrissante, agréable et salubre, que les 80 millions d'hommes qui composent la population des deux plus grands empires du continent.

La consommation progressive des produits du dehors (la seule dont on puisse tenir registre) autorise à croire que celle des produits du dedans aura suivi une progression semblable. Deux circonstances en fournissent la preuve indirecte.

1° Tandis que l'exportation en bestiaux vivans et en viande de bœuf salée a diminuée depuis l'union, celles en suifs, savons et peaux non tannées ont augmenté, à dater de l'année 1806, les premiers de 12 à 13; les seconds de 5 à 19; les troisièmes de 30 à 72. Quelle conséquence tirer de ces faits, en apparence contradictoires? Que ce peuple, où la multiplication des prairies artificielles atteste celle des troupeaux, fait aujourd'hui en viandes de boucherie une consommation additionnelle tout au moins égale à ses exportations additionnelles en suifs, savons et peaux. Si les Irlandais ont été en état de consommer plus de viandes fraîches, ils auront par cela même consommé plus de suifs, plus

de savons, plus de peaux. D'ailleurs un peuple qui, dans l'espace de onze ans, s'enrichit assez pour acheter le double de sucre, huit fois plus de liqueurs spiritueuses, et dix fois plus de couvertures de laine, doit, à coup sûr, augmenter proportionnellement ses achats en savons, en cuirs, en bas, et surtout en souliers.

2° Le froment étant la seule espèce de grains dont l'exportation a été en décroissant, tandis qu'au dire des voyageurs on en a recueilli davantage : n'est-on pas également fondé à croire que les Irlandais consomment d'année en année plus de pain blanc ? Il y a à peine trente ans que la plupart des petits gentilshommes de province ne mangeaient du pain blanc qu'aux jours de fête ; et, pour ce qui est de la grande masse des habitans de la campagne, c'était alors un luxe dont ils n'avaient pas même l'idée ; car la grande majorité se nourrissait exclusivement de pommes de terre et de laitages.

Enfin parcourez la table des importations de l'Irlande, vous y verrez que *depuis le blocus* ; à l'exception d'un petit nombre d'articles, tels que le vin et le charbon, la *consommation additionnelle* de ceux des produits du dehors dont les demandes croissantes signalent le plus l'enrichissement d'un peuple, a égalé ou plutôt surpassé la *consommation totale qui s'en faisait avant l'union*. Il est impossible d'attribuer cet énorme accroissement de consommation à un accroissement proportionnel dans la population. En supposant qu'elle s'y fût accrue chaque année de cent mille individus, ce qui serait prodigieux, deux cent mille

enfans de plus, depuis le blocus, n'expliqueraient nullement une importation additionnelle de 202,016 quintaux de sucre, de 844,162 aunes de drap, 263,799 livres de cotons filés, 221,027 livres de laines filées, et de 759,124 gallons de liqueurs spiritueuses étrangères : encore moins expliqueraient-ils l'accroissement de travaux dont on peut juger par celui de ces exportations.

Les faits que nous venons d'analyser présentent un tableau de statistique unique en son genre, et dont les colonies les plus florissantes n'ont jamais fourni d'exemple. Il est vrai que, par cet accroissement prodigieux d'importations, les achats du peuple ont augmenté dans un rapport encore plus grand que ses ventes ; mais cette circonstance, qui répandrait l'alarme chez la plupart des autres peuples, est envisagée dans les îles britanniques comme un symptôme de prospérité. Arrêtez-vous sur ce point, Messieurs ; car je ne connais rien de plus propre à mettre en évidence combien se trompent ceux des administrateurs continentaux qui, en voyant s'accroître les importations de leurs administrés, n'y aperçoivent que des sujets d'alarme. « Elles font sortir l'argent du pays ; elles favorisent le travail de l'étranger au détriment de celui des nationaux ; elles ruinent ceux-ci par des dépenses au-dessus de leurs moyens : » voilà ce qu'on les entend prêcher de toutes parts. Vous trouverez peut-être que je reviens trop souvent sur ces erreurs ; mais elles sont si communes et en même temps si nuisibles, que je crois de mon devoir de ne négliger aucune occasion pour en démontrer la fausseté, soit par des argumens, soit par des exemples. Et quel exemple

plus frappant pourrais-je opposer à cette doctrine, que celui de la prospérité des Irlandais !

Cependant, s'il est vrai que depuis l'union la *quantité* additionnelle des produits que l'Irlande a achetés au dehors, a été plus forte que la *quantité* additionnelle des produits qu'elle y a vendus ; d'un autre côté, il n'est pas moins vrai que la *valeur* de ses exportations a surpassé la *valeur* de ses importations, de sorte que sa balance commerciale, qui aurait dû tourner à son désavantage, lui est devenue de plus en plus favorable. Cette contradiction apparente ne peut plus vous embarrasser. Messieurs ; car vous savez que les exportations des Irlandais consistent principalement en produits bruts, et leurs importations en produits manufacturés ; que le prix des premiers augmente, et que celui des seconds baisse à mesure que les pays qui les exportent ont des progrès dans leur industrie (a). Ainsi la balance même du commerce n'a cessé d'augmenter, et est aujourd'hui huit ou neuf fois plus forte en faveur des Irlandais qu'elle ne l'était avant l'union. Mais supposons qu'elle leur fût contraire, supposons qu'ils eussent vu s'écouler de leur île pendant ces années deux à trois cent mille livres sterling espèces : en quoi cette perte les aura-t-elle appauvris, si dans les mêmes années leurs richesses en maisons, clôtures, plantations, bestiaux, meubles, vêtemens, instrumens de travail, etc., etc., se sont augmentées de deux à trois millions sterling ? Tels sont toujours les fruits

---

(a) Voyez liv. IV, ch. XV, et la note V, où ce principe se trouve éclairci par l'exemple même de l'Irlande.



d'un grand commerce extérieur, que sa balance soit favorable ou non. C'est par les valeurs réelles qu'il fait naître, et qui restent au dedans, et non par les métaux précieux qu'il y retient ou qu'il pompe du dehors, qu'on doit calculer ses profits.

Nous avons vu que l'Irlande est arrivée, en fait d'activité exportatrice, à la même hauteur qu'atteignit la Grande-Bretagne il y a cinquante ans, lorsqu'elle commença à devancer les Français dans la carrière commerciale. Si l'Irlande fait vers le travail et la richesse des pas encore plus rapides que n'ont jamais été ceux des Anglais, elle en est surtout redevable au blocus continental. Quand cette mesure extraordinaire a donné aux Irlandais le monopole exclusif du riche marché de la Grande-Bretagne, faut-il s'étonner qu'ils aient redoublé de travail pour obtenir de leur fertile sol les productions rurales que toute l'Europe, et jusqu'à l'Amérique-Unie, refusaient aux îles britanniques?

Les Irlandais en ont profité sous une foule de rapports. 1<sup>o</sup> Ils ont saisi ce moment pour pousser la culture des avoines et celle du lin, ainsi que pour reprendre la filature de ce dernier, qui s'était ralentie depuis quelques années, mais dont l'exportation a triplé depuis qu'il est défendu aux Prussiens d'envoyer en Angleterre leurs lins filés.

2<sup>o</sup> Le monopole du marché britannique que le continent européen et l'Amérique déléguèrent ainsi à l'Irlande pour la vente de ses productions, y ayant beaucoup haussé leur valeur, non-seulement elle en a créé et vendu davantage, mais elle en a reçu un prix presque double. Il n'y a pas jusqu'à la vente de ses toiles à qui

le blocus n'ait été éminemment favorable, par cela même qu'ayant fermé aux navires neutres tous achats en toiles de Bretagne, de Flandre, de Hollande, de Saxe et de Silésie, l'Irlande a eu tout à la fois pour les siennes, et le monopole de la Grande-Bretagne et celui du Nouveau-Monde.

3° Le prix des denrées coloniales ayant graduellement baissé depuis que l'entrée de la France et d'une partie de l'Europe leur fut fermée, les Irlandais en ont profité pour acheter à moindre prix une beaucoup plus grande quantité de ces denrées. Peut-être cette consommation diminuera-t-elle à mesure que leur prix se relevera ; mais il est plus probable que les Irlandais, qui ont pris goût à ces jouissances, travailleront davantage, et produiront d'autant plus de lin, de chanvre, d'avoines, etc., pour ne point éprouver la privation du sucre et du rum. Avec un peuple aussi ingénieux, tout ce dont il s'agissait était de lui donner des besoins et de le stimuler au travail. Grâce à l'union et au blocus, ce pas est franchi.

---

## NOTE XXII.

Sur la dextérité du peuple russe.

(T. III, p. 334.)

« Le Russe, dit M. *Faber* (a), a une aptitude étonnante pour prendre toutes les formes, pour acquérir toutes sortes de talens; il sait tout imiter. Langues, arts, manières, il saisit tout avec facilité; il a de l'adresse pour tout. J'ai pris mon Fédotte au hasard, je l'ai dépouillé de son sarreau de paysan. J'en aurais fait mon secrétaire, mon écuyer, mon maître d'hôtel, mon intendant. N'ayant besoin que d'un laquais, j'en fis mon aquais. Le lendemain du jour où je le pris à mon service, je ne le reconnaissais plus : il parut le matin en grosse cravatte, souliers cirés à nœuds, les cheveux dressés en crête, et le tablier retroussé par un bout; il me servit du thé d'un air affairé; au bout de huit jours il y mettait de l'élégance : il avait pris exemple sur des valets de chambre... Mais ce n'est pas tout : il sait tous les métiers; je l'ai trouvé tricotant des bas, raccommodant des souliers, faisant des

---

(a) Dans ses *Bagatelles*, ou *Promenades d'un désœuvré dans la ville de Saint-Petersbourg*, écrit qui renferme, sous un titre frivole, une foule d'observations fines, justes et neuves sur le peuple russe, et qui doivent intéresser tous ceux qui mettent quelque prix à l'étude de l'homme.

paniers et fabriquant des brosses; quelquefois il se cuit du pain et se fait des gâteaux au poisson. J'ai goûté avec plaisir de son *chtchi* et de son gruau; un jour je le surpris se faisant une *balalaïka* avec son couteau (a). Enfin je ne lui ai rien encore ordonné qu'il n'ait su exécuter. Il a été au besoin mon menuisier, mon sellier, mon tailleur, mon serrurier. Il n'exécutera pas tout cela en perfection; ce n'est pas ce qu'on demande d'un domestique, mais il saura me tirer de l'embarras du moment.

« Comme mon domestique, tout homme du peuple devient ce qu'il veut devenir, ou ce qu'on veut faire de lui. Il n'y a pas de nation qui saisisse si facilement toutes les nuances et qui sache si bien se les approprier. Il est étonnant avec quelle facilité le soldat russe parvient à se façonner. Le paysan recrue se donne de la tournure dès qu'il a endossé l'uniforme. Au bout de quelques semaines, de lourd, de gauche qu'il était, il est devenu adroit, dégagé, portant bien le sabre, mettant sa coiffe avec coquetterie... Point de nation, je le répète, qui ait une aptitude plus générale pour tous les emplois auxquels on les destine. Les seigneurs désignent au hasard parmi leurs serfs des sujets pour différens métiers : tel doit être cordonnier, tel peintre, tel horloger, tel musicien. J'ai vu arriver, au mois d'avril, une cargaison de quarante manans, destinés par leur seigneur à devenir chapelle de cors-

---

(a) *Chtchi* — choux aigris par la fermentation; le plat favori des Russes. *Balalaïka* — petite guitare simple à deux cordes, dont ils accompagnent leurs chants et leurs danses.

de-chasse. Ils furent livrés à un maître de musique du régiment de Séménofsk, et au mois d'août suivant, mes rustres, transformés en jeunes gens de bonne tournure, exécutaient avec beaucoup de précision des morceaux de Pleyel et de Mozart... Un maître artisan a-t-il besoin d'un apprenti, il va le choisir dans la foule réunie au pont de Kasan (a). Ce pont a fourni plus d'un homme habile en tout genre.»

Voyez encore, dans le même ouvrage, le chapitre sur l'aplomb des Russes, qui mérite d'être lu en entier.

---

(a) C'est là que se rassemblent les ouvriers qui cherchent de l'emploi. Comparez p. 264, la note.

## NOTE XXIII.

Sur l'origine des républiques.

(T. III, p. 383.)

DANS cette esquisse il n'est point question de l'origine des formes républicaines, parce que nous suivons le développement d'un peuple nombreux, occupant un territoire d'une grande étendue : or l'histoire ne nous montre aucun exemple d'un pareil peuple qui ait été conduit par la nature des choses à se constituer en république. Toutes les anciennes républiques, phéniciennes, grecques et italiques, n'étaient originairement que des *cités* : elles conservèrent ce caractère, quel que fût le degré de puissance qu'elles atteignirent. Il en est de même de la plupart des républiques italiennes et allemandes du moyen âge. La Suisse elle-même n'est qu'une fédération de petites républiques. Aujourd'hui, à la vérité, le système représentatif rend la constitution républicaine compatible avec une grande étendue de pays et une population nombreuse : mais ce système est né de la théorie ; c'est une combinaison que nous devons à l'expérience et aux lumières de nos temps, et qui, par conséquent, ne peut point s'inventer chez un peuple naissant ou peu avancé dans la carrière de la civilisation. Les anciens ne le connaissaient pas, et il n'a jamais été mis en pratique chez eux.

Dans l'origine , la forme républicaine suppose une grande égalité de naissance et de fortune : en conséquence elle s'introduira le plus facilement parmi des colons , dans une société composée d'hommes étrangers l'un à l'autre , et que des circonstances particulières ont rassemblés dans le même lieu. De tels hommes n'ayant originairement aucun motif d'accorder une prééminence à quelqu'un d'entre eux , tous ensemble se réuniront pour délibérer sur leurs intérêts communs , ou pour juger les contestations privées qui peuvent s'élever , à moins que le plus rusé ne parvienne à se faire déclarer roi de la commune , ou que la guerre ne force les citoyens à nommer un chef militaire qui sache ensuite perpétuer son pouvoir. Ces cas exceptés , la commune sera donc une démocratie pure , et les affaires se décideront à la pluralité des voix. Une pareille forme de gouvernement ne peut subsister que dans une très-petite société, et où règnent les mœurs les plus simples : aussi subira-t-elle des modifications à mesure que la société s'agrandira, que les occupations des citoyens se multiplieront , et que les affaires publiques se compliqueront. Tôt ou tard , les citoyens ne pouvant plus tous vaquer aux affaires publiques , ils en commettront la décision à un conseil qui sera constamment assemblé ; l'exécution des mesures prises par ce conseil sera confiée à des magistrats nommés pour cet effet , etc. Dans l'origine , le droit d'élire les fonctionnaires publics et de juger leur conduite appartiendra vraisemblablement à toute la commune : mais si l'inégalité des fortunes s'introduit, l'égalité des droits politiques ne pourra guère se main-

tenir long-temps. Peu à peu certaines fonctions publiques cesseront d'être éligibles ; le droit d'élire ou d'être élu n'appartiendra plus à tous les membres de l'État , etc. ; en un mot , la forme démocratique se changera plus ou moins en aristocratie.



## NOTE XXIV.

Sur les progrès de la liberté individuelle en Europe et dans les colonies européennes depuis le milieu du dix-huitième siècle.

(T. III, p. 466.)

Je rangerai suivant les différens pays les faits relatifs à cet objet , sans m'astreindre à un ordre quelconque , et sans y ajouter des détails qui grossiraient trop cette note. Ce ne sera qu'un simple registre de faits , mais qui ne peut manquer d'exciter le plus vif intérêt. J'aurai soin d'indiquer partout les sources où je puise.

*Danemarck.*

Dans ce royaume , la reine Sophie Magdalène eut la gloire de donner, en 1761, l'exemple aux propriétaires , en affranchissant les paysans de ses domaines , et en leur accordant à chacun la propriété du terrain qu'il cultivait.

Quelque temps après , le roi fit la même chose dans ses domaines du Holstein , qui furent divisés en petites propriétés , et vendus , soit aux paysans , soit à d'autres particuliers. Actuellement cette opération est terminée , et le roi n'a plus ni domaines ni serfs dans cette province.

Un grand nombre de propriétaires ont suivi l'exemple de leurs souverains ; les uns ont aboli la servitude,

et leurs terres sont cultivées par des fermiers ; les autres se sont arrangés avec leurs serfs pour fixer le sens ou les corvées d'une manière équitable.

Pour rendre ces mesures plus générales et les étendre sur toutes les provinces du royaume , une commission fut établie en 1786. Depuis cette époque , les droits et les devoirs réciproques des propriétaires et des serfs ont été légalement fixés ; le gouvernement favorise de toutes les manières les rachats de gré à gré , et les affranchissemens deviennent d'année en année plus fréquens. Une ordonnance royale de 1792 accorde des avantages considérables aux propriétaires qui consentent à morceler leurs terres et à les vendre aux cultivateurs. (*Thaarup, Statistik der Dänischen Monarchie, T. I, p. 148 et 128.*)

#### *Autriche.*

Joseph II abolit en 1781 la servitude dans toutes les provinces allemandes de la monarchie , ainsi que dans la Gallicie orientale. Le paysan, devenu fermier , peut acquérir des fonds de terre.

François II a étendu ce bienfait sur les habitans de la Gallicie occidentale. (*Hassel, Stat. Abriss der Oest. Mon. p. 83.*)

Quant à la *Hongrie*, il y existe un statut qui règle les droits et les charges respectifs du seigneur et du paysan : on l'appelle *urbarium* ; il a été fixé par Marie-Thérèse , et confirmé provisoirement par la diète de 1791, jusqu'à ce qu'il en fût rédigé un meilleur.

Par cet *urbarium*, le paysan, autrefois esclave, est devenu libre : il peut quitter son domicile et se choisir un autre seigneur ; il est ce qu'on appelle *colonus libertæ migrationis*. Le terme pour se donner mutuellement congé est fixé par la loi à la Saint-Michel, mais le paysan ne peut quitter qu'à la Saint-Georges ; il doit être porteur d'un certificat signé par le seigneur et le juge.

Les charges du paysan qui cultive une métairie sont considérables. Il est obligé à une foule de corvées et de redevances, tant en produits qu'en argent. Le seigneur est son juge en première instance, même dans le cas où le vassal plaide contre lui. Un juge du comte et un assesseur assermenté siègent aux séances, mais simplement comme témoins. Cependant le vassal a le droit d'appeler au jugement des cours supérieures.

Lorsque les talens se réunissent à la bonne conduite, un jeune homme de parens villageois peut aspirer aux emplois dont l'exercice n'est pas interdit aux roturiers par la loi. Quelquefois un pareil individu obtient des lettres de noblesse ; alors la carrière des honneurs lui est ouverte sans restriction. (*Demian, Tabl. géogr. et polit. de la Hongrie, etc.*).

#### *Prusse.*

L'esclavage et la servitude sont abolis à jamais dans toute l'étendue de la monarchie prussienne par l'édit royal du 9 octobre 1807. Cette loi est en vigueur depuis la Saint-Martin 1810.

*Allemagne.*

Dans les années 1770 à 1790, le margrave de Bade, et à son exemple plusieurs autres princes de l'Empire, font disparaître les derniers vestiges de la servitude dans leurs Etats (*Shlózer, Briefwechsel et Staatsanzeigen. Iselin, Annalen der leidenden Menschheit.*).

Les pays qui composaient le ci-devant royaume de Westphalie, et dans lesquels il subsistait encore quelques traces de vasselage et de droits féodaux, en furent délivrés, en 1808, par la constitution de ce royaume.

*Suède.*

Ce pays n'a jamais connu la servitude; mais elle existait encore, jusque dans ces derniers temps, dans la Poméranie suédoise. Gustave IV Adolphe l'y abolit par l'édit royal du 4 juillet 1806; elle devait entièrement cesser avec le 1<sup>er</sup> janvier 1810.

*Grand-Duché de Varsovie.*

- L'esclavage y fut entièrement aboli par la constitution de l'année 1807.

*Russie.*

Catherine II, dans son instruction pour le nouveau code de lois, proclame le principe de la liberté individuelle. — Elle fait proposer, par la société économique de Saint-Pétersbourg, la question : « S'il est plus avantageux à l'État que le paysan possède en

propre du terrain, ou qu'il n'ait que des biens-meubles? et jusqu'où doit s'étendre cette propriété pour l'avantage de l'Etat? » Elle y joint un prix de mille ducats. — Elle encourage le général Boltin à publier ses recherches sur l'origine de l'esclavage en Russie, et sur la situation actuelle des esclaves et des serfs dans cet empire (a). — Elle augmente le nombre des hommes libres en appelant dans ses États une foule

---

(a) Ces recherches se trouvent dans les *Remarques* que cet officier a publiées sur l'*Histoire de Russie*, par M. le Clerc (Примѣчанія на Исторію Россіи Гна. Ле Клерка, С. П. Б. 1788. 2 vol. 4). L'auteur tâche de montrer qu'il n'y avait anciennement d'autres esclaves en Russie que ceux que le sort de la guerre avait réduits à cette condition; que le paysan russe était libre jusqu'au temps du tsar Boris Godounof, et qu'il n'a été asservi que depuis cette époque. L'ingénuité avec laquelle l'auteur traite cette matière délicate, et l'énergie avec laquelle il dépeint les abus de l'autorité, font autant d'honneur à son caractère qu'elles sont un monument de gloire pour la souveraine qui encouragea et protégea de si nobles efforts.

Sous le règne du bienfaisant Alexandre, M. de Boltin a trouvé deux successeurs dans cette carrière, M. de Kaïsarof, mort depuis peu, lequel, étudiant à Göttingue, y publia une dissertation latine sous le titre : *Dissert. inaug. de manumittendis per Russiam servis*, Gott. 1806; et M. le comte de Stroïnovsky, sénateur, dont l'ouvrage, écrit en polonais, fut traduit et publié en russe, sous le titre : *Sur les stipulations qui pourraient se faire entre les propriétaires et les paysans.* (О условіяхъ помѣщиковъ съ крестьянами, сочиненіе Графа Спршемѣня - Спрройновскаго. Вильна, 1809). Tous les deux montrent l'utilité et la nécessité de l'émancipation des esclaves; mais M. de Stroïnovsky entre dans de plus grands détails, et y joint ses observations sur les moyens les plus propres à préparer et à consommer cette grande réforme.

d'étrangers qui se répandent dans toutes les provinces, et elle fait distribuer des terres à ceux qui sont cultivateurs. — Elle statue que tous les enfans - trouvés naissent libres, et elle crée deux grands établissemens pour les recevoir et les préparer à cette destination. — Elle consolide le tiers-état, en lui donnant une charte constitutionnelle.

Alexandre I<sup>er</sup>, par son édit du 12 décembre 1801, donne aux serfs de la couronne le droit d'acquérir des terres, qu'il étend encore à tous les sujets libres de l'empire. A la fin de l'année 1810, plus de 400,000 arpens de terrain avaient déjà passé entre les mains de ces nouveaux propriétaires, et leur valeur formait une somme de plus de 5,600,000 roubles en assignats (a).

Le même Souverain, par son édit du 20 février 1803, autorise le rachat des esclaves de gré à gré, et fonde la classe des cultivateurs libres. La plupart des affranchissemens qui ont eu lieu depuis cette époque se sont faits par villages entiers, et les paysans ont acquis en même temps la propriété des terres qui

---

(a) Voici la proportion dans laquelle les différentes classes de sujets avaient participé à l'achat de ses terres :

Des marchands en avaient acheté pour la somme	Rbls. Ass.
de . . . . .	3,000,000
Des paysans de la couronne. . . . .	2,000,000
Des roturiers de différentes conditions. . . . .	220,000
Des bourgeois. . . . .	204,000
Des affranchis. . . . .	147,000
Des gens d'église. . . . .	40,000
Total. . . . .	<u>5,611,000.</u>

appartenaient à leurs villages. A la fin de la huitième année (1810), cette classe se composait déjà de 13,575 petits propriétaires libres, nombre qui ne comprend ni les femmes ni les affranchis qui, ayant été émancipés individuellement et sans terres, en ont acheté de quelqu'autre propriétaire et se sont fait inscrire dans la classe des cultivateurs libres.

Enfin, par le règlement du 20 février 1804, l'empereur Alexandre abolit l'esclavage en Livonie, et rend le paysan serf à des conditions équitables. (Voyez sur toutes ces mesures la Note XIX).

#### *États-Unis d'Amérique.*

Le congrès de cette république, dès sa formation, avait déjà limité l'introduction des nègres; dans la suite, plusieurs États l'abolirent entièrement. En 1805, le congrès rendit cette mesure générale et lui donna force de loi pour tous les États. La traite devait cesser dès le 1<sup>er</sup> janvier 1808. (*Bredow, Chronik des 19<sup>ten</sup> Jahrhunderts*, 1805).

#### *Colonies danoises.*

Parmi les puissances européennes, le Danemarck a donné le premier exemple d'une loi défendant la traite dans ses colonies. Cette loi est de l'année 1794, et elle est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1804, le roi ayant rejeté toutes les demandes qui lui ont été adressées pour sa suspension. (*Thaarup, Statist. der Dän. Mon. Th. II, p. 270. Bredow's Chronik, 1804.*)

*Colonies anglaises.*

En 1805, le parlement britannique limita l'introduction des nègres dans les colonies anglaises, en statuant que dès le commencement de l'année 1806 il ne serait plus permis d'y importer que trois sur cent qui feraient l'objet de la traite. (*Bredow's Chronik*, 1805).

*Amérique espagnole.*

Au Mexique, les nègres esclaves, qui heureusement s'y trouvent en très-petit nombre, sont un peu plus protégés par les lois que les nègres dans les autres colonies européennes. Ces lois sont toujours interprétées en faveur de la liberté. Le gouvernement désire de voir augmenter le nombre des affranchis. Un esclave qui, par son industrie, s'est procuré quelque argent, peut forcer son maître de l'affranchir, en lui payant une somme de 1500 à 2000 livres (375 à 500 roubles) ; et la liberté ne saurait être refusée au nègre sous prétexte qu'il a coûté le triple en l'achetant, ou qu'il possède un talent particulier pour exercer un métier lucratif. (*Humboldt, Essai polit. sur la Nouv.-Esp. T. I, p. 133*).

Les Indiens ou descendans des anciens Mexicains sont libres, mais ils vivent dans l'oppression. Nous avons vu qu'avant les derniers troubles, le gouvernement espagnol s'occupait d'améliorer leur sort.

*Colonies françaises.*

Le premier article additionnel du traité de paix conclu à Paris, le 30 mai 1814, entre la France et l'Angleterre, contient mot pour mot ce qui suit : « S. M. Très-



chrétienne partageant sans réserve tous les sentimens de S. M. Britannique relativement à un genre de commerce que repoussent et les principes de la justice naturelle et les lumières du temps où nous vivons, s'engage à unir, au futur congrès, tous ses efforts à ceux de S. M. Britannique, *pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition de la traite des noirs, de telle sorte que ladite traite cesse universellement, comme elle cessera définitivement et dans tous les cas de la part de la France dans un délai de cinq années; et qu'en outre, pendant la durée de ce délai, aucun trafiquant d'esclaves n'en puisse importer ni vendre ailleurs que dans les colonies de l'État dont il est sujet.* »

C'est ainsi que l'empire de l'humanité et de la justice s'étend d'année en année. Quand on réfléchit que les progrès de la liberté personnelle que nous venons d'énumérer ne datent que de cinquante ans tout au plus, n'est-il pas permis d'espérer qu'un espace de temps double de celui-ci suffira pour faire disparaître l'esclavage et la servitude, non-seulement en Europe, mais dans toutes les contrées du monde que peut influencer sa législation et sa civilisation?

**TABLEAUX**  
**CONCERNANT LE NUMÉRAIRE,**  
**LE CHANGE, ET LES POIDS ET MESURES**  
**DE RUSSIE.**

N° 1. Variations dans la valeur intrinsèque de la monnaie d'argent.

NOMS DES MONNAIES ET ÉPOQUES DE LEUR ÉMISSION.	QUANTITÉ D'ARGENT FIN contenue dans les monnaies.		VALEUR EN MONNAIE actuelle.	
	zlot.	dol.	roub.	cop.
<i>Grivna</i> du douzième siècle et suivans . . . . .	67	48	16	»
<i>Rouble</i> , en pièces de copek } jusqu'en 1700 . . . . .	11	40	2	70½
	de 1700 à 1704, valeur moyenne . . . . .	5	67	1
<i>Rouble</i> , en pièces de rouble } de 1704 à 1718 . . . . .	5	67	1	35
	de 1718 à 1731 . . . . .	4	83	1
de 1731 à 1762 . . . . .	5	16	1	22½
depuis 1762 . . . . .	4	21	1	»

L'empereur *Paul* fit battre en 1797 des roubles contenant 6 zolotniks d'argent fin, et valant en monnaie actuelle 1 rouble. 42 cop.; mais on n'en émit qu'une petite quantité, et 8 mois après l'ancien taux des monnaies fut rétabli.

Depuis 1704, ce tableau n'indique que la valeur des pièces de rouble; mais les variations des espèces d'argent de moindre valeur ont été bien plus fréquentes et plus fortes.

N° II. Quantité de la monnaie d'or et d'argent fabriquée et mise en circulation depuis 1700.

	MONNAIE	MONNAIE	TOTAL.	ANNÉE	PROPORTION
	d'or. roub.	d'argent. roub.	roub.	moyenne. roub.	entre les deux métaux. comme
De 1700 à 1752, 62 années. . .	2,797,330	61,768,633	64,565,963	1,041,386	
Ces sommes, évaluées en mon- naie actuelle. . . . .	3,496,602	77,210,791	80,707,453	1,301,732	1 à 22 $\frac{7}{10}$
<i>Catherine II,</i> 1762 à 1796, 35 années. . . . .	18,774,690	69,526,548	88,301,238	2,522,892	1 à 3 $\frac{7}{10}$
<i>Paul I<sup>er</sup>,</i> 1796 à 1801, 4 années. . . . .	2,047,347	10,018,471	12,065,818	3,016,454	1 à 5
<i>Alexandre I<sup>er</sup>,</i> 1801 à 1811, 11 années. . . . .	9,165,193	27,658,068	36,823,261	3,347,569	1 à 3
Total, en 112 ans. . . . .	33,483,892	184,413,878	217,897,770	1,945,516	

N° III. Variations dans la valeur intrinsèque de la monnaie de cuivre.

ÉPOQUES.	Taux légal de cette mon- naie.	POIDS d'un rouble en cuivre.	PRIX COURANT DU CUIVRE EN BARRES, évalué en monnaie d'argent de la même période.		VALEUR intrinsèque d'un rouble en cuivre.	PROFIT de monnayage.	PERTE.
	roub.		livres.	le poud. r. c.			
1704 — 1717	20	2	5 00	12 $\frac{1}{2}$	25	300	
1718 — 1734	40	1	6 00	15	15	566 $\frac{2}{3}$	
1735 — 1751	10	4	6 50	16 $\frac{1}{4}$	65	53 $\frac{1}{2}$	
1755 — 1756	8	5	8 00	20	100		
1757 — 1761	16	2 $\frac{1}{2}$	8 00	20	50	100	
1762	32	1 $\frac{1}{7}$	8 00	20	25	300	



### N° IV. Quantité de la monnaie de cuivre fabriquée et mise en circulation depuis 1704.

L'exploitation des mines de cuivre de Sibérie n'a commencé à devenir importante que depuis l'année 1735. A compter de cette époque jusqu'à la fin de l'année 1809 on en a tiré 9,820,055 pouds de cuivre, dont 6,146,936 pouds ont été convertis en monnaie. Le tableau suivant indique la valeur nominale de chaque émission jusqu'à la fin de l'année 1811.

Années.	TOTAL. roubles.	ANNÉE MOYENNE. roubles.
1704 à 1717, à la taille de 20 roubles au poud . . . . .	3,346,538	239,038
1718 à 1734 . . . . . 40 . . . . .	4,000,000	235,294
1735 à 1751 . . . . . 10 . . . . .	2,809,670	165,275
1752 à 1754, point d'émission.		
1755 à 1756, à la taille de 8 roubles . . . . . 436,802		
somme que le gouvernement fit refondre dans les années suivantes.		
1757 à 1761, à la taille de 16 roubles . . . . .	6,846,886	1,369,377
1762 . . . . . 32 . . . . .		
qui furent refondus dans la suite.		
1763 à 1810, à la taille de 16 roubles (*) . . . . .	88,073,084	1,873,895
1811, à la taille de 24 roubles . . . . .	2,310,492	2,310,492
Grand total	107,386,670	994,304

(\*) Cette somme comprend la monnaie de cuivre tenant or et argent qui fut frappée depuis 1763 jusqu'en 1781, à la taille de 25 r. au poud. Elle portait pour empreinte les armes de Sibérie et l'inscription *Sibirskaya moneta*; aussi n'avait-elle cours que dans cette partie de l'empire. Cette monnaie contenait dans le poud 1 zol. 35 dolis d'or fin, et 31 zol. 3 dolis d'argent fin. Depuis l'année 1781, le procédé de l'affinage ayant été perfectionné, on a cessé d'en battre. Pendant la période qu'elle a duré, on en a émis pour la valeur de 3,799,662 roubles, quantité de monnaie qui renferme 20 pouds et un tiers d'or fin, et 1866 pouds et trois quarts d'argent fin. Aujourd'hui on ne voit de ces espèces que dans les cabinets des curieux.

N° V. *Quantité des assignats émis depuis la fondation de la banque, et variations que leur valeur a subies comparativement à l'argent.*

ANNÉES.	ÉMISSIONS annuelles.	TOTAL de la quantité en circulation.	VALEUR MOYENNE du rouble d'argent en assignat.	VALEUR MOYENNE du rouble assignat en monnaie d'argent.
	roub.	roub.	cop.	cop.
1769	40,000,000	40,000,000	101	99
1770	»	40,000,000	101	99
1771	»	40,000,000	102	98
1772	»	40,000,000	103	97
1773	»	40,000,000	102	98
1774	»	40,000,000	100	100
1775	»	40,000,000	101	99
1776	»	40,000,000	101	99
1777	»	40,000,000	101	99
1778	»	40,000,000	101	99
1779	»	40,000,000	101	99
1780	»	40,000,000	101	99
1781	»	40,000,000	101	99
1782	»	40,000,000	101	99
1783	»	40,000,000	101	99
1784	»	40,000,000	102	98
1785	»	40,000,000	102	98
1786	»	40,000,000	102	98
1787	60,000,000	100,000,000	103	97
1788	»	100,000,000	108	92 $\frac{3}{4}$
1789	»	100,000,000	109	91 $\frac{1}{2}$
1790	11,000,000	111,000,000	115	87
1791	6,000,000	117,000,000	123	81 $\frac{1}{3}$



## Suite du tableau N° V.

ANNÉES.	ÉMISSIONS annuelles.	TOTAL de la quantité en circulation.	VALEUR MOYENNE du rouble d'argent en assignat.	VALEUR MOYENNE du rouble assignat en monnaie d'argent.
	roub.	roub.	cop.	cop.
1792	3,000,000	120,000,000	126	79 $\frac{1}{3}$
1793	4,000,000	124,000,000	135	74
1794	21,550,000	145,550,000	141	71
1795	4,450,000	150,000,000	146	68 $\frac{1}{2}$
1796	7,703,640	157,703,640	142	70 $\frac{1}{2}$
1797	5,871,200	163,574,840	126	79 $\frac{1}{3}$
1798	31,356,765	194,931,605	137	73
1799	15,068,395	210,000,000	148	67 $\frac{1}{2}$
1800	2,689,335	212,689,335	153	65 $\frac{1}{3}$
1801	8,799,000	221,488,335	151	66 $\frac{1}{4}$
1802	8,976,090	230,464,425	140	71 $\frac{2}{5}$
1803	17,160,240	247,624,665	125	80
1804	13,033,885	260,658,550	126	79 $\frac{1}{3}$
1805	31,540,560	292,199,110	130	77
1806	27,040,850	319,239,960	137	73
1807	63,089,545	382,329,505	148	67 $\frac{1}{2}$
1808	95,039,075	477,368,580	186	53 $\frac{3}{4}$
1809	55,832,720	533,201,300	224	44 $\frac{2}{3}$
1810	43,798,700	577,000,000	300	33 $\frac{1}{3}$
1811	»	577,000,000	394	25 $\frac{2}{5}$
1812	»	577,000,000	379	26 $\frac{2}{5}$
1813	»	577,000,000	397	25 $\frac{1}{5}$
1814	»	577,000,000	397	25 $\frac{1}{5}$

N<sup>o</sup> VI. *Evaluation du pair entre les monnaies de Russie et celles des principaux états de l'étranger.*

*Nota.* Ce tableau ne compare que les monnaies d'argent; on y a ajouté les monnaies de compte de chaque pays. L'évaluation des petites espèces s'est faite sur les grosses pièces d'argent, dont elles sont les fractions.

On s'est servi, pour la composition de ce tableau, outre *Krusens Contoristen* et *Nelkenbrechers Taschenbuch*, surtout des deux ouvrages suivans: 1<sup>o</sup> *Tableaux de rapport et de comparaison des poids de commerce, mesures, monnaies réelles et de compte des nations étrangères, avec celles de Russie*, par F. Borel. *Saint-Pétersbourg*, 1807; 2<sup>o</sup> *Разчисленіе о достоинствѣ и вѣсѣ всѣхъ иностранныхъ денегъ, и сравненіе оныхъ съ Россійскую серебряную монетою, слѣдую высочайшему указу отъ 20 Іюня 1810 года, соч. Арнольдомъ. С. Петерб.* 1811 г.

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

I. ANGLETERRE.

*Monnaies de compte* : Livres sterling  
à 20 shillings, le shilling à 12 pen-  
nys ou pence.

*Monnaies réelles* : cop. cent.

Crown ( couronne )	
à 5 shillings. . . . .	150 —
Shilling. . . . .	30 —
Penny. . . . .	2,50

*Nota.* La livre sterl. est une monnaie fictive; mais comme elle signifie 20 shillings, sa valeur en monnaie de Russie est 6 roubles. La guinée, monnaie d'or de 21 shillings, vaut 630 cop.

La livre sterl. irlandaise, valant un 13e de moins que la livre anglaise, doit être évaluée à 534 cop.

2. AUTRICHE.

*Monn. de compte* : Gulden à 60 kreutzer, le kreutzer à 60 pfennige.

*Monn. réelles* : cop. c.

Spécies-thaler (écu) à 2	
florins. . . . .	130,32
Reichs-thaler à 90 kreutzer. . . . .	97,80
Gulden (florin). . . . .	65,16
Kreutzer. . . . .	1,08
Pfennig. . . . .	0,27

3. BAVIÈRE.

*Monn. de compte* : Gulden à 60 kreutzer, à 4 pfennige.

*Monn. réelles* :

Reichs-thaler à 90 kreutzer. . . . .	cop. c.	81,48
Gulden. . . . .		54,32
Kreutzer. . . . .		0,90
Pfennig. . . . .		0,22

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

	pence. c.
Rouble, 3 shill. 4 pence, ou	40 —
Copek. . . . .	0,40

	kr. c.
Rouble, 1 fl. 32 kr. 1 pf. ou	92,25
Copek 3 $\frac{5}{7}$ pfenn. ou. . . . .	0,92

	kr. c.
Rouble, 1 fl. 50 kr. 3 pf. ou	110,75
Copek, 4 $\frac{6}{11}$ pfenn. . . . .	1,11

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

## 4. DANEMARC.

*Monn. de compte* : Thaler à 6 marcs  
à 16 schillings.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Species-thaler. . . . .	141 —
Marc. . . . .	23,50
Schilling. . . . .	1,47
Thaler courant. . . . .	114,64
Marc courant. . . . .	19,11
Schilling courant. . . . .	1,19

## 5. ESPAGNE.

*Monn. de compte* : Reales de plata et  
reales de vellon, à 34 maravedis  
chacun.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Peso duro (piastre forte) ou Escudo de plata (écu d'argent) de 10 reales de plata et de 20 reales de vellon. . . . .	136 —
Escudo de vellon (écu de de cuivre) ou demi- piastre de 5 reales de plata et de 10 reales de vellon. . . . .	68 —
Real de plata nueva, à 2 reales de vellon. . . . .	13,60
Real de vellon. . . . .	6,80
Maravedi de plata. . . . .	0,40
Maravedi de vellon. . . . .	0,20

*Nota.* Outre la piastre forte il y a encore  
celle d'Espagne, qui est la piastre de change.  
Celle dernière est une monnaie fictive, et se  
divise en 15 reales de vellon; ainsi elle répond  
à 102 copeks monnaie de Russie.

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

	schil. c.
Rouble, 4 marcs $4\frac{1}{3}$ schill.	
species, ou. . . . .	68,08
Copek. . . . .	0,68

	mar. c.
Rouble, 7 réaux 12 marav.	
de plata nueva, ou	250 —
— 14 réaux 24 marav.	
de vellon, ou. . . . .	500 —
Copek, en marav. de plata	2,50
— en marav. de vellon	5 —

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

## 6. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*Monn. de compte* : Dollars à 10 dimes  
à 10 cents.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Dollar (écu) . . . . .	135 —
Dime . . . . .	13,50
Cent . . . . .	1,35

*Nota.* Autrefois tous les comptes se faisaient en livres à 20 shillings à 12 pence, comme en Angleterre, et cette méthode est encore souvent employée, malgré l'introduction du système décimal. La valeur intrinsèque de la livre américaine diffère beaucoup dans les divers États; en général cette valeur est inférieure à celle de la livre sterling.

## 7. FRANCE.

*Monn. de compte* : Francs à 100 cent.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Pièce de 5 francs . . . . .	125 —
Franc . . . . .	25 —
Centime . . . . .	0,25

*Note.* Avant la révolution, la livre tournois, qui était une monnaie fictive, se divisait en 20 sols à 12 deniers. Un franc vaut 1 liv. 3 den. tourn.

## 8. FRANCFORT SUR LE MEIN.

(Comme l'Autriche.)

## 9. HAMBOURG.

*Monn. de compte* : Marcs à 16 schillings à 12 pfennige Lubisch.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Reichs-thaler à 3 marcs . . . . .	115,08
Marc . . . . .	38,36
Schilling . . . . .	2,40
Pfennig . . . . .	0,20

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

	cents. c.
Rouble, 7 dim. $4\frac{2}{27}$ cents, ou	74,08
Copek. . . . .	0,74

	cent. c.
Rouble, 4 francs ou . . . . .	400 —
Copek. . . . .	4 —

	schil. c.
Rouble, 2 marcs 9 schill.	
$8\frac{2}{3}$ pfenn. ou . . . . .	41,70
Copek, 5 pfenn. ou . . . . .	0,42

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

<i>Monnaie de banque :</i>	cop. c.
Reichs-thaler Banco à	
3 marcs. . . . .	141,18
Marc Banco. . . . .	47,06
Schilling Banco. . . . .	2,94
Pfenning Banco. . . . .	0,25

## 10. HANNOVRE.

*Monn. de compte :* Reichs-thaler à  
36 marien-groschen à 8 pfenn.

<i>Monn. réelles :</i>	cop. c.
Reichs-thaler. . . . .	108,64
Marien-groschen. . . . .	3,02
Pfennig. . . . .	0,38

## 11. HESSE-CASSEL.

*Monn. de compte :* Reichs-thaler à  
32 albus à 12 heller.

<i>Monn. réelles :</i>	cop. c.
Reichs-thaler. . . . .	97,80
Albus. . . . .	3,06
Heller. . . . .	0,25

## 12. HOLLANDE.

*Monn. de compte :* Florins à 20 stu-  
vers à 16 deniers.

<i>Monn. réelles :</i>	cop. c.
Ducaton. . . . .	170,60
Pièce de trois florins. . . . .	164,40
Florin. . . . .	54,80
Stuver. . . . .	2,74
Denier. . . . .	0,17

## 13. NAPLES.

*Monn. de compte :* Ducati à 10 car-  
lini à 10 grani.

<i>Monn. réelles :</i>	cop. c.
Ducato. . . . .	105 —
Carlino. . . . .	10,50
Grano. . . . .	1,05

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

	schil. c.
Rouble, 2 marcs 2 sh. bco.	
ou. . . . .	34 —
Copek, 4 pfenn. ou. . . . .	8,34

	mgr. c.
Rouble, 33 $\frac{1}{9}$ mgr. ou. . . . .	33,11
Copek, 2 $\frac{1}{4}$ pfenn. ou. . . . .	0,33

	alb. c.
Rouble, 1 rthlr. 8 $\frac{4}{5}$ hell. ou. . . . .	32,70
Copek, 4 heller ou. . . . .	0,33

	stuv. c.
Rouble, 1 fl 16 stuv. 8 d. ou. . . . .	36,50
Copek, 6 den. ou. . . . .	0,36

	gr. c.
Rouble, 9 carl. 5 $\frac{5}{21}$ gr. ou. . . . .	95,25
Copek. . . . .	0,95

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

## 14. PORTUGAL.

*Monn. de compte* : Rées, monnaie fictive.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Crusado à 480 rées. . . . .	72 —
Testone à 100 rées. . . . .	15 —
Ainsi le rées fait. . . . .	0,15

## 15. PRUSSE.

*Monn. de compte* : Thaler à 24 groschen à 12 pfennige.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Thaler. . . . .	93,12
Groschen. . . . .	3,88
Pfennig. . . . .	0,32

## 16. ROME.

*Monn. de compte* : Scudo romano à 10 paoli à 10 bajocchi.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Scudo (écu). . . . .	137 —
Paolo. . . . .	13,70
Bajoccho. . . . .	1,37

## 17. SARDAIGNE.

*Monn. de compte* : Lire à 20 soldi à 12 denari.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Scudo à 2 $\frac{1}{2}$ lire. . . . .	115 —
Lira (livre). . . . .	46 —
Soldo (sol). . . . .	2,30
Denaro (denier). . . . .	0,20

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

	rées. c.
Rouble, 6 $\frac{2}{3}$ testoni, ou. . . . .	666,66
Copek. . . . .	6,67

	gr. c.
Rouble, 1 thlr. 9 gr. 9 $\frac{3}{8}$ pf. ou. . . . .	25,75
Copek, 3 $\frac{1}{3}$ pfenn. ou. . . . .	0,26

	baj. c.
Rouble, 7 paol. 3 baj. ou. . . . .	73 —
Copek. . . . .	0,73

	sold. c.
Rouble, 2 lir. 3 sol. 6 d. ou. . . . .	43,50
Copek, 5 $\frac{4}{5}$ den. ou. . . . .	0,43

PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

## 18. SAXE.

*Monn. de compte* : Reichs-thaler à 24  
groschen à 12 pfennigs.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Reichs-thaler . . . . .	97,80
Groschen . . . . .	4,07
Pfennig . . . . .	0,34

## 19. SUÈDE.

*Monn. de compte* : Species-thaler à  
48 schillings à 12 öre.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Species-thaler . . . . .	144 —
Schilling . . . . .	3 —
Oer . . . . .	0,25

*Nota.* Dans la circulation intérieure, le species-thaler se divise encore en 6 daler monnaie d'argent, et en 18 daler monnaie de cuivre. En conséquence, le premier vaut en monnaie russe 24 cop., et le second 8 cop.

## 20. SUISSE.

*Monn. de compte* : Livres ou francs  
à 10 batz à 10 kreutzer.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Pièce de 4 francs . . . . .	145 —
Franc ou livre . . . . .	36,25
Batz . . . . .	3,62
Kreutzer . . . . .	0,91

*Anciennes monnaies* :

Écu de Bâle de 30 batz . . . . .	110 —
Florin de Bâle de 15 batz . . . . .	55 —
Batz de Bâle . . . . .	3,67
Écu de Zurich de 2 florins . . . . .	119 —
Florin de Zurich de 40 schillings . . . . .	59,50
Schilling de Zurich . . . . .	1,49

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

Rouble, 1 rthlr. 6 $\frac{1}{2}$ pf. ou	gr.	24,55
Copek, 3 pfenn. ou . . . . .		0,24

Rouble, 33 schill. 4 ör, ou	schil. c.	33,33
Copek, 4 ör, ou . . . . .		0,33

Rouble, 2 fr. 7 batz 2 $\frac{1}{3}$ kr. ou	Kr. c.	110,33
Copek . . . . .		1,10

Rouble, 1 fl. 12 $\frac{1}{4}$ batz, ou	batz. c.	27,25
Copek . . . . .		0,27

Rouble, 1 fl. 27 $\frac{1}{8}$ sch. ou . . . . .	sch. c.	67,17
Copek . . . . .		0,67



PAIR DES MONNAIES ÉTRANGÈRES  
EN ROUBLES.

PAIR DU ROUBLE  
EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.

## 21. TURQUIE.

*Monn. de compte* : Piastres à 40 paras à 100 ou 120 aspres, suivant la valeur intrinsèque de la monnaie. 500 piastres font une bourse, et 30,000 piastres ou 15,000 sequins font une bourse d'or.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Yourlik, pièce de $2\frac{1}{2}$ piastres ou de 100 paras	74,50
Para de cette monnaie. . . . .	0,74
Isilik, pièce de 2 piastres ou de 80 paras. . . . .	63,50
Para de cette monnaie. . . . .	0,79
Grouche, ou piastre de 40 paras. . . . .	50 —
Para de cette monnaie. . . . .	0,25

*Nota.* Il est impossible d'indiquer exactement le pair des monnaies turques. On voit des pièces du même nom et frappées la même année, qui diffèrent de 100 pour cent dans leur valeur intrinsèque. L'évaluation qu'on vient de lire a été faite en 1797 par l'hôtel des monnaies de St.-Pétersbourg, pour régler le cours des monnaies turques en Russie.

## 22. VURTEMBERG.

*Monn. de compte* : Gulden à 28 schillings à 6 pfennige.

<i>Monn. réelles</i> :	cop. c.
Reichs-thaler à 42 schillings. . . . .	81,48
Gulden. . . . .	54,32
Shilling. . . . .	1,94
Pfennig. . . . .	0,32

	par. c.
Rouble 1 youzl. $34\frac{4}{9}$ par. ou	134,45
Copek. . . . .	1,34
Rouble, 1 Isil. $46\frac{1}{3}$ par. ou	126,20
Copek. . . . .	1,26
Rouble, 2 grouches, ou. . . . .	80 —
Copek. . . . .	0,80

N<sup>o</sup> VII. *Variations arrivées dans le change de Russie, depuis 1674.*

*Nota.* Ce tableau est divisé en six périodes, d'après les variations que la valeur intrinsèque du rouble a éprouvées. Il n'indique que le *taux moyen du change* dans chaque année. L'unité à laquelle toutes les valeurs sont comparées est le *rouble d'argent* au taux actuel, ou plutôt la 100<sup>e</sup> partie de ce rouble.

I. *Change sur Amsterdam.*

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copeks.	stuvers.	stuvers.	p. ct.	p. ct.
I.	1674	270 $\frac{1}{2}$	98,73	88 $\frac{1}{2}$		10 $\frac{1}{3}$
	1695	»	»	114	15 $\frac{1}{2}$	
	1699	»	»	95		3 $\frac{3}{4}$
II.	1700	135	49,27	50	1 $\frac{1}{2}$	
	1704	»	»	54	9 $\frac{3}{4}$	
	1710	»	»	69 $\frac{1}{2}$	41 $\frac{1}{17}$	
	1716	»	»	56	13 $\frac{2}{3}$	
	1717	»	»	54 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{3}{5}$	
III.	1718	115 $\frac{1}{3}$	42,10	60	42 $\frac{1}{2}$	
	1719	»	»	58 $\frac{1}{2}$	39	
	1720	»	»	59 $\frac{1}{2}$	41 $\frac{1}{3}$	
	1721	»	»	56	33	
	1722	»	»	52 $\frac{1}{2}$	24 $\frac{2}{3}$	
	1723	»	»	52	23 $\frac{1}{2}$	
	1724	»	»	54	28 $\frac{1}{4}$	
	1725	»	»	55 $\frac{1}{4}$	31 $\frac{1}{4}$	
	1726	»	»	53 $\frac{1}{2}$	27 $\frac{1}{12}$	
	1727	»	»	51	21 $\frac{1}{7}$	
	1728	»	»	52 $\frac{3}{4}$	25 $\frac{1}{3}$	
	1729	»	»	56 $\frac{1}{4}$	33 $\frac{3}{5}$	
1730	»	»	51	21 $\frac{1}{7}$		

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copks.	stuvers.	stuvers.	p. ct.	p. ct.
IV.	1731	122 $\frac{1}{2}$	44,71	58	29 $\frac{3}{4}$	
	1732	»	»	48 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	
	1733	»	»	50	11 $\frac{5}{6}$	
	1734	»	»	50	11 $\frac{5}{6}$	
	1735	»	»	50	11 $\frac{5}{6}$	
	1736	»	»	49 $\frac{3}{4}$	11 $\frac{1}{4}$	
	1737	»	»	51 $\frac{7}{8}$	16	
	1738	»	»	49	9 $\frac{3}{2}$	
	1739	»	»	48 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	
	1740	»	»	48 $\frac{3}{4}$	9	
	1741	»	»	48 $\frac{3}{4}$	9	
	1742	»	»	47 $\frac{3}{4}$	6 $\frac{4}{5}$	
	1743	»	»	45 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{1}{3}$	
	1744	»	»	46 $\frac{1}{2}$	4	
	1745	»	»	46 $\frac{1}{7}$	3 $\frac{1}{5}$	
	1746	»	»	48 $\frac{1}{4}$	7 $\frac{9}{10}$	
	1747	»	»	45 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{5}$	
	1748	»	»	46 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{3}{5}$	
	1749	»	»	44 $\frac{5}{8}$		$\frac{1}{5}$
	1750	»	»	47 $\frac{1}{4}$	5 $\frac{2}{3}$	
	1751	»	»	46 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{3}{5}$	
1752	»	»	48 $\frac{3}{4}$	9		
1753	»	»	51	14 $\frac{1}{4}$		
1754	»	»	51	14 $\frac{1}{4}$		
1755	»	»	50	11 $\frac{5}{6}$		
1756	»	»	49 $\frac{3}{4}$	11 $\frac{1}{4}$		
1757	»	»	47 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{4}$		
1758	»	»	44 $\frac{3}{4}$	$\frac{1}{11}$		
1759	»	»	43 $\frac{1}{4}$		3 $\frac{1}{4}$	
1760	»	»	40		10 $\frac{1}{2}$	
1761	»	»	43 $\frac{1}{2}$		2 $\frac{3}{4}$	
V.	1762	100	36,50	44	20 $\frac{1}{2}$	
	1763	»	»	47	28 $\frac{3}{4}$	
	1764	»	»	45	23 $\frac{1}{4}$	
	1765	»	»	47	28 $\frac{3}{4}$	
	1766	»	»	46	26	
	1767	»	»	45	23 $\frac{1}{4}$	

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copeks.	stuvers.	stuvers.	p. ct.	p. ct.
V	1768	100	36,50	45	$23\frac{1}{4}$	
VI.	1769	99	36,14	43	19	
	1770	»	»	40	$10\frac{2}{3}$	
	1771	98	35,78	42	$17\frac{2}{5}$	
	1772	97	35,42	42	$18\frac{3}{5}$	
	1773	98	35,78	40	$11\frac{4}{5}$	
	1774	100	36,50	40	$9\frac{3}{5}$	
	1775	99	36,14	43	19	
	1776	»	»	43	19	
	1777	»	»	43	19	
	1778	»	»	42	$16\frac{1}{5}$	
	1779	»	»	41	$13\frac{1}{2}$	
	1780	»	»	36		$\frac{2}{5}$
	1781	»	»	39	$7\frac{9}{10}$	
	1782	»	»	39	$7\frac{9}{10}$	
	1783	»	»	38	$5\frac{1}{7}$	
	1784	98	35,78	$37\frac{1}{2}$	$4\frac{4}{5}$	
	1785	»	»	39	9	
	1786	»	»	39	9	
	1787	97	35,42	39	$10\frac{1}{9}$	
	1788	$92\frac{3}{5}$	33,80	34	$\frac{3}{5}$	
	1789	$91\frac{3}{4}$	33,48	30		$10\frac{2}{5}$
	1790	87	31,74	30		$5\frac{1}{2}$
	1791	$81\frac{1}{3}$	29,67	$27\frac{1}{2}$		$7\frac{1}{3}$
	1792	$79\frac{1}{3}$	28,97	27		$6\frac{4}{5}$
	1793	74	27,04	$24\frac{1}{2}$		$9\frac{2}{5}$
	1794	71	25,89	27	$4\frac{1}{3}$	
	1795	$68\frac{1}{2}$	25,01	28	12	
1796	$70\frac{1}{2}$	25,70	29	$12\frac{5}{6}$		
1797	$79\frac{1}{3}$	28,97	30	$3\frac{1}{2}$		
1798	73	26,65	27	$1\frac{1}{3}$		
1799	$67\frac{1}{2}$	24,66	25	$1\frac{2}{5}$		
1800	$65\frac{1}{3}$	23,86	$24\frac{1}{2}$	$2\frac{2}{3}$		
1801	$66\frac{1}{4}$	24,17	$25\frac{1}{4}$	$4\frac{1}{2}$		
1802	$71\frac{2}{5}$	26,07	$28\frac{1}{8}$	$7\frac{7}{8}$		
1803	80	29,20	$31\frac{1}{2}$	$7\frac{7}{8}$		
1804	$79\frac{1}{3}$	28,97	$30\frac{3}{4}$	$6\frac{1}{7}$		

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	MIVd du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copeks.	stuvers.	stuvers.	p. ct.	p. ct.
VI.	1805	77	28,07	30 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{2}{3}$	
	1806	73	26,65	26 $\frac{3}{4}$	$\frac{2}{5}$	
	1807	67 $\frac{1}{2}$	24,66	23 $\frac{1}{2}$		4 $\frac{7}{10}$
	1808	53 $\frac{3}{4}$	19,62	17 $\frac{1}{10}$		12 $\frac{4}{5}$
	1809	44 $\frac{2}{3}$	16,29	15 $\frac{9}{10}$		2 $\frac{2}{5}$
	1810	33 $\frac{1}{3}$	12,17	11		9 $\frac{3}{5}$
	1811	25 $\frac{2}{5}$	9,26	10 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{2}{5}$	
	1812	26 $\frac{2}{5}$	9,63	11 $\frac{4}{5}$	22 $\frac{4}{5}$	
	1813	25 $\frac{1}{5}$	9,19	11 $\frac{3}{8}$	23 $\frac{7}{8}$	
	1814	»	»	10 $\frac{3}{8}$	12 $\frac{5}{6}$	

II. *Change sur Londres* (1).

Périodes.	ANNÉES	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copeks.	pence.	pence.	p. ct.	p. ct.
V.	1763	100	40,0	53	32 $\frac{1}{2}$	
	1764	»	»	50 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{4}$	
	1765	»	»	49	22 $\frac{1}{2}$	
	1766	»	»	50	25	
	1767	»	»	49	22 $\frac{1}{2}$	
	1768	»	»	49	22 $\frac{1}{2}$	
VI.	1769	99	39,6	49	23 $\frac{2}{3}$	
	1770	»	»	46	16 $\frac{1}{6}$	
	1771	98	39,2	47	20	
	1772	97	38,8	47	21 $\frac{1}{8}$	
	1773	98	39,2	42	7 $\frac{1}{7}$	

(1) Dans les années où le change ne se trouve pas noté, le commerce a été interrompu par la guerre.

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russ'e.	contre elle.
		copeks.	pence.	pence.	p. ct.	p. ct.
VI.	1774	100	40,0	46	15	
	1775	99	39,6	47	18 $\frac{1}{2}$	
	1776	»	»	47	18 $\frac{2}{3}$	
	1777	»	»	48	21 $\frac{1}{5}$	
	1778	»	»	47	18 $\frac{2}{3}$	
	1779	»	»	41	3 $\frac{1}{2}$	
	1780	»	»	40	1	
	1781	»	»	46	16 $\frac{1}{2}$	
	1782	»	»	45	13 $\frac{2}{3}$	
	1783	»	»	41	3 $\frac{1}{2}$	
	1784	98	39,2	41	4 $\frac{3}{5}$	
	1785	»	»	41 $\frac{1}{4}$	5 $\frac{1}{4}$	
	1786	»	»	42 $\frac{3}{4}$	9	
	1787	97	38,8	41	5 $\frac{2}{3}$	
	1788	92 $\frac{3}{5}$	37,2	37 $\frac{1}{4}$	0	0
	1789	91 $\frac{3}{4}$	36,8	31 $\frac{1}{4}$	»	15
	1790	87	34,8	31 $\frac{1}{4}$	»	10 $\frac{1}{5}$
	1791	81 $\frac{1}{3}$	32,6	27 $\frac{1}{4}$	»	16 $\frac{2}{5}$
	1792	79 $\frac{1}{3}$	31,8	23 $\frac{1}{4}$	»	27
	1793	74	30,0	24 $\frac{3}{4}$	»	17 $\frac{1}{2}$
	1794	71	28,4	27 $\frac{3}{4}$	»	2 $\frac{1}{4}$
	1795	68 $\frac{1}{2}$	27,4	30 $\frac{3}{4}$	12 $\frac{1}{4}$	
	1796	70 $\frac{1}{2}$	28,2	31 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{3}{4}$	
	1797	79 $\frac{1}{3}$	31,8	29 $\frac{3}{4}$	»	6 $\frac{1}{2}$
	1798	73	29,2	25 $\frac{1}{2}$	»	12 $\frac{2}{3}$
	1799	67 $\frac{1}{2}$	27,2	26 $\frac{3}{4}$	»	1 $\frac{2}{3}$
	1800	65 $\frac{1}{3}$	26,2	28 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{3}{4}$	
	1801	66 $\frac{1}{4}$	26,6	29 $\frac{1}{2}$	11	
	1802	71 $\frac{2}{5}$	28,6	30 $\frac{3}{8}$	6 $\frac{1}{5}$	
	1803	80	32,0	34 $\frac{1}{8}$	6 $\frac{2}{3}$	
1804	79 $\frac{1}{3}$	31,8	31 $\frac{3}{4}$	0	0	
1805	77	30,8	31 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{4}$		
1806	73	29,2	29 $\frac{1}{4}$	0	0	
1807	67 $\frac{1}{2}$	27,2	25 $\frac{2}{5}$	»	6 $\frac{3}{5}$	
1812	26 $\frac{2}{5}$	10,6	19 $\frac{1}{3}$	80 $\frac{4}{5}$		
1813	25 $\frac{1}{5}$	10,0	15 $\frac{5}{8}$	55		
1814	»	»	12 $\frac{1}{2}$	24		

## III. Change sur Hambourg (1).

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle:
		copeks.	schillings.	schillings.	p. ct.	p. ct.
V.	1763	100	34,00	43	26 $\frac{1}{2}$	
	1764	"	"	42	23 $\frac{1}{2}$	
VI.	1781	99	33,66	34	1	
	1782	"	"	35	4	
	1783	"	"	34	1	
	1784	98	33,32	33	"	1
	1794	71	24,14	23 $\frac{3}{4}$	"	1 $\frac{3}{5}$
	1795	68 $\frac{1}{2}$	23,29	23 $\frac{1}{4}$	"	1 $\frac{1}{6}$
	1796	70 $\frac{1}{2}$	23,97	25 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{2}{5}$	
	1797	79 $\frac{1}{3}$	26,97	27 $\frac{2}{3}$	2 $\frac{3}{5}$	
	1800	65 $\frac{1}{3}$	22,21	21 $\frac{1}{2}$		3 $\frac{1}{5}$
	1801	66 $\frac{1}{4}$	22,52	22 $\frac{1}{2}$	0	0
	1802	71 $\frac{2}{5}$	24,28	25 $\frac{1}{4}$	4	
	1803	80	27,20	28 $\frac{1}{4}$	3 $\frac{6}{7}$	
	1804	79 $\frac{1}{3}$	26,97	27 $\frac{5}{8}$	2 $\frac{1}{5}$	
	1805	77	26,18	27	3 $\frac{1}{8}$	
	1806	73	24,82	24 $\frac{1}{2}$	"	1 $\frac{1}{3}$
	1807	67 $\frac{1}{2}$	22,95	21 $\frac{1}{3}$	"	7 $\frac{1}{17}$
1808	53 $\frac{3}{4}$	18,27	17	"	7	
1809	44 $\frac{2}{3}$	15,19	14 $\frac{2}{5}$	"	5 $\frac{1}{5}$	
1810	33 $\frac{1}{3}$	11,33	10 $\frac{1}{2}$	"	11.	
1811	25 $\frac{2}{5}$	8,63	9 $\frac{5}{8}$	8 $\frac{4}{7}$		
1812	26 $\frac{2}{5}$	8,97	10 $\frac{3}{8}$	15 $\frac{3}{5}$		
1813	25 $\frac{1}{5}$	8,56	10 $\frac{1}{2}$	22 $\frac{1}{2}$		
1814	"	"	9 $\frac{1}{8}$	6 $\frac{4}{7}$		

(1) Ce change n'a pas continué régulièrement.

IV. *Change sur Paris* <sup>(1)</sup>.

Périodes.	ANNÉES.	VALEUR du rouble.	PAIR du rouble.	CHANGE. effectif.	PRIME DU CHANGE	
					pour la Russie.	contre elle.
		copeks.	cent.	cent.	p. ct.	p. ct.
VI.	1805	77	308	321	$4\frac{1}{4}$	
	1806	73	292	298	2	
	1807	$67\frac{1}{2}$	270	$217\frac{6}{10}$		$19\frac{1}{4}$
	1808	$53\frac{3}{4}$	215	$187\frac{1}{2}$		$12\frac{3}{4}$
	1809	$44\frac{2}{3}$	179	$161\frac{1}{2}$		$9\frac{3}{5}$
	1810	$33\frac{1}{2}$	133	$115\frac{1}{2}$		$13\frac{2}{5}$
	1811	$25\frac{2}{5}$	102	$87\frac{3}{4}$		$13\frac{3}{5}$
	1812	$26\frac{2}{5}$	$105\frac{1}{2}$	181	$11\frac{4}{5}$	
	1813	$25\frac{1}{5}$	$100\frac{4}{5}$	125	24	
	1814	»	»	107	$6\frac{1}{7}$	

(1) Pair du rouble d'argent : 400 centimes.



N° VIII. *Valeur intrinsèque de la monnaie de cuivre, comparée à la valeur de l'assignat.*

ANNÉES.	Valeur intrinsèque du rouble en cuivre, évaluée en monnaie d'argent.	VALEUR du rouble assignat en monnaie d'argent.	GAIN   PERTE	
			sur l'émission de la monnaie de cuivre contre l'assignat.	
	cop.	cop.	pr. ct.	pr. ct.
	Au taux de 16 roubles au poud:			
1769	50	99	49 $\frac{1}{2}$	
1775	61 $\frac{7}{8}$	99	37 $\frac{3}{4}$	
1785	61 $\frac{1}{4}$	98	37 $\frac{1}{2}$	
1795	70 $\frac{5}{8}$	68 $\frac{1}{2}$		3 $\frac{1}{2}$
1800	86	65 $\frac{1}{2}$		31 $\frac{7}{11}$
1801	87	66 $\frac{1}{4}$		31 $\frac{8}{25}$
1802	105	71 $\frac{2}{5}$		47 $\frac{1}{17}$
1803	115	80		43 $\frac{3}{4}$
1804	110 $\frac{1}{4}$	79 $\frac{1}{3}$		28 $\frac{1}{25}$
1805	106 $\frac{7}{8}$	77		27 $\frac{12}{100}$
1806	100 $\frac{3}{8}$	73		37 $\frac{1}{2}$
1807	91 $\frac{3}{4}$	67 $\frac{1}{2}$		35 $\frac{23}{25}$
1808	75 $\frac{3}{5}$	53 $\frac{3}{4}$		40 $\frac{13}{20}$
1809	62 $\frac{3}{4}$	44 $\frac{2}{3}$		28 $\frac{82}{1000}$
1810	83 $\frac{1}{3}$	33 $\frac{1}{3}$		150
	Au taux de 24 roubles au poud:			
1811	38 $\frac{4}{5}$	25 $\frac{2}{5}$		52 $\frac{3}{4}$
1812	37 $\frac{6}{11}$	26 $\frac{2}{5}$		42 $\frac{2}{9}$
1813	31 $\frac{2}{3}$	25 $\frac{1}{5}$		25 $\frac{3}{7}$
1814	33 $\frac{3}{4}$	25 $\frac{1}{5}$		33 $\frac{7}{8}$

N° IX. *Essai de calculer la valeur réelle de l'Assignat, comparativement à sa valeur numérique.*

ANNÉES.	PRIX d'un poud de farine de seigle au marché de Saint-Petersbourg.		PRIX du rouble d'argent au marché de Saint-Petersbourg.	
	Roub. ass.	Cop.	Roub. ass.	Cop.
1800		70	1	53
1801		75	1	51
1802	1 00	00	1	40
1803	1 00	00	1	25
1804	1 00	00	1	26
1806	1 00	00	1	37
1809	1 62		2	24
1810	1 72		3	00
1811	1 80		3	94
1812	2 00		3	79
1813	2 15		3	97
1814	2	20	3	97

VARIATIONS COMPARATIVES DE CES PRIX.

Comme la valeur numérique de l'assignat a haussé jusqu'en l'année 1803, et qu'elle a constamment baissé depuis, on comparera les prix des années 1801, 2 et 3 à ceux de 1800, et les prix des années suivantes à ceux de 1803.

*Première période : de 1800 à 1803.*

ANNÉES.	BAISSE	HAUSSE	DIFFÉRENCE.
	de la valeur réelle de l'assignat. Le prix du seigle a haussé dans la proportion suivante :	de la valeur numérique de l'ass. Le prix du rouble d'argent a baissé dans la proportion suivante :	La valeur réelle de l'assignat a été inférieure à sa valeur numérique, comparativement à l'année 1800, de
1800	100	100	pr. ct.
1801	107	99	8
1802	143	92	51
1803	143	82	61

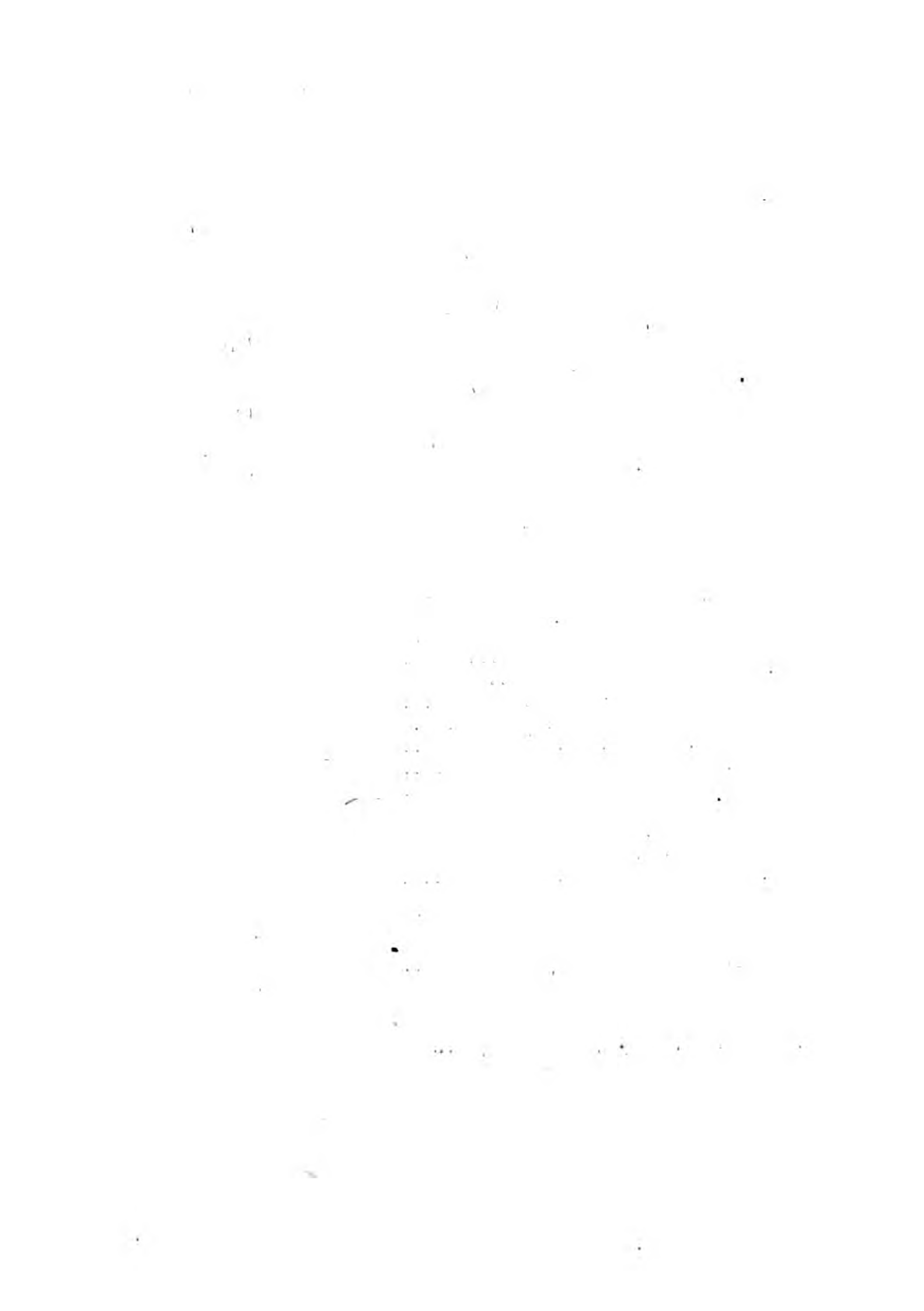
## Suite du tableau N° IX.

*Seconde période : de 1803 à 1814.*

ANNÉES.	BAISSE de la valeur réelle de l'assignat. Le prix du seigle a haussé dans la proportion suivante :	BAISSE de la valeur numé- rique de l'assignat. Le prix du rouble d'argent a haussé dans la proportion suivante :	DIFFÉRENCE. La baisse de la va- leur numérique a été plus forte, ou la valeur réelle a été SUPÉRIEURE à la valeur numéri- que, comparative- ment à l'année 1803, de
1803	100	100	pr. ct.
1804	100	101	1
1806	100	110	10
1809	162	179	17
1810	172	240	58
1811	180	315	135
1812	200	303	103
1813	215	318	103
1814	220	318	98

N° X. Pétersbourg, comparés entre eux

ART EN MONNAIE D'ARGENT.	1811.		1814.		BAISSE — OU HAUSSE + comparativement AUX PRIX EN ARGENT DE L'ANNÉE 1803.	
	Roubl.	Cop.	Roubl.	Cop.	1811.	1814.
					Pr. cent.	Pr. cent.
Suif pour c	25	25	43	00	— 47 $\frac{1}{2}$	— 10 $\frac{1}{3}$
Chanvre, 1	23	25	24	25	— 32 $\frac{1}{2}$	— 29 $\frac{1}{3}$
Lin, premi	29	50	43	00	— 48 $\frac{3}{4}$	— 25 $\frac{1}{3}$
Fer, premi	5	25	7	50	— 65 $\frac{1}{2}$	— 50 $\frac{2}{3}$
Huile de c	19	00	20	50	+ 494	+ 540 $\frac{2}{3}$
Potasse. . .	12	25	25	50	— 47	— 10
Soies de p	12	25	20	00	— 19 $\frac{1}{3}$	+ 31
Colle de p	106	00	72	25	+ 47	+ $\frac{1}{3}$
Cordages.	2	50	3	00	— 22	— 6 $\frac{1}{4}$
Youftis. . .	12	00	13	00	+ 7	+ 16
Cire jaune.	9	75	12	75	— 49	— 33 $\frac{2}{3}$
Graine de	3	25	6	00	— 59 $\frac{1}{3}$	— 25
Froment. .	5	00	7	00	— 37 $\frac{1}{2}$	— 12 $\frac{1}{2}$
Toile dite	7	75	8	50	— 30 $\frac{3}{4}$	— 24
Toile dite	11	50	12	25	— 35	— 30 $\frac{1}{3}$
Toile à vo	15	00	14	00	— 15	— 20 $\frac{1}{2}$



Angleterre et de France.

FRANCE.	
La 96 zola 40 liv 400 liv	<i>Ancien système.</i>
La l me.	0,837 livre <i>poids de marc.</i>
Le p	33,48 id.
Le l	3,348 qx. de 10 lb.
L'arc 16 verc 3 archi	
L'arc	0,60 aunes <i>de Paris.</i>
La s	1,80 id.
La ves. mètres ou nouvelles.	0,238 lieues de 2283 toises.
La <i>dér.</i> carrés. Elle est sounouv.	211,016 perches carrées de 22 pieds. 315,22 id. de 18 pieds. 2,11 arpents de roi. 3,15 arpents de Paris.
MESUR	
Le tel sec et se	
Le tel es.	1,24 setiers de Paris.
Le tel es.	1,86 boisseaux pour les grains.
MESUR	
Le vé s.	13,23 pintes de Paris.



# **TABLE ANALYTIQUE**

## **DES MATIÈRES**

**CONTENUES**

**DANS CET OUVRAGE.**



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTEN LENOX TILDEN FOUNDATION

1775 BROADWAY, NEW YORK

---

# TABLE ANALYTIQUE.

(Tome I<sup>er</sup>.)

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

*Aperçu général des différentes doctrines qui composent  
la science de l'état.*

	Pages.
Utilité d'un pareil aperçu.	1
Notions fondamentales : <i>état, citoyens, sujets, Souverain.</i>	2
Nécessité de reconnaître un <i>but</i> à l'état.	<i>ib.</i>
Caractères que doit porter un pareil but.	3
Ils se réunissent tous dans la <i>sûreté.</i>	4
La <i>prospérité</i> forme le but secondaire de l'état; pourquoi.	5
Le but de l'état est la source de toute autorité légitime et durable.	6
C'est de lui que dérivent les devoirs du Souverain.	<i>ib.</i>
Délégués de l'autorité souveraine : <i>fonctionnaires publics, gouvernement.</i>	7
Fonctions du gouvernement :	
1 <sup>o</sup> <i>Législation</i> : Constitution de l'état; <i>Législation</i> proprement dite.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> <i>Administration</i> :	
Par rapport à la <i>sûreté</i> : force armée, corps diplomatique, autorités judiciaires, police.	8
Par rapport à la <i>prospérité.</i>	10
Finance.	<i>ib.</i>
Idée de la <i>science de l'état.</i>	<i>ib.</i>

	Pages.
Partie théorique : <i>Science sociale.</i>	11
1° Économie politique.	12
2° Droit universel : privé, public, droit des gens.	<i>ib.</i>
Partie pratique : <i>Science du gouvernement ou Politique.</i>	<i>ib.</i>
1° Politique constitutive.	13
2° Politique extérieure.	<i>ib.</i>
3° Politique intérieure : Science de la législation civile et pénale, économique et financière.	<i>ib.</i>
Sciences auxiliaires de la Politique.	14
Étendue de la science de l'État.	15
Ne doit point rebuter, surtout les princes qui ont des motifs particuliers de l'étudier.	16

## INTRODUCTION GÉNÉRALE,

### *Ou prolégomènes à l'économie politique.*

Réflexions sur le fondement et l'utilité de l'économie politique.	21
Définition de cette science.	<i>ib.</i>
Ses principes reposent sur des <i>faits</i> .	<i>ib.</i>
Distinction entre les faits généraux et particuliers, moraux et physiques.	<i>ib.</i>
L'économie politique déduit ses lois de <i>faits moraux</i> .	22
Inutilité des formules algébriques dans les démonstrations de l'économie politique.	23
Comment cette science est établie sur des fondemens inébranlables.	25
La connaissance seule des faits n'apprend rien.	27

De l'opposition entre la théorie et la pratique.	28
Quoique l'économie politique ne se range pas parmi les sciences exactes, elle n'en est pas moins solidement fondée.	<i>ib.</i>
Autres objections contre cette doctrine, réfutées.	29
L'intérêt personnel s'unit souvent à la vanité pour faire contester ses principes les plus évidens et les mieux prouvés.	31
<i>Utilité</i> de l'économie politique, pour les gouvernés comme pour les gouvernans.	33
<i>Attrait</i> s que présente son étude.	35
C'est une science nouvelle, dont le champ n'a pas été cultivé en entier jusqu'ici.	37
Son objet général, ce sont les <i>valeurs</i> .	38
NOTIONS GÉNÉRALES SUR L'ORIGINE ET LA NATURE DE LA VALEUR.	39
Analyse des <i>facultés de l'homme</i> .	<i>ib.</i>
On ne peut point assigner des bornes à leur développement.	41
Mais elles ne se développent que par l'action.	<i>ib.</i>
Le mobile qui les met en action, ce sont les <i>besoins</i> .	<i>ib.</i>
Origine des besoins. Besoins naturels et factices.	42
Comment les besoins se multiplient graduellement.	<i>ib.</i>
L'ennui, aiguillon inconnu aux animaux.	43
Prévoyance de l'homme : elle le conduit à parer aux besoins futurs.	44
<i>Désir de l'homme d'améliorer son sort</i> : principe qui est au monde moral, ce que la gravitation est au monde physique.	<i>ib.</i>

	Pages.
L'accroissement progressif des besoins ne peut avoir lieu que dans la <i>société</i> .	45
Comment l'homme est nécessairement conduit à la vie sociale.	<i>ib.</i>
La qualité qui rend les choses propres à satisfaire nos besoins, se nomme leur <i>utilité</i> .	48
C'est le jugement qui découvre l'utilité des choses.	<i>ibid.</i>
L'arrêt que notre jugement porte sur l'utilité des choses, constitue leur <i>valeur</i> et en fait des <i>biens</i> .	<i>ib.</i>
L'emploi des choses s'appelle leur <i>consommation</i> .	49
Consommation <i>productive</i> et improductive ou <i>stérile</i> .	51
La consommation est plus ou moins destructive.	<i>ib.</i>
Identité dans la signification des termes <i>choses utiles, objets de consommation, biens, valeurs</i> .	
L'arrêt que notre jugement porte sur l'utilité des choses n'est qu'une <i>opinion</i> .	53
La plupart des besoins de l'homme ne sont fondés que sur l'opinion.	54
L'opinion est la source de la valeur.	<i>ib.</i>
La valeur des choses est <i>variable</i> comme l'opinion qui la fait naître.	56
Moyens d'acquérir les valeurs qui sont dans la possession d'autrui.	58
1° La violence.	59
2° La persuasion.	<i>ib.</i>
3° Les <i>échanges</i> . Ceux-ci seuls sont un moyen sûr et toujours praticable.	60

Les échanges ne peuvent naître que là où il y a des choses 1 <sup>o</sup> susceptibles d'appropriation.	61
2 <sup>o</sup> transmissibles.	62
et 3 <sup>o</sup> diverses.	<i>ib.</i>
Cette dernière circonstance a nécessairement lieu partout, d'abord par la diversité des disposi- tions naturelles des hommes.	63
Et ensuite par la diversité des propriétés natu- relles de la terre.	67
Notions élémentaires sur l'échange : <i>Offre de- mande, marchandise, concurrence, marché, débit, circulation.</i>	68
Modifications que la valeur des choses subit par l'échange : <i>Valeur directe et indirecte.</i>	69
<i>Valeur échangeable.</i>	70
Idée générale du <i>prix</i> des marchandises.	72
Comment il diffère de la valeur échangeable.	73
<i>Prix nécessaire.</i>	74
<i>Prix courant</i> ou <i>prix de marché.</i>	75
Le <i>prix courant</i> peut être, ou de niveau avec le <i>prix nécessaire</i> , ou au-dessus, ou enfin au- dessous.	76
Par la nature des choses il est constamment ra- mené vers le <i>prix nécessaire.</i>	79
S'il en arrive le contraire, c'est toujours l'effet d'un <i>monopole.</i>	<i>ib.</i>
Notions du <i>gain</i> et de la <i>perte</i> dans les échanges.	<i>ib.</i>
Les mêmes lois qui régissent les <i>prix</i> des choses qui s'échangent, déterminent aussi le <i>prix</i> de celles qui se <i>prétent.</i>	80

	Pages.
Nécessité d'un terme commun de comparaison pour tous les prix.	81
Ce terme peut être purement idéal.	84
Mais il convient mieux de choisir pour cet effet une chose réelle, une marchandise.	85
L'or et l'argent, ayant de toutes les marchandises le prix le plus stable, tous les peuples sont convenus de les adopter comme <i>mesure commune des valeurs échangeables</i> .	<i>ib.</i>
Difficultés qui se rencontrent dans les échanges, tant qu'ils ne sont que des <i>trocs</i> .	86
Pour les lever, on emprunte, en donnant pour sûreté un <i>gage</i> .	87
Les métaux précieux, réunissant toutes les qualités requises dans un <i>gage</i> , en deviennent nécessairement le plus universel.	<i>ib.</i>
Et dès-lors ils cessent d'être un <i>gage</i> et deviennent la <i>marchandise bannale</i> .	<i>ib.</i>
Quand les métaux précieux font cette double fonction, on les appelle <i>numéraire</i> .	88
Différence entre les <i>trocs</i> et les <i>marchés</i> . Chaque marché se compose d'un <i>achat</i> et d'une <i>vente</i> . L'acheteur <i>paie</i> ; lui seul est considéré comme demandeur, le vendeur seul comme offrant.	89
Supplémens au numéraire : <i>billets de banque</i> . A cause de l'instabilité de leur valeur on ne s'en servira jamais dans cet ouvrage pour exprimer les prix.	<i>ib.</i>
Toutes les valeurs se divisent en deux classes.	91

	Pages.
1° Les <i>biens externes</i> , appelés <i>richesses</i> .	91
Et 2° les <i>biens internes</i> .	92
La nature et le travail sont également les sources des uns et des autres.	93
Les richesses ont une valeur échangeable, un prix; les biens internes n'ont qu'une valeur di- recte.	<i>ib.</i>
Notions générales de la <i>richesse nationale</i> et de la <i>civilisation</i> . Ces deux objets sont compris dans l'idée de la <i>prosperité nationale</i> .	94

## PREMIÈRE PARTIE.

*Théorie de la richesse nationale.*

## INTRODUCTION

*Des différens systèmes sur la nature et les sources de la  
richesse nationale.*

Théorie de la richesse nationale : son objet.	97
Cette doctrine est née chez les modernes.	<i>ib.</i>
Mépris des anciens pour les professions indus- trielles.	<i>ib.</i>
Indifférence de leurs gouvernemens à cet égard.	98
I. <i>Système mercantile</i> .	99
Fait consister la richesse dans l'abondance du nu- méraire.	<i>ib.</i>
Laquelle est amenée par la <i>balance du commerce</i> .	<i>ib.</i>
Moyens coercitifs adoptés par ce système pour rendre la balance favorable.	100



	Pages.
Ses principes généralement répandus (a).	101
Et suivis par tous les gouvernemens de l'Europe	<i>ib.</i>
Conséquences funestes de l'application de ce système.	102
II. <i>Système agricole.</i>	104
Ce qui prépara la chute du système mercantile.	<i>ib.</i>
Et porta <i>Quesnay</i> à lui en opposer un nouveau.	<i>ib.</i>
Principes fondamentaux du système agricole.	106
Leur peu de solidité.	107
Par quoi cette doctrine excita l'intérêt des penseurs.	109
<i>Turgot</i> , le coryphée des économistes.	110
Système de <i>Condillac</i> .	111
Sectateurs des Économistes en Allemagne.	112
Leur influence sur le perfectionnement de la doctrine économique en Italie.	<i>ib.</i>
Progrès de cette doctrine en Angleterre.	113
III. <i>Système industriel</i> , présenté par <i>Adam Smith</i> .	<i>ib.</i>
Sa supériorité sur les deux systèmes précédens.	114
Ses axiômes sur la nature et les sources de la richesse.	115
Il confond, de même que le système agricole, le principe productif des richesses avec la source de leur valeur.	117
Comment <i>Smith</i> s'est laissé entraîner à cette erreur.	<i>ib.</i>

---

(a) *Note I.* Opinion d'Aristote sur le système mercantile. T. IV, p. 3.

	Pages.
Imperfections de son ouvrage sous le rapport de la forme.	127
Mérite incontestable qui lui reste.	128
Progrès de la doctrine économique depuis Smith.	129
Résumé des points fondamentaux des trois systèmes.	131
<i>Distribution des matières contenues dans cette première partie ; sa division en huit Livres.</i>	133
Remarque sur les bornes respectives de l'économie politique et de la législation économique.	134

## LIVRE I.

*De la production des richesses.*

Idée générale de la <i>production</i> .	135
Elle est ou <i>matérielle</i> ou <i>immatérielle</i> .	<i>ib.</i>
Dans la théorie de la richesse nationale, la nature et le travail ne sont considérés comme <i>productifs</i> que lorsqu'ils produisent immédiatement des richesses.	137
La production matérielle n'est pas une création de matières, mais une création de valeur dans les matières.	138
Signification du mot <i>produit</i> .	139
I. <i>Action de la nature</i> . Elle concourt de deux manières à la production des richesses : 1 <sup>o</sup> par les fonds de terre ; et 2 <sup>o</sup> par son travail ou sa puissance.	<i>ib.</i>
1 <sup>o</sup> <i>Fonds de terre</i> . Ce qu'il faut comprendre sous ce nom.	<i>ib.</i>

	Pages.
C'est une machine dans laquelle se fixe la puissance productive de la nature.	140
Différences résultantes de la qualité du sol et du climat.	141
La <i>fertilité du sol</i> se manifeste tantôt par l'abondance des produits, et tantôt par leur variété.	<i>ib.</i>
Ce qui détermine le <i>climat</i> d'un pays.	142
Comment la culture d'un pays influe sur son climat.	144
2° <i>Puissance de la nature</i> . Abandonnée à elle-même, elle fournit souvent des non-valeurs.	147
Comment l'homme s'en empare et la fait servir à ses desseins.	148
Avantages qu'il retire de sa coopération.	149
II. <i>Action de l'homme</i> . Idée précise du <i>travail</i> .	150
Le travail qui s'applique à produire des richesses se nomme <i>industrie</i> .	<i>ib.</i>
L'industrie se divise naturellement en quatre branches principales.	151
Cette division éclaircit la différence qui existe entre les <i>peuples chasseurs, nomades, agricoles, et manufacturiers ou commerçans</i> .	152
Comment et dans quel sens l'industrie est productive.	<i>ib.</i>
L'économie politique ne considère que le <i>travail libre</i> .	155
Pourquoi il sera question dans cet ouvrage du <i>travail forcé</i> .	156
Rapports sous lesquels l'économie politique envisage le travail industriel.	<i>ib.</i>

	Pages.
Importance du travail dans la production des richesses.	157
L'industrie est d'autant plus productive que ses produits sont plus nombreux et plus parfaits.	160
Causes de l'amélioration dans les facultés productives de l'industrie: 1° Division du travail; 2° Emploi des capitaux (a).	161
<i>Division du travail</i> ; en quoi elle consiste. Exemples de son effet sur l'augmentation et la perfection des produits.	<i>ib.</i>
Causes auxquelles il faut attribuer cet effet.	164
La division du travail a donné lieu à l'invention de la plupart des outils et machines qui facilitent et abrègent le travail.	165
Comment elle contribue à enrichir les nations.	167
Ses inconvénients.	170
Principe qui donne lieu à la division du travail.	171
Comment elle s'étend de plus en plus.	172
Bornes que la nature des choses met à la division du travail.	173
1° Bornes prescrites par la nature des travaux. L'industrie agricole admet moins de division que les autres industries.	174
Mais souvent les cultivateurs s'opposent à telle séparation de travaux qu'il serait possible d'y introduire.	176
2° Bornes prescrites par l'étendue du marché.	178

---

(a) *Note II.* L'idée de la division du travail est-elle une découverte d'Adam Smith? T. IV, p. 5.

	Pages.
Quand le marché des produits est borné à l'endroit même où le produit se crée, la division du travail suppose une grande population rassemblée dans le même lieu.	179
Pourquoi la production des denrées précieuses est peu susceptible de division.	<i>ib.</i>
Un travail qui ne peut se diviser, faute de débit, devient susceptible de division lorsque le débit augmente ou que le marché du produit s'étend.	181
Les frais de transport, en élevant le prix du produit, rétrécissent son marché : ainsi tout ce qui diminue ces frais contribue à étendre le marché.	<i>ib.</i>
La navigation est moins dispendieuse que le transport par terre; par conséquent elle est plus favorable à la division du travail.	182
Ceci explique pourquoi les premiers progrès de l'industrie se montrent partout sur les côtes de la mer ou le long des rivières navigables.	184
Le transport par terre est susceptible d'être perfectionné par l'amélioration des routes.	186
Le traînage en procure d'excellentes au pays du nord, pendant quelques mois de l'année.	187
Exemples de la division de l'industrie européenne.	
Nomenclature systématique des différens métiers qui y sont en usage.	189
1 <sup>o</sup> Industrie agricole qui recueille ou exploite les produits spontanés de la nature.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> Industrie agricole qui détermine la production de la nature.	190

	Pages.
3° Industrie manufacturière.	191
4° Industrie commerçante. Commerce en gros, en détail. Commerce intérieur. Commerce étranger de consommation, direct, circuieux. Commerce de transport.	197
Chaque métier, lorsqu'il est exercé en grand, se compose de deux opérations distinctes : celle de l' <i>entrepreneur</i> et celle des <i>ouvriers</i> .	200
Comment les différentes industries s'entr'aident dans la production.	201
Ce qu'il faut entendre par <i>production annuelle</i> ou par <i>produit annuel</i> .	205

## LIVRE II.

*De l'accumulation des richesses ou des fonds.*

Toute provision accumulée de richesses prend le nom de <i>fonds</i> .	207
Un fonds consacré à la production matérielle s'appelle un <i>capital</i> .	<i>ib.</i>
Quand un fonds n'a pas cette destination, quelque utile que soit son emploi, il est appelé <i>fonds de consommation</i> .	<i>ib.</i>
Les capitaux se reproduisent par le travail industriel qui les emploie; les fonds de consommation ne se reproduisent point.	209
Toute industrie suppose un capital quelconque pour être exercée.	210
Plus l'industrie se perfectionne et plus la production est longue; plus aussi le capital qu'elle exige est considérable.	211

	Pages.
Le capital comprend toutes les richesses indistinctement, et sa notion ne se borne point au numéraire.	211
Il est une troisième source de production, mais une source secondaire.	212
Les trois sources de production sont également indispensables dans la plupart des productions; mais il y en a aussi dans lesquelles l'une ou l'autre n'est pas requise.	213
Pour produire, il n'est pas nécessaire que les trois sources appartiennent à la même personne; car elles peuvent être louées.	214
Explication des mots <i>fermage, salaire, intérêt, loyer, rente</i> .	215
Les fonds de terre et les capitaux ne donnent pas seulement une rente à leurs propriétaires quand ils les prêtent: ils leur en donnent encore quand ils les emploient eux-mêmes.	216
Définition complète des mots <i>capital</i> et <i>fonds de consommation</i> .	<i>ib.</i>
Un fonds qui donne une rente à son possesseur, mais qui n'est pas employé à la production, est un <i>capital improductif</i> .	217
Exemples de pareils capitaux.	218
Le <i>capital national</i> se compose seulement des capitaux productifs de la nation.	220
Un fonds qui ne sert ni à la production ni à la consommation, est un <i>fonds inutile</i> .	221
C'est la crainte et l'avarice qui tiennent les fonds oisifs.	<i>ib.</i>

Le fonds national de consommation comprend toujours un grand nombre de richesses durables.	224
Conséquence qu'on doit tirer de cette observation.	<i>ib.</i>
Distinction entre la <i>richesse absolue</i> et <i>relative</i> .	225
Sous le point de vue de la richesse relative, les nations sont ou <i>riches</i> (prêteuses), ou <i>pauvres</i> (emprunteuses), ou <i>indépendantes</i> (qui n'ont plus besoin d'emprunter, mais qui ne peuvent pas encore prêter).	227
Éléments qui constituent le capital national :	
1° <i>Améliorations du sol.</i>	229
2° <i>Constructions</i> : deux espèces.	230
3° <i>Outils ou instrumens.</i>	<i>ib.</i>
Ils se divisent en trois classes.	332
Avantages que l'industrie en retire.	233
4° <i>Substances.</i> La quantité et la qualité dont les travailleurs ont besoin, varient suivant les travaux et les lieux.	235
5° <i>Matériaux</i> : deux espèces, les matériaux proprement dits et les matières premières.	237
6° <i>Ouvrage fait.</i>	238
Le <i>numéraire</i> fait-il partie du capital national ?	239
Distinction entre le <i>capital fixe</i> et le <i>capital circulant.</i>	242
Proportion de ces deux espèces de capitaux dans les différentes industries.	<i>ib.</i>
Le capital national se divise de même en ces deux branches.	245



	Pages.
Importance de cette distinction.	246
Comment la division du travail est limitée par l'étendue des capitaux.	248
La cause immédiate de la formation et de l'augmentation des capitaux, c'est l'économie, et non l'industrie.	252
La forme sous laquelle les capitaux s'accroissent est indifférente.	254
Les individus qu'un capital productif fait subsister sont toujours des travailleurs industriels qui reproduisent ce capital avec profit.	255
Les capitaux diminuent et se détruisent :	
1° par la <i>dissipation</i> . A considérer une nation en masse, la prodigalité d'une partie de ses membres se trouve toujours plus que compensée par la frugalité du grand nombre.	257
2° par l' <i>impéritie</i> des travailleurs industriels. Même compensation.	258
Les nations ne s'appauvrissent jamais par la profusion et l'impéritie des particuliers, mais quelquefois bien par celles de leurs gouvernements.	<i>ib.</i>
La sûreté est le plus grand des encouragemens à l'économie, et elle suffit pour contrebalancer l'effet des folies du gouvernement ou des erreurs de son administration.	260
Coup d'œil sur l'accroissement rapide du capital national en Russie.	<i>ib.</i>

## LIVRE III.

*De la distribution primitive, du produit annuel, ou des revenus.*

	Pages.
Dans les pays prospères, les trois sources de production se trouvent rarement réunies dans les mêmes mains : ainsi les <i>travailleurs industriels</i> , les <i>capitalistes</i> et les <i>propriétaires fonciers</i> forment ordinairement trois classes distinctes de la société.	265.
Il en est autrement chez les peuples pauvres et barbares : les tribus sauvages des peuples chasseurs se composent entièrement de travailleurs.	266
Chez les peuples pasteurs, la classe des capitalistes se forme.	<i>ib.</i>
Celle des propriétaires fonciers ne peut naître que chez les peuples agricoles.	267
C'est chez elles aussi que s'établit celle des salariés.	268.
Le produit annuel appartient exclusivement aux trois premières classes.	<i>ib.</i>
Le partage qu'elles en font entre elles, s'appelle la <i>distribution primitive</i> .	270.
Lorsque ensuite les individus de ces trois classes échangent les denrées qu'ils ont obtenues par ce partage, contre d'autres denrées qui leur manquent, cet échange se nomme la <i>distribution secondaire</i> ou la <i>circulation</i> .	271

	Pages.
Ce n'est que par la circulation que les salariés obtiennent quelque chose du produit annuel.	271
La part que chacune de ces classes obtient du produit annuel, s'appelle son <i>revenu</i> .	272
Le total des revenus des trois premières classes forme le <i>revenu primitif</i> de la société; celui de la quatrième n'est qu'un <i>revenu secondaire</i> ou dérivé du revenu primitif.	<i>ib.</i>
Classification du revenu primitif :	
1° <i>Salaire de l'industrie.</i>	275
2° <i>Rente de capital.</i>	<i>ib.</i>
3° <i>Rente foncière.</i>	<i>ib.</i>
4° <i>Profit d'entrepreneur.</i>	277.
Chacun de ces revenus peut exister séparément; mais ils peuvent aussi se trouver réunis dans les mêmes mains.	278
Mécanisme par lequel le produit annuel se distribue parmi les trois classes.	280
La proportion sur laquelle se fait la distribution primitive est déterminée par le rapport de l'offre à la demande, comme le prix de toute marchandise à vendre ou à louer	284
Développement de ces principes :	
I. <i>Salaire de l'industrie.</i> C'est le prix du travail, évalué, non en numéraire, mais en denrées.	288
(1) <i>Salaire nécessaire.</i> Son <i>taux normal</i> ; l'entretien le plus indispensable de l'ouvrier, dans les métiers qui présentent le moins d'inconvénients.	290
Cet entretien comprend la nourriture des enfans	

	Pages.
du travailleur, mais non pas celle de sa femme.	291
Ce n'est pas sa consommation d'un jour, mais celle de l'année.	292
Le taux normal varie d'un pays à l'autre.	<i>ib.</i>
Analyse des inconvéniens et difficultés qui élèvent le salaire nécessaire au-dessus du taux normal.	293
1° La peine, le désagrément ou la malpropreté qui accompagnent un métier, ou la défaveur que l'opinion y attache.	294
2° Le danger auquel il expose la vie ou la santé du travailleur.	<i>ib.</i>
3° L'interruption de travail auquel il est sujet.	295
4° Les dépenses et les peines qu'il exige pour s'y former.	297
5° Le risque qu'on court de ne pas y réussir.	299
Analyse des avantages et facilités qui contrebalancent ces inconvéniens.	301
1° L'agrément qui accompagne un métier.	<i>ib.</i>
2° La faveur que l'opinion y attache.	302
3° La facilité qu'a le travailleur de subsister indépendamment de son métier.	<i>ib.</i>
Observation générale.	303
(2) <i>Rente des talens et des qualités morales</i> : revenu au delà du salaire nécessaire.	304
Cette rente peut être gagnée dans tous les métiers, même dans tous les plus simples.	305
Sa proportion au salaire nécessaire se règle sur la rareté des talens et des qualités morales.	306
(3) <i>Salaire courant</i> : il se détermine par le rapport	

	Pages
de l'offre à la demande, comme le prix courant des marchandises.	308
1 <sup>o</sup> Il est <i>au-dessus</i> du salaire nécessaire, toutes les fois que la demande d'ouvriers est plus forte que l'offre qu'ils font de leur travail.	309
C'est le cas dans les pays où la richesse nationale s'accroît rapidement.	310
Symptôme de ce taux des salaires : l'accroissement de la population.	311
L'excédant du salaire courant sur le salaire nécessaire est appelé le <i>salaire superflu</i> .	313
Bornes du salaire superflu. Il peut bien élever le salaire courant au point d'absorber toute la rente foncière, mais jamais toute la rente du capital.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> Le salaire courant est <i>de niveau</i> avec le salaire nécessaire, quand la demande d'ouvriers est égale à l'offre.	316
C'est le cas des nations dont la richesse est stationnaire.	<i>ib.</i>
3 <sup>o</sup> Le salaire courant tombe <i>au-dessous</i> du salaire nécessaire, quand l'offre des travailleurs excède leur demande.	318
C'est le cas des nations dont la richesse rétrograde.	<i>ib.</i>
Quelle que soit dans un canton la proportion du salaire courant au salaire nécessaire, elle tend toujours à être la même dans tous les métiers.	319
Mais ceci suppose deux conditions : Que le métier soit bien connu, et établi depuis long-temps dans le pays.	320

Et qu'il soit dans son état ordinaire ou naturel.	320
La demande d'ouvriers varie surtout dans les manufactures.	321
Cet inconvénient est aggravé par la police réglementaire de l'Europe.	322
Le salaire superflu peut être regardé comme un signe de l'opulence nationale.	323
On a objecté : 1° qu'il élève le prix des marchandises; mais la hausse qu'il occasionne est presque toujours compensée, soit par la baisse des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur, soit par le perfectionnement de l'industrie, et souvent par ces deux causes ensemble.	324
2° Qu'il gâte les ouvriers et les rend paresseux. Explication des phénomènes qui ont donné lieu à cette erreur.	<i>ib.</i>
Au contraire, la récompense libérale du travail est suivie de deux grands avantages : 1° elle accroît la population, en diminuant la mortalité parmi les enfans du bas peuple.	327
Et 2° elle augmente l'industrie de cette classe de la nation.	328
Différence entre le <i> salaire </i> de l'ouvrier libre et l' <i>entretien</i> de l'esclave.	329
II. <i>Rente du capital</i> . C'est le prix qu'on paie pour l'usage d'un capital.	330.
Les capitaux des prêteurs sont ou fixes ou circulans.	<i>ib.</i>
La rente que donnent ces derniers s'appelle l' <i>intérêt</i> .	332

	Pages.
Celle que donnent les capitaux fixes se nomme <i>loyer</i> .	333
Les capitaux circulans sont indestructibles, n'étant que des valeurs prêtées; les capitaux fixes, au contraire, se dégradent et s'anéantissent par le prêt.	334
(1) <i>Intérêt</i> . Sa théorie complète ne peut être donnée que lorsqu'il s'agira du crédit.	335
Il se proportionne sur la grandeur du capital.	336
Il est <i>simple</i> ou <i>composé</i> .	<i>ib.</i>
Capitaux prêtés à <i>terme</i> , à <i>fonds perdu</i> ; <i>rentes viagères</i> , <i>perpétuelles</i> .	338
<i>Intérêt nécessaire</i> . Il se compose : 1 <sup>o</sup> du <i>profit</i> auquel le prêteur s'attend comme à la récompense des privations auxquelles il s'assujettit en accumulant le capital.	340
Et 2 <sup>o</sup> d'une <i>prime d'assurance</i> pour couvrir le risque auquel il s'expose en le prêtant.	<i>ib.</i>
<i>Intérêt courant</i> . Il se détermine par la proportion entre l'offre et la demande de capitaux prêtables.	341
Dans les endroits où les salaires sont forts, l'intérêt sera communément faible.	342
De forts salaires et de gros intérêts vont rarement ensemble, à moins que ce ne soit dans un pays vierge.	343
L'intérêt et les salaires ne peuvent être très-bas tous les deux que dans un pays extrêmement riche.	<i>ib.</i>
(2) <i>Loyer</i> . Le <i>loyer nécessaire</i> se compose de cinq élémens :	

	Pages.
De l'intérêt courant.	345
Des frais d'entretien.	<i>ib.</i>
Du remboursement successif du capital.	346
De la prime d'assurance.	347
Et des frais de régie.	<i>ib.</i>
La proportion de ces élémens varie beaucoup, suivant la nature des capitaux.	348
Le <i>loyer courant</i> dépend, pour chaque espèce de capitaux fixes, de la proportion entre l'offre et la demande de pareils capitaux.	349
Analyse du loyer des espèces les plus importantes de capitaux fixes.	350
III. <i>Rente foncière</i> . C'est le prix qu'on paie pour l'usage d'un fonds de terre.	354
<i>Rente d'une terre inculte (rente primitive)</i> . Elle n'est fondée que sur le droit exclusif qu'a le propriétaire sur sa terre.	<i>ib.</i>
Cette propriété, quoique originairement un simple effet de la force, est nécessaire, puisque sans elle la culture de la terre serait impossible.	355
Différence entre la rente primitive et l'intérêt du capital employé à l'achat de la terre.	356
La rente primitive n'a point de taux nécessaire, parce que la terre est donnée par la nature : elle n'a donc qu'un taux courant.	357
La <i>rente d'une terre améliorée</i> , au contraire, a un taux nécessaire, qui se compose de la rente primitive et du loyer des améliorations au taux courant.	358
Des améliorations que font les fermiers. Avan-	



	Pages.
tages des longs baux pour l'amélioration des terres.	358
Les salaires, les rentes de capitaux et les profits d'entrepreneur sont toujours payés de préférence à la rente primitive; de sorte que, quand le produit d'une terre reste au-dessous de la valeur présumée, c'est le propriétaire foncier, et non l'ouvrier, le capitaliste ou le fermier qui perd le déficit.	360
Il s'ensuit que le taux des autres revenus est la cause du prix des marchandises, tandis que le taux de la rente primitive n'en est que l'effet.	361
Et qu'il faut distinguer dans le prix nécessaire des produits agricoles deux parties : 1 <sup>o</sup> celle qui y entre toujours : elle se compose de salaires, de rentes de capital et de profits d'entrepreneur ; 2 <sup>o</sup> celle qui n'y entre pas toujours : c'est la rente foncière. La première s'appelle le <i>prix intrinsèque</i> des produits agricoles.	362
Quand la rente foncière existe, son taux est déterminé par la proportion entre l'offre et la demande de terres à louer.	<i>ib.</i>
Circonstances qui rendent ce taux un taux de monopole.	363
En conséquence de ce monopole, la rente foncière annuelle se compose toujours de tout ce qui reste du prix courant des produits annuels de la terre, déduction faite de leur prix intrinsèque.	<i>ib.</i>
Quand les produits agricoles sont à un prix si	

- bas qu'il ne laisse aucun excédant au delà du prix intrinsèque, le terrain qui les fournit ne donne point de rente. 364
- A mesure que les produits de la terre reçoivent une valeur qui surpasse leur prix intrinsèque, les terrains qui concourent à les produire fournissent une rente à leurs propriétaires. 365
- Les terrains qui produisent des denrées nourissantes sont les premiers à donner une rente. 366
- Viennent ensuite les terrains qui produisent des denrées vêtissantes, logeantes et meublantes. *ib.*
- Les produits indispensables donnent une rente plutôt que les produits dont on peut se passer. *ib.*
- Dans chacune de ces classes, la rente que peuvent fournir les terrains est déterminée par deux circonstances : 1<sup>o</sup> par la position du terrain. *ib.*
- Et 2<sup>o</sup> par sa fertilité. 369
- Plus la concurrence des terres est grande, plus leurs rentes en sont diminuées. 371
- Dans les progrès de la société, la rente foncière tient la même marche que le salaire : c'est-à-dire elle augmente. *ib.*
- Et elle diminue, quand l'opulence nationale décline. 373
- Le prix d'achat des terres s'établit en général de manière que leurs rentes se rapprochent de celles du capital ; cependant ces dernières leur restent presque toujours supérieures. *ib.*
- De la rente que donnent les terrains à constructions. 374

	Pages.
IV. <i>Profit de l'entrepreneur</i> . Il tient à la fois du salaire et de l'intérêt. Comment il diffère de ce dernier.	377
<i>Profit nécessaire</i> . Il se compose : 1° d'un salaire d'industrie.	378
Et 2° d'une prime d'assurance pour les risques que court le capital.	380
Le <i>profit courant</i> se règle sur le prix courant des produits qui sont l'objet de l'entreprise.	383
Il est au-dessus du profit nécessaire quand le prix courant de ces produits excède les avances indispensables de l'entrepreneur.	<i>ib.</i>
Cet excédant constitue le <i>profit net</i> de l'entrepreneur.	384
Il a rarement lieu dans les entreprises communes et courantes.	<i>ib.</i>
D'où vient qu'on le suppose pour la plupart plus grand qu'il ne l'est effectivement.	385
Souvent le profit net dépend de la grandeur du capital qu'on peut employer dans une entreprise.	386
Le salaire forme une portion d'autant plus considérable dans le profit de l'entrepreneur, que le capital est plus petit.	389
Pourquoi la différence entre le profit d'un détailleur et celui d'un marchand en gros est bien moindre dans les grandes villes que dans les petites.	391
Cependant on voit fort souvent dans les premières de grandes fortunes faites avec de petits com-	

mencemens, et on n'en voit presque jamais dans les autres.	392
Les fortunes les plus subites se font dans le commerce de spéculation.	393
Quand le profit courant est au-dessous du profit nécessaire, il y a perte pour l'entrepreneur.	394
Le profit de l'entrepreneur tend à s'égaliser dans tous les emplois de capitaux.	396
Il est difficile de déterminer quel est son taux moyen dans un pays. Règle générale qu'on peut adopter, pour cette évaluation.	<i>ib.</i>
<i>Revenu national.</i> Il se compose de deux parties.	398
1° Du <i>revenu nécessaire.</i>	399
Et 2° du <i>revenu net.</i>	400
Le calcul du revenu net de la société suppose la plus entière liberté dans la circulation des sources de revenus.	401

## LIVRE IV.

*De la distribution secondaire du produit annuel, ou de la circulation.*

La distribution secondaire se fait au moyen des marchés conclus entre les entrepreneurs et les consommateurs.	404
D'où vient le nom de <i>circulation.</i>	405
La circulation n'est réellement accomplie que lorsque le troc est achevé et que la marchandise achetée est payée par une marchandise produite à cet effet.	406

	Pages.
Le terme de circulation ne se borne pas au mouvement matériel : il comprend encore l' <i>offre</i> des marchandises.	407
Différence dans la signification des mots <i>marchandise</i> et <i>denrée</i> .	<i>ib.</i>
Et dans celle des termes <i>commerce</i> et <i>circulation</i> .	408
Circulation <i>réelle</i> et <i>postiche</i> .	409
Cette dernière est encore comprise sous le nom d' <i>agiotage</i> .	410
La circulation est d'autant plus productive qu'elle est plus <i>rapide</i> .	411
Effets d'une circulation <i>lente</i> .	413
Quatre moyens principaux d'abrég <sup>er</sup> la circulation.	<i>ib.</i>
Une circulation très-rapide ne peut avoir lieu que dans les pays riches et civilisés.	414
Le temps indispensable que demande la circulation n'est pas le même dans toutes les branches du commerce.	415
La circulation intérieure est en général plus rapide que celle qui se fait avec l'étranger.	416
Une nation ne peut pas se borner aux genres de commerce dont la circulation est la plus rapide.	417
La circulation ne peut s'opérer à moins que le <i>prix des marchandises</i> ne soit fixé.	<i>ib.</i>
I. <i>Prix nécessaire</i> des marchandises. Il se compose de trois élémens :	418
1 <sup>o</sup> Du <i>capital circulant</i> employé à la production.	<i>ib.</i>
Ce capital comprend (a) les <i>matériaux</i> , (b) le <i>salair<sup>e</sup> des ouvriers</i> , et (c) la <i>rente foncière</i> , lorsque c'est un produit agricole.	<i>ib.</i>

Pages.

- Le capital circulant doit être remplacé en entier par le consommateur. 419
- 2° De la *rente des capitaux* : savoir (a) de l'intérêt du capital circulant, et (b) du *loyer* du capital fixe. *ib.*
- 3° Du *profit de l'entrepreneur*. 420
- Analyse des élémens qui composent le prix d'une pièce de toile. 421
- Une pareille décomposition du prix nécessaire des marchandises est la base du calcul de chaque entrepreneur; mais l'économie politique peut réduire ce prix à des élémens plus simples. *ib.*
- En considérant la totalité des marchandises dans un pays, leur prix nécessaire se résout toujours définitivement en ces quatre élémens : (a) Salaires des ouvriers, (b) rentes des capitaux fixes et circulans, (c) rente foncière, et (d) profits des entrepreneurs. 422
- Néanmoins, dans les pays les plus prospères il y a toujours quelques marchandises, quoiqu'en petit nombre, dont le prix nécessaire se réduit à trois, à deux, et même à un seul de ces élémens. 423
- La rente foncière entre indirectement dans le prix de tous les produits. 424
- Le prix nécessaire ne se calcule pas sur les avances actuelles que fait tel entrepreneur en particulier, mais sur le *taux moyen* des salaires, des rentes et du profit. 425
- Ce *taux moyen* comprend souvent un revenu superflu. 426
- Le profit de l'entrepreneur qui est compris dans le

	Pages.
prix nécessaire de ses produits, c'est le <i>profit courant</i> , et non le profit nécessaire.	427
Distinction entre le <i>gain</i> de l'entrepreneur et son <i>profit net</i> .	<i>ib.</i>
Souvent le prix nécessaire des marchandises est élevé par un élément factice, savoir l' <i>impôt</i> .	428
<i>Proportion</i> dans laquelle les différens élémens déterminent le prix nécessaire des marchandises.	429
Quelle que soit cette proportion, il faut que le prix nécessaire baisse quand le taux de ses élémens baisse, et qu'il monte quand le taux de ses élémens s'élève.	431
Mais il est impossible que le taux de tous ces élémens monte ou baisse à la fois.	<i>ib.</i>
De là vient que la hausse des <i>salaires</i> , lorsqu'elle est le résultat de l'amélioration de la société, ne contribue que faiblement à élever le prix des marchandises.	<i>ib.</i>
Quelle espèce de marchandises fait exception à cette règle.	432
Les clameurs contre la hausse des salaires sont sans fondement.	434
La hausse des <i>rentes du capital</i> et du <i>profit de l'entrepreneur</i> élèvent le prix des marchandises dans une proportion géométrique, tandis que la hausse des salaires ne le fait monter que dans une proportion arithmétique.	435
La <i>rente foncière</i> ne forme que l'élément le moins considérable dans le prix de la plupart des marchandises.	436

- Dans le calcul du *vendeur*, le prix nécessaire est la base du prix pour lequel il est disposé à céder sa marchandise; l'*acheteur*, au contraire, n'évalue le sacrifice qu'il veut faire que sur le besoin qu'il en a, comparé à ses facultés pécuniaires. 438
- Ainsi ce n'est pas le besoin seul qui constitue la *demande* : c'est le besoin accompagné des moyens de le satisfaire par l'achat. *ib.*
- Le prix nécessaire de la marchandise, comparé à la demande, détermine l'étendue du marché de chaque produit. *ib.*
- Comment le marché des produits se resserre et s'étend. 439
- Il est de l'intérêt de tous les entrepreneurs de chercher à diminuer le prix nécessaire de leurs marchandises, afin d'en étendre le marché. 440
- Le marché d'un produit peut encore s'étendre, son prix nécessaire restant le même : c'est le cas toutes les fois que l'aisance des consommateurs augmente. 442
- II. *Prix courant* des marchandises. Il se détermine par la proportion actuelle entre l'offre et la demande. 444
- Quand le prix courant est *égal* au prix nécessaire, il n'y a de pertes ni pour le consommateur ni pour l'entrepreneur. *ib.*
- Quand le prix courant est *plus élevé* que le prix nécessaire, il y a gain pour l'entrepreneur, et perte pour le consommateur. *ib.*



	Pages.
Quand le prix courant est <i>au-dessous</i> du prix nécessaire, il y a perte pour l'entrepreneur, et gain pour le consommateur.	445
Lorsque le commerce est libre, la lutte des intérêts opposés des entrepreneurs et des consommateurs ramène toujours le prix au taux nécessaire.	447
Examen des circonstances accidentelles et passagères qui les font dévier de ce taux.	<i>ib.</i>
D'autres causes produisent un effet plus durable : ce sont les <i>monopoles</i> :	450
1 <sup>o</sup> Monopoles produits par les secrets en industrie.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> Monopoles qui sont la suite des propriétés particulières du sol.	452
3 <sup>o</sup> Monopoles créés par les institutions arbitraires du gouvernement.	453
Résumé des effets des monopoles.	<i>ib.</i>
Le prix courant des marchandises peut continuer long-temps à rester au-dessus du prix nécessaire, mais il ne peut guère rester long-temps au-dessous.	454
III. <i>Prix comparatif</i> des marchandises, ou ce qu'on appelle leur <i>cherté</i> ou leur <i>bon marché</i> .	<i>ib.</i>
Cherté réelle et relative. Bon marché réel et relatif.	456
Comment une marchandise devient <i>réellement</i> meilleur marché.	457
Comment elle devient <i>réellement</i> plus chère.	458
Effets des variations réelles de prix sur la richesse générale.	459

- La baisse réelle des marchandises est favorable aux consommateurs sans être défavorable aux producteurs. 460
- La hausse réelle des marchandises produit l'effet contraire. 461
- Il s'ensuit qu'un pays est d'autant plus riche et mieux pourvu, que le prix des denrées y baisse davantage. *ib.*
- Dans les variations de prix *relatives*, ce que le vendeur gagne est perdu pour l'acheteur, et réciproquement. 462
- Dans le commerce extérieur, la fortune des nations est affectée de ces variations de la même manière que celle des particuliers l'est dans le commerce intérieur. *ib.*
- En général, ces variations ne sont jamais utiles, et bien souvent elles sont nuisibles. 463
- L'argent ne joue aucun rôle dans la hausse ou la baisse réelles, ni même dans la hausse ou la baisse relatives entre elles des autres marchandises. 464
- Mais comme marchandise, l'argent est exposé aux mêmes variations. *ib.*
- D'où s'ensuit qu'il est un terme de comparaison peu sûr pour trouver les variations dans le prix des autres marchandises. 465
- Et d'autant moins sûr, que sa quantité est exprimée non en poids d'argent fin, mais en espèces monnayées. *ib.*

	Pages.
De là la différence entre le <i>prix numérique</i> et le <i>prix réel</i> des marchandises.	466
Importance de cette distinction dans les affaires pécuniaires.	468
<i>Variations nominales</i> dans le prix des marchandises.	469
Examen de la marche naturelle que tient le prix des différentes marchandises à mesure qu'un peuple s'enrichit.	<i>ib.</i>
I. <i>Produits agricoles.</i>	
(1) <i>Denrées nourrissantes.</i>	471
(a) <i>Nourriture végétale de l'homme.</i> Le principal article de cette division, ce sont les plantes céréales ou les <i>blés.</i>	473
Le prix nécessaire des blés ne peut pas beaucoup varier d'un temps à l'autre.	474
Leur prix courant non plus, quand on le compare à des époques éloignées.	475
On en peut inférer que le prix réel des blés change fort peu dans un long espace de temps, quoiqu'il soit exposé à varier considérablement d'une année à l'autre.	<i>ib.</i>
Preuves historiques de cette proposition.	476
Il ne faut cependant pas trop la généraliser.	478
Le prix de la nourriture la plus commune règle le prix de toutes les autres denrées; et la rente de la terre qui produit cette nourriture, règle la rente de toutes les autres terres cultivées.	483
Comparaison du produit territorial de la France et de l'Angleterre.	484

Si, dans un pays quelconque, la nourriture végétale la plus commune était tirée de quelque plante dont le terrain le plus commun, avec la même culture, pût produire une plus grande quantité que les terres les plus fertiles ne produisent de blés, alors ce serait cette plante qui réglerait le prix des autres denrées et les rentes des autres terres.	485
Application de ce principe au <i>riz</i> .	486
Aux <i>pommes de terre</i> .	487
Aux <i>bananiers</i> .	490
A la <i>juca</i> , qui donne la farine de <i>manioc</i> .	491
Au <i>maïs</i> .	<i>ib.</i>
Influence du prix des plantes céréales sur les salaires du travail.	493

## ( Tome II. )

*Légumes, fruits, vins, épiceries.* Quand ils sont cultivés, leur prix est toujours assez haut pour payer les frais de la culture, et pour laisser encore quelque chose au delà qui puisse fournir une rente au propriétaire.

1

Cette rente, en général, n'est pas plus forte que celle des terres à blé, quoique le prix des produits qui la donnent paraisse souvent excéder de beaucoup le prix du blé.

2

Lorsque les vignobles, les vergers et les potagers rapportent effectivement une rente plus forte, cet avantage est dû à des circonstances accessoires qui ont le même effet à l'égard des terres

	Pages.
à blé, lorsqu'elles se trouvent accompagner leur culture.	4
Comparaison des rentes que donnent en France les terres à vigne et les terres à blé.	5
Et de celles que donnent en Prusse les potagers et les terres à blé,	6
Les terrains qui sont <i>de bon cru</i> donnent une rente supérieure à celle des terres à blé.	<i>ib.</i>
Cet effet a surtout lieu à l'égard des terres à vignes.	7
Preuves tirées de la rente que donnent les meilleurs vignobles en France.	8
Les plantations de sucre, de café, etc., dans les colonies, ne doivent point être rangées parmi les bons crus.	11
Causes qui ont concouru à maintenir le prix du sucre à son taux précédent, malgré les désastres de Saint-Domingue.	15
(b) <i>Nourriture animale de l'homme</i> . Le prix de cette nourriture ne reste pas au même taux, comme celui de la nourriture végétale, mais il va toujours en augmentant à mesure que la société s'enrichit et que la culture s'améliore.	17
Comparaison du prix de la <i>viande de boucherie</i> dans les pays incultes et bien cultivés.	18
Proportion différente entre le prix de la viande et celui du pain, dans ces deux sortes de pays.	20
Point où s'arrête la hausse du prix de la viande, ou son <i>maximum</i> .	22
Avantages que procure à un pays la hausse du prix du bétail, par l'amélioration des terres.	23

	Pages.
Cependant ces avantages ne suivent que de loin la hausse du prix des viandes. (a)	26
Dans les commencemens de la culture, les terres à blé donnent une rente plus forte que les pâturages.	28
Dans la suite, la rente des pâturages monte par degrés,	29
Mais elle s'arrête quand elle a atteint celle des terres à blé, qui est son maximum.	ib.
Exemples tirés de l'état de l'agriculture en Autriche, en Prusse, en France.	30
Exceptions à cet règle.	32
Le prix du <i>produit des basses-cours</i> et des <i>laiteries</i> s'élève plus tard que celui de la viande de boucherie.	34
Le prix de la <i>volaille</i> le suit de plus près que le prix des autres produits de ce genre.	ib.
Ce prix paraît avoir atteint son maximum en France, mais non pas en Angleterre.	35
Progression dans le prix du <i>porc</i> .	36
Des prix du <i>lait</i> , du <i>beurre</i> et des <i>fromages</i> .	37
Pays où le prix du laitage paraît avoir atteint son maximum. Il en est encore loin en Russie.	39
Influence de la hausse progressive des produits agricoles sur la culture et l'amélioration du pays.	ib.
Progression dans le prix du <i>gibier</i> .	41

---

(a) Note III. Sur l'état de l'agriculture en Angleterre. T. IV, p. 10.

	Pages.
Vil prix auquel il se vendait autrefois à Saint-Pétersbourg.	42
Prix excessif qu'il avait chez les anciens Romains, au temps de leur splendeur.	<i>ib.</i>
Cet article est un des derniers qui atteignent leur maximum.	43
Le prix du <i>poisson</i> n'est point réglé par les progrès de la richesse nationale, puisqu'il dépend de circonstances qui n'ont aucune liaison avec ces progrès.	44
Cependant, la situation locale du pays une fois donnée, le prix du poisson y suivra la même marche que tiennent toutes les autres denrées nourrissantes du règne animal.	45
Le prix des poissons d'eau douce atteint bien plus tôt son maximum que celui des poissons de mer.	<i>ib.</i>
Les anciens Romains sont le seul peuple dont nous ayons connaissance, chez lequel le prix du poisson de mer ait atteint un prix assez haut pour rendre possible la multiplication artificielle de ces animaux.	46
Rentes que donnent les terres propres à être exploitées par la chasse.	47
Rente des étangs, des rivières et des lacs.	48
Rente des côtes maritimes propres à la pêche.	49
(2) <i>Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier.</i> Elles n'ont pas nécessairement de la valeur comme les produits nourrissans.	51
Mais le besoin de nourriture est borné, tandis que celui de ces matières ne l'est pas.	52

- La demande de ces matières, même dans les pays cultivés et améliorés, n'est pas toujours assez forte pour que le prix qu'elles rendent soit au delà du prix intrinsèque : ainsi elles ne donnent pas toujours une rente. 53
- Si l'on emploie, pour faire venir des *matières végétales* (telles que le *lin*, le *chanvre*, le *coton*, etc.), un terrain propre à produire de la nourriture, c'est une preuve que le prix de ces matières est assez haut pour laisser une rente qui n'est pas inférieure à celle que donnerait le produit nourrissant. 54
- Dans les pays à riz, les plantes qui servent de matériaux aux manufactures donnent quelquefois une rente plus considérable que le riz. 55
- Le prix du bois tient la même marche que celui du bétail. Il est à vil prix dans les pays incultes, et excessivement cher dans les pays très-améliorés. 56
- Il y a des matières pour les manufactures qui sont des accessoires de certains produits nourrisans, telles que les *peaux crues*, le *suif*, les *crins*, les *cornes*, les *laines*, la *cire*, la *colle de poisson*, etc. Le prix de ces matières tient une marche particulière. 59
- Dans un pays peu cultivé ces matières sont presque sans valeur, à moins qu'elles n'en obtiennent par la demande qu'en font d'autres nations plus industrieuses et plus riches. *ib.*
- Dans ce dernier cas, leur prix ne monte pas sen-



	Pages
siblement avec les progrès du pays qui les produit.	60
Dans les pays mal cultivés et faiblement peuplés, qui peuvent exporter les accessoires de leur bétail, le prix de ces accessoires est toujours plus grand, relativement au prix de la bête entière, que dans les pays plus avancés en richesse et en industrie.	61
Exemples tirés de la Russie méridionale.	62
Lorsque, dans les progrès du pays, le prix de la bête entière s'élève, cette hausse porte beaucoup plus sur le prix de la viande que sur celui des accessoires.	63
Cependant le prix de ces accessoires doit naturellement s'élever de quelque chose, et du moins il ne doit certainement pas baisser.	<i>ib.</i>
S'il baissait pourtant, cette dégradation ne pourrait être que l'effet de la contrainte. Exemple des laines d'Angleterre.	64
Les réglemens qui tendent à abaisser le prix des accessoires du bétail dans un pays cultivé et très-peuplé, ont la tendance de faire monter le prix de la viande de boucherie.	<i>ib.</i>
Dans un pays peu cultivé et faiblement peuplé, de pareils réglemens seraient les plus destructifs pour l'agriculture, qu'on pourrait imaginer.	65
Les <i>minéraux</i> , si l'on en excepte le fer et les métaux qui servent de numéraire, sont en général les derniers des produits agricoles qui	

Pages.

- reçoivent une valeur constante et régulière. 67
- Même dans un pays riche et où le bois commence à manquer, le prix des minéraux qui y suppléent n'est pas toujours assez haut pour fournir une rente au propriétaire de la carrière ou de la mine. *ib.*
- Une mine de charbon de terre rapportera-t-elle une rente? C'est ce qui dépend en partie de sa fécondité, et en partie de sa situation. 68
- En Angleterre, où la rente des terres labourables monte au tiers du produit total, celle des mines de charbon n'en fait que le cinquième et même le dixième. 70
- L'exploitation des mines de fer et de cuivre suppose nécessairement une abondance de bois, et le bois diminue avec les progrès de la culture. 71
- Ainsi cette exploitation devient toujours plus coûteuse à mesure que le pays s'améliore, et les pays florissans sont obligés de la céder aux pays moins avancés en industrie. *ib.*
- La quantité de métaux précieux qui peut exister dans un pays dépend de deux circonstances : 1° du pouvoir d'acheter qu'a le pays ; et 2° de la fécondité ou stérilité des mines qui approvisionnent le monde commerçant au moment dont il s'agit. 72
- Vu la première circonstance, le prix des métaux précieux doit monter à mesure de la richesse du pays. Vu la seconde, il baissera à propor-

	Pages.
tion de la fécondité des mines, et haussera à proportion de leur stérilité.	72
La fécondité ou stérilité des mines n'a aucun rapport avec l'état de l'industrie et de la richesse d'un pays ; il semble même n'avoir aucune liaison nécessaire avec l'état de l'industrie du monde en général.	73
La rente que peuvent donner les mines métalliques dépend davantage de leur fécondité ; leur situation est moins décisive, à cause de la facilité que leur produit présente au transport.	74
Ainsi le prix de chaque métal, à chaque mine, est réglé plus ou moins par le prix qu'a ce métal à la mine la plus féconde.	75
C'est pourquoi la rente que donnent les mines métalliques est en général faible, et que celle des mines d'or et d'argent est plus faible encore que celle des mines de métaux communs.	<i>ib.</i>
En Prusse la rente des terres à blé fait 4 dixièmes du produit total ; celle des mines n'en fait qu'un dixième.	76
En Angleterre la rente des terres à blé est d'un tiers du produit total ; celle des mines de plomb et d'étain n'est que d'un sixième de ce produit.	77
Au Pérou la rente des mines d'argent ne va pas au dixième du produit total.	<i>ib.</i>
Et celle des mines d'or n'est que d'un vingtième de ce produit.	79
Il est probable que les mines d'Europe et d'Asie,	

	Pages.
qui sont beaucoup moins riches, donnent encore moins de rente (a).	79
La même observation peut être faite à l'égard des mines de <i>pierres précieuses</i> .	80
Comment l'exploitation des mines de métaux précieux diffère de la culture des terres, relativement à la richesse nationale.	<i>ib.</i>
<b>II. Ouvrages de manufacture.</b>	
Le progrès de l'industrie, qui fait hausser en général le prix des produits agricoles, fait au contraire <i>baisser</i> celui des produits manufacturés.	84
Exception que font certains genres de manufactures.	85
Exemples de la baisse de quelques espèces de marchandises manufacturées :	86
Des <i>draps</i> .	<i>ib.</i>
Cette baisse est surtout l'effet de l'emploi et du perfectionnement des machines.	87
Des <i>bas</i> .	89
Des <i>étoffes de soie</i> .	90
Des <i>étoffes de coton</i> .	91
Des <i>montres et horloges</i> .	92
Des <i>ouvrages de coutellerie et de serrurerie</i> .	<i>ib.</i>
Influence des pompes à vapeur sur la réduction du prix des manufactures.	93

---

(a) *Note IV*. Sur la richesse comparative des mines d'argent dans l'ancien continent et en Amérique. T. IV, p. 21.

	Pages.
Résumé des observations sur le prix comparatif des marchandises.	94
Conséquence importante de ces observations : Un peuple agricole qui achète les objets manufacturés de sa consommation chez un peuple manufacturier, fait des marchés d'autant plus avantageux que la distance entre la prospérité de ces deux peuples est plus sensible (a).	96
III. Influence du commerce sur le prix de tous les produits de l'industrie.	
A mesure que le commerce se perfectionne, il trouve le moyen d'opérer à moins de frais, ce qui fait baisser le prix de toutes les marchandises.	97
Causes auxquelles tient le perfectionnement du commerce.	98
Comme ces causes sont liées au progrès de la richesse nationale, il s'ensuit qu'à mesure que la société s'enrichit, toutes les marchandises deviennent meilleur marché, en tant que leur prix nécessaire se compose de frais occasionés par la production commerciale.	99
Par conséquent il est de l'intérêt d'une nation pauvre d'abandonner aux nations riches cette partie de son commerce qu'elles peuvent faire	

---

(a) Note V. Sur l'avantage qu'il y a pour les peuples agricoles à échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger. T. IV, p. 29.

Pages.

à moins de frais, c'est-à-dire son commerce extérieur.	100
inductions qu'on peut tirer du prix de certaines marchandises pour juger de la richesse d'un pays.	101
Comment ces observations peuvent être utiles à l'État, lorsqu'il s'agit de régler la récompense de ses salariés.	103

## LIVRE V.

*Du numéraire.*

<i>Le numéraire</i> , comme on l'a vu, remplit deux fonctions distinctes : il sert : 1 <sup>o</sup> comme mesure commune des valeurs échangeables ; et 2 <sup>o</sup> comme marchandise bannale.	106
Par la première de ces fonctions il facilite la comparaison des valeurs.	107
La seconde consiste à faciliter les trocs en les divisant.	108
Le numéraire, comme tel, et abstraction faite de l'usage qu'on peut faire de la matière dont il est composé, n'a de valeur directe pour personne individuellement : sa consommation se fait par la société en entier.	109
La valeur du numéraire se mesure par toutes les autres valeurs contre lesquelles il s'échange.	110
Ainsi, quand la plupart des marchandises sont à bon marché dans un pays, le numéraire y est à haut prix ; et quand elles sont en général chères, le numéraire y a peu de valeur.	<i>ib.</i>

	Pages.
Le choix de la <i>matière</i> du numéraire est loin d'être indifférent.	111
Comme cette matière est celle de la <i>mesure commune des valeurs</i> , il faut que sa valeur à elle soit aussi peu variable qu'il est possible.	112
Ceci suppose :	
1° Qu'elle ait une valeur directe pour tout le monde.	<i>ib.</i>
2° Qu'elle ne soit point d'un usage indispensable.	113
3° Qu'elle soit toujours et partout de la même qualité.	114
4 Que sa production soit limitée par des causes indépendantes de l'industrie humaine.	115
Ces qualités ne se trouvent réunies que dans les <i>métaux</i> , mais surtout dans les <i>métaux précieux</i> .	111 à 115
C'est pourquoi toutes les nations commerçantes les ont adoptés comme numéraire. Cette circonstance, à son tour, est devenue la principale cause de la stabilité de leur valeur, par l'immensité du marché qu'elle leur a ouvert.	115
Comme <i>marchandise bannale</i> , le numéraire suppose encore que sa matière soit :	
5° Durable.	116
6° Divisible.	<i>ib.</i>
7° Facile à transporter.	117
8° Facile à distinguer de toutes les autres matières.	<i>ib.</i>
Ces qualités ne se trouvent pareillement que dans les <i>métaux</i> , de sorte qu'il n'y a guère d'autre	

Pages:

matière qui puisse les remplacer comme numéraire.	118
A leur défaut, les peuples barbares se servent pour cet effet des marchandises qui ont la plus grande valeur directe parmi eux.	<i>ib.</i>
Ainsi, chez les peuples chasseurs, les <i>peaux</i> des bêtes sauvages sont l'instrument ordinaire des échanges (a).	119
Chez les peuples pasteurs c'est le <i>bétail</i> .	<i>ib.</i>
Les peuples agricoles adoptent les <i>métaux</i> pour cet usage.	120
Parmi eux, les peuples pauvres emploient les <i>métaux communs</i> .	121
A mesure que la richesse augmente, l' <i>argent</i> et puis l' <i>or</i> , deviennent le seul numéraire; le <i>cuivre</i> ne sert plus que comme supplément, pour représenter les moindres valeurs que l'argent ne peut point représenter.	<i>ib.</i>
Tant que les métaux sont employés en <i>barres sans empreinte</i> , leur usage comme numéraire entraîne deux grands inconvénients : l'embaras de <i>peser</i> les barres, et celui de les <i>essayer</i> .	126
De là l'origine de la <i>monnaie</i> .	127
Les premières empreintes qui furent frappées sur les métaux, n'eurent d'autre objet que de certifier la bonté ou le <i>degré de fin</i> du métal.	128

---

(a) Note VI. Sur l'emploi des fourrures en guise de numéraire chez les peuples septentrionaux, et particulièrement chez les anciens Russes. T. IV, p. 38.



	Pages.
Dans la suite, l'embarras de peser les métaux donna lieu à l'institution du <i>coin</i> , qui certifie encore le <i>poids</i> de la pièce.	128
Le soin d'étiqueter les pièces de métal, a été souvent abandonné aux particuliers (a).	<i>ib.</i>
Aujourd'hui, le gouvernement se réserve presque partout l'exercice de cette industrie.	129
Explication des termes : <i>métal fin, alliage, titre, valeur intrinsèque des monnaies.</i>	<i>ib.</i>
Ce que c'est que le <i>remède</i> ou la <i>tolérance</i> . <i>Remède du titre</i> ou <i>d'aloï</i> ; <i>remède de poids.</i>	131
Diminution constante de la valeur intrinsèque des monnaies, dans tous les pays de l'Europe (b)	<i>ib.</i>
L'utilité immédiate du numéraire consiste à faciliter les échanges; mais par-là il devient encore indirectement utile à la production en favorisant la division du travail.	133
De plus, en présentant le moyen le plus facile pour accumuler et pour prêter des valeurs, il est très-favorable à l'accroissement des capitaux.	134
Un peuple qui ne connaît point l'usage des monnaies, doit être un peuple pauvre et barbare.	136

---

(a) Note VII. Sur les anciennes monnaies russes, avant l'invasion des Mongols. T. IV, p. 42.

(b) Note VIII. Sur la valeur de l'ancienne grivna. T. IV, p. 44.  
 — Note IX. Sur les variations dans la valeur intrinsèque du rouble, et sur le système monétaire actuel de la Russie. T. IV, p. 47.

Le numéraire n'est point un signe, comme les billets de banque, mais une marchandise qui a une valeur directe et un prix nécessaire.	137
Il n'est point une mesure exacte, puisque le prix courant de sa matière est sujette à varier.	141
Variations auxquelles l'offre des métaux précieux est exposée.	144
Variations que subit leur demande.	145
Demande pour ustensiles, meubles et ornemens.	<i>ib.</i>
Demande fondée sur leur usage comme numéraire.	146
La demande des métaux précieux ne s'accroît pas dans la même proportion que la richesse des peuples.	<i>ib.</i>
De la consommation de ces métaux (a).	150
Les variations dans la valeur de l'argent ne peuvent être évaluées que très-défectueusement par la valeur de la totalité des marchandises.	152
C'est pourquoi il importe de chercher parmi les marchandises celle dont le prix varie le moins, pour en faire l'étalon de la valeur de l'argent.	153
Cet étalon ne peut être cherché dans la classe des produits manufacturés, car le prix réel de ces produits varie avec l'état de la richesse des peuples.	<i>ib.</i>
Par la même raison, on ne peut pas non plus le chercher parmi les produits agricoles dont la	

---

(a) *Note X.* Sur la production et la consommation de métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique. T. IV, p. 52.

	Pages.
multiplication est plus ou moins indépendante de l'industrie humaine.	154
Ainsi il doit se trouver parmi les produits qui constituent la nourriture végétale la plus commune dans les pays agricoles. Aussi n'est-on parvenu à connaître un peu les variations de la valeur de l'argent, qu'en la comparant à celle du blé.	155
Cependant cet étalon est défectueux sous plusieurs rapports.	<i>ib.</i>
En l'appliquant avec précaution aux pays de l'Europe, on trouve que depuis plus de 2000 ans il n'y a eu qu'une grande révolution dans la valeur de l'argent, occasionée par la découverte de l'Amérique.	158
Cet événement a répandu dans le monde environ dix fois plus d'argent qu'il n'y en avait auparavant; cependant il n'a fait baisser sa valeur que dans la proportion de 4 à 1.	159
Époque de la plus grande baisse de l'argent; sa valeur paraît se relever dans le temps où nous vivons.	162
Comme la valeur de l'argent est variable, et que celle de l'or l'est aussi, il s'ensuit que la proportion qui subsiste entre la valeur de ces deux métaux doit varier de même.	163
Avant la découverte de l'Amérique, l'argent était bien plus cher, relativement à l'or, qu'il ne l'est aujourd'hui.	<i>ib.</i>

	Pages.
Proportion dans le produit actuel des mines d'or et d'argent.	164
D'où vient que l'argent n'a pas baissé en proportion de la quantité qu'on en a exploitée.	165
L'or est plus près de son prix nécessaire que l'argent.	166
Proportion actuelle dans la valeur de ces deux métaux.	167
Inconvéniens qui résultent de la fixation légale de cette proportion.	168
1° Le métal trop estimé domine seul dans la circulation, en chasse l'autre, et fait hausser tous les prix.	<i>ib.</i>
2° Le métal trop peu estimé est fondu et exporté.	172
Comparaison des frais de monnayage dans plusieurs pays de l'Europe (a).	174
Ces frais élèvent-ils le prix de la matière?	<i>ib.</i>
Raisons qui peuvent faire supposer que non.	<i>ib.</i>
Une analyse plus profonde nous montre le contraire.	175
L'expérience vient à l'appui du raisonnement pour constater que partout la monnaie est plus chère que le lingot.	178
Excepté dans les pays où la monnaie est <i>gratuite</i> , c'est-à-dire où le gouvernement supporte les frais de sa fabrication.	181
Si quelquefois le contraire paraît arriver, c'est	

---

(a) *Note XI. Sur les frais de la fabrication des monnaies. T. IV, p. 65.*

	Pages.
toujours l'effet d'une circonstance accessoire.	182
Il en est autrement des monnaies <i>grevées</i> des frais de fabrication: Celles-ci valent toujours quelque chose de plus que la matière qui y est contenue.	184
Cependant, ce surplus de valeur se mesure toujours sur les frais de fabrication; le <i>seigneurage</i> ou le profit n'y est compris que lorsqu'il est modéré.	185
Ce qu'on appelle la <i>traite</i> dans le monnayage.	<i>ib.</i>
Lorsqu'un gouvernement émet une monnaie surévaluée, sur quelle classe des citoyens retombe la perte?	188
Inconvéniens qui en résultent pour le gouvernement.	189
Effets d'une monnaie gratuite et d'une monnaie grevée relativement aux prix des marchandises et à la circulation.	191
1 <sup>o</sup> Dans le commerce intérieur.	192
2 <sup>o</sup> Dans le commerce étranger.	193
Les frais du monnayage ne sont pas toujours perdus quand la monnaie sort du pays.	197
La monnaie gratuite n'est pas plus exposée que l'autre à être fondue.	198
Vices monétaires qui excitent à fondre la monnaie.	<i>ib.</i>
Combien la circulation d'un pays exige de numéraire.	202
Le montant du numéraire qu'il faut à un pays ne se mesure pas sur le montant des marchandises en circulation; car la même pièce de numé-	

- raire peut servir à acheter successivement plusieurs marchandises de la même valeur. 202
- La circulation des richesses a quelque analogie avec le *moment* des physiciens : les momens sont égaux, si la *vitesse* est décuple et la *masse* dix fois moindre d'une part que de l'autre. 205
- A mesure qu'une nation s'enrichit, elle a besoin de plus de numéraire; cependant ce besoin ne s'accroît pas dans la même proportion que la richesse. 206
- La quantité de numéraire qu'il faut à une nation ne se proportionne pas sur la valeur totale de son produit annuel, mais seulement sur cette portion de sa valeur qui devient l'objet des échanges et qui se vend (a). 208
- Une nation, lors même qu'elle est privée de mines, ne peut jamais manquer de numéraire. 209
- Si des circonstances extraordinaires en ont fait exporter une partie considérable, les autres nations sont intéressées à la lui renvoyer. 210
- Si par d'autres circonstances extraordinaires elle en a plus qu'il ne lui en faut, elle est intéressée elle-même à l'exporter. 212
- Aucune marchandise ne se transporte plus facilement que le numéraire; par conséquent la valeur d'aucune ne se met plus facilement en équilibre dans tous les pays du monde. 213

---

(a) *Note XII.* Sur la quantité de numéraire qui circule dans les différens pays de l'Europe. T. IV, p. 69.

	Pages.
Les entraves que les gouvernemens apportent à la circulation du numéraire n'empêchent jamais qu'il ne circule d'un pays à l'autre.	214
La disette d'espèces dans un pays qui a trop de papier-monnaie, ne prouve rien contre cette théorie.	216
L'utilité du cuivre, comme numéraire, se borne à servir de petite monnaie.	218
Mais il est loin de pouvoir remplacer à cet égard les métaux précieux.	219
Surtout parce que sa valeur est trop variable.	220
Et qu'il est trop difficile à transporter.	221
Dans la plupart des pays, le cuivre n'est qu'une monnaie de confiance.	223
Ceci n'a aucun inconvénient quand son émission est bornée au besoin de petite monnaie, et qu'elle est réalisée à la première présentation en espèces d'argent.	224
Dans ce cas il n'y a que les contrefacteurs à craindre	<i>ib.</i>
Mauvais effets d'une monnaie de cuivre trop abondante, ou qu'on destine à remplacer l'argent (a).	225
La monnaie de billon présente encore plus d'inconvéniens.	227

## LIVRE VI.

*Du crédit.*

Idée du <i>crédit</i> en général; du <i>crédit pécuniaire</i> .	229
---	-----

---

(a) Note XIII. Sur les monnaies de confiance de quelques peuples anciens et modernes, et sur la monnaie de cuivre russe. T. IV, p. 76.

	Pages.
<i>Crédit personnel; hypothécaire.</i>	229
Sur quoi le crédit personnel est fondé.	230
<i>Crédit privé</i> : vulgaire, commercial.	231
Longueur du crédit, ce qu'il prouve pour la richesse des prêteurs et des emprunteurs, pour celle des pays qui prêtent et qui empruntent.	234
Utilité du crédit pour la production.	236
Le <i>crédit public</i> a d'autres effets.	237
Les <i>fonds prêtés</i> ne consistent pas dans le numéraire, mais dans les marchandises qu'il représente.	240
Les fonds se prêtent souvent sans l'entremise du numéraire.	<i>ib.</i>
En tout pays, la valeur des créances est infiniment supérieure à celle du numéraire.	242
Les fonds prêtés sont pour la plupart des fonds mobiliers.	243
Le montant des prêts qui peuvent se faire dans un pays, ne dépend pas de la quantité du numéraire que ce pays possède, mais de la quantité de ses fonds prêtables.	244
En conséquence l'augmentation ou la diminution du numéraire n'influe en aucune manière sur la quantité des prêts qui peuvent se faire dans le pays.	245
Application de ce principe à la situation actuelle de la Russie.	248
Origine de l' <i>intérêt</i> .	250
Ce qui l'a fait décrier dans le moyen âge.	<i>ib.</i>
Les préjugés religieux maintiennent encore dans	



	Pages.
plusieurs pays l'aversion pour le prêt à intérêt.	253
<i>Intérêt nécessaire.</i> Analyse de ses élémens.	254
1 <sup>o</sup> Profit du prêteur.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> Prime d'assurance. Elle est déterminée :	
(a) Par le crédit personnel de l'emprunteur.	256
(b) Par la nature de l'emploi auquel il destine le capital.	<i>ib.</i>
(c) Par la bonne ou la mauvaise administration du pays où il vit.	258
Utilité des <i>banques d'emprunt</i> fondées par le gouvernement dans les pays où l'administration de la justice est défectueuse.	259
La fixation d'un <i>intérêt légal</i> pour tous les emprunts élève le taux de l'intérêt nécessaire.	261
Détermination des cas où l'intérêt doit être fixé par la loi.	263
Du taux de l'intérêt dans les emprunts publics.	264
<i>Intérêt courant.</i>	266
Quand il est au-dessus de l'intérêt nécessaire.	<i>ib.</i>
Sa hausse a des limites naturelles.	267
A mesure qu'une nation s'enrichit, l'intérêt tombe peu à peu au taux nécessaire.	<i>ib.</i>
Ce qui permet de faire une foule d'entreprises auxquelles il n'était pas possible de songer auparavant.	268
Quand le pays continue à s'enrichir, l'intérêt tombe au-dessous du taux nécessaire.	271
Ce qui nécessite une exportation de capitaux.	<i>ib.</i>
Et fait que la plupart des capitalistes-rentiers deviennent entrepreneurs d'industrie.	272

Circonstances qui peuvent quelquefois élever le taux de l'intérêt, même dans un pays très- riche.	273
Résumé des combinaisons qui déterminent l'in- térêt.	275
Comment le prix des biens-fonds dépend du taux de l'intérêt.	277
Explication des phénomènes que présente le taux actuel de l'intérêt en Russie.	<i>ib.</i>
Ce qui engage une nation à prêter aux autres.	282
Et à emprunter dans l'étranger.	283
De quelle manière se font les prêts de nation à na- tion ( <i>a</i> ).	284
Ils sont également avantageux aux deux nations, à celle qui prête et à celle qui emprunte.	287
Comment une nation s'acquitte définitivement en- vers les étrangers.	288
La balance du commerce des nations emprun- teuses paraît en général défavorable, dans le même temps où leur richesse prend les accrois- semens les plus rapides.	<i>ib.</i>
Classification des titres de créance ou des <i>papiers</i> <i>de crédit</i> :	
1 <sup>o</sup> <i>Billets promesses</i> ( <i>a</i> ) : Promesses directes ( <i>b</i> ). Promesses indirectes ou assignations.	292
2 <sup>o</sup> <i>Billets de banque</i> ( <i>a</i> ). Billets de confiance ( <i>b</i> ). Papier-monnaie.	294

---

(*a*) *Note XIV*. Sur la manière dont se fait le commerce étranger  
à Saint-Pétersbourg. T. IV, p. 91.

	Pages.
Analyse de la nature de ces quatre sortes de papiers et des effets de leur circulation :	
<i>Promesses directes :</i>	
<i>Reconnaisances ; billets de dépôt.</i>	294
<i>Obligations.</i>	295
<i>Billets hypothécaires.</i>	<i>ib.</i>
<i>Actions des compagnies de commerce.</i>	296
<i>Effets publics.</i>	297
Circulation de ces papiers.	<i>ib.</i>
<i>Cours ou prix des actions.</i>	298
<i>Cours des effets publics.</i>	301
<i>Agiotage, circulation absolument stérile.</i>	303
<i>Promesses indirectes :</i>	
<i>Assignations.</i>	305
<i>Lettres de change.</i>	307
D'où il vient que partout les lettres de change ont un effet plus obligatoire que les autres promesses.	309
<i>Lettres de change à vue ; usances.</i>	310
<i>Escompte des lettres de change.</i>	<i>ib.</i>
<i>Lettres de change fictives, ou papier de circulation.</i>	312
Avantages que la richesse nationale retire des lettres de change.	313
Leur origine.	314
Ce qu'on appelle le <i>pair</i> des monnaies de divers pays.	316
Circonstances qui rendent ce <i>pair</i> difficile à calculer.	<i>ib.</i>
Exemples. <i>Pair</i> du rouble en monnaies hollandaise, française, anglaise.	317

	Pages.
<i>Pair du change.</i>	322
<i>Cours du change ; Prime.</i>	324
Ce qu'une place gagne à avoir le change sur une autre place en sa faveur , et ce qu'elle perd à l'avoir contre elle.	325
Le change tend toujours à se rapprocher du pair.	327
Il varie d'un jour à l'autre.	<i>ib.</i>
Ces variations causent des gains et des pertes parmi les négocians , mais elles affectent rarement la richesse nationale.	328
La baisse du change s'arrête quand il devient moins coûteux de payer en espèces ou en lingots qu'en lettres de change.	330
Manière adoptée pour noter le cours du change.	331
<i>Des arbitrages.</i>	333
Dans chaque pays il n'y a que très-peu de places de commerce qui puissent régler le change avec l'étranger.	334
Le change ne se règle que sur les dettes exigibles.	335
Dans le commerce de nation à nation , les <i>valeurs</i> exportées et importées se balancent nécessairement ; mais ces valeurs ne consistent pas seulement en <i>marchandises</i> , l'or et l'argent y compris : elles comprennent encore les <i>créances</i> .	337
Preuves que la balance ne peut point être soldée par des <i>marchandises</i> .	338
Et qu'elle ne peut pas l'être non plus par le <i>numéraire</i> .	339
Comment elle se solde par les <i>créances</i> .	343

	Pages.
Le cours du change ne prouve rien pour la balance du commerce.	345
Comment une nation s'acquitte définitivement envers les étrangers.	349
Une nation peut fort bien solder constamment avec quelques nations étrangères moyennant le numéraire qu'elle reçoit ; mais pour cela il faut qu'elle puisse solder constamment avec d'autres nations moyennant le numéraire qu'elle leur envoie.	350
Il n'y a d'exception à cette règle que pour les nations qui possèdent les mines de métaux précieux qui approvisionnent le monde commerçant de numéraire.	<i>ib.</i>
Les <i>viremens</i> servent, comme les lettres de change, à éviter le paiement effectif.	352
Exemples de <i>viremens</i> pour les transactions d'une ville, d'une province, d'un pays.	<i>ib.</i>
Les <i>banques de dépôt</i> rendent le même service d'une manière plus parfaite.	354
Elles contribuent encore à rendre le change plus favorable, en fixant invariablement la valeur intrinsèque des espèces.	355
Ce qu'il faut entendre par <i>monnaie de banque</i> .	358
Et par l' <i>agiot</i> qu'elle porte contre la monnaie courante.	<i>ib.</i>
Comment la monnaie de banque peut devenir un étalon pour les monnaies de tous les autres pays.	<i>ib.</i>
Les banques de dépôt sont surtout avantageuses au commerce des villes où elles sont établies.	359

	Pages.
Principes qui servent de base à leur constitution.	360
L'argent confié à la banque n'en est presque jamais retiré.	361
Comment les banques de dépôt peuvent prêter sans nuire à leur crédit (a).	363
<i>Billets de confiance.</i> Leur nature.	366
Ils sont émis par les <i>banques de circulation.</i>	<i>ib.</i>
Banques privées, publiques; banques établies par le gouvernement.	367
Comment les billets des banques privées parviennent à avoir cours comme les espèces	<i>ib.</i>
En quoi consiste le profit de la banque.	370
Précautions qu'elle doit prendre en prêtant ses billets.	372
Valeurs qui peuvent servir de gage aux prêts qu'elle fait.	373
Comment et jusqu'à quel point l'émission de billets de confiance peut augmenter la richesse nationale.	375
Écueils que les banques de circulation ont à redouter :	
Émission trop forte de leur papier. Embarras que cette circonstance a causés autrefois à la banque d'Angleterre.	383
Prêts sur des promesses à long terme. Exemple de l' <i>Ayr-Bank</i> en Écosse.	389
Prêts faits au gouvernement. Exemples de la	

---

(a) *Note XV.* Sur les principales banques de dépôt. T. IV p. 94.

	Pages.
caisse d'escompte de Paris et de la banque d'Angleterre en 1797.	394
Malheurs à redouter pour un pays où tout le numéraire circulant serait remplacé par des billets de confiance.	<i>ib.</i>
Calamités que produit l'émission de billets de peu de valeur.	395
La contrefaçon est bien plus à craindre pour les billets que pour les espèces.	398
Examen de quelques dangers illusoires qu'on a voulu imputer aux billets de confiance.	<i>ib.</i>
Rapport de la valeur des billets à celle des espèces.	400
L'administration exacte de la justice et la concurrence des banquiers sont deux circonstances très-favorables au crédit des banques de circulation.	401
<i>Papier-monnaie.</i> Comment il diffère des billets de confiance.	402
Le gouvernement seul peut donner cours à un pareil papier. Mesures qu'il peut prendre à cet effet.	405
Le papier-monnaie présente les mêmes avantages que les billets de confiance, mais il est bien plus susceptible de dégénérer.	407
Lors même que sa quantité n'outrepasse pas les besoins de la circulation, il ne produit pas le même bien pour l'industrie que les billets de confiance.	408
Mais il est dans sa nature de provoquer une multiplication démesurée.	410

Si la banque qui émet le papier-monnaie est une entreprise d'actionnaires, ceux-ci peuvent gagner à en émettre davantage, quoiqu'il perde déjà beaucoup de sa valeur.	412
Effets qui résultent de la dépréciation du papier-monnaie.	415
Le numéraire perd sa qualité essentielle, la stabilité, et se trouve exposé aux variations les plus brusques.	<i>ib.</i>
Les pertes qui en résultent ne doivent point se calculer sur le montant du papier; elles se multiplient en raison de la vitesse de la circulation.	416
Le commerce en est frappé de manière à devenir un jeu de hasard.	419
Les prêts en sont découragés, le crédit souffre; et on cesse d'accumuler.	420
Effets moraux qu'entraîne la dépréciation du papier-monnaie.	<i>ib.</i>
La perte des revenus qui sont perçus en papier, suit une progression bien plus rapide que la dépréciation du papier.	<i>ib.</i>
Pertes que fait le gouvernement dans ses finances.	421
Cette théorie du papier-monnaie est confirmée par l'expérience de tous les pays où l'on a créé un pareil papier (a).	423

---

(a) *Note XVI.* Précis historique du papier-monnaie et des principales banques de circulation. T. IV, p. 107.



	Pages.
Différences entre les billets de banque et les papiers-promesses :	
1° Les billets de banque sont payables à volonté; les papiers-promesses le sont à un terme fixe.	425
2° Les premiers font partie du numéraire, avec lequel ils circulent en sens contraire des marchandises; les seconds font partie des marchandises, avec lesquelles ils circulent en sens contraire du numéraire.	426
3° Les billets de banque ne portent point d'intérêt, et conséquemment on est empressé de s'en défaire; la possession des billets-promesses, au contraire, est fructueuse, ce qui les fait garder par leurs propriétaires.	428
Il résulte de cette différence que la nature des uns les rend incapables de remplir les fonctions des autres, et que le crédit hypothécaire ne peut être la base des billets de confiance.	430
Le papier-monnaie lui-même ne peut point être remplacé par des billets promesses.	431
Exemple : les billets hypothécaires émis par la banque de secours en Russie.	432
Autres résultats importans que fournit l'histoire de cette banque.	436
Illusions que la plupart des personnes se font sur les <i>effets du crédit</i> .	438
Ces erreurs ont causé de grands maux dans presque tous les états de l'Europe.	<i>ib.</i>
Résumé des notions fondamentales sur le crédit.	439
1° Effets du crédit dans les <i>prêts</i> .	<i>ib.</i>

	Pages.
Le prêt ne double point le fonds prêté.	440
Les titres qu'obtient le prêteur, font partie de la richesse individuelle, mais ils ne grossissent point le capital national.	<i>ib.</i>
Ce n'est jamais pour avoir été prêté qu'un fonds augmente, mais pour avoir été employé d'une manière productive.	441
Ainsi quand le crédit sert à emprunter des fonds pour les vouer à la consommation stérile, il est nuisible à la richesse nationale.	442
Effets du crédit dans les emprunts faits pour maintenir un travail productif.	443
(a) Dans les emprunts faits dans l'intérieur du pays ( <i>crédit domestique</i> ).	<i>ib.</i>
Ces emprunts sont toujours avantageux aux emprunteurs.	<i>ib.</i>
Quelques auteurs prétendent qu'ils sont indifférens pour la richesse générale.	<i>ib.</i>
Preuves du contraire. Comment le crédit est favorable à la richesse nationale dans les prêts qui se font entre les capitalistes-rentiers et les entrepreneurs.	444
Et dans ceux que les entrepreneurs font entre eux.	445
Dans l'Europe moderne, la classe des marchands s'étant la première enrichie, elle a fait des avances aux entrepreneurs de toutes les autres industries.	447
Ce rapport a changé dans les pays riches.	448
(b) Les effets du <i>crédit étranger</i> sont les mêmes, avec cette différence que chaque nation qui	

	Pages.
donne ou accepte du crédit dans l'étranger, ne jouit que de la moitié de ces avantages.	450
Les craintes sur l'abus des emprunts dans l'étranger sont chimériques. Une nation ne se ruine jamais par les emprunts qu'elle fait; mais souvent elle est ruinée par ceux que fait son gouvernement.	451
Résumé des avantages que procure le crédit par les prêts.	452
2° Ses effets relativement aux <i>billets de banque</i> .	453

## LIVRE VII.

*De la consommation.*

La consommation des richesses est toujours destructive.	455
Cette destruction est une destruction de valeur.	<i>ib.</i>
Ainsi la consommation ne se mesure pas sur le volume ou le poids des richesses, mais selon leur valeur.	456
La consommation est lente ou rapide, suivant l'effet des causes qui agissent sur la destruction des richesses.	457
Ces causes sont : 1° la nature.	<i>ib.</i>
2° L'usage.	458
3° L'opinion.	<i>ib.</i>
Consommation publique et privée.	460
Consommation reproductive et stérile.	<i>ib.</i>
Point de vue général d'où l'on doit considérer toutes les consommations.	461
1° <i>Consommations privées :</i>	

*(a) Reproductives.*

La mieux entendue est celle qui consomme le moins à proportion de ce qu'elle produit 463

Exemples de plusieurs épargnes qui pourraient être faites dans la consommation reproductive. *ib.*

De la dissipation qui accompagne quelquefois les entreprises industrielles. 465

L'intérêt privé en garantit le plus souvent les entrepreneurs. 466

Mais il ne peut agir quand le gouvernement détourne la perte sur la totalité des consommateurs. *ib.*

Des consommations reproductives faites dans le but de consommer. 467

*(b) Improductives.*

Les consommations qui rétablissent des biens internes à la place des richesses, quoique improductives, sont loin d'être des pertes, quand on les considère sous le point de vue général de l'économie politique. 468

Il n'y a donc de consommations absolument inutiles que celles qui ne reproduisent aucune valeur. *ib.*

Chaque homme en particulier est seul capable de juger de la proportion entre la perte et l'avantage de ses consommations. 469

Cependant il est des consommations bien et mal entendues pour tout le monde. *ib.*

Les consommations les mieux entendues sont :  
 (1) Celles qui satisfont des besoins réels. *ib.*

	Pages
(2) Celles qui se font en richesses durables.	470
(3) Les consommations lentes.	474
Avantages qu'il y a à consommer les choses de bonne qualité, quoique plus chères.	475
(4) Les consommations faites en commun.	479
(5) Celles qui sont conformes aux lois d'une saine morale.	<i>ib.</i>
Influence du gouvernement sur les consumma- tions privées.	<i>ib.</i>

(Tome III.)

Les Économistes, et même plusieurs Mercantiles ont soutenu qu'un État s'enrichissait par ses consommations.	1
Ce système a beaucoup de partisans.	2
Preuves de sa fausseté. C'est bien la consumma- tion reproductive qui enrichit les États; mais la consommation stérile les appauvrit.	3
Si les riches bornaient leurs consommations sté- riles, le débit des produits de l'industrie n'en souffrirait rien.	4
La ressource du pauvre n'est pas dans la dépense du riche; elle est dans son industrie : il n'a guère besoin des consommations du riche; il n'a besoin que de ses capitaux.	5
Les pays et les villes où se dépensent les plus gros revenus, sont presque toujours les plus pauvres; au contraire, ceux où l'on vit de ca- pitaux, c'est-à-dire de consommations repro- ductives, sont industrieuses et florissantes.	6

	Pages.
Nécessité de cette démonstration.	8
Idée précise du mot <i>luxe</i> . Luxe de sensualité; luxe d'ostentation.	10
Le dernier a beaucoup plus d'étendue que l'autre.	11
Il se fonde sur le désir de paraître riche.	12
D'où vient ce désir.	13
Effets nuisibles du luxe pour la richesse nationale.	15
Caractères de la <i>prodigalité</i> et de l' <i>avarice</i> .	16
L' <i>économie</i> est aussi éloignée de l'une que de l'autre. Ses avantages.	18
Elle est incompatible avec le désordre.	19
Elle prescrit de mettre ses dépenses de quelque chose au-dessous de son revenu.	21
Coup d'œil sur la nature des consommations pri- vées en Russie.	22
2 <sup>o</sup> <i>Consommations publiques</i> :	
Leurs effets relativement à la richesse nationale sont exactement les mêmes que ceux des con- sommations privées.	26
(a) <i>Consommations improductives</i> .	
Du faste des cours et des gouvernemens.	28
Les consommations publiques les plus mal enten- dus sont celles qui procurent des chagrins et des maux, à la place des jouissances qu'on en attendait.	30
Influence que le système économique du gouver- nement exerce sur les progrès ou la décadence nationale.	<i>ib.</i>
Un gouvernement n'est pas si directement inté-	

	Pages.
ressé à l'ordre et à l'économie que les particuliers.	31
Le pouvoir héréditaire ne met point à l'abri de ces inconvéniens.	32
L'esprit d'économie et de règle dans les consommations publiques, loin d'être incompatible avec le génie des grandes choses, est au contraire ce qui lui facilite ses entreprises.	<i>ib.</i>
<i>(b) Reproductives :</i>	
Ce qu'il faut entendre par les consommations publiques qui sont reproductives.	35
Elles dépendent des capitaux publics ou de ceux que la société possède en commun.	<i>ib.</i>
Ces capitaux étant administrés par le gouvernement qui en a le monopole, leurs rentes sont souvent plus fortes que celles des capitaux privés.	36
Les entreprises industrielles faites par le gouvernement ne rendent presque jamais ce qu'elles rendraient si elles étaient faites par des particuliers.	37
L'entrepreneur particulier n'a que son intérêt en vue : le gouvernement veut réunir la gloire à l'utilité.	<i>ib.</i>
Un gouvernement sage ne fera jamais d'autres entreprises industrielles que celles qui sont indispensables et auxquelles l'intérêt des particuliers ne les invite point ; il en abandonnera la direction, autant que cela se peut, aux autorités locales.	39

Bilan des revenus et des dépenses de la société.	40
Les dépenses de la société ne comprennent que ses consommations improductives.	<i>ib.</i>
Les consommations reproductives peuvent être comparées aux semences du laboureur.	41
La balance des revenus et des dépenses de la société n'est donc point la comparaison de son revenu total et de sa consommation totale, mais celle de son revenu net et de sa consommation improductive.	42
Bilan d'une nation qui n'a point de commerce étranger.	<i>ib.</i>
Bilan comparatif de trois nations qu'on suppose également privées du commerce extérieur, et dont chacune tient un autre conduite.	44
Différences qui résultent dans le bilan de leurs revenus et dépenses lorsqu'elles font le commerce étranger.	45
En considérant la production et la consommation totale du monde commerçant, on peut dire que la consommation encourage la production.	46

## LIVRE VIII.

*Des progrès naturels de la richesse nationale.*

Résumé de quelques notions fondamentales.	51
La richesse nationale se compose de deux éléments : de la quantité des richesses et de leur prix.	<i>ib.</i>
Vu la <i>quantité</i> , une nation a deux moyens de s'enrichir : le travail et l'économie.	52



	Pages.
Vu le <i>prix</i> , elle ne peut s'enrichir que par son commerce extérieur; car dans l'intérieur du pays, les variations de prix ne l'enrichissent ni ne l'appauvrissent.	53
Cependant son intérêt lui prescrit de vendre ses produits à l'étranger au plus bas prix possible.	54
Ainsi, en dernière analyse, c'est toujours par l'augmentation de ses produits qu'elle s'enrichit (a).	55
1° Comment les différentes industries diffèrent sous le rapport de leurs <i>facultés productives</i> .	56
Plus un peuple avance en richesse, plus son industrie devient productive; et plus cette dernière devient productive, plus un peuple s'enrichit.	57
Ces effets s'étendent par le commerce à toutes les nations qui sont en relations entre elles.	60
L'industrie la plus productive est celle qui donne le plus grand superflu de production, c'est-à-dire celle qui est le plus susceptible de grands perfectionnemens.	61
L'industrie agricole est plus productive que les autres dans ses commencemens ou chez un peuple pauvre.	62
Mais elle l'est moins dans ses progrès ou chez les peuples riches.	64
Explication de ce phénomène.	<i>ib.</i>
Dans l'industrie manufacturière et commerçante c'est précisément le contraire : dans leurs com-	

---

(a) *Note XVII.* La richesse individuelle est-elle opposée à la richesse nationale ? T. IV, p. 238.

mencemens ces industries suffisent rarement à payer le travail qu'elles coûtent, mais en se perfectionnant de plus en plus, elles donnent enfin un superflu de production plus considérable que l'agriculture.	66
Comment ces industries naissent et se séparent.	68
Une nation agricole reçoit les produits de ses industries des nations riches, et participe par là à tous les avantages de la richesse et de la civilisation de ces dernières.	<i>ib.</i>
En comparant les manufactures et le commerce entre eux, on trouve que les progrès du commerce ont été plus marquans jusqu'ici que ceux des manufactures.	70
Mais il est probable que ce rapport changera à l'avenir, et qu'il y a moins d'améliorations à espérer pour le commerce que pour les manufactures.	<i>ib.</i>
Résultats de cette comparaison.	71
2 <sup>o</sup> Comment les différentes industries diffèrent sous le rapport du <i>gain</i> qu'elles donnent dans le commerce étranger.	73
L'industrie la plus avantageuse sous ce rapport, c'est celle qui se prête le plus à devenir un monopole.	74
(a) <i>Monopoles qui dérivent de secrets en industrie</i> (a)	75

---

(a) *Note XVIII. Sur les moyens que l'Angleterre emploie pour conserver aux inventeurs le monopole de leur découvertes. T. IV p. 244.*

	Pages.
L'agriculture est peu susceptible de pareils monopoles; ils sont rares dans le commerce, et fréquens dans les manufactures.	76
Les autres nations ne perdent rien au gain que fait la nation manufacturière dans son commerce avec elles.	78
Mais elles perdraient, si par jalousie elles voulaient lui enlever ce gain.	80
(b) <i>Monopole qui dérive de la propriété du sol.</i>	
Il n'y a que l'agriculture qui soit susceptible d'un gain provenant d'un pareil monopole.	81
Cet avantage compense, et au delà, tous ceux des manufactures et du commerce.	82
Le gain que donne l'industrie agricole est plus stable et pour le moins aussi fort que celui des autres industries.	84
D'où vient que les manufactures et le commerce enrichissent plus vite les individus qui s'en occupent.	85
La richesse d'un pays n'est toujours pour lui qu'une possession très-précaire, tant qu'elle n'est point fixée dans la culture de la terre.	88
3° Comment les différentes industries diffèrent par rapport à la quantité de <i>travail national</i> qu'elles mettent en mouvement.	90
Suivant qu'un capital soutient plus ou moins de travail dans le sein de la nation, il est aussi plus ou moins favorable à la richesse de la nation.	91
Le capital du cultivateur contribue uniquement à soutenir le travail national.	92

Celui du manufacturier vivifie souvent une industrie étrangère.	<i>ib.</i>
Le capital du commerçant est employé de trois manières différentes :	
(a) Dans le commerce intérieur : alors il fait aller seulement le travail national.	93
(b) Dans le commerce étranger de consommation : alors une moitié seulement occupe le travail de la nation.	<i>ib.</i>
D'ailleurs les retours du commerce étranger sont plus lents.	95
Effets du commerce circuiteux.	97
Quand ce commerce se fait par le moyen de l'or et de l'argent, il n'est pas plus désavantageux pour cela.	98
De même quand il se fait par un capital étranger.	<i>ib.</i>
(c) Dans le commerce de transport : alors il est tout-à-fait enlevé au soutien de l'industrie nationale.	100
A moins qu'il ne se fasse par des bâtimens et des navigateurs nationaux.	101
Résumé de la comparaison des différentes industries sous le rapport de leurs avantages pour l'accroissement de la richesse nationale.	<i>ib.</i>
<i>Direction naturelle du travail et des capitaux.</i>	
<i>Première période : peuples pasteurs.</i>	103
Comment les peuples chasseurs et pêcheurs passent à la vie nomade.	104
C'est chez les peuples pasteurs que se forment les premiers capitaux.	105

	Pages.
Et que naît l'inégalité des fortunes.	105
Cette circonstance devient l'origine du rapport entre l'entrepreneur et l'ouvrier	106
Le manque d'ouvriers fait naître l'idée de conser- ver les prisonniers de guerre et d'en faire des ouvriers esclaves.	107
L'esclavage est fort doux dans cette période de la société.	<i>ib.</i>
Origine des premiers arts mécaniques.	108
Le commerce intérieur est presque nul.	<i>ib.</i>
Le commerce extérieur est quelquefois assez considérable.	109
<i>Seconde période : peuples agricoles.</i>	<i>ib.</i>
Comment l'agriculture s'introduit insensiblement chez un peuple nomade.	110
Elle nécessite le partage de la terre en propriétés individuelles.	111
Cette circonstance accroît l'inégalité des for- tunes.	112
Moyens qu'ont les propriétaires de faire cultiver leurs terres par des ouvriers libres :	
1° Ils peuvent louer des ouvriers au jour ou à l'année.	113
2° Ou leur abandonner une portion des fruits ( <i>métayers</i> ).	114
3° Enfin ils peuvent céder l'entreprise à des <i>fermiers</i> .	<i>ib.</i>
Cette méthode est la plus avantageuse, mais elle ne peut s'introduire chez un peuple pauvre.	<i>ib.</i>
Progrès de l'agriculture, retardés par le rapport entre les propriétaires et les métayers.	115

	Pages.
Comment l'agriculture conduit aux arts mécaniques.	117
Comment ces différentes occupations se séparent insensiblement.	118
Avec les arts mécaniques naissent les bourgs et les villes.	<i>ib.</i>
Accroissement du commerce intérieur ; échanges multipliés.	119
Séparation de la classe des commerçans.	120
Les villes deviennent des foires continuelles.	123
Suivant le cours naturel des choses, les progrès des villes marchent toujours à la suite et en proportion de la culture des terres.	<i>ib.</i>
Accroissement du commerce étranger de consommation.	124
Lequel réagit sur les progrès de l'agriculture.	125
Ce commerce se fait avec des capitaux étrangers, au grand avantage de la société.	126
Comment le commerce circuiteux s'établit naturellement.	<i>ib.</i>
Suivant le cours naturel des choses, une nation pauvre dirige son travail et ses capitaux à l'agriculture, préférablement à toute autre industrie.	128
Circonstances qui la forcent à en agir ainsi.	130
Cette marche est la plus favorable à l'enrichissement de la nation.	134
Modifications que l'esclavage apporte aux progrès d'un peuple agricole.	135
Le sort des esclaves devient plus dur quand ils sont employés à la culture.	<i>ib.</i>

	Pages.
Cette circonstance les rend plus rares, et cependant les guerres en fournissent toujours moins.	136
A la fin il devient impossible de cultiver les terres avec des esclaves étrangers.	137
Alors on les multiplie dans le pays, et leur sort devient plus doux.	<i>ib.</i>
Modifications de l'esclavage: <i>Esclaves censitaires; serfs attachés à la glèbe (a).</i>	138
Nature et effets de l'esclavage.	
<i>Esclave à corvées.</i> Il fait partie des richesses de son maître.	140
Quand il est employé comme fonds de consommation, il encourage le luxe des services improductifs.	141
Trois manières de l'employer comme capital.	142
Analyse du loyer qu'il rapporte au maître.	143
Comparaison de ce loyer avec le salaire de l'ouvrier libre.	144
Le premier surpasse l'autre, mais sans profit pour l'esclave.	146
De l'entretien de l'esclave quand il est fondé sur l'usage d'un terrain que le maître lui abandonne.	149
Comparaison du travail de l'esclave et de l'ouvrier libre sous le rapport de la quantité.	150
Et sous le rapport de la qualité.	153
Influence de l'esclavage sur l'accumulation des capitaux.	155

---

(a) Note XIX. Sur la condition des serfs et des esclaves en Russie. T. IV, p. 248.

En général, les maîtres sont d'aussi mauvais entrepreneurs que leurs esclaves sont de mauvais ouvriers.	157
La situation des <i>esclaves censitaires</i> est plus douce, et plus favorable à la richesse nationale.	163
Toutefois, l'insécurité qui accompagne cette situation limite étroitement ces avantages.	164
Les <i>serfs</i> sont au-dessus des esclaves censitaires, sous tous les rapports.	166
D'où vient que ces derniers prospèrent quelquefois mieux que les autres.	<i>ib.</i>
Examen historique de l'état de l'industrie chez les peuples où elle a été exercée par des esclaves.	169
(1) <i>Agriculture</i> . Chez les Grecs et les Romains.	<i>ib.</i>
Supériorité des cultivateurs libres sur les esclaves, reconnue par les agronomes les plus célèbres de l'ancienne Rome.	171
Chez les peuples du moyen âge.	172
Dans l'Europe moderne.	173
(2) <i>Manufactures</i> . Leur imperfection quand elles sont exercées par des esclaves.	175
Exemples de l'ancienne Grèce et de Rome.	177
(3) <i>Commerce</i> . Il était dans un état d'enfance chez les anciens.	178
État du commerce et des manufactures en Europe pendant le régime féodal.	179
La prospérité de l'Europe moderne ne date que depuis l'entier affranchissement de la classe industrielle.	180



	Pages.
Ce qui affaiblit aujourd'hui les inconvéniens de l'esclavage pour l'industrie chez les nations européennes qui l'ont conservé.	181
Cependant ces nations ne peuvent point espérer d'atteindre la prospérité des autres, tant que cet obstacle subsiste.	<i>ib.</i>
Preuves statistiques de cette assertion (a).	182
<i>Troisième période de l'enrichissement : Peuples manufacturiers et commerçans.</i>	186
Améliorations successives de l'agriculture.	<i>ib.</i>
La grande culture, ou celle qui se fait par fermiers, remplace peu à peu la petite culture, ou celle qui se fait par métayers.	187
Conditions nécessaires pour rendre la grande culture vraiment profitable.	188
Obstacles qu'elle a trouvés dans plusieurs pays de l'Europe.	190
La culture par fermiers est moins avantageuse que celle qui se fait par les petits propriétaires.	193
Dans la plupart des pays de l'Europe, les lois sont peu favorables à la multiplication de cette classe de propriétaires.	196
Extension graduelle des manufactures.	200
Elle n'est possible que chez un peuple déjà enrichi par l'agriculture.	202
Comment les manufactures s'établissent et se perfectionnent à la suite de l'agriculture.	203

---

(a) *Note XX.* Sur l'état actuel des manufactures en Russie. T.IV, p. 259.

	Pages,
Comment elles s'introduisent par la réaction du commerce étranger.	205
Ces dernières ont devancé les autres dans la plupart des pays de l'Europe ; pourquoi.	207
Époque où la nation commence à faire elle-même son commerce étranger de consommation.	209
Et où elle entreprend le commerce de transport pour les autres nations.	<i>ib.</i>
Résumé des principes que fournit cet examen historique.	212
Véritable origine du système mercantile, généralement adopté par les gouvernemens de l'Europe.	214

## SECONDE PARTIE.

### *Théorie de la civilisation.*

#### INTRODUCTION.

Objet de cette théorie.	217
Elle n'est point réduite en système.	<i>ib.</i>
Indication des auteurs qui ont pressenti la nécessité de créer cette partie de l'économie politique.	218.

#### LIVRE I.

##### *Des élémens de la civilisation, ou des biens internes.*

Classification des biens internes.	221
<i>Biens primitifs</i> : Santé, dextérité, lumières, goût, mœurs, culte.	222
<i>Biens secondaires</i> : Sûreté, loisir.	<i>ib.</i>

	Pages.
En quoi les biens internes ressemblent aux richesses.	224
En quoi ils en diffèrent.	228
1° Ils ne sont point matériels.	<i>ib.</i>
2° Ils ne sont point échangeables.	230
3° Ils exigent une réaction de la part de l'acquéreur.	232
Mais ils ont de la durée, aussi bien que les richesses.	233
Et leur consommation est en général plus lente que celle des richesses.	236
Enfin, au lieu de perdre par l'usage, comme celles-ci, les biens internes y gagnent souvent.	<i>ib.</i>
D'où s'ensuit qu'ils sont également susceptibles d'être accumulés et de former des capitaux.	237
Les causes productives des biens internes sont les mêmes que celles des richesses.	238
Production immatérielle de la <i>nature</i> .	239
Production immatérielle de l'homme : <i>travail immatériel</i> .	<i>ib.</i>
<i>Division</i> du travail immatériel.	240
Elle est aussi avantageuse à la production des biens internes, que celle du travail industriel l'est à la production des richesses.	244
Ses inconvénients.	245
Elle dépend également de l'étendue du marché qu'a le travail immatériel.	<i>ib.</i>
Lequel des deux genres de travaux est le plus productif, de l'industrie ou du travail immatériel.	246

Classification des <i>services</i> , c'est-à-dire du travail immatériel qui s'échange.	247
1 <sup>o</sup> Services destinés à produire les biens primitifs.	<i>ib.</i>
2 <sup>o</sup> Services destinés à produire les biens secondaires.	250
Tous les genres de travaux immatériels sont productifs.	251
Parmi ces travaux il y en a plusieurs qui produisent en même temps des richesses.	<i>ib.</i>
<i>Circulation des services.</i>	<i>ib.</i>
Le motif principal du travail industriel étant le <i>gain pécuniaire</i> , sa récompense a toujours pour base un <i>salaires</i> .	252
Dans les travaux immatériels ce motif est moins universel.	<i>ib.</i>
Des motifs moraux y suppléent, surtout le <i>désir d'être estimé</i> , celui <i>d'être aimé</i> , et la <i>vertu</i> ou le sentiment du devoir.	253
Ainsi toutes les récompenses de services se séparent en deux classes : récompenses dont la base est <i>pécuniaire</i> ; et récompenses dont la base est <i>morale</i> . Cette dernière classe se subdivise en trois espèces : récompenses qui sont principalement fondées, ou sur l' <i>estime</i> , ou sur la <i>bienveillance</i> , ou enfin sur la <i>vertu</i> .	254
Comment les avantages moraux qui forment l'objet de ces récompenses sont échangeables.	<i>ib.</i>
Récompenses accordées par le gouvernement. Elles forment une portion très-considérable de la masse entière de récompenses.	255

	Pages-
I. Du <i> salaire </i> des services, ou de la récompense dont le fonds principal est pécuniaire.	256
Cette espèce de récompenses est la plus universelle : pourquoi ?	<i>ib.</i>
Utilité du numéraire pour la production des biens internes.	<i>ib.</i>
En achetant des services, on n'est pas toujours sûr d'acquérir les biens qu'on s'en promet.	257
Ceci n'affecte cependant point la récompense des services, car la demande ne s'étend qu'à eux seuls.	258
(1) <i> Salaire nécessaire </i> des services. Ses bases sont les mêmes que celles du salaire nécessaire de l'industrie.	259
(2) <i> Salaire courant </i> .	260
L'effet des circonstances générales qui règlent le salaire des services est souvent troublé par des causes qui n'influent point sur le salaire de l'industrie.	261
Ces causes expliquent pourquoi en Europe le salaire de certains services est plus fort, et celui de certains autres plus faible qu'il ne devrait l'être vu les circonstances générales qui déterminent le salaire.	262
Exemples : Salaires du simple soldat et du matelot, dans les pays où ce service est volontaire.	<i>ib.</i>
Salaires du bas clergé dans les pays qui ont conservé la hiérarchie ecclésiastique.	267
Salaires des gens de lettres qui vivent de compositions littéraires et d'enseignement.	269

Salaires des avocats , dans les pays où les causes sont plaidées devant les tribunaux.	273
Salaires des acteurs , chanteurs et danseurs du théâtre.	275
II. Des récompenses dont le fonds principal consiste en <i>biens internes</i> .	277
Examen des biens internes les plus propres à satisfaire les différens désirs qui sont le motif de pareils services.	278
(1) <i>Désir d'être estimé.</i>	
(a) <i>Honneurs.</i>	<i>ib.</i>
<i>Honneurs personnels et purement individuels :</i>	
Rangs.	279
Ordres de chevalerie.	281
Langage symbolique de l'estime.	282
<i>Honneurs personnels, mais héréditaires.</i> Noblesse héréditaire.	284
Les récompenses honorifiques n'ont de valeur que tant qu'elles sont rares.	286
La profusion des honneurs entraîne des dépenses pécuniaires.	288
(b) <i>Pouvoir.</i>	<i>ib.</i>
(c) <i>Estime publique spontanée.</i>	290
Comment le gouvernement peut l'allier aux honneurs.	291
(2) <i>Désir d'être aimé.</i>	293
(3) <i>Vertu.</i> Ce qu'il faut entendre par ce mot.	<i>ib.</i>
Elle est loin d'être sans rémunération.	294
L'intérêt personnel est la seule base vraie et solide qu'elle puisse avoir.	295

	Pages.
Impossibilité de la récompenser autrement.	296
Comment les différens fonds rémunérateurs peuvent être combinés.	297
<i>Des fonds immatériels</i> ou des fonds qui consistent en biens internes.	300
Le fonds immatériel de chaque nation se divise en deux branches : le <i>fonds immatériel de consommation</i> .	301
Et le <i>capital immatériel</i> .	<i>ib.</i>
L'accroissement de ce capital est la condition préalable de la division du travail immatériel.	302
Et la cause immédiate de l'accroissement du capital est l' <i>économie</i> .	303
Comment le capital immatériel diffère du capital matériel.	304
Distinction entre la <i>civilisation absolue et relative</i> .	306
Sous le point de vue de la civilisation relative, les nations sont ou <i>barbares</i> (emprunteuses de biens internes), ou <i>civilisées</i> (prêteuses) ou indépendantes (qui n'ont plus besoin d'emprunter, mais qui ne peuvent pas encore prêter).	<i>ib.</i>

## LIVRE II.

*Des progrès naturels de la civilisation.*

<i>Réflexion préliminaire.</i> La marche du développement des peuples, quoiqu'en général progressive, ne l'est pas également pour tous les élémens de la civilisation; c'est pourquoi il faut les examiner séparément.	308
--	-----

Le <i>loisir</i> ne fera point un objet de cette recherche historique.	308
I. <i>Santé. — Population.</i>	
Ces élémens de la civilisation ne sont considérés ici qu'autant qu'ils sont soumis à l'influence du genre de vie que les peuples mènent.	309
La vie des peuples chasseurs se prête en général au développement des facultés animales.	310
Restrictions à faire à cette proposition.	313
Ces peuples ne sauraient jamais être nombreux.	<i>ib.</i>
La vie pastorale est plus favorable à la conservation de l'espèce humaine, et même à sa multiplication.	314
Mais de tous les genres de vie, celui qui convient le mieux à l'homme sous ces deux rapports, c'est l'agriculture.	<i>ib.</i>
Causes qui arrêtent le progrès de la population chez un peuple agricole, dans les commencemens de sa civilisation.	315
L'industrie manufacturière est en général contraire à la santé du peuple.	<i>ib.</i>
Témoignage d'un médecin anglais sur l'état physique des ouvriers de manufacture.	317
La population d'un pays manufacturier et commerçant peut s'élever plus haut que celle d'un pays agricole; mais si ces industries l'emportent sur la culture des terres, la subsistance du peuple devient précaire, et alors la misère fait souvent reculer la population.	318
Développement de ce principe.	<i>ib.</i>



	Pages.
Dans un pays isolé qui n'aurait point de commerce extérieur, la population se proportionnerait sur la quantité de produits nourrissans que son sol fournirait.	319
Mais lorsqu'un pays est en relations commerciales avec d'autres pays agricoles, sa population peut se fonder sur le produit total de son industrie.	<i>ib.</i>
Désavantages de cette situation.	320
L'Angleterre s'y est trouvée pendant quelque temps.	321
Circonstances extraordinaires qui l'en ont tirée (a).	322
Calcul des écrivains économiques sur le nombre d'habitans qu'un pays peut nourrir relativement au nombre de ses cultivateurs.	323
Limites que la distribution des richesses prescrit à la population.	324
Lorsque la population s'arrête, c'est toujours dans les classes inférieures du peuple, et elle y est moins arrêtée par une diminution de naissances que par une augmentation de décès.	325
Comment s'opère cet effet.	<i>ib.</i>
Ce malheur est inséparable de la situation où se trouvent les nations dont la richesse est stationnaire ou rétrograde.	327
Les nations dont l'opulence est progressive n'en sont pas entièrement exemptes.	329

---

(a) Note XXI. Sur les progrès de l'Irlande en industrie et en richesse nationale. T. IV, p. 266.

Surtout lorsque des institutions vicieuses tendent à faire baisser le salaire de l'ouvrier.	<i>ib.</i>
Résumé des principes sur la population.	330
Inutilité de toutes les mesures réglementaires destinées à favoriser la population.	<i>ib.</i>
L'établissement de colonies fait peu de tort aux métropoles qui y envoient des colons.	831
Il en est de même des fléaux passagers qui détruisent beaucoup d'hommes sans attaquer le fonds de terre et les capitaux.	332
Pourquoi les couvens sont nuisibles à la population.	333
Les habitans d'un pays ne sont pas plus mal pourvus de subsistances quand leur nombre s'augmente, ni mieux pourvus quand leur nombre diminue.	<i>ib.</i>
II. <i>Dextérité.</i>	
Chez les peuples barbares la dextérité a plus d'étendue; dans les sociétés civilisées elle a plus d'énergie. Développement de ce principe. (a).	334
Toutefois, chez les peuples prospères même, la classe la plus nombreuse, celle des cultivateurs, est moins exposée que les autres à perdre cette étendue de dextérité qui caractérise les peuples agrestes.	335
III. <i>Lumières — Goût.</i>	
Le développement des facultés intellectuelles tient la même marche que celui de la dextérité: l'entendement a plus d'étendue chez les peuples	

---

(a) *Note XXII.* Sur la dextérité du peuple russe. T. IV, p. 282.

	Pages.
barbares, et plus d'énergie chez les peuples civilisés.	337
Chez les premiers, tout le monde a l'intelligence développée jusqu'à un certain point, mais personne ne l'a perfectionnée; chez les autres, peu de personnes ont l'intelligence développée, mais parmi ce petit nombre il y en a qui l'ont perfectionnée à un point étonnant.	338
Ce contraste est encore visible dans les différentes classes d'un même peuple prospère, lorsque l'on compare l'intelligence des ouvriers de campagne avec celle des habitans des villes.	339
Les progrès de la société en population, en industrie et en lumières sont toujours acquis aux dépens de la santé, de la dextérité et de l'intelligence de la grande masse du peuple.	342
Si l'intelligence du gros des hommes s'affaiblit en proportion des progrès de la prospérité générale, les arts et les sciences tiennent une marche toute contraire.	344
Examen des causes qui produisent les beaux siècles de l'esprit humain et les intervalles qui les séparent.	<i>ib.</i>
Ces causes sont nombreuses. Il n'y en a aucune qui, prise séparément, explique le phénomène.	346
Influence du climat.	<i>ib.</i>
De l'éducation, du culte.	<i>ib.</i>
De la forme du gouvernement.	347
Des encouragemens accordés aux gens de lettres et aux artistes.	349

S'il est une condition absolue et nécessaire des progrès des arts et des sciences, c'est ce degré de richesse nationale qui fait naître le désir des jouissances intellectuelles, et qui fournit encore les moyens pécuniaires d'y satisfaire.	350
Ainsi les arts et les sciences ne peuvent jamais briller chez les peuples chasseurs et pasteurs, ni même chez les peuples purement agricoles.	<i>ib.</i>
Ils ne fleurissent que chez les nations riches. Preuves, le beau siècle de Périclès.	351
Celui d'Auguste.	353
Celui de Léon X.	<i>ib.</i>
Si, à cette dernière époque, les richesses n'avaient point été répandues parmi les classes inférieures du peuple, les effets de l'invention de l'imprimerie auraient été très-limités.	355
IV. <i>Mœurs.</i>	
Influence que le genre de vie d'un peuple exerce sur les mœurs.	356
Mœurs des peuples chasseurs.	357
Des peuples pasteurs.	<i>ib.</i>
Des peuples agricoles.	<i>ib.</i>
Des peuples manufacturiers et commerçans. La richesse et les lumières sont-elles favorables ou nuisibles à la morale publique?	359
L'opinion générale est qu'elles provoquent la corruption des mœurs; mais si l'histoire fournit des preuves qui confirment cette opinion, elle en offre aussi d'autres qui la démentent.	360
L'influence nuisible ou bienfaisante de la prospé-	

	Pages:
rité sur les mœurs dépend de deux circonstances : de la manière dont la richesse est acquise, et de celle dont elle est distribuée.	362
Partout où l'opulence est le fruit des guerres, des spoliations, des rapines; partout où elle est concentrée en un petit nombre de mains, elle traîne à sa suite le luxe et la dépravation des mœurs.	<i>ib.</i>
Tel a été le sort de la plupart des peuples anciens.	364
Mais lorsque la richesse est produite par le travail et l'économie, elle est favorable aux mœurs.	365
C'est en général la situation des peuples modernes de l'Europe.	<i>ib.</i>
Bienfaits moraux et politiques que l'Europe moderne doit à l'accroissement de la richesse nationale.	366
Cette différence entre la richesse des Anciens et des Modernes explique comment la richesse a été condamnée unanimement par les législateurs et les moralistes de l'antiquité.	370
Les lumières et les arts ne sont nuisibles aux mœurs que lorsque la richesse vient d'une source impure.	
Loin de corrompre les hommes, ils les ont adoucis lorsqu'ils n'ont pu les corriger.	372
Nécessité des lumières pour un peuple corrompu.	<i>ib.</i>
Les mœurs d'un peuple riche et civilisé ne sont pas les mêmes dans toutes les classes de la société, comme celles d'un peuple pauvre et barbare.	374

Chez le premier on trouve toujours deux différens systèmes de morale ayant cours en même temps : le système rigide, pratiqué par les classes pauvres ; et le système libéral, reçu parmi les classes opulentes.	374
Chacun de ces systèmes convient à la classe qui l'adopte.	<i>ib.</i>
Ces observations expliquent pourquoi la plupart des sectes religieuses ont pris naissance parmi le commun du peuple.	376
V. <i>Culte.</i>	
Différence entre le <i>culte</i> et la <i>religion</i> .	<i>ib.</i>
Le polythéisme est le premier culte naturel des peuples. Son origine.	<i>ib.</i>
Les progrès de la prospérité amènent insensiblement des idées plus saines sur la divinité.	379
Le culte, devenu plus raisonnable, s'allie avec la morale.	380
Obstacles qui s'opposent à l'extension d'une religion épurée. Elle reste le partage d'un petit nombre de gens éclairés.	<i>ib.</i>
La religion du peuple n'est qu'un culte, souvent très-immoral.	381
Combien la religion chrétienne l'emporte sur toutes les autres.	382
Écueils à éviter si l'on veut lui conserver sa pureté.	<i>ib.</i>
VI. <i>Sûreté intérieure.</i>	
Elle ne peut être obtenue que par l'établissement d'un <i>gouvernement</i> .	383

	Pages.
Le besoin de sûreté ne se fait sentir que lorsqu'il y a des propriétés à défendre.	384
Donc c'est la propriété qui exige l'introduction d'un gouvernement.	385
Tout gouvernement suppose <i>autorité</i> et <i>subordination</i> . Les causes qui les amènent se renforcent avec l'accroissement de la propriété.	<i>ib.</i>
Ces causes sont : 1° La supériorité des <i>qualités personnelles</i> , qui a peu d'effet.	<i>ib.</i>
2° La supériorité d' <i>âge</i> , dont l'influence est déjà plus sensible.	386
3° La supériorité de <i>fortune</i> , qui est très-décisive, surtout à l'époque où l'établissement des propriétés commence à admettre l'inégalité des fortunes.	<i>ib.</i>
4° La supériorité de <i>naissance</i> . Elle n'est qu'une ancienne supériorité de fortune.	388
La naissance et la fortune étant les deux grandes sources de distinction personnelle, elles sont aussi les causes principales qui établissent naturellement l'autorité et la subordination parmi les hommes.	389
Chez les peuples chasseurs, ces deux causes ne peuvent point agir ; aussi ces peuples n'ont-ils guère besoin d'un gouvernement.	<i>ib.</i>
Chez les peuples pasteurs, la propriété rend le gouvernement nécessaire ; aussi chez eux chacune de ces causes opère dans la plénitude de sa force, et le gouvernement s'établit de lui-même. Le pâtre le plus riche et le plus ancien-	

- nement riche devient le chef de la tribu. Il réunit le pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire (a). *ib.*
- Son gouvernement se fortifie par l'intérêt des hommes d'une richesse inférieure à la sienne. 390
- L'introduction de l'agriculture, en nécessitant le partage des terres, crée les classes des propriétaires fonciers et des non-propriétaires. *ib.*
- La richesse se trouvant toute du côté des premiers, elle emporte toute la considération et toute la puissance. *ib.*
- En conséquence, le pouvoir législatif passe pour la plupart aux propriétaires, aussi bien qu'une partie du pouvoir exécutif et judiciaire. 392
- Comment ce rapport anarchique change avec le progrès des manufactures et du commerce. *ib.*
- L'accroissement de puissance qui en résulte pour le souverain ne devient nuisible à la sûreté de la nation que lorsque ses mœurs se corrompent. Au contraire, si la prospérité avance, il est favorable à la sûreté publique. 395
- Application de ces principes à l'administration de la justice. Preuves que son perfectionnement est toujours en raison des progrès de la prospérité nationale. 396
- VII. *Sûreté extérieure.*
- Chez les peuples chasseurs, la défense commune contre les agressions des peuples étrangers est

---

(a) Note XXIII. Sur l'origine des républiques. T. IV, p. 285.



	Pages.
l'affaire de tous les membres de la horde.	401
Pourquoi ils sont si peu redoutables à la guerre.	<i>ib.</i>
Chez les peuples pasteurs, cette défense est de même l'affaire de tous les membres de la tribu.	402
Mais ils sont très-redoutables à la guerre; pourquoi.	<i>ib.</i>
Chez les peuples agricoles, tout homme est encore de même, ou guerrier ou tout prêt à le devenir; cependant le service du guerrier ne peut plus y être gratuit que pendant une certaine époque de l'année.	403
Dans toutes ces différentes situations, le service militaire ne coûte rien à la société en commun. Mais lorsque les manufactures et le commerce sont répandus chez un peuple, la masse de la nation ne peut plus sacrifier un temps et des facultés dont chaque parcelle est nécessaire à la production qui leur fournit leur subsistance.	404
Les habitudes des habitans de toutes les classes deviennent de plus en plus contraires à l'esprit guerrier et au maniement des armes.	405
Cependant une nation riche est plus exposée aux agressions d'un peuple pauvre. Il faut donc que son gouvernement prenne des mesures nouvelles pour maintenir la sûreté extérieure.	406
Or les mesures qu'il peut prendre se réduisent à deux: il peut former des <i>milices</i> , ou entretenir des <i>troupes réglées</i> .	<i>ib.</i>
Il y a eu des milices de plusieurs sortes.	<i>ib.</i>

- Les troupes réglées sont toujours de meilleurs soldats que les milices, par les effets de la division du travail. 407
- Les milices des peuples anciens étaient préférables aux nôtres. 408
- L'exercice des troupes est aujourd'hui d'une moindre conséquence qu'autrefois ; et la discipline est devenue plus importante qu'elle ne l'était chez les anciens. 409
- Les troupes réglées l'emportent sur les milices sous les deux rapports, et surtout sous le dernier. *ib.*
- Il y a des milices qui approchent, pour l'un et l'autre objet, des troupes réglées. 411
- Preuves historiques de la supériorité des troupes réglées, dans tous les temps. *ib.*
- Ce n'est que par le moyen d'une armée de troupes réglées qu'une nation civilisée peut se défendre contre les invasions de ses voisins pauvres et barbares. 416
- Et qu'un peuple barbare peut passer tout d'un coup à un certain degré de civilisation. *ib.*
- Une armée de troupes réglées est-elle dangereuse pour la liberté de la nation ? 417
- Elle ne peut être créée que par un acte du gouvernement. 419
- La guerre, dans son perfectionnement actuel, est très-dispendieuse. *ib.*
- D'où il résulte que la richesse est devenue aussi indispensable pour la faire que la bravoure,

	Pages-
et qu'une nation opulente et civilisée a un avantage marqué sur un peuple pauvre et barbare, quant à sa défense.	420
La guerre coûte plus que ses frais.	421
Ce qu'elle coûte à la civilisation.	422
Comment elle est, dans le plan du développement de l'espèce humaine, un moyen analogue aux autres que la nature emploie pour exciter et favoriser ce développement.	<i>ib.</i>
Cependant les avantages qu'elle présente sous ce rapport, ne sont jamais le fruit de guerres injustes.	424
De la sûreté par rapport à la politique extérieure.	<i>ib.</i>
Les différens états sont autant de personnes morales, et soumis aux mêmes règles de justice que les individus.	<i>ib.</i>
Le droit des gens existe, mais il manque d'une garantie extérieure; car les états ou souverains, dans leurs rapports mutuels, sont encore dans l'état de la nature.	425
Cet état éternise tous les malheurs réunis dans le seul fléau de la guerre.	426
Impossibilité d'en sortir par une fédération, même quand elle serait formée d'états réunis par les liens de la religion, du commerce et des autres rapports sociaux.	427
Les formes représentatives de gouvernement ne seraient non plus un moyen d'empêcher la guerre.	431
La monarchie universelle serait un remède pire	

que le mal ; d'ailleurs elle est impraticable et ne peut jamais se réaliser pour long-temps.	433
Enfin il n'est pas non plus à espérer que les progrès de la civilisation feront sortir les états de cette situation.	434
Deux moyens se présentent pour la rendre moins périlleuse : le premier est individuel ; il consiste pour chaque état dans l'accroissement de sa puissance intérieure ou de sa prospérité.	435
Le second est général : c'est le système de l'équilibre politique, établi parmi les états qui sont le plus en contact les uns avec les autres.	436
Ce système a été inconnu aux anciens et aux peuples du moyen âge.	<i>ib.</i>
Son origine au quinzième siècle, et son perfectionnement postérieur.	437
<i>Influence de l'esclavage sur la civilisation, et notamment :</i>	
(1) Sur la population.	439
(2) Sur les lumières.	450
(3) Sur les mœurs et la sûreté individuelle et publique.	457
Comment l'esclavage s'abolit insensiblement dans l'Europe occidentale.	466
Il subsiste encore dans une partie de l'Europe orientale ; mais les progrès de la prospérité tendent à le faire disparaître partout (a).	478

---

(a) *Note XXIV.* Sur les progrès de la liberté individuelle en Europe et dans les colonies européennes depuis le milieu du dix-huitième siècle. T. IV, p. 288.

	Pages.
<i>Influence des rapports extérieurs d'un peuple sur les progrès de sa prospérité.</i>	481
(1) Rapports d'un peuple avec la nature qui l'environne.	482
Climat.	<i>ib.</i>
Sol.	486
(2) Rapports dans lesquels un peuple peut se trouver avec d'autres peuples.	489
Guerres.	<i>ib.</i>
Migrations.	491
Colonies.	492
Commerce.	<i>ib.</i>
Communications établies par la religion.	493

#### CONCLUSION.

Influence de la richesse sur le travail immatériel.	495
Influence de la civilisation sur l'industrie.	499
Comment la richesse et la civilisation s'accroissent par l'échange mutuel des valeurs dont elles se composent.	515
Leur équilibre constitue la <i>prospérité nationale</i> .	519

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

### NOTES POUR LE COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

	Pages.
I. Opinion d'Aristote sur le système mercantile.	3
II. L'idée de la division du travail est-elle une découverte d'Adam Smith?	5
III. Sur l'état de l'agriculture en Angleterre.	10
IV. Sur la richesse comparative des mines d'argent dans l'ancien continent et en Amérique.	21
V. Sur l'avantage qu'il y a pour les peuples agricoles à échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger.	29
VI. Sur l'emploi des fourrures, en guise de numéraire, chez les peuples septentrionaux, et particulièrement chez les anciens Russes.	38
VII. Sur les anciennes monnaies russes avant l'invasion des Mongols.	42
VIII. Sur la valeur de l'ancienne grivna.	44
IX. Sur les variations dans la valeur intrinsèque du rouble, et sur le système monétaire actuel de la Russie.	47
X. Sur la production et la consommation des métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique.	52
XI. Sur les frais de la fabrication des monnaies.	65
XII. Sur la quantité de numéraire qui circule dans les différents pays de l'Europe.	69
XIII. Sur les monnaies de confiance de quelques peuples anciens et modernes, et sur la monnaie de cuivre russe.	76
XIV. Sur la manière dont se fait le commerce étranger à Saint-Petersbourg.	91
XV. Sur les principales banques de dépôt.	94
Banque de Venise.	<i>ib.</i>
Banque d'Amsterdam.	96
Banque de Hambourg.	103

	Pages.
<b>XVI. Précis historique du papier-monnaie et des principales banques de circulation.</b>	107
Origine du papier-monnaie et des banques de circulation.	<i>ib.</i>
Banques privées en Angleterre et en Écosse.	108
Banque publique d'Angleterre.	111
Addition de M. J.-B. Say, contenant la continuation de l'histoire de la banque d'Angleterre.	127
Système de Law.	130
Caisse d'escompte de Paris.	151
Assignats et mandats.	160
Banque de France.	165
Addition de M. J.-B. Say, contenant l'histoire de la banque de France.	168
Vales d'Espagne.	180
Banques d'Italie.	184
Banque de Vienne.	185
Billets de confiance et papier-monnaie de la Prusse.	189
Banque de Stockholm.	191
Banque de Copenhague.	193
Banque des États-Unis d'Amérique.	195
Banque de Russie.	196
<b>XVII. La richesse individuelle est-elle opposée à la richesse nationale?</b>	238
<b>XVIII. Sur les moyens que l'Angleterre emploie pour conserver aux inventeurs le monopole de leurs découvertes.</b>	244
<b>XIX. Sur la condition des serfs et des esclaves en Russie.</b>	248
<b>XX. Sur l'état actuel des manufactures en Russie.</b>	259
<b>XXI. Sur les progrès de l'Irlande en industrie et en richesse nationale.</b>	266
<b>XXII. Sur la dextérité du peuple russe.</b>	282
<b>XXIII. Sur l'origine des républiques.</b>	285
<b>XXIV. Sur les progrès de la liberté individuelle en Europe et dans les colonies européennes depuis le milieu du dix-huitième siècle.</b>	288
<b>TABLEAUX concernant le numéraire, le change, et les poids et mesures de Russie.</b>	297

<b>TABLE DES MATIÈRES.</b>		<b>427</b>
		<b>Pages.</b>
<b>I. Variations dans la valeur intrinsèque de la monnaie d'argent.</b>		<b>298</b>
<b>II. Quantité de la monnaie d'or et d'agent fabriquée et mise en circulation depuis 1700.</b>		<b>299</b>
<b>III. Variations dans la valeur intrinsèque de la monnaie de cuivre.</b>		<b>300</b>
<b>IV. Quantité de la monnaie de cuivre fabriquée et mise en circulation depuis 1704.</b>		<b>302</b>
<b>V. Quantité des assignats émis depuis la fondation de la banque, et variations que leur valeur a subies comparativement à l'argent.</b>		<b>303</b>
<b>VI. Évaluation du pair entre les monnaies de Russie et celles des principaux états étrangers.</b>		<b>305</b>
<b>VII. Variations arrivées dans le change de Russie depuis 1674.</b>		<b>313</b>
<b>VIII. Valeur intrinsèque de la monnaie de cuivre, comparée à la valeur de l'assignat.</b>		<b>320</b>
<b>IX. Essai de calculer la valeur réelle de l'assignat, comparativement à sa valeur numérique.</b>		<b>321</b>
<b>X. Prix moyens des principaux articles d'exportation, au port de Saint-Petersbourg, comparés entre eux dans les années 1803, 1811, et 1814.</b>		<b>322</b>
<b>XI. Rapport des poids et mesures de Russie avec ceux de Hambourg, d'Angleterre et de France.</b>		<i>ib.</i>
<b>TABLE analytique des matières contenues dans cet ouvrage.</b>		<b>323</b>

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU QUATRIÈME  
ET DERNIER VOLUME.



THE HISTORY OF THE

- 1. The first part of the history is divided into three books.
- 2. The second part of the history is divided into three books.
- 3. The third part of the history is divided into three books.
- 4. The fourth part of the history is divided into three books.
- 5. The fifth part of the history is divided into three books.
- 6. The sixth part of the history is divided into three books.
- 7. The seventh part of the history is divided into three books.
- 8. The eighth part of the history is divided into three books.
- 9. The ninth part of the history is divided into three books.
- 10. The tenth part of the history is divided into three books.
- 11. The eleventh part of the history is divided into three books.
- 12. The twelfth part of the history is divided into three books.
- 13. The thirteenth part of the history is divided into three books.
- 14. The fourteenth part of the history is divided into three books.
- 15. The fifteenth part of the history is divided into three books.
- 16. The sixteenth part of the history is divided into three books.
- 17. The seventeenth part of the history is divided into three books.
- 18. The eighteenth part of the history is divided into three books.
- 19. The nineteenth part of the history is divided into three books.
- 20. The twentieth part of the history is divided into three books.

THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE

**CONSIDÉRATIONS**

**SUR LA NATURE**

**DU**

**REVENU NATIONAL.**

---

SE TROUVE AUSSI:

BOSSANGE FRÈRES, *LEIPZIG*,  
REICHS STRASSE;  
MARTIN BOSSANGE ET C<sup>o</sup>, *LONDRES*,  
14, GREAT MARLBOROUGH STREET.

---

IMPRIMÉ PAR LACHEVARDIERE FILS,  
SUCCESEUR DE CELLOT, RUE DU COLOMBIER, N. 30.

# CONSIDÉRATIONS

SUR LA NATURE

DU

# REVENU NATIONAL,

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'état actuel au service de Russie, Membre effectif de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, et du Comité d'instruction établi pour les instituts placés sous la direction suprême de S. M. l'Impératrice mère; Membre honoraire des Académies de Munich, d'Amsterdam, de Harlem, d'Utrecht, des Universités de Moscou et Kharkof, de la Société d'économie rurale à Saint-Petersbourg, de celle des antiquités russes à Moscou, et de plusieurs autres Sociétés savantes; Grand-Croix de l'ordre de Saint-Volodimir, et Chevalier des ordres de Sainte-Anne et de l'Aigle-Rouge.

DU CHOC DES OPINIONS JAILLIT LA LUMIÈRE.



PARIS,

BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE RICHELIEU, N. 60;

BOSSANGE FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE SEINE, N. 12.

1824.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

---

---

## PRÉFACE.

Les recherches que je présente ici au public ne sont que les matériaux d'un autre livre. Je les avais destinées à la refonte de la seconde partie de mon *Cours d'économie politique*; la réimpression de cet ouvrage, que M. J.-B. Say vient de publier à Paris (1), m'engage à les donner séparément, puisque de long-temps il me sera impossible de songer à une seconde édition originale. Ce n'est pas sans un sentiment bien pé-

---

(1) *Cours d'économie politique*, par H. Storch, avec des notes explicatives et critiques, par J.-B. Say. Paris 1823, 4 vol.

nible que je fais mention de ces circonstances. J'avais entretenu quelques relations amicales avec M. Say ; j'avais contribué de ma part à faire reconnaître son mérite , en lui ouvrant l'entrée à notre Académie : aurais-je dû m'attendre que , pour prix de ces marques d'estime et d'intérêt , cet écrivain m'enlèverait ma propriété , et , qui plus est , la satisfaction de voir paraître mon ouvrage sous une forme moins imparfaite ?

M. Say ne s'est pas contenté de réimprimer mon Cours ; il y a joint des Notes dans lesquelles il exerce sur moi une critique impartiale et même bénigne tant que je suis d'accord avec lui , mais amère et virulente aussitôt que je m'éloigne de sa théorie. C'est surtout contre

la seconde partie de cet ouvrage qu'il dirige ses attaques. Là, j'avais essayé de montrer que les services personnels, regardés par Smith comme stériles, concourent *indirectement* à la formation du revenu national, en produisant des *biens*, pour la plupart indispensables à la production matérielle. M. Say, au contraire, soutient dans ses écrits, d'après Garnier et quelques autres économistes, que les services s'appliquent à créer des *valeurs*, et qu'ainsi ces travaux sont *directement* productifs. Outre le tort d'avoir suivi une opinion différente de la sienne, M. Say me trouve encore celui *d'avoir parlé de lui un peu légèrement*. C'en est assez pour exciter sa colère. Dans ses Notes, il s'évertue à me prouver que ma doctrine est fautive, et que j'aurais dû



m'en tenir à la sienne ; mais il met dans cette discussion tant de fiel , et il y prend un ton si absolu , qu'on s'aperçoit bien qu'il plaide la cause de son amour-propre plutôt que celle de la vérité.

Cependant quelle est cette doctrine dont M. Say parle avec tant d'emphase , et qu'il croit avoir fondée sur des bases inébranlables ? Qu'est-ce qu'il appelle des valeurs immatérielles ? Quelle influence leur accorde-t-il sur le revenu national ? Quelles sont les modifications qu'en conséquence de ce principe il apporte à la théorie de ce revenu telle que Smith nous l'a transmise , et telle que M. Say l'enseigne d'après lui ? C'est ce que je vais examiner tout-à-l'heure , non pas comme adversaire du principe des va-

leurs immatérielles, mais comme son sectateur; car long-temps avant que les Notes de M. Say eussent paru, j'avais déjà publiquement embrassé ce principe (1). Qu'il ait ignoré cette circonstance, je le crois; mais du moins s'en-suit-il que sa critique est venue trop tard pour m'éclairer sur mes erreurs. Voyons maintenant si la doctrine de M. Say en est exempte. L'analyse que j'en ferai peut être instructive pour ceux qui ne la connaissent pas à fond; et quant à l'auteur, comme il déclare que l'intérêt de la science l'a obligé d'être sévère en-

---

(1) Dans un mémoire présenté à l'académie des sciences le 16 juin 1819, et inséré dans le 8<sup>e</sup> volume de sa collection, sous le titre : *Le revenu national considéré sous un nouveau point de vue.*

vers moi , il doit me savoir gré de l'être envers lui.

Smith ne reconnaît d'autres produits que ceux qui sont composés de matières : M. Say admet l'existence de *produits immatériels*. Mais qu'est-ce qu'il entend par ce nom ? Voici la réponse qu'il nous donne à cette question fondamentale (1) :

« Un médecin vient visiter un malade,  
» observe les symptômes de son mal, lui

---

(1) *Traité*, I, 121. J'observe ici, une fois pour toutes, que je cite le *Traité de M. Say* d'après la quatrième édition, et mon *Cours* d'après l'édition de Paris. Les allégations de ce dernier ouvrage se rapportent aux *Notes de M. Say*. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page.

» prescrit un remède , et sort sans laisser  
» aucun produit que le malade ou sa fa-  
» mille puisse transmettre à d'autres per-  
» sonnes , ni même conserver pour la con-  
» sommation d'un autre temps.

» L'industrie du médecin a-t-elle été  
» improductive? Qui pourrait le penser?  
» le malade a été sauvé. Cette production  
» était-elle incapable de devenir la ma-  
» tière d'un échange? Nullement, puis-  
» que le conseil du médecin a été échangé  
» contre ses honoraires; mais le besoin  
» de cet avis a cessé dès le moment qu'il  
» a été donné. Sa production était de le  
» dire , sa consommation de l'entendre;  
» il a été consommé en même temps que  
» produit. C'est ce que je nomme un  
» produit immatériel. »

Cet exemple , qui doit tenir lieu d'une définition , vaut-il une définition ? J'en doute ; car il peut s'appliquer à des cas bien dissemblants (1). D'ailleurs, quel est, dans cet exemple, le produit immatériel ? Est-ce le *travail* du médecin, ou est-ce le *résultat* de ce travail, la *santé* qu'il a rendue au malade ? D'après ce raisonnement, « Le malade a été sauvé, donc » l'industrie du médecin a été productive, » on devrait croire que c'est la santé qui constitue ici le produit ; mais

---

(1) Mettons à la place du malade un homme à bon appétit qui entre chez un restaurateur pour y manger un pâté : ne pourrait-on pas appliquer mot pour mot à ce déjeuner substantiel tout ce que M. Say dit de l'avis du médecin ? La parodie serait plaisante si l'on se donnait la peine de la faire.

tout le reste de cet exemple nous donne l'idée que c'est le conseil du médecin ou son service. Dans cette incertitude, je consulte l'Építome de l'auteur; il me présente une définition. « Un produit immatériel, y dit M. Say, est toute espèce d'utilité qui est nécessairement consommée au même instant que produite, et qui par conséquent ne peut se transmettre ni s'amasser; tels sont les *services personnels* (1). » Voilà du moins

---

(1) *Traité*, II, 491. Suivant la doctrine de M. Say, les *services utiles* ne sont pas les seuls produits immatériels. « Toute espèce d'utilité, dit-il, qui résulte d'un *capital* ou d'un *bien-fonds* est un pareil produit; telle, par exemple, que l'utilité qu'on retire d'une maison, d'un meuble, d'une route, d'un jardin d'agrément. » Ces espèces d'utilité, il les appelle aussi des *services*, de sorte qu'il ne parle pas seu-

qui est clair : ce sont *les services eux-mêmes* que M. Say appelle des produits. Mais que deviennent donc leurs *résultats*, leurs *effets*? L'auteur croirait-il que ces effets ne peuvent compter pour des

---

lement des *services productifs de l'homme*, mais encore de *ceux des terres et des capitaux*. Or comme l'auteur enseigne lui-même (*Ibid.*, pag. 490) que c'est l'utilité seule qui constitue le produit, il s'ensuit que les maisons, les meubles, etc., ne sont proprement que des produits immatériels ; car ôtez leur l'utilité, ils cesseront d'être des produits. Mais M. Say enseigne encore qu'un produit immatériel est une utilité *qui se consomme au même instant qu'elle est produite* : comment ce caractère est-il applicable à l'utilité d'une maison, d'un meuble, d'une route, d'un jardin d'agrément ? Ces observations me justifient, je pense, de n'avoir donné aucune attention à ces prétendus services des terres et des capitaux que l'auteur range aussi parmi les produits immatériels.

produits , parcequ'il leur manque le caractère essentiel d'un produit, la *va-  
leur*? Tout au contraire, il blâme Smith d'avoir refusé le nom de produits aux *résultats* de l'industrie des musiciens, des acteurs, des médecins, des juges, des administrateurs de la chose publique (1). « Les *fruits* de ces travaux, » continue-t-il, ne sont-ils pas réels? Ils » sont tellement réels qu'on se les procure » au prix d'un autre produit qui est ma- » tériel. » Et c'est après avoir critiqué Smith de ne pas donner aux résultats des services le nom de *produits* que M. Say lui-même leur conteste cette qualification ; c'est après avoir reconnu d'une ma-

---

(1) *Traité*, I, 122.



nière si formelle la *valeur* de ces résultats qu'il me reproche de les avoir appelés des valeurs, et qu'il s'écrie : « Quoi ! » le culte une valeur ! la sécurité une valeur ! Tout cela est insoutenable (1). »

On voit que M. Say confond les services avec leurs résultats ; il est donc tout naturel qu'il m'attaque pour les avoir distingués. J'avais essayé de classer ces résultats et d'en tracer la nomenclature : non content de la rejeter, il se plaît à la tourner en ridicule. Mais, n'en déplaise à M. Say, je suis toujours encore de l'avis qu'un travail productif n'est pas son produit, pas plus qu'une cause n'est son

---

(1) *Cours*, III, 226-302.

propre effet. L'utilité même d'un travail est si peu son produit, qu'au contraire il faut qu'il produise pour être utile. Prendre les services utiles pour les produits qu'ils créent est une méprise semblable à celle qui prendrait l'arbre pour les fruits qu'il donne, parceque l'arbre est constamment sous nos yeux, tandis qu'il y a des époques où les fruits n'y sont pas, et que souvent ils sont incertains.

Cette erreur est fondamentale dans la doctrine de M. Say, et elle l'entraîne à des conséquences bien étranges. Comme il suppose que les services sont identiques avec leurs produits, il doit nécessairement admettre que ceux-ci n'ont point de durée; et comme il trouve que

l'accumulation des produits exige leur durée, il est forcé d'en conclure que les services dont il proclame la faculté productive ne contribuent nullement à enrichir les nations. Telle est en effet sa doctrine; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la table analytique de son *Traité*, où il dit : « Les produits immatériels, n'étant pas susceptibles de se conserver, ne peuvent s'accumuler; ainsi, en favorisant leur multiplication, on ne fait rien pour la richesse, on ne fait que pour la consommation (1). » C'était bien la peine de combattre Smith, et d'annoncer un nouveau principe constitutif de la science, pour en revenir au

---

(1) *Traité*, I, 464.

même résultat que cet écrivain ! « Une  
» nation, dit M. Say, où il se trouve-  
» rait une foule de musiciens, de prê-  
» tres, d'employés ( quel choix dans ces  
» exemples ), pourrait être une nation  
» fort divertie, bien endoctrinée, et ad-  
» mirablement bien administrée ; mais  
» voilà tout. Son capital n'en recevrait  
» aucun accroissement (1). » C'est comme  
si l'on disait : Une nation où il se trou-  
verait une foule de laboureurs, de tisse-  
rands, de maçons et de charpentiers,  
pourrait être une nation fort bien nour-  
rie, vêtue et logée ; mais voilà tout. Il  
faut convenir que Garnier, qui part de  
la même erreur, est plus conséquent, car

---

(1) *Traité*, I, 124.

voici comment il raisonne : Les services sont-ils des produits, et les produits composent-ils le revenu, il s'ensuit que le revenu doit être d'autant plus grand que les services se multiplient davantage. M. Say, en combattant ce raisonnement, insiste sur ce qu'il y a des services improductifs (1); mais quand les services eux-mêmes sont les produits, comment peuvent-ils être improductifs? Voilà de ces propositions dont on peut dire avec raison qu'elles sont insoutenables.

Telle est l'idée que l'auteur se fait des produits immatériels; voyons ce que, d'après cette idée, il appelle le *travail*

---

(1) *Traité*, I, 124-125.

*productif*. « C'est, dit-il, le travail auquel on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie, ou seulement une partie de ces opérations (1). » On voit que cette notion en suppose une autre, celle de l'*industrie*. Or, à la page 7, l'auteur paraît borner ce travail à celui de l'*agriculture*, des *manufactures* et du *commerce*, car il n'y parle que de ces trois branches. A la page 14 il y ajoute la profession du *savant*, mais du *savant* seulement *qui étudie la marche et les lois de la nature*. La page 128 nous donne de nouvelles lumières : il y est dit que les *domestiques*, les *portefaix*, les *courtisanes* même, exercent aussi une industrie, mais une industrie fort simple,

---

(1) *Traité*, I, 52.

dont l'apprentissage se réduit à rien, et qui n'exige point de capitaux. Enfin, à la page 126, l'auteur déclare que le mot *industrie* comprend toute espèce de travail productif. Ainsi ce travail c'est l'industrie, et l'industrie c'est le travail productif; voilà tout ce que nous apprenons. Il n'y a que l'industrie du militaire que M. Say exclut de la catégorie du travail productif, où il a compris celle des courtisanes. « Smith appelle, dit-il, un soldat un travailleur improductif; plût à Dieu! c'est plutôt un travailleur des- » tructif (1). »

Le sens dans lequel M. Say se plaît à prendre le mot d'*industrie* est tout-à-

---

(1) *Traité*, II, 298.

fait nouveau; on n'est guère accoutumé d'entendre parler de l'industrie des savants, des magistrats, des prêtres. Quel est le but de cette innovation, quelle est son utilité? Autrefois le terme d'*industrie* était exclusivement réservé pour les travaux des manufactures et du commerce : Smith, en distinguant l'industrie des villes de celle des campagnes, y a compris tous les travaux qu'il appelle productifs. D'un autre côté, le nom de *services* comprend tous les travaux utiles que cet écrivain regarde comme improductifs. Pourquoi M. Say confond-il cette distinction, qu'il importe de maintenir, ne serait-ce que pour avoir un moyen de s'entendre lorsqu'il s'agit de combattre l'opinion de Smith? D'ailleurs cette distinction n'est-elle pas fondée sur



un caractère palpable, les produits de l'industrie étant matériels, et ceux des services étant d'une nature immatérielle? Les lecteurs qui voudraient contester ce caractère de l'industrie au *commerce* n'auraient pas suffisamment approfondi la nature de ses opérations. Il fournit effectivement des produits matériels à une contrée, en y transportant ceux des autres contrées qui y manquent. Le sucre des Indes qui se trouve à Saint-Pétersbourg y est un produit du commerce extérieur; le froment de la Russie méridionale y est un produit du commerce intérieur: sans le commerce, ces marchandises n'existeraient point pour cette ville; donc, pour elle, c'est le commerce qui les produit. Il en est de même du commerce en détail: il fournit des

produits matériels aux individus, comme le commerce en gros en fournit aux villes, aux provinces, aux royaumes; une marchandise qui ne se vend qu'en gros n'existe point pour celui qui n'en peut acheter qu'une petite portion. Toutes les occupations commerciales, au contraire, par lesquelles les produits matériels ne sont point déplacés se rangent parmi les services, bien que leur récompense se trouve confondue dans le prix de ces produits, car la récompense d'une foule d'autres services s'y trouve également confondue.

Passons à la notion du *capital*. Si les services sont utiles, comme M. Say en convient, ils doivent l'être aux producteurs comme aux simples consommateurs. Or,

s'ils sont utiles aux premiers, leur valeur doit se reproduire par le travail que ceux-ci font; elle doit se retrouver dans leurs produits. Pourquoi donc M. Say les exclut-il du capital? pourquoi soutient-il qu'une nation où il se rendrait beaucoup de services utiles pourrait être une nation bien instruite et bien administrée, mais que son capital n'en recevrait aucun accroissement? « C'est que » les services n'ont point de durée, » dit l'auteur. Mais qu'est-ce qui constitue le capital? Sont-ce les *produits*, ou est-ce leur *valeur*? « C'est leur valeur, et rien » que leur valeur, » dit M. Say (1). Et,

---

(1) « Il est à remarquer que le capital change perpétuellement de formes quand il est employé productivement. Le même capital existe tantôt sous la forme d'une somme

s'il en est ainsi, la durée des produits qu'a-t-elle de commun avec le capital ? La valeur des produits immatériels n'est-elle pas susceptible d'être accumulée, tout aussi bien que celle des produits matériels ? Garnier n'a-t-il pas déjà montré que les classes laborieuses que Smith appelle improductives concourent aussi à l'accroissement du capital national, par les épargnes qu'elles font sur les revenus provenant de leurs travaux ? Et lorsqu'un

---

d'argent, tantôt sous celle d'une matière première, d'un outil, d'une marchandise confectionnée. Ces choses ne sont pas proprement le capital ; il réside dans la *valeur* qu'elles ont ; de sorte qu'à parler avec la plus grande propriété, un capital est toujours d'une essence immatérielle, puisque ce n'est pas la matière qui fait le capital, mais la *valeur* de cette matière, valeur qui n'a rien de corporel. » ( *Traité*, II, 454. )

entrepreneur emploie à sa production les services qu'il achète, pourquoi la valeur de ces *services* ne formerait-elle pas une partie de son capital, puisque la valeur des *travaux d'industrie* qu'il achète en forme une partie, de l'aveu même de l'auteur? Mais lors même qu'on ne voit dans le capital que des *produits* nécessaires à la production, ceux qui sont immatériels en doivent-ils être exclus, par la raison qu'ils n'ont point de durée? Je n'insiste point sur la fausseté de cette opinion; j'admets avec M. Say que les services sont identiques avec leurs produits : mais du moment que les uns ou les autres sont nécessaires au producteur, et qu'il est obligé de les consommer pour produire, ne sont-ils pas un élément de son capital? Si la consommation des ser-

vices est improductive, à cause de leur défaut de durée, pourquoi M. Say regarde-t-il la consommation du travail industriel comme productive (1)? Ce travail a-t-il plus de durée que l'autre?

De même que, dans la doctrine de cet écrivain, les produits immatériels sont inutiles au capital, le capital à son tour est à peu près inutile à la production immatérielle. Tout ce que M. Say dit à ce sujet se réduit au principe suivant :  
« La plupart des produits immatériels  
» sont le résultat d'un talent; tout talent  
» suppose une étude préalable, et aucune

---

(1) « Le fabricant, en achetant le travail de l'ouvrier et en le consommant, consomme reproductivement une portion de son capital. » (*Traité*, II, 227.)

» étude n'a pu avoir lieu sans des avances (1). » Ainsi cet auteur s'imagine que, pour créer des produits immatériels, il suffit d'avoir les facultés personnelles et acquises (ou, comme il s'exprime très vaguement, le talent) que ce travail exige? C'est comme si l'on supposait que, pour faire du drap, il suffit d'avoir appris l'art d'en faire. Quoi! ne faut-il pas des bâtiments aux tribunaux comme aux écoles, des arsenaux et des forteresses à l'armée, des vaisseaux, des chantiers et des ports à la marine, des livres et des instruments au savant, des drogues et des outils au médecin? Le numéraire, les routes, les

---

(1) *Traité*, I, 126.

canaux, les moyens de transport, sont-ils moins utiles aux services qu'à l'industrie? Comment M. Say n'a-t-il pas été frappé de cette observation, qu'il faut être aveugle pour ne pas faire? Ou bien trouve-t-il que toutes ces valeurs ne sont point un capital lorsqu'elles sont employées à la production immatérielle? Ce serait convenir que les services ne sont point productifs, ou, comme M. Say s'exprimerait, qu'ils ne sont point des produits.

La partie de son ouvrage où l'auteur traite des *consommations* ne présente pas moins de contredits que les autres. Si les services sont un travail productif, comme M. Say le soutient, il s'ensuit que tout ce qu'ils consomment nécessai-



rement pour produire est consommé productivement : d'où vient donc que M. Say relègue parmi les consommations improductives celles que fait le gouvernement pour maintenir la sûreté extérieure et intérieure, ou pour procurer au peuple la jouissance d'un culte public? Les services des administrateurs, des juges, des ecclésiastiques, seraient-ils moins productifs que ceux des domestiques, des portefaix et des courtisanes, ou même destructifs, comme ceux des soldats (1)? ou bien l'auteur croit-il l'utilité de ces services si douteuse, qu'on doive supposer que les peuples s'en passeraient volontiers, s'ils n'étaient pas

---

(1) Voyez cette préface, pag. 10.

forcés à les accepter? Telle est apparemment l'idée que M. Say s'en forme, du moins à en juger d'après l'indifférence, pour ne pas dire le mépris, avec lequel il s'explique sur leurs résultats. Par exemple, s'agit-il du *culte*, M. Say trouve « que les nations éclairées pourraient » s'en passer, comme les habitants des îles » de la mer Pacifique (1) », lesquels, au reste, ont des idoles et des cérémonies religieuses. S'agit-il de la *sécurité* ou du *gouvernement* auquel on la doit, M. Say pense « qu'une nation pourrait, à la rigueur, subsister sans gouvernement ; » chaque profession échangerait les fruits » de son travail contre le produit du tra-

---

(1) *Cours*, III, 242.

» vail des autres (1). » Ailleurs il prétend  
« que la sécurité n'est pas un besoin de  
» première nécessité pour les peuples.  
» Les Tartares et les Arabes errants, dit-  
» il, se passent de magistrats qui pour-  
» voient à leur sûreté (2). » Et leurs  
cheiks, leurs cadis ?

Mais ne nous pressons pas de juger les opinions de l'auteur sur ces incarnades, qui peut-être sont échappées à sa plume dans un moment de mauvaise humeur contre le gouvernement ; dans d'autres endroits de ses écrits il professe des principes entièrement opposés à

---

(1) *Cours*, I, 47.

(2) *Cours*, III, 242.

ceux-là. Il convient franchement « que  
» l'*industrie* d'un administrateur de la  
» chose publique, d'un juge, satisfait à  
» des besoins tellement nécessaires, que,  
» sans leurs travaux, nulle société ne  
» pourrait subsister (1). » Il va même plus  
loin : il blâme Smith d'avoir méconnu la  
faculté productive des services du gou-  
vernement. « Son tort est, dit-il, d'avoir  
» appelé improductives les fonctions de  
» roi, de magistrat. Lorsque ces fonc-  
» tions sont bien remplies, ce que la so-  
» ciété *leur* paie (à qui? aux fonctions?)  
» est l'équivalent d'un véritable service  
» qu'ils rendent à la société (2). » Or,

---

(1) *Traité*, I, 122.

(2) *Cours*, I, 126.

puisque M. Say admet que les travaux du gouvernement sont productifs, il en conclut « que les valeurs qu'un gouvernement consomme pour maintenir la » sùreté publique et privée ne sont pas » des fonds qui se reproduisent (1); » et, en conséquence de ce principe, lorsque, dans son *Traité*, il parle des consommations publiques, il les regarde comme faites en pure perte pour le revenu national. Logique admirable! mais qui se sent le courage de la suivre?

Quand Smith soutient que les impôts, ainsi que tous les revenus fondés sur les impôts, sont dérivés des revenus créés

---

(1) *Cours*, I, 209.

par l'industrie, c'est une conséquence nécessaire de son principe fondamental, qu'il n'y a que l'industrie qui fournit des produits. Mais comment M. Say peut-il admettre cette conséquence, lui qui combat le principe d'où elle découle, et qui déclare formellement que Smith a tort d'envisager comme improductives les fonctions de roi et de magistrats ? Comment cette doctrine s'accorde-t-elle avec des assertions telles que voici :

Qu'à moins qu'une opération de finance ne soit une entreprise d'industrie, elle ne peut donner au gouvernement que *ce qu'elle ôte aux particuliers* (1) ;

Que la valeur fournie par le contri-

---

(1) *Traité*, II, 335.

buable est livrée *gratuitement*, et que celui-ci ne reçoit *point de compensation* (1);

Que les contributions ne sont point un revenu, mais un *tribut* imposé sur le revenu (2);

Qu'elles sont des *fléaux* de la même espèce que la grêle, la gelée, la guerre, les déprédations (3);

Que sir Robert Hamilton a raison de les assimiler aux *vols* (4);

Qu'elles ont cet inconvénient *général*,

---

(1) *Traité*, II, 267, et 273 dans la note.

(2) *Traité*, II, 75, dans la note.

(3) *Traité*, II, 475.

(4) *Traité*, II, 267, dans la note.

d'appliquer les produits de la nation à des usages peu favorables à son bonheur et à ses reproductions (1) : — ainsi qu'avec une foule d'autres axiomes de la même force et de la même vérité?

On voit par ces citations que M. Say ne se contente pas d'adopter toutes les conséquences d'un principe qu'il rejette, mais qu'il les pousse bien plus loin que l'auteur de ce principe ne l'a jamais fait : car, bien que Smith regarde comme une dépense *improductive* les frais qu'exige le gouvernement, il convient cependant que cette dépense

---

(1) *Traité*, II, 365.



est *légitime* et *nécessaire* (1), tandis que M. Say la représente comme *illégitime* et *nuisible*, comme une spoliation du plus faible au profit du plus fort. Cette manière d'envisager le revenu public ne

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. V, chap. 1, conclusion. Parmi les dépenses publiques que Smith croit légitimes et nécessaires, il comprend encore celles qui se font pour soutenir la dignité du souverain. « Dans une société opulente et » industrielle, dit-il, où toutes les classes du peuple viennent de jour en jour à faire plus de dépenses dans leur » logement, dans leur mobilier, dans leur table, dans leurs » habits et dans tout leur train, comment le souverain seul » conserverait-il l'ancienne simplicité dans toutes ces choses? » Il en vient donc aussi naturellement, ou plutôt nécessairement, à faire plus de dépenses dans chacun de ces » différents articles, et sa dignité semble lui prescrire d'en » agir ainsi. » Quel bon sens et quelle modération dans ce raisonnement !

peut guère surprendre de la part d'un écrivain qui soutient sérieusement que les peuples pourraient subsister sans gouvernement comme sans culte, et qui trouve que, si la protection du gouvernement est un avantage, c'en est un négatif dont on est peu touché (1); mais du moins l'auteur devrait-il être conséquent dans ses principes, et ne pas se contredire en enseignant que les services des fonctionnaires publics sont productifs, et que les dépenses du gouvernement sont justifiables lorsqu'il en résulte pour la nation un avantage égal aux sacrifices qu'elles lui coûtent (2).

---

(1) *Traité*, II, 366.

(2) *Traité*, II, 274.

Mais il est temps de finir cette analyse, pour ménager la patience du lecteur. Qu'il juge maintenant si M. Say est parvenu à fonder sur des bases solides la doctrine du revenu immatériel, et s'il lui convient de prendre le ton absolu et doctoral qu'il se permet avec ceux qui sont d'un autre avis que lui. Et ce n'est pas seulement sur cette matière que les principes de l'auteur se trouvent en défaut : dans presque chaque partie de la science (nous en citerons des exemples), il émet des opinions, ou très exagérées, ou entièrement fausses; et toutes ces opinions, il les donne pour des principes incontestables, et il les soutient avec une prétention à l'infailibilité qui s'irrite du moindre doute et de la moindre contradiction. Les erreurs à part, est-ce

là le moyen d'accréditer une science nouvelle qui n'a déjà que trop de détracteurs ?

Après ce que l'on vient de lire, on me croira facilement, que ce n'est pas pour suivre la doctrine de M. Say que j'ai abandonné la mienne. Tout ce que nous avons de commun, c'est de reconnaître l'existence de valeurs immatérielles ; encore ne sommes-nous pas tout-à-fait d'accord sur ce point, puisque M. Say les place dans les services utiles, et moi dans leurs résultats. C'est au point de départ même que nos routes se séparent ; et plus elles se prolongent, plus elles nous écartent l'un de l'autre. Quel que soit le caractère de mes opinions actuelles sur cet objet important de la science, je ne

les ai empruntées à personne, et leur mérite ou leurs défauts ne peuvent être mis que sur mon propre compte. La marche de mes idées m'y a conduit graduellement, à travers quelques erreurs que je ne rougis pas d'avouer, parceque c'est la vérité que je cherche, et non pas la satisfaction de mon amour-propre.

Choqué, dès la première lecture de Smith, de la distinction qu'il établit entre deux espèces de travaux évidemment utiles toutes les deux, j'eus dès lors de la répugnance à adopter cette distinction : mais je n'en avais pas moins à embrasser l'opinion de Garnier, qui conduit à supposer une multiplication de produits, partout où il y a une multiplication, peut-être inutile, de services;

ou celle de M. Say, qui aboutit à prouver que les services, quoique productifs, n'en sont pas moins stériles pour l'enrichissement des nations. Bientôt je reconnus que cette matière ne serait jamais éclaircie, tant que l'on confondrait ces travaux avec les résultats qu'ils produisent; mais, pour ranger ces résultats parmi les éléments du revenu, il faut prouver qu'ils ont de la valeur, et que cette valeur est susceptible d'être reproduite, lorsqu'elle se trouve consommée, par un travail productif. Or, comme les preuves de ces propositions me manquaient, j'étais réduit à revendiquer pour les services une participation indirecte à l'enrichissement des nations, à peu près dans le sens que les économistes de l'école française l'avaient accordée

aux travaux des manufactures et du commerce. C'est cette doctrine que j'ai professée dans mon *Cours*. Depuis la publication de cet ouvrage, une méditation plus approfondie m'a fait apercevoir que la valeur des services s'attache à leurs effets, comme celle des travaux d'industrie s'attache à leurs produits matériels; ainsi je ne puis hésiter davantage à reconnaître aux services une coopération directe à la formation et à l'accroissement du revenu national : c'est le principe que je tâche d'établir et de développer dans ces considérations.

Cependant, ce principe une fois reconnu, il faut aussi en reconnaître les conséquences, et dès lors plusieurs des propositions les plus essentielles de la

doctrines de Smith s'en trouvent modifiées plus ou moins. Je me suis borné à montrer l'influence que ce principe exerce sur la théorie du capital et sur celle de l'emploi convenable du revenu superflu, parcequ'ici l'application est plus difficile qu'ailleurs; reste à l'étendre sur les autres parties de la science, partout où la nécessité s'en présentera.

Un livre dans lequel on établit des principes contraires à une doctrine accréditée ne peut éviter de prendre une forme polémique; ainsi j'ai dû plaider contre Smith la cause des services, comme ce philosophe a plaidé contre Quesnay la cause de l'industrie des villes. Mais je crois m'être acquitté de ce devoir avec le calme et la modération dont ce grand



écrivain m'avait laissé le modèle, et même avec les égards que son mérite éminent impose à tous ceux qui savent l'apprécier.

Au reste, bien que j'espère n'avoir pas inutilement travaillé pour la science, je suis loin de regarder mon travail comme une doctrine achevée. Eh! qui pourrait avoir cette présomption à l'égard de l'économie politique, lorsqu'on voit que Smith lui-même a laissé tant à faire à ses successeurs?

---

---

---

CONSIDÉRATIONS  
SUR LA NATURE  
DU  
REVENU NATIONAL.

---

CHAPITRE I.

LES NOTIONS DE REVENU , DE FORTUNE ET DE RICHESSE  
SONT-ELLES LES MÊMES POUR LA NATION COMME POUR  
LES INDIVIDUS?

I. Ce qu'un individu appelle ordinairement son *revenu annuel* , c'est la *somme d'argent* qui lui revient dans l'année. Il serait inutile de vouloir prouver, après Smith, que c'est plutôt la *somme des choses qu'il achète avec cet argent* , et qu'il emploie à satisfaire ses besoins.

II. Lorsque les choses sont propres à contenter nos besoins, et que nous y reconnaissons cette propriété, nous disons qu'elles sont *utiles*. Ainsi l'utilité des choses n'est pas moins fondée dans le jugement que nous en portons que dans leur propre nature; car si une chose ne nous paraît pas convenable à la satisfaction de nos besoins, quelque propre qu'elle y soit, elle ne sera pas utile; et réciproquement elle ne le sera pas non plus quand cette propriété lui manque, quelque disposés que nous soyons à l'y reconnaître.

III. Remarquons que l'économie politique se sert du mot *besoin* dans le sens le plus étendu, de manière qu'il exprime les besoins *factices* aussi bien que les besoins *réels*. Ainsi, lorsqu'il est question de *choses utiles*, ce terme comprend non seulement les choses qui nous sont *nécessaires* ou qui satisfont à nos besoins réels, mais encore celles dont nous pouvons nous passer ou qui contentent nos besoins factices. Ces dernières sont communément qualifiées d'a-

*gréables*, bien que ce mot ne désigne pas précisément ce qui est opposé au nécessaire. Nul doute que les choses nécessaires ne soient plus utiles que les autres; mais l'épithète d'*inutile* ne convient à aucune des choses qui servent à la satisfaction de nos besoins, supposé toutefois que ceux-ci ne soient contraires ni à la raison ni à la morale.

IV. L'idée que les hommes se font de l'utilité des choses est en général bien plus raisonnable qu'on ne le croit; seulement il ne faut pas la juger sur le prix auquel les choses se paient. Jamais un homme qui a son bon sens ne donnera la préférence aux choses agréables lorsqu'il manque de choses qui lui sont nécessaires; mais quand il se trouve pourvu de ces dernières au-delà de ce que requièrent ses besoins, il faut bien qu'il en échange le superflu contre des choses non nécessaires, puisque autrement ce superflu lui deviendrait inutile. Ceci explique comment il arrive que le prix des choses les plus frivoles surpasse souvent de

beaucoup le prix des choses les plus nécessaires. Dira-t-on que le pauvre se refuse les choses agréables par la raison qu'il les trouve inutiles? Eh bien, de même aussi, lorsque le riche les paie plus cher que les choses nécessaires, ce n'est pas qu'il les trouve plus utiles, mais qu'il est déjà suffisamment pourvu de choses nécessaires, et que la production des objets agréables est en général plus difficile et plus coûteuse que celle des autres. On voit ce qui en est de cette assertion de M. Say, *que le prix des choses est la mesure de l'utilité qu'elles ont au jugement des hommes* (1). Plutôt que dans le prix cette mesure se découvrirait-elle peut-être dans le *profit* que laissent les prix, après en avoir déduit les frais de production; car l'expérience prouve qu'en général le profit est plus considérable et plus sûr dans la production des choses nécessaires que dans celle des choses agréables. Une livre d'or se vend beaucoup plus cher qu'une

---

(1) *Traité*, II, 506.

livre de fer; mais en général la production du fer donne des profits plus grands et plus sûrs que celle de l'or.

V. Ainsi le revenu national se compose de *choses utiles*. Qu'elles soient *immédiatement* utiles, comme les denrées qui servent à nourrir, vêtir, loger les hommes, ou qu'elles le soient *médiatement*, comme les matières premières, les outils et tous les objets dont on se sert pour produire, ceci n'y fait aucune différence. Le métier du tisserand fait partie du revenu national aussi bien que le drap qu'il sert à tisser; le blé récolté y appartient tout autant que le pain qu'on en prépare.

VI. Avant de quitter cette matière, il convient d'observer qu'en économie politique les *choses utiles* portent différents noms, suivant le point de vue sous lequel on les considère. C'est ainsi qu'elles sont appelées *besoins*, pour indiquer qu'elles en contentent; *éléments du revenu*, parcequ'elles le constituent; *produits*, relati-

vement à leurs sources; *capitiaux*, lorsqu'elles deviennent des moyens de production; *objets de consommation*, vu la destruction qu'entraîne leur usage; *marchandises*, lorsqu'elles entrent dans le commerce; *biens*, relativement à leur utilité; *valeurs*, relativement à la valeur ou au prix qu'on leur attribue dans l'échange (1). Enfin

---

(1) Nous saisissons cette première occasion qui se présente pour observer que nous n'admettons qu'une seule espèce de *valeur*, savoir celle d'échange, le terme de *valeur d'usage* nous paraissant tout-à-fait superflu. En effet, qu'est-ce que la valeur d'usage, si ce n'est pas l'utilité des choses? or, s'il en est ainsi, le terme d'*utilité* suffit. Ceux qui admettent les deux espèces soutiennent que l'utilité des choses n'est que la propriété qu'elles ont de pouvoir servir aux besoins de l'homme, tandis que la *valeur* exprime une utilité reconnue. Cette subtilité n'a aucun fondement. Jamais une chose ne devient utile par la propriété seule qu'elle a de le devenir; il faut pour cela que cette propriété soit reconnue par ceux à qui la chose peut être utile. (*Voyez*, ci-dessus, le § II.)

Mais si le mot d'*utilité* suffit pour exprimer la valeur d'usage, celui de *prix* ne suffit-il pas également pour dé-

on les appelle aussi quelquefois *richesses*, mais sans fondement, puisqu'il n'y a pas toujours de la richesse là où il y a des choses utiles. Il est ridicule de parler des richesses d'un peuple pauvre et barbare, ou d'appeler un pain d'avoine ou une paire de sabots des richesses.

VII. Le mot *fortune* exprime toujours une

---

signer la valeur d'échange? Il me semble que non; car, bien que ces expressions soient synonymes, on ne saurait les employer indifféremment sans contrevenir à la langue. On dit, par exemple, que les choses ont une *valeur* lorsqu'elles sont *troquées*, et qu'elles ont un *prix* lorsqu'elles sont *vendues*, c'est-à-dire échangées contre du numéraire. Même dans ce cas, le terme de *valeur* est employé lorsqu'il s'agit d'une évaluation présumée; celui de *prix*, lorsqu'il est question d'un achat ou d'une vente: on ne parle pas du *prix* d'une chose qui n'est pas à vendre, mais de sa *valeur*; réciproquement, on ne s'informe pas de la *valeur* des denrées qui se vendent, mais de leur *prix*. Personne ne parle du *prix de l'argent*, car il n'y a que les choses vendables qui aient un *prix*, et le numéraire ne se vend pas, mais il achète ce qui est à vendre.



*source de revenu*, jamais le revenu lui-même. Un particulier n'estime avoir de la fortune qu'autant qu'il est en possession d'une source de revenu qui le dispense de travailler s'il n'en a pas la volonté ou la faculté; d'une source transmissible et permanente qu'il puisse vendre, donner ou léguer à d'autres personnes. Une pareille source de revenu ne peut qu'être un *bien-fonds* et un *capital*; ainsi la fortune des individus se constitue toujours de la possession de l'un ou de l'autre.

VIII. On entend quelquefois dire que le *travail* est la *fortune du pauvre*. Comme figure oratoire, cette expression peut passer, mais l'économie politique ne devrait point s'en servir; l'immense différence qui subsiste entre ces deux espèces de propriétés, celle des *facultés personnelles*, qui donnent le pouvoir de travailler, et celle d'un *bien-fonds* ou d'un *capital*, qui donnent le pouvoir d'acheter le travail des autres, ne permet pas de les confondre sous un seul nom. L'une présente à son pos-

sesseur la possibilité de gagner un revenu, l'autre le lui procure immédiatement; en possédant l'une on n'est pas toujours à l'abri de mourir de faim, l'autre vous garantit au moins de la misère; l'une exige des peines pour en tirer un revenu, l'autre le donne gratuitement; l'une cesse d'exister avec son possesseur et même avant sa mort, l'autre n'a point de terme qu'on puisse assigner; l'une est intransmissible, l'autre peut se partager avec ceux qu'on aime; l'une vous rend dépendant, l'autre assure votre indépendance. Ces différences sont trop nombreuses et trop essentielles pour ne pas distinguer, même de nom, les sources de revenu auxquelles elles appartiennent.

IX. Or, si le mot *fortune* n'est applicable qu'aux sources de revenu dont la jouissance n'exige pas nécessairement le travail de ceux qui les possèdent, il est évident qu'il n'y a point de fortune nationale. En effet, comment les propriétaires fonciers et les capitalistes se trouvent-ils avoir un revenu sans travail? c'est

en prêtant leurs fonds à d'autres individus qui leur en paient une rente. Or une nation pourrait-elle jamais prêter à d'autres nations tous ses biens-fonds et tous ses capitaux, et se constituer rentier, comme particulier? Il nous paraît donc que le terme de *fortune nationale* est vicieux, et qu'en parlant de tout un peuple, il ne peut être question que des *sources de son revenu*. Celles-ci se bornent à la *nature* et au *travail de l'homme*. Il est vrai que le revenu lui-même peut devenir à son tour une source de revenu, s'il est employé comme *capital*; mais dans ce cas même il ne saurait être regardé comme une source primitive, puisque toujours il n'existe que par la nature et le travail, et qu'il ne devient productif que par l'action de ces causes.

X. La limite qui sépare la richesse de la pauvreté, c'est l'*aisance*; elle se constitue du nécessaire abondant. L'idée de la *richesse individuelle* paraît être liée à celle de la *fortune*, et non du revenu. On ne dit pas d'un homme

qu'il est riche lorsqu'il ne possède aucune fortune, quelque considérable que puisse être son revenu; un pareil revenu est précaire, lors même qu'il ne dérive pas du travail de celui qui en jouit; et l'idée de la richesse renferme toujours celle d'un revenu permanent, et qui donne de l'indépendance.

XI. Quant à la *richesse nationale*, c'est tout le contraire: elle consiste exclusivement dans le *revenu*, puisqu'une nation n'a point de fortune. Mais les revenus d'une nation se composent des revenus de tous ses membres, et ceux-ci sont sujets à de grandes différences. Sur quelle classe des revenus particuliers jugera-t-on celui de la nation? La réponse ne saurait être douteuse, c'est sur la classe dans laquelle se rangent les revenus de la pluralité des individus. Ainsi un petit nombre de fortunes colossales prouve aussi peu pour la richesse d'une nation, qu'un nombre circonscrit de gens misérables ne prouve pour sa pauvreté. Mais comme la richesse ne saurait jamais être

le partage du grand nombre, nous dirons qu'une nation est riche quand l'aisance de ses membres l'emporte en général sur la misère, et qu'elle est pauvre quand la misère est plus générale que l'aisance.

XII. On voit par ces observations qu'il n'est pas exact de dire que la *richesse* nationale est l'objet de l'économie politique : cette science s'applique également à découvrir les causes de la *misère* des peuples ; et comme une nation est riche ou pauvre, suivant que son revenu est abondant ou chétif, c'est ce *revenu* qui constitue le véritable objet de la science. On voit encore que cette science qui s'occupe du revenu national devrait être appelée l'*économie nationale* ; mais c'est aux écrivains français à donner dans leur langue l'exemple d'une innovation raisonnable qui s'est déjà opérée dans la langue allemande.

---

## CHAPITRE II.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DU REVENU NATIONAL DONT S'OCCUPE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ET SOUS QUEL POINT DE VUE DOIT-ELLE LES CONSIDÉRER ?

I. S'il est vrai, comme on ne saurait le contester, que le revenu d'une nation comprend tous les objets qu'elle consomme pour satisfaire ses besoins, il s'ensuit qu'il n'est nullement nécessaire qu'une chose soit *vendable* pour former un élément de ce revenu ; il suffit qu'elle soit *utile*. Mais l'économie publique peut-elle s'occuper de tous les éléments du revenu, ou ne faut-il pas plutôt qu'elle se borne exclusivement à la considération des *valeurs* ? Il nous semble que les observations suivantes suffisent pour résoudre cette question fondamentale.

II. La production, la consommation et la

distribution du revenu national, voilà les phénomènes que cette science s'attache à expliquer. Or tout le monde sait qu'il est impossible de produire des choses utiles sans en consommer ou détruire en même temps : ainsi, pour juger s'il y a réellement production, il importe de comparer les objets produits avec ceux qui sont consommés ; et cette comparaison ne peut se faire que sur leur utilité, ou sur leur valeur.

III. Elle se fait sur l'*utilité* des objets, toutes les fois qu'un individu n'en produit que pour ses propres besoins. Alors, s'il trouve que les choses qu'il a produites lui sont plus utiles que celles qu'il a consommées pour produire, il s'est enrichi ; de même que, dans la supposition contraire, il s'est appauvri. Chez les nations incultes, tout le monde est dans ce cas ; chacun n'ayant que peu de besoins, il lui est possible de les satisfaire tous par son propre travail.

IV. Mais à mesure que les besoins d'un peu-

ple se multiplient, ceci devient toujours plus difficile; en conséquence, chaque individu se borne à la production d'un petit nombre d'objets, d'un seul s'il le peut, et il tâche d'en échanger le superflu contre les objets que les autres produisent. De cette manière, chacun produit infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens, chacun devient une espèce de marchand; et dès lors ce n'est plus sur l'utilité des choses, mais sur leur *prix* que la comparaison se fait. Quelque peu utile que soit un produit, et quelque utiles que soient les choses qu'on sacrifie pour le créer, le producteur fait un gain, du moment que le prix du produit dépasse le prix des choses consommées pour produire; comme, dans la supposition contraire, il fait une perte. C'est sur ce calcul que se règle l'activité de chaque producteur, conséquemment tout l'œuvre de la *production* du revenu national, et même la plus grande partie de la *consommation* nationale, savoir celle qui se fait pour produire. Quant à la *distribution* du revenu, comme elle s'opère par



les échanges, il est clair qu'elle se règle également sur les prix.

V. On voit que l'économie publique ne peut rendre compte de ces phénomènes qu'en envisageant *comme valeurs* les produits dont se compose le revenu national. Sans doute qu'il en serait autrement si chacun ne produisait que pour ses propres besoins ; mais, dans cette hypothèse, la science de l'économie politique serait inutile, puisque d'un côté il n'y aurait pas lieu à une distribution de produits, et que de l'autre la production et la consommation présenteraient des phénomènes si simples qu'ils n'auraient guère besoin d'explication. Ainsi l'économie politique n'est véritablement une science qu'autant qu'elle considère le revenu national comme étant composé de choses vénales, de valeurs ; et conséquemment elle ne peut regarder comme éléments de ce revenu que les choses qui ont régulièrement de la valeur.

VI. Mais doit-elle se borner à n'y considérer que la valeur? L'*utilité* des produits est-elle un objet tout-à-fait étranger à la science? Voilà une autre question, non moins essentielle, et que nous ne pouvons guère affirmer, bien que Smith en ait donné l'exemple. Si l'économie publique s'occupe du revenu privé, ce n'est qu'autant qu'il est indispensable pour expliquer le revenu national, lequel forme son unique et véritable objet. Or le revenu d'une nation ne se mesure pas, comme celui de ses membres, sur le *prix* de ses produits, mais sur leur *diversité*, comme sur la *quantité* et la *qualité* de ceux de chaque espèce; et il peut fort bien arriver que la somme des prix de son produit annuel diminue dans le temps même où ce produit s'améliore sous tous ces rapports, comme il peut aussi arriver que cette somme augmente lorsque le produit annuel se détériore. Si un particulier se trouve avoir un plus grand revenu quand le prix de ses produits monte, c'est qu'il les vend; mais une nation consomme elle-même ses produits, et consé-

quemment son revenu ne peut être censé avoir augmenté que *lorsqu'il la met en état de contenter plus de besoins, et ceux-ci plus amplement et plus convenablement*. C'est tout-à-fait la situation d'un individu qui produit pour ses propres besoins. Le seul cas où le revenu d'une nation est déterminé par le prix de ses produits, c'est lorsqu'elle en vend une partie à d'autres nations; car suivant que le prix de ses marchandises d'exportation hausse ou baisse, la même quantité de ces marchandises lui procure une quantité plus forte ou plus faible de marchandises étrangères, ce qui la met en état de contenter plus de besoins, ou la force d'en avoir moins. Mais ce qu'une nation vend aux étrangers ne fait toujours que la plus petite partie de son produit annuel.

VII. En résumant ces observations, on trouvera qu'elles donnent les résultats suivants :

1° Dans une société où chacun produit plus pour les besoins des autres que pour les siens,

il faut que les produits soient vendus par leurs producteurs et achetés par leurs consommateurs, pour former le revenu des uns et des autres. Ainsi le revenu annuel d'une nation n'est pas la somme des produits *créés* dans l'année, mais celle des produits *vendus* dans l'année, y compris ceux que les producteurs ont créés pour leurs propres besoins.

2° Les produits vendables qui constituent le revenu national doivent être considérés dans l'économie politique de deux manières différentes : relativement aux *individus*, comme des *valeurs* ; et relativement à la *nation*, comme des *biens* ; car le revenu d'une nation ne s'apprécie pas comme celui d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité ou d'après les besoins auxquels il peut satisfaire.

L'influence de ces principes se fera remarquer davantage à mesure que nous avancerons. C'est pour les avoir méconnus que Smith s'est laissé entraîner à quelques opinions évi-

demment fausses, et qui cependant jouent un grand rôle dans sa théorie; nous en fournirons des preuves dans la suite.



---

## CHAPITRE III.

### LE REVENU NATIONAL COMPREND-IL DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS?

I. Si l'on est convenu du principe que le revenu se compose, non pas de pièces de monnaie, mais de choses consommables<sup>(1)</sup>, la question proposée, si difficile en apparence, est réellement très facile à résoudre: chacun n'a qu'à regarder ses registres de dépense, il y trouvera qu'il consomme annuellement une foule de choses immatérielles. En effet, les objets matériels sont loin de satisfaire à tous les besoins de l'homme: il ne lui suffit pas d'être nourri, vêtu, logé, meublé, même dans la plus grande abondance et avec la plus grande recherche;

---

(1) Voyez chap. I, § 1.

il ne lui suffit pas d'être pourvu des matériaux et des outils qui lui sont nécessaires pour se procurer toutes ces choses : il sent encore la nécessité de voir sa personne et sa propriété protégées contre toutes les atteintes ; il a le besoin d'être soigné dans son enfance, secouru dans ses maladies ; il est stimulé par le désir de développer ses facultés naturelles , d'acquérir des talents et des connaissances ; il aime à nourrir sa sensibilité , à l'élever et à la sanctifier en participant à un culte public ; il veut jouir des avantages et des agréments de la correspondance et des voyages ; il veut pouvoir se décharger sur des agents domestiques de ses affaires privées , qui le distraient ou l'ennuient ; enfin il aspire à une foule de commodités , de plaisirs et de jouissances qui n'ont rien de matériel , bien que souvent ils ne servent qu'à satisfaire une vanité puérile ou une sensualité raffinée. Ces objets immatériels de ses besoins réels ou factices, peut-on les exclure de son revenu ou de celui d'une nation ? Résultats du travail humain , ne sont-ils pas des *produits* ? convoités

par ceux qui en sentent le besoin , ne sont-ils pas *utiles* ? créés par les uns et recherchés par les autres, ne sont-ils pas des *valeurs* ?

II. Quant aux deux premières qualifications, nous ne nous attendons pas à les voir contestées ; mais la troisième pourrait sembler douteuse. Ce sont les *services*, dira-t-on, qui se vendent et s'achètent, et non pas leurs effets ; quand les premiers sont fournis et payés, l'échange est accompli, et il le serait même lorsque les effets manqueraient. Une seule observation suffit pour détruire ce raisonnement : c'est que, si les effets continuaient à manquer, les services cesseraient d'être demandés ; ainsi, quoique en apparence ce soient les services qu'on demande et qu'on achète, dans la réalité ce sont leurs produits. Que ces produits soient souvent fort incertains, qui le niera ? mais les produits de la chasse, de la pêche, de l'agriculture, du commerce, sont-ils moins incertains ? Dira-t-on que ces travaux ne donnent point de produits parceque tel jour ou à telle



époque ils n'en ont point donné? Enfin est-ce une idée nouvelle que d'attribuer de la valeur aux résultats des services? cette idée ne se retrouve-t-elle pas dans une foule d'expressions populaires? Lorsqu'il s'agit des *frais* de l'éducation, des *dépenses* pour le culte public; lorsqu'on dit que tel talent *coûte* fort peu à celui qui le possède, que tel peuple *paie* fort cher la sécurité dont il jouit, l'*éducation*, le *culte*, les *talents acquis*, la *sécurité*, tous ces résultats immatériels des services ne sont-ils pas reconnus pour des valeurs, pour des produits vendables? et ces expressions ne sont-elles pas dans la bouche de tout le monde? Au reste, il n'y a nul inconvénient à désigner les produits immatériels par les services qui les créent, pourvu qu'on se garde de les confondre. Nous faisons cette remarque afin qu'on ne nous accuse pas de contradiction lorsque, pour être plus concis, nous userons quelquefois de cette liberté.

III. Ainsi rien n'empêche de ranger les produits immatériels parmi les éléments du revenu

national, et conséquemment il faut les y ranger, sous peine de se faire une idée fausse de ce revenu. Il est vrai que Smith les en exclut, et que l'opinion d'un tel maître est une grande autorité; mais en fait de raisonnement, ce n'est pas le nom d'un écrivain, quelque respectable qu'il soit, ce sont ses preuves qui décident: or voyons celles que Smith nous fournit.

IV. D'après sa doctrine, trois circonstances, outre la *valeur*, doivent concourir pour former un produit: 1° que l'objet ait de la *durée*, 2° qu'il soit *susceptible d'accumulation*, et 3° qu'il puisse *se revendre* après avoir été acheté (1). Or, comme il ne voit aucun de ces caractères dans les résultats des services, il est tout naturel

---

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 1-3.) Je cite les volumes et les pages d'après la septième édition anglaise, Londres, 1793.

qu'il ne peut pas y trouver des produits (1). Cependant, supposé que ces caractères soient indispensables pour constituer des produits, ce que nous pourrions encore contester, les effets des services en sont-ils réellement dépourvus, comme Smith le prétend? Il n'allègue rien pour prouver cette assertion, et nous croyons pouvoir démontrer le contraire.

V. Lorsqu'il s'agit de la *durée* d'un produit immatériel, cette expression ne peut signifier que l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'époque où le service productif est rendu et celle où le consommateur sent le besoin de se faire

---

(1) L'idée de les chercher dans les services eux-mêmes, ainsi que font MM. Garnier et Say, ne pouvait guère venir à Smith, qui regarde le travail constamment comme une cause productive, et jamais comme un produit. Ce n'est pas la faculté d'avoir des effets utiles que Smith conteste aux services, c'est celle d'en avoir qui soient durables, susceptibles d'accumulation et qui puissent se revendre.

rendre le même service de nouveau, car c'est alors seulement que le produit peut être regardé comme entièrement consommé. Or, en appliquant cette mesure aux effets des services, on trouvera que la plupart d'entre eux ont réellement plus ou moins de durée, tout comme les produits matériels de l'industrie. Un spectacle est-il moins durable qu'un repas, lorsque l'on contente pour plusieurs jours ou pour plusieurs semaines le désir qu'on a de cet amusement, tandis que l'autre ne satisfait que pour quelques heures le besoin qu'on a de se rassasier? Le résultat du travail d'un médecin qui a guéri son malade, ou d'un avocat qui a sauvé la fortune de son client, a-t-il moins de durée pour ceux-ci que les meubles ou les habits que leur fournissent les artisans et les marchands? L'instruction qu'un individu a reçue de ses maîtres ou de ses professeurs, ne la conserve-t-il pas durant toute sa vie, comme il conserve le produit du travail des maçons et des charpentiers qu'il a employés à la construction de sa demeure? La paix qu'une

nation vient de conclure avec ses ennemis, n'assure-t-elle pas sa sûreté extérieure pour un temps plus ou moins long, tout comme ses digues et ses écluses la garantissent des inondations de la mer, jusqu'au moment où les flots les renversent de nouveau? Ces exemples, qu'il est aisé de multiplier, prouvent assez que les effets des services ne manquent nullement de durée; peut-être même surpassent-ils sous ce rapport la plupart des produits matériels, si l'on en excepte ceux qui sont composés de matières minérales. Sans doute que plusieurs de ces effets sont tellement éphémères qu'ils exigent une reproduction continue, mais la même observation n'est-elle pas applicable à un grand nombre d'objets de consommation matérielle? Si vous êtes obligés d'avoir constamment à votre service le laquais et le cocher qui vous épargnent du temps et qui vous procurent des commodités, n'êtes-vous pas dans le même cas à l'égard du jardinier qui soigne votre potager, ou du cuisinier qui prépare votre nourriture?

VI. De même que les produits immatériels sont durables, ils sont encore *susceptibles d'accumulation*, et ils le sont indépendamment de leur durée. C'est une erreur de croire qu'il n'y a que les produits durables qui puissent s'accumuler : ceux-ci, à la vérité, présentent plus de facilité pour cela, mais cette circonstance n'exclut pas les autres. Par rapport à une nation, *accumuler* c'est *multiplier* ; elle n'accumule pas ses produits en les entassant inutilement, comme un avare entasse ses écus, mais en les consommant pour en produire davantage. Ainsi, durables ou non, tous les produits s'accumulent, pourvu qu'ils soient consommés de manière à se reproduire avec augmentation. Dans un pays industriel, les denrées alimentaires ne s'accumulent pas moins que les constructions, bien que les unes soient consommées dans l'année, et que les autres puissent durer des siècles. On voit que les produits immatériels n'auraient point de durée, qu'ils seraient encore susceptibles d'accumulation, et conséquemment on est d'autant moins fondé

à leur contester cette propriété. En effet, qui oserait nier que l'état sanitaire d'un peuple puisse s'améliorer, que ses procédés mécaniques, son goût dans les beaux-arts, ses lumières, ses connaissances scientifiques, sa sécurité, ses plaisirs et ses jouissances immatérielles, puissent s'accroître et se multiplier? Les Européens d'aujourd'hui ne sont-ils pas mieux pourvus de toutes ces choses que leurs ancêtres du quinzième siècle?

VII. Enfin, les produits des services ne sont pas seulement durables et susceptibles d'accumulation, *ils peuvent encore se revendre*, si l'on entend par cette expression la faculté qu'ils donnent à l'acheteur de regagner la dépense qu'il a faite pour les acheter. Veut-on s'en convaincre : voilà un jeune homme qui s'est formé pour un métier, et qui, à cet effet, a fait un apprentissage ou des études qu'il a dû payer à ses maîtres ; le prix de leurs services, est-ce une valeur que le jeune homme a perdue sans retour? nullement, car, à moins qu'il ne fasse

une exception à la règle, cette valeur lui est remplacée à mesure qu'il emploie ses facultés acquises, produits de ses services, à produire à son tour des choses qu'il puisse vendre. Or, de même que la valeur de l'instruction qu'il a reçue, celle de toutes ses autres consommations immatérielles lui est restituée dans la règle, pourvu qu'elles soient faites d'une manière productive (1).

VIII. On pourrait objecter qu'ici les produits qui se vendent ne sont pas les mêmes qu'on avait achetés, mais d'autres qui ont exigé une nouvelle production. J'en conviens, mais je dois observer que les produits matériels ne se revendent pas autrement, tant que les possesseurs les emploient à la production. Voyez les subsistances, les matériaux, les outils, tous les objets que le cultivateur ou que l'artisan achète

---

(1) Le développement de ce principe trouvera sa place dans les chapitres qui traiteront du capital.



pour produire : comment leur prix se rembourse-t-il ? est-ce par la vente de ces mêmes objets, ou par celle des produits qu'ils ont servi à créer ? Le commerçant lui-même, quoiqu'il revende identiquement les objets qu'il achète, ne fait-il pas toujours un travail, n'opère-t-il pas toujours une nouvelle production, et encore une des plus compliquées et des plus difficiles ? Lorsqu'au contraire un produit matériel est consommé improductivement par son possesseur, celui-ci ne peut plus en retirer le prix qu'il lui avait coûté. Il s'ensuit que le seul cas où il soit possible de revendre un objet matériel sans y appliquer un travail ultérieur, c'est lorsque le possesseur renonce à l'employer, soit à la production, soit à la consommation : telle est la revente qui se fait de maisons qu'on ne veut plus habiter, de meubles ou d'habits dont on ne veut plus se servir. Une pareille revente, il est vrai, ne peut avoir lieu que par rapport aux produits matériels ; mais fait-elle un objet de l'économie politique ? puisque cette science s'occupe du commerce, s'occupe-t-elle aussi de

la friperie? Celui qui revend un produit qu'il ne veut plus employer substitue à sa place un autre producteur ou un autre consommateur; or ce n'est pas de l'individu qu'il s'agit, mais de la production et de la consommation, n'importe par qui elle se fait.

IX. On voit que les résultats des services remplissent toutes les conditions que Smith exige d'un produit, et que, d'après son propre système, il a tort de les exclure des éléments du revenu. Comment ces preuves ont-elles échappé à sa pénétration? N'en reconnaît-il pas lui-même la validité, en rangeant les *talents acquis* parmi les éléments du capital? « L'acquisition de ces talents, dit-il, coûte toujours une  
» dépense, à cause de l'entretien de celui qui  
» les acquiert, pendant le temps de son éducation, de son apprentissage ou de ses études;  
» et cette dépense est un capital fixé et réalisé,  
» pour ainsi dire, dans sa personne. Si ces talents  
» composent une partie de sa fortune, ils composent pareillement une partie de la fortune

» de la société à laquelle il appartient. La dextérité perfectionnée, dans un ouvrier, peut être considérée sous le même point de vue qu'une machine ou un instrument de métier qui facilite et abrège le travail, et qui, malgré la dépense qu'il a coûté, restitue cette dépense avec un profit (1). » Voilà donc au moins les *talents acquis* formellement reconnus comme *une partie de la fortune des nations*, ou, pour parler avec plus de justesse, comme une partie de leur revenu. Mais pourquoi cette seule espèce des facultés humaines serait-elle comptée parmi les éléments du revenu national, tandis que les autres n'en diffèrent en rien? Enfin, pourquoi tous les résultats des services ne se rangeraient-ils pas sous cette catégorie, pourvu qu'ils eussent les mêmes caractères pour lesquels nous y rangeons les produits matériels?

---

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. 1. (Vol. I, pag. 417.)

Il est bien à regretter que Smith ne se soit pas fait ces questions, son génie lui en aurait probablement dévoilé des conséquences dont nous ne nous apercevons pas.

X. Quoique les produits immatériels ne soient vendables que lorsque les producteurs et les consommateurs sont des personnes différentes, cependant le revenu annuel comprend encore les objets de cette espèce que chacun produit pour sa propre consommation. De même qu'il serait absurde d'exclure du revenu matériel les denrées qu'une personne produit pour s'en nourrir ou s'en vêtir elle-même, il ne le serait pas moins de rejeter du revenu immatériel les connaissances qu'un individu se procure sans le secours d'autrui et pour sa propre satisfaction. Toutefois la plupart des objets immatériels sont nécessairement produits par les uns et consommés par les autres : personne ne peut se passer des services d'autrui pour jouir de la sécurité, pour conserver sa santé dès sa naissance, pour acquérir certains talents

ou certaines connaissances, pour participer au culte public, et ainsi du reste.

XI. Les produits immatériels ne sont pas seulement les résultats du *travail*, ils sont encore celui de la *nature* et des *capitaux*. Si jusqu'ici nous les avons considérés exclusivement sous le premier rapport, c'est que le travail en est la source principale, et qu'ils ne sont vendables que par lui. Dans cette production la *nature* agit tantôt seule, tantôt en coopérant avec le travail, exactement comme dans la production matérielle. Toutes les facultés naturelles d'un individu ne sont-elles pas autant de produits spontanés de la nature, semblables à ceux que fournit un sol inculte ? Et si ces facultés se perfectionnent par la culture qu'on leur donne, la nature ne coopère-t-elle pas à cet effet, tout comme dans la culture de la terre ? L'art et les soins du médecin, que produiraient-ils sans le secours de la nature ? La sûreté extérieure d'un peuple n'est-elle pas souvent le résultat de sa position insulaire ou des

montagnes qui défendent ses frontières, comme elle l'est aussi des travaux de ses soldats et de ses ingénieurs? Si le lecteur veut se donner la peine de multiplier ces exemples, il trouvera que, parmi les objets immatériels qui sont recherchés, il en existe peu qui ne soient les produits de la nature autant que du travail. Quant à la part que les *capitaux* prennent à cette production, il en sera parlé lorsque nous examinerons cette branche importante du revenu national.

.....

---

## CHAPITRE IV.

### QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PRODUCTIF ?

I. Comme Smith ne reconnaît d'autres produits que ceux qui sont matériels, il ne peut trouver productifs que les travaux qui concourent, soit médiatement, soit immédiatement, à fournir de pareils produits. Vouloir l'attaquer sur ce point serait se méprendre sur l'objet de la question, la conséquence est juste; c'est l'erreur du principe qu'il faut démontrer. Mais la notion que Smith nous a donnée du travail productif est-elle bonne dans le sens même de sa théorie? voilà ce qui vaut la peine d'être examiné.

II. L'école de Quesnay n'avait admis d'autre travail productif que celui de *l'agriculture*. Smith, en voulant étendre cette notion à l'in-

*dustrie* en général, était obligé de chercher un caractère qui fût commun aux trois branches qui la composent. Il trouva ce caractère dans la *valeur* qu'elles donnent aux produits matériels; car, bien que les manufactures se bornent à modifier les matières que leur fournit l'agriculture, et que le commerce se borne à les déplacer, le prix des marchandises ne comprend pas moins la valeur de ces deux espèces de travaux que celle du travail agricole. Par cette heureuse idée, Smith fut conduit à perfectionner la notion du travail productif; car s'il est indispensable, pour qu'un travail soit productif, que sa valeur se reproduise dans les objets matériels sur lesquels il s'exerce, il s'ensuit qu'il devient improductif s'il ne la reproduit pas en entier.

III. Cependant la valeur du travail, c'est la valeur de ses consommations nécessaires, ou ce qu'il doit dépenser pour pouvoir s'exécuter. Les travaux de l'industrie ne peuvent se faire sans consommer une foule de produits immat-



tériels pour lesquels il faut payer des services, et la valeur de ces consommations entre pareillement dans le prix de ces travaux, et leur est également remboursée par la vente de leurs produits matériels. Reconnaître cette vérité eût été faire l'aveu que les services aussi sont productifs, du moins médiatement, par le moyen du travail industriel et lorsqu'ils lui deviennent utiles. Ainsi, pour être conséquent dans son système, Smith admet qu'il suffit au travail productif de reproduire la valeur de ses *consommations matérielles* seulement (1). Mais un producteur qui ne gagnerait plus de quoi payer les services nécessaires à sa production

---

(1) Le capital, dans le sens de Smith, ne comprend que des *objets matériels*, à l'exception des facultés acquises du travailleur, lesquelles pourtant il n'y fait entrer qu'en considération des frais que coûte l'*entretien* de l'élève, non pas son éducation; or cet entretien se constitue encore exclusivement d'objets matériels. Voyez le passage de Smith que nous avons cité plus haut, chap. III, § 9.

ne ferait-il pas banqueroute, tout comme s'il ne gagnait plus de quoi payer ses ouvriers, ou de quoi acheter des outils et des matériaux ? Ainsi cette restriction, à laquelle Smith se voit forcé pour sauver son principe, rend sa notion du travail productif essentiellement défectueuse, lors même qu'on la considère dans le sens de ce principe.

IV. Néanmoins Smith ne s'arrête pas là : il ne prétend pas seulement que le travail industriel est productif, pourvu qu'il reproduise la valeur de ses consommations matérielles ; il soutient même que, pour l'être, ce travail n'a nullement besoin de reproduire la valeur des objets que le travailleur consomme pour sa subsistance. Quoi ! le travail de l'*entrepreneur* serait productif, lorsqu'il suffirait seulement pour remplacer la valeur des usines, des ateliers, des matériaux, des outils, et qu'il laisserait mourir de faim le producteur lui-même ? Quoi ! le travail de l'*ouvrier* serait improductif, puisqu'il n'a d'autre valeur à re-

produire que celle de sa subsistance personnelle? Ce n'est certainement pas ce que Smith a voulu dire, et voilà ce qu'il dit néanmoins lorsqu'il exclut soigneusement du capital tous les objets que le travailleur consomme pour sa subsistance (1); car qu'est-ce que le capital, si ce n'est pas la masse des choses consommables dont la valeur doit nécessairement être reproduite pour que le travail qui les consomme puisse être appelé productif? Nous indiquerons plus tard la raison qui peut avoir déterminé Smith à poser des limites si étroites aux consommations reproductives; observons seulement qu'il les recule lui-même sans y penser, en convenant, comme nous l'avons vu, que le travail de l'homme fait reproduit la dépense de son entretien comme élève.

V. Enfin, puisque Smith ne considère dans les produits que la *valeur*, le travail qui re-

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. 1. (Vol. I, pag. 414.)

produit le plus de valeur par-dessus celle qu'il a consommée est aussi à ses yeux le plus productif. Cette manière de juger les travaux est bonne lorsqu'il s'agit des individus ; mais peut-on l'appliquer aux travaux d'une nation ? Sous le point de vue de l'intérêt général, le travail le plus *utile* n'est-il pas aussi le plus productif ? Ou nous nous trompons, ou cette question se trouve déjà résolue dans le chapitre II, auquel nous renvoyons nos lecteurs (1).

VI. Essayons maintenant de fixer la notion du travail productif, non pas en l'adaptant à un système quelconque, mais en la fondant sur l'analyse de ses éléments. Le caractère essentiel d'un pareil travail est *de reproduire ce qu'il doit nécessairement consommer* : s'il produit au-delà, tant mieux, mais ceci n'est pas une condition essentielle ; s'il produit moins, il devient improductif ou stérile.

---

(1) Voyez les §§ 6 et 7 de ce chapitre.

VII. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'un individu qui travaille exclusivement pour ses propres besoins, son travail lui est productif, du moment qu'il lui fournit de quoi subsister; et il devient improductif pour lui, du moment qu'il cesse de lui fournir sa subsistance indispensable. C'est aussi le cas d'une nation à l'égard de tout ce qu'elle produit pour sa propre consommation, c'est-à-dire à l'égard de la très majeure partie de son produit annuel.

VIII. Mais quand les individus travaillent les uns pour les autres, ils achètent les choses qu'ils consomment, et ils vendent celles qu'ils produisent; conséquemment il ne s'agit plus pour eux de reproduire les *choses* qu'ils consomment, mais leur *valeur* seulement. Ainsi, dans une société commerçante, où chacun produit infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens, le travail d'un individu ne lui est productif qu'autant qu'il peut vendre ce qu'il produit pour la valeur de ce qu'il a dû consommer pour produire :

c'est pareillement le cas d'une nation , mais seulement à l'égard des produits qu'elle échange contre ceux des autres nations, c'est-à-dire à l'égard de la moindre partie de son produit annuel.

IX. L'économie publique ne peut appeler *productif* que le travail qui l'est pour la nation autant que pour les individus ; or ces deux choses ne vont pas toujours ensemble. Un travail qui est productif pour l'individu qui le fait peut ne pas l'être pour la nation chez laquelle il se fait. Si un individu a le pouvoir de forcer les autres à lui acheter ses produits et à lui en payer le prix qu'il veut, un travail qui sans cela ne serait jamais demandé, ou dont le produit se vendrait avec perte, peut devenir productif pour l'individu qui le fait ; mais le bon sens nous dit qu'il ne le serait point pour la nation. Ainsi, pour juger si un travail quelconque est productif, dans le sens de l'économie politique, il ne suffit pas de voir qu'il se soutient et qu'il ne cause point de pertes aux in-

dividus qui le font , il faut encore examiner *si la demande de ses produits est volontaire, et si le prix en est réglé de gré à gré, sous l'égide d'une concurrence libre.* Dans ce sens, par exemple, le travail que fait un gouvernement ou qu'il fait faire, ne peut être jugé productif qu'autant que sa valeur est remboursée au gouvernement par des impositions librement consenties, ou dont on peut raisonnablement supposer qu'elles le seraient si la nation était appelée à concourir à leur fixation. Pour la concurrence, comme elle est impossible dans ce cas-ci, elle doit être exclue de la considération. De même le travail d'un particulier ou d'une corporation quelconque ne peut être regardé comme productif qu'autant qu'il se soutient sans privilège, car autrement il pourrait se soutenir aux dépens des consommateurs.

X. Mais cette restriction seule ne suffit pas pour distinguer le véritable travail productif. *Tout travail qui devient inutile pour atteindre son but cesse d'être productif, fût-il même de-*

mandé volontairement. Si dans un pays la justice peut être administrée tout aussi bien avec la moitié des fonctionnaires qu'on y emploie, l'autre moitié fait un travail improductif, lors même que les sommes pour l'entretien de ces fonctionnaires seraient librement accordées par le peuple.

XI. Enfin, un travail peut remplacer la valeur de ce qu'il consomme nécessairement ; il peut être librement demandé, indispensable pour fournir le produit qu'on en attend : *s'il se fait aux dépens d'autres travaux plus nécessaires, il devient improductif*, malgré tous ces signes de son utilité. Si dans un pays les distillateurs d'eau-de-vie employaient tant de grains à cette fabrication qu'il n'en restât pas assez pour nourrir de pain toute la population, ou si la culture de la garance ou du tabac s'étendait aux dépens de la culture du blé, de manière que la subsistance du peuple en devînt dépendante de l'importation étrangère, le travail employé à la distillation des eaux-de-vie et



à la culture de la garance ou du tabac en serait improductif, en raison de la quantité de blé qu'il enlèverait à l'approvisionnement nécessaire de cet aliment. Il en serait de même du travail des domestiques, si ceux que les gens riches emploient pour la commodité ou pour l'ostentation rendaient leurs services si chers que les gens moins aisés ne pourraient plus se procurer les domestiques qui leur sont nécessaires. Au reste, lorsqu'un travail a tous les autres caractères d'un travail productif, la circonstance de servir à la satisfaction d'un besoin frivole ne le rend nullement improductif, pourvu qu'il ne devienne pas nuisible aux travaux qui sont plus nécessaires que lui. Tant que la fabrication des eaux-de-vie ou la culture du tabac ne diminue point la quantité de blé nécessaire à la subsistance des habitants, ces industries sont réellement productives ; et tant que les domestiques de luxe ne diminuent point le nombre de ceux dont on a un besoin indispensable, leurs services sont également productifs.

XII. Si l'on voulait définir le travail productif dans le sens de Smith ( car lui-même il n'en a point donné de définition exacte ), on dirait que *c'est le travail qui reproduit en objets matériels la valeur de ceux qu'il consomme sans satisfaire à aucun besoin personnel.* D'après cette notion, il n'y a d'autres travaux productifs que ceux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, bien entendu cependant que les objets qu'ils produisent soient librement demandés, et que leur prix soit réglé par la concurrence. Dans le sens des principes que nous venons de développer, le travail productif n'est pas celui de telles professions à l'exclusion de telles autres, mais *c'est le travail qui remplace au travailleur la valeur de tout ce qu'il doit nécessairement consommer pour produire, et qui, en donnant un revenu à l'individu qui le fait, ne diminue pas celui de la société où il se fait.* Si ces caractères se trouvent réunis dans le travail d'un laquais ou d'un joueur de gobelets, nous l'appelons productif, du même droit que Smith appelle ainsi le travail qui fournit la li-

vrée galonnée du premier ou l'escamote du second. Mais nous trouvons aussi que les travaux sont plus ou moins productifs en raison de leur utilité, tandis que dans la doctrine de Smith le travail le moins utile peut être le plus productif, s'il donne les plus grands profits. Voilà deux notions bien différentes ; c'est au lecteur à choisir.

•••••

---

## CHAPITRE V.

### QU'EST-CE QUE LA DÉPENSE NATIONALE?

I. Puisque le *revenu* d'une nation se compose de ses *produits*, la *consommation* de ces produits doit constituer sa *dépense* (1). Un produit quelconque est consommé, du moment qu'il doit être reproduit pour contenter le même besoin. Comme cette notion est applicable à tous les produits, quelle que soit leur

---

(1) M. Say observe que *dépenser* et *consommer* ne signifient pas la même chose, puisqu'un objet pour lequel on a fait une dépense conserve quelquefois sa valeur, et peut être revendu par celui qui l'a acheté. (*Traité*, II, 224.) Mais, sans vouloir alléguer qu'il n'y a que les objets matériels qui puissent se revendre ainsi, et parmi eux les objets seulement dont l'emploi n'entraîne pas une destruction immédiate, la revente ou le remplacement d'un

nature, on ne sera pas surpris de nous entendre parler de la consommation même des produits immatériels.

II. Le revenu et la dépense d'un peuple se trouvent dans une réaction perpétuelle, de sorte que la dépense devient à son tour une condition nécessaire du revenu, de même que le revenu a été une condition nécessaire de la dépense. Dans une société où la division du travail s'est généralement répandue, chaque producteur tire son revenu de la vente de son produit, c'est-à-dire de la dépense de quelques autres personnes; donc, si ces derniers ne fai-

---

consommateur par un autre, change-t-elle quelque chose à la destination de l'objet? le produit voué à la consommation ne reste-t-il pas voué à la consommation malgré la revente? C'est donc par rapport aux individus seulement que *dépenser* et *consommer* ne signifient pas toujours la même chose: par rapport à la nation, ces expressions sont parfaitement synonymes.

saient point de dépenses, le premier n'aurait point de revenu. Or, si la production immatérielle est comptée pour une production, comme elle doit l'être, de tous les membres d'une société, il n'y a d'improductifs que ceux qui subsistent uniquement, soit des rentes de leurs terres et de leurs capitaux, soit de pensions, d'aumônes ou de spoliations : tous les autres sont producteurs et consommateurs en même temps ; chacun produit ce que d'autres consomment, et il consomme ce que d'autres produisent. Ainsi, plus chacun produit et dépense, plus le revenu de tous s'accroît ; les simples consommateurs mêmes, pourvu que leurs revenus soient légitimes, ne deviennent pas moins utiles par leurs dépenses que les autres, puisqu'ils créent pareillement des revenus pour les producteurs des objets qu'ils consomment. Ce n'est pas ici le lieu de développer ce principe, assez généralement contesté ; mais la suite de nos recherches nous en fournira l'occasion.

### III. Les consommations ou les dépenses se

rangent sous deux espèces, les unes étant *reproductives*, les autres *improductives*. Les premières comprennent toutes celles que le producteur est obligé de faire pour produire, et qui lui sont régulièrement remboursées par le prix de ses produits; toutes les autres sont improductives, fussent-elles faites même par des producteurs. Ce que le *travail improductif* consomme n'est pas moins une dépense improductive que ce que la *fainéantise* consomme; et il en est de même des consommations *non nécessaires* du travail productif.

IV. On voit que les consommations reproductives ne sont pas proprement des dépenses, mais seulement des *avances*, puisqu'elles sont remboursées à ceux qui les font. De là vient que, lorsqu'on parle de *dépenses*, sans les désigner davantage, on entend communément celles qui sont improductives. C'est dans ce sens que Smith dit : « Ce qui est annuellement » *épargné* (pour être employé productivement), » est aussi régulièrement consommé que ce qui

» est annuellement *dépendé* (1). » Ici le mot *dépenser* ne comprend que les dépenses improductives, parmi lesquelles Smith compte aussi celles qui se font pour des objets immatériels, tandis que le mot *consommer* embrasse les deux significations. Or, puisque aucune chose ne saurait être consommée sans avoir été produite, comment Smith convient-il que les objets immatériels se consomment, lui qui nie qu'ils se produisent? Voilà de ces contradictions auxquelles on s'expose en établissant un principe arbitraire; pour peu qu'on le perde de vue, on est toujours ramené vers celui qui se trouve fondé dans la nature des choses.

V. Quant à l'idée que Smith nous donne de la consommation reproductrice, on sait déjà qu'il la borne aux consommations matérielles

---

(1) « What is annually *saved* is as regularly consumed as what is annually *spent*. » (*Richesses des nations*, liv. II, chap. III; vol. II, pag. 14.)



que font les travailleurs, qu'il appelle exclusivement productifs, et qu'il en excepte encore les consommations qu'ils font immédiatement pour leur subsistance personnelle. Comme l'insuffisance de cette notion vient d'être démontrée (1), et que nous serons obligés d'y revenir, il est inutile de nous y arrêter ici.

VI. Les produits qui sont les objets de la consommation reproductive forment la partie la plus importante du *capital* d'une nation (2), lequel pourrait aussi s'appeler son *revenu productif*; ceux qui lui restent au-delà, et qu'elle peut consommer improductivement sans s'ap-

---

(1) Voyez chap. IV, §§ 3 et 4.

(2) Je dis *sa partie la plus importante*, non sa totalité, car les *marchandises*, ou les produits que le commerçant achète pour les revendre, ne sont point consommées par lui, ni productivement ni improductivement; toutefois elles font partie du capital, puisque c'est sur elles que s'exerce le travail productif du commerçant.

pauvrir pour la suite, constituent son *revenu net* ou son *revenu* dans le sens le plus strict. Passons à l'analyse de ces notions.

---

---

## CHAPITRE VI.

L'IDÉE DU CAPITAL INDIVIDUEL EST-ELLE APPLICABLE  
SANS RESTRICTION AU CAPITAL NATIONAL?

I. A proprement parler, le *capital* n'est autre chose qu'un revenu employé à créer un revenu ultérieur. Cette notion est applicable au capital d'une nation comme à celui d'un individu; mais les lecteurs qui croiraient retrouver dans les premiers tous les caractères du second risqueraient de s'en faire une idée absolument fausse. Deux circonstances générales les distinguent, et elles font naître plusieurs différences particulières.

II. La première de ces circonstances, c'est que l'individu peut prêter son capital à d'autres, et vivre comme rentier, ce qui est impossible à une nation. Il n'y a guère que les nations les

plus riches qui soient en état de prêter aux autres, encore n'est-ce jamais que la portion la plus insignifiante de leur capital : donc cette exception ne détruit pas la règle.

III. Voici les différences particulières qui résultent de cette circonstance :

1° Le capital national étant toujours employé par la nation elle-même, il ne lui donne jamais de revenu que par son travail. Le capital individuel pouvant être prêté, son possesseur en retire souvent un revenu qui ne lui coûte aucun travail. L'un n'est donc qu'un *revenu* que le travail de la nation transforme en une source de revenu ; l'autre est une *fortune* pour qui le possède<sup>(1)</sup>. L'un a constamment besoin d'être reproduit ; l'autre présente au capitaliste une jouissance non interrompue dont on ne saurait assigner le terme.

---

(1) Voyez chap. 1, §§ 7, 8, 9.

2° Le capital national ne donne un revenu à la nation qu'autant qu'il est employé à produire; l'autre peut ne pas l'être, et pourtant donner un revenu au particulier qui le possède. Prêté à d'autres individus, et consommé infructueusement par eux, il n'en reste pas moins un capital productif pour son possesseur, tant que les intérêts lui sont payés et qu'il se voit remboursé du principal au terme convenu.

3° Enfin, par une conséquence de ce qui vient d'être dit, le capital national comprend les facultés naturelles et acquises des producteurs; la notion du capital individuel les exclut. Quelque bien pourvu qu'un producteur se trouve de pareilles facultés, et quelque grand que soit le revenu qu'il en tire, ce serait renverser toutes les idées reçues que de vouloir l'appeler un *capitaliste*, s'il ne possède pas, outre ce capital *personnel* et inaliénable, un autre composé de valeurs transmissibles. Relativement aux individus, l'idée du *capital* est constamment liée à celle de la *fortune*; or les

facultés personnelles ne sont point une fortune pour ceux qui les possèdent. A l'égard de la nation, c'est le contraire; ainsi rien n'empêche de considérer ces facultés comme une portion du capital national.

IV. La seconde circonstance générale n'est pas moins remarquable que la première. Par rapport à la nation, le caractère essentiel du capital c'est l'*utilité* des produits qui le constituent; pour l'individu, c'est leur *valeur*. Cette différence s'étend au point que, pour les particuliers qui n'emploient pas eux-mêmes leurs capitaux, les produits ne sont rien, et la valeur est tout; pour la nation, au contraire, les produits sont tout, et la valeur n'est rien, à moins qu'elle n'ait prêté une portion de son capital aux étrangers, et qu'il ne s'agisse de cette portion.

V. Cette circonstance fait naître les différences suivantes :

1° Le capital national étant composé de *pro-*

*duits*, il doit être nécessairement *consommé* pour se reproduire; l'autre, lorsqu'il se constitue d'une simple *valeur*, doit être *épargné* pour se former, et il doit être *conservé* pour durer. L'individu n'est pas forcé de consommer tout son revenu; il peut en épargner une partie, la prêter à d'autres et leur en abandonner la consommation. Il en est autrement d'une nation : elle est réduite à consommer elle-même son revenu, et à le consommer tout entier, puisque, dans la supposition contraire, sa production surpasserait sa consommation, c'est-à-dire qu'elle créerait des produits dont personne ne voudrait. Lorsqu'une nation fait des épargnes, c'est pour en prêter la valeur aux étrangers; encore faut-il qu'elle consume le revenu ultérieur ou la rente qu'elle en retire, à moins qu'elle ne veuille aussi prêter ce revenu, si elle en trouve l'occasion.

2° Le capital national n'étant apprécié que d'après *l'utilité* des produits dont il se compose, on ne saurait le regarder comme remplacé qu'autant qu'il a créé un nouveau re-

égal au précédent sous le rapport de la diversité, de la quantité et de la qualité des produits, le capital de l'individu, au contraire, étant apprécié d'après sa *valeur*, se trouve déjà reproduire pourvu que la valeur le soit, les produits fussent-ils inférieurs sous tous les rapports à ceux qui ont été consommés (1).

VI. On voit que les deux espèces de capitaux n'offrent jamais une analogie parfaite. De tous les capitaux individuels, celui qui ressemble le plus au capital national, c'est le capital que possède un entrepreneur. Employé par le capitaliste lui-même, le revenu que celui-ci en retire est dû à son travail et à la direction productive qu'il lui donne; d'ailleurs un pareil capital consiste en produits, et il ne se reproduit et ne s'augmente qu'étant consommé. Voilà ce qu'il a de commun avec le capital national;

---

(1) Voyez chap. II, § 6.



mais les dissemblances sont plus essentielles. Le capital d'un entrepreneur est toujours une fortune pour son possesseur ; celui-ci peut cesser de l'employer quand il le juge à propos ; il peut le prêter à d'autres et se contenter d'être rentier : or dès lors on n'est plus sûr que le capital conserve sa destination productive. De plus, un pareil capital, lors même qu'il a cette destination, n'est jamais apprécié que d'après sa valeur ; ainsi l'entrepreneur le trouve remplacé pourvu que sa valeur soit rétablie, ce qui peut avoir lieu dans le cas même où la reproduction serait inférieure à la consommation, sous le rapport de la quantité, de la qualité et de la diversité des produits. Or si le capital d'un entrepreneur ressemble si peu à celui d'une nation, qu'on juge de la différence qui subsiste entre ce dernier et le capital d'un rentier : ce n'est que le nom qu'ils ont de commun.

VII. Quand on a fait ces observations, il est difficile d'être d'accord avec Smith, lorsqu'il soutient que le capital d'une nation est *le même*

que celui de ses membres (1); proposition que cet écrivain est obligé de restreindre lui-même, qui le rend souvent obscur, et d'où naissent plusieurs contradictions apparentes. C'est ainsi, par exemple, qu'il représente le capital national, tantôt comme un fonds qui ne se forme que par l'épargne et l'accumulation (2), et tantôt comme un fonds qui se consomme régulièrement dans le même espace de temps que celui qui est voué à la consommation improductive (3). Ces deux propositions sont également vraies; mais la première doit être entendue du capital de l'individu, et la seconde du capital de la nation.

---

(1) «The general stock of any country or society is the same with that of all its inhabitants or members.» (*Rich. des nat.*, liv. II, chap. 1; vol. I, pag. 414.)

(2) Liv. II, chap. 1. (Vol. I, pag. 410.)

(3) Liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 14.)

---

## CHAPITRE VII.

### ANALYSE DU CAPITAL NATIONAL, SUIVANT SMITH.

I. Les produits qui constituent le *capital* d'une nation se trouvent rangés par Smith sous deux grandes divisions, qu'il appelle le *capital fixe* et le *capital circulant* (1). Pour tirer un revenu du premier, il faut que le producteur le garde et qu'il lui conserve son emploi ; pour en tirer du second, il faut qu'il le revende, soit sous la même forme, soit sous celle d'un autre produit (2). Comme cette distinction est fondée dans la nature des choses, il importe de la conserver, d'autant plus que le capital fixe se

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. 1.

(2) Sur cette dernière espèce de revente, voyez plus haut le chap. III, les §§ 7 et 8.

remplace d'une autre manière que le capital circulant.

II. Les produits que Smith comprend sous le nom de *capital fixe*, il les range dans quatre classes, savoir, 1° les *machines utiles et instruments de métier* qui facilitent et abrègent le travail; 2° les *constructions utiles*, à l'exception des maisons d'habitation; 3° les *améliorations des terres*; et 4° les *talents utiles*, acquis par les producteurs. Tous ces objets ne forment des éléments du capital qu'autant qu'ils sont employés par l'*industrie* à fournir des *produits matériels*; car Smith déclare nettement qu'il n'y a que quatre emplois productifs pour le capital : l'agriculture, les manufactures, le commerce en gros, et le commerce en détail (1); tout fonds qui n'est pas employé dans quelque-une de ces quatre occupations, n'est plus un capital, mais un fonds improductif. Comme nous examinons

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. v. (Vol. II, pag. 46.)

ici la doctrine de Smith dans le sens de son principe, nous n'insistons point sur le défaut de cette notion ; mais il nous reste d'autres observations à faire. Pourquoi l'auteur confond-il le capital qui est immédiatement nécessaire au producteur, avec celui qui est immédiatement nécessaire à la production, tandis que l'un diffère si essentiellement de l'autre ? Pourquoi borne-t-il le premier aux *talents* (abilities), et aux talents *acquis* (1) ? Les connaissances, les lumières, le goût, la probité même d'un homme industriel, ne deviennent-ils pas productifs, aussi bien que sa dextérité ? les simples facultés naturelles ne le sont-elles pas de même ? Enfin, pourquoi l'auteur place-t-il la *valeur* du capital personnel, ou les frais qu'exige l'éducation du producteur, dans les frais de son *entretien* seulement ? les *soins* dont l'enfant est l'objet, l'instruction qu'il reçoit, n'occasionent-ils au-

---

(1) Le passage de Smith que nous critiquons ici se trouve rapporté plus haut, chap. III, § 9.

cune dépense? ou cette dépense ne se remplace-t-elle pas également par le travail de l'homme fait, comme la dépense de son entretien pendant son enfance? L'auteur lui-même ne dit-il pas dans un autre endroit: « On doit s'attendre » que la besogne qu'un homme s'instruit à » faire lui rendra, outre les salaires du simple » travail, de quoi lui rembourser *tous les frais* » *de son éducation*, avec au moins les profits ordinaires d'un capital de la même valeur (1)? »

III. Quant au *capital circulant*, Smith n'y comprend proprement que les *monnaies* et les *marchandises*. Celles-ci, à la vérité, se trouvent rangées sous trois espèces, suivant qu'elles consistent en *vivres*, en *matière* et en *produits complètement achevés*; mais comme tous ces objets ne tiennent leur place qu'autant qu'ils sont destinés à être *vendus* par leurs producteurs ou

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. x. (Vol. I, pag. 154.)

par les marchands qui en font le trafic, ne doit-on pas conclure que Smith les considère simplement comme des *marchandises*, et qu'il les exclut du capital, aussitôt qu'ils passent dans les mains d'autres producteurs qui leur donnent un *emploi* productif, soit comme subsistances, pour soutenir leur vie et leur travail, soit comme *matières* destinées à être transformées en d'autres produits vendables? A l'égard des *matières*, cette exclusion peut être douteuse; ainsi nous n'y insistons point, regrettant toutefois que l'auteur ne se soit pas expliqué plus clairement. Mais quant aux *subsistances*, son opinion s'est prononcée de manière à ne pas s'y méprendre, puisqu'il les range expressément sous la catégorie du fonds improductif ou de consommation. « Le caractère distinctif de ce fonds est, dit-il, de ne point rapporter de revenu ou de profit. Il consiste dans cette masse de vivres, d'habits, de meubles de ménage, etc., qui ont été achetés par leurs consommateurs, mais qui ne sont pas encore entièrement consommés.

» Les maisons de pure habitation en font aussi  
» partie (1).»

IV. Ainsi, quel que soit l'usage qu'on fasse des objets compris sous le nom de *subsistances*, qu'ils soient employés à soutenir la vie d'un producteur laborieux, ou qu'ils servent à procurer des jouissances frivoles à un sybarite fainéant, Smith signale leur consommation toujours comme improductive. Nous avons déjà montré combien cette notion est contraire à celle du travail productif(2); c'est ici le lieu de prouver qu'elle ne s'accorde pas davantage avec l'idée du capital. En effet, si le capital comprend tous les objets dont la consommation est nécessaire pour produire, et dont, par conséquent, la valeur doit être remboursée au producteur par ceux qui lui achètent ses produits,

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. 1. ( Vol. I, pag. 414. )

(2) Voyez chap. IV, § 4.



comment les *subsistances* ne tiendraient-elles pas la première place parmi ses éléments ? Qu'est-ce qui crée le capital, qu'est-ce qui le rend productif, si ce n'est pas le travail ? Or le travail ne suppose-t-il pas l'existence du travailleur ? Si l'on convient que la machine à vapeur consomme reproductivement le charbon qui alimente son mouvement, peut-on soutenir qu'il n'en est pas de même à l'égard des denrées qui alimentent les facultés de l'homme et leur activité ? Enfin la valeur des subsistances indispensables que consomme le producteur ne lui est-elle pas restituée tout aussi régulièrement que celle des autres objets qui forment son capital ? Si elle ne l'était pas, de quoi vivraient les producteurs qui n'ont que leur travail pour ressource ?

V. Le raisonnement que Smith emploie pour prévenir cette dernière objection me paraît, je l'avoue, tellement obscur que je n'y comprends rien. « La dépense, dit-il, que le consommateur fait pour sa subsistance doit tou-

» jours être tirée de quelque autre revenu qui  
» lui vient, ou de son travail, ou d'un capital,  
» ou d'une terre (1). » Si le travail ne figurait pas  
dans cette proposition, le sens en serait facile  
à saisir ; car les personnes qui ne travaillent pas  
doivent tirer leur subsistance soit de quelque  
autre revenu qui leur appartient, des rentes de  
leurs capitaux ou de leurs terres, soit du re-  
venu de quelque autre personne, comme de  
pensions, d'aumônes, etc. Mais Smith y ajoute  
le revenu provenant du travail, et c'est ce qui  
rend sa pensée tout-à-fait obscure, pour moi  
du moins. Peut-être a-t-il voulu dire : toutes  
les autres avances que le producteur fait pour

---

(1) A la lettre, Smith ne parle ici que de la dépense  
qui se fait pour le logement ; mais c'est pour donner un  
exemple qui peut s'appliquer à tous les objets de consom-  
mation personnelle. Voici le texte : « As a house itself can  
» produce nothing, the tenant must always pay the rent  
» out of some other revenue, wick he derives either from  
» labour, or stock, or land. »

produire lui sont nécessairement et régulièrement restituées, et c'est pour cela que je les comprends dans le *capital* ; celles au contraire qu'il fait pour son entretien ne lui sont remboursées qu'accidentellement : ainsi, lorsqu'elles le sont, je les regarde comme les *profits* de son travail. Si c'est là le sens de cette proposition, nous abandonnons au lecteur de juger laquelle de ces deux espèces d'avances est celle qu'il importe le plus au producteur de voir restituée, et qui, en conséquence, le sera le plus régulièrement. Si celle des subsistances ne l'était pas, le remplacement des autres suffirait-il pour faire continuer la production ? Lorsque le prix des souliers ne rembourse au cordonnier que la valeur des matières et des outils, sans rien laisser pour sa subsistance, ira-t-il acheter du cuir ou du pain (1) ?

---

(1) M. Say, qui adhère à la thèse de Smith que nous venons de combattre, a senti la nécessité de la justifier par d'autres raisons. « Dans l'échange du travail, dit-il,

VI. Il serait difficile de s'expliquer comment Smith a pu embrasser une opinion si visiblement erronée, si l'on ne s'apercevait pas qu'il y a été entraîné par le préjugé vulgaire des producteurs, qui ne regardent comme leur *capital* que les avances qu'ils font immédiatement pour produire, croyant subsister du *profit* que leur rapporte l'emploi de ce capital. Comme les consommations personnelles du producteur com-

---

» contre le salaire ou les denrées qu'il sert à acheter, il  
» s'agit de deux consommations, et non pas d'une seule.  
» L'entrepreneur consomme reproductivement le travail  
» de l'ouvrier; celui-ci consomme improductivement les  
» denrées qu'il achète avec son salaire. » (*Traité*, II, 227.)

On voit que, dans ce raisonnement, comme partout, M. Say part du principe que le travail ne fournit pas seulement des produits, mais qu'il est lui-même un produit consommable; principe vraiment absurde, puisqu'il en résulte qu'une nation aurait deux fois le même revenu, d'abord dans son travail, et puis dans les produits de son travail. Mais supposons qu'il y eût ici deux consommations différentes, s'ensuit-il que l'une d'elles serait improduc-

prennent celles qu'il fait lui-même et celles que fait sa famille, celles qui lui sont indispensables et celles dont il peut se passer, ce serait trop exiger de lui que de vouloir qu'il fit une distinction rigoureuse; mais la même indulgence ne peut pas s'étendre à ceux qui veulent approfondir la nature des différents revenus. Au reste, Smith s'est réfuté lui-même en enseignant « qu'aucun travail ne peut se faire, à

tive? Ne seraient-elles pas improductives toutes les deux? Si l'entrepreneur est remboursé de la première par la vente de ses *produits*, l'ouvrier ne l'est-il pas également de la seconde par la vente de son *travail*? D'ailleurs M. Say ne range-t-il pas parmi les éléments du capital « les produits » qui doivent fournir à l'entretien de l'homme industriel? » (I, 23.) N'observe-t-il pas « qu'en général les produits de » première nécessité sont consommés reproductivement? » (II, 353.) N'appelle-t-il pas le pain « une matière brute, » qui, par l'élaboration des ouvriers, est transformée en » marchandises d'une valeur supérieure aux valeurs consommées? » (*Ibid.*) Comment accorder toutes ces propositions avec la thèse qu'il défend?

» moins que le travailleur ne soit pourvu d'un  
» fonds de denrées amassé d'avance *pour le*  
» *faire subsister* et lui fournir en outre les ma-  
» tières et les instruments nécessaires à son ou-  
» vrage », et en appelant ce fonds de *subsistances*, de matière et d'outils, un *capital* (1).  
D'ailleurs n'admet-il pas que la valeur même  
de tout ce que le producteur consomme pour  
son entretien pendant le temps de son éduca-  
tion, est un capital (2)? Si les consommations  
personnelles du *producteur futur* sont un capi-  
tal, à plus forte raison celles du *producteur ac-*  
*tuel* doivent-elles l'être. La valeur de ces der-  
nières lui est régulièrement restituée, tandis  
que celle des autres ne l'est pas toujours, et  
qu'elle ne l'est jamais que moyennant celles-là.

#### VII. Comme Smith exclut du capital les *sub-*

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, introd. (Vol. I, pag. 408.)

(2) *Voyez* le passage cité, chap. III, § 9.

*sistances*, on ne doit guère s'attendre qu'il y comprendra les *produits immatériels*. En effet, loin de convenir que les services puissent être profitables aux producteurs, il les regarde comme ruineux pour eux. L'exemple qu'il cite à l'appui de cette thèse ne laisse pas que d'être spécieux. « Un particulier, dit-il, s'enrichit à » entretenir une multitude d'ouvriers fabri- » cants; il s'appauvrit à entretenir une multi- » tudé de domestiques (1). » Nous disons que cet exemple est mal choisi, puisque, s'il est possible à un entrepreneur d'employer utilement un grand nombre d'ouvriers, il ne peut employer de cette manière qu'un très petit nombre de domestiques. Mais Smith paraît supposer qu'un entrepreneur ne saurait nourrir aucun domestique sans s'appauvrir à proportion. Cette idée est-elle juste? ne doit-on pas admettre, au contraire, qu'un fabricant

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 2.)

s'enrichit par le travail des domestiques qui lui sont réellement nécessaires, tout comme il s'enrichit par le travail de ses ouvriers? Si ces derniers coopèrent directement à sa production, les autres n'y concourent-ils pas indirectement, lorsqu'ils le délivrent d'une foule d'occupations fastidieuses qui l'empêcheraient de produire? Qu'on aille demander aux entrepreneurs les plus âpres au gain, s'ils consentiraient à se charger de la besogne de leurs valets et de leurs servantes, afin d'épargner les salaires qu'ils leur paient! Mais pourquoi Smith va-t-il chercher son exemple parmi les services les moins utiles à la production? Les producteurs ne consomment-ils pas une foule de services outre ceux de leurs domestiques? n'emploient-ils pas des surveillants, des caissiers, des écrivains, des commis subalternes? ne profitent-ils pas, pour leur correspondance, du service de la poste aux lettres; pour leurs voyages, de celui des voitures publiques et des auberges? ne doivent-ils pas recourir au médecin quand ils sont malades, à l'avocat quand



ils ont des affaires en justice? n'ont-ils pas constamment besoin des services du gouvernement pour se procurer la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés? Pourquoi Smith se tait-il sur tous ces services? Leurs résultats ne sont-ils pas consommés tout aussi productivement que les matériaux et les outils dont le producteur se sert? et la valeur des résultats ne lui est-elle pas restituée tout aussi régulièrement que la valeur de ces matériaux et de ces outils?

VIII. Telles sont les observations que la théorie de Smith nous présente, lorsque nous admettons avec lui que la notion du capital se borne aux seuls objets dont la valeur se reproduit *par l'industrie*. Mais cette notion n'est-elle pas évidemment trop étroite, et Smith lui-même n'en convient-il pas en montrant que *les services aussi peuvent reproduire la valeur de leurs consommations*? Oui, voilà ce qu'il soutient et ce qu'il prouve en plus d'un endroit de son livre, surtout dans le chapitre où il parle des inéga-

lités qui ont lieu dans les salaires et les profits des différentes professions. Là il dit qu'une des causes principales de cette inégalité se trouve dans la différence des frais qu'il en coûte pour se former à ces professions; frais qui constituent un capital dont le remplacement est de toute nécessité pour maintenir ces professions et pour faire continuer le travail qui s'y fait. Puis il ajoute : « L'éducation étant bien plus » dispendieuse dans les professions libérales que » dans les autres, la récompense pécuniaire des » personnes qui exercent ces professions, celle » des artistes, des gens de loi, des médecins, etc., » doit être beaucoup plus forte que celle des » ouvriers mécaniques, *et aussi l'est-elle* (1)! » Voilà un aveu bien formel de ce fait, que les fonds se remplacent par les services aussi bien que par l'industrie; et ce fait suffit pour constater le caractère de capital à l'égard de *tous*

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. x. (Vol. I, pag. 156.)

les fonds que les services consomment nécessairement dans leur production.

IX. En effet, si l'on convient, comme Smith le fait ici, que la valeur placée dans l'éducation d'un jeune homme se reproduit dans la règle par les services dont il peut s'acquitter moyennant cette éducation, ne faut-il pas aussi convenir que la valeur de son entretien, de ses ustensiles de métier, ainsi que de toutes les autres choses qui lui sont indispensables pour s'en acquitter, se reproduit également et avec la même certitude pour l'individu? L'expérience dément-elle cette conclusion? Au contraire, elle la confirme. Dans la règle, un professeur, un avocat ou un musicien ne retrouve pas moins dans son revenu annuel la compensation de tout ce qu'il a dû dépenser dans l'année pour vaquer à sa profession, qu'un cultivateur, un artisan ou un commerçant n'y retrouve le remplacement des avances qu'il a dû faire pour vaquer à la sienne. Qu'un fonds soit employé à faire aller un pensionnat ou une

ferme, un théâtre ou une manufacture, un bureau de notaire ou une boutique, dans la règle, ce fonds se remplace tout aussi bien dans celles de ces entreprises qui fournissent des résultats immatériels que dans celles qui fournissent des denrées. Si les capitaux qui sont employés dans la production immatérielle paraissent se reproduire *moins régulièrement* que les autres, c'est que, dans cette production, on prend souvent pour un capital ce qui n'est qu'un fonds improductif; mais en distinguant l'une de l'autre ces deux espèces de fonds, on sera bientôt convaincu du contraire. Ainsi, lorsqu'un avocat, par exemple, outre les dépenses pour ses études en droit, en fait d'autres pour acquérir des connaissances et des talents d'agrément, et que les premières dépenses seules lui sont restituées par son travail d'avocat, on n'est pas fondé à dire qu'une partie de son capital personnel est restée sans remplacement, car ce capital se constitue exclusivement des avances qu'il a faites pour ses études en droit. La même observation est applicable

à la dépense qu'un professeur fait en livres : on ne peut regarder comme un capital que la valeur de ceux qui lui sont nécessaires pour la science qu'il enseigne ; s'il se ruine en achetant des ouvrages dont il peut se passer, ce n'est pas que cette portion de son capital ne lui ait été remboursée. En un mot, le capital ne comprend jamais que les avances qui sont strictement nécessaires pour produire ; et lorsqu'on ne perd point de vue ce principe, et qu'on est attentif à soustraire de la dépense de chaque producteur, surtout de sa dépense personnelle, tout ce qui est superflu, il est impossible de ne pas se convaincre que les capitaux employés par les services, non seulement se remplacent, mais se remplacent aussi régulièrement que ceux qui font aller l'industrie. Nous en appelons à l'observation de tous nos lecteurs, pour juger où les banqueroutes sont plus fréquentes, dans les professions libérales, ou parmi les cultivateurs, les manufacturiers et les commerçants.

X. Il est vrai qu'il existe des fonds utiles aux services, à l'égard desquels il paraît difficile de juger s'ils font partie du capital, bien qu'ils soient régulièrement remplacés : ce sont *ceux qu'emploie le gouvernement*. La raison en est que le remplacement de ces fonds est obtenu par l'autorité, c'est-à-dire que le gouvernement, au lieu d'attendre que ses services lui soient demandés par ses administrés, leur prescrit, et le choix de ceux qu'ils doivent acheter, et le prix auquel ils doivent les payer. Mais ces circonstances se retrouvent-elles partout ? ne disparaissent-elles pas dans les pays constitutionnels, où l'administration publique ne fournit que les services qu'on lui demande, et où le prix de ces services se règle de gré à gré, entre le gouvernement comme vendeur, et les députés de la nation comme acheteurs ? Or peut-on raisonnablement supposer que la sécurité, l'ordre, le culte public, ou les services qui ont le but de procurer ces biens aux peuples, ne soient des objets librement demandés que là où cette demande se fait publiquement

par l'organe d'une représentation nationale? D'ailleurs les services que le gouvernement fournit aux peuples sont-ils plus chers dans les états purement monarchiques que dans ceux où leur prix se règle de gré à gré? L'Europe, au moins, nous présente plus d'un exemple du contraire (1). Enfin, admettons que le gouvernement, profitant de sa situation, se fasse payer ses services au-delà de ce qu'ils coûteraient s'il pouvait y avoir concurrence: cette supposition change-t-elle la nature des fonds qui sont employés à fournir ces services? Le capital d'un manufacturier cesse-t-il d'être un

---


(1) Voici ce qu'un auteur anglais dit sur ce sujet: «C'est  
» une grande question que de savoir si un gouvernement  
» représentatif n'est pas le plus coûteux et le plus prodigieux.  
» C'est précisément depuis que la chambre des communes a obtenu l'administration de nos finances que  
» l'Angleterre s'est permis des dépenses qui sont sans exemple dans l'histoire ancienne et moderne. La docilité avec  
» laquelle le peuple se soumet à payer les contributions quand elles sont imposées par ses représentants est un

capital lorsque l'entrepreneur se trouve favorisé par un privilège, et qu'il s'en sert pour élever le prix de ses produits? Sans doute, si l'on apporte les préjugés vulgaires à la considération du capital, on sera peu disposé à reconnaître ces principes; mais ce n'est pas aux préjugés, c'est à l'examen impartial des lecteurs que nous les offrons.

---

» sujet d'étonnement. Le monarque le plus absolu ou le  
» plus populaire n'aurait jamais pu lever la moitié des  
» sommes votées par le parlement d'Angleterre. Un autre  
» caractère du gouvernement représentatif, c'est qu'il donne  
» du crédit au gouvernement et facilite ses emprunts; avan-  
» tage qui est encore au profit du roi, et non à celui du  
» peuple.» Playfair; *La France telle qu'elle est*, pag. 179  
et 211.

.....





---

## CHAPITRE VIII.

DE QUELS ÉLÉMENTS SE COMPOSE LE CAPITAL NATIONAL,  
ET COMMENT IL SE REPRODUIT.

I. Il nous reste à faire l'application des principes que nous venons d'exposer, en donnant ici la classification des produits dont se constitue le capital d'une nation, et en montrant de quelle manière ils se reproduisent d'après leur valeur. La masse entière de ces produits se divise d'abord en deux branches principales, les uns étant immédiatement nécessaires à la *production* et ne l'étant que médiatement au *producteur*, tandis que les autres nous offrent précisément le contraire. Nous les distinguerons en appelant les premiers le *capital effectif* du producteur, et les autres son *capital personnel*, sauf à changer ces noms, si l'on en trouve de plus propres. En langue vulgaire, la pre-

mière branche seule est appelée *capital*; aussi quand nous emploierons ce terme sans le désigner davantage, c'est toujours le *capital effectif* qu'il faut entendre; il se divise en *fixe* et en *circulant*.

II. Les produits qui forment sa partie *fixe* se composent des trois articles suivants :

1° Les *améliorations foncières*, résultats des travaux qu'on a donnés au sol pour le rendre propre à la culture et à l'exploitation.

2° Les *constructions* nécessaires à la production et qui lui sont exclusivement destinées: telles sont pour l'industrie les granges, les ateliers, les magasins; pour les services, les temples, les bâtiments nécessaires aux écoles et aux tribunaux, les forteresses, les arsenaux, les ports militaires, les musées, les théâtres; enfin, pour tous les travaux productifs en général, les routes, les ponts, les canaux de navigation, les ports marchands, etc.

3° Les *outils*, c'est-à-dire les instruments, les machines, les bêtes même qu'on emploie

à la production. Les services en ont besoin comme l'industrie. Ne faut-il pas des armes offensives et défensives à l'armée, des vaisseaux et de l'artillerie à la marine, des livres et des instruments au savant et à l'artiste, des moyens de transports aux bureaux de poste, des costumes et des décorations aux spectacles ?

III. La partie *circulante* du capital effectif comprend également trois espèces de produits :

1° Les *matières*, ouvrées ou brutes, que le producteur doit employer pour fournir les produits qu'on lui demande : telles sont pour le cultivateur, les semences et les fourrages ; pour l'artisan, les matériaux qu'il détruit et les matières premières dont il change la forme ; pour le militaire, les munitions de guerre ; pour le chimiste et le médecin, les drogues et les médicaments ; pour le peintre et l'écrivain, les couleurs, la toile, le papier qu'ils emploient.

2° Tous les produits matériels achevés par leurs producteurs et destinés à être vendus aux consommateurs, en un mot toutes les *mar-*

*chandises*. Elles sont pour le commerce ce que les matières sont pour l'agriculture et les manufactures (1).

3° Enfin les *monnaies*, comme moyen de circulation, par lequel les marchandises et les travaux s'échangent les uns contre les autres.

IV. Pour s'expliquer comment le capital se reproduit, il suffit de se rappeler que ce sont les individus qui l'emploient, et que l'individu ne considère que la *valeur* de ce qu'il consomme pour produire. Ainsi, quand le capital a été consommé pour créer un produit quelconque,

---

(1) Comme les *marchandises* comprennent aussi les *matières* et les *outils*, on pourrait croire que ces objets sont mis deux fois en ligne de compte; mais ils cessent d'être des marchandises lorsqu'ils passent dans les mains de leurs consommateurs. Comme *marchandises*, ils font le capital du producteur qui les a créés ou du marchand qui en fait le trafic; comme *matières* et *outils*, ils sont le capital des personnes qui les consomment productivement.

et que sa valeur se trouve rétablie par la vente de ce produit, le capital lui-même est rétabli pour le producteur, puisque celui-ci se voit en état de remplacer les produits consommés et de reprendre sa production. Au défaut du producteur actuel, la même valeur peut servir de la même manière à un second, à un troisième producteur, et ainsi de suite ; de sorte qu'un capital n'a point de terme pour sa durée, tant qu'il est employé productivement.

V. Au reste, le capital fixe ne se remplace pas de la même manière que le capital circulant, et c'est ce qui constitue la principale différence entre eux. Pour produire une marchandise, ou pour fournir des services pendant un temps quelconque, il faut nécessairement, ou *détruire* le capital circulant qui est employé à cet effet, ou *s'en désister* ; donc sa valeur doit être remplacée *en entier* au producteur, lorsque la marchandise vient à se vendre, ou que les services viennent à se payer. Le capital fixe, au contraire, n'est qu'*usé* par la production, et

il reste au producteur ; ainsi ce n'est qu'une portion de sa valeur qui a besoin d'être remplacée ; portion qui se détermine d'après la durée probable des produits qui constituent le capital fixe : serait-ce, par exemple, une machine qui pût durer vingt ans, le prix du produit qu'elle sert à créer doit remplacer chaque année un vingtième de sa valeur.

VI. Les individus qui possèdent un capital, soit sa valeur en numéraire, sont appelés *capitalistes* ; dirigent-ils eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ils deviennent *entrepreneurs*. Ainsi, ce qui distingue ceux-ci des simples *travailleurs*, c'est qu'ils fournissent le capital pour l'entreprise, tandis que les autres n'y apportent que leurs facultés personnelles. Les travailleurs sont payés de leur travail d'après un prix convenu qui s'appelle *salaire* ; l'entrepreneur s'attend à tirer un *profit* de l'emploi de son capital. Ce dernier revenu comprend bien aussi un salaire, mais comme il est encore composé d'un gain qui se fait sur le capital et qui s'ac-

croît avec lui, on le nomme en totalité un profit ou un gain, ce qui donne une idée fautive de ce revenu.

VII. Vu la grandeur des entreprises, on peut en distinguer quatre espèces :

1° *Celles qu'un capitaliste fait seul et sans le secours d'aucun travailleur subsidiaire* : telles sont les entreprises d'une foule de petits propriétaires, fermiers, artisans et marchands ; telles sont encore celles d'un grand nombre de médecins, avocats, notaires, précepteurs, écrivains, artistes, barbiers, coiffeurs, domestiques de place, etc. ; car lorsque ces producteurs ne vivent pas de salaires fixes, mais de leurs pratiques, ils doivent être regardés comme des entrepreneurs, quelque peu considérable que soit le capital dont ils ont besoin pour leurs entreprises. Le capital d'un tailleur qui ne fournit point les étoffes des habillements est-il plus considérable que celui d'un barbier ou d'un coiffeur ?

2° *Celles que les capitalistes font avec le secours d'ouvriers ou de travailleurs auxiliaires :* les cultivateurs, par exemple, à l'aide de leurs journaliers, les artisans avec leurs compagnons, les marchands avec leurs commis, les aubergistes avec leurs garçons, les notaires et avocats avec leurs écrivains, les chefs de pensionnats avec leurs gouverneurs et leurs maîtres, les directeurs de théâtres avec leurs acteurs et leurs musiciens, etc.

3° *Celles où plusieurs capitalistes se réunissent sous une direction générale,* comme dans les compagnies de commerce et dans toutes les entreprises où le capital est rassemblé parmi des actionnaires.

4° Enfin la plus grande de toutes les entreprises qui puissent se faire au sein d'une nation, est *celle dont se charge son gouvernement;* car sous le rapport des finances, comme nous l'avons déjà observé, c'est partout une véritable entreprise, bien qu'elle n'en ait les formes que dans les pays où il se trouve une représentation nationale.



VIII. De ce que toute entreprise, la plus petite comme la plus grande, suppose un capital quelconque, il ne s'ensuit pas que ce capital doive appartenir en propre à l'entrepreneur qui l'emploie; un grand nombre d'entreprises se font entièrement avec des capitaux empruntés, et il y en a peu où le crédit n'entre pour rien. D'ailleurs il n'est pas rare de voir les consommateurs eux-mêmes avancer aux producteurs les capitaux dont ceux-ci ont besoin pour créer les produits qu'on leur demande. C'est ainsi qu'on fournit souvent aux artisans les matières sur lesquelles ils travaillent, ou qu'on leur donne des arrhes en commandant chez eux quelque produit; c'est encore ainsi qu'on s'abonne pour le spectacle, pour les leçons d'un professeur, pour des ouvrages qui doivent paraître; c'est ainsi qu'on paie d'avance le prix de l'éducation de ses enfants lorsqu'on les met en pension, etc. Mais c'est surtout dans la grande entreprise du gouvernement que ce procédé devient nécessaire, aucun gouvernement n'étant assez riche pour la faire aller sans avances

de la part des consommateurs , c'est-à-dire des contribuables.

IX. La seconde branche du capital national, savoir le *capital personnel* du producteur , se distingue pareillement en fixe et en circulant. Le premier comprend les *facultés naturelles et acquises des producteurs* , facultés qui sont le résultat de leur éducation , c'est-à-dire des services qu'on leur a rendus et de l'entretien qu'on leur a fourni pendant leur enfance. Lorsqu'ensuite ces facultés sont employées à produire, elles constituent pour celui qui les possède un capital fixe, qui a la plus grande analogie avec cet élément du capital effectif dont il vient d'être parlé sous le nom d'améliorations foncières. Il est vrai que cet élément *exclut* la faculté productive qui est naturelle à la terre, et que le capital personnel *comprend* les facultés naturelles de l'homme; mais il faut considérer que le sol ne coûte rien à entretenir, et que l'homme enfant veut être nourri et soigné pour se conserver, de

sorte que ses facultés naturelles mêmes exigent des avances.

X. Les éléments du capital personnel qui *circule* se rangent naturellement sous deux espèces :

1° Les *subsistances*, nom sous lequel nous entendons tous les objets matériels qui sont indispensables au producteur pour conserver sa vie et ses facultés ; tels que la nourriture, le vêtement, le logement, le mobilier, et le combustible strictement nécessaire.

2° Les *services* dont le producteur a besoin pour exister et produire, par exemple, ceux qu'il obtient de son gouvernement, ceux que lui fournissent la poste aux lettres, les voitures publiques, ses agents subalternes, ses domestiques.

XI. De même que personne ne saurait faire une entreprise quelconque sans se trouver muni d'un capital effectif, aucun individu ne peut exécuter un travail quelconque sans posséder

un capital personnel. La grandeur du capital circulant dont le travailleur a besoin se règle ordinairement sur la grandeur du capital fixe qui lui est nécessaire, et celui-ci se détermine d'après la nature du travail qu'il veut exécuter. Sous ce rapport, tous les différents travaux peuvent se ranger en trois classes principales.

1° Ceux qui ne demandent que les *facultés naturelles* de l'homme, sans autre développement que celui qu'elles acquièrent par l'usage le plus commun qu'on en fait. La valeur d'un pareil capital est la moindre qu'un travailleur puisse posséder : elle se borne à la somme qu'a coûté son entretien pendant son enfance. Personne ne peut se passer d'un pareil capital s'il doit vivre de son travail.

2° Les travaux qui, outre les facultés naturelles, exigent encore une *instruction préalable, mais seulement mécanique et routinière*, comme les travaux communs des cultivateurs, des artisans, des marchands détailliers, des matelots, etc. En supposant le travail dégagé de toutes les entraves, la valeur d'un pareil capi-

tal ne peut guère surpasser de beaucoup celle d'un capital de la classe précédente. Ordinairement l'instruction mécanique se borne à l'exemple que le maître donne à ses apprentis, en travaillant, non pour eux, mais pour son propre profit : de pareilles leçons ne lui coûtent ni du temps ni de la peine. Quant à l'entretien de l'apprenti, il se paie, dans la règle, par son travail; si dans le commencement de l'apprentissage la valeur de ce travail ne suffit pas pour couvrir cette dépense, il faut considérer que vers la fin elle l'excède régulièrement.

5° Enfin, les travaux qui exigent une *instruction scientifique ou des études plus ou moins étendues*. De ce nombre sont les travaux des entrepreneurs dans les trois branches de l'industrie, surtout lorsqu'ils donnent une grande extension à leurs affaires; ceux des artistes, des avocats, des médecins, des instituteurs, des ecclésiastiques, des magistrats, des chefs militaires, etc. La valeur d'un pareil capital se compose en partie des frais de l'entretien du jeune homme pendant ses études, et en partie des frais de

son instruction; on conçoit qu'elle doit beaucoup varier, suivant que les études sont plus ou moins longues et que l'instruction est plus ou moins difficile.

XII. Le capital personnel et *circulant* dont un producteur a besoin se règle, pour la plupart, comme nous l'avons déjà dit, sur le capital fixe, et conséquemment il n'est pas non plus le même pour les différentes classes de travaux que nous venons de signaler. Par rapport aux *subsistances*, cette différence est moins sensible qu'à l'égard des services, cependant elle n'est pas tout-à-fait nulle. Les travaux intellectuels usent les facultés humaines plus que les travaux mécaniques; ainsi les premiers exigent aussi un certain choix dans les subsistances, dont les autres peuvent se passer: la nourriture qui convient à un forgeron ruinerait la santé d'un peintre ou d'un savant. D'ailleurs, si l'opinion générale ne permet pas d'exercer certains travaux relevés sans faire une dépense plus considérable pour son entretien, l'individu

qui veut réussir dans ces travaux est obligé de se régler sur cette opinion.

XIII. Toutes ces observations s'appliquent également aux *services* dont le producteur a besoin, et elles acquièrent même plus d'étendue sous ce rapport. Les services que la production réclame pour les travailleurs de la première classe se réduisent à un très petit nombre; nous y comprendrons ceux qu'exige leur sûreté personnelle, leur santé, le soin de leurs ménages, enfin la culture de leurs sentiments religieux; car les besoins indispensables, même du simple ouvrier, sont ceux d'un homme, c'est-à-dire d'un être sensible et intelligent, qui ne peut se passer de quelque nourriture pour son cœur et sa raison, sans perdre les qualités les plus essentielles qui constituent le bon travailleur. Quant au besoin de vivre dans le mariage, sa satisfaction entraîne peu de dépenses pour les travailleurs de cette classe, puisque la femme du simple ouvrier est communément elle-même un ouvrier productif, et que les frais

de son entretien qu'elle ne gagne pas par son travail vendable se compensent par les services qu'elle rend à son mari en soignant son ménage.

XIV. Dans les occupations qui supposent une instruction savante ou des études plus ou moins étendues, le producteur a naturellement besoin de beaucoup plus de services. D'abord le simple ouvrier ne sollicite, pour la plupart, la protection du gouvernement que pour sa personne et sa famille; le travailleur qui est propriétaire ou capitaliste la réclame encore pour ses terres et ses capitaux. Or, comme la propriété réelle est bien plus exposée à être envahie que celle des personnes, et qu'elle est aussi bien plus difficile à garantir, il s'ensuit que la sûreté qu'obtient le propriétaire ou le capitaliste exige plus de services et qu'elle lui coûte davantage. Ce ne sont pas seulement les services du gouvernement qu'il doit payer, et dans une proportion plus forte; ce sont encore ceux de ses intendants, caissiers, hommes d'affaires, avocats,



notaires, assureurs, et autres personnes qu'il lui faut employer pour veiller à ses intérêts et pour les défendre. Ensuite l'ouvrier, s'il est marié, n'a guère besoin d'un secours étranger pour faire aller son ménage; mais quelles seraient la perte de temps et les distractions d'un entrepreneur, d'un magistrat, d'un savant, s'ils étaient réduits à se charger eux-mêmes de la besogne de leurs domestiques, eux que leurs occupations obligent souvent d'habiter des demeures spacieuses, de tenir des équipages, de loger et de nourrir des travailleurs subalternes! Enfin, parmi les services dont les travailleurs de cette classe ont exclusivement besoin, il faut encore ranger ceux que leurs voyages et leur correspondance pour affaires leur rendent nécessaires; services qui, surtout chez les entrepreneurs, augmentent considérablement les avances qu'ils sont obligés de faire dans l'intérêt de leur production.

XV. Le capital personnel se rétablit d'après les mêmes lois que le capital effectif. Ainsi la

valeur de cette partie du premier, qui est *fixe*, se remplace par la vente du travail ou par celle des produits que ce travail sert à créer, en remboursant au travailleur, chaque année, une partie des avances qu'on a faites pour son éducation ; de sorte qu'en admettant une vie de moyenne durée, ces avances lui soient complètement remboursées à l'époque où ses facultés cessent de lui être utiles. La meilleure preuve que les choses se passent réellement ainsi, c'est que, dans la supposition contraire, les neuf dixièmes des producteurs seraient absolument hors d'état d'élever leurs enfants, et l'on voit qu'ils les élèvent. Sans doute que la compensation n'est pas toujours exacte pour les individus, puisqu'il y en a qui meurent, ou qui se voient privés de leurs facultés avant le terme moyen de la vie, et que d'autres les conservent au-delà ; mais, quelles que soient ces inégalités, il faut bien qu'en général la compensation soit suffisante, puisque dans tous les pays où le revenu national ne décroît pas sensiblement, nous voyons constamment des

jeunes travailleurs remplacer les vieillards, non seulement pour le nombre, mais aussi pour les facultés acquises qu'ils apportent au travail.

XVI. Ainsi, de même que le prix rétabli des outils met un entrepreneur en état de remplacer ceux qui sont usés; de même aussi la valeur rétablie de son éducation lui permet de donner à quelque autre individu une éducation pareille à celle qu'il a reçue, de sorte qu'il peut en être remplacé comme producteur. Il y a bien cette différence, qu'un individu qui remplace ses outils usés se prépare un revenu à lui-même, tandis que celui qui élève un autre individu en prépare à celui-ci; mais, dans ce cas, les sentiments de la nature se substituent à l'intérêt pécuniaire. Ce n'est pas à l'éducation d'un étranger que le producteur consacre ces avances remboursées, c'est à celle de son fils, héritier naturel de toute sa fortune; et quel est le père qui ne sente pas l'obligation de transmettre à son enfant les mêmes

moyens d'existence qui lui avaient été transmis par ses parents, une valeur dont il est l'usufruitier plutôt que le possesseur? Aussi, loin de négliger l'éducation du seul enfant que les pères peuvent élever moyennant la valeur placée dans leur propre éducation, on les voit ordinairement en élever plusieurs, et souvent beaucoup mieux qu'eux-mêmes ils ne l'ont été : dépenses qu'ils font sur leur revenu net, et qui, si ce revenu est modique, les assujettit à des privations auxquelles un pareil motif seul peut engager à se soumettre de bon gré.

XVII. Le capital personnel et *circulant* se rétablit, pour le producteur, à mesure que la vente de son travail ou des produits de ce travail lui rembourse la valeur des subsistances et des services qu'il a dû consommer pour produire. Tant qu'un travail est demandé, ce remplacement ne manque jamais ; ainsi, pour distinguer parmi les subsistances et les services ceux qui constituent le ca-

pital d'une classe particulière de travailleurs, il suffit d'observer quels sont ceux dont la valeur leur est généralement et constamment remboursée.


XVIII. Dans toutes les observations que nous venons de faire, le capital personnel ne nous a présenté que des analogies avec le capital effectif ; mais voici deux dissemblances assez frappantes :

. 1° Pour se procurer le capital effectif dont on a besoin pour produire, il suffit d'en avoir la valeur, fût-elle encore empruntée ; mais il ne suffit pas de même d'avoir la valeur de telles facultés humaines, pour devenir producteur dans tel genre de travail où elles sont requises : il faut avoir ces facultés elles-mêmes. Qu'un individu possède vingt fois la valeur des connaissances et des talents qui forment un bon médecin, s'il ne possède pas ces talents et ces connaissances, il ne pourra guère exercer ce métier. Cependant cette observation n'est fondée qu'à

l'égard des individus. Une nation est-elle dépourvue de certaines facultés acquises dont elle a besoin pour produire , pourvu qu'elle possède la valeur de ces facultés, elle peut se les procurer en appelant dans son sein des étrangers qui en sont pourvus. Ces individus restent-ils dans le pays et communiquent-ils leurs facultés acquises aux indigènes , le capital personnel que celles-ci constituent est acquis pour la nation et devient sa propriété ; dans la supposition contraire , il n'est qu'emprunté , et la nation se voit obligée de renouveler l'emprunt si elle veut continuer la production des mêmes objets.

2° Pour tirer un revenu d'un capital effectif qu'on possède , on n'a pas besoin de l'employer soi-même ; le capital personnel, au contraire , veut être employé par son possesseur , et celui-ci n'en tire un revenu qu'autant qu'il travaille. L'un est donc une fortune pour son possesseur , l'autre ne l'est pas. Cette différence, de même que la première , ne regarde que les individus ; car, pour la nation, le capital effectif

n'est pas non plus une fortune, puisqu'elle est obligée de l'employer elle-même pour en tirer un revenu.



---

## CHAPITRE IX.

QUELS SONT LES REVENUS DES PARTICULIERS QUI CONCOURENT  
A FORMER LE REVENU NATIONAL ?

I. Tout individu qui subsiste doit subsister d'un revenu; mais il n'est pas indispensable que ce revenu soit à lui, il peut vivre sur celui d'un autre. Il y a donc des *revenus primitifs* et des *revenus dérivés*, et l'on voit que le revenu national ne peut se composer que des premiers; si l'on y faisait entrer les seconds, ce serait un double emploi, c'est-à-dire qu'on mettrait en ligne de compte deux fois le même revenu.

II. « Quiconque subsiste d'un revenu à lui, » dit Smith, doit tirer ce revenu, ou de son » *travail*, ou d'un *capital* qu'il possède, ou d'une » *terre* qui lui appartient. Ainsi, *salaires*, *profits* et *rentes* sont les seuls revenus primitifs;



» tout autre revenu dérive en dernière analyse  
» de l'une ou de l'autre de ces trois sources (1). »  
Cette notion est juste, si l'on prend les mots de travail, de capital et de terre dans leur signification naturelle; mais on connaît le sens étroit que Smith leur attribue. Ainsi, dans son système, il n'y a d'autres revenus primitifs que les salaires et les profits gagnés par le travail industriel ou les rentes que donnent les capitaux et les terres lorsqu'ils sont employés par un pareil travail. Voilà, suivant Smith, les seules branches du *revenu* national; tous les autres revenus des particuliers ne sont qu'une *dépense* qui se fait sur ce revenu.

III. On sent bien que Smith est forcé d'adopter ces notions, puisqu'elles découlent immédiatement de sa notion du travail productif; mais si jamais cette dernière se montre défec-

---

(1) *Rich. des nat.*, liv: I, chap. vi. (Vol. I, pag. 78.)

tueuse, c'est surtout dans l'application dont il s'agit. En effet, si vous admettez que les gens occupés à fournir des services vivent aux dépens des classes industrielles, par la raison qu'ils en sont nourris, habillés, logés et meublés, vous devez aussi admettre que les classes industrielles vivent aux dépens des autres, puisqu'elles en sont défendues, protégées, instruites, soignées dans l'enfance et secourues dans les maladies. S'il y a d'un côté dépense sans compensation, il y en a aussi de l'autre; ainsi dépense partout et revenu nulle part.

IV. Sans doute dans une société où la division du travail est généralement établie, le revenu de chaque individu provient de la dépense de quelques autres; mais toutes les fois qu'une dépense est faite pour acquérir un produit ou pour se procurer un moyen de produire, le revenu correspondant est un revenu primitif; car, dès lors, il y a de l'avantage pour celui qui le paie comme pour celui qui le gagne. Au contraire, lorsqu'un revenu quelcon-

que s'obtient gratuitement, soit de gré à gré, soit de force, c'est un revenu dérivé, parceque ceux qui le paient n'acquièrent ni un produit ni un moyen de produire, et qu'en conséquence il n'y a de l'avantage que pour ceux qui le gagnent : tel est le revenu que le pouvoir extorque aux individus qui lui sont soumis lorsqu'il ne leur livre aucun équivalent; tel est celui que les pauvres obtiennent de la charité publique ou privée, celui dont jouissent les fainéants volontaires par des pensions et des aumônes, celui que les fripons et les voleurs se procurent par leurs fourberies et leurs crimes.

V. Voilà le seul principe de distinction qu'on puisse admettre par rapport aux revenus primitifs et dérivés : tout autre principe est insoutenable et conduit aux conséquences les plus absurdes. Si, comme Smith le prétend, les services ne donnaient que des revenus dérivés, les salaires qui se gagnent par de pareils travaux devraient être mis dans la même classe que les

aumônes qui s'obtiennent de la pitié, ou les gains illicites qui se font par la ruse ou la force, ce qui révolte le sens commun. D'ailleurs, quand les capitaux et les terres sont convenablement employés à l'effet de fournir des produits immatériels, ils donnent des rentes tout aussi bien que lorsqu'ils sont employés à fournir des objets matériels: en adoptant la distinction de Smith, sous quelle catégorie rangera-t-on ces rentes? formeront-elles aussi des aumônes ou des rapines, comme les revenus sur lesquels elles se paient? Un capitaliste rentier sera-t-il censé jouir d'un revenu primitif lorsqu'il aura prêté son argent à un négociant, et d'un revenu dérivé si c'est un notaire à qui il l'a confié? Plutôt que d'admettre un principe si contraire au bon sens, ne vaudrait-il pas mieux de tout rapporter au travail utile et vendable? Certes il serait moins choquant de regarder comme subsistant d'un revenu dérivé les rentiers qui vivent du travail des entrepreneurs auxquels ils ont loué leurs terres et leurs capitaux, que de considérer

comme subsistant d'un pareil revenu les gens qui vivent de leur propre travail, en rendant des services utiles à l'état ou à d'autres particuliers.

VI. Les économistes de l'école française, plus rétrécis que Smith dans leurs idées, ne reconnaissent d'autres revenus primitifs que ceux provenant de la terre et du travail agricole. Les raisons que Smith emploie pour combattre cette erreur nous fournissent les meilleurs arguments pour combattre la sienne : il suffit d'appliquer aux services, relativement à l'industrie, ce qu'il dit des manufactures et du commerce, relativement à l'agriculture. Voici ses propres paroles (1) : « Le grand commerce » de toute société civilisée est celui qui s'établit » entre les habitants de la ville et ceux de la » campagne ; il consiste dans l'échange du pro-

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. III, chap. 1. (Vol. II, pag. 73.)

» duit brut contre le produit manufacturé. La  
» ville, dans laquelle il n'y a ni ne peut y avoir  
» aucune reproduction de substances, gagne, à  
» proprement parler, toute sa subsistance et ses  
» richesses sur la campagne. Il ne faut pourtant  
» pas s'imaginer pour cela que la ville fasse ce  
» gain aux dépens de la campagne : les gains  
» sont réciproques pour l'une et pour l'autre ;  
» et en ceci, comme en toute autre chose, la di-  
» vision du travail tourne à l'avantage de cha-  
» cune des différentes personnes employées aux  
» tâches particulières dans lesquelles le travail  
» se subdivise. Les habitants de la campagne  
» achètent de la ville une plus grande quantité de  
» denrées manufacturées avec le produit d'une  
» bien moindre quantité de leur propre travail  
» qu'ils n'auraient été obligés d'en employer s'ils  
» avaient essayé de les préparer eux-mêmes. La  
» ville fournit un marché au produit agricole  
» qui excède la consommation des cultivateurs,  
» et ceux-ci l'échangent contre quelque chose  
» qui est en demande chez eux. Plus les habi-  
» tants de la ville sont nombreux et ont de re-

» venu, plus est étendu le marché qu'ils four-  
» nissent à ceux de la campagne; et plus ce  
» marché est étendu, plus il est avantageux pour  
» ceux-ci. Comparez la culture des terres situées  
» dans le voisinage d'une ville considérable  
» avec celle des terres qui en sont éloignées, et  
» vous pourrez aisément vous convaincre com-  
» bien la campagne tire d'avantages de son com-  
» merce avec la ville. »

VII. Ce raisonnement, qui a renversé la thèse des économistes français, doit aussi renverser tôt ou tard celle que Smith a établie en dépit de ses propres arguments. De même que l'échange du produit brut contre le produit manufacturé donne lieu à un grand commerce chez toutes les nations civilisées, l'échange du produit matériel contre le produit immatériel en fait naître un autre bien plus important encore. Les individus qui fournissent ce dernier produit gagnent aussi leur subsistance et leurs richesses sur les industriels; mais ce n'est point aux dépens de ceux-ci, car les gains sont réciproques,

par les avantages que procure la division du travail. Les industriels qui s'en remettent aux fonctionnaires publics pour les protéger, aux savants pour les instruire, aux médecins pour soigner leur santé, aux artistes pour leur procurer des plaisirs, aux domestiques pour les aider dans leurs affaires privées, etc., achètent tous ces avantages bien plus complètement, et avec une bien moindre quantité de leur propre travail, que s'ils avaient essayé de s'en pourvoir eux-mêmes. La population occupée à remplir des services fournit un marché au produit de l'industrie qui excède la consommation des industriels, et ceux-ci échangent cet excédant contre des produits immatériels qui leur sont utiles : plus cette population est nombreuse et a de revenu, plus est étendu le marché qu'elle fournit à la population industrielle ; et plus ce marché est étendu, plus il est avantageux pour cette dernière. Comparez l'industrie d'un pays où les services sont séparés des travaux industriels avec celle d'une contrée où les mêmes personnes exercent les uns et les autres, et vous



pourrez aisément vous convaincre combien l'industrie tire d'avantages de cette séparation, et par conséquent du commerce qu'elle fait avec cette classe d'habitants qui se charge de services.

VIII. On voit que tous les arguments dont Smith se sert en faveur de l'industrie des villes sont encore applicables, et dans toute leur force, à ces travaux que nous comprenons sous le nom de services; de sorte que, si ce principe l'emporte un jour dans le jugement du public sur celui du philosophe écossais, comme on peut l'espérer, cette victoire lui sera due en grande partie à lui-même. On doit s'étonner néanmoins que Smith ait laissé à d'autres le soin de faire de ses arguments une application si facile à faire. « Parmi toutes les absurdités de » cette théorie, dit-il, qu'on a imaginée sur la » balance du commerce, on ne s'est pourtant » jamais avisé de prétendre, ou que la campagne » perd dans son commerce avec la ville, ou que » la ville perd dans son commerce avec la cam-

» pague qui la fait subsister. » Et l'écrivain qui nous communique cette observation n'hésite pas d'avancer que la ville et la campagne perdent dans un commerce exactement pareil à celui qu'elles font entre elles, c'est-à-dire dans l'échange qu'elles font de l'excédant de leurs produits nécessaires ou agréables, contre d'autres produits également nécessaires ou agréables ! Tel est l'empire d'une fausse idée mère, qu'elle égare même les têtes les plus éminemment philosophiques, et qu'elle leur fait prendre pour des vérités évidentes les assertions les plus visiblement erronées, parcequ'elles sont des conséquences rigoureuses d'un principe supposé vrai.

IX. Nous croyons avoir montré que lorsque le travail, les capitaux et les terres sont employés à produire des valeurs immatérielles, ils donnent à leurs possesseurs des revenus primitifs, tout aussi bien que lorsqu'ils sont employés à produire des valeurs matérielles. Ainsi, pour résoudre la question proposée «quels

sont les revenus des particuliers qui concourent à former le revenu national, nous dirons que ce sont les revenus de ceux qui produisent ou qui fournissent les moyens de produire, les terres et les capitaux. Les revenus des fonctionnaires publics ou du gouvernement ne peuvent point faire une exception à cet égard, pourvu qu'ils soient acquis par un véritable échange, c'est-à-dire que le peuple obtienne réellement les avantages auxquels il s'attend en payant les impositions. Convenir que les services créent des revenus primitifs, et soutenir avec cela que les plus importants d'entre eux n'en créent point, serait une inconséquence qu'aucun raisonnement ne pourrait justifier. Sans doute que les contribuables sont *contraints* de payer ces services; mais, s'ils ne l'étaient pas, croit-on que la demande de ces services cesserait? Pourquoi donc les états démocratiques conservent-ils leurs fonctionnaires publics, pourquoi décrètent-ils des impôts? Dans toutes les dépenses qui se font en commun, chaque participant est tenté de se soustraire à sa quote, espérant que

les quotes des autres suffiront pour maintenir l'avantage qui résulte de cette dépense. Plus il y a de participants à une pareille dépense, plus cet espoir est fondé, et plus, par conséquent, la tentation de s'y soustraire devient forte : faut-il s'étonner que la contrainte devienne nécessaire, et que la société soit dans le cas d'obliger chaque membre à payer des avantages qu'aucun d'eux ne voudrait perdre ? Un gouvernement qui laisse à ses administrés la liberté de quitter le pays avec tout ce qu'ils possèdent prouve bien évidemment qu'il ne les force pas d'acheter sa protection ; il semble leur dire : Si vous trouvez que vous payez trop cher la sûreté et les autres avantages que je vous procure, allez les chercher ailleurs à moins de frais. Il en est de même de la dépense pour le culte public, lorsque le gouvernement se charge d'y pourvoir par une contribution générale, et qu'il la règle avec cette économie qui devrait toujours présider à ses dépenses : si le gouvernement ne s'en chargeait pas, pensez-vous que le peuple renoncerait à l'instruction et aux consola-

tions que lui offrent les temples? Dans les États-Unis d'Amérique le gouvernement ne se mêle en aucune manière de la manutention du culte; cependant les églises et les ministres de la religion n'y manquent pas plus qu'en Europe.

X. Concluons. Toutes les fois qu'un gouvernement remplit sa tâche aussi bien que sa situation et celle du peuple le lui permet, son revenu est incontestablement un revenu primitif, bien qu'il le recueille par des impôts, car il ne peut pas l'obtenir autrement. Les impôts ne sont un revenu dérivé que dans le cas où l'autorité les prélève sans fournir aux contribuables un équivalent. Qu'on ne dise pas qu'une telle évaluation est impossible; elle se fait réellement partout, et la voix publique en est l'organe. Lorsque le peuple en général est content de la manière dont il est gouverné, et qu'il ne se plaint pas du fardeau de ses charges, c'est un signe certain que le gouvernement lui rend en protection la valeur qu'il en prélève en impôts. Telle était l'expression générale des sen-

timents populaires en Prusse, du temps du grand Frédéric; et ce n'est pas la seule fois qu'un gouvernement purement monarchique ait obtenu un témoignage aussi honorable. Quant aux états où les contribuables concourent eux-mêmes ou par leurs représentants à décréter les impôts, ceux-ci doivent naturellement être regardés comme le prix d'un achat volontaire; et si les intérêts du peuple se trouvent lésés dans ce marché, c'est à lui-même ou à ses mandataires qu'il doit s'en prendre.



---

## CHAPITRE X.

### LA DISTINCTION DU REVENU BRUT ET DU REVENU NET EST-ELLE APPLICABLE AU REVENU D'UNE NATION?

1. « De même, dit Smith (1), que dans le revenu d'un particulier nous distinguons le revenu *brut* et le revenu *net*, nous pouvons aussi faire une pareille distinction à l'égard du revenu de tous les habitants d'un pays. Leur revenu brut comprend la masse totale du produit annuel de leurs terres et de leur travail ; leur revenu net est ce qui leur reste, déduction faite de ce qu'il leur faut pour entretenir leur capital, ou bien ce qu'ils peuvent, sans empiéter sur leur capital, dépenser pour leur subsistance, leurs commo-

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. II. (Vol. I, pag. 424.)

dités et leurs plaisirs. Leur richesse réelle est donc en proportion de leur revenu net, et non pas de leur revenu brut.»

II. Ces notions nous paraissent si saines, que nous n'hésitons pas à les adopter, sauf les modifications qui résultent des principes exposés dans les chapitres précédents (1). En effet, comment se refuser à reconnaître des principes si palpables? Une distinction de revenus qui est

---

(1) Nos lecteurs savent que nous regardons comme faisant partie du capital les subsistances qui sont indispensables au travailleur pour maintenir sa vie et son travail; ainsi, suivant notre opinion, le revenu net ne comprend que la dépense *superflue* qui peut se faire pour ces objets, soit par les producteurs, soit par les individus non productifs, dont l'entretien nécessaire même est une dépense superflue, lorsqu'on la considère sous le point de vue de la production. Quant à l'idée du revenu en général, il est inutile de rappeler que nous y comprenons les résultats des services aussi bien que les produits matériels.



fondée à l'égard de *chaque* individu ne l'est-elle pas à l'égard de *tous*, c'est-à-dire de la nation? Qu'est-ce donc que le revenu de la nation, si ce n'est pas la totalité des revenus primitifs de ses membres, plus le capital qui sert à créer ce revenu?

III. Cependant ces mêmes notions se trouvent rejetées par un écrivain renommé. M. J.-B. Say prétend qu'elles sont fausses, et que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a rien à déduire de ce revenu pour les frais de la production. L'importance qu'il met à cette opinion, le développement qu'il lui donne et les conséquences qu'il en tire en font un des points les plus saillants de sa doctrine. Toutefois, si cette thèse était prouvée, elle renverserait plusieurs des principes fondamentaux de l'économie politique; il en résulterait, par exemple, que l'idée du capital national serait une chimère, et qu'une nation pourrait, sans s'appauvrir, dépenser improductivement la totalité de son revenu. Il im-

porte donc de montrer, par une analyse exacte du raisonnement de l'auteur, que sa thèse est dénuée de tout fondement, et qu'il s'abuse d'une manière étrange en prenant de vaines illusions pour des faits. Nous rapportons textuellement ses preuves, afin de n'être pas soupçonnés de les avoir affaiblies :

IV. « C'est la valeur entière des produits qui  
» se distribue dans la société. Je dis leur va-  
» leur *tout entière* ; car si mon profit ne s'élève  
» qu'à une portion de la valeur du produit, le  
» surplus compose le profit de mes copro-  
» ducteurs. Un fabricant de drap achète de  
» la laine à un fermier ; il paie diverses fa-  
» çons d'ouvriers, et vend le drap qui en pro-  
» vient à un prix qui lui rembourse ses avances  
» et lui laisse un profit. Il ne regarde comme  
» un profit, comme servant à composer le re-  
» venu de son industrie, que ce qui lui reste  
» *net*, ses déboursés payés ; mais ces déboursés  
» n'ont été que l'avance qu'il a faite à d'autres  
» producteurs de diverses portions de revenus

» dont il se rembourse sur la valeur *brute* du  
» drap. Ce qu'il a payé au fermier pour la laine  
» était le revenu du cultivateur, de ses bergers,  
» du propriétaire de la ferme. Le fermier ne  
» regarde comme un revenu *net* que ce qui lui  
» reste après que ses ouvriers et son propriétaire  
» sont payés ; mais ce qu'il leur a payé a été une  
» portion de leurs revenus à eux-mêmes : c'é-  
» tait un salaire pour l'ouvrier ; c'était un fer-  
» mage pour le propriétaire, c'est-à-dire pour  
» l'un, le revenu qu'il tirait de son travail, et  
» pour l'autre, le revenu qu'il tirait de sa terre.  
» Et c'est la valeur du drap qui a remboursé  
» tout cela. On ne peut recevoir aucune portion  
» de la valeur de ce drap qui n'ait servi à payer  
» un revenu. Sa valeur entière y a été employée,  
» même la portion de cette valeur qui a servi  
» au rétablissement du capital (fixe) du fabri-  
» cant. Il a usé ses métiers ; il les a fait réparer  
» par un mécanicien : le prix de cette répara-  
» tion fait partie du revenu du mécanicien, et  
» c'est, pour le fabricant, une avance comme  
» les autres, laquelle lui est remboursée par la

» valeur du produit terminé. On voit par là  
» que le mot *produit net* ne peut s'appliquer  
» qu'aux revenus de chaque entrepreneur par-  
» ticulier, mais que le revenu de tous les par-  
» ticuliers pris ensemble, ou de la société, est  
» égal au *produit brut* résultant des terres, des  
» capitaux et de l'industrie de la nation (1). »

V. Tout ce raisonnement peut être réfuté par une seule observation. Si le revenu annuel d'une nation était égal à son produit brut, ce produit devrait être en entier *consommable*, c'est-à-dire propre à satisfaire immédiatement nos besoins : or tous les produits qui constituent le capital fixe ne sont jamais consommables, et ceux dont se compose le capital circulant ne le deviennent que lorsqu'ils passent

---

(1) *Traité*, II, 72. Les mêmes arguments se trouvent reproduits en d'autres endroits de cet ouvrage, surtout dans l'Épitomé, et même dans les notes que M. Say a jointes à mon *Cours d'économie politique*.

dans le fonds de consommation. Les améliorations foncières, les usines, les ateliers, les ports, les chantiers, le local des tribunaux et des écoles, les machines et les instruments de métier, les matières premières, les monnaies, les services rendus à la production plutôt qu'au producteur; tous ces produits capitaux, et tant d'autres, servent-ils immédiatement à nos plaisirs et à nos jouissances? Que dis-je! peuvent-ils seulement s'employer à la satisfaction immédiate de nos besoins les plus urgents? M. Say lui-même enseigne « que la consommation reproductive ne satisfait à aucun besoin; qu'elle ne procure aucune jouissance autre que de rendre l'entrepreneur qui l'or- donne possesseur d'un nouveau produit (1). » Comment donc peut-il soutenir que « ce n'est pas le produit net seulement qui satisfait aux besoins des hommes; que c'est le produit brut, la

---

(1) *Traité*, II, 226.

« totalité des valeurs créées (1) ? » Cette assertion ne contredit-elle pas l'autre ? ne contredit-elle pas les faits les plus évidents ? Pour concevoir quelle partie importante du produit annuel se trouve soustraite par le capital au revenu disponible, il suffit d'observer qu'outre les produits qui servent à créer les denrées consommables, ces denrées elles-mêmes sont une portion du capital tant qu'elles restent dans les mains de leurs producteurs. Ainsi la masse des produits capitaux excède toujours de beaucoup celle des produits qui forment le fonds de consommation.

VI. Comment une observation si simple a-t-elle pu échapper à M. Say ? Ou bien s'est-il imaginé que, les produits capitaux n'étant point consommables, c'est leur *valeur* qui se consomme en d'autres produits ? Sans doute, pour

---

(1) *Traité*, I, 17.

créer les produits capitaux, il faut employer des ouvriers : ces ouvriers sont payés de leur travail, et ils consomment la valeur de leurs salaires en denrées qui satisfont leurs besoins et qui leur procurent même des jouissances; mais qui ne voit pas que les salaires des ouvriers sont payés sur les capitaux des entrepreneurs, et que les premiers ne consomment qu'une valeur que les autres se sont refusés de consommer eux-mêmes? Ni la nation ni les individus ne peuvent consommer que ce qui est consommable, et ils ne peuvent appliquer à l'achat des choses consommables que la valeur qu'ont ces choses. Pour mettre ce principe en évidence, supposons que la valeur du produit total soit deux cents millions, moitié en produits capitaux et moitié en produits consommables : la nation peut-elle acheter pour deux cents millions de produits consommables quand il n'y en a à vendre que pour cent millions, et quand elle est encore obligée d'acheter des produits capitaux pour une valeur pareille? Il est donc clair que la valeur du produit annuel

se distribue partie en capitaux et partie en profits, et que chacune de ces portions de la valeur du produit annuel va régulièrement acheter les produits dont la nation a besoin, tant pour entretenir son capital que pour renouveler son fonds consommable.

VII. Si l'on trouve ce raisonnement trop abstrait, il y a un moyen de le réduire à des termes plus simples. Ce qui le complique, c'est que la nation se compose d'une multitude d'individus qui travaillent les uns pour les autres, et où les capitaux se changent perpétuellement en revenus, de même que les revenus se convertissent en capitaux. Qu'on se représente donc une famille qui suffit par son propre travail à tous ses besoins, comme il y en a tant d'exemples dans l'intérieur de la Russie et sur les confins occidentaux des États - Unis d'Amérique; qu'on se demande ensuite si le revenu d'une pareille famille est égal au produit brut résultant de ses terres, de son capital et de son industrie? Peut-elle habiter ses granges ou ses



étales, manger ses semailles et ses fourrages, s'habiller de ses bestiaux de labour, se divertir de ses instruments aratoires? D'après la thèse de M. Say, il faudrait affirmer toutes ces questions.

VIII. Dans une société nombreuse où la division du travail a fait des progrès, la valeur qui a été capital dans une main devient souvent revenu dans une autre; mais cette circonstance suffit-elle pour en conclure que la société n'a point de capital, qu'elle n'a qu'un revenu? Il est vrai de même que la dépense de chaque individu devient le revenu de quelques autres: s'ensuit-il que la société n'ait que des revenus, sans avoir des dépenses? Que dirait-on d'une argumentation telle que la suivante: « Un consommateur achète du drap chez un détailleur; » il regarde cet achat comme une dépense, mais » elle est un revenu pour le marchand. Celui-ci » est obligé de restituer au fabricant une partie » de ce revenu: pour lui cette restitution est » une dépense, bien qu'elle soit productive, mais

» elle devient un revenu pour le fabricant. Ce  
» dernier se trouve dans le même cas par rap-  
» port à ses ouvriers ainsi qu'au fermier qui lui  
» a fourni la laine ; le fermier à son tour est  
» dans la même situation à l'égard de ses valets  
» de ferme. On voit par là que le mot *dépense*  
» ne peut s'appliquer qu'aux déboursés de cha-  
» que consommateur, mais que la nation n'a  
» que des *revenus*. » Comme cette manière de  
conclure ne serait pas satisfaisante, celle de  
M. Say ne l'est pas non plus, car son raisonne-  
ment est le même. « Le capital de chaque en-  
» trepreneur, dit-il, se convertit en revenus  
» pour quelques autres ; donc la nation n'a point  
» de capital, elle n'a qu'un revenu. » Observons  
encore en passant que cette doctrine est con-  
traire aux principes mêmes de l'auteur, qui, en  
d'autres endroits de son ouvrage, reconnaît for-  
mellement l'existence d'un *capital national* (1).

---

(1) Par exemple, *Traité*, I, 24 : « On voit que ce serait  
» une grande erreur de croire que le *capital de la société*

De plus, si la nation n'a point de capital à déduire de son revenu brut, ce revenu est donc en totalité un *revenu net* ; et cependant M. Say prétend que ce mot n'est point applicable au revenu d'une nation.

IX. Toute la démonstration de M. Say n'est qu'une série de contredits. Il veut prouver que la valeur entière des produits se distribue exclusivement *en profits* ; et il nous montre que cette valeur se distribue *en capitaux accompagnés de profits* : car tous ses exemples ne prouvent que cela, et s'il en avait ajouté mille autres, ils auraient toujours prouvé la même chose, puisque c'est ainsi que la valeur des produits se distribue en effet. Donc, au lieu de justifier sa thèse, il la réfute, et il ne s'en aperçoit pas même. Ce qui l'induit en erreur, c'est une pro-

---

» ne consiste que dans sa monnaie. » Et pag. 25 : « Le ca-  
» pital d'une nation se compose de tous les capitaux des  
» particuliers. »

position un peu vague de Smith, qu'il a mal comprise. « Les salaires du travail, dit cet écrivain, les profits des capitaux et la rente de la terre sont les seules parties constituant les prix des marchandises. On pourrait penser qu'il faut y ajouter une quatrième partie, nécessaire pour remplacer le capital; mais on doit considérer que le prix de chaque produit dont le capital se compose est lui-même formé de ces trois parties. Ainsi, quoique le prix d'une marchandise quelconque doive aussi payer le prix du capital employé à la produire, la totalité du prix de cette marchandise se résout toujours, soit immédiatement, soit en dernière analyse, dans ces mêmes trois parties, salaire, profit, et rente. Or, puisque le prix de *chaque* marchandise se résout en l'une ou l'autre de ces trois parties, ou en toutes les trois, il s'ensuit que le prix de *toutes* les marchandises, ou celui du produit annuel de la nation, se résout en ces mêmes trois parties, et doit se distribuer entre les habitants du pays, soit comme salaire,

» soit comme profit, soit comme rente (1). »  
Cependant il est clair qu'en émettant cette proposition, Smith ne parle qu'abstractivement ; il pousse l'analyse du prix des marchandises jusqu'au point où il découvrira ses éléments les plus simples : mais il est si loin de nier que ce prix ne puisse aussi comprendre des éléments composés, qu'il ajoute expressément que, dans la réalité, *le prix d'une marchandise quelconque doit encore payer le prix du capital employé à la produire*. La faute de Smith est de s'être exprimé trop généralement ; s'il avait dit que le capital n'entre point *comme un élément simple* dans le prix des produits, sa proposition en aurait eu plus de clarté et de précision. Au reste, comme il admet l'existence d'un capital national, et qu'il le distingue soigneusement du revenu net, il est difficile de se méprendre sur sa véritable pensée. De tous ses

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. I, chap. vi. (Vol. I, pag. 75 et 78.)

disciples et commentateurs, M. Say est le seul qui l'ait interprété d'une manière si étrange.

X. Si la valeur entière du produit annuel se résolvait en *revenus*, comme cet écrivain le prétend, d'où viendrait donc le *capital* nécessaire pour créer ces revenus? Dans ce cas, ne faudrait-il pas supposer qu'il fût épargné chaque année de nouveau, après avoir été consommé comme revenu? Mais qui voudrait épargner une valeur dont on serait sûr de n'être pas remboursé? Enfin, admettons que la valeur entière des produits se distribue en *revenus* : s'ensuit-il qu'elle se distribue exclusivement en *gains* ou en *profits*, comme M. Say l'enseigne(1)? Les *salaires*(2) sont des revenus, mais sont-ils

---

(1) Dès le début de son ouvrage il annonce ce principe, et il ne cesse de le répéter. « La valeur *tout entière* des produits sert à payer les *gains* des producteurs, » dit-il à la page 17 de son *Traité*.

(2) Sous le nom de *salaires* il faut aussi comprendre

en totalité des *profits*? Bien au contraire, ils ne font que remplacer des capitaux, sans y ajouter même, dans la plupart des cas, un profit quelconque. Si l'on veut remonter à l'origine des choses, on trouvera que le premier revenu a été un salaire, car les fruits spontanés de la terre, que l'homme a dû chercher pour s'en nourrir, étaient la compensation de cette peine; et l'on trouvera encore que ce salaire a été le premier capital, puisqu'il a mis l'homme en état de se procurer un revenu subséquent. A dater de ce moment, tous les salaires sans exception ne sont que le remplacement des avances que le travailleur est obligé de faire pour se rendre propre au travail, et pour subsister pendant son travail jusqu'au moment où il en est payé. Souvent la rentrée de ces avances est accompagnée d'un profit ou d'un gain, mais plus souvent elle ne l'est pas; ainsi le salaire est loin

---

les revenus des entrepreneurs, en tant qu'ils sont la récompense de leur travail, et non le fruit de leurs capitaux.

d'être en totalité un profit, et c'est pourtant comme tel que M. Say le représente (1). De tous les revenus primitifs, il n'y a que les rentes des terres et des capitaux qui sont en entier des profits ; car les capitalistes et les propriétaires fonciers qui vivent de leurs rentes ne participent point à la production, et ils

---

(1) Ceci va au point que M. Say ne parle que des *profits* du travail, des *profits* du savant, des *profits* de l'ouvrier, lorsqu'il veut désigner leurs salaires, préférant ainsi le mot de profit à celui de salaire, tandis que d'autres écrivains regrettent de ne pas pouvoir appeler le profit de l'entrepreneur un salaire. En général, M. Say se plaît à donner aux termes de l'économie politique des significations plus étendues qu'ils n'ont, et à confondre de cette manière des idées qui doivent être distinguées. C'est ainsi qu'il comprend sous le nom de *produits*, et les produits, et les travaux qui les créent; sous celui de *services*, non seulement les travaux de cette espèce, mais encore les effets utiles des terres et des capitaux; sous le nom de *producteurs*, non seulement les individus qui produisent, mais encore les fainéants qui possèdent des fonds



n'ont aucunes avances à faire. C'est bien pour eux que le revenu brut est la même chose que le revenu net ; mais soutenir cette thèse à l'égard d'une nation, c'est supposer qu'elle se compose tout entière de rentiers, et qu'elle tire son revenu du travail des autres nations.

#### XI. M. Say termine sa démonstration en ob-

---

productifs; sous celui de *profits* ou de *gains*, non seulement les revenus nets, mais encore ceux où le remboursement des avances se confond avec le profit. Nous savons bien que M. Say dit quelque part : « Il ne faut pas faire » la guerre à mes expressions; du moment que je les explique, c'est l'idée qu'il faut attaquer, si elle ne représente pas fidèlement la marche des faits. » Cependant les expressions ne sont pas indifférentes; il y en a qui embrouillent les idées au lieu de les éclaircir, et celles que nous venons de citer semblent être de cette espèce. Par exemple, si M. Say n'avait pas confondu sous le nom de profits les revenus qui exigent des avances et ceux qui n'en exigent point, peut-être n'eût-il jamais songé à soutenir la thèse que nous combattons.

servant « qu'elle ruine le système des économis-  
» tes du 18<sup>e</sup> siècle, qui ne regardaient comme  
» le revenu de la société que le produit net des  
» terres, et qui concluaient que la société n'a-  
» vait à consommer qu'une valeur égale à ce  
» produit net; comme si la société n'avait pas  
» à consommer tout entière une valeur qu'elle  
» a créée tout entière (1). » La démonstration  
de M. Say ne ruine aucun système, hors le sien.  
L'école de Quesnay avait certainement tort de  
regarder le produit net *des terres* comme le seul  
dont une nation jouît; mais elle avait raison  
d'admettre un revenu net national. M. Say, au  
contraire, regarde le produit brut comme le  
revenu de la société; et il en conclut que la so-  
ciété peut consommer une valeur égale à ce  
produit: comme si la société pouvait consom-  
mer tout entière une valeur qui n'est pas con-  
somnable tout entière. Puis en continuant :

---

(1) *Traité*, II, 74.

« S'il n'y avait de revenus dans une nation, dit  
» l'auteur, que l'excédant des valeurs produites  
» sur les valeurs consommées, il résulterait de  
» là une conséquence véritablement absurde,  
» c'est qu'une nation qui aurait consommé, dans  
» son année, autant de valeurs qu'elle en au-  
» rait produit n'aurait point eu de revenu. Un  
» homme qui a dix mille francs de rentes est-  
» il considéré comme n'ayant pas de revenu,  
» lorsqu'il mange la totalité de ses rentes ? » S'il  
y a ici de l'absurdité, elle ne résulte pas du prin-  
cipe que M. Say attaque, mais de la manière  
sophistique dont il en fait l'application. Le re-  
venu (net) d'une nation n'est pas l'excédant des  
valeurs produites *sur la totalité des valeurs con-*  
*sommées* ( comme l'auteur le représente ), mais  
seulement *sur les valeurs consommées pour pro-*  
*duire*. Donc si une nation consomme dans son  
année tout cet excédant, elle consomme tout  
son revenu (net). Où est l'absurdité de cette  
proposition ? Quant à l'exemple du rentier, on  
ne conçoit pas ce qu'il veut dire, car il n'a nul  
rapport avec le principe dont il s'agit, le re-

venu d'un rentier étant en totalité un revenu net.

XII. Un principe faux ne peut conduire qu'à des conséquences fausses. Si l'on admet que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a point de capital à en déduire, il faut aussi admettre qu'elle peut dépenser improductivement la valeur entière de son produit annuel sans faire le moindre tort à son revenu futur. L'absurdité de cette conséquence est trop évidente pour n'être pas sentie par M. Say; mais peut-il la nier sans renverser son principe? Cette difficulté ne l'embarrasse nullement : il prend hardiment son parti, et soutient à la fois le *pour* et le *contre* (1).

---

(1) Les assertions de M. Say qu'on va lire sont tirées d'une de ses notes, ajoutées à mon *Cours* (I, 401), où il se donne la peine de rectifier mes idées. J'avais dit que le revenu *net* de la société est le seul qu'elle puisse consommer improductivement sans déchoir de sa richesse actuelle.

« La société, dit-il, peut consommer improduc-  
» tivement la totalité de ses produits annuels »  
( ainsi son capital aussi bien que son revenu  
net ) « sans déchoir de sa richesse actuelle : il  
» suffit pour cela qu'elle n'entame pas ses capi-  
» taux. » ( N'est-ce pas dire qu'elle peut manger  
ses capitaux, pourvu qu'elle ne les mange pas ? )  
« Or la consommation de la totalité des revenus  
» annuels n'entame ni les capitaux d'une na-  
» tion ni ses autres fonds productifs. » ( Ainsi  
la nation peut consommer son capital, sans  
avoir à craindre qu'il soit consommé. ) « L'office  
» des capitaux consiste uniquement à faire l'a-  
» vance de tous les frais de production. » ( Mais  
si la société, c'est-à-dire si chaque individu dont  
elle se compose, a mangé son revenu brut, et  
conséquemment son capital, d'où prendra-t-elle  
la valeur pour faire cette avance ? ) « Lorsque  
» le produit créé égale, sans plus, le capital avan-  
» cé et le rembourse, tous les services produc-  
» tifs sont payés, par conséquent tous les reve-  
» nus de la société sont acquis et peuvent être  
» en totalité consommés sans porter atteinte à

» la richesse nationale. » Quoi, l'ouvrier pourrait dépenser au cabaret, non seulement ses gains, mais encore cette partie de son salaire qui lui rembourse les frais de son éducation et les avances qu'il doit faire pour son entretien ! De quoi vivra-t-il donc la semaine suivante, de quoi élèvera-t-il son enfant ? L'entrepreneur pourrait dépenser en jouissances, non seulement son profit net, mais encore les avances productives qui lui ont été remboursées ! De quoi paiera-t-il donc ses ouvriers, achètera-t-il des matières, entretiendra-t-il ses instruments et ses ateliers ? M. Say répond à tout cela que les valeurs capitales sont consommées, non pas par les producteurs qui les *paient*, mais par ceux qui les *gagnent*. Il ne voit donc pas qu'il est impossible d'en gagner, si l'on n'en paie pas en même temps ? Où sont donc les producteurs pour lesquels le revenu brut est la même chose que le revenu net, ou qui puissent dépenser improductivement la totalité de leurs revenus ? Or, si aucun producteur ne le peut, comment la nation le pourrait-elle ? J'ignore si

M. Say s'est compris lui-même en écrivant ces lignes ; mais ce qu'il y a de certain , c'est qu'aucun de ses lecteurs ne le comprendra. Aussi, se doutant lui-même de cet effet, il prend la précaution d'ajouter que « la démonstration de ces » *vérités* ne peut être comprise que des person- » nes qui entendent bien les fonctions et l'em- » ploi des capitaux. » Ainsi, quiconque trouve que cette démonstration est un bavardage inintelligible n'entend rien aux fonctions et à l'emploi des capitaux !

XIII. On a vu que la thèse de M. Say s'écroule par ce seul argument, que les produits qui constituent le capital d'une nation ne sont point consommables. Il est difficile à concevoir comment une observation si simple a pu échapper à l'auteur ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle se trouve déjà consignée dans les recherches de Smith, où M. Say a dû la rencontrer. « Il est évident, dit cet écrivain, qu'il » faut retrancher du revenu net de la société » toute la dépense faite pour l'entretien du capi-

» tal *fixe*. Ni les matières ni le travail nécessaires  
» pour la confection des machines, instruments  
» de métier, bâtiments d'exploitation, etc., ne  
» peuvent jamais faire partie du revenu net. Le  
» *prix* de ce travail, à la vérité, peut bien en faire  
» partie, puisque les ouvriers qui y sont em-  
» ployés peuvent placer la valeur de leurs salaires  
» dans leur fonds de consommation ; mais la dif-  
» férence est que, dans les autres sortes de tra-  
» vail, et le *prix* et le *produit* vont l'un et l'autre  
» à ce fonds ; le *prix* va à celui des ouvriers, et  
» le *produit* va à celui d'autres personnes dont la  
» subsistance, les aisances et les plaisirs se trou-  
» vent augmentés par le travail de ces ouvriers.»  
Plus loin, l'auteur continue : « Quant au capital  
» *circulant*, le seul de ses éléments qui doit être  
» entièrement retranché du revenu net de la  
» société, ce sont les *monnaies* ; car les *vivres*,  
» les *matières* et l'*ouvrage fait* en sont retirés  
» pour être versés, partie dans le capital fixe de  
» la société, et partie dans son fonds de con-  
» sommation. Ainsi l'entretien de ces trois élé-  
» ments du capital circulant ne retranche du



» revenu net de la société que cette portion du  
» produit annuel qui est nécessaire à l'entretien  
» du capital fixe (1). »

XIV. Puisque nous avons tant fait de citer ce passage, nous devons aussi observer que les propositions qu'il contient ne sont pas toutes également vraies, ni présentées avec la précision nécessaire.

1° Il n'est pas fondé que les travailleurs productifs puissent placer la valeur entière de leurs salaires (2) dans leur fonds de consommation, quand même on comprendrait dans ce fonds leur entretien indispensable, comme Smith le fait; ils doivent d'abord prélever sur ces salaires la valeur des avances qu'on a faites pour

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. II. (Vol. I, pag. 425 et 427.)

(2) *Voyez*, pour la signification de ce terme, la première note du § 10.

leur éducation, afin de pouvoir élever à leur tour d'autres travailleurs destinés à les remplacer. Cette restriction est reconnue par Smith lui-même, puisqu'il reconnaît un capital dans les facultés productives des travailleurs, et qu'il admet qu'autant qu'un travail est en demande, le salaire doit nécessairement suffire pour maintenir constamment le même nombre de travailleurs. Suivant notre doctrine, ceux-ci doivent encore prélever sur leurs salaires la valeur des avances qu'ils ont faites pour leur entretien pendant le travail, ainsi que pour les services sans le secours desquels ils n'auraient pu travailler. Bien que ces objets fassent partie du revenu consommable, ils n'appartiennent cependant pas au revenu net, qui ne comprend que les jouissances des travailleurs, ainsi que l'entretien, soit nécessaire, soit superflu, des individus non productifs.

2<sup>o</sup> Smith dit que le *prix* du travail peut aller à la consommation, quand le *produit* de ce travail va au capital. Exprimée d'une manière si vague, cette proposition pourrait conduire à

le revenu net, encore faut-il en exclure toutes celles qui sont employées à renouveler, soit le capital fixe, soit le capital circulant, tels que les instruments de métier, l'ouvrage fait qui entre dans la composition d'un autre ouvrage fait, etc. Ces observations prouvent que ce n'était point une exagération de notre part de dire que le revenu annuel se compose toujours beaucoup plus de produits capitaux que de produits consommables<sup>(1)</sup>; d'où il suit que, lors même qu'une nation n'épargne rien sur son revenu net pour augmenter son capital, la valeur qui se distribue annuellement en remplacement de capitaux surpasse toujours de beaucoup celle qui se répartit en revenus nets.

XV. Si nous nous sommes arrêtés long-temps à la discussion du problème qui fait le sujet de ce chapitre, c'est que sa solution jette un grand jour sur la notion abstraite du revenu national.

---

(1) Voyez ci-dessus le § 5.

Nous croyons avoir démontré que ce revenu ne se distribue pas en profits seulement, mais en capitaux accompagnés de profits, et que les premiers l'emportent toujours sur les autres. Veut-on connaître en détail les éléments dont se composent les *profits de la société* ou son *revenu net*, il suffit de distinguer, parmi les revenus des particuliers, ou parmi les portions de ces revenus, ceux que chacun peut consommer improductivement sans diminuer son revenu de l'année suivante : tels sont, 1° *les gains ou les profits des producteurs*, c'est-à-dire tout ce que leur travail leur rapporte, déduction faite de leurs avances productives ; et 2° *les rentes des capitaux et des terres*, qui sont en entier des gains ou des profits, parcequ'elles n'exigent aucunes avances. Il paraît inutile d'ajouter que tout ceci ne s'entend que des revenus primitifs, les revenus dérivés y étant compris. Ceux de ces derniers qui sont accordés de bon gré se prélèvent presque toujours sur le revenu net ; ceux que la violence ou la ruse s'attribuent peuvent encore être pris sur le capital.

XVI. Il existe un signe infailible auquel on peut reconnaître si une nation est parvenue à jouir d'un revenu net. Comme le capital ne comprend que les subsistances et les services qui font vivre *les producteurs*, et qui leur sont strictement nécessaires pour vivre, il s'ensuit que, dans le cas où le travail d'une nation ne fait que remplacer le capital sans rien produire au-delà, chaque individu est obligé de se faire producteur, et que son travail lui procure seulement les premières nécessités de la vie; en conséquence on peut être sûr qu'il existe un revenu net partout où une partie des habitants subsistent sans produire, et où les producteurs eux-mêmes jouissent de quelques agréments de la vie. La première situation est celle de tous les peuples incultes; ceux qui ont fait quelques progrès dans la civilisation se trouvent placés dans la seconde.

XVII. De même que dans le revenu brut du *producteur*, il importe de distinguer le *capital* d'avec le *revenu net*, dans celui du *rentier* il

faut pareillement démêler le revenu *nécessaire* et le revenu *superflu*, celui qui est indispensable à son entretien, et celui dont il jouit au-delà ; car, bien que le revenu nécessaire des rentiers n'ait pas une destination aussi utile que celui des producteurs, par rapport aux individus qui en jouissent, c'est toujours un revenu nécessaire, et il ne saurait être employé autrement qu'il ne l'est. On voit que le revenu net des producteurs et le revenu superflu des rentiers sont les seules portions des revenus primitifs dont une nation puisse disposer librement, soit pour les *dépenser*, en se procurant des agréments et des jouissances, soit pour les *épargner*, en augmentant son capital. Vu ce caractère qui leur est commun, nous les comprendrons sous un seul nom, celui de *revenus superflus*.

.....

---

## CHAPITRE XI.

### COMMENT LES NATIONS S'ENRICHISSENT-ELLES PAR L'EMPLOI DU REVENU SUPERFLU ?

I. Tout le monde est d'accord sur ce principe , qu'une nation doit conserver son capital si elle veut maintenir son revenu , et qu'elle ne peut entamer l'un sans diminuer l'autre. Mais lorsqu'on demande comment les nations s'enrichissent , on reçoit les réponses les plus contradictoires. « C'est en *dépensant* leur revenu » superflu , » disent les sectateurs du système mercantile et les économistes de l'école française , qui prétendent que la production est une suite infaillible de la consommation. « C'est » en *épargnant* ce revenu , » dit Smith et répètent ses disciples , qui regardent la consommation comme un effet nécessaire de la production. Ainsi chaque parti soutient qu'il n'y

à de favorable à la richesse nationale qu'un seul emploi du revenu superflu, et il regarde l'autre comme nuisible à cette richesse. Cependant la production et la consommation ne sont-elles pas alternativement l'une la cause et l'effet de l'autre? et s'il en est ainsi, les deux emplois auxquels se prête le revenu superflu ne sont-ils pas également nécessaires à l'enrichissement des nations? Nous ne balançons point d'affirmer ces questions, et c'est à développer les motifs de cette décision que nous consacrons ce chapitre.

II. Personne ne disconvient que, pour créer des produits vendables, il faut avoir, non seulement les moyens d'en créer, mais encore la perspective de les vendre. De même qu'on ne produit rien sans *capital*, on ne produit rien non plus sans *demandes*. Or, si chacun voulait *épargner* son revenu superflu, d'où viendraient les demandes, qui seules peuvent donner de l'emploi aux capitaux? Elles ne pourraient venir que *du dehors*; car c'est se



faire illusion que de voir dans l'accroissement de la population productive un accroissement de demandes. Cette population produit elle-même ce qu'elle consomme, et elle produit encore au-delà; de sorte que plus elle s'accroît, plus elle augmente l'excédant de la production sur la consommation. D'un autre côté, si chacun voulait *dépenser* son revenu superflu, d'où viendraient les produits pour satisfaire cet accroissement de demandes, le capital ne recevant aucune augmentation? Ils ne pourraient venir pareillement que *du dehors*. On voit qu'il est impossible à un peuple d'*épargner* tout son revenu superflu, à moins de prêter aux étrangers les capitaux qui résulteraient de ces épargnes, ou de les employer exclusivement à produire pour les demandes étrangères; on voit encore qu'il est également impossible à une nation de *dépenser* tout son revenu superflu, à moins de le dépenser en produits étrangers. Dans la première supposition, l'accroissement du capital pourrait être prodigieux, mais il ne procurerait à la nation

aucune jouissance, puisqu'il ne serait employé qu'à l'accroître encore davantage. Dans la seconde hypothèse, la nation se verrait toujours bornée au même revenu superflu ; et si elle voulait augmenter ses jouissances, elle ne le pourrait qu'aux dépens de son capital : quelque parcimonieux ou quelque dissipateur qu'on se représente un peuple, il est difficile de s'imaginer qu'il puisse tenir une conduite absurde à ce point.

III. Nous avons appliqué les deux systèmes à la totalité du revenu superflu, afin d'en rendre les conséquences plus sensibles ; mais, quelle que soit la fraction de ce revenu qu'on veuille y substituer, le résultat en est toujours le même, c'est-à-dire *qu'un peuple, dans son économie intérieure, ne peut guère dépenser sur son revenu superflu qu'une valeur proportionnée à celle qu'il épargne, ni épargner qu'une valeur proportionnée à celle qu'il dépense.* Il ne peut donc suivre, ni la maxime d'augmenter ses consommations aux dépens de ses économies,

ni celle d'augmenter ses économies aux dépens de ses consommations. La conduite qu'il tient, ou plutôt la seule qu'il puisse tenir, c'est d'épargner chaque année en proportion de ce qu'il dépense, c'est - à - dire d'ajouter à son capital autant qu'il en faut pour satisfaire le surcroît des demandes ; s'il épargnait davantage, il y aurait bientôt plus de capitaux que d'emplois, ou plus de produits que de demandes, ce qui augmenterait infailliblement la dépense ou la consommation ; s'il épargnait moins, il y aurait bientôt plus de demandes que de produits, ce qui ne manquerait pas d'encourager l'épargne et la production.

IV. C'est ainsi que les nations suivent d'elles-mêmes et à leur insu la route qui les mène à l'opulence ; tout ce qui reste à désirer sous ce rapport, c'est *que les dépenses soient bien entendues, et qu'elles se fassent par les riches, afin que les pauvres aient de quoi faire des épargnes.* Qu'on nous permette de développer ces propositions.

1° Toute dépense qui se fait sur un revenu

légitime est favorable à la richesse nationale, et elle lui est d'autant plus favorable qu'elle est mieux entendue. C'est ici le point où les principes de l'économie politique se confondent avec les préceptes de la raison et de la morale ; car rien de ce qui leur est contraire ne peut être constamment utile à l'enrichissement des nations, tandis que toute conduite qui se règle sur eux a tôt ou tard l'effet d'accroître cette richesse. Montrer que cette liaison intime subsiste toujours, même dans les cas qui ont l'apparence de prouver le contraire, voilà la seule tâche à laquelle l'écrivain doit se borner, s'il ne veut pas s'égarer hors des limites de sa science, et débiter des lieux communs dont chaque lecteur est convenu d'avance. Or, si le caractère des jouissances bien entendues est tel que nous l'avons désigné, qu'on juge si les peuples, les plus éclairés même, ont atteint la perfection dans l'art de jouir et de s'enrichir par leurs jouissances, ou s'il leur reste encore beaucoup à apprendre sous ce rapport.

2° L'intérêt général veut que le riche dépense

son revenu superflu et que le pauvre l'épargne, car c'est de cette manière seulement que les dépenses et les économies de la société peuvent s'accroître. Mais ce n'est pas sous ce point de vue seul qu'un pareil ordre de choses est désirable ; partout où il s'établit, trois grands avantages vont à sa suite. 1° Les individus qui font valoir les capitaux et les terres en acquièrent la propriété, ce qui est infiniment plus profitable pour eux et pour la société que lorsqu'ils sont obligés de les emprunter. 2° La richesse des classes supérieures de la société devient stationnaire, tandis que l'aisance des classes inférieures ne cesse de s'accroître ; effet qui tend à diminuer la trop grande inégalité des fortunes, cette source féconde de désordres politiques et moraux. 3° Enfin, les jouissances se multiplient et s'ennoblissent, le travail se développe dans tous les sens, et la civilisation en est puissamment secondée (1). Tels sont les

---

(1) Cette assertion a besoin de preuves ; on les trouvera ci-après.

avantages que procure la dépense des riches, si elle est jointe à l'économie des pauvres, et certes ils peuvent être mis au rang des plus précieux ; avec cela, ils sont presque certains, pourvu que la marche naturelle des choses ne se trouve point entravée par les institutions sociales, car tous les motifs qui agissent le plus puissamment sur le riche et le pauvre portent l'un à dépenser son revenu superflu et l'autre à le ménager. S'il n'en était pas généralement ainsi, comment s'expliquerait-on les progrès constants de l'aisance dans les classes inférieures, partout où l'isolement et l'insécurité ne les retiennent pas forcément dans la pauvreté ? Le tiers-état de l'Europe occidentale, autrefois dans la dépendance des propriétaires fonciers, n'est-il pas devenu leur rival en richesse ? et le même phénomène ne se répète-t-il pas sous nos yeux dans les autres parties de ce continent, et nommément en Russie (1) ?

---

(1) Quant à ce dernier pays, tous les observateurs s'accordent sur ce fait, que la frugalité y est aussi grande parmi

V. Ainsi ce n'est point exclusivement ni par leurs dépenses ni par leurs épargnes que les nations s'enrichissent, comme on l'a enseigné jusqu'ici. De ces deux doctrines contradictoires, la seconde est sans doute la plus séduisante, parcequ'elle s'accorde mieux avec ce qu'on voit arriver constamment chez les particuliers; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit aussi peu fondée que l'autre. Pour convaincre les lecteurs de cette assertion, nous trouvons né-

---

le peuple, que le penchant à dépenser parmi les riches propriétaires. Qu'on me permette de citer ici mes propres observations. « Les classes, ai-je dit ailleurs, qui contribuent le plus chez nous à l'accroissement de la richesse nationale par le moyen de l'économie, ce sont celles des entrepreneurs, surtout dans le tiers-état. C'est principalement chez eux que les capitaux s'accumulent, et avec une rapidité d'autant plus grande, qu'ils joignent pour la plupart à l'industrie la plus active une frugalité inconnue en d'autres pays. Les fortunes immenses qu'on voit naître en peu d'années sous leurs mains expliquent suffisamment le phénomène de l'accroissement rapide du capital national. » *Cours d'économie politique*, liv. II, chap. ix.

cessaire d'analyser complètement cette doctrine, et de répondre d'avance aux objections qu'on pourrait en tirer contre la nôtre.

VI. Smith se fonde sur le raisonnement que voici :

1° « Sauf les produits spontanés de la terre, » qui ne font que la plus petite partie du revenu national, tout ce revenu est exclusivement le fruit du *travail*.

2° » Aucun travail ne peut se faire sans *capital*; ainsi le revenu se règle sur le capital, » c'est-à-dire il augmente ou il diminue suivant que le capital éprouve les mêmes changements.

3° » Le capital augmente par l'*économie* (par *simony*), et il diminue par la prodigalité ou la mauvaise conduite des affaires; donc le revenu annuel ne s'accroît que par l'*économie* (1). »

---

(1) *Richesses des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 4 et 13.)



VII. La première proposition est incontestable, pourvu qu'on attache au mot de *travail* le sens qu'on doit y attacher ; la seconde ne peut être admise qu'avec de grandes restrictions. Une infinité de travaux s'exécutent sans que le producteur ait besoin de posséder un capital ou même d'en emprunter : les consommateurs lui avancent, *sur leurs revenus*, les fonds qui lui sont nécessaires pour la production des objets qu'ils demandent ; la plus vaste de toutes les entreprises, celle dont se charge le gouvernement, ne se fait jamais d'une autre manière (1).

VIII. Enfin la troisième proposition est fondée sur une analogie absolument fautive. « De même, dit Smith, que le capital d'un individu ne peut s'augmenter que par les fonds que cet individu épargne sur son revenu superflu, de même le capital d'une

---

(1) Voyez plus haut, chap. VIII, § 8.

» société, qui n'est autre chose que celui de  
» tous les individus qui la composent, ne  
» peut s'augmenter que par la même voie.»  
Nous venons de montrer qu'il n'en est pas  
ainsi. Contre un individu qui *épargne* pour  
former un capital productif; il en faut plu-  
sieurs qui *dépensent* pour acheter les pro-  
duits de ce capital; d'ailleurs, comme ce n'est  
que sur son revenu qu'on peut faire des  
épargnes, et que le revenu de chaque produc-  
teur provient de la dépense de quelques con-  
sommateurs, comment les uns feraient-ils  
pour épargner si les autres ne dépensaient  
point? La situation économique d'un peuple  
n'est pas celle d'un individu vivant dans une  
société commerçante, où l'un produit pour  
les besoins de l'autre: c'est celle d'une famille  
isolée qui produit pour ses propres besoins.  
Si Smith avait remarqué cette analogie, il se  
serait d'abord convaincu que, de même qu'une  
telle famille, une nation ne saurait avoir  
d'autre motif d'épargner ou d'augmenter ses  
moyens de produire que celui de dépenser

davantage ou de consommer plus de produits (1).

IX. Ainsi le capital d'un individu s'augmente *par l'épargne*, et il ne peut s'augmenter que par là; celui de la société s'augmente *par la dépense jointe à l'épargne*, car ce n'est qu'en proportion de ce qu'elle dépense qu'elle peut épargner, comme ce n'est aussi qu'en proportion de ce qu'elle épargne qu'elle peut dépenser. Encore ce dernier principe n'est-il pas aussi rigoureusement vrai que le premier, puisque la dépense du consommateur tient souvent lieu de capital au producteur, comme nous venons de l'observer. « Ce qu'une nation épargne annuellement, dit Smith, est aussi régulièrement consommé que ce qu'elle dépense annuellement. » Sans doute qu'il en est ainsi quand les épargnes sont en proportion des dépenses; mais Smith veut qu'il soit épargné le plus que

---

(1) Comparez chap. v, § 2, et chap. vi, § 5, art. 1<sup>er</sup>.

possible, et qu'il soit dépensé le moins que possible. Or, si cette maxime pouvait être suivie, il y aurait chaque année un surplus d'épargne, ou de capital, qui irait toujours en croissant, et ce surplus ne trouverait point d'emploi dans l'intérieur du pays; l'accroissement même de la population ne lui en fournirait point, car, en même temps qu'il augmenterait la consommation, il augmenterait aussi, et dans une proportion plus forte, la production. Reste à produire pour les étrangers, ou à leur prêter les capitaux superflus, comme ont fait les Hollandais. Cependant un revenu fondé sur la consommation des autres peuples et sur la bonne foi de leurs gouvernements vaut-il un revenu fondé sur la production et la consommation intérieure? est-il également sûr, et, supposé qu'il le soit, est-il également profitable? Jamais le contraire n'a été mieux prouvé que par Smith lui-même.

X. Mais admettons que le système de l'épargne soit avantageux au même degré que

celui de la dépense jointe à l'épargne, est-il probable qu'une nation quelconque voudra jamais suivre à la rigueur le premier? Les hommes seraient-ils encore disposés à travailler et à faire des épargnes, lorsqu'ils n'auraient plus de motifs pour cela? et ils n'en auraient point sans un accroissement continu et progressif de jouissances. La richesse n'est que le moyen de se procurer une existence agréable; en faire le but de ses efforts est une folie dont peu d'individus sont atteints. Smith lui-même convient de cette vérité, lorsqu'il dit :

« Les hommes se contentent bien de la simple  
» subsistance quand le surplus qu'ils pour-  
» raient gagner ne servirait qu'à tenter la cupi-  
» dité de leurs oppresseurs; mais toutes les fois  
» qu'ils sont assurés de jouir des fruits de leurs  
» labeurs, ils s'efforcent d'améliorer leur sort, et  
» de se procurer non seulement les choses né-  
» cessaires, mais encore les aisances et les agré-  
» ments de la vie (1). » Les Hollandais eux-mêmes,

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. III, chap. III. (Vol. II, pag. 109.)

exemple unique d'un peuple chez lequel les épargnes l'emportaient sur les dépenses, nous offrent une preuve de la justesse de cette observation. Forcés de lutter constamment, et contre les vagues de la mer pour conserver leur sol, et contre des puissances formidables pour maintenir leur indépendance, la frugalité devenait une nécessité pour eux. Cependant, à mesure que leur revenu s'accroissait, on voyait les aisances et les agréments de la vie s'introduire chez eux et se répandre dans toutes les classes de la société; preuve leurs villes ornées de beaux édifices, leurs jardins embellis par des fontaines et par les fleurs les plus rares, leurs nombreuses bibliothèques, leurs galeries de tableaux, leurs cabinets de physique et d'histoire naturelle, les sommes considérables qu'ils consacraient à l'avancement des sciences et des arts; preuve encore tant d'autres dépenses moins nobles, telles que celle de la parure recherchée de leurs femmes, et même des villageoises parmi elles.

XI. Enfin, n'y a-t-il pas une contradiction manifeste dans cette proposition, que les peuples s'enrichissent par leurs épargnes ou leurs privations, c'est-à-dire en se condamnant volontairement à la pauvreté? L'exemple de l'individu ne prouve rien ici, car l'effet de ses privations est contre-balancé par celui des dépenses que font d'autres individus; mais si tous voulaient épargner, personne ne le pourrait. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de se rappeler que, dans le rapport mutuel des individus productifs, la dépense de l'un est toujours le revenu de l'autre. L'application la plus simple de ce principe peut nous donner une idée de son importance. La valeur que le cordonnier consomme en viândes et en bière devient un revenu pour le boucher et le brasseur, qui les met à même d'acheter des souliers et des bottes. Le premier voudrait-il se contenter de nourriture végétale et ne boire que de l'eau, les autres ne seraient plus en état de se pourvoir de chaussures. Réciproquement la valeur que le boucher et le brasseur consom-

ment en bottes et en souliers devient un revenu pour le cordonnier, qui lui donne les moyens d'acheter de la viande et de la bière; ceux-là voudraient-ils aller pieds nus ou porter des sabots de leur façon, l'autre ne serait plus en état de se procurer de la viande et de la bière. Le même enchaînement d'intérêt qui vient d'être prouvé par rapport à deux ou trois individus doit être admis pour la totalité de ceux qui produisent et dont les produits s'échangent les uns contre les autres, soit immédiatement, soit par le détour le plus long. Ainsi, quelque paradoxale que paraisse cette assertion, on est bien fondé à dire que les poètes, les peintres et les musiciens ne concourent pas moins à enrichir les laboureurs, les artisans et les marchands, que ceux-ci ne contribuent à faire prospérer les autres. Tout ce qu'un producteur consomme se convertit en revenus pour les autres; ce que les autres consomment devient un revenu pour lui. Or, comme ce n'est que sur son revenu que chacun peut faire des épargnes, on voit ce qui en ré-



sulterait si tous voulaient réduire leurs consommations pour épargner le plus possible : chacun, en diminuant le revenu qu'il procurait aux autres, finirait par perdre le sien ; chacun, en privant les autres des moyens de former un capital, s'en priverait lui-même.

XII. D'ailleurs, si les nations avaient toujours suivi à la rigueur le principe de l'épargne, ou, pour mieux dire, s'il leur avait été possible de le suivre, où en seraient la culture des vergers et des potagers, celle des vignobles et des plantations, la variété et la perfection de nos manufactures, notre commerce extérieur, la plupart des sciences, tous les arts d'agrément, en un mot, où en seraient notre industrie et nos lumières ? car dès qu'il s'agit d'épargner le plus possible, et de réduire ses dépenses au simple nécessaire, tout ce qui est au-delà devient inutile. Au contraire, quand les gens riches dépensent leurs revenus superflus, ils ne peuvent les employer qu'à des consommations variées, recherchées et délicates, ce qui fait créer des pro-

duits analogues; ainsi la dépense de ces revenus excite un développement de travail que leur épargne ne saurait jamais provoquer. Si la civilisation n'est pas restée stationnaire dès sa naissance, si l'esprit humain a fait des progrès, c'est à la dépense, et non à l'épargne du revenu superflu, que le monde en est redevable. Smith lui-même nous fournit une des preuves les plus frappantes de cette vérité, en montrant comment la découverte de l'Amérique et du passage direct aux Indes ont augmenté l'industrie, et par conséquent la richesse des peuples de l'Europe, par la multiplication de leurs plaisirs et de leurs jouissances, c'est-à-dire par celle de leurs dépenses (1).

XIII. On voit que tous les intérêts sociaux, ceux de l'humanité même, exigent que le riche dépense son revenu superflu et que le pauvre

---

(1) *Richesse des nations*, liv. IV, chap. vii. (Vol. II, pag. 401.)

épargne le sien. Comment un écrivain aussi judicieux que Smith a-t-il pu méconnaître ces avantages, et soutenir que les dépenses des riches, loin d'être favorables au développement du travail, le paralysent au contraire, et que l'accumulation seule des capitaux suffit pour le vivifier? Il prétend avoir observé « que le » peuple est ordinairement paresseux, débauché » et pauvre partout où il tire sa subsistance principale de la dépense de revenus superflus, comme dans les villes qui sont la résidence d'une » cour; et qu'il est en général laborieux, frugal » et économe là où il subsiste principalement » de capitaux employés, comme dans beaucoup » de villes d'Angleterre et dans la plupart de celles de la Hollande (1). » Pour apprécier cette observation, il ne faut pas oublier ce que Smith appelle *travail* (labour). Dans son langage, il n'y a de *gens laborieux* que ceux qui s'occupent

---

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 10.)

d'industrie; et lorsqu'il parle de *fainéants*, il n'y comprend pas seulement ceux qui le sont en effet, mais toutes les personnes qui, d'après sa doctrine, ne produisent rien, quelque laborieuses qu'elles soient, et quelque profitable que soit leur travail à elles-mêmes comme à la société. Ainsi tout ce que cette observation prouverait si elle était fondée, c'est que les manufactures et le commerce réussissent difficilement dans les villes qui sont la résidence d'une cour ou d'un grand nombre de gens riches, car l'agriculture ne saurait y être exercée (1). Mais cette observation est-elle fondée? Comment Smith la prouve-t-il? Pour la plu-

---

(1) A l'exception, s'entend, des fruits et des légumes. Or, de l'aveu même de Smith, cette culture n'est nulle part aussi florissante que dans les faubourgs et les environs des grandes villes, ce qui s'explique aisément par la quantité d'engrais qu'elles fournissent aux vergers et aux potagers, et par le marché avantageux qu'elles offrent à leurs produits.

part des villes qu'il cite, telles que Rome, Madrid, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, et plusieurs villes de parlement en France, leur situation est si défavorable au commerce et aux manufactures que cette circonstance seule explique suffisamment pourquoi elles n'en ont point; cependant Smith n'hésite pas d'attribuer leur défaut d'industrie au séjour des souverains, des parlements et des rentiers. Au contraire, lorsqu'une capitale ou une ville de parlement nous présente le spectacle d'une grande industrie, comme Londres, Lisbonne, Copenhague, Rouen, Bordeaux, il met cet avantage uniquement sur le compte de leur situation. Cela s'appelle prouver à la manière des sophistes. L'exemple même de la ville d'Édimbourg, dont l'industrie s'est accrue depuis qu'elle a cessé d'être le siège du parlement d'Écosse, ne prouve rien, si l'on ne peut démontrer que cet effet est dû exclusivement à cette circonstance; tant d'autres villes en Écosse sont devenues manufacturières et commerçantes depuis la même époque, sans avoir éprouvé un pareil

changement. Pour réfuter les inductions que Smith tire de ces faits, il suffit d'observer que plusieurs capitales peu favorablement situées pour le commerce, telles que Berlin, Munich, Moscou, Brunswick, Bruxelles, sont pourtant des villes très industrielles et très commerçantes; et, sans vouloir en conclure que la résidence de la cour et d'une noblesse opulente soit la cause de leur industrie, on peut du moins en inférer que cette circonstance ne s'y oppose pas, comme Smith le prétend.

XIV. « On a remarqué, ajoute cet auteur, » que les habitants d'un gros bourg, après de » grands progrès dans l'industrie, avaient tour- » né ensuite à la fainéantise et à la pauvreté, » parceque quelque grand seigneur avait établi » son séjour dans leur voisinage. » Comme il nous est impossible de vérifier un fait si vaguement allégué, nous nous bornons à lui opposer un raisonnement, mais un raisonnement sorti de la plume du même écrivain. « Si, pour les » gens qui vivent de leur industrie, dit Smith

» ailleurs , un voisin riche est une meilleure  
» pratique qu'un voisin pauvre , il en est de  
» même d'une nation. Les particuliers qui cher-  
» chent à faire leur fortune ne s'avisent jamais  
» d'aller se retirer dans les provinces pauvres et  
» reculées, mais ils vont se rendre à la capitale  
» ou à quelque grande ville de commerce ; ils  
» savent très bien que là où il circule peu de  
» richesses, il y a peu à gagner , mais que dans  
» les endroits où il y a beaucoup d'argent en  
» mouvement , il y a espoir d'en attirer à soi  
» quelque portion. Cette maxime qui sert ainsi  
» de guide au bon sens d'un, de dix, de vingt  
» individus , devrait aussi diriger le jugement  
» d'un, de dix, de vingt millions d'hommes (1).»  
Que le lecteur juge maintenant lequel des deux,  
du fait ou du raisonnement, mérite le plus de  
confiance.

---

(1) *Richesse des nations*, liv. IV, chap. III, II<sup>e</sup> part.  
(Vol. II, pag. 245.)

XV. Dans tout le cours de son ouvrage, Smith ne cesse de préconiser l'épargne; il s'indigne contre toute dépense qui n'est pas immédiatement productive dans son sens; il semble qu'il voudrait que tout le pays ne fût qu'un grand atelier, et que la population entière fût composée de laboureurs, d'artisans et de marchands. « La rente de la terre, dit-il, et les profits des capitaux sont les deux sortes de revenus qui donnent à leurs maîtres le plus de matière à faire des épargnes. L'un et l'autre de ces revenus peuvent indifféremment entretenir des *salariés productifs* et des *salariés non productifs*; ils semblent pourtant avoir toujours pour les derniers quelque prédilection. La dépense d'un grand seigneur fait vivre en général plus de *gens oisifs* que de *gens laborieux*; et quoique le riche commerçant n'emploie son *capital* qu'à entretenir des gens laborieux, néanmoins son *revenu* nourrit ordinairement des gens oisifs (1). » On voit que,

---

(1) *Rich. des nat.*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 6.)



dans ce passage , comme dans une infinité d'autres , les travailleurs que Smith appelle non productifs sont confondus avec les fainéants. Mais sous quelque nom qu'il lui plaise de désigner les premiers , nous ne voyons pas quel tort pourrait en résulter pour la richesse nationale si les revenus superflus des gens riches étaient employés à donner de l'occupation aux savants , aux littérateurs et aux artistes , plutôt qu'aux cultivateurs , aux artisans et aux marchands ; si les gens riches aimaient mieux faire des dépenses en livres , en statues , en tableaux , qu'en meubles précieux , en bijoux et en dentelles ; s'ils préféreraient d'aller au concert et au spectacle , plutôt que de charger leurs tables de mets exquis et de vins délicieux. Mais il n'est pas même fondé que les gros revenus aient plus de tendance à se dépenser en jouissances immatérielles qu'en jouissances matérielles. Examinez sous ce rapport les habitudes des gens riches , même dans les pays les plus civilisés : contre un individu dont la dépense sert à encourager les sciences , les lettres et les arts,

vous en trouverez sûrement dix dont les consommations ne sont favorables qu'à l'industrie.

XVI. Quant aux domestiques inutiles que les gens riches nourrissent, quelque nombreux qu'en soit le train, ce n'est toujours que la plus faible dépense d'un grand ménage. Smith lui-même observe que, « depuis que les manufactures et le commerce ont multiplié les jouissances matérielles, les gros revenus se dépensent infiniment plus en marchandises précieuses qu'en services domestiques, et que le plus riche seigneur, au lieu de nourrir comme autrefois des milliers de clients, a maintenant à peine dix laquais à ses ordres(1). » Cependant le même auteur trouve qu'ils sont encore trop nombreux. Pourquoi ne trouve-t-il pas aussi que les tisserands en soie, les brodeurs, les joailliers, les orfèvres, les faiseurs de dentelles,

---

(1) *Richesse des nations*, liv. III, chap. iv. (Vol. II, pag. 126.)

les pâtisseries, les confituriers, les distillateurs, les parfumeurs, le sont ? car lorsqu'un homme est employé à satisfaire la vanité ou la sensualité des autres, peu importe qu'il fournisse des objets matériels ou des services. Mais Smith se plaît à représenter les domestiques des gens riches comme des paresseux et des débauchés; il soutient que, dans une ville où leur nombre est considérable, leur fainéantise corrompt même le reste du peuple, au point qu'il devient difficile d'y faire des entreprises industrielles. Pour ce qui concerne les ouvriers, il trouve que leur état les rend laborieux et économes (1). Sans faire valoir nos propres observations, qui souvent nous ont donné un résultat contraire, voici celles d'un autre écrivain, auquel personne ne conteste ni la bonne foi ni le jugement qui constituent le bon observateur (2).

---

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 10, 11, 12.)

(2) Garnier, dans sa traduction de Smith, note xx<sup>e</sup>.

« Le domestique , dit cet auteur , est en général  
» plus économe que l'ouvrier. Plusieurs motifs  
» le portent à l'être , surtout le sentiment de sa  
» dépendance et de son peu d'aptitude pour les  
» métiers ; sentiment qui le rend continuelle-  
» ment inquiet et soucieux sur l'avenir. De même  
» il est bien moins disposé à fréquenter le ca-  
» baret ; outre son penchant à l'épargne , ses  
» habitudes l'en éloignent , tandis que l'ouvrier  
» y dépense presque toujours tout ce qu'il ga-  
» gne , et serait même en butte aux railleries  
» de ses camarades s'il s'avisait d'être frugal et  
» économe. Aussi la quantité de petits capitaux  
» accumulés entre les mains des domestiques est-  
» elle prodigieuse , et ces petits capitaux forment  
» presque la seule ressource ouverte à ces maî-  
» tres ouvriers pauvres et rangés qui , pour  
» donner quelque extension à leur industrie ,  
» consentent à payer un intérêt un peu supé-  
» rieur au cours de la place , et qui n'auraient  
» pas de crédit ni d'accès auprès des grands capi-  
» talistes. Il est impossible de s'imaginer com-  
» bien d'industrie est mise en activité dans une

» grande ville à l'aide de ces petits capitaux  
 » Sous ce point de vue, le domestique se  
 » présente comme un intermédiaire placé entre  
 » du riche pour recueillir les débris du re-  
 » venu que celui-ci dissipe, et pour les porter  
 » à la plus pauvre comme à la plus laborieuse  
 » des classes qui composent la population des  
 » grandes villes. »

XVII. Si l'économie est une vertu sociale, la prodigalité doit être un vice anti-social; aussi Smith représente-t-il l'homme économe comme un bienfaiteur de la société, et le prodigue comme son ennemi. Il compare celui-ci à un homme qui dissipe à quelque usage profane les revenus d'une fondation pieuse, et qui paie des salaires à la *fainéantise* avec les fonds que la frugalité de ses pères avait consacrés à l'entretien de l'*industrie* (1). Si l'auteur s'indigne à ce

---

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. III. (Vol. II, pag. 15.)

point contre le dissipateur, c'est parceque celui-ci ne se borne pas à dépenser son revenu, mais qu'il entame son capital. Avant d'examiner si une pareille conduite est en effet aussi nuisible à la société que Smith le pense, demandons-nous d'abord pourquoi il suppose que le prodigue dissipe son capital exclusivement en payant des *services* ; car on sait déjà que, dans la bouche de Smith, le terme de fainéantise ne signifie que cela. A-t-on jamais vu un prodigue se ruiner uniquement par des dépenses de cette nature ? et si quelqu'un était dans ce cas, sa prodigalité serait-elle plus funeste à la société que s'il se ruinait en consommations matérielles ? Quant à la dissipation du capital qui résulte de la folle conduite du prodigue, nous la considérons aussi comme un mal, mais non par la même raison que Smith. Il suppose que le capital est toujours perdu pour la société comme il l'est pour le dissipateur, et en cela il se trompe ; la société ne le perd que dans le cas où il est transmis comme un revenu dérivé à des personnes qui le consomment improduc-

tivement, ce qui, par la nature des choses, doit arriver moins souvent que le contraire. Pourvu qu'un homme qui dissipe sa fortune n'en fasse pas cadeau à ses favoris ou qu'il ne la perde pas au jeu, elle ne peut passer que dans les mains de gens qui acquièrent par leur travail la part qui leur en revient ; et les gens de cette espèce sont ordinairement très économes. Ainsi, dans la plupart des cas, le capital du dissipateur, au lieu de se perdre, devient la propriété de personnes laborieuses et rangées. Un pareil changement peut-il être un désavantage pour la société ? Si le dissipateur avait conservé son capital, les producteurs auraient dû le lui emprunter, et lui en payer les intérêts qu'il aurait consommés improductivement ; dans la supposition actuelle, ils en sont devenus les propriétaires, et ils peuvent employer les intérêts comme un capital pour étendre leurs entreprises et pour augmenter leurs produits (1). Toutes ces

---

(1) Que dire après cela de cette assertion de M. Say :

considérations ne nous empêchent cependant pas de regarder la prodigalité comme un mal : d'abord parcequ'elle est un désordre moral que la raison ne peut jamais approuver, et qu'en conséquence elle ne doit jamais désirer ; ensuite, parceque le dissipateur, dans le cas où il est dépourvu d'un capital personnel, tombe à charge à la société après s'être ruiné.

XVIII. Mais si la dissipation des particuliers est un mal, celle des gouvernements en est un plus grand ; car le gouvernement n'ayant point de fortune à lui comme le particulier, la valeur

---

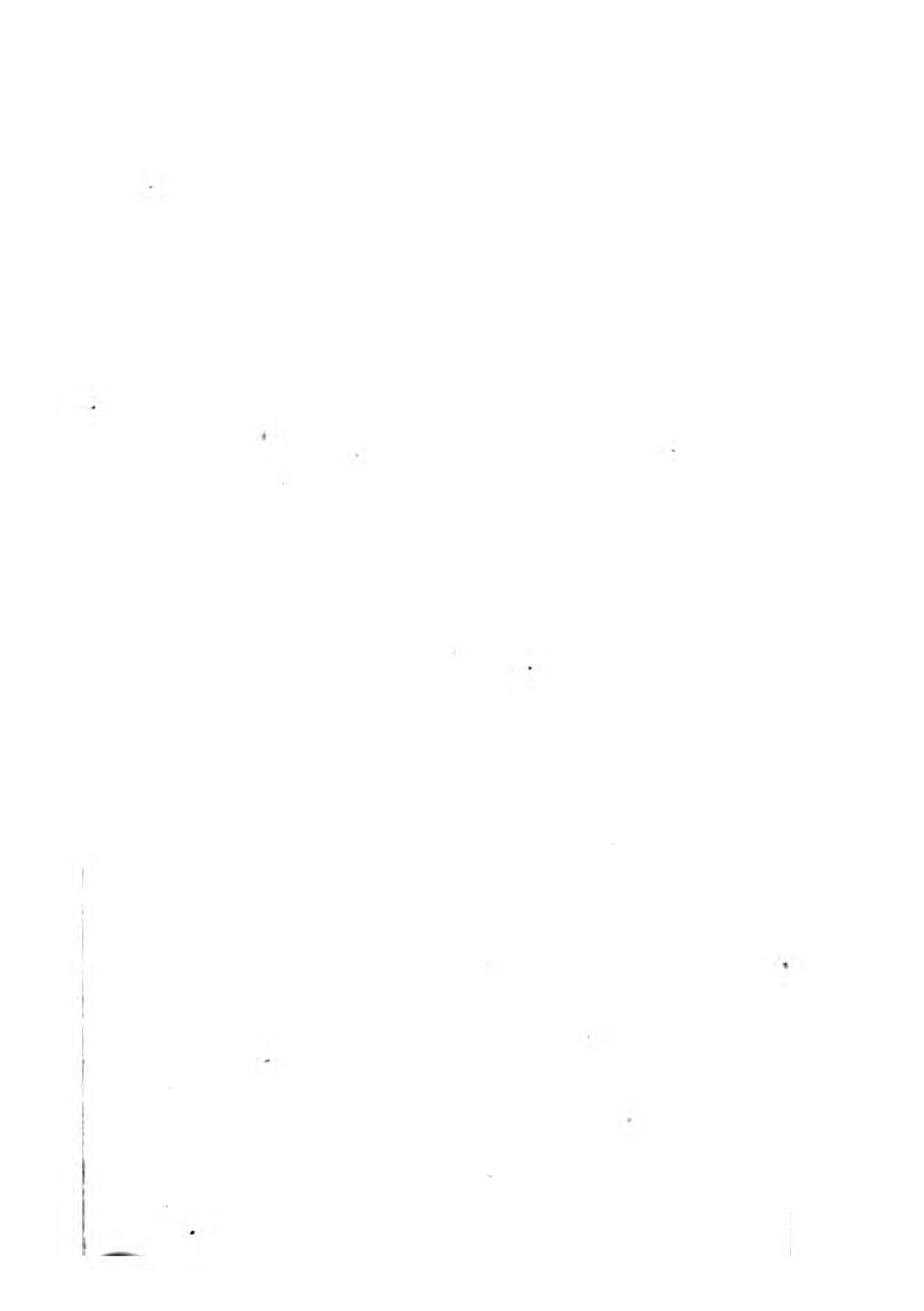
« Toutes les fois qu'un fonds placé se dissipe, il y a dans  
» quelque coin du monde une quantité équivalente d'indus-  
» trie qui s'éteint. Le prodigue qui mange une partie de  
» son fonds prive en même temps un homme industriel  
» de son revenu. » (*Traité*, II, 246.) On s'étonne que  
M. Say ne trouve pas le prodigue justiciable d'avoir fait  
mourir de faim le pauvre industriel qui vivait de son  
capital.



qu'il dissipe ne fait que retourner aux classes laborieuses qui l'avaient fournie, et celles-ci sont forcées de regagner par un second travail ce qui leur appartenait déjà par un premier. L'injustice à part, un pareil procédé n'est-il pas fait pour décourager le travail? Toutefois ce serait une erreur de croire que les peuples s'appauvrissent toujours par la profusion de leurs gouvernements : ce malheur est ordinairement la suite d'autres circonstances plus désastreuses qui attaquent la propriété morale des individus. C'est lorsqu'une nation a perdu son indépendance, ou qu'elle gémit sous une oppression domestique, lorsqu'il ne lui est pas permis de penser et de jouir, et que la superstition ou la tyrannie tiennent ses facultés enchaînées, c'est alors seulement que l'envie de travailler et de gagner se perd sans retour. Il y a peu de gouvernements en Europe qui n'aient à se reprocher les profusions les plus excessives; cependant, comme ils permettent à l'homme d'être homme, et qu'ils secondent même le développement de

ses facultés, ces profusions peut-être ont retardé dans quelques pays le progrès naturel de la richesse nationale, mais nulle part elles n'ont pu l'arrêter.

FIN.



---

# TABLE

## DES CHAPITRES.

---

PRÉFACE, contenant une analyse critique de la doctrine du revenu immatériel, professée par M. J.-B. Say. . . . .	PAGE	1
CHAPITRE I <sup>er</sup> . Les notions de <i>revenu</i> , de <i>fortune</i> et de <i>richesse</i> , sont-elles les mêmes pour la nation comme pour les individus? . . . . .		1
CHAP. II. Quels sont les éléments du revenu national dont s'occupe l'économie politique, et sous quel point de vue doit-elle les considérer? . . . . .		13
CHAP. III. Le revenu national comprend-il des éléments immatériels? . . . . .		21
CHAP. IV. Qu'est-ce que le travail productif? . . . . .		38
CHAP. V. Qu'est-ce que la dépense d'une nation? . . . . .		51
CHAP. VI. L'idée du capital individuel est-elle applicable sans restriction au capital national? . . . . .		58
CHAP. VII. Analyse du capital national, suivant Smith. . . . .		66

CHAP. VIII. De quels éléments se compose le capital national, et comment il se reproduit. . . .	PAGE 88
CHAP. IX. Quels sont les revenus des particuliers qui concourent à former le revenu national. . . .	111
CHAP. X. La distinction du revenu brut et du revenu net est-elle applicable au revenu d'une nation? . . .	126
CHAP. XI. Comment les nations s'enrichissent-elles par l'emploi du revenu superflu? . . . . .	160

---

